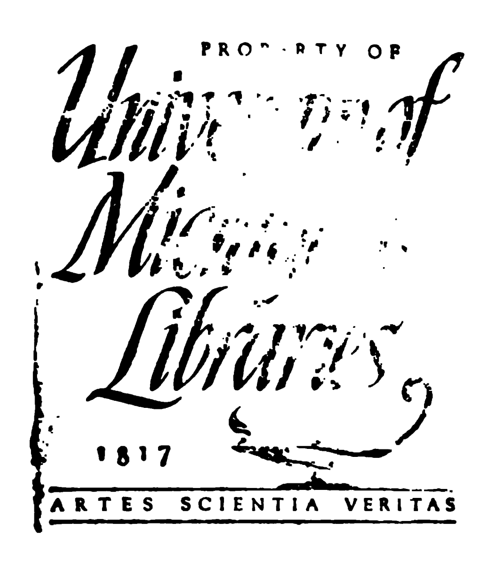



PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE

NATIONALE

Paris. — Imprimerie P.-A. Bourdier et Cie, 30, rue Mazarine.

REVUE
NATIONAL

ET ÉTRANGÈRE

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAI

TOME DEUXIÈME

PARIS

AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE

19, RUE DE L'ARBRE-SEC, 19

—

1861

LE DÉCRET DU 24 NOVEMBRE

ET LA LÉGISLATION DE LA PRESSE[1]

Le décret du 24 novembre 1860 sur l'extension des pouvoirs donnés aux grands corps de l'État est un de ces actes dont la haute portée n'a échappé à personne; acclamé par les uns comme une *ère nouvelle*[2], par les autres comme *la dixième constitution de la France depuis* 1789[3], considéré par le plus grand nombre comme un point d'appui contre certaines tendances et certaines éventualités, on ne peut méconnaître qu'il ne soit le résultat d'une intelligente appréciation de la situation sociale et politique, car le vent des nationalités souffle avec tant de violence aussi bien en Orient qu'en Occident, qu'il menace plus que jamais de déchirer toutes ces cartes des empires dressées autour d'un tapis vert, après une lutte si longue et si terrible que les forces vives des peuples s'y étaient épuisées.

Il est bien vrai qu'à peine le décret publié, chacun a voulu en tirer les conséquences et qu'avec la précipitation naturelle à l'esprit français, chacun a pris la plume, lui a tracé son sillon, le conduisant au but où chacun voulait entraîner le gouvernement.

Pour moi, je prends ce décret dans la mesure même que lui donne son préambule; elle est assez considérable et exprimée en termes assez

1. Nous sommes heureux de voir un jurisconsulte aussi éminent que M. Victor Foucher réclamer pour les journaux un retour vers le droit commun; nous nous associons entièrement à ce vœu généreux. Toutefois, en ce qui concerne le vrai caractère de la liberté de la presse, le rôle de l'administration et quelques autres appréciations particulières, nous laissons à l'honorable auteur de cet article la responsabilité de ses opinions. Quant à nous, nous pensons, et la *Revue nationale* essayera prochainement de le démontrer, qu'il n'y a pour la presse qu'une situation normale, aussi bonne pour l'État que pour les citoyens : c'est une complète liberté. (*Note de la Direction.*)

2. Allocution de M. le préfet de la Seine au dîner de clôture de la session du conseil général.

3. Voir la brochure intitulée : *La Constitution de* 1852 *et le décret du* 24 *novembre*, par M. Léonce de Lavergne, p. 6.

larges pour n'avoir pas besoin d'autre commentaire. — Le
un acte de *proprio motu* du souverain qui a pour objet
aux grands corps de l'État un témoignage éclatant de sa con
une participation plus directe à la politique générale. C
discussion de l'adresse, le droit d'amendement, la publi
séances des chambres et la création de ministres sans portef
les rapports entre le gouvernement d'une part, et de l'autre
corps de l'État et le pays doivent de plus en plus s'établir.

Maintenant est-il opportun que l'application du décret, s
tion, soient confiés à un Corps législatif muni d'un nouve
octroyé par le suffrage universel? Quoique ce ne soit pas l
que je veuille traiter, puisque je la trouve soulevée de tou
j'en dirai franchement mon avis. Non, je ne le crois pas op
cela par deux raisons entre beaucoup d'autres : la prem
qu'il pourrait paraître singulier que le témoignage éclatan
de l'État envers les grands corps de l'État se traduisît en
des députés au jugement de leurs commettants; la secor
qu'il faut toujours redouter les agitations subites des mass
éléments non encore expérimentés dans le jeu régulier de
publics. Or, avant d'appeler les électeurs à se prononcer p
de leurs mandataires sur la portée de la mesure, gouverna
vernés doivent s'éclairer sur l'efficacité d'un système qui
ramenant à des habitudes parlementaires, cruellement ex
au moins rassurer le pays sur l'usage qui en sera fait.

On a aussi critiqué la création de ministres sans portef
a comparé les ministres secrétaires d'État aux avoués qu
sent les causes, et les ministres sans portefeuille aux a
les plaident. Ces critiques ne sauraient avoir d'écho pa
que dès l'instant où le gouvernement reconnaît les inc
que présente l'absence complète de rapports entre les
et le parlement, on peut être assuré que les ministres cha
responsabilité des affaires et qui les auront instruites dans l
tement respectif, sentiront bientôt la nécessité de ne pas
soin de défendre leurs actes devant les Chambres à d'au
prêtes, quelque capables qu'ils soient. Aussi la création de
sans portefeuille doit-elle être considérée (ainsi qu'on l'a
coup plus comme une transition que comme une institut

Il est un reproche plus sérieux formulé contre le décr
prétérition qui y est faite de la presse. Un de ses articles

« Les comptes rendus du Sénat et du Corps législatif, rédigés par les secrétaires rédacteurs sous l'autorité du président de chaque assemblée, sont adressés chaque soir à tous les journaux ; en outre les débats de chaque séance sont reproduits par le sténographe et insérés *in extenso* dans le journal officiel du lendemain » ; mais si cette disposition prouve le désir du gouvernement d'entrer en communication plus vraie et plus étendue avec le pays, de l'inciter à se mêler davantage aux affaires publiques, le décret ne fait rien pour la presse, qui reste toujours sous le régime du décret-loi du 22 janvier 1852, lequel ne lui permet même pas d'avoir près les assemblées législatives ses sténographes, *continuant ainsi à lui faire payer la faute de sa partialité et de son inexactitude*[1].

Néanmoins le silence du décret en ce qui concerne la presse autorise-t-il à dire qu'elle reste *condamnée*[2], ou, au contraire, ne s'y trouve-t-il pas un germe qui doit nécessairement en modifier le régime actuel ? — Tout d'abord, on ne saurait demander au décret ce qu'il était impuissant à accorder ; il ne pouvait changer la législation de la presse proprement dite, par le motif péremptoire que le décret organique de 1852, ayant été rendu par le prince président en vertu de son pouvoir dictatorial, a aujourd'hui toute la force d'une loi, et ne peut plus être modifié que par une autre loi. On ne peut donc reprocher au décret un silence ou une prétérition que commandait sa nature comme acte obligatoire ; mais ce que le gouvernement ne pouvait faire par le décret, et ce qu'il pourra réclamer du pouvoir législatif, il l'a préparé par des actes qui manifestent ses intentions ; je veux parler de la circulaire de M. de Persigny aux préfets sur leurs rapports avec la presse, et des deux décrets d'amnistie du 1er et du 20 décembre 1860.

La circulaire, dont les principes se trouvent sanctionnés par les considérants et le texte des deux décrets, cesse d'être l'œuvre particulière d'un ministre exposant la ligne de conduite qu'il entend suivre, pour acquérir l'autorité d'une déclaration gouvernementale. Elle est donc, à l'égard de la presse, le commentaire officiel du décret du 24 novembre 1860 sur l'extension d'attributions qu'il donne aux grands corps de l'État ; de même, les actes d'amnistie qui

1. V. *Le décret du 24 novembre 1860, ou de la réforme de la Constitution de 1852*, par M. Saint-Marc Girardin, p. 18.

2. Même brochure, p. 18.

ont suivi déterminent la portée que le gouvernement enten à ces faits.

Cette circulaire fera *date* dans l'histoire de la presse fra même dans celle de nos institutions politiques, car à quelq de vue qu'on l'envisage, pensée et forme, tout lui imprime particulier.

N'est-ce pas chose curieuse et instructive à la fois de voi vernement qui, par son mécanisme administratif, ne semb cuper de la presse que pour la frapper ou la contraindre, dél l'exposé de la législation d'un peuple dont la constitution e de beaucoup de penseurs et même d'hommes d'État, malgré l tions qu'ont produites les essais qui en ont été faits en France ?– pas un sujet de sérieuse réflexion que ce draconisme de la loi a peu connue et si mal comprise dans notre pays, et qui est tel écrivains qui en a le plus profondément fouillé les archives a « Que si depuis quelques années les poursuites pour cause pol cessé en Angleterre, l'honneur en revient aux hommes qui verné et non à la législation qui n'a pas changé[1]. » N' chose non moins grave que cet appel si net et si libéral fait à sur le terrain de la libre discussion des actes de l'administ d'entendre ce langage de la part du représentant de la pe veraine : — « Je ne consulterai aucune convenance partic quelque part qu'elle se produise, pour les résolutions q à prendre dans le but de favoriser sans cesse davantage d pays l'acclimatation, si je puis ainsi dire, des habitudes de cussion, » et qui ajoute comme instruction aux préfets : « pas que plus le pouvoir *discrétionnaire* de l'administrati presse est *exceptionnel*, plus l'exercice en doit être dirigé *scrupuleuse loyauté*. Rappelez-vous surtout que c'est dan de l'État, et non pas de l'administration, que ce pouvoir a é à ce ministère. Que vos actes ne s'abritent donc pas der protection, mais qu'ils soient au contraire exposés comme à la discussion publique. »

N'est-ce pas enfin donner la preuve la plus forte de l'in rendre à la presse toute sa liberté légitime d'action, que d'e le passé et d'amnistier cette presse des avertissements et damnations qui l'avaient frappée depuis huit ans?

1. *Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis*, par M. Clarigny.

Je sais qu'un certain délai s'est écoulé entre les dates ‹
décrets d'amnistie, et que déjà certains organes de la press
mandaient le gouvernement de laisser ainsi l'œuvre de récon
inachevée, sans se bien rendre compte de la distinction à fa
les deux mesures. En ce qui concerne les avertissements adn
tifs se rapportant à une catégorie de faits où l'administrati
avait été partie et juge discrétionnaire, il suffisait au gouve
de consulter l'intérêt politique pour en faire disparaître l
administratifs; mais il n'en était pas de même des condar
prononcées par les juges, en vertu et par application des lois
nissent et qualifient les faits poursuivis, et dont un certain
appartenait à l'ordre des délits de droit commun. Là, il y
compter non-seulement avec l'intérêt social, mais aussi avec le
privés dont l'État doit être le premier et le plus puissant pr
J'ignore complétement la nature du travail auquel on s'est li
se prononcer en connaissance de cause, mais je le devine fac
et alors que pour répondre plus radicalement au motif du
décret, *qui voulait replacer la presse dans les conditions
pendance qu'elle avait compromises*, on voulait affranchir le
atteintes de toutes les conséquences des condamnations, et
seulement des effets touchant à leur existence matérielle, il
mettre en présence des diverses condamnations prononcées e
cher quelle serait la portée d'une mesure aussi générale
recherches ont exigé quelques jours. Les impatients ont pu
une arme de ce retard pour recommencer la lutte, mais l
loin d'y perdre, y a gagné, puisqu'elle a reconquis l'intég
son existence légale.

Il est vrai que le gouvernement met une condition à la l
cussion à laquelle il convie la presse, c'est que cette discu
dégénère pas en *attaques contre l'État*. Sous ce rapport, le
du ministre est aussi franc que l'est son appel à l'examen des
l'administration : — « S'il y a des partis qui se proposent, di
plus de faire pénétrer leurs idées, leurs doctrines, leurs se
dans le gouvernement de l'État, mais de renverser l'État lu
d'opposer au gouvernement tel autre gouvernement, à la
telle autre dynastie ; alors quelle que puisse être la faibles
partis, le respect de la volonté nationale, l'intérêt public et
permettent pas de laisser entretenir des passions hostiles
établi. » — Et dans un autre passage : — « Ainsi lorsque

France, soit ailleurs, les ennemis déclarés du gouvernen
s'autorisent de l'Angleterre pour réclamer la liberté d'at
la presse le régime établi, ils se fondent sur une erreur
ils s'indignent de ne pouvoir jouir du droit d'attaquer l'É
indignation est sincère, ils méconnaissent les conditions d
parmi les hommes. »

Ce droit de tout gouvernement de faire respecter son pı
en effet, le premier de ses devoirs; il n'est pas une const
ne le reconnaisse, quelle que soit la forme politique de l'Ét
toutes les constitutions monarchiques ou républicaines q
succédé en France depuis 1789, vous y trouverez ce pri
crit, et suivi de dispositions législatives ayant pour but
miner les garanties, d'en assurer la reconnaissance, se moı
ou moins larges, plus ou moins restrictives du principe d
cussion, selon que la presse elle-même se rendait l'organ
moins ardent des partis qui s'efforçaient de miner et de sap
constitutionnel.

En posant comme limites au principe de libre discussio
du gouvernement les *attaques contre l'État*, le ministre n
que recommander l'exécution des lois; car non-seulemeı
commun, la loi générale qualifie ces attaques de crime ou
leur nature ou leur gravité, mais il n'y a pas de loi sur la
ne les prévoie, y compris les simples provocations à ces
délits, et je citerai à l'appui la plus libérale de ces lois
17 mai 1819[1].

Sans doute depuis cette date la législation a souvent v
plus grand nombre des modifications a étreint de plus
liberté de la presse; mais la presse elle-même, par ses actes
pas motivé ces restrictions? Il suffirait de se reporter au
tances dans lesquelles chacune de ces lois a été rendue
toucher du doigt combien l'abus qu'on voulait réprime
au renversement de l'ordre établi. N'avons-nous pas eu à
les aveux les plus naïfs après chaque révolution? La p
l'arme extérieure, la voix publique des partis, les un
lant que s'emparer du pouvoir en conservant nomina

1. Voy. les art. 1, 2, 3, 4 et 5 de la loi du 17 mai 1819. — V
art. 2 et 3 de la loi du 25 mars 1822 et les lois du 29 novembr
tembre 1835, 11 août 1848.

souverain, par suite de cet axiome : *le roi règne et ne gouverne pas*, les autres allant plus loin, mais tous s'alliant trop souvent, et chacun se croyant assez fort pour avoir raison de son allié de circonstance lorsque le moment serait venu. C'est l'histoire constante des partis jusqu'à ce que le pays, las d'un jeu dont en définitive il fait les frais, se donne à qui a la main assez forte pour le rendre au travail, à la vie normale, à celui qui, comprenant les instincts et les aspirations des masses, rend en gloire et en tranquillité intérieure ce que le pays perd momentanément en liberté politique.

1819 est sans doute déjà loin de nous; mais quand on relit les discussions qui eurent lieu alors dans les chambres législatives sur les projets de lois présentés pour réglementer la presse, ces magnifiques et sincères déclarations de principes des organes du gouvernement, ce beau et digne langage de M. de Serre, on est tristement affecté de constater que moins de trois années de ce régime suffirent pour faire tomber bien des illusions et forcer le pouvoir à modifier ce régime pour se sauvegarder lui-même.

Ainsi les lois de 1819 attribuaient au jury la connaissance de tous les crimes et *délits* commis par la voie de la presse ou par tout autre moyen de publication, à l'exception de ceux de diffamation ou d'injure envers les particuliers. Que firent les partis? afin d'intimider le jury, leurs journaux enregistrèrent les listes des jurés et les noms de ceux appelés à juger dans chaque affaire; ils écrivirent des articles habilement calculés pour les impressionner; trahirent le secret de leurs délibérations; tronquèrent les comptes rendus des débats et altérèrent leur véritable physionomie, s'attaquèrent aux témoins, et les livrèrent à toutes les conséquences d'une appréciation publique et extra-judiciaire. Il fallut donc des lois pour rendre à la justice sa liberté d'action et son indépendance. On dut donner aux chambres, aux tribunaux le droit de statuer directement sur les atteintes apportées à leur considération, à leurs actes, et en même temps restituer aux tribunaux correctionnels la connaissance de certaines espèces dedélits, distinguant entre les délits communs commis par la voie de presse et les délits de presse proprement dits; puis entre ceux-ci et les simples contraventions aux conditions de publication.

La révolution de 1830, comme toute révolution démocratique, eut pour premier effet de proclamer que la connaissance de tous les délits commis par la voie de la presse appartiendrait au jury et fit inscrire ce principe dans la Charte elle-même; mais en présence des colli-

sions sanglantes que les excitations de chaque jour amenèrent bientôt, il fallut recourir à des lois spéciales (1835) et garantir la personne même du roi contre d'ignobles attaques. Il fallut, de nouveau garantir juges, jurés, témoins, contre un système organisé d'intimidation et de calomnie. Ce fut ainsi que la presse se chargea de détruire par ses excès chacune des libertés qui lui avait été accordée, et qu'elle justifia l'adoption de toutes les mesures dont elle se fit un si gros grief lors de la révolution de 1848.

Parlerai-je maintenant des lois rendues depuis cette révolution? Qu'on relise une à une les lois des 27-29 juillet, 11 août 1848, 27 juillet 1849, 16 juillet 1850 et on reconnaîtra que ces lois ont repris chacune des prescriptions de la législation antérieure pour les mieux préciser, qu'elles durent prévoir de nouveaux délits comme ceux de tentative de détournement des militaires à leurs devoirs, de publication de fausses nouvelles, et qu'elles resserrèrent de plus en plus les liens de la presse dont l'influence vint se heurter à la signature obligée des articles par leurs auteurs, comme l'avait déjà prescrit la loi de germinal an IV.

Le décret-loi du 22 janvier 1852 est venu ajouter à ces restrictions : en exigeant l'autorisation préalable; en enlevant aux journaux le droit de rendre compte des séances des chambres législatives par des sténographes spéciaux; en étendant à toutes les affaires soumises à la justice la faculté pour les tribunaux d'ordonner le huis clos d[e] leurs audiences; en rendant à la juridiction correctionnelle le jug[e]ment de tous les délits commis par la voie de la presse; en pronon[ç]a[nt] la suppression de tout journal atteint par deux condamnations ju[di]ciaires, quel qu'en ait été le motif; enfin en armant l'administr[ation] d'un pouvoir discrétionnaire et répressif allant jusqu'à la sup[pres]sion du journal.

Quand il infligeait un semblable régime à la presse périod[ique] le gouvernement avait la conscience qu'il le faisait avec l'assen[timent] de la nation, menacée du plus cruel des déchirements, et [...] fatalement acculée à une date attendue avec une impatie[nce mal] déguisée par les partis, et dont chacun d'eux espérait trouve[r, à cette] date, la réalisation de son rêve.

Aujourd'hui c'est le gouvernement lui-même qui p[...] presse à une libre discussion de ses actes, ne posant d'a[...] que le respect des institutions et des lois sous lesqu[...] l'ordre social et politique de la France.

Comment la presse répondra-t-elle à cet appel? retombera-t-elle dans ses vieux errements? Se laissera-t-elle aller aux pentes qui l'ont conduite à cet état d'infériorité constatée de toutes parts et d'où on voudrait la relever? Il est à désirer, dans l'intérêt de tous, qu'il n'en soit pas ainsi; car s'il existe dans la vie des peuples les plus avancés en civilisation, les plus jaloux de leurs droits, des phases où il faut sacrifier le principe de la liberté politique au maintien de la société ébranlée qu'un bras fort et puissant peut seul sauver, il faut aussi, quand le péril est conjuré, quand la *pyramide est remise sur sa base*, rendre à ce principe son action normale sur le jeu des institutions, et faire prendre à la nation sa part de responsabilité dans l'administration de la chose publique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; or, sans donner et vouloir donner à la presse une prépondérance d'influence qui lui échappe, nul n'oserait nier ou méconnaître sa nécessité comme rouage d'un gouvernement libre et comme un puissant élément de progrès. Dès lors la question est de mettre sa réglementation d'accord avec les institutions.

Cette question, il est vrai, est grosse de toutes les théories; car chacun, s'emparant du vaste champ qu'elle ouvre, veut y édifier son système, sans trop se préoccuper des institutions auxquelles il devrait s'adapter. Je ne veux quereller aucune théorie, je reconnais même l'influence que doivent avoir les idées spéculatives sur les améliorations à apporter dans les constitututions des peuples; mais, en laissant le champ libre à tous les systèmes, qu'il me soit permis de dire que les théories abstraites, que les grands principes, pris dans leur sens absolu, ont toujours failli devant la réalité des faits, devant les exigences des circonstances, et que c'est souvent sous les régimes où ces principes ont été le plus hautement acclamés qu'on les a vus s'abîmer plus profondément dans le domaine de la force.

C'est là une vérité presque triviale en présence de l'histoire, et, sans remonter bien haut, j'en peux faire une démonstration d'autant plus opportune qu'elle me conduira tout naturellement à l'enseignement que je voudrais tirer de cette étude.

Sous la monarchie antérieure à 1789, la presse périodique était et devait être dans la main du pouvoir; aussi ce ne fut pas par l'influence des journaux sur la masse de la nation que se firent jour les principes de la révolution, mais, par le mouvement intellectuel que produisit l'action continue, persévérante des idées philosophiques

répandues dans l'immense majorité des livres publiés vers la fin du dix-septième siècle et pendant le cours du dix-huitième. Ces idées, popularisées par de grands écrivains, s'infiltrèrent dans les parlements et dans les rouages secondaires qui s'y rattachaient à tous les degrés. En outre, malgré l'absence de presse indépendante, malgré la nécessité des autorisations et des priviléges pour imprimer un livre, il se répandit, parmi les classes lettrées et surtout aristocratiques, des nouvelles à la main, des pamphlets, de ces plaquettes, aujourd'hui si recherchées des bibliomanes, où les souverains n'étaient pas plus ménagés que les idées religieuses. Londres, la Haye, Cologne, Amsterdam, Genève, plusieurs villes du midi de la France furent les foyers d'où sortit le vaste incendie qui devint le bûcher de la vieille monarchie.

Aussi la liberté de la presse surgit-elle dans toute la splendeur de son principe dès les premières réunions des états généraux; elle fut tout d'abord reconnue *de droit naturel et déclarée le véritable garant du droit individuel et public contre le système du pouvoir;* déjà un arrêt du parlement de Paris du 5 décembre 1788 l'avait proclamée l'*unique garantie de tous les droits*.

La Constitution de 1791 rappelle ce principe: « Tout citoyen, dit-elle, peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi; » celle de 1793, invoquant l'Être suprême, proclame que « le droit de manifester ses pensées et ses opinions, soit par la presse, soit de toute autre manière, ne peut être interdit, et que la nécessité d'énoncer ces droits suppose la présence ou le souvenir récent du despotisme. »

Rien de plus net, rien de plus absolu que ces déclarations, et comme je ne veux pas refaire ici ce qui a été si bien et si souvent exposé, j'y renvoie à l'histoire même de la révolution pour apprécier commen la liberté d'écrire et d'exprimer sa pensée était alors entendue; n'est ce pas en risquant chaque jour sa tête[1], que l'écrivain exerçait ce dr naturel, imprescriptible; or, je le demande, qu'était la liberté d presse alors que la tête de l'auteur était l'enjeu?

Je sais tout ce qu'on peut répondre: le royalisme, l'étrang guerre civile, etc. A de si profondes hécatombes il fallait bi raison d'être; mais tout en demandant à Dieu de nous gard régime qui ne pourrait se soutenir qu'avec de semblables

1 J'ai lu dans plusieurs ouvrages que cinquante-deux journal

ments, aujourd'hui je constate seulement le droit et le fait, et je laisse chacun en tirer les conséquences.

La Constitution de l'an III reconnut également la liberté de la presse, mais en même temps la loi punit de mort la simple provocation par discours ou écrits publics à la dissolution du gouvernement, au meurtre, au rétablissement de la royauté, etc; c'est-à-dire qu'au despotisme sanglant de 1793 succéda un régime légal, où l'élasticité de la loi fit un crime capital de toute expansion de la pensée, pour peu qu'elle portât ombrage au pouvoir. Puis, comme mesures préventives, la loi du 28 germinal de l'an IV exigea *que les articles des journaux fussent signés de leurs auteurs, sous la responsabilité de leur publicateur*, déclara les imprimeurs et distributeurs d'écrits provocateurs complices des provocations, enjoignit qu'ils fussent incarcérés et jugés en attendant l'arrestation de l'auteur principal. La loi du 19 fructidor de l'an V mit certains journaux et les presses de leurs imprimeurs sous l'inspection de la police. De là à l'autorisation préalable la distance était faible; cette mesure fut ordonnée par un arrêté du 27 nivose an VIII, et jusqu'en 1819 la presse périodique resta sous la tutelle et sous la férule de pouvoir.

J'ai dit ce qu'elle a été depuis 1819, et comment elle a été amenée au régime qu'elle subit aujourd'hui.

De cet exposé il ressort que la réglementation de la presse a toujours été en juxtaposition encore plus avec le jeu pratique des institutions qu'avec leur formule théorique, et il n'en saurait être autrement. Il ne faut donc pas s'étonner de la loi à laquelle la presse est soumise depuis huit ans, ni des regrets ou des craintes que manifestent des esprits éclairés sur l'influence que peut avoir son émancipation. Je ne partage cependant ni ces regrets ni ces craintes. D'abord, jusqu'ici, cette émancipation n'est que morale en quelque sorte, elle ne gît que dans le bon vouloir du gouvernement et dépend de la modération de la presse; mais je reconnais qu'avec la situation que doit faire au gouvernement l'extension de pouvoirs donnés aux grands corps de l'État, il sera bien difficile de laisser la presse périodique sous l'obédience administrative comme elle y est. Je crois que l'administration, obligée qu'elle sera de rendre compte de ses actes devant le Corps législatif et devant le Sénat, se trouvera, par ce fait, placée plus d'une fois en présence de difficultés graves. Certes, ce ne serait pas un motif suffisant

rent leur tête sur l'échafaud, sans compter les déportés, les embastillés, etc.

pour ne pas les affronter, s'ils pouvaient l'être sans rien faire perdre au pouvoir de son autorité et de sa popularité; mais est-on sûr que les agents du gouvernement useront toujours avec discernement de l'arme mise entre leurs mains? Qu'on parcoure les avertissements, les suspensions et les suppressions, au nombre de deux cents environ, prononcés depuis 1852[1], et on pensera peut-être que la critique des actes de l'administration a tout autant motivé ces mesures que les *attaques contre l'État*; or, qui empêchera le retour d'une telle interprétation de la loi? Certes, tant que le libéral auteur de la circulaire sera à la tête du département de l'intérieur, cela est peu à craindre, puisque c'est pour le prévenir qu'il dit aux préfets: « Rappelez-vous surtout que c'est dans l'intérêt de l'État, et non pas de l'administration, que ce pouvoir a été délégué à mon ministère; que vos actes ne s'abritent donc pas derrière cette protection, mais qu'ils soient exposés comme les miens à la discussion publique. » Mais comme je pense que les bons magistrats font les bonnes lois, et les bons ministres les bons gouvernements sous l'inspiration de la volonté directrice, je redoute l'usage *continu* d'un pouvoir *discrétionnaire*, *exceptionnel*, alors que les circonstances qui l'ont autorisé ont cessé d'exister; or, le ministre déclare que l'action répressive donnée par le décret de 1852 à l'administration sur les journaux est l'un et l'autre, et dans sa circulaire de prise de possession du ministère, M. de Persigny, après avoir brillamment rappelé que la véritable mission de l'Empereur n'est pas seulement de placer son nom près de celui du glorieux chef de sa race, ajoute « que cette mission est aussi d'assurer les destinées du pays, en le préparant au noble et paisible exercice des libertés dont le trône populaire des Napoléons doit protéger le développement. »

N'est-ce pas dire que le moment est venu d'apporter quelque tempérament à ce régime discrétionnaire?

Il est vrai qu'en même temps qu'il s'exprime ainsi, l'auteur de circulaire, après avoir déclaré qu'il n'a pas à discuter l'instrum que la loi actuelle met dans ses mains, par le système des avert ments, semble cependant vouloir au moins en maintenir que temps encore le principe lorsqu'il s'explique en ces termes: — « C dant, s'il m'est permis de dire mon sentiment franchement e

1. Ce curieux catalogue se trouve à la suite de l'ouvrage de M. J Vingtain, intitulé: *De la liberté de la presse.*

détours, ce système, comme *mesure exceptionnelle*, subordonné aux exigences imposées par l'établissement d'un nouvel ordre de choses, est sans doute en principe aussi dictatorial que celui trouvé par les défenseurs de la maison de Hanovre; mais en fait il est plus franc, plus sincère que s'il se déguisait sous des formes judiciaires à la manière des Hanóvriens. »

A l'appui de cette opinion, on pourrait même argumenter des intentions qu'on prête au gouvernement sur les garanties dont il entourerait l'exercice du droit d'avertissement; il serait question, de la faculté accordée aux journaux de présenter une sorte de défense, de décision motivée rendue en conseil des ministres, de la prescription des effets encourus si le journal n'est pas l'objet d'un autre avertissement dans un délai déterminé, etc.

Ces modifications à la législation actuelle seraient certainement des garanties données pour un exercice réservé, discret, du droit d'avertissement, mais il me semble qu'elles enlèveraient à la mesure une grande partie de son efficacité qui consiste d'une part dans l'intimidation qu'elle inspire, et de l'autre dans la spontanéité de son action répressive. Ajoutons que dans ce système le conseil tout entier du gouvernement se constituerait en une véritable juridiction qui, pour être discrétionnaire dans l'appréciation des faits et dans leur degré de culpabilité, n'en serait pas moins officiellement responsable; or, cette responsabilité s'attachant à chaque décision et mettant ainsi en cause le gouvernement entier pour chaque mesure, y donnerait une bien autre signification que celle qu'elle peut avoir eue jusqu'à ce jour, alors même que souvent le conseil eût été consulté. A mon avis, l'avertissement administratif admis en principe doit conserver son caractère actuel, en rendant toutefois ses effets plus comminatoires qu'ils ne le sont; seulement la question est de savoir si le gouvernement peut le conserver sous le régime qu'inaugure le décret du 24 novembre, les décrets d'amnistie et les principes de libre discussion qu'il proclame. Je crois que l'expérience en démontrera promptement les inconvénients et même les dangers, à moins de ne pas s'en servir. Il faudra donc revenir à l'action répressive des tribunaux. C'est là un grave sujet de méditation après les épreuves faites depuis quarante ans, et je comprends que le pouvoir hésite avant d'y livrer le repos et l'avenir politique du pays.

A une époque où le gouvernement n'avait pas pour légitimer un

régime exceptionnel la perturbation et le bouleversement des idées apportés par la république improvisée de 1848, et cependant où les conséquences de la législation de 1819 avaient produit en peu de temps un danger véritable pour l'État, ce fut aussi en armant les tribunaux d'un droit discrétionnaire et d'avertissement, auquel le régime de 1852 semble avoir été emprunté, qu'on espéra conjurer le péril. Voici ce que portait l'article 3 de la loi du 17 mars 1822 : « Dans le cas où *l'esprit* d'un journal ou écrit périodique, résultant d'une succession d'articles, serait de nature à porter atteinte à la paix publique, au respect dû à la religion de l'État ou autres religions légalement reconnues en France, à l'autorité du roi, à la stabilité des institutions constitutionnelles, à l'inviolabilité des ventes des domaines nationaux et à la tranquille possession de ces biens, les cours royales, dans le ressort desquelles ils seront établis, pourront, en audience solennelle de deux chambres et après avoir entendu le procureur général et les parties, prononcer la suspension du journal ou écrit périodique pendant un temps qui ne pourra excéder un mois pour la première fois et trois mois pour la seconde. Après ces deux suspensions et en cas de nouvelle récidive, la suppression définitive pourra être ordonnée. » On sait ce que devint ce droit discrétionnaire entre les mains des tribunaux; on se rappelle le résultat des procès de tendance, les distinctions judiciaires établies pour échapper aux conséquences des condamnations, les arrêts de la cour de Paris, rendus sur la plaidoirie de M. Dupin, se contentant d'avertir *le Constitutionnel* et *le Courrier français* d'être *plus circonspects à l'avenir*...; on sait encore que la jurisprudence conduisit au rétablissement de la censure. « Considérant, dit le préambule de l'ordonnance du 15 août 1824, que la jurisprudence de nos cours a récemment admis pour les journaux une existence de droit indépendante de leur existence de fait, que cette interprétation fournit un moyen sûr et facile d'éluder la suspension et la suppression des journaux; qu'il suit de là que les moyens de répression établis par l'article 3 de la loi du 17 mars 1822 sont devenus insuffisants. *La censure est rétablie.*, *etc.*, *etc.* »

C'est que le système discrétionnaire donné aux tribunaux était placé en des mains inhabiles à s'en servir utilement, parce qu' ne faut demander aux institutions que ce qu'elles peuvent prod efficacement d'après leurs éléments constitutifs; or, si les tribun sont éminemment aptes à l'application des lois positives sur des déterminés, définis et qualifiés par ces lois, et si, sur ce terrai

magistrature française est l'objet d'une juste considération, on ne saurait en attendre les mêmes services dès qu'elle sort de sa sphère naturelle. Ce n'est donc qu'à l'administration que de semblables attributions peuvent et doivent être confiées, et quand elle-même ne croit pas pouvoir les conserver dans les conditions nécessaires à son efficacité, ce ne sont pas les palliatifs qui peuvent sauver et maintenir le système ; il faut savoir l'abandonner pour y substituer les juridictions de droit commun, en ce qui concerne la répression, et chercher dans les conditions imposées pour l'établissement du journal ou du recueil périodique, les garanties qu'il doit offrir à l'État et au public pour assurer sa responsabilité devant tous les intérêts avec lesquels il doit compter.

L'établissement d'un journal n'est pas seulement (on ne saurait trop le répéter) l'exercice du droit individuel de chaque citoyen d'émettre ses opinions, sous la condition de ne pas porter atteinte aux lois, à l'honneur et à la considération des autres citoyens; c'est l'établissement d'une tribune publique, d'où la voix se fait entendre aussi loin que peut pénétrer le journal. Je ne sais si c'est un *sacerdoce*, un *ministère*, mais plus on élèvera et on agrandira la mission de la presse, et plus l'État sera en droit de lui demander des garanties pour l'usage qu'elle veut en faire; car de même que l'État n'admet que les ministres des religions reconnues par lui, que des instituteurs reconnus aptes à enseigner la jeunesse par leur capacité et par leur moralité, que des hommes de l'art reçus par les facultés pour exercer certaines professions qui touchent à la santé publique, à l'administration de la justice, etc., de même aussi la presse, celle périodique surtout, doit, par les conditions imposées à la création de ses organes, fournir des garanties en rapport avec le but de sa mission publique.

Quelles sont ces conditions? Elles doivent être de plusieurs sortes, ou du moins se combiner de manière à embrasser les divers points de vue sous lesquels le journal ou le recueil peut être envisagé.

Un journal est une opération commerciale, industrielle ou financière (cela est plus vrai que jamais); il doit donc être soumis aux conditions inhérentes à ces natures d'entreprises, suivant le régime sous lequel il se fonde et se constitue; les feuilles qui le composent doivent donc être aussi frappées de leur contingent de charge budgétaire.

Comme expression d'opinion, de système, comme tribune pu-

blique, un journal doit, selon les matières qu'il traite, donner des garanties pour la somme de responsabilité qu'il peut encourir, et si l'abus continue, si le délit persiste, s'il y a récidive sur récidive, il faut qu'on puisse fermer cette tribune.

Enfin, en dehors de l'organisation financière, industrielle, littéraire et politique du journal envisagé, soit comme entreprise, soit comme voix publique, quiconque écrit dans ses colonnes doit répondre de son fait personnel.

Voilà les principes sur lesquels repose toute véritable législation sur la presse ; on les retrouve dans les lois les plus libérales, dans celle de 1819, par exemple. Seulement les garanties varient selon la forme du gouvernement et dans la mesure des principes de liberté ou d'autorité qui dominent dans la constitution. L'autorisation préalable, les cautionnements plus ou moins élevés, la discussion de la personne ou des personnes qui peuvent organiser un journal, en représenter la responsabilité collective (propriétaires, gérants, rédacteurs en chef) ; la signature des articles par leurs auteurs, voilà le cercle dans lequel se meut l'État pour les garanties préventives et administratives.

La responsabilité de l'auteur de l'article, du gérant, du propriétaire, de l'éditeur, de l'imprimeur, soit personnelle, soit successive, soit cumulative, soit seulement civile ; une pénalité plus élevée et des amendes plus fortes et proportionnelles au préjudice causé, soit envers la société, soit envers les particuliers ; la suspension, la suppression même du journal, telles sont les garanties répressives.

Quant aux juridictions compétentes : l'administration pour les pénalités en dehors de droit commun ; les juridictions ordinaires ou le jury même en matière de délit, tels sont les rouages par lesquels s'exerce l'action répressive.

Semblable à la grande trilogie humaine qui ramène les mêmes principes de gouvernement sous une forme dont les temps changent seulement les termes, ces divers systèmes ont été expérimentés successivement et avec une rotation de jeu qui s'adaptait plus ou moins rationnellement aux constitutions qui y cherchaient une sauvegarde.

Je me suis déjà expliqué sur le régime répressif administratif ; il est admissible, nécessaire même, comme pouvoir discrétionnaire et exceptionnel, alors que la nation elle-même s'incarne dans le principe d'autorité ; mais ce système doit s'effacer d'autant plus que

les circonstances portent à une discussion plus libre des actes du gouvernement et engagent le pouvoir à se retremper dans la nation dont il est une émanation directe.

Parmi les autres systèmes, celui qui permettrait à tout citoyen pouvant justifier des garanties préventives que la loi établirait pour la création d'un journal, et ne ferait ensuite relever ce journal et ses rédacteurs que des juridictions de droit commun, selon la nature et la gravité de l'infraction; qui n'assumerait sur tout autre que l'auteur connu et présent des articles incriminés, qu'une responsabilité civile ou pécuniaire (à moins de complicité par l'impression ou l'insertion en connaissance de cause), ce système, dis-je, est celui que préconisent les publicistes qui ne comprennent pas de gouvernement libre sans liberté de la presse. C'était le rêve des hommes d'État de 1819. « Ce fut une entreprise très-difficile en soi comme toutes les œuvres législatives faites par *prévoyance encore plus que par nécessité*, et dans lesquelles le législateur est gouverné par des *idées* plutôt que commandé et dirigé par des *faits* [1]; » mais cette œuvre était si peu en rapport avec les *faits*, que voici comment l'illustre écrivain, auquel j'emprunte ce jugement sur les lois de 1819, décrit l'état de la France à la fin de 1821. « Au moment où se forma son cabinet, M. de Villèle trouva le pays et le gouvernement engagés dans une situation violente. Ce n'était plus seulement des orages de chambre et des tumultes de rue, les sociétés secrètes, les complots, les insurrections, *un effort passionné pour le renversement de l'ordre établi* fermentaient et éclataient partout, dans les départements de l'est, de l'ouest, du midi, à Béfort, à Colmar, à Toulon, à Saumur, à Nantes, à la Rochelle, à Paris même et sous les yeux des ministres, dans l'armée comme dans les professions civiles, dans la garde royale comme dans les régiments de ligne; en moins de trois années, huit conspirations sérieuses attaquèrent et mirent en question la restauration [2]. »

Est-ce à dire pour cela que le système de 1819 ne fût pas désirable théoriquement parlant? Il est celui qui répond le mieux au régime que tout esprit libéral doit désirer pour l'expansion de la pensée par la voie de la presse périodique; mais avant de le remettre en vigueur, il faudrait d'abord s'assurer qu'il ne ramènera pas l'état de crise de 1821, si énergiquement tracé par M. Guizot.

1. *Mémoires* de M. Guizot, t. I, p. 177.
2. Même ouvrage, t. I, p. 235.

Ce qu'il faut demander, c'est la somme de liberté de presse que l'état social actuel peut accorder sans se mettre lui-même en péril. Si le système des avertissements doit disparaître devant les conséquences du décret du 24 novembre 1860, dans un temps fort court l'administration devra concentrer son action dans un ensemble de garanties assurant la responsabilité efficace des organes de la presse périodique; et si, par suite, l'action répressive ne doit plus être exercée que par les tribunaux pour des faits qualifiés crimes, délits ou contraventions, il faudra rechercher si la loi ne devrait pas, par sa pénalité, ne frapper de peines corporelles, soit l'imprimeur, soit le gérant, soit le propriétaire qu'autant que l'auteur ne pourrait être atteint (à moins de complicité par impression ou insertion faite en connaissance de cause), et faire porter seulement sur l'imprimeur, le gérant ou le propriétaire une responsabilité pécuniaire ou civile. Il y aura aussi à examiner si, pour l'exercice du droit de suspension ou de suppression du journal, on ne devrait pas distinguer selon la nature de l'infraction, ou donner ce droit aux tribunaux comme simple faculté et non comme obligation. Voilà, en *l'état des faits et des circonstances*, ce que je voudrais voir étudier comme modifications à apporter à la législation existante.

Cette opinion, comme toute thèse qui ne se base pas seulement sur les idées spéculatives, ou ne reflète pas l'esprit de parti, paraîtra sans doute insuffisante, sans donnée philosophique, à plusieurs esprits dont je reconnais l'élévation et la science, comme aussi elle pourra être taxée d'opinion avancée, aventureuse, par d'autres personnes que l'expérience du passé rend craintives de toute émancipation même restreinte de la presse; aussi je l'exprime seulement comme sujet d'études. En répondant au noble appel de l'auteur de la circulaire, je crois pouvoir émettre ici quelques pensées inspirées par le désir d'éclairer des questions délicates où l'enseignement de l'histoire ne saurait être méconnu.

Je ne me dissimule pas les inconvénients du régime répressif rendu complétement aux tribunaux; je sais qu'il peut en être de cette arme comme de celle de l'avertissement, et qu'il faudra en user fort sobrement si on ne veut l'émousser promptement[1], si on ne veut

1. Il est vrai qu'aujourd'hui un des principaux dangers des procès de presse disparaît devant l'interdiction d'en rendre compte (art. 17 du décret de 1852), tout en maintenant la publicité des débats, qui est la véritable garantie de la défense.

pas voir la magistrature elle-même se montrer d'autant plus réservée dans ses appréciations, qu'on ferait trop souvent appel à son intervention. C'est au gouvernement qu'il appartient essentiellement, en semblable matière, de ne déférer aux tribunaux que des articles ou des écrits pouvant exercer une influence vraiment dangereuse. Il faut aussi, pour qu'un semblable régime puisse s'établir et subsister, que les organes sérieux de la presse périodique, quelle que soit l'opinion qu'ils représentent, ne se servent pas de la liberté pour battre constamment en brèche le pouvoir; car alors nous retomberions dans toutes les péripéties du passé, et il faudrait bien que l'État ainsi attaqué demandât à la loi des moyens plus coercitifs et plus efficaces pour faire respecter ses institutions.

Que doit donc faire la presse périodique, si elle veut encourager le gouvernement à lui rendre sa liberté d'action? c'est de se faire l'interprète plus vrai, plus indépendant des intérêts généraux du pays; c'est, tout en conservant son rôle de sentinelle vigilante des garanties constitutionnelles, de s'affranchir des rancunes de l'esprit de parti, alors que parle l'honneur national; c'est de ne pas se cantonner dans une critique incessante et trop souvent malveillante des actes du gouvernement; c'est d'éclairer l'administration sur les lenteurs et les entraves que la routine, la force d'inertie de ses rouages peuvent apporter aux réformes utiles ou même à l'expédition des affaires; c'est surtout de se préoccuper des grandes questions d'écocomie politique, industrielles ou commerciales qui s'agitent sans cesse dans un grand État comme la France, et dont les progrès affermissent et agrandissent la fortune publique à l'intérieur et sa prépondérance à l'étranger. C'est encore de savoir nourrir l'intelligence des masses par une littérature qui ne matérialise pas l'esprit, ne dessèche pas le cœur, mais, au contraire, donne de l'élan aux sentiments élevés et généreux. C'est d'éviter la révélation de ces tristes scènes de la vie privée jetées chaque matin en pâture à la médisance publique; c'est de porter dans le jugement des œuvres dramatiques, dans l'appréciation du talent et du jeu de leurs interprètes sur nos différentes scènes, une indépendance et une impartialité bienveillantes; c'est avant tout de se délivrer du monopole dans lequel la presse tombe de plus en plus, et qui bientôt mettra tous ses principaux organes à la merci de quatre ou cinq grandes maisons financières, danger plus grave qu'on ne le croit pour la considération des écrivains, pour l'influence de la presse, et, à un moment donné, pour l'État lui-même. Ce danger

préoccupe avec raison les publicistes sérieux et les vétérans de la presse; ils voient tous avec peine la jeune milice s'enrôlant comme une armée de mercenaires, non sous telle ou telle bannière politique, mais sous telle ou telle raison sociale [1].

Mais je m'arrête, car je m'aperçois que je sors du cercle que j'avais tracé à une étude qu'une longue expérience des choses de la presse recommande peut-être à l'indulgente attention du lecteur.

1. J'ai remarqué cette préoccupation, surtout chez les écrivains qui ont pris la plume à l'occasion du décret du 24 novembre 1860. On peut s'en assurer en parcourant les brochures de MM. le comte d'Haussonville, Saint-Marc Girardin, Prévost-Paradol, Léonce de Lavergne, Granier de Cassagnac. M. Taxile Delord en a fait l'une des principales observations de son article remarquable sur *les Devoirs de la Presse*, inséré dans le dernier numéro de cette Revue.

VICTOR FOUCHER.

LA LÉGENDE HIPPOCRATIQUE

Œuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle avec le texte grec en regard, par É. Littré, tomes I-VIII, Paris, 1839-1853. — *Œuvres choisies d'Hippocrate*, traduites par le docteur Ch. Daremberg, 1 volume in-8°, Paris, 1855. — *Hippocratis et aliorum medicorum veterum reliquiæ*, edidit Fr. Zach. Ermerins, vol. I, in-4°, Utrecht, 1859.

Un savant de grand renom, Letronne, inscrivait sur ses livres cette sentence grecque : « Il faut s'instruire, et joindre à l'instruction le jugement. » C'est la devise et comme le secret de l'érudition, laquelle n'est, à vrai dire, que l'accord du savoir et du bon sens. Accord bien rare, l'on en conviendra, si l'on songe à tant de gens qui font provision de connaissances et ne peuvent se les assimiler. Il en est de même des valétudinaires dont l'appétit dépasse les forces digestives. La comparaison est naturelle : si le corps se nourrit de ce que digère l'estomac, la nutrition de l'esprit ne peut se faire à son tour que par une espèce de digestion intellectuelle. Quant à la critique, sans laquelle l'érudition ne vaut guère, sa base est le discernement, sens délicat, qui démêle le vrai du faux, découvre, apprécie et juge. La sagacité, qui ne doit pas être confondue avec l'imagination, et qui, portée à un degré éminent, peut représenter le génie, la sagacité est le terme le plus élevé de ces facultés diverses, dont l'ensemble constitue le vrai savant. Observer attentivement, comparer avec justesse, conclure à propos, juger sans précipitation et à coup sûr, ne rien avancer qui ne soit démontrable, fournir des preuves pour chaque assertion, telles sont les obligations du critique, et celui-là seul qui les remplit est digne de ce nom. Il en est autrement de ces artistes qui se plaisent à l'érudition plutôt qu'ils ne la servent, et qui sont moins préoccupés des intérêts de la vérité que de la satisfaction de leurs caprices et du contentement de leur vanité.

Érudition et critique sont également peu communes : elles exigent,

en effet, un concours de qualités et de conditions qui vont rarement ensemble. De là le discrédit dont elles semblent frappées aux yeux de la foule qui, ne considérant que le labeur patient et opiniâtre, s'imagine que les travaux d'érudition et de critique sont l'apanage des talents modestes et subalternes. Aussi les travaux de ce genre peuvent-ils illustrer des esprits supérieurs, sans leur donner jamais la vogue, qui n'est que la menue monnaie de la gloire. Le public compétent est très-restreint; il diminue tous les jours, et parmi les hommes qui se vantent d'exercer des professions libérales, il en est à peine quelques-uns dont l'appréciation soit encore pour ceux qui la sollicitent un encouragement ou une récompense.

Pour ne parler que des médecins, on en compte encore en France quatre ou cinq, une demi-douzaine tout au plus, qui aient conservé le culte de l'antiquité et la tradition des souvenirs : les autres, voués à la pratique ou à leurs pratiques, moins préoccupés de voir des maladies que des malades, n'ont aucun souci du passé de l'art, et s'ils ne dédaignent pas ceux qui s'en occupent, il est certain du moins qu'ils en font peu de cas. Le dédain vaudrait mieux que cette indifférence; car une réaction salutaire pourrait en sortir. Malheureusement, on ne peut rien espérer de bon dans l'état présent où la décadence des études médicales, plus que jamais manifeste, s'explique en partie par l'abandon des études littéraires.

Une réforme intempestive, dangereuse, il faut bien le dire, introduite dans l'enseignement secondaire, a ouvert la carrière médicale à une génération illettrée : on constate aujourd'hui les déplorables effets de cette mesure, et un fait de plus démontre avec évidence que toute réforme est mauvaise qui n'a point pour but une amélioration. Pline a dit à propos d'une secte célèbre de médecins : « Dans la suite elle fut abandonnée, parce qu'il fallait, pour lui appartenir, savoir les lettres. » Nous avons vu tout autre chose de notre temps, où les connaissances littéraires, indispensables à un vrai médecin, ont été reconnues, déclarées inutiles pour l'étude et l'exercice de la médecine. L'expérience a condamné ce que condamnait la raison, et l'on est revenu bien qu'imparfaitement à l'ancien système; mais cependant le mal est fait, et l'on ne pourra de sitôt en effacer les conséquences.

Il serait facile de voir dans ce qui vient d'être dit une protestation ou des remontrances : il n'y a rien de tout cela, mais la vérité pure et simple. En rappelant ici des choses connues de tous, mon dessein

a été encore moins d'accuser que d'excuser les médecins, dont la grande majorité reçoit ou subit l'impulsion transmise et se borne à suivre docilement dans ses études les dispositions d'un règlement; de telle sorte que si ces dispositions sont défectueuses, les études sont viciées ou très-imparfaites. C'est tout ce que j'ai voulu dire, et je ne pense pas pouvoir être à ce sujet raisonnablement contredit.

En signalant une des causes les plus efficaces de l'abaissement des études médicales, je n'ai pu songer qu'à secouer la torpeur, à stimuler le zèle de ceux qui, en médecine, s'intéressent encore à l'avenir de l'art et à la dignité de la profession. Que penserait de nous la postérité dans cent ans, dans deux cents ans et plus, si elle pouvait nous bien connaître et nous voir tels que nous sommes? Par bonheur la postérité ne juge d'une époque écoulée que par ses représentants, et si restreint que soit le nombre de ceux qui nous représentent auprès d'elle, ils sont tels, que bien des sévérités nous seront épargnées, et que l'on aura peut-être de nous une opinion bien au-dessus de nos mérites.

J'ai dit, et rien n'est plus vrai, que l'érudition et la critique sont en petite faveur parmi nos médecins contemporains; et je dois ajouter que dans l'indifférence générale, le public médical de France est peut-être le plus indifférent. Et malgré cela, compensation heureuse, c'est un médecin français (non gradué, mais qu'importe le grade à qui peut s'en passer?) qui a élevé, de nos jours, à l'érudition et à la critique médicales un impérissable monument.

M. É. Littré, qui est assez fort pour marcher seul, a voulu associer son nom à celui d'Hippocrate, et il y a si parfaitement réussi, que les deux noms sont désormais inséparables : l'on ne peut citer l'un sans rappeler l'autre. Pour moi qui vénère singulièrement la mémoire du vieux médecin grec, je n'admire guère moins que son génie le labeur immense et la profonde sagacité de son illustre interprète. En lui concourent heureusement les facultés et les conditions dont l'ensemble fait le vrai savant. Philologue, érudit, critique, médecin, penseur, écrivain, nul n'était plus apte à remplir cette tâche, à lutter avantageusement contre d'insurmontables difficultés. Et quoi de plus difficile que l'étude d'un ancien texte, qu'il s'agit d'épurer, de rétablir? La collation des manuscrits, le choix des variantes, l'examen des différentes leçons, les corrections conjecturales et motivées, l'interprétation et l'exégèse, l'explication et le commentaire, tout cela constitue, en définitive, un travail minutieux et aride, auquel il faut

donner beaucoup de temps, une application constante, une attention soutenue, une persévérance opiniâtre, une patience à toute épreuve, un soin toujours égal et qui jamais ne se démente. Un tel travail ne séduit guère les intelligences portées naturellement à la recherche des généralités; mais il est certain que ceux qui ont assez de force pour supporter un pareil exercice en retirent des avantages très-réels. Ces études minutieuses et sévères servent de contre-poids aux tendances spéculatives et développent le goût des détails positifs, de l'observation véritable. Loin d'amoindrir un esprit vigoureux, les recherches philologiques, bien conduites en vue d'un résultat utile, le retrempent plus fortement.

Ces recherches ne sont jamais stériles : celles de M. Littré ont été particulièrement très-fécondes. S'emparant des écrits qui portent le nom d'Hippocrate, il s'en est rendu maître par une longue et consciencieuse étude : après les avoir éclaircis, analysés, conférés entre eux, il s'est élevé à des considérations générales sur l'ensemble de la collection, son mode de formation probable, les idées, les théories, les systèmes ou les doctrines qu'elle renferme. Amené de la sorte à contempler l'art dans son passé, il a ressuscité, sans métaphore, les vieux temps de la médecine pour demander des enseignements à leur expérience, et il a démontré par une comparaison infaillible que la science moderne est sœur de la science antique, et que dans celle-ci étaient en germe tous les fruits qu'a produits celle-là. On ne saurait trop se pénétrer de la vérité de ce principe : il résulte logiquement de l'étude des faits, il est l'âme et la vie de l'histoire, et il ne faut pas chercher ailleurs l'attrait qui nous charme dans les recherches historiques. En toutes choses notre curiosité se plaît à remonter à l[...] source, et ce n'est pas sans une vive satisfaction que nous allons ve[...] les hommes des anciens temps. Nous provenons d'eux, et nous [...] sommes que par eux. Notre propre expérience proclame que l'a[...]nir est aussi dans le passé. A la fierté très-légitime que nous ins[...]rent nos progrès et nos découvertes, vient se mêler un sentir[...] de gratitude envers ceux qui les ont préparés, envers ceu[...] étaient avant nous. C'est ainsi que le cœur s'associe aux plus [...] travaux de l'esprit.

Le grand travail de M. Littré sur les écrits connus sou[...] d'Hippocrate est recommandable non-seulement par sa hau[...] et son opportunité, mais encore par ses tendances. Les œuv[...] ment utiles réussissent et durent; mais les œuvres fécondes [...]

qui ouvrent de nouvelles voies et qui restent comme un exemple pour l'avenir. Novateur hardi et heureux, l'éditeur d'Hippocrate a opéré une révolution dans la critique médicale; il l'a réformée, rajeunie, renouvelée, en ramenant l'histoire de l'art à l'étude des monuments, en usant à propos du savoir actuel pour expliquer et mieux entendre le savoir du temps passé. Le modèle qu'on lui doit n'a guère été imité; aussi n'est-il pas aisé de suivre un tel maître, et d'ailleurs ils sont rares ceux que leur vocation entraîne à ces études difficiles, plus rares encore ceux qui peuvent supporter les laborieux exercices et résister à la rude gymnastique de l'érudition.

Parmi nos médecins français, un seul est entré résolûment dans la carrière ouverte par M. Littré, et s'y est distingué à son tour par des services essentiels rendus à l'antiquité médicale. L'histoire de la médecine doit déjà beaucoup et devra encore plus un jour au zèle infatigable de M. le docteur Ch. Daremberg, dont les explorations heureuses dans les principales bibliothèques de l'Europe ont amené tant de découvertes. Admirateur des vieilles gloires de l'art médical, il a contribué à rendre accessibles au public des médecins Hippocrate et Galien, dont les noms sont plus populaires que les écrits, et il a eu cette bonne fortune d'associer à ses travaux un médecin hollandais, le docteur Bussemaker, philologue expert et habile helléniste. Les œuvres d'Oribase, fruit de leur collaboration, se recommandent par les qualités solides que l'on devait attendre des deux savants éditeurs: texte correct, variantes choisies avec discernement, interprétation fidèle, parfois jusqu'à l'excès, notes abondantes et instructives.

On le voit, l'érudition médicale est encore représentée en France, mais tous ses représentants ne sont pas Français; cette circonstance est trop significative pour qu'il soit nécessaire de la commenter. M. Littré lui-même, le vrai fondateur de la critique historique en médecine, a senti combien la France, si riche en tous genres, était pauvre de ce côté. Voulant que toutes les parties de son œuvre fussent consciencieusement élaborées, il a, par un scrupule qui l'honore, confié la révision et la traduction d'un traité spécial de la collection hippocratique à un spécialiste allemand, le docteur J. Sichel, homme rare parmi les médecins; car, outre ses connaissances profondes en ophthalmologie, qui lui assurent la prééminence dans sa spécialité, il sait et sait bien tout ce que doit connaître un homme de l'art, et son savoir est encore rehaussé par le culte fervent qu'il rend aux belles-lettres. Il est beau et véritablement méritoire de

dérober quelques moments à une vie de praticien très-active, pour les consacrer à l'étude. C'est chose si rare, parmi nos célébrités médicales, que le fait mérite d'être signalé. Ceux qui seraient curieux de juger d'après un petit échantillon des conditions qu'exige en médecine un travail d'érudition et de critique consulteront avec intérêt et liront avec fruit l'opuscule grec intitulé, *De la Vision*, revisé, publié et traduit par le docteur J. Sichel, avec un savoir et une sagacité qui se retrouvent dans l'argument, où l'on voit que le célèbre médecin oculiste n'a rien de commun avec la tourbe des spécialistes. Cet opuscule est extrait du tome neuvième des *Œuvres d'Hippocrate*. Ce dernier tome complétera la grande publication de M. Littré.

Plus de vingt ans se sont écoulés depuis le premier volume : c'est un espace considérable dans la vie de l'homme; mais il en est ainsi de tous les monuments durables, ils s'élèvent lentement.

L'érudition hollandaise, impatiente de ces retards, n'a pas attendu le couronnement de l'œuvre pour commencer à son tour un autre monument, différent du premier par le plan et par l'exécution.

Le docteur François-Zacharie Ermerins, connu par des travaux de philologie, a publié l'année dernière, sous les auspices de l'académie d'Amsterdam, le premier volume d'une grande et belle édition d'Hippocrate. Au point de vue typographique, ce magnifique volume, sorti des presses d'Utrecht, n'est en rien inférieur aux productions les plus achevées de l'imprimerie hollandaise; il va de pair avec la grande édition d'Arétée que l'on doit au même savant.

L'éditeur d'Arétée, trop aventureux parfois, s'était avancé bien au delà des limites de la prudence; l'éditeur d'Hippocrate, hardi jusqu'à la témérité, a rompu le frein et s'est donné toute licence. Mécontent du texte reçu, il l'a refait à sa guise avec une liberté que les érudits ne connaissent guère. M. le docteur Ermerins travaille de fantaisie, comme les peintres de grande imagination. Il me paraît trop ingénieux pour serrer de près la vérité; toute sa sagacité est dépensée en conjectures, et des conjectures aux paradoxes la distance est petite; aussi l'a-t-il franchie bien souvent : avec quel profit pour l'érudition, je le laisse à décider aux juges compétents. Quoique ses prolégomènes ne soient pas courts (134 pages grand in-4°), ils sont fort savants, et je les ai lus avec intérêt, de même que sa préface. Mais je doute fort, quels que soient le talent et le savoir de M. le docteur Ermerins, que sa préface et ses prolégomènes puissent ranger de son côté les lecteurs qui ont des principes et des règles en critique, et particulièrement les

esprits prudents qui admirent, sans les imiter, les témérités de l'école hollandaise. Ce que les romantiques ont tenté en littérature, les disciples de cette école, non moins hardis, le tentent aujourd'hui en érudition : ils refont les anciens textes, corrigent les vieux auteurs et les redressent parfois fort durement. Tel de ces érudits, mécontent de Galien et de sa manière, déclare net que Galien ne savait pas le grec; je ne cite que cet exemple pour ne point sortir de l'érudition médicale. Le moyen d'avoir raison avec des gens qui en remontrent à leurs maîtres, et qui possèdent mieux la langue grecque que les écrivains grecs eux-mêmes!

Le docteur Ermerins ne va pas jusque-là; mais sa préface, modeste d'allures, n'annonce pas de petites prétentions ni une médiocre confiance; on y trouve, en effet, une censure très-vive et plus que sévère des travaux des précédents éditeurs d'Hippocrate. Dans le fait, la nouvelle édition hollandaise est une critique perpétuelle des autres éditions, et particulièrement des plus récentes. Foës, dont les savantes investigations surpassent tout ce qui a été fait avant et depuis, jusqu'à M. Littré, n'est pas plus ménagé que ce dernier; en revanche, le docteur Ermerins reconnaît la bonne foi des deux éditeurs qui ont le mieux mérité d'Hippocrate, et il va jusqu'à dire que le plus moderne des deux, supérieur à l'autre en bien des points, ne lui cède en rien quant à l'amour de la vérité, qu'il poursuit, dit-il, constamment, et qu'il met avant toutes choses. Pour lui, qui tend au même but, il y va par un autre chemin, l'arbitraire lui servant de guide.

En bonne critique, il n'est permis en aucune façon d'introduire dans un ancien texte des changements non autorisés par les manuscrits. Or, M. Ermerins n'a point travaillé sur des manuscrits (ceux qu'il a pu consulter étant insignifiants), il a profité des matériaux amassés par ses prédécesseurs et notamment du choix abondant de leçons et de variantes fournies par M. Littré. Travaillant sur ces éléments, il s'est efforcé, dit-il, de donner un texte plus correct; éclectique dans le choix des matériaux, ses procédés de révision annoncent un systématique singulièrement hardi : il a changé, corrigé, retranché, élagué, transformé, réformé et déformé à son gré, suivant son bon plaisir, ne manquant jamais de raisons pour autoriser ses caprices. On sent qu'une pareille méthode peut mener loin et qu'elle ne saurait être généralement approuvée. M. Ermerins ne l'ignore pas; mais il prétend que toutes les objections qu'on lui a faites à ce sujet n'ont pu le décider à changer de méthode. Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver

dans son édition quantité de passages déclarés inintelligibles, ou mutilés ou interpolés. Tout en accommodant la version latine de Foës au texte qu'il a constitué à sa manière, l'éditeur hollandais a laissé bien des passages non traduits, comme pour se moquer de la simplicité de ses devanciers, qui ont bonnement rendu tout ce qu'ils croyaient entendre. A tout ce qui a été dit de l'édition du docteur Ermerins, il est bon d'ajouter qu'on n'y rencontre pas une note médicale, défaut capital dans un livre de médecine, et surtout de notre temps, où il n'est pas probable qu'on puisse ramener le public médical à l'étude des anciens monuments de l'art, en lui offrant des travaux purement philologiques. Je regrette infiniment qu'une publication aussi considérable n'ait pu me fournir que des secours bien minimes pour l'élaboration de cette étude sur Hippocrate. Aux difficultés sans nombre qui naissent du sujet, il serait maladroit d'ajouter les témérités inutiles de l'érudition hollandaise. Nos guides sont en France; c'est à la critique française que nous devons de connaître la période la plus féconde et la plus brillante de l'ancienne médecine. Dans le récit de la vie d'Hippocrate, dans l'examen des écrits qui portent son nom, dans l'exposition de ses doctrines, on ne peut que suivre M. Littré et ses rares imitateurs.

I

L'admiration, qui perpétue les grands souvenirs, en altère trop souvent la vérité; les faits et les personnages historiques se transforment insensiblement sous l'influence d'une tradition lointaine, et telles sont parfois les transformations subies, qu'il est malaisé de distinguer à la distance de plusieurs siècles la réalité de la fable. En autres termes, quand il s'agit des choses et des hommes de l'antiquité, il n'est pas rare de voir confondues l'histoire et la légende. L'imagination et l'amour du merveilleux ont produit à l'envi mille récits mensongers qui font le désespoir de la critique. La Grèce menteuse est le pays des merveilles, la terre classique du surnaturel; elle abonde en poétiques fictions, et son génie se plaît à introduire partout l'élément mythologique. Elle dit le divin Platon et appelle Hippocrate le divin vieillard. Bienfaiteurs et grands hommes reçoivent des honneurs extraordinaires, et le culte de leur mémoire devient insensiblement une religion. C'est ainsi que le plus illustre des médecins s'élève jusqu'au rang, ou peu s'en faut, des divinités tutélaires de la médecine: il opère des prodiges, il fait des miracles; son nom devient une vertu, un remède

salutaire, le synonyme de l'art dans ce qu'il a de plus parfait, et la vénération qu'il inspire se perpétue à travers les siècles. Les modernes, si sceptiques, ont longtemps respecté cette consécration ou cette apothéose; les plus hardis n'ont osé protester que timidement et fort tard. Quand le fougueux Paracelse inaugura la réforme médicale par un coup d'éclat, il brûla publiquement à Bâle Galien et Avicenne, comme Luther avait dix ans auparavant brûlé à Wittenberg les bulles du pape et les décrétales; mais il s'inclina devant Hippocrate, et cette déférence prouve combien était puissante sur les plus indépendants l'influence de l'antique tradition. La personne et les écrits de celui qu'on appelait le père de la médecine étaient également sacrés. Le doute, qui précède la discussion, ne s'était pas encore élevé sur l'authenticité des œuvres hippocratiques, non plus que sur la véracité des biographes. Quel crédit méritent ces derniers, on en jugera tout à l'heure d'après leur propre témoignage. Ils sont trois, dont un seul est digne de quelque attention; c'est l'auteur anonyme de la *Vie selon Soranus*, pillé ou copié par le lexicographe Suidas et par le grammairien Tzetzès. Sachons d'abord quel est le récit du biographe anonyme, et analysons au lieu de traduire.

Hippocrate naquit à Cos; il était fils d'Héraclite et de Phénarète (suivant une autre version, de Praxithée, fille de Phénarète); par son père il descendait d'Hercule, et par sa mère d'Esculape. Il eut pour maîtres, son père d'abord, puis Hérodicus ou Prodicus, et de plus, suivant d'autres autorités, Gorgias de Léontium, le rhéteur, et Démocrite d'Abdère, le philosophe. Il florissait à l'époque de la guerre du Péloponèse, étant né la première année de la quatre-vingtième olympiade (460 avant l'ère chrétienne), à ce que rapporte Histomaque, dans le livre premier de son ouvrage sur la secte hippocratique, et, d'après Soranus de Cos, sous le règne d'Abriadès, le 26 du mois agrianus, jour consacré par les habitants de l'île à sacrifier en l'honneur d'Hippocrate. Son éducation embrassa la médecine et le cercle entier des connaissances; quand elle fut achevée, il quitta sa patrie, après la mort de ses parents, « à cause, dit malignement Andréas, qu'il avait incendié les archives de Cnide. » Son dessein était, suivant d'autres, de perfectionner son instruction médicale par la variété des observations que peut faire aisément celui qui se transporte en des endroits divers. Le vrai motif de ce voyage était donc le désir qu'avait Hippocrate d'étendre le champ de ses études et de multiplier à son profit les ressources de l'expérience, conditions essen-

tielles pour arriver à l'excellence dans la pratique. Soranus de Cos prétend qu'Hippocrate reçut en un songe (les songes aussi viennent de Jupiter, dit Homère) l'ordre d'aller habiter la Thessalie, et qu'il obéit à cet ordre. Ses cures merveilleuses retentirent bientôt dans toute la Grèce. Mandé par un décret public auprès de Perdiccas, roi de Macédoine, en proie, croyait-on, à une maladie consomptive, il arriva en compagnie d'Euryphon, médecin de Cnide, et déclara que la cause du mal était une affection morale. Le prince macédonien aimait passionnément une concubine de son père Alexandre, le feu roi, ayant nom Phila, dont la présence produisait sur lui de violentes impressions. Elles n'échappèrent point à Hippocrate, qui s'employa si heureusement auprès de la courtisane, que Perdiccas ne tarda point à guérir par l'application d'un si doux remède.

De Macédoine, Hippocrate se rendit à Abdère, sur l'invitation des Abdéritains, pour rendre la raison à Démocrite qu'on croyait fou. Pendant que la médecine s'occupait à traiter la philosophie, la peste éclata soudainement en Illyrie, en Pœonie, chez d'autres peuples barbares, dont les rois s'empressèrent d'envoyer des ambassadeurs à Hippocrate, pour réclamer les secours de son art. Hippocrate reçut l'ambassade, demanda quels vents soufflaient habituellement dans le pays, et, sans autre information, il congédia les députés comme ils étaient venus. Puis, raisonnant sur le rapport qu'ils lui avaient fait, il prévit que le fléau envahirait l'Attique, l'annonça ouvertement aux villes de la Grèce afin qu'elles prissent les précautions nécessaires, et à ses disciples afin qu'ils fussent prêts à remplir leur devoir. Cependant sa réputation grandissait, elle s'étendit jusqu'en Perse; le grand roi Artaxercès voulut l'attirer à sa cour, et donna ordre à Hystanès, satrape de l'Hellespont, de lui offrir de sa part des présents considérables. Mais Hippocrate, philhellène avant tout, tenait trop à son pays et à sa dignité pour accepter de telles offres; il refusa avec désintéressement. Les Athéniens allaient porter la guerre à Cos; Hippocrate réclama des secours aux Thessaliens, et la guerre fut détournée. Les gens de Cos, reconnaissants d'un tel service, le comblèrent d'honneurs et de bienfaits. Il n'obtint pas de moindres distinctions de la part des Thessaliens, des Argiens et des Athéniens Ces derniers l'initièrent par un décret solennel aux mystères sacré d'Éleusis, hommage que nul étranger n'avait obtenu depuis He cule; ils lui conférèrent le droit de cité, et décrétèrent en outre q serait nourri aux frais de la ville dans le Prytanée, et ses des

dants après lui. Hippocrate, après la formalité consacrée du serment, enseignait libéralement son art à ceux qui avaient le désir de l'apprendre et les dispositions nécessaires. Il mourut à Larisse, vers le même temps, dit-on, où mourut Démocrite; il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans, selon les uns, de quatre-vingt-cinq, suivant les autres; il y en a qui poussent sa carrière jusqu'à cent quatre et même jusqu'à cent neuf ans. Il fut enterré entre Gyrton et Larisse; on montre encore son tombeau, où l'on vit pendant longtemps un essaim d'abeilles, dont le miel, apprécié des nourrices, guérissait les aphthes des enfants : la guérison était certaine, si on employait le remède auprès du tombeau. Dans la plupart des images qui le représentent, Hippocrate a la tête couverte, circonstance qu'on a diversement expliquée, tantôt comme un signe de noblesse (Ulysse est coiffé de même), tantôt comme un moyen de cacher la calvitie. On a prétendu aussi qu'il avait la tête faible et qu'il la couvrait à cause de cela, ou encore pour préserver la partie la plus noble, le siége de la raison. D'autres supposent que cette coiffure dénote un homme qui aime les voyages, ou bien qu'elle fait allusion à l'obscurité de ses écrits. Il en est aussi qui soutiennent que c'est comme un avertissement des précautions qu'on doit prendre, même en santé, pour se préserver des influences nuisibles. Il en est enfin qui pensent que pour avoir les mouvements plus libres dans les opérations de chirurgie, il avait l'habitude de ramasser les plis de son manteau sur sa tête.

Hippocrate faisait profession de mépriser l'argent, il était de mœurs irréprochables et grand philhellène. Aussi se consacra-t-il tout entier à ses compatriotes; par ses soins assidus, des villes entières furent délivrées de la peste, comme il a été dit : de là les honneurs éclatants que lui rendirent non-seulement les habitants de Cos, mais encore ceux d'Argos et d'Athènes. A sa mort, il laissa deux fils, Thessalus et Dracon, et des disciples sans nombre, parmi lesquels ses fils furent les premiers en réputation.

Tel est en substance le récit du biographe anonyme, qui cite à l'appui de sa narration des auteurs dont les écrits sont perdus : Eratosthène, Phérécyde, Apollodore, Arius de Tarse, Andréas de Caryste et Soranus de Cos, sans compter les autorités sans nom. Sauf quelques suppressions et des variantes plus ou moins légères, Suidas et Jean Tzetzès répètent ce qu'on vient de lire. Le premier était un misérable compilateur, absolument dépourvu de sens critique; quant au second, pédant grammairien et détestable versificateur,

il compilait fastidieusement les faits de l'histoire et les fables de la mythologie, sans discrétion, sans jugement, prenant de toutes mains, et affectant une grande érudition. On sait à quoi s'en tenir sur son savoir prétendu, depuis que l'illustre Heyne a démontré qu'il ne connaissait lui-même les auteurs qu'il allègue, que par les citations ou les extraits que lui offraient les abréviateurs, les commentateurs et les lexicographes.

Mon dessein n'est point de comparer les trois vies pour en faire ressortir les différences; il me suffira de remarquer que le récit de Tzetzès diffère en deux points essentiels de celui de l'auteur anonyme. Celui-ci raconte, d'après Andréas de Caryste, qu'Hippocrate mit le feu aux archives de Cnide; il allègue deux fois l'autorité de Soranus de Cos, qui avait, dit-il, exploré les archives de l'île de ce nom, où il était né, et qui en avait retiré des documents concernant Hippocrate. Le compilateur du Bas-Empire raconte aussi la fuite d'Hippocrate; mais il prétend que la cause de cette fuite fut l'incendie de la bibliothèque de Cos, où l'on conservait les anciens livres de médecine. « Hippocrate, dit-il, brûla ces livres et la bibliothèque; » délit énorme, si l'on considère que l'auteur de l'incendie n'était autre que le bibliothécaire lui-même. Comment concilier les deux versions, celle de l'anonyme et celle de Tzetzès? La difficulté n'est pas petite, d'autant que Tzetzès déclare très-expressément qu'il a pris pour guide Soranus d'Éphèse, tandis que l'anonyme allègue l'autorité de Soranus de Cos, à deux reprises, circonstance qui explique le titre qu'on a donné à son récit : *la Vie selon Soranus*.

Le fait est qu'il y a eu plusieurs médecins dans l'antiquité du nom de Soranus, et quand on les distinguerait sûrement, ce qui ne paraît guère possible, quand on rendrait à chacun d'eux ce qui lui appartient, il resterait encore une difficulté insurmontable. Si les archives de Cos ont été brûlées par Hippocrate, ainsi que Tzetzès l'affirme, sur l'autorité de Soranus d'Éphèse, comment Soranus de Cos aurait-il pu les explorer? Ou bien faut-il distinguer la bibliothèque médicale des archives? On n'en sait rien, et l'on a d'un autre côté bien de la peine à comprendre pourquoi Hippocrate aurait été réduit à quitter l'île de Cos, sa patrie, pour avoir incendié les archives de Cnide, ville rivale, d'après le dire d'Andréas de Caryste. Il y a là un grand problème fort intéressant à résoudre pour ceux qui en ont le loisir. Quant à moi, j'estime que l'examen de ces rapsodies ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête. Ce que j'en ait dit en passant ne tend qu'à

faire ressortir l'ineptie et les contradictions de ces ridicules faiseurs de contes, dont les fabuleux récits, que la critique devait réduire à néant, ont exercé jusqu'à ces derniers temps et tout récemment encore une déplorable influence sur les décisions de la critique elle-même. On en jugera quand nous rechercherons à quelles sources d'instruction médicale a puisé Hippocrate; si les anciennes écoles de médecine furent véritablement redevables aux temples d'Apollon et d'Esculape, et quelles étaient précisément les attributions des corporations, des familles et des individus qui portaient, prenaient ou recevaient le nom d'Asclépiades. Cette recherche peut soulever bien des questions encore neuves ou non encore résolues.

Pour revenir à la narration de l'anonyme, quelques particularités y sont contenues qui appellent l'attention du lecteur; leur appréciation ne sera point inutile pour entendre mieux ce qui va suivre. Hippocrate, d'après son biographe, refusa les présents du roi de Perse qui voulait l'attirer à sa cour, il se rendit à Abdère pour traiter la folie de Démocrite, délivra la Grèce de la peste, détourna la guerre de son île natale, et reçut enfin des Athéniens toute sorte d'honneurs et de priviléges extraordinaires. Voilà cinq circonstances très-brièvement indiquées dans sa biographie, sur lesquelles des détails plus amples nous sont fournis par des documents et des pièces, qu'il convient d'énumérer et d'apprécier mûrement. La discussion du faux peut utilement servir à la découverte du vrai.

Parlant des offres d'Artaxercès et de la façon dont elles furent rejetées, le biographe cite à l'appui de son dire, ou du moins il allègue et rappelle une lettre écrite en cette circonstance, soit à Hippocrate, soit par Hippocrate, car le texte n'est pas bien clair en cet endroit. La difficulté qui naît de ce doute est du reste insignifiante, car nous possédons à ce sujet une correspondance suivie, et qui par l'abondance comme par la précision des indices ne laisse rien à désirer.

Et d'abord, c'est le grand roi lui-même écrivant à un certain Pœtus pour lui annoncer que la peste décime ses troupes, non sans lui demander conseil avec force pointes et antithèses qui sentent de bien loin leur rhéteur. Pœtus s'empresse de répondre sentencieusement au roi des rois qu'il n'est point de remède contre la peste, et que néanmoins Hippocrate la combat avec succès, Hippocrate issu des dieux, père de la santé, vainqueur des maladies, doué excellemment, illustre et honoré dans toute la Grèce, plus près, en un mot, des

dieux que des hommes. C'est lui qu'il faut appeler à tout prix, opposer au fléau terrible, lui le sauveur, lui le prince de la science divine. Aussitôt Artaxercès ordonne par écrit à Hystanès, satrape de l'Hellespont, de n'épargner ni présents ni promesses pour engager Hippocrate au service du grand roi. Hystanès échoue dans sa mission, et ne tarde point à en instruire son maître. Celui-ci, plein de colère, expédie en toute hâte un courrier aux habitants de Cos, les sommant de livrer sans délai leur compatriote Hippocrate, s'ils veulent échapper à un châtiment exemplaire. Ses menaces sont terribles; il ne s'agit de rien moins que de les anéantir eux et leur île. Les habitants de Cos, nullement effrayés, répondent aux messagers persans qu'ils mourront plutôt que de livrer Hippocrate, et que leur conduite sera toujours digne d'Hercule et d'Esculape; ils comptent, du reste, sur la protection des dieux. Certes, une telle conduite est digne d'éloges; il est permis néanmoins d'excuser le courroux du grand roi, car à son mandataire Hystanès, qui lui avait adressé une lettre très-convenable, Hippocrate répond par une missive arrogante, insolente même. La voici : « Hippocrate, médecin, à Hystanès, gouverneur de l'Hellespont, joie.— A l'épître que tu m'adresses de la part, dis-tu, du grand roi, réponds au grand roi ce que je vais dire, en toute diligence : le vivre, et le couvert, et l'habillement et toutes les choses nécessaires à la vie, je les ai ici en abondance. Quant aux trésors des Perses, il ne m'est point permis d'en user, ni de guérir les maladies des barbares, qui sont les ennemis des Grecs. Porte-toi bien. » On a beaucoup loué cet acte de désintéressement, célébré à l'envi par les écrivains et par les artistes. S'il faut en dire mon sentiment, il me semble que, dans cette pièce, il n'y a qu'une chose qui soit louable et vraiment digne d'un médecin, c'est le dernier mot exprimant un souhait de santé. Qu'Hippocrate ait tenu la conduite que fait paraître la correspondance, il n'en faut pás douter, car une dernière lettre prouve qu'il en était même très-fier : « Le roi des Perses, écrit-il laconiquement à Démétrius, m'a fait mander, ignorant que la considération de la sagesse est pour moi bien plus puissante que l'or. »

Le même désintéressement éclate dans le traitement de la folie de Démocrite. Ici encore grande abondance de pièces, si nombreuses et si bien enchaînées, que leur suite forme toute une histoire, tout un roman pour dire mieux. Le sénat et le peuple d'Abdère font savoir à Hippocrate que Démocrite a perdu la tête, qu'ils en sont désolés, et qu'ils l'attendent avec toutes les ressources dont son art dispose, pour

rendre la raison au malade et la joie à toute la ville. L'épître est fort longue et fort prétentieuse. Hippocrate répond à son tour par une dissertation : il ira à Abdère sans honoraires; car, dit-il, « un art libéral doit être libéralement exercé, et si j'avais désiré m'enrichir, le roi de Perse m'offrait ses trésors, dont je n'ai point voulu, refusant de délivrer d'une maladie maligne un pays ennemi de la Grèce. » Et tout en réitérant la promesse de se rendre à leurs désirs, il fait sentir aux Abdérites que leur compatriote n'est peut-être pas aussi fou qu'ils le croient. En même temps, il adresse une autre épître à l'Abdérite Philopœmen, qui doit l'héberger, et pour montrer apparemment à son hôte un échantillon de son savoir, il énumère les causes et décrit les symptômes de la folie mélancolique, dont il suppose que Démocrite est atteint, sans penser toutefois qu'il soit réellement fou. Les doutes qu'il pourrait conserver à cet égard sont entièrement dissipés par un songe, dans lequel Esculape en personne, accompagné de deux personnages allégoriques, la Vérité et l'Opinion, lui révèle assez clairement que l'opinion qu'ont les Abdérites sur l'état mental de Démocrite est fausse, tandis que le philosophe a de son côté la vérité, à laquelle il a consacré tant de veilles. L'interprétation n'est point invraisemblable, car, dit Hippocrate, la médecine et la divination sont proches parentes, étant l'une et l'autre filles d'Apollon, qui prédit les maladies présentes et futures, qui guérit les malades et préserve les hommes en santé. Le songe et son interprétation sont exposés dans une nouvelle lettre à Philopœmen.

Tout en préparant son départ pour Abdère, Hippocrate écrit à Denys d'Halicarnasse, un médecin probablement, de se rendre le plus tôt possible à Cos, pour le suppléer durant son absence, non sans lui recommander de veiller en même temps sur la conduite de sa femme; « car, dit-il, une femme a toujours besoin d'un guide sage : » prières et recommandations sont entremêlées de beaucoup de sentences. Vient ensuite une autre lettre à Damagète de Rhodes, qui est prié d'expédier au plus vite un vaisseau ayant nom *le Soleil*, très-propre à faire le trajet de Cos à Abdère.—« Faites-le partir, lui dit-on, et qu'il soit, s'il est possible, pourvu, non pas de rames, mais d'ailes agiles, car il y a urgence. »—Et là-dessus, nouvelle description de la folie de Démocrite, et communication prématurée du plan curatif. L'épître n'est pas courte; aussi lit-on à la fin : « Le temps d'écrire tout cela retarde d'autant le départ du navire. » Enfin Hippocrate part, il arrive, et il raconte dans une très-longue lettre à Damagète

son débarquement à Abdère, la réception qui lui a été faite, l'entrevue, puis la conversation qu'il a eue avec Démocrite. Cette pièce est fort curieuse, et quoique toute remplie de choses incroyables, elle plaît par la grâce de la narration. On souhaiterait seulement qu'elle fût placée après une lettre adressée à Cratevas, fameux *rhizotome* (herboriste), qu'Hippocrate supplie de lui expédier en grande hâte toute sorte de plantes salutaires, comme s'il s'agissait d'aller porter secours à une grande multitude. Il y a de tout dans cette pièce, de la médecine, de la morale et quantité d'impertinences.

Ce n'est pas tout encore; Démocrite se croit obligé d'écrire à Hippocrate, pour lui raconter sommairement tout ce qui s'est passé entre eux, comme si Hippocrate avait eu besoin d'être instruit de ce qu'il devait si bien savoir : le philosophe donne au médecin des instructions et des conseils sur le traitement des maladies et l'emploi des remèdes. On pense bien que la missive ne resta point sans réponse. Hippocrate se plaint des inconvénients qui sont attachés à sa profession; il déplore les préjugés de la foule et les difficultés de l'art; il s'excuse d'avoir accédé à la prière des Abdérites et d'avoir pu laisser soupçonner qu'il avait cru à la folie de Démocrite, et finalement il lui envoie un livre de sa composition sur l'usage de l'ellébore, en échange d'un traité de la folie qu'il en avait reçu, non sans l'engager à continuer la correspondance, et à la rendre même plus active.

Fort heureusement la correspondance ne va pas plus loin, et s'il y a eu des lettres perdues, on ne saurait en vérité les regretter beaucoup : celles qui restent nous laissent amplement instruits, et l'on a dû remarquer qu'Hippocrate, jaloux de faire savoir à ses amis l'insigne honneur que lui avait fait le peuple d'Abdère en le choisissant pour remplir une mission délicate, s'y montre trés-expansif et furieusement prolixe.

Quelle que soit l'habileté des faussaires, ils ne réussissent que bien rarement à donner à leurs inventions les couleurs de la vraisemblance : ils altèrent le plus souvent le caractère des personnages qu'ils mettent en scène.

La même observation peut s'appliquer au discours que prononce Hippocrate au pied de l'autel de Minerve, la tête ceinte de branches d'olivier, pour implorer en suppliant le secours des Thessaliens. Il est là avec tous les membres de sa famille, débitant avec beaucoup de gravité des sentences usées et quelques lieux communs, non sans se recommander peu modestement, en rappelant les services qu'il a

rendus et la grande réputation qu'il a acquise. Rien ne manque dans cette pièce : exorde par insinuation, exposition convenable, narration rapide, péroraison pressante, tout annonce un orateur habitué à suivre docilement les préceptes de la rhétorique, scrupuleux dans l'application des règles, habile surtout à se concilier la faveur de son auditoire, tout en se faisant valoir adroitement. Tant d'éloquence devait forcément détourner de l'île de Cos l'expédition dont la menaçaient les Athéniens. Notons que ces derniers, en reconnaissance des services rendus par Hippocrate, l'avaient récompensé magnifiquement et honoré d'éclatantes distinctions. Quand le biographe ne nous l'aurait point appris, nous le saurions bien positivement par le décret que fit en cette occasion le peuple d'Athènes : ce décret nous est arrivé à la suite du discours prononcé devant les Thessaliens auprès de l'autel de Minerve. Sachons ce que contient cette pièce légale, sinon légalisée.

Hippocrate est dévoué à la Grèce, et son dévouement s'est signalé par d'inestimables bienfaits. Quand vint la peste du pays des barbares, il envoya ses disciples partout où menaçait le fléau, prodiguant les remèdes et les instructions salutaires, et répandant ses écrits de médecine, afin de répandre son art et d'augmenter le nombre des médecins. Il dédaigna les offres brillantes et les riches présents du grand roi, l'ennemi des Grecs, rare exemple de désintéressement et de patriotisme. Pour toutes ces causes, le peuple athénien, fidèle aux intérêts de la Grèce, et jaloux de proportionner la récompense au mérite, décide qu'Hippocrate sera publiquement initié aux sacrés mystères, qu'il recevra une couronne du poids de mille pièces d'or aux grandes fêtes de Minerve, son nom étant proclamé par le héraut au milieu des jeux gymniques, et que les enfants de Cos, en leur qualité de compatriotes d'un si grand homme, seront, comme les enfants d'Athènes, admis aux exercices des adolescents. En outre, le droit de cité est accordé à Hippocrate, et le vivre lui est assuré dans le Prytanée.

Comment concilier le décret et le discours aux Thessaliens ? Entre les deux, la contradiction est manifeste, à moins qu'on ne veuille arguer de la légèreté proverbiale des Athéniens pour expliquer leur inexplicable conduite à l'égard des habitants de Cos, qu'ils menacent de la guerre après les avoir comblés de faveurs. Il y avait là matière à une tirade déclamatoire contre l'inconstance populaire, et je m'étonne que ce sujet n'ait pas tenté l'éloquence d'Hippocrate; nous

aurions un document de plus, et qui ne serait point du tout déplacé parmi ceux que nous possédons.

Comme dédommagement, nous pouvons lire et admirer au besoin un long discours, disons mieux, une véritable oraison, prononcée en présence du peuple athénien par Thessalus, fils d'Hippocrate, pièce essentielle et d'une valeur non petite, car elle suppose le discours adressé aux Thessaliens et confirme l'authenticité du décret des Athéniens. Analysons brièvement ce morceau de rhétorique. L'orateur commence par décliner son nom, son pays et sa race, et quoiqu'il prétende qu'il est généralement connu, il n'oublie aucune des particularités qui peuvent servir à le faire connaître. Il vient de la part de son père traiter quatre points d'une haute importance, ou plutôt rappeler quatre bienfaits qui doivent lui servir d'arguments. Et d'abord de lointains souvenirs sont évoqués qui attestent les services rendus par les Asclépiades aux Amphictyons, en des circonstances difficiles pour les nations helléniques. Je ne m'arrêterai point à discuter cette partie d'un récit où quelques traces de faits historiques se découvrent à peine sous la fable, et je ne discuterai pas davantage la question de savoir quelle fut précisément la conduite des habitants de Cos, lors de la grande invasion des Perses. Thessalus prétend qu'elle fut exemplaire : ses compatriotes restèrent malgré tout fidèles à la Grèce; ils exposèrent bravement leur vie et leurs biens, et après des souffrances inouïes, ils furent délivrés par miracle, grâce à la protection des dieux. Les gouverneurs de l'île de Cos étaient en ce temps-là Cadmus et Hippolochus, un Héraclide et un Asclépiade, c'est-à-dire deux ancêtres d'Hippocrate.

Ce dernier, digne descendant de ces hommes incomparables, a fait encore beaucoup plus qu'eux. Averti par les rois barbares que la peste allait envahir l'Illyrie et la Péonie, il refusa de se rendre à l'appel qu'ils lui avaient fait par leurs ambassadeurs; et aussitôt il donna par écrit aux Thessaliens les instructions nécessaires pour se préserver du fléau, tandis qu'il expédiait son fils Thessalus (l'orateur lui-même) en Macédoine, puis à Athènes, et son fils Dracon dans l'Hellespont, avec des instructions semblables à celles qu'il avait déjà répandues. Polybe, son gendre, et ses autres disciples allèrent chacun en divers endroits. Après quoi, il quitta lui-même la Thessalie, pour aller porter secours aux Doriens, aux Phocéens, non sans s'être arrêté à Delphes afin d'invoquer le dieu en faveur des Grecs, avant de passer en Béotie et de là en Attique, et ensuite à Athènes, où il

prodigua les conseils salutaires. « Je pense, dit l'orateur, que la plupart d'entre vous savent si je dis vrai, car il n'y a guère que neuf ans que je passai par ici quand je fus envoyé au secours des habitants du Péloponèse. »

A tant de services, digne récompense; si la Grèce se montra reconnaissante et généreuse envers ses bienfaiteurs, Athènes par-dessus toutes les autres villes. Hippocrate reçut publiquement les honneurs d'une couronne, et il fut avec son fils initié aux grands mystères de Cérès et de Proserpine.

Enfin, et c'est le dernier bienfait ou le dernier point, lors de l'expédition d'Alcibiade en Sicile, Thessalus, conformément à la volonté de son père, fut attaché à l'armée en qualité de médecin, à la condition expresse que ses services seraient gratuits. Long développement à ce sujet : dévouement sans bornes, désintéressement complet, mépris du danger, et en retour une couronne d'or, des louanges infinies et finalement un beau mariage; « car il fallait, dit l'orateur, donner des successeurs à notre art et perpétuer notre race, » deux bonnes raisons au lieu d'une.

Ici finit l'exposition; le reste du discours est consacré au résumé et à la péroraison : l'orateur invoque tour à tour la morale et la politique, parle de l'inconstance de la fortune, de la fragilité des choses humaines, de tout ce qui peut, en un mot, dissuader les Athéniens de porter la guerre dans l'île de Cos. Que s'ils persévèrent dans leurs desseins hostiles, Cos implorera et obtiendra sans doute les secours des rois de Thessalie, d'Argos, de Lacédémone, de Macédoine, bref de tous les Héraclides et de tous les gens de bien, « s'il en est encore sur terre. » Mais à cette menace faite en passant succède aussitôt la prière, et la paix est demandée au nom des dieux et des héros, en considération de l'antique hospitalité qui lie les deux villes et des sentiments de bienveillance qui doivent unir tous les hommes. Arrivé à la fin d'une si longue harangue, l'orateur s'excuse de son inhabileté dans l'art de bien dire, quoique tout ce qu'il ait dit et la manière dont il l'a dit dénote une expérience non médiocre de la parole. « Je m'arrête, dit-il vers la fin, car mes facultés oratoires sont petites, à cause de la direction spéciale de mes études. »

Les faits ne manquent point dans le discours de Thessalus, et le ton de gravité qui règne d'un bout à l'autre semble d'abord donner quelque poids à tant de particularités si bien circonstanciées, qu'on les prendrait aisément pour des documents historiques. On s'y est

trompé durant des siècles. Mais quand on examine de près cette pièce, quand on consulte l'histoire et la chronologie, on n'aperçoit dans cet ensemble, si bien ordonné en apparence, que fiction et incohérence.

Laissant de côté les récits évidemment fabuleux des temps héroïques qui figurent dans la première partie, ainsi que ce qui concerne la conduite politique des habitants de Cos, lors de l'invasion des Perses en Europe, je prie le lecteur de vouloir bien s'arrêter avec moi à la considération des deux derniers points.

Cette grande peste qui aurait menacé ou ravagé la Grèce, on ne sait au juste, cette peste dont il est parlé si souvent, n'est à mon sens qu'une invention commode pour donner à Hippocrate un rôle presque divin, car on le représente comme un homme doué d'un pouvoir surhumain, capable de commander en maître à un fléau qui ne connaît point d'obstacles et que rien ne saurait maîtriser. Et d'où venait cette peste? Des pays des barbares voisins de l'Illyrie et de la Péonie, c'est-à-dire du nord. Or, de tout cela, l'histoire ni la tradition ne disent rien. Ce que l'on sait d'une manière positive, c'est qu'une épidémie pestilentielle éclata dans Athènes vers le commencement de la seconde année de la guerre du Péloponèse. On connaît les beaux vers de Lucrèce [1] :

Hæc ratio quondam morborum, et mortifer æstus
Finibu' Cecropiis funestos reddidit agros,
Vastavitque vias, exhausit civibus urbem :
Nam penitus veniens *Ægypti* e finibus ortus,
Aëra permensus multum camposque natantes,
Incubuit tandem populo Pandionis; omnes
Inde catervatim morbo mortique dabantur.

Le grand poëte est précis, et il n'a fait que suivre le récit du grand historien, de Thucydide témoin oculaire, qui narre simplement ce qu'il savait par expérience de ce fléau redoutable, dont lui-même avait ressenti les atteintes. Les sombres beautés de son tableau sont présentes à toutes les mémoires. Or, que dit-il touchant l'origine du mal? Il remarque en termes exprès, qu'il prit naissance en Éthiopie, d'où il passa en Égypte et en Libye, et de là dans l'empire du grand roi : puis il fondit subitement sur Athènes, attaquant d'abord les

1. *De rerum nat.*, VI, v. 1136-1142.

habitants du Pirée, parmi lesquels le bruit courut que les Péloponésiens avaient jeté du poison dans les puits.

Je ne fais que traduire, afin de montrer, d'après un guide sûr, le point de départ et la marche du fléau. Il venait du midi, non du nord, et si terribles étaient ses coups que rien ne pouvait les conjurer; nul remède ne profitait; les soins et la négligence produisaient les mêmes effets. Au début, les médecins ne pouvaient rien, traitant le mal sans le connaître et périssant eux-mêmes en grand nombre, parce qu'ils s'exposaient davantage; toute ressource humaine était inefficace.

Voilà en substance ce que rapporte Thucydide, sans dire un mot d'Hippocrate ni de Thessalus. Ce dernier prétend dans son discours qu'il fut expédié dans le Péloponèse au secours des Péloponésiens. Mais l'historien n'est pas d'accord avec lui; car il dit bien que la peste avait éclaté en plusieurs endroits, à Lemnos et ailleurs, mais il note comme une particularité remarquable qu'elle ne pénétra point dans le Péloponèse, bien qu'ayant fondu sur Athènes aussitôt après l'invasion des Péloponésiens. Comment concilier la narration de l'historien avec le dire de l'auteur du discours? Quand les faits ne seraient pas contradictoires dans les deux récits, la chronologie présenterait toujours un obstacle insurmontable. Hippocrate, né en 460 (la première année de la quatre-vingtième olympiade), âgé de trente ans lors de la grande peste d'Athènes pouvait avoir quelque renom dès cette époque, mais il ne pouvait avoir également des fils en âge d'aller au secours des pestiférés. Histoire et chronologie sont contre le discours de Thessalus. Si l'on veut ajouter foi à son récit, très-vague d'ailleurs, il faut de toute nécessité admettre qu'une autre peste a menacé ou ravagé la Grèce, différente de celle qu'a décrite Thucydide; et, admettre cela, ce serait donner crédit à un document plus que suspect, où tout est confusion et incertitude.

Cette considération n'a pas arrêté un savant de grande valeur, le docteur Pétersen de Hambourg, esprit ingénieux et sagace, mais très-enclin au paradoxe. Son érudition s'est jouée de toutes les difficultés, ou pour dire mieux, s'est complu à bâtir un système où l'imagination a épuisé toutes les combinaisons dont elle est capable, sans être gênée par le jugement : l'édifice serait merveilleusement beau et d'une inébranlable solidité, s'il avait été construit suivant les principes de la critique. Il est vraiment regrettable que, disposant d'excellents matériaux, excellents par le choix et par l'abondance, l'architecte se soit à ce point moqué de toutes les règles, voire des

plus élémentaires. C'est la manie des érudits du Nord de pousser le savoir au delà des limites du vrai; l'hypercritique, comme ils disent, c'est-à-dire la critique supérieure qui dédaigne avec mépris le sentier battu, la route vulgaire, les entraîne infailliblement hors de la droite voie du sens commun : de là tant de romans d'érudition, ou plutôt cette érudition romanesque, extravagante, fantasque, qui marche constamment entre la conjecture et l'hypothèse, et qui, lorsqu'elle s'arrête, trouve l'absurde au bout du chemin. Hypercritique signifie proprement fausse critique, car rien n'est puéril et absurde comme ces distinctions arbitraires et ces impossibles catégories qui partagent et divisent la raison, la morale et la vérité. La critique n'est autre chose que l'esprit de discernement, aidé du savoir et appliqué à la solution des problèmes, des questions non résolues; c'est, en autres termes, la recherche désintéressée du vrai, qui suppose la bonne foi, la probité scientifique, l'accord de la raison et de la conscience.

M. le docteur Pétersen voulait construire un système de toutes pièces et donner consistance à une conception ingénieusement élaborée; mais il fallait compter avec l'histoire et la chronologie : petite difficulté. Pour établir une chronologie conforme à sa manière de voir, il lui a suffi d'accepter comme vrais les faits contenus dans le *Discours de Thessalus*, le *Décret des Athéniens* et le *Discours près de l'autel*, trois pièces de même valeur, qui ont un fonds commun, une origine commune, à ce que je crois, mais qui présentent des contradictions évidentes, comme tous les récits qui n'ont pas la réalité pour fondement.

Après avoir admis ce que la critique rejette comme faux, à savoir, des faits controuvés, inventés à plaisir, le savant professeur de Hambourg a rejeté la date admise jusqu'ici de la naissance d'Hippocrate, (LXXXe olympiade, 460 av. J.-C.), et tout son savoir a été consacré à réhabiliter des contes. Le suivre dans les mille détours de son argumentation captieuse, ce serait entamer une dissertation et recommencer mal à propos la réfutation solide faite d'abord par M. Littré, reprise et confirmée ensuite par le docteur Daremberg. De la construction merveilleuse et compliquée de M. Pétersen, il ne reste désormais que des ruines, et c'est, disons-le à notre honneur, la critique française qui a donné cette mémorable leçon à l'hypercritique allemande.

Ce que M. Pétersen a achevé de démontrer, c'est que la grande peste d'Athènes, décrite par Thucydide, et celle dont il est parlé dans

le discours de Thessalus, sont distinctes et n'ont rien de commun : l'évidence et la chronologie le forçaient d'admettre cela ; mais ni la chronologie ni l'histoire ne l'autorisaient à donner crédit au récit de Thessalus, à admettre comme chose réelle cette peste imaginaire, qu'il s'est vainement efforcé d'appuyer sur des témoignages médicaux.

Ce n'est pas tout encore ; par une inconséquence singulière, mais assez ordinaire aux faiseurs de systèmes, il a confondu après avoir distingué, et il a prétendu que des considérations politiques avaient empêché l'auteur du discours aux Athéniens de mentionner le refus qu'aurait fait Hippocrate des présents du roi de Perse, refus qui ne saurait se rapporter qu'à la grande peste d'Athènes. Cette confusion ne provient, en définitive, que du désir ou plutôt du parti pris de mettre d'accord le *Discours de Thessalus* avec le *Décret des Athéniens*, où le refus d'Hippocrate se trouve rappelé. La pétition de principes est manifeste, d'autant plus que le *Discours près de l'autel*, invoqué par M. Pétersen, ne fait pas davantage mention de ce refus, lequel n'est admissible chronologiquement que pour la grande peste d'Athènes, non pour celle dont il est parlé dans le discours aux Athéniens, postérieure à la première de dix ou quatorze ans, intervalle qui sépare les deux dates de 430 et 420 ou 416. Or, Artaxercès Longue-Main étant mort en 424, il faut admettre de toute nécessité que la demande qu'il aurait faite et le refus qu'il aurait essuyé ne peuvent s'entendre que de la grande peste décrite par Thucydide. Ainsi croulent par la base les constructions mal assises, et péniblement élevées sur des paradoxes.

Donner suite à l'examen de toutes les pièces que j'ai brièvement analysées, mais de manière néanmoins à en extraire la substance, ce serait ne jamais finir ; car il n'est pas une ligne de ces documents suspects qui ne soulève des problèmes insolubles et d'interminables discussions. Il en est ainsi de tous les récits, de toutes les traditions qui sont sans fondements historiques, c'est-à-dire qui n'ont point de racines dans la vérité : si on les accepte pour point de départ, elles ne peuvent produire que la confusion et l'absurde, et ce serait perdre sa peine que de les réfuter sérieusement, car le résultat ne peut être que négatif.

Dans ces écrits apocryphes que l'on joint d'ordinaire aux œuvres dites d'Hippocrate, je ne puis voir autre chose que des exercices d'école, des développements de rhétorique, des compositions épisto-

; qui n'ont d'autre fondement que les vagues ru- tradition incertaine. Nous avons des lettres de presque hommes illustres de l'antiquité, et dans cette volumineuse respondance, rien peut-être n'est authentique. La Grèce a eu de tout temps le goût des fausses écritures, et il n'est point de pays au monde qui ait produit autant de faussaires : l'invention de l'imprimerie ne les a pu entièrement guérir de cette maladie. Des Grecs industrieux fabriquent encore des manuscrits, et leurs talents calligraphiques abusent trop souvent les paléographes les plus experts : témoin Simonidès et Minoïde-Mynas.

Quant à l'origine et à la date de ces pièces apocryphes concernant Hippocrate, on peut conjecturer, faute de données précises, qu'elles émanent des Alexandrins qui excellaient aux contrefaçons, et qu'il faut les rapporter approximativement à la période où commence la grande décadence des lettres grecques, c'est-à-dire au deuxième siècle environ avant l'ère chrétienne. Les modernes, en général, les attribuent à des mains différentes, et quelques-uns prétendent, par exemple, que les lettres échangées entre Pœtus et le roi de Perse, entre celui-ci et Hystanès, entre ce dernier et Hippocrate, sont postérieures au discours de Thessalus, au discours près de l'autel et au décret des Athéniens. C'est précisément le contraire qui me paraîtrait la plus vraisemblable, si je n'étais enclin à croire que lettres et discours ont la même provenance; je trouve partout le même ton et comme un air de famille, malgré des divergences considérables et d'apparentes variétés dans la composition. Les faussaires ne réussissent guère à éviter les contradictions et les invraisemblances, et c'est le propre des rhéteurs de varier leur manière, suivant les personnages qu'ils font parler et suivant les circonstances. Ainsi tout le monde, dans ces pièces, parle ou écrit en ionien, et même le roi Artaxercès, tandis que le décret des Athéniens est rédigé en pur dialecte attique. Du reste, c'est à mon sens peine perdue que de chercher à concilier les variantes que présentent ces faux documents, et la critique n'a plus rien à faire à leur égard, après les avoir démolis pièce à pièce.

Pour ce qui est de la biographie anonyme qui doit avoir servi de modèle à Suidas et à Tzetzès, je n'y puis voir que des fragments mal joints ensemble, une compilation faite sans ordre et sans jugement, où l'on passe brusquement d'une chose à l'autre, où l'on trouve même des répétitions inutiles, un ramassis, un assemblage indigeste de morceaux incohérents, pris de toutes mains. Cependant, au milieu

même de la confusion et du désordre, il est, je crois, possible de distinguer la partie historique de la partie fabuleuse, bien que la première ne mérite peut-être pas beaucoup plus de créance que la seconde. Il n'en est pas moins vrai que la distinction que j'indique, et qui n'a jamais été faite, est fondée sur le caractère bien tranché des deux parties.

Dans la première, l'anonyme allègue des autorités; il n'en allègue point dans la seconde. Nous savons par lui qu'Ératosthène, Phérécyde, Apollodore, Arius de Tarse, avaient traité de la généalogie d'Hippocrate, qu'Histomaque avait fixé la date de sa naissance, point capital, que Soranus de Cos, qui en avait précisé le jour et le mois, avait expliqué par un songe son voyage en Thessalie, tandis qu'Andréas de Caryste avait donné pour motif de ce voyage l'incendie des archives de Cnide.

Voilà donc, de compte fait, sept auteurs cités par leurs noms, et deux ouvrages cités par leurs titres, l'un d'Histomaque, sur la *Secte hippocratique*, l'autre d'Andréas, sur la *Tradition médicale*. C'est ce que j'appelle la première partie de la biographie anonyme ou *selon Soranus*. La seconde commence avec les pérégrinations d'Hippocrate, et on n'y trouve pas une seule autorité alléguée. Aussi fourmille-t-elle de fables, de contradictions, de traditions incertaines : tout y sent la légende, et l'on y trouve de fait en substance tout ce qui est dans les pièces apocryphes, discours, lettres et décret.

Par conséquent, la biographie anonyme est postérieure aux pièces apocryphes, et le biographe a puisé à plusieurs sources, dont quelques-unes sont historiques. Il cite expressément la correspondance entre Hippocrate et Artaxercès, fait très-clairement allusion au discours près de l'autel et au décret des Athéniens, moins clairement à la correspondance avec les Abdérites et au discours de Thessalus, mais de manière néanmoins à faire sentir qu'il avait profité de ces documents. Quant aux détails qu'il fournit touchant la mort d'Hippocrate, son tombeau et les cures merveilleuses qui y étaient opérées, on ignore absolument d'où il a pu les tirer; on voit seulement, par ce qu'il rapporte, que les auteurs n'étaient point d'accord sur l'âge qu'avait précisément Hippocrate quand il mourut; et qu'ils ne l'étaient pas davantage sur la manière d'expliquer pourquoi la plupart de ses portraits le représentaient la tête couverte, tantôt d'un chapeau thessalien, tantôt d'un pan de son manteau. Les interprétations diverses rappelées à ce sujet, de même que les divergences sur l'âge où mourut Hippocrate, autorisent à penser que des écrits spéciaux devaient

traiter de ces questions sur lesquelles il n'y avait point d'accord, circonstance qui prouve combien elles étaient incertaines.

Effectivement, l'examen le plus attentif de toutes les particularités contenues dans la vie selon Soranus, ne permet en aucune façon de remonter à une source primitive, à un point de départ qui serait aussi un point fixe pour la critique. On ne peut saisir dans le texte, à travers l'obscurité et l'incohérence, que des traces d'une tradition vague et lointaine. La formule, *on dit*, familière aux anciens narrateurs, ajoute encore à l'incertitude, d'autant plus qu'on ne la trouve guère employée que dans la partie où des autorités sont alléguées, tandis qu'elle disparaît là où l'anonyme reproduit en abrégé les pièces apocryphes, c'est-à-dire, depuis le voyage d'Hippocrate en Thessalie jusqu'à sa mort.

Cette particularité assez notable me ferait supposer, s'il était permis d'avancer une hypothèse en ces questions inextricables, que le compilateur anonyme a profité de documents ayant un caractère plus ou moins authentique, et qu'il a joint aux faits qu'il en a tirés toutes les fables éparses dans les lettres et les discours; ou, pour m'expliquer plus clairement encore, je dirai qu'il a enchâssé en quelque sorte son récit fabuleux dans la tradition historique.

En effet, le commencement et la fin de la biographie, où l'auteur n'affirme jamais et se contente de rapporter les opinions écrites, soit en citant les autorités, soit sans les citer, se font remarquer par un ton de gravité, je n'ose dire de véracité, qu'il n'est guère possible de saisir dans le morceau du milieu, dans le récit véritablement imaginaire qui commence par les pérégrinations d'Hippocrate et s'arrête à sa mort. Malheureusement, les auteurs cités au début sont inconnus pour la plupart, et leurs écrits sont perdus; quant aux opinions alléguées vers la fin, elles sont sans nom d'auteur, et ne se retrouvent nulle part dans les écrits de ceux qui nous restent. Ainsi, point de vérification, point de contrôle possible; nul moyen de dissiper ces ténèbres et de sortir d'incertitude. La difficulté paraît être insurmontable, et c'est la raison qui m'a fait insister sur la distinction que j'ai cru devoir établir et signaler dans la *vie selon Soranus*, afin qu'il fût moins malaisé de démêler le mensonge et la fable de la tradition proprement dite. Le biographe n'hésite point quand il ne fait que résumer le contenu des pièces apocryphes; mais il hésite évidemment et n'affirme jamais, quand il allègue des autorités, ou rapporte des opinions. C'est ainsi qu'il dit en termes assez vagues, en parlant du

temps où vécut Hippocrate : « Il florissait vers l'époque de la guerre du Péloponèse, » et pour la date de sa naissance il n'affirme rien : il cite seulement Histomaque et Soranus de Cos. De même pour la date de sa mort, il n'accepte aucune de celles qu'il rapporte, mais il se contente de les rapporter, se bornant à dire : « Il mourut à l'époque où mourut, dit-on, Démocrite. » De même encore, quand il parle des portraits d'Hippocrate, il recueille les interprétations diverses, sans se prononcer autrement. Même réserve dans la partie finale que je rappellerai en temps et lieu, quand il sera question des écrits hippocratiques, à cause des réflexions très-sensées qu'on y remarque.

Il résulte de tout ce qui a été exposé jusqu'ici que les pièces apocryphes, dont le biographe anonyme a tiré largement parti, jouissaient d'un grand crédit dans l'antiquité; les lettres surtout firent fortune, et plus particulièrement la correspondance relative à la folie de Démocrite, correspondance qui, par les allures aussi bien que par l'étendue, a pour ainsi dire la marche et les proportions d'un roman.

Diogène (de Laërte), racontant, dans la vie de Démocrite, l'entrevue du philosophe et du médecin, rapporte d'après Athénagore, auteur péripatéticien, des particularités oubliées par le légendaire, et qui font le plus grand honneur à la sagacité du naturaliste d'Abdère. Suidas n'a pas manqué de copier ces sornettes. Le savant Varron suivant le biographe anonyme ou ses autorités, ou bien encore la tradition, croyait, au rapport de Pline, qu'Hippocrate avait réellement mis le feu au temple de Cos, et qu'il avait arrêté ou prévenu l'invasion de la peste. L'auteur du livre de la Thériaque à Pison, qui est parmi les œuvres de Galien, prétend même qu'Hippocrate repoussa la peste venue d'Éthiopie, en faisant allumer de grands feux où l'on jetait, afin de rendre l'air plus salubre, des guirlandes de fleurs, des parfums et toute sorte de matières odoriférantes. Actuarius, encore plus précis, rapporte longuement dans sa méthode thérapeutique le spécifique ou l'antidote dont Hippocrate fit usage contre la peste d'Athènes. Galien, écho de toute l'antiquité, vante le désintéressement dont fit preuve le médecin de Cos à l'égard du roi de Perse, et bien d'autres traits contenus dans la vie ou dans les pièces apocryphes. Grâce à lui surtout, dont l'admiration enthousiaste dépassa toutes les bornes, Hippocrate, célébré à l'envi, passa à la postérité, entouré d'un prestige divin. On voit, par un passage de Lucien qui vivait avant Galien, que les médecins l'honoraient comme un dieu; on lui dressait des

statues qui recevaient un culte domestique. Alexandre de Tralles l'appelle le divin Hippocrate, les auteurs de médecine du Bas-Empire s'inclinent tous devant son infaillibilité, et le moyen âge le vénère comme un saint de la légende. Le moyen âge fait plus encore, il ajoute une nouvelle page à la légende hippocratique, une page digne de figurer dans un roman de chevalerie.

Citons cet épisode, emprunté à l'itinéraire de Jean de Mandeville : « En poursuivant le cours de nos voyages, dit-il au chapitre sixième de sa fabuleuse narration, nous abordâmes à l'île d'Orécie, puis à celle de Stanco, puis enfin à celle de Lango. Hippocrate fut jadis le seigneur de ces trois îles. On raconte que dans celle de Lango, il reste encore une fille d'Hippocrate, sous la forme d'un dragon long de cent toises; les habitants l'appellent la maîtresse de la patrie. Elle se tient d'ordinaire dans un vieux château, et se montre parfois à certaines personnes sans leur faire aucun mal, à moins d'être provoquée. C'était, il y a bien longtemps, une jeune fille parfaitement belle, et ce fut une déesse nommée Diane qui la changea en dragon; on dit qu'elle doit reprendre un jour sa première forme, quand il se trouvera un soldat assez hardi pour la baiser sur la bouche; mais une fois redevenue femme, elle ne vivra plus. Naguère un chevalier de l'hôpital de Rhodes, vaillant et hardi, assura qu'il la baiserait, et, montant sur son coursier, il se rendit où elle était. Entré dans la caverne du dragon, celui-ci fit mine de vouloir se jeter sur lui en dressant sa tête horrible, et si féroce était son regard, que le chevalier sortit de la caverne, et son cheval effrayé, courant à l'aventure, le précipita dans la mer. — Une autre fois, un jeune homme, fraîchement débarqué et non instruit de la présence du dragon, se dirigea vers le château, pénétra dans la caverne, et il avisa dans un profond réduit une jeune fille peignant ses cheveux devant un miroir, et tout auprès d'elle un grand trésor. Il pensa d'abord que c'était une femme comme une autre, et il attendit cependant qu'elle fît attention à son ombre, et la jeune fille lui demanda qui il était. Il répondit qu'il était sans doute le fiancé d'une aussi charmante personne. Mais celle-ci lui ayant demandé s'il était militaire, et lui, ayant répondu négativement : « Vous n'obtiendrez rien de moi, dit-elle, tant que vous n'appartiendrez pas à un ordre militaire. Allez donc rejoindre vos compagnons et vous engagez dans la milice, et vous reviendrez demain, et je sortirai de la caverne à votre rencontre, et vous me donnerez un baiser sans être effrayé de ma repoussante laideur, car je ne vous

ferai point de mal, et quelque horrible que je sois à voir, soyez sans crainte : c'est par enchantemeut que j'ai été transfigurée de la sorte et que je suis telle que vous me voyez. Que si vous pouvez me donner le baiser, vous recevrez avec ma main le trésor que vous avez vu, et vous deviendrez le maître de cette île. » Le jeune homme rejoint ses compagnons, s'engage dans l'armée, et dès le lendemain il retourne vers la jeune fille, plein de désirs et d'espérances. Mais aussitôt qu'il la voit venir sous sa forme hideuse, la frayeur le saisit, il fuit, et la jeune fille de le suivre jusqu'à son vaisseau. Voyant qu'il ne voulait pas revenir, elle commence à crier lamentablement, et d'un air triste, elle regagna sa caverne, cependant que le soldat expirait. Nul n'osa depuis lever les yeux sur la jeune fille sans qu'il lui en coûtât la vie. Celui-là ne mourra point qui aura le courage de la baiser sur la bouche; il rendra à la jeune fille sa beauté première, et il sera lui-même le souverain juge du pays. »

Ce récit nous mène jusqu'à la fin du moyen âge : Jean de Mandeville écrivait dans le quatorzième siècle. Vers la fin du dix-septième, le savant helléniste André Dacier, auteur d'une traduction inachevée des œuvres hippocratiques (1697), interprète ingénieusement cette fiction. La fille d'Hippocrate, c'est la médecine, si repoussante en apparence à cause des maladies dont elle s'occupe, que peu de gens ont la force de s'y appliquer. Mais celui qui aura le courage de pénétrer ses secrets y trouvera des beautés incomparables et jouira de tous ses trésors; il faut que ce soit un homme non vulgaire, car cette maîtresse n'accorde ses faveurs qu'à ceux qui s'en montrent dignes, et elle rebute ces aventuriers sans aveu, qui l'approchent moins pour la baiser à la bouche que pour s'emparer de ses trésors. Cette distinction entre les médecins et les charlatans me plaît assez.

Dacier explique encore d'une manière analogue ce que raconte le biographe anonyme, que, sur le tombeau d'Hippocrate, un essaim d'abeilles fit pendant longtemps du miel, avec lequel les nourrices guérissaient les enfants qui avaient des aphthes, c'est-à-dire des ulcères dans la bouche. « J'ai toujours cru, dit-il, que c'estoit une fiction pour faire entendre que la médecine est l'ouvrage d'Hippocrate, et le miel salutaire qui guérit tous les maux des enfants de la terre, c'est-à-dire des hommes, dont la terre est la mère et nourrice. » Je cite à dessein les interprétations d'André Dacier, moins encore pour ce qu'elles ont d'ingénieux que pour montrer en quelle faveur fut la légende hippocratique jusqu'au commencement du dix-huitième siècle.

II

Dans son travail sur la vie d'Hippocrate, André Dacier s'était aidé des conseils de Daniel Le Clerc, savant médecin français réfugié à Genève, à qui l'on doit la première et la meilleure histoire de la médecine ancienne. Sous son apparente bonhomie, Le Clerc cachait le sentiment délicat d'un fin critique, une sagacité peu commune qui l'empêchait d'être aussi crédule que pourarit le faire supposer sa manière simple et naïve. Quoiqu'il exposé plutôt qu'il ne juge, il se montre le plus souvent un narrateur judicieux, assez éloigné d'accepter de confiance tout ce qu'il rapporte, c'est-à-dire tout ce qu'il tient des anciens auteurs, dont il invoque sans cesse le témoignage. Sans rien oublier de ce que lui fournissent les livres, il a soin de faire ses réserves; on voit que sa mémoire, si bien meublée, n'a nui en rien à la solidité de son jugement, et je crois qu'à cet égard il l'emporte et de beaucoup sur son frère Jean Le Clerc, le célèbre auteur de *l'Art critique.*

Daniel Le Clerc cite en l'abrégeant la vie selon Soranus, sans faire aucune réflexion, et son silence semble indiquer qu'il avait une médiocre foi en cette biographie; il est certain néanmoins qu'il n'ose pas l'attaquer de front ni même la discuter indirectement. En revanche, il porte une main hardie sur les pièces apocryphes qui contiennent les matériaux d'une partie considérable du récit de l'anonyme, et il ne se gêne nullement pour en faire voir la fabuleuse invraisemblance. Lettres et discours lui semblent également suspects, également supposés. Ses remarques chronologiques touchant la peste d'Athènes et la peste imaginaire dont il est question dans les pièces fausses sont un argument d'une force irrésistible; on n'a fait depuis que le répéter plus savamment, en lui donnant des proportions plus considérables. Le Clerc a mis dans un alinéa tout ce qu'on a étendu et délayé par la suite en des mémoires interminables, en d'énormes dissertations, et malgré sa brièveté il a su éviter d'être obscur. C'est un des grands mérites de cet auteur excellent de se montrer partout clair et précis. Ayant apprécié à leur juste valeur la correspondance entre Hippocrate et le roi de Perse, le discours de Thessalus et le décret des Athéniens : « Quand on accorderoit, dit-il, que les pièces que nous avons examinées ne sont pas toutes supposées, ce qui est pourtant le plus probable, on ne devra pas faire le même jugement

des autres lettres, qu'on prétend aussi avoir été écrites ou reçues par Hippocrate ou par d'autres à son sujet. Elles sont certainement l'ouvrage de quelque Grec demi-savant et fort peu judicieux, qui les a composées longtemps après par un jeu d'esprit assez grossier ou pour gagner quelque argent par ce moyen. » — Puis, s'attachant à faire ressortir les invraisemblances, à signaler les anachronismes, il raille en passant l'indulgence d'un savant médecin moderne (Scaliger), qui se contente de dire, à propos de ces lettres, « qu'à peine sont-elles dignes de passer pour des productions du divin vieillard. » « On peut assurer sans crainte, poursuit-il, qu'elles en sont très-indignes... Si Hippocrate était aussi grand babillard dans ses écrits de médecine qu'il l'est dans ses lettres, on n'aurait garde de se plaindre de sa brièveté. »

Il n'était guère possible de porter une plus grave atteinte à l'authenticité de ces pièces sur lesquelles reposait depuis des siècles la légende hippocratique, et que des érudits de la force de Scaliger avaient constamment et religieusement accueillies.

La brèche restait ouverte à la critique, et le premier pas était fait. Bien plus loin que Daniel Le Clerc s'avança Jean-Henri Schulze, professeur en médecine à l'université d'Altorf, homme recommandable par ses connaissances étendues, variées, et plus encore par la consciencieuse exactitude et la solidité du jugement. Son histoire substantielle et raisonnée de la médecine ancienne marque un progrès sensible dans la voie de l'érudition médicale. Schulze rejette la vie selon Soranus, aussi bien que les pièces apocryphes, et déclare, dès le début du chapitre consacré à Hippocrate, que pour tout ce qui concerne cet homme illustre, on ne peut que marcher à l'aventure, faute d'un point d'appui et d'un guide sûr. On peut croire qu'il était né à Cos, puisqu'il y a accord général à ce sujet. Quant à son éducation et à ses maîtres, ce qu'on en rapporte est assez vague, d'autant plus que les dates manquent, et rien n'est malaisé en histoire comme d'arriver à vérifier ou préciser un fait sans données chronologiques. Ce n'est point par des conjectures qu'il est permis de suppléer à l'incertitude. Celse dit, à la vérité, qu'Hippocrate profita des leçons de Démocrite; mais aucun document n'autorise à le croire; il se peut, à la rigueur, qu'il y ait eu une entrevue entre le philosophe et le médecin, celui-ci étant plus jeune que celui-là; mais il est fort douteux qu'il ait existé entre eux des relations de maître à disciple. D'ailleurs, il ne paraît pas probable que Démocrite ait enseigné ses doctrines à Hippocrate; car, dans les écrits de ce dernier, on ne trouve point les

idées favorites du naturaliste d'Abdère, tandis qu'on y remarque visiblement l'influence du système d'Héraclite.

A vrai dire, cet argument n'est que spécieux, parce que les écrits invoqués par Schulze, à l'appui de son argumentation, ne sont pas apparemment authentiques : de sorte que la raison qu'il prétend faire valoir, pour nier ou contester qu'Hippocrate ait été le disciple de Démocrite, ne vaut guère mieux que celle qu'il allègue pour démontrer que le grand médecin de Cos, qui suivit aussi, dit-on, l'enseignement d'Hérodicus,—celui-là même dont le nom est célèbre pour avoir appliqué le premier la gymnastique à la médecine,—s'écarta dans la pratique des principes de ce gymnasiarque, et condamna même ses procédés thérapeutiques. Le passage où est blâmée la méthode d'Hérodicus appartient en effet à un ouvrage dont l'authenticité n'est point admise aujourd'hui. Examinant les motifs divers qui auraient obligé Hippocrate à s'exiler de Cos, Schulze observe avec un grand sens que le désaccord que l'on remarque à ce sujet entre les narrateurs, est une preuve infaillible de la fausseté de leurs récits. Et comment admettre qu'un sacrilége, crime détesté dans toute la Grèce, fût resté impuni, et non-seulement cela, mais encore que le coupable, loin de recevoir le châtiment mérité, n'eût reçu partout sur son passage que des témoignages de respect et de vénération? Quant à la peste d'Athènes et à l'intervention d'Hippocrate en cette circonstance, l'historien fait voir clairement qu'il ne peut être question de la grande peste dont la description se trouve dans le second livre de Thucydide, tout en faisant remarquer que le rôle dont la chronique attribue l'honneur à Hippocrate a été donné par d'autres traditions à Acron d'Agrigente, puis au Scythe Toxaris, que les Athéniens honoraient, d'après Lucien, en souvenir de ce bienfait, à l'égal d'un héros, sous le titre de médecin étranger. Cette considération ébranle singulièrement la vérité des faits relatés dans le décret des Athéniens, et porte une rude atteinte à l'authenticité de cette pièce. Celle du discours de Thessalus n'est guère plus soutenable; la chronologie ne permet point de croire qu'Hippocrate, âgé de trente ans seulement, lors de la peste d'Athènes, eût à cet âge deux fils et un gendre en état de porter secours aux populations souffrantes. Pour ce qui est de la correspondance entre Artaxercès et Hippocrate, et du refus arrogant de ce dernier, on ne peut y croire sérieusement. Cependant, ces pièces doivent remonter fort loin, on peut le supposer, d'après l'opinion plus que sévère exprimée par Caton l'Ancien sur les médecins grecs. Cette

réflexion, qui est ingénieuse, prouve que Schulze tenait cette correspondance plus ancienne que ne la supposent quelques modernes critiques. Je suis tout à fait de son sentiment; mais je dois dire toutefois, en faveur de ceux qui sont d'un avis contraire, que l'animosité du vieux Caton contre les médecins grecs avait sans doute pour fondement la tradition conservée et transmise dans cette correspondance, mais non pas cette correspondance même. Il est bien vrai que dans sa laconique réponse à Hystanès, satrape de l'Hellespont, Hippocrate ne dit rien d'aimable pour les Perses; il prétend seulement qu'il ne saurait aller porter les secours de son art à des barbares, qui sont les ennemis des Grecs, sans exprimer contre eux aucun vœu funeste. Il est moins réservé dans la longue épître qu'il adresse au sénat et au peuple d'Abdère. Rappelant son refus d'obéir aux ordres du grand roi : « J'ai refusé, dit-il, d'aller délivrer du fléau destructeur une nation ennemie de la Grèce, et je voudrais, s'il dépendait de moi, que les barbares fussent exterminés. » C'est donc dans la correspondance relative à la prétendue folie de Démocrite, et dans ce passage même qu'il faut chercher l'allusion que fait Caton aux desseins meurtriers des Grecs contre les barbares, quand il écrit à son fils : « Ils ont juré de nous exterminer, et c'est pourquoi ils nous envoient leurs médecins : je vous défends, mon fils, de les employer. » C'est ainsi, je crois, qu'il faut interpréter la lettre si curieuse qui nous a été conservée par Pline.

On voit que Schulze croyait ces pièces apocryphes fort anciennes, et l'on voit aussi en quelle considération il les tient. Ézéchiel Spanheim, célèbre numismate et érudit, avait déjà conçu des doutes sur leur authenticité, et il est véritablement étonnant que nul n'ait osé, avant Daniel Le Clerc, passer du doute à la négation; car toutes les pièces de ce genre, fort nombreuses dans ce qui est venu jusqu'à nous de l'ancienne littérature grecque, présentent le même caractère d'invraisemblance. Plutarque lui-même, qui a débité tant de fables, et qui a prêté à ses personnages illustres tant de discours peu authentiques, Plutarque se plaint, dans la vie de Lycurgue, du nombre infini de ces lettres attribuées aux grands hommes, et il déclare positivement qu'il les regarde comme suspectes ou fabriquées. Et le moyen de juger autrement les élucubrations des faussaires, qui ne semblent pas se soucier le moins du monde de sauver les apparences, et d'atténuer, sinon d'effacer les plus énormes disparates? Quand Pœtus, conseiller d'Artaxercès, engage son maître à mander Hippocrate, il n'a

garde d'oublier les services par lui rendus aux Athéniens et les honneurs à lui conférés en récompense de ses bienfaits, et il oublie qu'Hippocrate avait depuis longtemps fixé sa demeure en Thessalie. C'est néanmoins à Cos que le roi dépêche un courrier, et c'est de Cos qu'Hippocrate adresse au grand roi sa réponse superbe et son insolent refus. On pense bien que Schulze n'accepte pas davantage la correspondance touchant la folie de Démocrite et le voyage d'Hippocrate à Abdère. Joseph Scaliger s'était borné à émettre, au sujet de ces lettres, quelques doutes timides; un autre savant, Christophe Auguste Heumann, avait contesté leur authenticité dans les actes des érudits de Leipzig; enfin, Daniel Le Clerc a détruit ce tissu de fabuleuses relations, de manière à ne plus laisser place au doute. Pour ce qui est de la mort d'Hippocrate et de l'âge qu'il avait à sa mort, on ne sait rien de positif, les opinions sur ce point diffèrent comme sur tous les autres. « En somme, conclut le docte professeur d'Altorf, tout ce que nous savons certainement d'Hippocrate de Cos, c'est qu'il fut contemporain de la guerre du Péloponèse, et qu'il composa des livres de médecine en grec, dans le dialecte ionien, écrits qui lui ont valu auprès de la postérité la prééminence parmi les anciens médecins. »

Il n'était guère possible de porter au-delà l'esprit de critique et l'amour du vrai. Le scepticisme de Schulze était une autre forme de la réaction inaugurée par Daniel Le Clerc contre la crédulité d'environ deux mille ans. Une seule condition a fait défaut à ces deux illustres historiens de l'ancienne médecine : ils n'ont pas su apporter dans l'examen des écrits connus sous le nom d'Hippocrate le même esprit de discernement qu'ils ont si heureusement appliqué à la discussion des documents qui concernent la vie de ce grand homme, et qu'on avait jusque-là acceptés respectueusement. Il n'en est pas moins vrai qu'ils ont hardiment pris l'initiative, et que leurs successeurs ont suivi timidement leur exemple. Grimm, auteur estimé d'une traduction des œuvres hippocratiques en allemand, n'a rien ajouté d'essentiel aux résultats négatifs obtenus avant lui, dans les fragments sur la vie d'Hippocrate qui précèdent sa traduction; la biographie écrite par Grimm n'est pas même entièrement purgée de fables, quoi qu'en ait dit Ackermann. Ce dernier, qui critique sévèrement la facilité avec laquelle André Dacier a donné crédit aux narrations fabuleuses n'est pas lui-même à l'abri de tout reproche à cet égard, car il suit la lettre la vie selon Soranus, rejetant ceci, acceptant cela, discuta

sérieusement, pour leur donner place dans son récit, des faits évidemment controuvés, et commettant, avec son compatriote Grimm, cette erreur énorme de croire que les tables votives des temples d'Esculape ont fourni à Hippocrate la matière de ses observations médicales. Ainsi Ackermann recule au lieu d'avancer, et l'on ne peut guère se rendre raison de sa timidité, car c'était un excellent esprit, comme l'attestent, entre autres travaux d'un mérite solide, ses *Institutions d'histoire de la médecine*, résumé substantiel et complet, digne, malgré sa brièveté, de figurer à côté des ouvrages considérables de Daniel Le Clerc et de Schulze. Ces trois hommes sont ceux qui ont fait le plus et le mieux pour l'histoire de l'ancienne médecine.

La critique française, moins timide que la critique allemande, s'est emparée de nouveau de la légende hippocratique avec une ardeur de démolition qui ne devait laisser que des ruines. C'est un amateur de paradoxes qui donna le premier signal. En 1804 fut soutenue devant la faculté de Paris une thèse dont l'auteur, nommé Boulet, prétendait qu'Hippocrate n'a jamais existé, et que les ouvrages qu'on lui attribue généralement ont une antiquité de près de trois mille ans [1] : pour lui, Hippocrate n'était qu'un mythe. Quoique la thèse fût écrite en latin, elle fit beaucoup de bruit, et causa même un grand scandale. La hardiesse parut excessive à tout le monde, et intolérable au savant professeur Chaussier, qui avait l'habitude de se découvrir la tête toutes les fois qu'il prononçait ou qu'on prononçait devant lui le nom d'Hippocrate. Poussé par les conseils de cet habile anatomiste, César Legallois, expérimentateur de mérite et élégant écrivain, entreprit de réfuter la dissertation du sceptique candidat, et tout en reconnaissant dès le début que la dispute pourrait paraître oiseuse, il ne laisse pas d'accumuler des arguments pour renverser ses paradoxes. « Ce n'est, dit-il, vers la fin de son mémoire, qu'une futilité qui n'aurait pas mérité d'être réfutée sérieusement, si beaucoup de personnes n'y avaient soupçonné de l'importance[2]. » Il n'était point malaisé de réduire à néant des assertions arbitraires et sans fondement aucun. Mais il n'était peut-être pas inutile de montrer combien il est dange-

1. *Dubitationes de Hippocratis vita, patria, genealogia, forsan mythologicis, et de quibusdam ejus libris multo antiquioribus quam vulgo creditur.* Paris, an XII, in-4°.

2. « Recherches chronologiques sur Hippocrate, » dans le tome II des *Œuvres de César Legallois*, publiées par Pariset en 1824, p. 303, 334.

reux de se jouer des principes les plus élémentaires de la certitude historique. La thèse du docteur Boulet fut frappée de discrédit; mais elle était un précédent, et cet exemple de scepticisme ne devait pas être entièrement perdu.

Un médecin français, mort depuis quelques années et dont la vie s'écoula obscurément au fond d'une province, le docteur Houdart, reprit à son tour l'examen de la vie et des doctrines d'Hippocrate, moins peut-être en vue d'atteindre le vrai, que par le désir de sacrifier la gloire immortelle du grand médecin de Cos à celle de Broussais, qu'il vénérait en disciple fanatique, comme une idole. Quel que fût son dessein, le docteur Houdart attaqua hardiment la légende hippocratique, et il ne lui fut pas difficile de faire voir combien était petite la portion de vérité qui se cachait sous la fabuleuse relation. Ses recherches frappèrent M. Littré, surtout quand le docteur Petersen, de Hambourg, tenta de réhabiliter, à force de savoir et de subtilité, l'ancienne tradition que n'avait encore pu ruiner la critique. Questions historiques et chronologiques furent de nouveau reprises, discutées, élucidées par le judicieux éditeur d'Hippocrate avec une solidité d'érudition et une force de raisonnement que faisait ressortir davantage la difficulté des objections soulevées. M. Littré, revenant sur ses propres opinions, rare exemple chez les savants de profession, a réfuté une à une celles du professeur de Hambourg, et le docteur Daremberg a résumé avec clarté cette discussion brillante, non sans ajouter le résultat de ses propres recherches, qui confirment les démonstrations de M. Littré.

Aujourd'hui, la discussion est close et la matière épuisée. A vrai dire, la solution des questions en litige est négative; il en est souvent ainsi des résultats obtenus par la critique, surtout quand elle travaille sur des documents suspects et qu'elle manque de données suffisantes. Il s'agissait de consommer la ruine de ces inventions fabuleuses dont l'ensemble avait formé durant des siècles la prétendue vie d'Hippocrate, bien que les contradictions et les invraisemblances qu'on y remarque, sans rien dire du merveilleux et de l'absurde qui y tiennent tant de place, ne fussent pas même de nature à figurer dans un roman. Il s'agissait de dégager la réalité de la fiction, de démêler le vrai du faux, de distinguer en un mot les faits supposés des faits réels et avérés, d'arriver à obtenir sur Hippocrate des renseignements certains, positifs, différents de ceux que présentent la biographie anonyme et les pièces apocryphes, et puisés à des

sources non suspectes; il s'agissait en somme de mettre la légende en pièces pour s'en tenir uniquement à l'histoire. Ce travail de destruction a pris beaucoup de temps et beaucoup de peine; mais il a été fait et parfait, tellement qu'il n'est plus permis aujourd'hui d'admettre dans la vie d'Hippocrate les contes qu'on a débités pendant deux mille ans, et qui pendant deux mille ans ont été reçus sans discussion. Aussi le dernier traducteur anglais des œuvres attribuées à Hippocrate est-il inexcusable d'avoir suivi sans discernement le récit imaginaire dont la critique a fini par démontrer la fausseté. Il est de fait qu'en prenant pour guide la chronique, on peut aisément composer une agréable narration, et je conviens qu'en un pareil exercice un écrivain habile peut faire briller ses talents. Mais quand il s'agit d'un homme aussi considérable, l'imagination doit faire place au sens commun, et l'amour du merveilleux au désir du vrai. Il n'est pas nécessaire de montrer du jugement pour se conformer au récit de la légende, et il est indispensable d'en montrer beaucoup pour s'en écarter.

Nous ne sommes guère plus avancés que ne l'était Schulze au dix-huitième siècle, mais nous ne poussons pas aussi loin que lui le scepticisme. Hippocrate a existé, on ne saurait soutenir le contraire sans aller contre les témoignages précis de l'histoire et contre les règles fondamentales de la certitude historique. Il était de Cos, où il naquit, on ne sait pas positivement à quelle époque, bien qu'il n'y ait point de raison valable qui oblige à rejeter ou à modifier la date de sa naissance telle que la donne le biographe anonyme, d'après Histomaque, auteur d'un ouvrage perdu sur la secte hippocratique. Qu'Hippocrate fût de la famille des Asclépiades de Cos, c'est ce qu'il n'est pas possible d'affirmer avec certitude; d'autant plus que ce mot générique a servi à désigner tour à tour et même simultanément les prêtres-médecins qui desservaient les temples d'Apollon et d'Esculape, les médecins qui prétendaient comme ces prêtres descendre de cet antique dieu de la médecine par ses fils Machaon et Podalire, ou par ses filles, Hygie et Panacée, et finalement les médecins en général, quelle que fût leur origine. Nous savons, par exemple, que Nicomaque, père d'Aristote, s'intitulait Asclépiade, non qu'il prétendît descendre de la race d'Esculape, mais à cause de sa profession. D'ailleurs, tous les Asclépiades n'étaient pas médecins, tandis que tous les médecins pouvaient prendre et méritaient à certains égards le nom d'Asclépiades. Quelle éducation reçut Hippocrate, et sous quels maîtres, c'est

une question non résolue ; on suppose qu'il commença à s'instruire dans son île natale, et qu'il alla achever son instruction en d'autres lieux, parcourant diverses contrées, à la manière des médecins périodeutes ou ambulants. Parmi les observations qui figurent dans les écrits regardés comme authentiques et légitimes, les unes furent recueillies dans l'île de Thasos, les autres à Abdère, à Larisse, à Cyzique, à Mélibée, d'où l'on peut conclure avec quelque apparence de raison qu'Hippocrate exerça sa profession dans les principales villes de la Thrace et dans quelques îles adjacentes. S'il parcourut la Scythie et une partie de l'Asie, c'est ce qui paraît fort douteux, et il l'est encore plus qu'il ait jamais visité la Libye ou une contrée quelconque de l'Afrique. Un fait à noter, c'est que dans les œuvres hippocratiques, où se trouvent cités tant de noms de lieux, il n'est point fait mention de l'île de Cos.

Nous avons la généalogie d'Hippocrate, et Tzetzès n'a pas manqué de la dérouler tout au long dans ses vers politiques ; cette généalogie n'a pas plus de valeur que les autres particularités consignées dans les pièces apocryphes. D'ailleurs, les auteurs qui rapportent la généalogie d'Hippocrate ne s'accordent guère entre eux. Si l'on ne sait rien de bien positif sur les ancêtres d'Hippocrate, on sait fort peu de chose de ses descendants. On s'accorde généralement à reconnaître qu'il laissa deux fils, Thessalus et Dracon, et une fille mariée à un médecin du nom de Polybe. J'avoue que l'on pourrait trouver à redire sur le nom de Thessalus, qui semble plus propre à qualifier un homme qu'à le désigner personnellement, surtout sachant qu'Hippocrate exerça longtemps sa profession en Thessalie. Quant au nom de Dracon, il a une teinte mythologique : le dragon était un animal consacré à Esculape, et il devint le symbole de la médecine. On peut cependant objecter à cela que le nom de Dracon était familier et célèbre en Grèce, depuis le terrible législateur d'Athènes, dont le sage Solon crut devoir adoucir les rigueurs. Il n'est pas jusqu'au nom de Polybe qui ne puisse inspirer quelque défiance. Polybe signifie proprement qui vit longtemps, qui a une longue vie, et ce nom, à cause de son sens, conviendrait parfaitement à la symbolique médicale. J'indique simplement ces conjectures, sans y insister davantage. Hippocrate mourut on ne sait où, ni à quelle époque, ni à quel âge. Nous avons son épitaphe dans l'*Anthologie*, et il y a cinq ou six ans à peine qu'on a prétendu avoir découvert son tombeau, à l'endroit désigné précisément par le biographe anonyme, c'est-à-dire entre Larisse et

Gyrton. Mais l'épitaphe n'est qu'un jeu d'esprit, qui n'a guère plus de valeur et d'autorité que bien d'autres vers méchants ou médiocres en l'honneur d'Hippocrate; et pour ce qui regarde le tombeau, il avait, je crois, été déjà découvert une première fois, il y a quarante ans environ, et il ne paraît pas que la seconde découverte soit plus sérieuse que la première. Il n'en est pas moins certain que ces fausses annonces font toujours quelques dupes, la crédulité étant une maladie universelle, éternelle, incurable, comme la charlatanerie.

La tradition qui fait vivre Hippocrate au delà de cent ans est dénuée de fondement : ni Pline, ni Lucien, qui mentionnent les noms des hommes qui ont vécu longuement, ne citent le sien, et il est à croire qu'ils n'auraient pas oublié à dessein cet exemple de longévité, d'autant plus qu'ils rappellent Platon, qui mourut âgé de quatre-vingts ans seulement; d'ailleurs, ils mentionnent Démocrite et Gorgias, qui figurent dans la légende hippocratique, et dont on a prétendu qu'Hippocrate avait suivi les leçons.

Le docteur Boulet avait mis en doute, nié même l'existence d'Hippocrate, et l'on a vu que son paradoxe tombe devant la certitude historique. Le docteur Houdart a contesté sa célébrité parmi ses contemporains, et il a fallu trouver de bons arguments contre cette thèse; des témoignages précis prouvent évidemment qu'elle est insoutenable. Dans le dialogue de Platon intitulé *Protogaras*, il est parlé d'Hippocrate de Cos, descendant des Asclépiades, comme d'un médecin célèbre qui enseignait la médecine pour de l'argent. Socrate le cite avec éloge à côté de Polyclète et de Phidias, et il en parle comme d'un contemporain. Ainsi, la renommée d'Hippocrate s'étendait de son vivant même bien au delà des limites de sa petite île ou de toute autre contrée où il faisait habituellement son séjour, puisque son nom était célèbre dans la métropole savante de la Grèce, dans Athènes. C'est l'unique conclusion qu'il faut tirer de cet important passage du *Protagoras*, sans prétendre en faire découler d'autres conséquences, surtout au point de vue chronologique, car rien n'est plus arbitraire, moins certain que la chronologie de Platon dans ses *Dialogues*, où l'on remarque même des anachronismes flagrants. L'essentiel était de réfuter le docteur Houdart par un argument sans réplique. Ce n'est pas le seul que Platon puisse fournir. Dans le dialogue intitulé *Phèdre*, Hippocrate est invoqué, non pas comme un médecin célèbre et un illustre professeur, mais comme une autorité imposante. L'opinion du médecin de Cos, alléguée par Phèdre à Socrate, se

retrouve, en effet, daus un des écrits les plus importants de la collection hippocratique, circonstance qui permet de croire qu'Hippocrate, dont la réputation s'étendait jusque dans Athènes, était connu aussi dans cette ville savante comme penseur et comme écrivain. D'autres passages de Platon permettent d'affirmer que les doctrines d'Hippocrate lui étaient bien connues, et ce n'est pas sans raison que Galien a composé un ouvrage en plusieurs livres consacré à comparer les opinions du philosophe et celles du médecin. Galien prétendait aussi que les œuvres d'Aristote n'étaient au fond qu'un commentaire des écrits d'Hippocrate. C'est assurément beaucoup dire; mais il est juste de remarquer que le plus grand esprit de l'antiquité s'est abreuvé aussi à la grande source médicale. Un passage de sa *Politique* atteste avec évidence qu'il avait profité de quelques vues profondes et neuves émises par le médecin de Cos dans un de ses traités les plus célèbres, et un autre endroit du même ouvrage renferme ces mots : « Quand on dit Hippocrate, par exemple, on n'entend pas l'homme, mais le grand médecin, » réflexion qui prouve que, dès cette époque, le nom d'Hippocrate était consacré par la gloire.

Après ces témoignages directs de la tradition écrite, on peut en ajouter d'autres que j'examinerai quand il sera question des écrits d'Hippocrate. Pour le moment, il suffit de savoir que Ctésias, Asclépiade de l'école de Cnide, connu comme historien et comme médecin, avait blâmé, au rapport de Galien, un procédé chirurgical d'Hippocrate, procédé qui figure, en effet, dans un des livres de la collection hippocratique, et qui fut défendu contre Ctésias, dit encore Galien, par Dioclès de Caryste. Les écrits médicaux de Ctésias ne sont pas arrivés jusqu'à nous, et il ne nous reste que des fragments de ses histoires fabuleuses de la Perse et de l'Inde. Nous savons seulement que cet historien assista à la bataille de Cunaxa (401 av. J.-C.), qui décida entre deux compétiteurs au trône de Perse, Cyrus le Jeune et Artaxerce. Ctésias guérit ce dernier d'une blessure, et devint le médecin de sa mère Parysatis; il était par conséquent contemporain d'Hippocrate, ou du moins il vivait peu de temps après lui. Quel que fût le sens critique de Ctésias comme médecin (ses fragments historiques font plus d'honneur à son imagination qu'à son jugement), la censure qu'il avait faite d'une pratique chirurgicale d'Hippocrate témoigne à la fois de la réputation de ce dernier et de la notoriété de ses écrits; elle atteste encore la rivalité qui existait dès ce temps-là entre les deux écoles de Cos et de Cnide, rivalité dont les traces

sont visibles dans certains passages de la collection hippocratique.

Ainsi, pour établir sans contestation l'existence d'Hippocrate et la célébrité dont il jouit de son vivant même, nous avons des preuves certaines qui résultent des témoignages contemporains, ceux de Platon et celui de Ctésias, et pour constater la gloire qui consacra son nom dans sa postérité immédiate, nous avons le témoignage d'Aristote, disciple de Platon. En résumé, des faits positifs nous apprennent qu'Hippocrate, né dans l'île de Cos, le cinquième siècle avant l'ère chrétienne, voyagea, pratiqua et enseigna la médecine, écrivit des ouvrages sur l'art qu'il professait, et prolongea sa carrière au delà de la guerre du Péloponèse.

Maintenant, résumons la légende. Hippocrate, issu des dieux et des rois, eut pour maîtres des médecins illustres, des sages fameux, des sophistes en renom : son aïeul, Hippocrate Ier, son père Héraclide, Hérodicus de Sélymbrie, Prodicus de Céos, Gorgias de Léontium et Démocrite d'Abdère, qui fut aussi son client. Son éducation achevée, il parcourt la Thessalie, la Macédoine et la Grèce, semant les bienfaits sur son passage et donnant partout des preuves de son savoir. La plus éclatante, sans contredit, c'est la cure merveilleuse du roi macédonien Perdiccas, qu'un amour insensé allait mettre au tombeau, si le médecin de Cos, accompagné d'Euryphon de Cnide, n'était arrivé à point pour le sauver. Rival d'Empédocle et d'Acron, Hippocrate, insensible aux offres brillantes du grand roi, renvoie avec dédain les ambassadeurs des barbares, se rend à Athènes, fait allumer de grands feux et délivre la ville ou la préserve de la peste. Il eut en échange des statues et des couronnes, toutes sortes de distinctions, et même assez de crédit pour détourner de son île une invasion imminente des Athéniens. Grand par le savoir et par le patriotisme, plein de vertus et de talents, comblé de jours et de gloire, il meurt enfin à quatre-vingt-cinq ans, d'autres disent à quatre-vingt-dix; les plus prodigues le font vivre jusqu'à cent quatre et même jusqu'à cent neuf ans. Son tombeau devient un lieu de pèlerinage, et le miel qu'y déposent les abeilles est un remède infaillible.

L'ignorance et l'amour du merveilleux ont encore brodé sur ce fond si riche : le biographe anonyme et l'auteur ou les auteurs des pièces apocryphes ont entassé à l'envi des contes extravagants et d'intolérables anachronismes. Ainsi s'est formé petit à petit le roman ab-

surde, décoré durant environ deux mille ans du titre menteur de vie d'Hippocrate. Tzetzès et Suidas n'ont fait que paraphraser ou abréger le récit du faux Soranus; les Arabes, selon leur coutume, ont amplifié la matière, et les chroniqueurs du moyen âge n'ont pas manqué de l'embellir. La critique a commencé bien tardivement son œuvre pénible de destruction : travaillant sur des matériaux de cette nature, elle ne pouvait aboutir qu'à un scepticisme prudent; plus tard elle est arrivée à une négation absolue; mais la certitude historique et des témoignages non contestés l'ont ramenée à l'exacte vérité, de sorte que le peu que nous savons aujourd'hui d'Hippocrate repose sur des faits précis, sur des preuves irrécusables.

En suivant pas à pas la légende hippocratique et ses vicissitudes dans la suite des siècles, mon dessein a été non-seulement de mettre en grande lumière une page des moins connues et des plus intéressantes de l'histoire de la médecine, mais encore de montrer combien l'érudition est un métier difficile, et combien plus difficile encore est la mission de la critique telle que je l'ai définie : la recherche désintéressée du vrai, à l'aide des connaissances et du jugement. Aussi ne saurait-on jamais louer suffisamment les labeurs et les efforts de cette vaillante élite qui s'est courageusement vouée à l'étude de l'antique science. Le commerce qu'ils entretiennent avec les grands esprits des temps écoulés, avec les anciens médecins, doit les consoler ou les venger de l'indifférence et de l'ingratitude de ce public vulgaire, peu soucieux des nobles travaux de l'intelligence, et toujours propice aux productions frivoles ou détestables qui le flattent, l'amusent et achèvent de le corrompre.

Pour les lecteurs étrangers aux choses de la médecine, cette étude, où sont agitées des questions assez peu connues, servira d'introduction à l'examen des écrits qui sont venus jusqu'à nous sous le nom d'Hippocrate. Les fictions romanesques, qu'il a inspirées aux légendaires, attestent avec éclat combien ce nom a été dans tous les temps retentissant et glorieux. C'est le privilége des hommes supérieurs de frapper fortement l'imagination populaire. Le souvenir d'Hippocrate n'a jamais péri en Grèce; il dure encore dans sa patrie, dans l'île qui le vit naître. Il existe à Cos une fontaine merveilleuse par ses propriétés salutaires, que l'on appelle la source d'Hippocrate. Elle est au pied d'un platane séculaire, sous lequel venait, dit-on, s'asseoir le divin vieillard pour donner ses leçons et méditer ses écrits. Une famille de l'endroit a

emprunté son nom de cet arbre vénérable, et l'un de ses membres était naguère sur les bancs dans cette vieille faculté de Montpellier où Hippocrate a trouvé un sanctuaire et des lettres de naturalisation. Dans la salle des actes de l'école, placée sous l'invocation d'Hippocrate, on voit dans une niche, sur une colonne de marbre, un buste antique, l'image, dit-on, de la divinité du lieu, et on lit au-dessus cette inscription superbe :

OLIM COUS, NUNC MONSPELIENSIS HIPPOCRATES.

Nous dirons, quand il en sera temps, ce qu'il faut penser de cette devise, et si ceux qui l'ont adoptée y sont restés fidèles. Pour le moment, faisons, et ce sera la fin, une simple réflexion. Si le nom d'Hippocrate est pris dans un sens générique ou symbolique, comme le synonyme de l'art médical dans ce qu'il a de plus parfait, les professeurs de Montpellier nous accorderont bon gré mal gré qu'Hippocrate est partout où la médecine se fait bien et où se trouvent d'excellents médecins. Que si ce nom ne représente qu'une doctrine, une secte, une école médicale, nous dirons sans détour aux hommes de l'art qui jurent sur la parole d'un maître qu'ils font, à la vérité, preuve d'abnégation; il vaudrait infiniment mieux qu'ils fissent preuve de jugement et acte d'indépendance.

J.-M. GUARDIA.

FRANÇOISE[1]

CINQUIÈME PARTIE.

XIII

Jacques Lutel à madame Berthelin.

Francfort, juin ...

« Je vous ai promis une longue lettre; aurai-je la patience ou le courage de l'écrire? Pourquoi suis-je venu? et pourquoi, ayant commis cette imprudence, ne me hâtai-je pas de repartir, maintenant surtout que je prévois une nouvelle et singulière méprise de ma raison? J'ai le génie de la maladresse. Parce que je suis un peu vain d'un courage qui tient plus au tempérament sans doute qu'à l'énergie de mon âme, j'ai le goût des périls et je m'engage dans des subtilités dont mon bon sens murmure et dont je sors glorieux, mais vaincu. Ne pouvais-je *la* fuir, sans venir *la* chercher ici? Ne pouvais-je avoir l'ambition de *la* guérir, sans commettre la témérité d'analyser son mal; et n'est-il pas insensé, puisque je prétends à l'héritage du mari, de venir ajouter à mes embarras le remords d'une amitié trompée?

« Je ne le connaissais pas; je pouvais le haïr, je pouvais le combattre. Mais maintenant que je me suis assis à sa table, comme un espion; que j'ai donné la main à mon ennemi; maintenant, je trahirai un devoir de plus, en me faisant aimer et en épousant. Quelle curiosité perverse m'a conduit ici? Pauvres amoureux que nous sommes, dans ce temps de scepticisme et de décomposition morale! Nous mettons Machiavel jusque dans les transports les plus sincères, les plus généreux, du cœur! Nous voulons être roués, même lorsque nous restons innocents et purs; et il nous faut à tout prix le poison d'un peu de mensonge, même dans le sentiment le plus vrai!

« J'aurais mieux fait d'aller en Italie; j'aurais mieux fait de res-

1. Voir les 1re, 2e, 3e et 4e livraisons.

ter en France; je ferais mieux de repartir, et, au lieu de préparer du papier blanc et une plume, de courir vers ce joli chemin de fer de Francfort à Mayence, si doux, si uni, si indulgent aux rêveurs. Quel châtiment les hommes de ma génération ont-ils donc mérité pour que Dieu leur inflige ce besoin, ce supplice d'analyser ainsi, à toute heure, leurs moindres sensations? Dans un intérêt pédantesque, pour la seule gloire d'une psychologie stérile, je perds à m'étudier un temps précieux qui me suffirait à peine à aimer. Oh! l'amour! c'est notre plus grande prétention, c'est notre plus grande ignorance. Je me moquais de ces nouveaux époux qui allaient chercher dans le sillage des bateaux à vapeur les rayons entrecoupés de leur lune de miel! Suis-je donc plus raisonnable, moi qui suis venu pour inventer à plaisir des obstacles dont mon amour n'avait pas besoin?

« Je saluais, il y a une heure à peine, la maison, célèbre entre toutes, qui porte cette inscription : *Ici naquit Jean Wolfgang Gœthe, le* 28 *avril* 1749, et je pensais, en revenant à l'hôtel, au roman de *Werther,* beaucoup plus qu'à l'immortel *Faust.* On se moquerait bien dans votre salon si l'on pouvait savoir qu'avec cette santé prosaïque, si contraire au signalement moderne de la mélancolie, je me compare à ce pâle entêté! Quand vous voudrez *la* faire sourire, confiez-*lui* cette prétention, madame, et comme elle sait bien que je ne pousserai pas la parodie jusqu'à la fatuité de me brûler la cervelle, *elle* rira de moi, comme j'en ris moi-même. Pourtant, en dépit de tous les miroirs d'auberge et de toutes les modesties, je vous jure que je sens en moi les enfantillages, les colères, les soumissions, les jalousies de Werther; je suis inoccupé comme lui; j'aime comme lui une femme qui ne peut être la mienne, et il n'est pas jusqu'à ce pays, théâtre de l'histoire qui suggéra le roman, ou décor du roman lui-même, qui n'ait son influence et qui ne me porte à cette comparaison. Quelle misère pour l'âme de subir la loi d'un modèle littéraire et de souffrir ou de se résigner, comme un héros de roman! Voilà ce que nous avons gagné à lire, à concevoir des enthousiasmes! Nos souvenirs artistiques donnent une pose théâtrale à la douleur la plus poignante; et j'ai beau me roidir pour ne consulter que ma raison, je sens mon imagination qui me conseille et qui me suggère des exemples.

« Dissipez ces vertiges, madame; aidez-moi à reconquérir, ou plutôt à découvrir cette simplicité d'action, si difficile et pourtant si nécessaire pour la conscience. Je ne veux ni du pistolet de Werther, ni

de la vertu sentencieuse de Saint-Preux. Je veux être moi-même, rester moi-même. Mais c'est précisément là l'œuvre la plus téméraire à entreprendre. Dans cette mêlée du dix-neuxième siècle, chacun aspire à devenir quelque chose, et on a perdu le secret d'être quelqu'un. La description, le verbiage envahissent l'action et s'y substituent. *Des mots! des mots! des mots!* dit Hamlet. C'est là notre épigraphe; et encore, si les paroles étaient sincères, si elles avaient un but! Mais on parle pour se faire plaindre et non pas pour se faire juger : on ne se confesse plus, on se fait ausculter.

« Ne suis-je pas une preuve de ce que j'avance? au lieu de vous raconter ma seconde visite à M. Ollinger, ne me livré-je pas à des dissertations prétentieuses sur moi-même? J'ai le défaut des gens timides et fiers qui passent leur vie à se cacher, à mettre de la glace sur leur cœur, et qui abusent de l'attention, le jour où la débâcle de tous leurs secrets arrive. Je me venge sur vous, pauvre madame, de tous les reproches d'insensibilité, de satisfaction égoïste et matérielle qui m'ont été adressés.

« Je ne sais au juste si M. Ollinger est un homme d'une grande intelligence en dehors de ses mérites d'ingénieur; mais je sais déjà qu'il a une habileté certaine et que sa bonhomie cache une diplomatie assez habile. Je ne sais s'il a des secrets à défendre; mais je sens qu'il menace les miens avec une douceur, avec une cordialité qui me désarme peu à peu, sans le compromettre en rien. Soit qu'il craignît que son invitation, acceptée par moi, ne me parût plus, une fois de retour à Francfort, qu'une politesse banale dont on pouvait s'affranchir; soit qu'il voulût simplement pousser les avances de l'hospitalité jusqu'au raffinement; il donna mon adresse aux deux personnes dont je lui avais donné les noms, et ce fut moi qui reçus la visite du poëte et du savant que j'avais rencontrés chez vous. Ils se mirent à ma disposition avec une affabilité inconnue à nos savants français, et avec une simplicité de cœur plus inconnue encore à nos poëtes. Si je livrais aussi facilement mon amitié que je la retire avec peine quand une fois elle est donnée, je pourrais dire que j'ai des amis à Francfort. J'y compte toutefois des relations agréables : je ne suis plus dans un pays inconnu. J'ai ce privilége, qui rend si doux le séjour des hôtels, de connaître deux maisons où je pourrais, au besoin, aller frapper avec la certitude d'être bien reçu.

« Ces deux messieurs vinrent me prendre, au jour convenu, pour aller dîner à l'usine. Nous fîmes la route dans une voiture louée par

eux; et, dans la crainte d'avoir pour compagnie deux confidents ou plutôt deux *rapporteurs* de M. Ollinger, je m'étudiai à parler de vous à tout propos, de votre salon dont j'avais été, particulièrement pendant ce dernier hiver, le plus fidèle visiteur. Je ne dis pas un mot de Françoise; de sorte que si mes paroles ont été traduites, il sera devenu évident pour l'ingénieur que je connais sa femme et que j'affecte, même quand il n'est pas là, de ne point en parler.

« M. Ollinger nous attendait sur la route, en fumant. Avait-il donc peur que je ne vinsse pas et que mon escorte ne m'eût laissé fuir en chemin? Il me sourit, me tendit la main, et m'offrit un cigare, presque avant de m'avoir questionné sur mon séjour à Francfort. Il était une heure de l'après-midi; un beau soleil égayait la vallée. Je voulus faire le tour de la propriété avant que nous nous missions à table, prévoyant bien qu'un dîner de garçons, même entre philosophes, devait se prolonger jusqu'à la nuit. M. Ollinger m'expliqua alors la topographie de l'usine, ne me laissa ignorer aucun coin de l'horizon, si bien que je pourrais, au besoin, dresser la carte de cette contrée, et en parler désormais longuement à ceux ou à *celles* qui voudraient la connaître, ou en entendre parler. On eût dit que M. Ollinger mettait sa conscience à me laisser emporter tout le paysage dans mon souvenir, pour punir ou pour tenter l'exil; et moi, d'autre part, je semblais avoir la mission d'une enquête sur toutes les influences de ce lieu paisible. Toutefois, ce n'est plus le mirage de la vallée que je redoute; elle n'est ni assez belle, ni assez laide pour qu'on s'en souvienne ou pour qu'on la regrette avec passion. Dois-je redouter M. Ollinger?

« Le dîner fut élégant, et de cette sensualité cosmopolite qui abat les frontières. C'était le dîner des sceptiques. Les plats d'Allemagne, avec leurs assaisonnements confédérés, se mêlaient à quelques sauces françaises. Je n'ai pas aperçu de choucroute, et je n'ai pas bu de bière. Notre ignorance nous fait inventer une couleur locale absurde, et il faut laisser aux auberges les produits nationaux et les traditions. Je remarquai au milieu de notre couvert un magnifique bouquet cueilli dans la serre : c'était un piége, sans doute; c'était, en tout cas, un luxe si étrange pour une réunion d'hommes, que le poëte s'en moqua et que le savant en parut confus.

« — Monsieur aime les fleurs autant que moi, dit M. Ollinger, et j'ai voulu plaire à mon hôte.

« Ces paroles étaient dites simplement; je leur trouvai une intention de raillerie, et je me sentis rougir, comme si cet honnête homme, ce

mari, me reprochait de venir lui disputer les derniers souvenirs d'un bonheur disparu, et insulter à son veuvage par des espérances nouvelles.

« Le dîner fut gai; mais j'eus à lutter contre moi-même pour cacher la tristesse qui me gagnait. Chaque fois que mon regard rencontrait celui de M. Ollinger, j'étais troublé et je baissais la tête. Je m'imaginais que tout le monde lisait sur mon front l'intention secrète de mon voyage et l'inguérissable amour qui me tourmentait. Quand j'approchais mon verre de celui du mari de Françoise, et quand ce dernier me provoquait doucement à lui rendre raison, je me disais qu'un autre que moi, plus impétueux, briserait les deux verres et appellerait en duel ce rival ironique. Un duel! oui, c'en était un, je vous l'assure, mais silencieux, invisible, détourné, que cet échange continuel de petits sourires, de mots aimables. Oui, je ressemble bien à cet homme; j'aurais agi comme lui et il eût agi comme moi, et chacun de nous était pour l'autre une glace dans laquelle il se reflétait. Pourtant, l'infériorité certaine était de mon côté. J'avais des accès de honte; j'étais tenté de fuir. N'étais-je pas la trahison installée dans l'hospitalité la plus ouverte? Cet homme n'avait-il pas gardé des droits? N'était-il pas, sinon une menace pour l'avenir, du moins un gage importun du passé? Et, bien que la loi eût brisé les liens qui enchaînaient à lui Françoise, n'avait-il pas été, et ne restait-il pas pour elle son mari? Son mari! c'est-à-dire l'homme dont elle portait le nom, l'homme que je voulais être, l'homme qui m'empêchait, par sa seule antériorité, d'être heureux et aimé? Quel rôle avais-je accepté, et n'étais-je pas une sorte d'adultère dans cette maison nuptiale, dont l'épouse était absente, mais qui gardait la trace des serments échangés et des illusions envolées?

« Quand ce voyage n'aurait servi qu'à me faire comprendre et admirer les scrupules de Françoise, je devrais encore ne pas le regretter. Comme elle m'était supérieure en courage et en sagacité, cette femme charmante qui n'avait pas voulu supporter plus longtemps ce spectacle d'un amour qui l'offensait! Et cette rivalité dont son âme était outragée, moi, j'étais venu follement la provoquer, la rendre vivante et palpable à mes yeux! Il n'y eut pas un mot, dans une conversation de plusieurs heures, pour me fournir un prétexte de soulever l'enveloppe douce, mais impénétrable de M. Ollinger. La politique fut la banalité mise en œuvre chaque fois que l'entretien menaçait de tarir, et on parla même de l'amour, sans qu'aucun de nous

deux osât par un geste, par le moindre signe, laisser soupçonner que cette question l'intéressât.

« Je me méprisais, mais je prenais ma revanche en estimant M. Ollinger. Il me ressemble tant, que c'était une façon de m'estimer encore. Dans d'autres lieux, dans d'autres circonstances, j'aurais été l'ami de cet homme ; et je n'oserais pas affirmer que je ne le deviendrai pas. Alors il faudra me plaindre, car je serai bien malheureux !

« J'ai dit plus haut que je doutais de l'intelligence de M. Ollinger. C'était une injure de rival : je n'en doute pas, et j'ai pu l'apprécier. C'est un esprit plus solide que le mien, qui, ayant agi pendant tout le temps que j'ai perdu à rêver, est plus décidé, plus ferme que moi dans ses résolutions, et qui remplace seulement par un doute philosophique la confiance que nous donne la légèreté française. Ce n'est pas un tyran, ce n'est pas un soupirant sentimental. Nous devons aimer de même ; seulement, s'il m'arrive de pleurer quand je souffre, M. Ollinger doit encore, doit toujours sourire, comme un homme que sa conscience rassure, et qui a trop d'orgueil pour se plaindre ou pour être pris en pitié. J'essayai d'entamer avec lui une controverse religieuse, et je vis bien, à sa façon courtoise de me réfuter ou de ne pas me répondre, quand la réfutation allait devenir trop directe, qu'il se disait tout bas : — A quoi bon ? Est-ce que cette passivité est la raison de sa conduite dans son ménage ? Est-ce que cet homme incompris a dédaigné de se faire comprendre ? Cette résolution, qui nous a été commune à l'un et à l'autre, de cacher notre âme au monde indifférent ou banal, est-ce qu'il l'a eue dans son intimité avec Françoise ? Est-ce qu'il l'a aimée sans lui laisser voir son amour ?...

« Voilà une pensée qui me châtie cruellement, mais qui me provoque à rester quand je devrais fuir. Fuir ! je ne le peux plus, madame. Si je revenais en France, sans avoir lu, jusque dans les moindres replis de sa conscience, les secrets de M. Ollinger, je croirais que je me suis dérobé à un rival sérieux, et j'aurais un remords. Traitez-moi de fou, de maniaque ; je sens bien que ce n'est pas seulement de l'amour de Françoise qu'il me faut obtenir une réponse favorable, mais aussi de la loyauté de cet homme. S'il ne me dit rien, c'est moi qui lui dirai tout.

« Oh ! les maris ! je ne sais pourquoi on s'en moque. Ils me paraissent formidables ; et M. Ollinger est mon maître. S'il me défendait d'aimer Françoise, oserais-je revenir pour *lui* parler encore, à

elle, de mon amour? Ce sont là d'étranges timidités dont les amoureux de l'heure courante se moqueraient bien, mais que vous comprendrez, vous, madame, qui avez l'intuition de tous les mystères, de toutes les contradictions de l'âme. Je ne partage pas votre horreur du divorce; mais pour en accepter, pour en réclamer les conséquences, il faut que le divorce des cœurs me soit aussi certain que le jugement prononcé par les hommes. Il répugnerait à mon honneur le plus intime de profiter d'un malentendu aggravé par l'intervention de la justice. Voilà ce que j'éprouve, madame; voilà ce qui me fait souffrir plus que je n'ai souffert jusqu'ici, et voilà ce que je me répétais pendant tout ce dîner joyeux, qui semblait réunir quatre amis, ou du moins quatre indifférents aimables!

« M. Ollinger, qui savait à peine mon nom, me traitait comme une connaissance de longue date. Sa politesse avait une nuance d'affection qui eût trompé au premier abord. Vous vous rappelez, sans doute, sa figure, toute sa personne. J'ai remarqué, en l'examinant, combien la franchise peut être aussi obscure que la dissimulation. Cet homme-là doit ignorer le mensonge; tout paraît ouvert en lui; mais il a des cachettes, et on ne doit trouver ses secrets, s'il en a, qu'en sondant les murailles.

« M. de Trannes avait raison d'en parler à sa pupille comme d'un homme habile en affaires. Toute sa ruse est dans l'esprit; il n'a que de la loyauté dans le cœur, et ces deux sentiments se confondent sur sa physionomie, de façon à dérouter les conjectures. L'œil est vif par instants; la bouche ferme et solide se contracte peu et ne se déforme jamais pour un sarcasme. Quand je l'ai rencontré pour la première fois avec sa longue pipe et son bouquet de fleurs, j'ai été saisi de sa candeur froide, de sa bonhomie. Quand il m'a serré la main en me conduisant à sa table, lors de notre seconde entrevue, j'ai été charmé de la force reposée que l'on sentait dans cet homme débonnaire, et la conversation m'a révélé un savant véritable, un de ceux qui, n'ayant jamais peur d'être pris pour des ignorants, cachent volontiers leur science.

« Que vous dirai-je? je ne lui ressemble pas autant que je voudrais lui resssembler. Je l'envie; et, douleur pour douleur, je voudrais, s'il souffre, souffrir comme lui; car je n'aurais pas son courage.

« Je n'ai pas aperçu de livres dans son cabinet : il lit pourtant, et il est au courant de notre littérature la plus mondaine, aussi bien que des récentes discussions de l'Académie des sciences. Il sait la date des

premières représentations un peu retentissantes. J'ai été tenté de lui demander s'il connaissait certain drame qui se joue à la *Gaîté*, et qui fait pleurer les Parisiens.

« Nous le quittâmes à la nuit pour retourner à Francfort. Je crus, pendant l'intervalle d'une minute, qu'il allait me proposer de rester, m'offrir une chambre; mais il craignit sans doute de me tendre un piége trop visible : il se contenta de me donner des cigares pour la route, comme il m'en avait offert à mon arrivée, et de me souhaiter un bon voyage en me serrant la main avec force.

« Au moment de monter en voiture, j'éprouvai comme une angoisse subite. Je partais, sans avoir rien appris de décisif, plus agité, plus embarrassé qu'avant mon arrivée en Allemagne. Je ne savais pas davantage si je triompherais des scrupules de Françoise, et j'avais, pour mon compte, maintenant, des scrupules à respecter. Et puis, une sympathie, ou bien une jalousie inavouée, semblait me retenir auprès de M. Ollinger. J'eus de la peine à lui dire adieu. Je cherchais un prétexte pour le revoir.

— Vous ne me donnez pas de commission pour la France? lui dis-je.

— Non, je vous remercie.

— Viendrez-vous bientôt à Paris?

— Je ne crois pas.

— Mais, repris-je tout à coup, en l'entraînant un peu à l'écart, comme si j'avais eu à lui faire une communication fort importante, et en profitant de l'obscurité, pour avoir une audace que je n'aurais pas eue en plein jour, nous devions parler de madame Berthelin, et nous n'en avons pas dit un mot. Ne me chargerez-vous point d'une lettre pour elle?

— Pour elle? demanda M. Ollinger.

— Pour elle *seule,* répliquai-je avec une intention qu'il ne pouvait méconnaître.

« Le mari de Françoise alluma silencieusement son cigare, aspira quelques bouffées, et me dit enfin :

— Quand partez-vous de Francfort?

« Je tressaillis, et je faillis lui répondre : — Quand vous voudrez! Mais je me bornai à l'assurer que je n'étais pas encore décidé pour le lendemain, que j'attendais des nouvelles de France.

— Eh bien! si je trouve le temps d'écrire à madame Berthelin, j'irai demain vous porter ma lettre, me dit M. Ollinger.

« Je sentis dans sa réponse un accent résolu. Il venait de prendre une importante décision avec lui-même. Je lui tendis encore la main, il me donna la sienne de nouveau, comme un ami à son ami. Nous ne nous dîmes plus *adieu*, mais *au revoir*, et je partis, avec mon poëte qui fit de la philosophie, et avec mon philosophe qui récita des vers sur la nuit pendant toute la route. Quant à moi, je pensais que je n'avais pas revu le petit chapeau de paille au ruban bleu fané, et que je ne savais pas encore ce que M. Ollinger faisait de tous les beaux bouquets qu'il allait cueillir dans sa serre.

« Je rentrai à Francfort avec un mal de tête horrible.

— C'est le vin du Rhin, me dit le poëte, qui avait bu trois fois plus que moi.

— C'est peut-être déjà l'ennui de la patrie, me dit le philosophe, avec une nuance légère de dédain.

« Je dois avouer qu'ils m'offrirent l'un et l'autre de m'aider à combattre ce malaise par quelques pots d'excellente bière, pris au Casino. Je refusai, et je leur dis adieu : je n'avais pas besoin de leur dire *au revoir*, comme à celui dont j'attends maintenant la visite.

« Viendra-t-il? Je ne songe plus qu'à lui, et je n'ose pas songer aux promesses de votre dernière lettre. Comment va-t-*elle?* Cette pitié, qui a suivi mon départ, s'est-elle dissipée pour ne plus revenir? Ne commettrai-je pas une mauvaise action en allant me jeter à ses pieds sans avoir vu M. Ollinger? Mais si je ne le revois pas! s'il garde son secret, l'orgueilleux! s'il ne vient pas chercher le mien! Ne serai-je donc pas libre? Que lui dois-je, à cet homme? Un dîner, trois cigares, et rien de plus. Est-il mon frère, mon ami? N'a-t-il pas eu dans ses mains le bonheur de Françoise? ne l'a-t-il pas à jamais perdu? La loi les a désunis, séparés; mon amour les séparera davantage encore, et ne fait que consacrer un divorce volontaire. Ces ménagements, ces précautions de casuiste insultent à la passion la plus ardente et la plus pure. J'aime! voilà ma raison, mon excuse, mon droit, qui vaut le sien! Il peut venir, je ne le crains pas.

« On frappe à ma porte. J'interromps cette lettre, que je reprendrai quand il sera parti; car c'est lui, sans doute... »

XIV

C'était en effet M. Ollinger qui frappait à la porte de la chambre occupée par Jacques à l'hôtel d'Angleterre. La lettre fut achevée après

cette visite; mais comme, malgré la franchise de Lutel, elle n'entrait pas dans tous les détails de cette singulière entrevue; comme le trouble qui résulta de celle-ci eut son influence sur la liberté d'esprit de notre héros, nous croyons devoir substituer notre récit à celui qu'il expédia en France. De cette façon, certaines nuances essentielles, et que Jacques ne pouvait indiquer, n'échapperont sans doute pas au lecteur.

M. Ollinger avait, pour un observateur superficiel, son air calme, placide de tous les jours. Mais Lutel, qui pâlit en l'entendant frapper, le trouva plus pâle qu'à l'ordinaire. L'analogie des deux visages les trahissait mutuellement.

— Vous m'attendiez? dit M. Ollinger.

— Un peu, répondit Jacques, qui offrit un siége et resta debout.

— Pourtant, reprit l'ingénieur des mines en s'asseyant, je ne vous apporte pas de lettre.

— Oh! je n'attendais pas de lettre, reprit Lutel avec un léger sourire.

— Vous m'en aviez demandé une!

— Il fallait bien vous demander quelque chose pour vous revoir encore.

— Moi, qui cherchais de mon côté un prétexte pour vous retenir à Francfort! dit M. Ollinger en souriant à son tour.

— Nous ne pouvions manquer de nous retrouver, repartit Jacques en saisissant la main de Frédéric.

Ils reconnurent l'un et l'autre que cette poignée de main était une imprudence, tant la moiteur glaciale de leurs doigts trahissait l'émotion. Un silence suivit cette première escarmouche; mais M. Ollinger était le plus intrépide : ce fut lui qui rouvrit le feu :

— Ce n'est pas seulement l'amour de l'Allemagne, et ce n'est pas à coup sûr le désir d'étudier la minéralogie qui vous ont amené parmi nous, n'est-ce pas, monsieur?

— Je l'avoue, repartit Lutel, qui s'attendait à cette question.

— Alors, vous avez une commission pour moi?

— En aucune façon, dit Jacques, qui eut peur de rougir, et qui se retourna pour aller prendre une chaise.

— Si je suis indiscret, mon cher monsieur, il faut m'en avertir, continua M. Ollinger d'un ton poli, mais froid; car je suis curieux aujourd'hui.

— Je m'efforcerai de répondre autant que je le pourrai, repartit Lutel.

— Répondre! ce n'est pas assez pour un maladroit comme moi. Si vous vouliez mettre le comble à votre obligeance, vous préviendriez mes demandes, ajouta Frédéric, et vous le pouvez!

— Soit, répliqua Jacques en regardant en face M. Ollinger, et sans songer à dissimuler l'effet visible des sentiments intérieurs qui l'agitaient. Je suis venu pour une enquête : je l'ai faite. Elle n'est pas aussi concluante que je l'aurais désirée, mais elle me suffit.

— Ah! et vous aviez un intérêt sérieux, personnel à cette enquête? demanda l'Allemand en jouant avec la clef de sa montre et en soutenant intrépidement le regard qui l'observait.

— Oui, monsieur, dit Lutel.

M. Ollinger baissa la tête, sembla se consulter, et se levant tout à coup :

— Puis-je connaître l'opinion que vous remporterez d'ici?

— Sans doute. Je partirai avec la conviction que vous êtes un savant distingué, un caractère ferme et maître de lui, un cœur solide en amitié, et...

— Et... Voyons, achevez! demanda Frédéric avec simplicité.

— C'est tout, reprit Jacques. Pour le surplus, je n'ai que des conjectures.

— Eh bien! confiez-les-moi; je vous aiderai.

Jacques, à son tour, inclina le front, se croisa les bras.

— Cette entrevue est étrange, murmura-t-il.

— C'est pourtant vous surtout, répliqua M. Ollinger, qui l'avez voulue!

— Ah! quand je suis venu, s'écria Jacques, j'espérais en avoir fini avec un regard, avec deux ou trois questions; mais vous vous défendez! vous portez une cuirasse sur le cœur!

— Que vous importe?

— Il m'importe beaucoup, repartit Lutel avec feu.

— Vous aimez donc Françoise? dit M. Ollinger d'une voix tranquille, presque compatissante.

— Oui, je l'aime, répondit vivement Jacques, et je veux savoir si vous l'aimez encore!

— A quoi bon? n'est-elle pas libre? Je n'ai plus de droits à faire valoir. Vous pouvez l'aimer! vous pouvez l'épouser!

— Mais vous, l'aimez-vous encore? demanda Lutel avec anxiété.

— La question est au moins singulière. Est-ce madame Ollinger? est-ce Françoise qui vous a chargé de me l'adresser?

— Non; c'est moi seul qui vous l'adresse, dit Jacques d'une voix haletante; moi qui suis jaloux, et qui ne veux pas de rival.

— Un rival! répéta Frédéric avec le sourire qu'il avait eu déjà. Voilà un mot bizarre adressé à un mari! Mais je suis un mort, monsieur, et les morts ne reviennent plus.

— Vous avez aimé Françoise; peut-être l'aimez-vous toujours!

— Ceci est mon secret. Qu'il vous suffise de savoir que je ne prétends plus rien sur le cœur et sur la main de... ma femme. Votre enquête doit être finie. Est-ce tout?

M. Ollinger, impassible, dominait Jacques qui perdait de son assurance.

— Tenez, continua-t-il après un repos; je veux être franc et vous donner un conseil. Vous autres Français, vous avez des façons subtiles d'entremêler le sentiment à la vie réelle qui nous échappent. D'ailleurs, on a dû vous le dire, je ne suis pas romanesque. Eh bien! je comprends peu le voyage que vous avez entrepris, si la curiosité en est le seul but. D'ordinaire, ce n'est pas au mari qu'on va demander la permission d'aimer sa femme, et cette démarche, originale dans une situation régulière, devient une cruauté quand elle s'applique à un homme dans ma position. Partez donc, monsieur; n'insistez pas pour en apprendre davantage, et croyez-bien que je ne vous donnerai jamais aucun prétexte de jalousie.

— C'est vrai! repartit Lutel; ma démarche doit paraître insensée quand on ne sait pas ce que j'ai souffert, ce que je souffre; quand on ne sait rien du doute qui me déchire; on trouve ce voyage impertinent et fat!

— Non; ce n'est point ainsi que je le juge, interrompit M. Ollinger. Je vous estime déjà trop, monsieur, pour douter de votre loyauté. Mais un faux point d'honneur vous a égaré, sans doute. Ainsi, vous n'aviez pas d'autre intention que celle de savoir comment je supportais mon veuvage? Eh bien! vous avez vu que je le supporte sans faiblesse. Bonne chance à votre tour, monsieur! Nous ne nous reverrons plus : ne pensez pas à moi, mais permettez-moi de penser quelquefois à vous.

Et M. Ollinger, avec sa douceur énigmatique, saluait Lutel comme pour prendre congé. Jacques fit le geste de le retenir.

— Monsieur, lui dit-il d'une voix profonde, nous sommes bien réellement rivaux; car nous avons, l'un et l'autre, une arrière-pensée que chacun de nous cache, de peur de donner un avantage à l'autre. Vous m'encouragez, et cependant on dirait que vous avez peur de me mettre au défi. Quant à moi, je dissimule une partie de l'angoisse qui m'a poussé jusque dans votre maison. Pourtant, je vous donnerai l'exemple d'une sincérité complète. J'attache le bonheur de ma vie entière à cet amour; mais je veux l'obtenir loyalement. Je vous fais la part bien belle en vous avouant le caprice qui m'a fait quitter la France : cet aveu sera le châtiment de cette ruse découverte par vous. Sachez-le donc; si je suis venu, c'est pour m'assurer que tout amour est réellement impossible entre Françoise et vous.

— Comment? balbutia M. Ollinger dont la lèvre trembla et qui voulut plaisanter, vous craignez une réconciliation!

— Je crains un fantôme peut-être; mais je crains. Cette liberté que la loi vous a donnée à l'un et à l'autre, madame Ollinger ne veut pas en user. Est-ce la honte d'aimer pour la seconde fois? Est-ce un remords, un regret qui l'arrête? Voilà ce que je me suis demandé. J'ai voulu vous connaître; j'ai pensé qu'en vous voyant, je découvrirais peut-être ce que j'avais à redouter ou à espérer.

— Il me semble que je vous donne toutes sortes d'espérances, dit M. Ollinger.

— Oui; mais vous me révélez un homme que j'estime et que j'envie, que je sens préférable à moi-même. On ne m'aimera jamais, si l'on n'a pas su vous aimer, et l'on reviendra forcément à vous, si vous aimez encore!

Pour cette fois, malgré tout son flegme, M. Ollinger n'y put tenir. Son visage s'éclaira d'une lueur subite; il saisit le bras de Jacques.

— Vous êtes un honnête homme, lui dit-il avec énergie, et, quoi qu'il arrive entre nous, je suis votre ami.

— Quoi qu'il arrive, répéta Lutel, je serai le vôtre.

Et ils se regardèrent avec un rayonnement d'enthousiasme qui fondit leurs deux cœurs en un seul.

— La situation que votre démarche nous a faite à tous deux est extraordinaire, reprit Frédéric qui essayait moins heureusement maintenant de recouvrer son sang-froid. Le monde n'est pas habitué à des confidences comme celles que nous nous échangeons; mais celui de nous deux qui sera ou qui restera malheureux n'aura

du moins rien à reprocher à l'hypocrisie. Nous ne serons pas rivaux, mon ami. Vous avez d'ailleurs sur moi l'avantage de la nouveauté, de l'inconnu; peut-être aussi d'une patience et d'une habileté...

— Ah! vous voyez bien que vous l'aimez encore! interrompit Lutel.

— Ce n'est pas ici que je vous ouvrirai mon cœur, répliqua M. Ollinger. Si vous voulez tout savoir, venez chez moi, venez chez elle, et nous en parlerons.

— Oh! le traître! dit Jacques avec une émotion qui débordait. C'est pour me vaincre plus aisément qu'il m'attire dans sa maison!

— Non; c'est pour que vous jugiez mieux de ma sincérité et des chances qui vous restent. Ici, dans cette chambre d'auberge, j'aurais besoin d'un trop grand effort pour tout dire. Chez moi, je redouterai moins l'effusion. D'ailleurs, si je me tais, les souvenirs parleront pour moi. Depuis si longtemps que je vis seul, que je garde mes secrets enfermés, je suis déshabitué de la confiance. Il faut m'excuser, mon ami.

— Vous avez autant de fierté qu'elle, interrompit de nouveau Jacques.

— Alors, c'est cette ressemblance qui nous a désunis, continua le mari de Françoise.

Lutel secoua la tête sans ajouter un mot, ne voulant ni contredire Frédéric, ni lui donner plus d'espérances qu'il ne lui en avait suggéré déjà.

— Partons-nous? demanda M. Ollinger.

— Quand vous voudrez, répondit Lutel avec résolution, comme s'il se fût agi d'aller sur le terrain.

Quelques instants après, ils étaient en route pour l'usine. Le trajet fut silencieux. Sans qu'ils se repentissent l'un et l'autre du mouvement généreux et sympathique qui les avait vaincus, ils se recueillaient et pesaient les raisons de leur conduite. Jacques avait été le plus téméraire, et se trouvait engagé dans la voie la plus dangereuse, mais aussi la plus héroïque. Il était venu, contrairement à tout système de prudence et de logique amoureuse, en vertu de je ne sais quelle folie touchante, d'une sorte de prédisposition, d'entraînement au sacrifice, réveiller un ennemi de son bonheur! Il descendait au fond de sa conscience, et en remuant son amour, il n'en dégageait avec effroi que le désir de s'immoler. Quand je dis qu'il avait peur de sa vertu j'en-

tends qu'il s'alarmait de sentir en lui l'humanité si docile et si peu égoïste. Il tremblait de n'être pas digne d'amour, puisque la passion qui d'ordinaire est la plus exclusive chez les autres ne lui inspirait que des idées de renoncement. Il s'accusait de froideur, et pourtant il n'eût pas changé de conduite. L'amour se révèle dans certaines âmes comme la vocation de la douleur.

Quant à M. Ollinger, il cherchait à prendre son parti des confidences à faire. Son orgueil avait été dévoilé, et il ne pouvait plus nier les regrets que lui avait laissés le départ de sa femme; mais il devait, pour la première fois de sa vie peut-être, initier quelqu'un aux misères secrètes, aux défaillances de sa volonté. Il lui fallait laisser une main curieuse se glisser sous cette enveloppe rigide dont il s'entourait, et c'était son cœur tout brûlant, tout saignant, que cette main d'un ami inconnu, d'un ennemi généreux, allait saisir et attirer au jour. Il n'espérait rien pour lui; il s'efforçait d'espérer pour son rival; et il s'étonnait aussi, à part lui, de former ce vœu. La même foi leur inspirait, selon les différences de caractères, les mêmes sentiments; mais M. Ollinger, sans vouloir refuser désormais ces confidences qu'il avait promises, les redoutait comme une profanation. Il se demandait si cette maison dans laquelle il aimait à s'enfermer au milieu de ses souvenirs ne lui deviendrait pas odieuse. Toutes ces reliques allaient perdre leur prestige; tous les parfums allaient s'envoler; et n'était-il pas inouï que ce partage de ses trésors, fait par un avare, fût résolu précisément au profit de son compétiteur?

C'est ainsi que l'un et l'autre, dominés par une abnégation irrésistible et fatale, ils avaient la conviction du tort qu'ils se faisaient à eux-mêmes, et ils mettaient une sorte d'entêtement chevaleresque à prouver leur amour en donnant des armes à l'amour qui les menaçait.

Quand la voiture qui les avait ramenés de Francfort s'arrêta devant l'usine, Jacques ne put s'empêcher de dire :

— Déjà! la route m'a semblé courte!

— Et à moi aussi! reprit Frédéric.

M. Ollinger conduisit Lutel au premier étage de sa maison; là, il ouvrit, avec une clef qui était jointe à la clef de la serre, la porte d'une chambre, et, montrant le seuil du doigt, il sembla dire à Jacques par son attitude muette :

— C'est ici le sanctuaire; osez donc entrer!

Jacques sourit, et, le cœur serré comme dans un étau, il entra.

C'était, en effet, un sanctuaire; c'était la chambre de Françoise, comme celle-ci l'avait laissée en partant pour la France. Son portrait, enlevé au cadre du salon, était placé sur un chevalet, au milieu de la pièce; en face, sur une table, sur un guéridon, un magnifique bouquet des fleurs que Françoise avait elle-même plantées et soignées s'étalait dans un verre de Bohême que Frédéric, avait acheté pour sa femme le premier mois du mariage. Au-dessous d'une étagère, supportant quelques livres français mêlés à des livres allemands, sur un élégant bureau, on voyait un album et quelques cahiers de papier de différentes couleurs ornés du chiffre de Françoise. Une gaze, comme on en met sur les objets que l'on veut préserver, enveloppait le lit et les rideaux blancs de l'alcôve. Des bijoux étaient restés sur la cheminée; un gant était posé sur la commode. On eût dit que madame Ollinger, sortie pour une promenade, allait rentrer tout à coup; sa trace, le parfum même qu'elle aimait, gardait la vie dans ce mausolée de l'amour. La pauvre jeune femme avait cru se venger, et racheter ses deux années de torture en abandonnant, dans la précipitation de son départ, tout ce qui lui venait de Frédéric; elle avait laissé, au contraire, à celui-ci, des gages précieux, des consolations.

Jacques contemplait avec recueillement cette chambre si simple et qui lui paraissait si belle. Il était étonné de se trouver là, et pourtant il était heureux d'être venu. Son caractère, à la fois sentimental et exact, aimait en toute chose les positions nettes, les solutions précises. C'était ce besoin qui l'avait chassé hors de France et qui l'amenait dans cette maison. Se sentant fort, parce qu'il était pur, il affrontait tous les périls; et après avoir, d'un long regard, saisi et fait pénétrer jusqu'au plus profond de son être tous les détails de cette chambre, il se tourna vers M. Ollinger avec plus de fermeté qu'il n'en avait montré jusque-là et lui dit :

— Voilà les témoins que vous avez choisis vous-même; je vous écoute.

— Vous aviez raison, répondit M. Ollinger d'un ton de voix simple et doux dont l'humilité frappa Lutel. Je suis un orgueilleux partout ailleurs qu'ici. Mais j'aurais mauvaise grâce à affecter le stoïcisme devant tant de preuves de ma faiblesse. Triomphez à votre aise, mon ami : vous m'avez deviné. Je l'aime encore, je l'aimerai toujours. Mais écoutez bien, et que ceci vous rassure : je n'ai jamais cessé de l'aimer.

— Quoi ! lorsque vous demandiez ce divorce?

— C'était pour elle la liberté. Je la voyais se meurtrir aux barreaux de sa cage. On ne persuade pas les captifs : quand on les aime, on les affranchit.

— Mais il fallait lutter contre l'ennui, combattre ces symptômes de mésintelligence!... Oh ! je ne l'aurais pas laissée partir, moi !

— C'est que vous auriez su ce que j'ignorais alors, mon ami. Cette affection, qui datait de l'enfance, était si complète, si indispensable pour moi, qu'elle faisait partie de mon être, sans que j'eusse conscience de la nécessité de la défendre, de l'augmenter, de l'embellir. J'ai aimé sans savoir aimer; et comme je me trouvais heureux, je m'imaginais que le bonheur n'avait pas besoin d'habileté! Mes études, la lutte que j'ai soutenue depuis l'Université pour conquérir la position que j'ai maintenant, avaient absorbé tous mes calculs; je n'avais pas eu le temps, je n'avais pas eu besoin de songer à l'amour, parce que je savais qu'une amie, qu'une fiancée m'attendait; et quand, le lendemain de mon mariage, je m'aperçus que cette intimité des jeunes années devait se modifier, je me sentis gauche, ignorant et pédant. Je n'eus pas le génie du mariage, j'en eus toutes les maladresses. Le pays était ennuyeux; mes occupations me rendaient parfois maussade; je ne sus rien inventer pour distraire Françoise; je ressentis même, il faut l'avouer, un secret dépit de ne pas trouver une compagne qui me comprît mieux, qui pénétrât ma timidité, et qui me sût gré d'une gaucherie dont ma candeur était seule coupable. Insensé que j'étais ! je voulus invoquer la raison, la dignité de notre intérieur ; je voulus que cette enfant gâtée prît parti pour mes intérêts contre ses sentiments, et je lui parus brutal, positif, en essayant de la soumettre à la réalité ! La différence de nos deux éducations, peut-être de nos deux pays, creusait entre nous un abîme que je ne sus pas remplir. Désolé, mais persuadé que je n'avais pas d'autre ressource que le mensonge, qu'une sorte de comédie perpétuelle, j'aimai mieux le malheur que l'hypocrisie, et je crus indigne de ma femme et de moi de protéger la paix de notre foyer par un travestissement continu. L'amour dans le mariage est un art difficile : je l'ignorais en me mariant. Françoise l'ignorait davantage encore : voilà tout le mal. Je ne prévoyais pas que je pourrais m'instruire, et enseigner ma femme. Je proposai de rompre un lien qui était devenu une chaîne pesante pour cette enfant délicate. Je la laissai s'échapper, joyeuse et impatiente d'espace et d'air libre, le jour

où je craignis que son désappointement ne devînt de la haine. J'ai bien fait. De cette façon, elle peut penser à moi sans trop d'amertume, et elle a pu m'estimer encore. Vous voyez, mon ami, qu'elle avait hâte de me quitter, et qu'elle tenait à ne rien emporter d'ici, car elle a tout laissé. Oui, tout, surtout son image, que je puis aimer sans crainte, et qui me pardonne, elle du moins, ma timidité ou mon orgueil.

M. Ollinger s'interrompit; Jacques le regarda avec fixité.

— Et maintenant, dit Lutel pensif, vous comprenez ce que vous auriez dû faire pour la retenir?

— Maintenant, je l'aime mieux. La solitude m'a fait réfléchir. L'abandon m'a donné l'expérience qui me manquait. Si je ne craignais d'outrager l'amour, je dirais que l'on n'aime bien que de loin. Les défauts disparaissent, les vertus s'éclairent, à cette perspective. Depuis ce divorce, je ne vis, je ne pense que dans cette chambre dont j'ai fait mon musée; c'est ici que je passe les heures les plus tristes, mais les plus douces. Vous êtes le seul étranger auquel j'aie permis de franchir cette porte. Ma préférence est singulière; mais puisque je ne dois plus la revoir, je veux qu'un autre, du moins, apprenne de moi à la connaître et à la préserver, en se préservant lui-même des désenchantements que je n'ai pas su éviter. Vous êtes jaloux de moi; eh bien! je vous envie, mais je ne me sens pas jaloux.

— Ah! vous me désespérez en croyant me suggérer de l'espoir, dit Lutel qui serra les mains de M. Ollinger dans les siennes. Je serais un lâche de profiter de la liberté que vous me donnez.

— Pourquoi donc? reprit M. Ollinger avec une sérénité parfaite. Françoise doit vous aimer, elle vous aimera. Elle trouvera en vous cette habileté tendre qui m'était inconnue; les raisons qui l'arrêtent céderont devant la persistance d'un dévouement plus ingénieux que le mien.

— Mais si elle se repent de son côté?

— Oh! je la connais bien, dit Frédéric avec un faible sourire, elle ne se repentira pas. D'ailleurs, la vie, qui nous était si difficile quand nous nous unissions dans la pureté de nos deux cœurs, deviendrait un problème épouvantable si nous nous rejoignions jamais. Le divorce a flétri notre mariage, et, pour ma part, je préfère la souffrance que j'endure au supplice de la voir rentrer défiante, peureuse, agitée de honte et de remords. Que deviendrions-nous après une

seconde erreur? Non, c'est bien fini pour moi! je suis veuf; je veux garder mon deuil.

— Mais, cependant, il peut suffire d'un mot pour que le passé soit oublié! répondit Jacques.

— Merci de votre générosité; je n'en veux pas, reprit M. Ollinger avec insistance. Vous avez plus de pénétration, plus de souplesse, plus d'esprit que moi. A amour égal, vous l'aimerez mieux! Aimez-la sans crainte.

— Je n'accepte pas votre sacrifice.

— Je vous forcerai bien de l'accepter. Répondez-moi sur l'honneur: vous sentez-vous la patience, la force, l'inspiration du véritable et sublime amour, de celui que j'ai méconnu, mais que j'entrevois maintenant?

— Comment puis-je vous répondre? dit Jacques avec un gonflement de la poitrine qui enfermait des sanglots.

— Je vous en conjure, répondez-moi bravement, comme un homme de cœur à un homme d'honneur.

— Non, répéta Jacques, je ne veux pas être plus égoïste que vous!

— Qui vous dit que vous seriez égoïste en affirmant vos droits? J'aurais peut-être à les invoquer pour exiger une immolation!

— Oh! alors, repartit Lutel, entraîné par l'enthousiasme, si c'était pour me montrer aussi grand que vous l'êtes, je ne craindrais pas d'affirmer que je l'aime de toute la puissance de mon âme et que je puiserais tous les courages, toutes les inspirations dans la pensée de cet amour.

— Eh bien! vous n'êtes pas libre alors de la laisser sans guide, sans appui dans le monde, dans la solitude que je lui ai faite, dit M. Ollinger avec autorité. Puisqu'un instinct bizarre vous a conduit ici, puisque nous en sommes arrivés à ces confidences inouïes, puisque notre seul but, notre seul intérêt au monde, c'est son bonheur, le soin de l'assurer vous regarde maintenant. Jurez-moi d'agir comme si j'étais mort!

— Je ne puis faire ce serment, ici, dans cette maison, dans cette chambre.

— Pourquoi donc? Je vous jure bien, moi, de la sincérité de mon renoncement, comme je jurerais de vous disputer Françoise, si l'amour était possible entre nous, si le passé pouvait s'oublier.

— Eh bien! soit, dit enfin Jacques avec un éclair dans les yeux et

une sorte de flamboiement dans tout le visage. Je vous donne la parole que vous demandez; mais j'emporte la vôtre. J'agirai comme si vous étiez mort; mais si, un jour, votre résurrection était possible!..:

— Oh! je ne me ferais pas tuer pour continuer mon rôle, dit M. Ollinger. Maintenant que nous sommes à peu près d'accord, à votre tour, mon ami, ajouta-t-il, en passant son bras sous celui de Jacques, racontez-moi comment cet amour vous est venu.

— Sortons, répliqua Lutel; j'étouffe ici.

M. Ollinger comprit la délicatesse qui empêchait les confidences de Jacques dans cette chambre. Il n'insista pas et descendit avec lui dans le jardin. La journée s'avançait, le soleil étalait des bandes de cuivre sur le toit de l'usine et se couchait derrière les peupliers qui frissonnaient au vent du soir. L'éclat ironique, presque insolent, des premiers jours d'été s'adoucissait à cette heure charmante. La nature, après avoir été belle, se faisait bonne, pour ainsi dire, et invitait aux épanchements. Jacques pensa tout bas que la terrasse de madame Berthelin devait être échauffée de ces rayons caressants et que Françoise, peut-être accoudée au mur, regardait au loin sur la route.

— Est-ce moi qu'elle attend? est-ce moi qu'elle regrette? se dit-il.

La présence de Frédéric, qui marchait silencieusement à côté de lui, l'empêcha de pousser trop loin cette rêverie, cette évocation douloureuse et chère. Mais Lutel, qui avait trouvé tout simple de recevoir la confession du mari, commençait à éprouver un embarras sérieux à faire la sienne. Ne manquait-il pas à cette générosité dont il s'était imposé le rôle en mettant ses titres à côté des droits qu'il avait reconnus et qu'il voulait respecter? Son voyage, qui ne lui avait semblé jusque-là qu'imprudent pour lui, prenait, à ses yeux, les proportions d'une offense envers M. Ollinger; il se sentait engagé dans une série d'épreuves où son cœur tout entier devait se meurtrir et se détacher par lambeaux. S'il était resté en France, ou s'il était parti pour l'Italie, il eût attendu simplement pour lui seul la décision de Françoise; mais maintenant qu'il s'était associé en quelque sorte Frédéric, il lui fallait laisser une part léonine à cet adversaire qu'il était venu chercher; et à mesure qu'il parlait de son amour, il était obligé, par condescendance, par devoir d'hospitalité, d'accorder plus de champ, plus d'espace, à l'amour de M. Ollinger.

Il fit quelques tours dans le jardin sans oser parler, répondant par

des monosyllabes aux questions de Frédéric. Celui-ci devina une partie des sentiments qui troublaient Jacques.

—Nous sommes encore trop près de la maison, n'est-ce pas?... lui dit-il avec un accent de raillerie inoffensive. Sortons dans la campagne.

Jacques se laissa conduire; mais, en chemin, il réveilla son courage. D'ailleurs, l'excès de soumission pouvait être un blasphème contre l'amour. N'avait-il rien à prétendre pour lui seul? Et si Françoise l'aimait, ou surmontait ses scrupules, ne devait-il pas, même devant M. Ollinger, surtout devant lui, affirmer cet amour et disputer l'honneur de ramener dans cette âme si jeune encore les illusions prématurément enlevées? En faisant la part de la loyauté, de la délicatesse la plus raffinée, ne devait-il pas faire aussi la part de son intérêt, légitime et pur? Pourquoi donc sacrifierait-il inconsidérément la tendresse profonde qu'il avait pour Françoise? Le divorce supprimait le passé. Il se trouvait devant l'avenir avec un rival. Mais l'honneur n'avait rien à lui reprocher s'il triomphait honnêtement de ce rival; et l'éloignement de Françoise pour son mari, l'orgueil de celui-ci, lui donnaient, indépendamment de l'effort de son amour, des chances précieuses qu'il eût été insensé de compromettre, et qu'il avait le droit et presque le devoir de proclamer.

Aussi, quand Frédéric l'invita de nouveau à parler, Lutel n'hésita plus, et il raconta simplement, avec une émotion discrète, avec une modestie relevée par instants d'éclairs de passion et de fierté, l'histoire de son amour, depuis sa première curiosité, en jouant au jeu du *secrétaire*, jusqu'à la scène de la terrasse. Il précisa tout; il indiqua les alternatives d'espérance et de doute qui l'avaient agité, qui l'agitaient encore. Il mit son âme à nu, et se montra dans toute la candeur de sa nature, forte et patiente.

M. Ollinger l'admira sincèrement. Le mari de Françoise écouta avec une attention recueillie, avec une gravité qui ne laissa rien paraître sur sa physionomie, tout ce poëme chaste et contenu d'un amour qui le désespérait. Lutel ne regarda pas une seule fois Frédéric en parlant. Ils marchaient tous deux dans un petit chemin bordé d'arbres, le long de la rivière qui sortait en bouillonnant de l'usine; et quand ils s'étaient éloignés à une certaine distance, à un coude du sentier, ils se retournaient mécaniquement et revenaient sur leurs pas. Pendant une heure, ils se promenèrent ainsi. Le dernier rayon du soleil disparut au dernier mot de Lutel.

— Vous n'aviez pas besoin de faire ce voyage, dit M. Ollinger d'une voix calme, quand Jacques eut fini. Elle vous aime; partez ou attendez qu'elle vous rappelle; je ne doute pas de l'accueil qui vous sera fait. C'est vous qui l'avez initiée à l'amour; c'est vous seul, mon ami, qui méritez le premier sourire, le premier regard de cette Galathée.

Jacques, vibrant encore des émotions qu'il avait réveillées en lui, n'eût pas été sincère, en restant modeste. Il ne fit aucune objection et leva les yeux au ciel avec un sourire.

— Oui, vous serez aimé; oui, vous l'êtes déjà, continua M. Ollinger. Ce qui suspend sur ses lèvres un aveu que son cœur vous a déjà fait, c'est le préjugé, c'est une sorte de respect humain, un dernier accès de vanité. Mais comment voulez-vous que cette douce lumière que vous avez fait descendre en elle ne lui rende pas plus odieuses encore les ténèbres dans lesquelles nous avons vécu? Elle va me haïr, mon ami, et c'est le pressentiment de cette haine qui la rend inquiète, la pauvre enfant!

Jacques savourait ces paroles : l'obscurité était venue. Le sentier n'était plus éclairé que par le reflet de la lune dans la rivière qui longeait le chemin; on apercevait au loin les fourneaux de l'usine, comme des yeux sinistres injectés de sang.

— Voilà le monstre qui m'enchaîne, et qui me consolera peut-être à la longue, reprit M. Ollinger avec un soupir et en montrant la forge. Je travaillerai, j'étudierai, je mettrai des lingots de plomb dans mon sein, s'il le faut, je disperserai les objets laissés dans cette chambre de ma maison. Vous n'aurez pas à m'accuser de faire des sortiléges contre votre bonheur avec son portrait, car je brûlerai l'image, et tout sera bien fini. Je vous remercie de votre franchise, je vous remercie de ne m'avoir rien caché..... Ah! c'est une leçon terrible que vous m'avez donnée, mais elle vient un peu tard. Vous m'avez montré ce que j'aurais dû faire. Quel malheur pour moi que vous n'ayez pas été mon ami à l'époque de mon mariage! Mais comme il est heureux pour vous que vous ne le soyez devenu qu'après mon divorce!

Jacques sentit une amertume mal dissimulée qui commençait à poindre sous les paroles de M. Ollinger. Il comprit qu'il devait partir, sans s'immoler davantage, mais sans accepter non plus le triomphe que lui décernait Frédéric. Il n'avait plus rien à apprendre, plus rien à offrir. Son séjour, en se prolongeant désormais, exagé-

rerait l'intimité jusqu'au ridicule, ou finirait par aigrir la rivalité décente dont chacun d'eux était si fier.

Ces deux hommes, malgré leur courage, tenaient trop à l'humanité par le sentiment même qui les animait pour n'être pas exposés à des défaillances subites du cœur, après des efforts énergiques de la tête. Lutel ne voulut pas attendre cette réaction qu'il voyait commencer pour Frédéric. Moins maître de lui, en apparence, que le flegmatique Allemand, il était supérieur à celui-ci par l'habitude qu'il avait prise d'analyser et de juger ses sensations. Son bon sens pratique se dégageait toujours des piéges de l'imagination : ses rêves pouvaient l'égarer à travers des sentiers fleuris; mais ils le conduisaient à des régions sereines et froides. Les grands caractères, comme les grandes montagnes, ont des glaciers à leurs sommets.

Jacques s'arrêta à l'entrée du jardin de M. Ollinger.

— Nous ne nous reverrons plus avant mon départ, dit-il. Vous ne me donnez décidément pas de commissions pour la France?

— J'ai bien envie d'écrire à madame Berthelin, répondit Frédéric. Je lui raconterai notre conversation et je la prierai de hâter votre bonheur.

— Je vous remercie, reprit Jacques avec un sourire.

— C'est juste; je suis une mauvaise caution. On se défierait de moi, on croirait à une vengeance!

— A une vengeance héroïque, peut-être! repartit Lutel. Mais ce n'est pas cela qui me fait refuser. Je veux me recommander seul.

— N'oubliez pas, dit l'Allemand, que vous m'avez donné votre amitié!

— Et, à votre tour, répliqua Jacques, n'oubliez pas que j'emporte la vôtre; toute parole sera donc sacrée entre nous. Si je vous écris d'espérer, vous me croirez. Il le faudra bien, car je jure de ne vous écrire ainsi que quand, moi, je n'espérerai plus.

— Il pourrait arriver encore, dit M. Ollinger, que nous n'eussions, ni l'un ni l'autre, rien à attendre de l'avenir; moi, parce que je serais venu trop tôt; vous, parce que vous seriez venu trop tard!

— Oh! alors, reprit Jacques dont la voix trembla tout à coup, ce n'est pas une lettre qu'il faudrait attendre, mon ami. J'accourrais à vous, et nous souffririons ensemble.

— Eh bien! disons-nous adieu pour toujours, continua M. Ollinger. Voilà un souhait singulier pour une amitié qui commence! C'est pourtant le vœu le plus heureux que nous puissions former!

— Adieu donc! repartit Jacques en serrant la main de Frédéric.

Mais cette étreinte ne suffit pas à ce dernier qui attira Lutel contre sa poitrine, et qui l'embrassa avec force.

— Je suis sûr maintenant que je ne pourrai jamais vous haïr, murmura-t-il avec une sorte violence cachée sous un air de bonne humeur.

Jacques tressaillit. Lui, qui avait conscience de sa force, il comprit cette dernière lutte des sentiments mauvais dans le cœur de son nouvel ami, et il se jura tout bas de l'en aimer davantage.

La voiture de M. Ollinger attendait pour le reconduire à Francfort. Il se hâta de monter, tandis que Frédéric faisait en allemand des recommandations au cocher sur le chemin le plus court à prendre, et examinait avec sang-froid, avec toute l'attention d'un connaisseur les harnais des chevaux, pour s'assurer que ceux-ci étaient bien attelés, et ne couraient aucun danger de se blesser. C'était là son plus grand souci pour le moment.

— Au revoir! au revoir! ne put s'empêcher de s'écrier Jacques, quand la voiture partit au grand trot.

L'émotion singulière qui lui arrachait ce cri lui fit venir les larmes aux yeux quand il passa devant la maison, et quand il regarda les fenêtres de la chambre de Françoise. Les rideaux blancs, éclairés par la lune, lui semblaient un fantôme appliqué contre les vitres et assistant à son départ.

Jacques s'éloignait avec douleur, avec un déchirement véritable d'un endroit qui aurait dû lui paraître odieux. Mais il croyait regretter les souvenirs, les traces de Françoise, tandis qu'en réalité il regrettait l'occasion perdue de parler d'elle, d'aviver son amour par des confidences et d'avoir quelqu'un à prendre à témoin de la pureté et de l'énergie de ses sentiments. Il rentrait dans sa solitude. Combien de temps lui faudrait-il attendre à Francfort une lettre de rappel de madame Berthelin? Qu'allait-il faire? A quel problème inconnu cette voiture le ramenait-elle?

Le cocher caressait ses chevaux du fouet, et leur sifflait, de temps en temps, des petits airs qu'ils paraissaient comprendre. La nuit, limpide et claire, permettait d'apercevoir, dans la vallée, les maisons, les enclos des villages; des chiens accouraient sur le chemin et aboyaient sans méchanceté à un attelage qu'ils reconnaissaient sans doute. Jacques s'efforçait d'écouter, de regarder, de ne pas pen-

ser; mais, en s'enfonçant dans la voiture, il se disait que Françoise avait dû s'en servir pour se promener; qu'elle avait peut-être contemplé comme lui ce paysage par un clair de lune. Avait-elle bien compris le sens intime de cette vallée? Si jamais elle devait y revenir, pour en aimer un autre que lui, saurait-elle qu'il avait passé par là? qu'il l'avait évoquée près de ce bouquet d'arbres? qu'il avait rêvé de s'asseoir avec elle au bord de la rivière? Il se souvint d'un passage de *Werther*, quand Charlotte, vaguement émue après un orage, se met à la fenêtre, regarde le ciel, et, ne sachant comment traduire le sentiment doux et confus qui déborde, laisse échapper seulement cette exclamation : « O Klopstock ! Klopstock ! »

Il se répéta à lui-même plusieurs fois ce nom, comme s'il avait un sens universel, comme s'il était une formule d'amour, et comme si Françoise pouvait l'entendre et saisir une aspiration cachée dans cette invocation du nom d'un grand poëte!

Au milieu de ses tendres divagations, il récapitulait, avec un soin jaloux, tout ce qu'il avait vu dans la chambre de Françoise; il se repentait de n'avoir pas assez regardé son portrait. Peut-être eût-il deviné encore quelque chose à l'examen de cette peinture; mais cette toile lui avait semblé une glace magique, et c'était Françoise telle qu'il en portait l'image dans son âme, Françoise émue, pleurant, le chassant de la terrasse, Françoise refusant de lui donner une espérance, qu'il avait aperçue.

Comment la trouvera-t-il quand il la reverra, s'il doit la revoir jamais? Madame Berthelin lui a écrit qu'elle était pâle, souffrante, malade peut-être! Ces blancheurs de la lune sur la route, sur les arbres, lui donnaient des visions de linceuls. Ah! qu'importe la décision de Françoise? Il partira, malgré elle, malgré tout le monde; et il l'aimera tant et si bien, qu'elle finira par lui sourire, par reprendre les couleurs de la santé, par lui dire qu'elle l'aime, qu'elle consent à être à lui, à porter son nom.

Telles étaient les idées qui se heurtaient dans le cerveau de Jacques, tandis qu'il s'éloignait de la maison de M. Ollinger! Voilà avec quel naïf et sublime égoïsme ce grand cœur oubliait, dans l'extase et dans l'élan de son amour, le serment qu'il venait de faire à Frédéric de se sacrifier pour lui, au besoin! Mais ce sont ces contradictions touchantes qui rendent le dévouement plus éclatant encore, quand il se manifeste. Jacques se permettait tous les rêves, toutes les débauches d'espérance, parce qu'au fond de son cœur l'inflexible

devoir veillait, comme le seul arbitre de sa destinée. Il pouvait arranger tous les mensonges; ce n'était pas pour reculer devant la vérité, si celle-ci se montrait implacable.

En rentrant à Francfort, il ne put dormir, bien qu'il fût tard. Il passa une partie de la nuit à achever sa lettre à madame Berthelin et à raconter les incidents de la journée. Vers le matin, la fatigue lui fit tomber la plume des mains; il cacheta le volumineux cahier qui devait partir quelques heures après pour la France, et, brisé d'émotion, il alla se jeter sur son lit.

Il rêva que l'usine et le jardin de M. Ollinger étaient illuminés pour une fête, et qu'il ramenait, dans une belle voiture, avec des chevaux superbes, à travers la vallée toute rayonnante de feux de joie, Françoise, couverte d'un voile, tenant un bouquet de fleurs magnifiques à la main. Frédéric s'avançait pour la recevoir, tombait à ses genoux en le bénissant; et lui, Jacques, il jouissait de cette réconciliation, que tout le monde acclamait comme son œuvre.

Quand il s'éveilla de ce rêve ironique, assez tard dans la matinée, le domestique de l'hôtel, qu'il avait prévenu de l'importance des lettres attendues de France, et qui allait tous les matins s'informer pour lui à la poste, était devant son lit, lui présentant une enveloppe qu'il reconnut aussitôt pour être de madame Berthelin. C'était sa récompense des efforts de la veille et des douleurs du cauchemar. Voici ce qu'il lut :

« Mon ami, ne perdez pas un jour, pas une heure, arrivez! Françoise vous appelle. Je n'ai pas contraint sa volonté. Si dévouée que je puisse être à votre bonheur, je n'ai pas dit un mot qui la décidât. J'ai espéré, j'ai attendu; je la voyais souffrir et je me refusais toute pitié. Ah! qu'il doit y avoir de cruauté souvent dans le cœur des mères pour sauver leurs enfants! C'est librement que Françoise veut vous revoir et vous redire ce qu'elle m'a dit à moi, il y a une heure, à cette même place où elle vous avait désespéré.

« Je crois qu'elle se doute du but de votre voyage. J'ai reçu votre dernière lettre, en sa présence, et j'ai vu qu'elle regardait le cachet. Elle a rougi, mais elle ne m'a adressé aucune question. A votre retour, mon ami, ne lui faites aucun reproche de sa rigueur passée, de ses hésitations; car il est impossible de s'interroger avec une bonne foi plus touchante, et de se combattre avec plus de persistance. Mais à quoi vais-je songer? Des reproches! il s'agira bien de reproches. Est-ce que vous lui direz un mot? Est-ce que je ne vous vois

pas d'ici à ses pieds? Revenez vite, mon ami, car il est inutile maintenant qu'elle souffre encore, puisqu'elle est vaincue. Vous la trouverez changée; ne paraissez pas surpris. J'espère bien, à mon tour, vous trouver maigri. Ne montez pas la côte avec trop de précipitation pour ne pas avoir des couleurs trop roses sur les joues. Ayez tous deux ces charmantes pâleurs des convalescents, et revenez à la vie doucement, sous mes yeux, à ma table, sous le rayonnement de mon amitié!

« Je vous écris des folies : c'est que je suis heureuse, mon ami, et que je veux que vous le soyez. Ne vous préoccupez pas de l'Allemagne et de ses habitants. Françoise vous appelle; que cette pensée mette fin à toutes les diplomaties dans lesquelles vous vous égariez. Reprenez ce joli chemin de fer, qui vous plaisait tant, de Francfort à Mayence; mais tâchez qu'il aille vite! Je vous dispense d'entrer à la cathédrale de Strasbourg et d'aller méditer sur des momies. Priez en route, et pensez que c'est la vie qui vous attend ici, sous l'aspect le plus séduisant.

« Nous avons passé de bien tristes journées, mon ami. Je n'osais ni blâmer l'attitude de Françoise, ni m'efforcer trop visiblement de l'égayer. Vous l'avez introduite dans des régions qui lui étaient inconnues. Ces rêveries, ces façons religieuses d'interpréter la nature et d'aspirer l'amour l'accablaient; mais peu à peu, elle s'est acclimatée dans ces nuées mélancoliques dont vous lui aviez fait cadeau en partant; et, ce matin, je l'ai vue venir à moi, pâle encore, mais avec un rire sincère. Elle m'a embrassée à plusieurs reprises, et m'a dit :

— Il souffre bien!

— En peux-tu douter?

— Envoyez-lui l'espérance et la guérison : qu'il revienne!

— Prends garde, mon enfant; tu sais à quoi tu t'engages en le rappelant?

— Oui, m'a-t-elle répondu; mais je veux m'engager. La liberté m'est funeste.

— Tu sais quelle question il t'adressera en arrivant?

— Oui, et je lui répondrai.

— Et tes scrupules?

— Il achèvera de les dissiper.

— Mais si tu te trompais?

« Elle parut réfléchir, plissa son joli front, mit sa tête dans ses mains, et la relevant bientôt :

— Si je me trompe, il saura mieux que moi démêler la vérité dans mon cœur. En tout cas, je ne veux plus souffrir seule; qu'il revienne!

« Voilà, mon ami, la reproduction exacte des paroles que nous avons échangées. Vous êtes un homme d'intelligence et de courage : méditez-les. Moi, je crois volontiers que si elles n'annoncent pas une décision immuable, elles sont un si heureux symptôme, que vous devez courir les chances qu'elles vous offrent, et arriver en toute hâte.

« J'aurai enlevé de ma conscience un grand poids qui l'accable quand je vous aurai vus tous les deux me confirmer par des serments l'espoir qui me ravit. Revenez donc; partez au reçu de cette lettre. Quand même un caprice aurait surpris la loyauté de Françoise; quand même vous devriez retrouver ici les doutes, les douleurs que vous avez fuis; quand même l'éloignement, la distance aurait fait paraître simple et facile une solution dont les difficultés renaîtraient à votre arrivée, il n'en faudrait pas moins, mon ami, accourir avec l'empressement d'une âme généreuse. Je vous connais, Jacques. Si je vous disais : elle souffre, elle meurt, elle veut vous voir, mais pour vous repousser encore, pour abuser encore une fois de cette tendresse qu'elle méconnaît, vous n'hésiteriez pas! De toutes les façons, il faut donc venir.

« Je crains d'avoir été trop contente au commencement de cette lettre : voilà pourquoi j'accumule à la fin des doutes et des méfiances. Mais ne vous livrez pas plus à des terreurs qu'à des élans de confiance immodérée. Françoise veut vous voir, voilà le point essentiel; voilà ce qui doit suffire. Tout est remis en question par ce désir de ma filleule. Mais pourquoi le bonheur ne sortirait-il pas plutôt que le désespoir de cette crise nouvelle?

« Je n'ajoute plus un commentaire. J'ai peur de vous torturer à distance. Arrivez et sachez bien qu'il y a ici une mère pour se réjouir de votre joie, une amie pour pleurer et pour souffrir avec vous.

HÉLÈNE BERTHELIN. »

Jacques ne vit qu'une chose dans cette lettre, la permission de retourner auprès de Françoise. Les précautions de madame Berthelin, ces réserves qui se glissaient derrière les encouragements ne l'alar-

mèrent en aucune façon, ou plutôt il n'y songea pas. Puisqu'on le rappelait, c'est qu'on autorisait son amour. Qu'importaient la difficulté, le péril, la consécration par un aveu plus explicite de Françoise! Il avait foi dans sa tendresse. Après une épreuve qui avait poussé son désintéressement jusqu'aux dernières limites, après ces entrevues avec M. Ollinger, dans lesquelles il s'était montré si humble, il avait bien le droit de se relever, d'attester son amour et de lutter sans remords pour le faire couronner.

Il devenait inutile, puisqu'il partait, d'envoyer la longue lettre dans laquelle il racontait ses deux visites à l'usine; mais il ne la retrouva pas. Le domestique de l'hôtel, pendant son sommeil, la voyant préparée pour la poste, l'avait prise et portée. Jacques fut un peu contrarié de cette circonstance; mais il n'y attacha pas une attention excessive, et il fit en toute hâte ses dispositions pour le départ. Par malheur, il ne pouvait plus partir que par le convoi du soir. C'était un jour de perdu. Jamais les heures ne lui parurent si lentes; il prit Francfort en haine; il trouva que tout était mal organisé dans ce pays, que la poste arrivait trop tard, et que les chemins de fer partaient trop tôt.

Il songea à écrire à M. Ollinger. Mais n'y aurait-il pas, sous le prétexte de loyauté, une présomption, un étalage de vanité dans cette démarche? A quoi bon se vanter d'un succès qui n'était pas encore obtenu? A quoi bon signaler une péripétie qui pouvait n'aboutir qu'à un mécompte?

Il partit donc, sans prévenir Frédéric, et après un voyage qui lui parut d'une longueur désespérante, il arriva à Paris vers le matin.

Thérèse était levée; comme le petit jour ne lui permettait pas de lire nettement dans la physionomie de son maître, elle eut un silence inquiet pendant une heure; mais quand elle vit Jacques en pleine lumière, elle se sentit heureuse.

— Tu as donc reçu là-bas des bonnes nouvelles?

— Oui, Thérèse.

— Et tu crois que tu ne repartiras plus?

— Si je repartais, ce serait pour toujours, et alors je t'emmènerais avec moi. Si je reste, tu pourras acheter ton châle et venir à la noce.

— Bien sûr?

— Oh! je ne garantis rien, dit Jacques avec un soupir, je suis un pauvre prophète; contente-toi comme moi d'attendre et d'espérer.

Quand Lutel pensa qu'il pouvait partir pour Saint-Germain, il descendit avec cette sérénité de convention, avec ce sang-froid de la volonté qui n'empêche pas les agitations du cœur, se préparant à faire bonne contenance quoi qu'il dût arriver, comme un homme qui marche à un duel, plutôt que comme un amoureux qui va à un rendez-vous d'amour.

Mais la résolution faillit l'abandonner quand il aperçut de loin sur la route, à travers les arbres, cet angle du toit et cette terrasse qu'il connaissait si bien. La pensée que tout son avenir était dans cette maison, et qu'il dépendait d'un mot de Françoise pour qu'il fût à jamais heureux ou desespéré, lui rendait cette entrevue redoutable comme une sentence. Il s'assit pour réfléchir, pour résumer toutes les chances. Il regarda la campagne autour de lui.

— Non, se dit-il, cet horizon ne peut pas lui rappeler la vallée que je viens de voir là-bas. Je ne redoute pas ce souvenir.

L'idée que si la dernière lettre qu'il avait écrite tombait jamais entre les mains de Françoise, elle pouvait lui susciter des obstacles sérieux, en révélant l'amour que gardait M. Ollinger, traversa son esprit, mais ne s'y arrêta pas. D'ailleurs, comment supposer que madame Berthelin, si dévouée, si loyale, pourrait jamais commettre une indiscrétion si grande et si funeste? Il se leva du fossé où il s'était assis, un instant, dans l'herbe, et se disposa à gravir le coteau qui conduisait à la maison de madame Berthelin. Il se rappela les recommandations d'Hélène.

— Je ne dois pas courir, se dit-il en souriant, je serais essoufflé et j'aurais de trop belles couleurs. Il me faut marcher lentement.

Alors, réglant son pas, il trouva une sorte de volupté irritante à retarder ainsi le moment d'apercevoir Françoise; il jetait à droite et à gauche ses regards dans les taillis du chemin. Comme tout avait grandi, verdi, fleuri, pendant son absence! Il se fût volontiers imaginé qu'il était parti depuis une année. Il se rappela le songe qu'il avait eu à Francfort. Comme l'illumination que le ciel lui réservait était plus belle que ces girandoles qu'il avait rêvées pour un retour fantastique de madame Ollinger dans la maison de son mari! Ce n'était pas évidemment pour qu'il trouvât une déception au bout de sa route que le soleil avait tant d'éclat, que les oiseaux chantaient si bien dans les buissons et que toute la nature s'était mise en fête!

Ne rions pas de ces enfantillages! Qui n'a pas aimé n'a jamais connu ces superstitions, ces folies, ces extravagances délicieuses, et n'a

pas le droit de les blâmer. Jacques se demandait si madame Berthelin serait la première à sa rencontre; si, au contraire, Françoise ne l'attendrait pas à son tour sur le petit banc, sous l'avenue couverte. Enfin, il toucha la grille; elle n'était pas fermée. C'était un augure; il entra, et sur le petit banc fatidique, au lieu de Françoise, au lieu de madame Berthelin, il aperçut le conseiller d'État, qui lisait son journal. Lutel n'avait pas pensé que ce jour-là était un dimanche; peut-être bien aussi Hélène avait-elle tenu particulièrement à la présence de son mari, pour la première entrevue, afin de diminuer l'embarras de Jacques et de Françoise.

— Bonjour, voyageur! dit M. Berthelin, en se levant et en tendant la main à Lutel.

Jacques, que cette rencontre aurait dû désappointer, fut ravi, au contraire; il était sûr de retrouver ainsi toute sa présence d'esprit; seulement il eut peur que dans l'excès de ces précautions madame Berthelin n'eût aussi invité madame de Perricourt.

— Ah çà! d'où venez-vous? continua le conseiller d'État; ma femme a bien gardé votre secret.

Jacques ne savait trop que répondre; mais M. Berthelin, qui le vit rougir, lui vint en aide avec une courtoisie parfaite.

— Vous venez du pays où l'on boude, peut-être bien simplement de la rue de la Pépinière. L'essentiel pour vos amis, c'est que vous soyez revenu. Nous ne tuerons pas encore aujourd'hui le veau gras; mais nous allons commencer à l'engraisser.

Et avec une familiarité qu'il se fût interdite à Paris, mais qu'il se croyait permise à la campagne, loin de ses collègues, M. Berthelin passa son bras sous celui de Jacques et l'entraîna vers la maison.

— Vous savez que je ne voulais pas entendre parler de ces projets de mariage, lui dit-il à demi voix et en riant avec bonhomie. Je suis, par principe, très-opposé au divorce, et je ne l'admets pas; mais, après tout, comme madame Berthelin paraît désirer ce mariage, comme madame Ollinger semble se décider, je ne veux pas être un moraliste trop rigoureux avec de si aimables personnes.

Jacques écoutait avec ravissement. Son mariage! on en parlait comme d'une chose arrêtée, décidée, en son absence. Comment! il touchait au but! Ce n'était plus son amour qu'il avait à faire agréer; la sollicitude de ses amis avait dépassé ses rêves. Il serra la main de M. Berthelin avec effusion, mais il ne put rien lui dire, car il apercevait Hélène et Françoise qui s'avançaient au-devant de lui.

Madame Ollinger, vêtue d'une robe blanche, avait un grand chapeau de paille destiné, sans doute, beaucoup moins à garantir son front du soleil qu'à projeter une ombre sur ses yeux et à la préserver des premiers regards de Lutel. Elle était pâle; mais elle s'efforçait de sourire, et, dans la crainte de ne pas faire un assez bon accueil à celui qui revenait, rappelé par elle, elle lui tendit la main de loin, comme pour le rassurer. Hélène, au contraire, souriait sans effort, mais portait un nuage sur le front. Le bonheur qu'elle ressentait de revoir Jacques était tempéré par un pressentiment, par un regret.

Lutel ne se jeta pas aux pieds de madame Ollinger; il n'y eut pas une parole significative échangée; on se salua avec émotion, mais comme on eût pu le faire à Paris, sur les boulevards ou aux Tuileries. Jacques sentit seulement au contact que la main si fine de Françoise avait maigri; il trouva ses joues bien creusées; il fut à la fois confus et fier de ces insomnies dont il était la cause; mais il feignit de n'en avoir pas vu la trace, et il adressa à celle qu'il adorait la question la plus banale sur sa santé; Françoise répondit sur le même ton, et de la même façon.

On l'avait attendu pour le déjeuner; M. Berthelin en fit la remarque, alla offrir son bras à madame Ollinger, laissa sa femme prendre celui de Lutel, et les deux couples se dirigèrent ainsi vers la maison.

Hélène et Jacques firent quelques pas en silence, jusqu'à ce que le conseiller d'État et Françoise eussent pris un peu d'avance sur eux. Quand il ne craignit plus d'être entendu :

— Vous avez bien tardé à me faire revenir, dit Lutel. Comme elle a souffert !

— Ce ne sera rien, si elle ne doit plus souffrir, répondit madame Berthelin.

— Oh ! je reviens pour lui donner la santé, la paix, la vie, à tout prix, repartit Jacques. Entre tant de gens qui l'aiment, il est impossible qu'elle soit malheureuse.

Madame Berthelin regarda Lutel de côté; elle avait cru sentir une allusion dans ces paroles.

— Votre lettre m'est arrivée ce matin, lui dit-elle.

— Qu'en pensez-vous?

— J'aurais mieux aimé ne pas la recevoir.

— Elle vous a donné une mauvaise opinion de moi. Je ne méritais pas d'être rappelé.

— Oh! non, ce n'est pas cela, mon ami; mais je connaissais à peine M. Ollinger. Vous me le faites estimer; et je ne pourrai m'empêcher, en travaillant à votre bonheur, de penser que j'achève de lui enlever toute espérance.

— Montrez ma lettre à Françoise; qu'elle choisisse alors librement entre son mari et moi, reprit Jacques avec vivacité.

— Ingrat! continua madame Berthelin, ne soyez pas jaloux; votre part est la meilleure; vous n'avez rien à faire pardonner. Mais il n'en est pas moins vrai, mon ami, que nous savons maintenant, l'un et l'autre, que M. Ollinger ne mérite pas ou ne mérite plus son abandon. Ce secret va nous peser. Pourquoi avez-vous été en Allemagne?

— Je me félicite, au contraire, de ce voyage, dit Jacques en relevant la tête; de cette façon je serai plus juste envers son mari et plus sévère envers moi. Si c'est pour le combattre, ce n'est pas pour le trahir que j'ai été faire connaissance avec M. Ollinger.

— Bien! je vous retrouve toujours comme je vous aime, répliqua madame Berthelin avec un éclair d'enthousiasme. J'ai eu raison de me fier à vous. Tout ira bien.

— Oui, tout ira bien.... pour elle! ajouta Lutel avec fermeté.

Ils étaient arrivés devant le perron. M. Berthelin les attendait pour se mettre à table. Jacques et Hélène se séparèrent en complétant leurs confidences par un serrement de main plus éloquent que toutes les paroles.

Louis Ulbach.

(La suite à la prochaine livraison.)

M. SAINTE-BEUVE

ET SON HISTOIRE DE PORT-ROYAL

Ce qui marque le mieux le plein épanouissement d'un genre de littérature; ce qui fait son âge d'or, c'est moins encore l'éminence que le nombre et la variété des écrivains qui le représentent. Ils fleurissent alors non par individus isolés, mais par groupes : semblables entre eux parce qu'ils cultivent la même branche de l'art, différents dans leur manière de la cultiver, ils forment pléiade, pléiade dont les étoiles s'unissent sans se confondre, foyer commun de lumière où chaque rayon a, pour ainsi dire, sa couleur et son éclat particulier.

Telle est de notre temps cette forte et brillante génération de critiques où chaque individualité se dessine sur le groupe général sans s'y absorber et sans l'absorber.

Au premier rang et comme notre maître à tous paraît d'abord M. Villemain. Outre son grand goût, sa rare élégance et cette initiative féconde qui lui a fait entrevoir et entr'ouvrir presque toutes les voies où la critique a marché depuis, M. Villemain a renouvelé cette science en l'arrachant à l'analyse minutieuse des chefs-d'œuvre pour la placer au centre même de l'histoire; il a jugé les écrivains supérieurs non plus seulement dans leurs écrits, mais au milieu, je dirai presque au travers des grands événements qui les ont créés ou sur lesquels ils ont agi; et c'est ainsi que sa phrase célèbre, « la littérature est l'expression de la société, » passant presque à l'état proverbial, il a vu sa formule devenir un axiome; c'est plus qu'un honneur, c'est une gloire.

Venu après lui, M. Saint-Marc Girardin a cherché ailleurs son point de départ. C'est dans la famille qu'il se place. Écrit-il un cours de littérature dramatique; il ne fait pas succéder Sophocle à Eschyle et Racine à Corneille; non; les titres de ses chapitres sont : *le Père*, *la Mère*, *la Sœur*, *l'Épouse*, *l'Aïeule*. Ces êtres sacrés, avec le cortége de devoirs et d'affections qu'ils représentent, voilà l'objet principal de ses études. Ce qu'il suit avant tout dans les grandes œuvres de l'esprit, c'est la marche, le développement, les altérations, les phases d'éclat ou d'obscurcissement de ces affections saintes; il cherche ce qu'elles ont de mobile dans la forme et d'éternel dans le fond. Son *Cours de*

littérature dramatique est, à proprement parler, une histoire des sentiments naturels.

Tout autre est l'empire, tout autre est le charme d'un des plus brillants confrères de M. Saint-Marc Girardin dans le professorat, M. Ampère. Le mérite de M. Saint-Marc Girardin est un mérite de concentration, la force de M. Ampère est une force de rayonnement; il a créé la critique voyageuse. Observer le génie des grands hommes seulement dans leurs livres, c'est pour lui, ce semble, regarder une fleur dans un herbier; il lui faut aller cueillir la plante sacrée sur le sol qui l'a fait croître, sous le soleil qui l'a dorée; il ne veut lire Platon que sur l'Hymète, et Dante qu'à Ravenne; il faut que l'Allemagne lui explique Gœthe, et la Scandinavie les *Niebelungen;* il va jusque dans le nouveau monde... il l'aurait découvert, je crois, pour y découvrir aussi quelque nouvelle fleur de poésie. Les anciens auraient dit de lui : C'est une abeille.

Plus d'un nom de critique éminent accourt encore sous ma plume, celui de M. Nisard, celui du savant et ingénieux M. Patin, qui a eu le bonheur de composer sur le théâtre grec un de ces livres définitifs qui n'en permettent plus d'autres sur le même sujet; mais je dois me borner à un seul avant de parler de M. Sainte-Beuve, à M. Vitet.

M. Vitet a écrit à peine quelques pages de critique littéraire, son discours de réception à l'Académie française, sa réponse à M. de Laprade et à M. Sandeau, quelques articles disséminés dans les revues, rien de plus; mais tout y est exquis. Ce qui forme l'originalité de M. Vitet, c'est que, musicien, dessinateur, archéologue, appréciateur savant de la sculpture et de l'architecture, il juge les œuvres de l'esprit à la clarté des autres arts. Une symphonie l'aide à interpréter un poëme, Phidias lui explique Pindare. Quoi de plus fin et de plus vrai, sur le talent à la fois pathétique et licencieux d'Alfred de Musset, que ce simple mot : *C'est le page de Beaumarchais tel que nous l'a refait Mozart*. M. Vitet a ainsi à tout moment des traits de comparaison qui éclairent tout un côté d'une grande œuvre poétique en vous transportant dans un autre art pour vous la faire juger; il va même, tant il est musicien, jusqu'à appliquer volontiers à l'art d'écrire la méthode de la composition musicale.

Je voudrais faire bien comprendre ma pensée. Personne de nous (je parle de ceux qui goûtent la musique) qui, en écoutant quelque œuvre du créateur de la symphonie, de Haydn, n'ait été frappé de cette grande qualité que j'appellerai l'ordonnance. Les beaux spectacles de la nature, un jour pur qui se lève, une vaste plaine où se répand peu à peu le soleil, un beau ciel d'été où les étoiles éclosent une à une, ne nous offrent pas une plus noble image de l'harmonie,

de l'ordre vivant, c'est-à-dire de la progression, qu'un morceau de Haydn. Tout chez ce grand homme est à la fois calme et animé; une fois la première phrase musicale lancée, le mouvement ne s'arrête plus, et les idées sortant l'une de l'autre, comme à la naissance d'une source les flots semblent sortir des flots, tout se suit, se lie, s'enchaîne sans précipitation comme sans lenteur, et figure à nos yeux, non pas le cours monotone d'un canal, non pas la chute désordonnée d'un torrent (d'autres génies plus impétueux peuvent nous donner cette idée), mais la marche à la fois régulière et rapide d'un beau fleuve qui coule entre des rives sinueuses mais certaines. Eh bien! M. Vitet (tout parallèle mis de côté, il ne me pardonnerait pas le rapprochement) a quelque chose de cet art et de ce charme : même élégance de développement, même talent d'enchaîner les idées sans transitions et par leur seul développement naturel; en l'écoutant, il semble que l'on vogue; c'est je ne sais quoi qui coule, qui se déroule comme un adagio; je serais tenté de lui emprunter son procédé de style pour le nommer un critique symphoniste.

A côté de ces figures si diverses, il vient s'en placer une qui se dessine avec un caractère tout particulier : c'est celle de M. Sainte-Beuve.

Le nom de M. Sainte-Beuve a été l'objet de discussions très-passionnées; nous-même, nous sommes séparé de l'auteur par plus d'un dissentiment profond; mais c'est une raison de plus pour nous de rendre pleine justice à ce grand mérite littéraire, et, tout en laissant place, même ici, à une appréciation différente, de tâcher de définir et de caractériser un des esprits les plus féconds et les plus originaux de notre temps. En effet, s'il y a plus de lumière autour de telle ou telle des figures que nous avons essayé d'esquisser, aucune n'est marquée d'un plus réel cachet d'individualité; aucune n'offre tant de diversité de plans et de lignes. On croit voir un de ces personnages que les maîtres placent dans leurs tableaux, non pas au centre et en plein dans la lumière, mais un peu sur le côté, un peu dans l'ombre, et dont le visage à demi éclairé et le regard plein de mystères vous tiennent parfois plus longtemps attaché que les figures principales qui portent leur âme clairement écrite sur leur front.

D'où vient cette complexité de physionomie et l'intérêt qu'elle excite? De ce que le talent de M. Sainte-Beuve, comme le métal de Corinthe, est composé de plusieurs métaux différents; il y a en lui quatre hommes très-divers, même très-contradictoires, qui se réunissent pour n'en faire qu'un; c'est un critique formé d'un *observateur moraliste*, d'un *poëte*, d'un *érudit* et d'un *romancier*. Son *Histoire de Port-Royal* nous le montre au vif sous ces quatre aspects.

Quelques hommes sérieux se sont étonnés qu'un sceptique comme

M. Sainte-Beuve (nous reviendrons sur ce scepticisme) ait fait choix de ce sujet. Aucun, selon nous, n'allait mieux à la nature de son esprit. Port-Royal, dans l'histoire du dix-septième siècle, nous représente quelqu'une de ces îles qui se forment parfois dans le courant des grands fleuves. Tandis que le flot emporte tout dans son irrésistible cours et rejette sur ses rives tout ce qu'il rencontre sur son passage, un jour, par hasard, à un détour plus brusque, à quelque angle, à quelque coude où le courant est moins fort, s'arrête et se dresse un tronc d'arbre, un débris de roc qui fait obstacle et résiste lorsque tout cède. Bientôt autour de ce point de résistance viennent s'agglomérer d'autres flottants débris, qui, plus faibles, auraient été entraînés s'ils eussent été seuls, mais qui résistent à leur tour en s'adjoignant au groupe déjà formé. Peu à peu les alluvions augmentent, les épaves se multiplient, le bloc de pierre aride devient un banc de terre, les végétaux s'élèvent, et voilà une île, une île avec ses bords, ses productions, sa masse enfin, *stat mole suâ*. N'est-ce pas là l'histoire de Port-Royal? N'est-ce pas ainsi qu'autour de M. de Saint-Cyran, *qui ne cède pas au flot*, se sont groupés peu à peu et ont pris appui les Singlin, les Arnauld, les Lemaître, les Pascal, les Sacy, les Pavillon, les Nicole... et que s'est élevé Port-Royal, comme un môle qui fait seul obstacle au milieu du courant qui noie tout, point isolé mais solide, coin restreint mais compacte, une île dans le grand fleuve du dix-septième siècle.

Tel que l'on connaît M. Sainte-Beuve, aucune histoire ne lui convenait mieux. Faire un gros livre sur un petit coin, c'est précisément son affaire. La description de tout le parcours du fleuve aurait pris la vie entière de cet homme curieux et précis qui veut savoir jusque dans le moindre détail tout ce qu'il étudie, et qui se plaît à dire tout ce qu'il en sait. Mais établi dans ce sujet limité, comme Jean-Jacques dans son île de Saint-Pierre, il va pouvoir en parcourir tous les asiles, en compter toutes les plantes, en décrire tous les habitants, raconter, coup de vent à coup de vent, tout ce qui se déchaînera autour d'elle et sur elle de tempêtes furieuses, tout ce que lui emporteront jour à jour les flots qui l'assiégent; et pour suffire à ce travail il n'aura pas trop, on va le voir, de ces quatre hommes de talent que le ciel a mis à son service.

Pour commencer par l'ouvrier principal, ou du moins par celui qui a rassemblé tous les matériaux, par l'érudit, nous avons été vingt fois émerveillé, en lisant ces cinq énormes volumes, de la patience, de la conscience et de la perspicacité de l'auteur; c'est une masse de travail qui effraye.

Dans le siècle dernier et au commencement de celui-ci, la critique

était plutôt affaire de goût que d'érudition; le mérite de Voltaire, de La Harpe, de Marmontel, de Suard, d'Auger, consiste bien plus dans des vues ingénieuses ou dans des analyses délicates, que dans l'investigation approfondie des documents qui éclairent les œuvres et les hommes; ce sont des juges qui n'ont pas de juges d'instruction. De nos jours, dans la critique sérieuse, le dépouillement de toutes les pièces du dossier précède et justifie le jugement. Personne n'a poussé plus loin ce scrupule que M. Sainte-Beuve; c'est l'écrivain qui a le plus horreur de l'à-peu-près. Il lira dix volumes pour rectifier un petit fait ou pour établir une date insignifiante. Je trouve dans son *Port-Royal* (vol. V, p. 120 : il faut être exact avec ces scrupuleux), le passage suivant emprunté à une relation du temps : *Le mercredi 27, dans l'octave de la Fête-Dieu, M. Hersan alla à Port-Royal des Champs avec M. du Farg et M. Rollin.* Eh bien! M. Sainte-Beuve met deux notes à ces trois lignes. Première note (après le nom de M. Hersan) : « Il s'agit ici, dit-il, de M. Hers*an*, le célèbre professeur d'éloquence, le maître de Rollin, et non d'un autre ami de Port-Royal, M. Hers*ant*... (avec un *t*) ancien principal des Grassins et ancien maître de M. Le Tourneur. » Celui-là était mort à cette date.

Deuxième note, après le nom de M. du Farg : « Les noms de ces voyageurs ne sont indiqués que par abrégé dans le manuscrit; j'ai pu, avec l'aide des journaux de Port-Royal, déterminer avec certitude les noms de Hersan et de Rollin, et m'assurer aussi que M. Louel est l'auteur de la relation, mais *je n'ai rien pu savoir de M. du Farg.* »

Voilà M. Sainte-Beuve. Il est tout entier comme érudit dans ce soin scrupuleux de distinguer M. Hersant avec un *t* de M. Hersan sans *t*; et dans ce regret mélancolique : Je n'ai rien pu savoir sur M. du Farg! Aussi jugez avec quelle ardeur il va rassembler tous les matériaux de son sujet : bibliothèques publiques et bibliothèques privées, bibliothécaires de Paris et bibliothécaires de province, manuscrits et relations imprimées, correspondances et poésies, il consulte tout, il compare tout, et cela, non-seulement pour ce qui concerne l'histoire de Port-Royal, mais pour tout ce qui dépend, sort ou ressort, de près ou de loin, par antagonisme ou par sympathie, des idées et de l'esprit de ces *messieurs*. Ces grands arbres généalogiques que l'on voit exposés dans les maisons de haute noblesse, et dont le tronc se ramifie en vingt branches qui se divisent en cent rameaux, qui se partagent en mille petites ramures; le tout, montant, descendant, se repliant sur soi, ne nous représente qu'à demi la lignée spirituelle que M. Sainte-Beuve a créée à messieurs de Port-Royal. Dès que quelqu'un dans le grand siècle prononce le mot de *la grâce*, le voilà pris, il est de la famille. Corneille y entre avec *Polyeucte*, comme Racine y est de droit

avec *Esther*... et de cet assemblage immense de tant de faits et de personnages divers il résulte cinq énormes volumes de cinq à six cents pages chacun, avec des citations aussi nombreuses qu'intéressantes en plus petits caractères; des notes on ne peut plus curieuses en caractères encore plus petits; des contre-notes, nées de quelque scrupule, en caractères toujours plus petits; je dis nées de quelque scrupule, je devrais ajouter ou de quelque malice, car il m'a semblé parfois que M. Sainte-Beuve aimait à cacher ses plus fines épigrammes sous ce petit format, pour qu'elles fussent plus voilées et plus aiguisées; et enfin, pour compléter le tout, des appendices au bout de chaque volume, toujours en caractères microscopiques, qui feraient à eux seuls un ouvrage très-suffisant pour des yeux fatigués ou des têtes légères.

Je mentirais si je disais que je n'ai jamais éprouvé d'impatience en face de tant de détails; mais quand une fois on a pris son parti de ne plus s'impatienter, ou, pour mieux dire, de ne plus être impatient, quand on met son esprit dans la disposition de quelqu'un qui commence *Clarisse Harlowe* ou *l'Astrée*, c'est-à-dire qui est résolu à ne pas passer une ligne ni un mot, enfin de ne pas sentir les longueurs; quand on est résigné à ne pas aller plus vite que l'auteur; à laisser les faits se développer, comme ils se développent dans la réalité, avec des temps d'arrêt et des circuits, quelquefois bien longs; alors, peu à peu, de cette infinité même de détails, mais qui sont tous vrais, tous vérifiés, et auxquels par conséquent vous croyez, sort pour vous une impression d'une telle force que le fait lui-même ne vous paraîtrait pas plus réel que le tableau; l'intérêt pour l'œuvre s'accroît de votre confiance en l'auteur; l'érudition produit l'émotion en reproduisant la vie, et vous en arrivez à ne plus pouvoir quitter ce livre qui d'abord vous avait presque effrayé.

Il faut dire que cette heureuse métamorphose n'est pas l'ouvrage de l'*érudit* seul, et que le *poëte* y a bien sa part.

Quoique M. Sainte-Beuve ait depuis plusieurs années renoncé à la poésie (si nous *profane et autrefois poëte*, dit-il quelque part dans son Port-Royal), sa trace y subsiste encore, et les *Consolations*, les *Poésies de Joseph Delorme*, et même les *Pensées d'août*, ont aujourd'hui, comme autrefois, plus d'un admirateur et même plus d'un imitateur; quant à nous, nous aurions des objections assez graves à faire au talent poétique de M. Sainte-Beuve. Le versificateur, chez lui, nous semble très-inférieur au poëte; il n'a pas eu dans les vers la même bonne fortune que dans la prose, quand la nécessité de causer tous les lundis avec le public, le forçant tout à coup à une rédaction plus rapide, a dégagé son style des *impedimenta* qui le surchargeaient, et ajouté

une liberté d'allure vraiment charmante à sa finesse et à sa profondeur. C'est cet heureux mélange qui manque, selon nous, à sa poésie; la trame du style est trop souvent inégale et pleine de nœuds; on y sent je ne sais quoi de pénible, de gêné, qui fait ressembler parfois ses compositions à des traductions; il n'a pas trouvé sa langue définitive, c'est un grand violoniste qui joue sur un instrument de douze cents francs. Mais ces réserves faites, le fond de la poésie reste, et ce fond est excellent. Là, comme partout, M. Sainte-Beuve a été en quête de quelque chose de nouveau; il ne suit pas la trace éblouissante de Victor Hugo dans la conquête du monde extérieur; il ne s'élance pas dans le ciel à la suite des *Méditations poétiques;* il ne descend pas avec Béranger dans les profondeurs de la vie sociale; sa poésie est la poésie de la vie privée, l'idéalisation du fait de tous les jours, la mise en lumière de tout ce qui se cache. Enfin il a eu la gloire de chercher avant Lamartine et de trouver presque (relisez *Monsieur Jean* des *Pensées d'août*) cette épopée intime dont *Jocelyn* demeure le type immortel. On conçoit combien cette poésie *de dessous*, comme disait Béranger, s'applique merveilleusement à la peinture du monde austère et tout intérieur de Port-Royal. A propos d'une lettre de la mère Angélique de Saint-Jean, lettre pleine d'un charme tout voilé, M. Sainte-Beuve dit : « Si nous qui cherchons la poésie en toutes choses, et même en religion, nous en rencontrons quelquefois dans Port-Royal, c'est celle qu'on vient de voir et pas une autre, *une poésie sans soleil et sans fleur, rien qu'en dedans, et toute en parfum.* »

Cette définition désigne M. Sainte-Beuve comme le poëte de Port-Royal; personne ne pouvait et n'a su comme lui rassembler et faire luire les quelques rayons qui éclairent çà et là ces fronts austères; sa muse discrète, délicate, amie des nuances, ne perd rien et ne laisse rien perdre du peu que ces fortes et sombres âmes exhalent de lumineux, et, le caractère même de ces qualités poétiques reliant en lui le poëte à l'observateur moraliste, nous voici amené naturellement au troisième aspect de son talent.

Beaucoup de critiques connaissent mieux les livres que les hommes. Les ouvrages les occupent, la matière des ouvrages leur échappe; on dirait que rien n'existe à leurs yeux que ce qui est écrit, et tel qui a pâli sur l'*Iliade* a l'air d'ignorer absolument l'original de ce grand poëme, le texte primitif dont il n'est que la traduction, je veux dire le cœur humain. Rien de pareil chez M. Sainte-Beuve. Qu'on parcoure par la pensée son immense galerie de portraits littéraires, et l'on verra que toujours l'étude des caractères s'y joint à l'étude de l'esprit. Il ne se contente pas, comme on l'avait fait avant lui, d'éclairer les œuvres des grands hommes par leur biographie générale; il va plus

loin, il va à leurs sentiments, à leurs mobiles d'action, à la source la plus intime des faits extérieurs, à leur âme enfin; et, chose étrange, il se montre beaucoup plus sévère en les analysant comme hommes que comme écrivains; lui à qui on a reproché parfois et non sans raison des admirations trop faciles pour des œuvres plus qu'incomplètes, il reprend toute sa sévérité de juge dès qu'il s'agit de rendre compte du caractère des gens. Sa sagacité et sa joie de voir clair ne lui permettent pas de complaisances, tant chez lui le critique, si brillant qu'il soit, est subordonné à l'observateur. Quelle est la nature de son talent d'observation? cela vaut d'être étudié.

On me citait un jour un mot profond : « Lorsque je commence à entrer en relation avec quelqu'un, disait un moraliste, mon premier besoin est toujours, malgré moi, de chercher son côté faible, et *je ne suis content que quand je l'ai trouvé.* » Je ne sais qui a dit cette parole, mais celui-là a défini d'un mot le caractère d'investigation de M. Sainte-Beuve. Ce qui l'attire le plus, ce qui le pique au jeu dans l'étude d'un personnage, ce sont moins les grands traits, les grandes lignes (tout le monde les trouverait), que le point mystérieux et secret, ce que d'autres que lui ne diront pas, ce que l'on cache, enfin le côté faible. Ne croyez pas pourtant qu'il soit insensible ou aveugle à la grandeur morale; nous verrons tout à l'heure la preuve du contraire; mais comme avant tout *il aime à savoir au juste ce qui en est,* et qu'en général *ce qui en est* dans le cœur humain n'est pas le beau, il emprunte à Larochefoucauld son impitoyable microscope pour chercher tout au fond des actions humaines le petit motif de vanité, d'intérêt personnel, de pusillanimité, qui se cache sous les apparences de l'héroïsme et du dévouement. Quel trésor pour un tel esprit que l'étude d'une communauté religieuse, et d'une communauté comme Port-Royal! Aimer avant tout les mystères de l'âme, et pénétrer dans la vie d'un monastère, c'est-à-dire d'un lieu où tout est à deviner, où toutes les passions existent, mais étouffées, où le cœur doit se cacher derrière le visage comme le visage derrière le voile, où les révoltes du dedans, les égoïsmes, les colères doivent disparaître sous le calme extérieur, où les sanglots se traduisent en sourires, où enfin, comme le dit l'auteur lui-même : *Dans ce lieu rien n'est vrai qui ne soit recouvert!* Mais voici un autre bonheur. Comme en même temps la conscience oblige ces âmes saintes à l'aveu de toutes leurs faiblesses, et que les lettres, les relations, mettent tous ces cœurs à nu, l'auteur entre à la fois dans ces existences intérieures et par la pénétration et par la confidence. Il est là comme l'oiseau dans l'air; il est dans un confessionnal. Aussi que d'analyses délicates! Que de voiles levés ou déchirés! Quelle belle peinture des combats de l'âme avec elle-même

et avec les autres ! Il n'y manque pas non plus, hélas ! il faut bien le dire, cette joie cruelle de surprendre ces grands cœurs en défaut... *je ne suis content que quand je l'ai trouvé.* On lit dans le quatrième volume, à propos de la mère Angélique de Saint-Jean, une page bien caractéristique et bien frappante à ce sujet.

C'était à un des moments les plus vifs de la persécution... La mère Angélique avait été enlevée de Port-Royal, séparée de ses sœurs, cloîtrée dans le couvent des Annonciades, enfermée dans un galetas, et livrée aux tourments et aux tentations de la solitude. Une relation de sa main décrit avec une émotion pleine de dignité toutes ses épreuves et toutes ses souffrances ; puis tout à coup, au milieu du récit, part de sa plume ou plutôt de son cœur un aveu mystérieux : elle raconte en termes voilés, et en cachant sa pensée sous des images, qu'elle a eu un jour un moment bien fatal... que ce jour-là « *elle a vu les portes ténébreuses, les portes d'enfer ; qu'elle a été sur le point de laisser éteindre sa lampe ; que des choses qui ne lui avaient paru rien jusqu'alors l'ont tout à coup abattue, renversée dans un tel état d'angoisse et d'abandonnement qu'elle n'ose ni le décrire, ni même y songer.* » Là-dessus la curiosité de M. de Sainte-Beuve s'éveille. Quelles sont donc ces choses, dit-il, qui d'abord ne lui avaient paru rien, et qui la renversent ? Il ne peut s'agir d'une tristesse ou d'un découragement ordinaire... *J'étais en risque de laisser éteindre ma lampe...* de tels mots ne se prononcent que pour des défaillances profondes, morales ; il y a là une faiblesse, une faute peut-être ; il faut qu'il la sache ! Correspondances, récits, il interroge tout... et il découvre enfin dans une lettre de la mère Angélique elle-même, publiée depuis sa réclusion, cette phrase décisive, mais enveloppée encore de bien des réserves : « *Ces portes ténébreuses... que j'ai vues... cet abandonnement dont j'ai parlé... c'était comme une espèce de doute des choses de la foi et de la Providence !* » L'observateur pousse un cri de joie. Il tient le côté faible. Cette grande âme a douté ! En vain la pauvre pénitente veut-elle ressaisir cet aveu en se le déguisant à elle-même, en ajoutant... « *Jamais cela ne fut expliqué dans mon esprit : c'était quelque chose qui s'y passait confusément sans que je pusse le discerner...* » Il ne lui laisse pas, *lui*, cette dernière consolation... il arrache à cette âme épouvantée de son scepticisme ce dernier voile derrière lequel elle essayait de se cacher à elle-même ; il ne lui suffit pas qu'elle tremble d'avoir douté, il veut qu'elle le sache, qu'on le sache, que personne ne puisse douter de ce doute, et il s'écrie dans une page vraiment éloquente :

« Soyons plus hardi qu'elle, disons les choses par leur nom, envisageons les pensées dans leur réalité, et ouvrons la veine qu'elle nous a laissé voir. Oui ! malgré la solidité de sa foi, la mère Angé-

lique a eu quelques moments de doute, quelques assauts de ce doute *absolu* qu'avait connu Pascal. Elle n'a fait qu'entrevoir l'abîme, mais elle l'a entrevu; à un moment, elle a eu la tentation des grands esprits, elle s'est posé le problème dont Hamlet disait : C'est toute la question.

« Y a-t- il une âme immortelle?

« Y a-t-il une Providence?

« Le christianisme, auquel je crois, et ce crucifix, au pied duquel je pleure, est-il autre chose que le parti le plus sûr et le meilleur des *en cas*? »

Évidemment il y a dans cette page une expression de *contentement*. Et évidemment aussi on en veut à l'auteur, de cette joie!... Mais attendez! Avec un esprit aussi complexe, il y a à tout moment des retours imprévus. A peine sa curiosité satisfaite, il change de ton, et il s'écrie avec un accent plein d'admiration pour ce grand cœur qui a faibli un moment : « Il y a des doutes qui prouvent des âmes débiles; il y en a qui prouvent des âmes fortes; » et il poursuit ainsi pendant toute une page l'éloge enthousiaste de la mère Angélique.

C'est là un des traits les plus originaux du talent d'observateur de M. Sainte-Beuve. En somme, sans contredit, c'est un moraliste sceptique, un élève de Larochefoucauld; il croit avant tout au côté faible; mais quand il a retourné une âme ou une action en tous sens, et qu'il n'a pas trouvé ce côté faible, ou qu'il a vu que le côté grand dominait réellement (comme dans cette épreuve de la mère Angélique), quand il rencontre dans Port-Royal un caractère simple et pur, un dévouement sincère aux hommes ou aux idées, alors une émotion et un respect véritables le saisissent; l'estime réfléchie, un peu étonnée, je dirai presque un peu confuse, succède à la sagace ironie; Larochefoucauld se convertit, le sceptique devient enthousiaste, et personne ne trouve de mots plus vrais et plus sentis pour saluer un noble front qui passe. Certes, il aurait été l'historien le plus incomplet et le plus infidèle de cette grande histoire, si, en présence de tant de traits de force d'âme, de constance, de désintéressement, il se fût enfermé dans l'observation des petits côtés; à défaut d'équité son talent seul lui interdisait un tel parti; mais, hâtons-nous de le dire, il est plus qu'équitable dans l'appréciation de ces nobles caractères : il est ému et il émeut. Quoi de plus senti dans sa concision que ce mot : « Elle a confiance et elle croit; elle souffre pour ce qu'elle croit; elle s'offense pour ce qu'elle aime; il faut s'incliner et passer! » Parfois à l'admiration se mêle une tristesse pénétrante, qui naît, ce semble, d'un retour de l'auteur sur lui-même : « Ici, dit-il, après un pathétique récit de la mort de madame Saint-Ange, ici les réflexions manquent.

Si ce qu'elle a cru est vrai, cela est vrai de la plus profonde vérité; si c'est un délire; bienheureux délire qui éclaire dans toute son aridité la sagesse des sages !... » Enfin, cette tristesse va parfois jusqu'à pousser un cri de regret qui ressemble à un repentir, et ce n'est pas sans attendrissement et sans surprise peut-être que l'on entend ce douteur s'écrier, après avoir cité une prière, bien belle il est vrai, de M. Hamon : « Admirable prière! Malheur et tristesse à ceux qui ont perdu des êtres chers, et qui ne trouvent pas chaque soir assez de foi dans leur cœur ni assez d'ardeur sur leurs lèvres pour la proférer! »

Ces qualités si profondes du moraliste n'auraient pourtant pas suffi, quelque secours que leur aient prêté en outre l'érudition et la poésie, n'auraient pas suffi, disons-nous, pour donner à ces cinq gros volumes l'intérêt qui les fait paraître courts, si l'auteur n'avait su y joindre le mérite du romancier.

Grandes sont les ressemblances entre le moraliste et le romancier, mais plus grandes encore les différences. Tous deux ont pour objet l'étude du cœur humain; mais l'un l'analyse, c'est-à-dire le montre mort; l'autre le fait agir et parler, c'est-à-dire le montre vivant; l'un fait des maximes, l'autre fait des êtres. Pour devenir un grand romancier, il faut avoir d'abord le génie d'un grand moraliste. Qu'on se rappelle Richardson, Fielding, Walter Scott, Balzac et tant d'autres. Mais un grand moraliste n'a pas besoin d'être romancier, et Larochefoucauld, Nicole, Charron, si habiles à exposer les passions et les vices humains, n'ont jamais mêlé l'homme même à leurs tableaux tout didactiques; c'est un cours sur l'humanité, ce n'est pas l'humanité même. La Bruyère, peintre de portraits, va plus loin et semble comme un terme moyen entre le moraliste et le romancier, puisque chez lui l'individu entre en scène; mais, en réalité, ses caractères n'étant que la description d'un travers, il nous représente plutôt des fragments d'hommes que l'homme; ce sont des abstractions animées, non des êtres réels. M. Sainte-Beuve fait un pas de plus. Doué à un degré éminent du sentiment de la vie, et de la vie dans les individus; c'est-à-dire avec tout ce qu'elle a de complexe, de contradictoire même, il a toujours visé et souvent réussi à ressusciter devant nous les personnages du passé, à la manière du vrai romancier, c'est-à-dire en leur laissant le mélange de vices et de vertus, de grandeur et de petitesse qui fait d'eux des êtres humains. La même patience sagace qui le guide dans la vérification minutieuse du moindre petit fait, le pousse à réunir jusque dans le moindre détail tous les traits épars et divers du caractère de ses personnages pour les reconstruire ensuite dans leur ensemble; il est tel portrait de M. Sainte-Beuve, comme

celui de M. Hamon, par exemple, ou de Nicole, qui semble sorti de la main de Balzac ou du pinceau de Meissonnier. Et enfin, quand arrivent les grandes scènes dramatiques de cette histoire, comme la scène du guichet, M. Sainte-Beuve trouve un véritable talent de mise en scène pour les peindre, et faire agir ceux qu'il a su faire parler. N'est-ce pas le propre du romancier?

Voilà donc, selon nous, la définition du talent si particulier de l'historien de Port-Royal. Il y a quatre hommes en lui : c'est ce qui explique la variété pleine de charmes de ses ouvrages, où sans cesse un fait curieux succède à une image poétique, et une scène piquante à une observation profonde.

Cela explique encore quelque autre chose.

Il est un fait que l'on a souvent et justement reproché à M. Sainte-Beuve, c'est la contradiction de ses jugements. Je ne sais guère, en effet, d'écrivain éminent dont il n'ait dit beaucoup de bien, et beaucoup de mal, et à voir les revanches cruelles que ses sentiments ou ses ressentiments du jour ont prises trop souvent sur ses admirations de la veille, il peut sembler qu'il y a parfois en lui comme un besoin maladif de haïr ce qu'il a aimé et d'attaquer ce qu'il a admiré. Qu'on ne s'y trompe pas cependant; tout, dans ses revirements, n'est pas mobilité d'opinion, inquiétude d'esprit ou ombrage de caractère; cette organisation multiple et particulière que nous avons essayé de décrire y a aussi sa grande part. En effet, ces quatre personnes dont nous avons parlé ne marchent pas toujours côte à côte et en même temps. Parfois, autrefois surtout et dans la jeunesse de l'auteur, le poëte prenait volontiers les devants; un talent nouveau surgissait, une œuvre remarquable paraissait, et soudain le *poëte*, en sa qualité d'enthousiaste, se prenait de sympathie, souvent exagérée, mais sincère, pour ce mérite inconnu ou méconnu, et le mettait sur un piédestal : puis, quelques mois ou quelques années plus tard, le *moraliste*, relisant le panégyrique du *poëte*, se moquait de lui, raillait son enthousiasme crédule, et lui faisait honte de ses illusions; ou bien l'*érudit* découvrait quelque œuvre ancienne qui diminuait fort le mérite d'invention de l'œuvre récente, ou encore le *romancier* apprenait quelque anecdote secrète qui jetait une lumière nouvelle sur le personnage vanté jadis, et alors, révision, cassation, etc.; ce n'était pas le même homme se prononçant aujourd'hui d'une façon, et demain d'une autre; c'étaient des arrêts différents prononcés par des cours différentes; il était naturel que M. Sainte-Beuve eût plusieurs jugements, puisqu'il était, à lui seul, plusieurs juges.

Cette étude sur l'*Histoire de Port-Royal* ne serait pas complète si nous ne disions pas un mot sur le style de l'auteur. On a reproché

à ce style d'être pénible, recherché, subtil : soit! peut-être! quelquefois! mais c'est un style, et c'est un style parce que c'est M. Sainte-Beuve même. L'affectation, chez lui, n'est pas produite par une vaine recherche de l'effet : c'est le besoin d'un esprit chercheur qui va au bout de tout, au bout des expressions comme au bout des sentiments. Ces écrivains, qui sont atteints de la maladie des nuances, croient n'avoir jamais dit assez vrai et par conséquent n'avoir jamais dit assez fin : ils tourmentent la langue jusqu'à ce qu'ils lui aient fait rendre tout ce qu'ils sentent en eux, et ce qui est parfois indicible. Saint-Simon est l'écrivain de génie de cette école, et quant à M. Sainte-Beuve, je dirai, si l'on veut me pardonner cette comparaison familière, que son style me paraît ressembler beaucoup au visage des Napolitains. Regardez-les quand ils parlent; les moindres muscles de leur figure travaillent ; les plus petites nuances de pensée ou de sentiments se traduisent chez eux par un froncement de sourcil, par un frémissement de narine, par mille plis qui rident leur visage; ils vont même parfois, si vous voulez, jusqu'à la grimace... Oui, mais grâce à tout cela, leur physionomie exprime ce qu'aucune autre figure humaine ne pourrait exprimer.

E. LEGOUVÉ,
de l'Académie française.

IN EXCELSIS

FRAGMENT D'UN MYSTÈRE.

Perchè non resti la speranza morta!
Ariosto.

ARGUMENT.

Les deux anges qui veillent aux destinées de la Pologne et de l'Italie sont venus voir celui de la France; un dissentiment s'élève entre ce dernier et l'ange de l'Italie; la discussion s'anime. L'ange de la Pologne intervient et les rapproche, quand un nouvel interlocuteur paraît à l'horison : c'est Lucifer. Il se dirige vers eux. L'ange de la France décrit ainsi sa venue :

... Quel frémissement a troublé le silence?
Un bruit d'ailes lointain frappe l'air en cadence.
Comme un aigle rapide emporté par le vent
Qui tournoie en spirale et plane en s'élevant,
Un esprit glorieux monte à nous de l'abîme.
Sa figure est terrible, et sur son front sublime
L'œil reconnaît les coups dont l'a foudroyé Dieu.
C'est Satan! Que veut-il? Qui l'amène en ce lieu?

LUCIFER.

Je passais aux confins qui bornent mon empire
Quand, comme un faible écho qui s'éveille et soupire,
Les accents de vos voix vibrant dans l'air profond
Ont dirigé vers vous mon essor vagabond.
Sans doute, du Seigneur vous chantiez les louanges;
C'est le seul passe-temps permis, je crois, aux anges.
Pourtant il m'a semblé qu'un certain ton d'aigreur...
Mais la distance est cause, à coup sûr, de l'erreur.
On sait que vous goûtez une joie infinie,
Que rien ne peut troubler votre sainte harmonie,
Et que dans les douceurs d'une ineffable paix
Votre sérénité ne s'altère jamais.

L'ANGE DE LA FRANCE.

Toujours amer, toujours superbe et plein de ruses,
C'est bien toi, Lucifer! — Crois-tu que tu m'abuses?
Sur nos cœurs divisés tu fonds comme un lion
Pour y semer le trouble et la rébellion.
Mais tu viens un peu tard ; tes peines sont perdues.
Rien ne peut désunir nos âmes confondues.
Cherche ailleurs une proie où s'adressent tes coups :
Tes victimes, Satan, ne sont plus parmi nous.

LUCIFER.

Je pourrais te répondre, et d'une âme aussi haute.
Mais je veux aujourd'hui n'être pour vous qu'un hôte.
Faisons trêve un instant à notre hostilité ;
Elle a pour guerroyer toute l'éternité ;
Et nous pouvons sans crainte, au point où nous en sommes,
Être ennemis courtois comme le sont les hommes.
N'avez-vous jamais vu, la veille d'un combat,
Les vedettes, le soir, oubliant le soldat,
Des deux camps opposés s'appeler, se répondre,
Autour du même feu s'asseoir et se confondre ?
Sans changer de drapeaux ils se donnent la main
Et remettent la guerre aux soins du lendemain...
Nous, esprits glorieux, pouvons-nous donc moins faire
Que les faibles mortels sur leur petite sphère ?
— Mais où donc peut-elle être ? en quel coin de l'azur
Tourne-t-elle à l'écart sur son frêle axe obscur ?
Parmi tous les soleils rayonnant dans l'espace
Je cherche en vain la Terre à sa lointaine place.
Il est vrai que jamais de ces hauteurs de l'air
Mes ailes n'ont ému le virginal éther,
Et que dans l'infini qui de soleils poudroie
Rien n'oriente plus mon regard qui se noie.

L'ANGE DE LA FRANCE.

Comment ! là, sous nos pieds, dans le fond de l'air bleu,
Flottant dans les vapeurs d'une atmosphère en feu,
Ne reconnais-tu pas, entre Mars et Saturne,
Le globe terraqué que suit l'astre nocturne ?

LUCIFER.

Quoi ! ce point vaporeux dont le feu qui s'éteint
Semble une luciole au regard incertain,

C'est la Terre !

L'ANGE DE LA FRANCE.

On dirait qu'elle t'est inconnue !

LUCIFER.

Sous ce nouvel aspect je ne l'avais point vue.
Quoi ! cette goutte d'eau, c'est l'immense Océan?
Cette fourmilière est un peuple?... O néant !
Ah ! si l'orgueil humain voyait quelle figure
Fait la pauvre planète au sein de la nature !
Et c'est vraiment pour l'homme et ce globe mort-né,
Cette ébauche d'un monde en naissant condamné,
Que, rêvant à l'écart, ainsi que des sibylles,
Sur vos nuages blancs vous trônez immobiles?
Noble objet, à coup sûr, de vos veilles sans fin,
Et digne de fixer l'âme d'un séraphin !

L'ANGE DE LA FRANCE.

Ah ! comme au premier mot ton masque se relève !
Tu te trahis bien vite, et voilà donc ta trêve?
Garde, garde pour toi, triste roi de l'enfer,
Ton impuissant mépris et ton sarcasme amer.
En vain tu veux cacher le secret de ta vie :
On voit sous ton orgueil ton implacable envie;
Ton unique génie est la négation.
Toi qui railles si bien notre condition,
Que fais-tu?

LUCIFER.

Je combats, je sème sur le monde
De la rébellion la semence féconde.
Nul maître ne m'impose un joug déshonorant;
Je règne, et comme dieu je puis être un tyran.
Tout esprit m'est sujet, toute chair est ma proie.
Le mal est mon seul but, mon domaine et ma joie.
Je lutte corps à corps avec Dieu; je détruis.
De l'arbre de la vie empoisonnant les fruits,
Et roi par la douleur de tout ce qui respire,
J'arme autel contre autel, empire contre empire.
Des cieux jusqu'aux enfers, des soleils aux humains,
Je poursuis Dieu partout dans l'œuvre de ses mains;
Et sans cesse exerçant mes sourdes représailles,
Je fais de l'univers notre champ de batailles.
Le combat dure encore, il incline à sa fin.

Patience ! Je sais le secret du destin.
Le mal étreint déjà le monde dans sa serre;
Il gagne, il envahit le céleste adversaire ;
Tout l'abandonne, et l'homme enfin désabusé
Échappe aussi lui-même à son pouvoir usé.
Tremble, tyran ! bientôt viendra l'heure suprême
Où, bravant ton orgueil, j'irai dans le ciel même,
Dont, à l'aube des temps, tu m'as précipité,
Te chasser de ton trône et de l'éternité.
O triomphe ! on verra le maudit, le rebelle,
Siéger seul, sans rival, dans la gloire éternelle,
Et le Mal en vainqueur régnera sans retour !

L'ANGE DE LA FRANCE.

Non ! ce n'est pas le Mal qui vaincra, c'est l'Amour.
J'écoute en frémissant ton impuissant blasphème.
En voulant nous tromper tu te trompes toi-même ;
Tu l'espères du moins, mais en vain. Mieux que toi
Qui sait de l'avenir l'inéluctable loi ?
Tu sais que, voyageur marchant sans fin ni trêve,
A travers mille erreurs l'homme vers Dieu s'élève ;
Qu'exilée en naissant du céleste séjour,
L'errante humanité doit y rentrer un jour.
Il faut que tôt ou tard cette loi s'accomplisse ;
Et cette certitude est ton constant supplice.
Cesse donc de vanter ton empire du Mal.
Eh ! depuis quand la Mort est-elle ton vassal ?
Elle est une promesse, une épreuve, un passage,
Une halte au milieu du court pèlerinage,
Le seuil d'un autre monde à ton orgueil fermé
Qu'ouvre aux pâles mortels un ange bien-aimé.
Si tout meurt, tout renaît; le moindre grain de sable
Échappe à ta puissance et roule impérissable
Au sein des vastes mers que rien ne peut tarir.
Tout vit, tout se transforme et rien ne peut périr.
L'Océan ceint la terre entre ses bras humides ;
Un brin d'herbe fleurit aux flancs des Pyramides;
L'air même est animé d'atomes palpitants,
Et la poudre est un monde avec ses habitants.
Quand même les soleils mêleraient leur poussière,
Sur cet autre chaos Dieu semant la lumière
D'un mot repeuplerait le vide et ses déserts,

D'un mot ferait surgir un nouvel univers.
A qui crois-tu parler et que viens-tu nous dire ?
Ou veux-tu nous montrer jusqu'où l'orgueil délire ?
Laisse là les grands mots. Comme ces feux du ciel
Dont l'orbe au loin se perd dans l'espace éternel,
Tu crois errer sans frein dans l'ombre où tu t'agites ;
Mais Jéhovah t'a fait comme à tout des limites.
Dans l'ordre des destins par lui-même voulus,
Tu n'es rien à ses yeux qu'un serviteur de plus.
Ne pouvant rien créer, tu ne peux rien détruire.
Au plus, Dieu t'a permis de tenter et de nuire.
En vain égares-tu siècles et nations,
Le bien sort malgré toi de ces convulsions.
En vain dans les liens de la matière vile
Veux-tu courber l'esprit et le rendre servile ;
L'homme, de plus en plus domptant chaque élément,
Se dégage et vers Dieu s'élève librement.
En vain suscites-tu les vents et les nuages,
Comme un vaisseau sacré qui se rit des orages,
L'humanité s'avance et franchit l'Océan.
Parfois l'abîme gronde et s'entr'ouvre béant ;
Le vaisseau disparaît.... Mais reprenant sa marche,
Il vogue sous le ciel comme la première arche ;
Et malgré toi bientôt sur un autre Ararat
Le monde rajeuni, comme elle, abordera ;
Alors un nouveau peuple, une race bénie,
Reprenant de Babel la spirale infinie,
Sous les regards de Dieu bâtira la cité ;
Et l'Amour régnera seul avec l'Équité.

LUCIFER.

Quel ravissant tableau ! fidèle comme un rêve,
Vrai comme ces palais que le mirage élève,
Vision d'un instant qu'un souffle éteint ! Pour moi
Qui vois avec mes yeux et non ceux de la foi,
J'ai peine à distinguer dans l'humaine nature
Les éléments confus de sa grandeur future ;
Et je reconnais mal dans ce portrait flatté
L'homme né de la femme et sa fragilité.
Je ne vois un progrès, une marche ascendante,
Je ne vois qu'un chaos, une mêlée ardente,
Une œuvre d'impuissance et de dérision,

Un livre où chaque siècle écrit : confusion !
Une mer sans repos aux rives inféconde,
Dont tous les vents du ciel troublent sans but les ondes.
Rien n'a changé ; chaque homme à son tour jeune ou vieux
Fait les mêmes erreurs qu'ont faites ses aïeux ;
Et chaque nation en montant sur la scène
Redit le rôle usé de la sottise humaine.
Réponds-moi sans emphase et sans détour subtil :
Où prends-tu l'avenir et quand commence-t-il ?
De quel côté blanchit l'aube de cette aurore
Que de loin ton esprit salue et voit éclore ?
Je ne vois sur la terre, au lieu de ta Babel,
Qu'un cercle vicieux, sans issue, éternel,
Où des peuples heurtant d'autres peuples dans l'ombre
Entassent des débris sur des débris sans nombre ;
Un champ clos où la mort fait flotter au hasard
Sur tous les combattants son funèbre étendard.
N'entends-tu pas un cri s'élever de l'abîme,
Une clameur sans fin, effrayante, unanime ?
C'est le cri douloureux des générations,
Le sanglot éternel qui sort des nations.
Voilà le chant d'amour, de joie et de tendresse
Que la terre tremblante au Créateur adresse.
Crois-moi, veux-tu savoir les destins à venir ?
Regarde le présent, il contient l'avenir.
Tout penche, tout chancelle, et vers la décadence
Le monde résigné, les yeux fermés, s'avance.
Sous un ordre apparent le désordre est partout ;
Le crime tout armé dans l'ombre attend debout.
D'où viendra le signal ? Quelles soudaines flammes
Éclaireront le mal qui gangrène les âmes ?
Je ne sais. Mais la terre a le pressentiment
De son inexorable et prochain châtiment.
La terreur est dans l'air ; chaque homme plein de doute
S'arrête, et voit l'abîme aux deux bords de la route.
Non ! le monde jamais ne fut aussi troublé ;
Sur leurs bases d'erreurs les autels ont tremblé.
Le grand voile du temple est tombé ; la lumière
Montre le Christ qui dort sur la croix en poussière ;
Les prêtres, oubliant leur plus sacré devoir,
Comme des naufragés s'attachent au pouvoir ;
Tandis que, dégoûtés enfin de tout système,

L'orgueilleuse raison doute aussi d'elle-même.
A peine si l'on voit quelque groupe écarté
Qui rêve le réveil aux cris de liberté !
Et cette liberté, qu'est-ce ? sinon l'envie,
La haine, la terreur, l'ivresse inassouvie
De tout ce qui fermente au fond du cœur humain.
De l'antique Discorde elle est l'impur levain.
Le crime s'en est fait l'auxiliaire immonde ;
Elle a troublé les cœurs et désolé le monde ;
Car elle est plus funeste au peuple encor qu'aux rois.
Toutes les passions se lèvent à sa voix,
Et la Folie, armant leurs bandes infernales,
Dans la boue et le sang conduit les saturnales
Jusqu'à ce que le peuple enfin désenchanté
Dans les bras du pouvoir se jette épouvanté !

L'ANGE DE LA FRANCE.

Cette liberté-là, Lucifer, c'est la tienne ;
Ce n'est que ton mensonge, ô liberté chrétienne !
Le prétexte banal de la servilité,
L'épouvantail sanglant fait pour la lâcheté.
Tout n'a-t-il pas été travesti sur la terre ?
Qui donc y peut garder son sacré caractère ?
Le bien même, à quels maux ne donne-t-il pas lieu ?
N'a-t-on pas abusé de tout, même de Dieu ?
Quel pur écho du ciel, quelle sainte pensée
En passant ici-bas n'a pas été faussée ?
Quel or n'est pas souillé d'un alliage impur ?
Quel diamant n'a pas l'écrin d'un caillou dur ?
— C'est ton œuvre, ô Satan ! Dans ta chute profonde
Tu voulus entraîner avec toi tout un monde ;
L'homme alors dut plier sous une loi de fer
Et le front en sueur manger un pain amer.
Le travail fut le lot de tout ce qui respire ;
Mais Dieu, dont la justice avec l'amour conspire,
Sut cacher un trésor au fond du châtiment ;
De la grandeur de l'homme il en fit l'instrument.
Si rien ne doit germer sans la sueur humaine,
Vois de quel prix sublime il couronne la peine !
Car tout par le travail peut être racheté
[illegible] un jour sa native beauté.
[illegible] la Liberté, c'est le divin problème ;

C'est le travail sacré de l'homme sur lui-même ;
La sainte maladie où chaque nation
S'enfante dans les pleurs à la rédemption ;
C'est la source au flot pur des dévouements sublimes ;
C'est le rêve éternel des esprits magnanimes ;
C'est la force, l'honneur, l'ordre, la dignité,
La justice et l'amour. O sainte Liberté !
Ah ! si l'homme jamais, plus près de la lumière,
Pouvait te contempler dans ta beauté première,
Et sentir un seul jour combien ton joug est doux,
L'univers devant toi tomberait à genoux.
Il ne formerait plus qu'une seule famille ;
Et sur ce même globe où le vice fourmille
On verrait les vertus se prendre par la main ;
Et la terre et le ciel fêteraient leur hymen !
. . . .

Ed. Grenier.

1853.

REVUE DE L'INDUSTRIE

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE. — VER A SOIE DE L'AILANTE.
ENQUÊTE INDUSTRIELLE.

I

De nombreuses tentatives ont été faites dans ces derniers temps pour utiliser la mystérieuse puissance de l'électricité, et il en est résulté trois grandes conquêtes. A l'industrie, l'électricité a donné la galvano-métallurgie, qui propage le goût du beau, et met à la portée de toutes les classes un luxe dont l'utilité est une des qualités principales; au commerce, aux relations de peuple à peuple, aux gouvernements, aux particuliers, elle offre un télégraphe merveilleux qui, par la rapidité de ses communications, supprime les distances; enfin au travail de nuit et aux fêtes publiques elle fournit une lumière intense, éclatante, qui projette sur de vastes espaces ses puissants rayons.

De ces trois conquêtes, la dernière est encore la moins utilisée, bien qu'elle promette de rendre un jour d'immenses services. La lumière électrique est employée dans la construction des chemins de fer, des ponts, des digues, des ports, à éclairer les immenses chantiers où se pressent plusieurs centaines de travailleurs, se relayant entre eux pour ne pas suspendre un seul instant l'activité des bras et des machines. Ce fut là sa première fonction. Depuis peu, quelques grands ateliers ont commencé à utiliser la lumière électrique dans les longues veillées d'hiver. Là se borne jusqu'à présent son emploi industriel; mais elle ne fait que de naître. Des projets ont été présentés pour l'éclairage des villes; soit que les dépenses de premier établissement fussent trop considérables, soit que l'éclairage des rues tortueuses présentât trop de difficultés ou exigeât un trop grand nombre de foyers éclairants, ces projets n'ont pas encore été mis à exécution.

Jusqu'ici l'emploi de la lumière électrique n'a été que passager; elle a brillé comme une comète, puis s'est éteinte sur un point pour apparaître sur un autre où elle devait s'éteindre encore. Des travaux importants sont aujourd'hui entrepris pour lui donner un emploi fixe et permanent.

Tout le monde sait que dans ce mode d'éclairage la lumière jaillit

entre deux charbons adaptés aux extrémités des pôles conducteurs d'une pile voltaïque, charbons dont les pointes doivent, sans se toucher, être maintenus à une distance toujours égale. La difficulté d'obtenir un foyer lumineux constamment le même, malgré l'usure des charbons, d'empêcher les expansions trop éclatantes de la lumière, puis son affaiblissement, a été longtemps un obstacle à l'emploi de la lumière électrique. Mais enfin le problème est résolu. M. Léon Foucault, le premier, croyons-nous, eut l'idée d'utiliser l'augmentation ou l'affaiblissement d'intensité du courant électrique pour rapprocher les charbons mécaniquement, sans l'emploi de la main de l'homme, de manière à ce que leur usure ne produisît aucun effet sur la lumière, qui se trouve affranchie de ces alternatives d'éclat extraordinaire et d'amoindrissement.

Après lui, plusieurs mécaniciens ont construit des appareils dans lesquels ce moyen a été appliqué. L'un des plus curieux est celui de M. Serrin. Lorsque l'électricité ne circule pas, il met les charbons en contact; si on ferme le circuit, ils s'écartent instantanément d'eux-mêmes, et l'arc voltaïque apparaît. Si une cause quelconque vient à le rompre, les charbons se mettent immédiatement en contact, la lumière reparaît, et ils s'éloignent. Deux mécanismes composent cet appareil, et agissent alternativement, l'un fonctionnant quand l'autre se repose, produisant l'écart et le rapprochement des charbons dans le rapport de leur usure. Tout ce système fonctionne grâce à une armature en fer doux qui se meut au-dessus d'un électro-aimant, dont le fil fait partie du circuit de l'arc voltaïque. Dès qu'on fait passer le courant, l'armature est attirée, le charbon inférieur s'écarte et l'arc se forme; quand l'usure des charbons augmente la longueur de l'arc voltaïque, le courant diminue d'intensité, l'armature s'éloigne de l'électro-aimant; les charbons alors marchent l'un vers l'autre, et par suite de ce rapprochement, l'électro-aimant recouvre sa puissance, l'armature est attirée de nouveau, et les charbons s'arrêtent jusqu'à ce qu'une nouvelle usure provoque un nouveau rapprochement.

Tous ces faits, que nous empruntons à M. Serrin, sont aujourd'hui parfaitement établis, et des lampes électriques fonctionnent d'après ce système plus ou moins modifié par d'autres inventeurs.

Un de ces derniers, M. Thiers, qui des hauteurs de Saint-Cloud a plusieurs fois éclairé le bois de Boulogne et le champ de Mars, ainsi que le Prado à Marseille, est en ce moment occupé à appliquer la lumière électrique dans une des grandes usines du Pas-de-Calais; il vient de faire dans le port de Boulogne-sur-Mer trois expériences de son système, et tout fait espérer que dans quelques mois ce port jouira d'un éclairage électrique permanent. Ce sera

probablement le premier emploi fixe de ce nouveau mode et il amènera sans nul doute de grandes modifications dans les appareils actuels qui transmettent la lumière au loin en mer, indiquent aux navires l'entrée des passes, et signalent les écueils.

Ce succès obtenu, il ne semble pas douteux que la lumière électrique ne puisse être bientôt employée à l'éclairage des grandes voies de communication dans les villes, telles que les boulevards, les rues larges et droites comme on les fait aujourd'hui, des salles de spectacle, des cafés, des magasins, des embarcadères de chemins de fer, des vastes locaux des administrations, et enfin des maisons particulières.

Qu'on ne se récrie pas contre cette idée d'employer la lumière électrique dans l'intérieur des maisons; la science fait son chemin; c'est un monde nouveau qui se forme dans des conditions toutes nouvelles qu'on ne prévoyait pas il y a un demi-siècle, et il se passera peut-être fort peu d'années avant que chaque ménage important ait sa pile voltaïque de petite dimension. Si nous nous en rapportons aux calculs faits, la lumière électrique présenterait une économie même sur le gaz.

Cette question de l'éclairage par la lumière électrique se lie peut-être intimement à l'hygiène publique. Nous allons présenter quelques considérations à l'appui de cette idée.

Il n'est personne à Paris qui n'ait été frappé de l'odeur nauséabonde qui s'échappe du sol lorsque, dans les travaux d'utilité publique, on ouvre des tranchées dans les rues et que l'on met à nu les conduites du gaz d'éclairage. C'est une infection à laquelle on se hâte d'échapper le plus rapidement possible. Grâce aux immenses travaux qui s'exécutent depuis quelques années, chacun a pu faire cette expérience. Que l'on regarde la terre qui en certains endroits enveloppe les tuyaux, probablement aux endroits où des fuites se sont produites; cette terre est noire, décomposée, exhale une fétidité insupportable et répand dans l'air des miasmes dangereux.

Quand les travaux sont achevés sur un point, on comble la tranchée avec les matériaux qu'on en a extraits; la terre avariée rentre sous le sol, et elle est remplacée près des conduites de gaz par une autre terre qui à son tour sera bientôt décomposée par de nouvelles émanations.

Sans odeur par lui-même, le gaz d'éclairage est malheureusement chargé d'autres gaz et de vapeurs délétères dont tous les procédés d'épuration ne sont pas jusqu'ici parvenus à le séparer; c'est à l'odeur qui s'en exhale que l'on reconnaît les fuites. Les terres du sous-sol saturées de ces gaz méphitiques sont ensuite détrempées par la pluie

dont l'eau s'écoule soit dans les rivières, soit dans les puits où plongent des pompes qui servent à l'alimentation publique.

Hâtons-nous de dire que ce danger n'existe pas pour Paris, où l'on ne puise pas dans les puits l'eau employée en boisson ou à la préparation des aliments. Mais il existe dans beaucoup d'autres villes éclairées au gaz, privées de fontaines d'eaux vives, où l'on est dès lors obligé de recourir à l'eau des puits.

Il s'est produit à Londres un fait grave pour la salubrité publique qui a éveillé l'attention de tous les corps savants : c'est l'infection de la Tamise, pour l'assainissement de laquelle une foule de projets ont été présentés. Nous avons entendu des hommes qui recherchaient les causes de cette infection extraordinaire l'attribuer aux infiltrations des eaux de pluie qui arrivaient à la rivière, après avoir traversé les terres saturées d'émanations gazeuses et méphitiques. La ville de Londres est en effet sillonnée par une multitude de conduites de gaz, et les terres décomposées que les pluies traversent doivent laisser à l'eau quelques-uns de leurs éléments pernicieux. Nous n'oserions nous prononcer d'une façon absolue sur un fait aussi considérable; toutefois il appelle de sérieuses réflexions.

D'un autre côté, chacun sait que les arbres des promenades publiques ne vivent pas longtemps lorsque leurs racines se trouvent trop rapprochées des conduites de gaz, et leur remplacement successif est une lourde charge pour les finances municipales.

La lumière électrique, lorsqu'on sera parvenu à régulariser complétement son emploi, à lui donner soit par la puissance des piles voltaïques, soit par la confection des charbons, les degrés d'intensité qu'il conviendra à chacun d'employer suivant ses besoins, n'offrira aucun des dangers signalés dans l'emploi du gaz; il n'y aura ni odeur délétère, ni explosion à redouter. La route est ouverte, c'est à la science et à l'expérimentation à achever la conquête.

II

Depuis quelques années, de louables tentatives sont faites dans le but d'acclimater en France des animaux étrangers, destinés soit à l'alimentation, soit à la production de matières premières pour nos diverses industries de tissage. Le yack, distribué dans plusieurs de nos départements, paraît s'habituer à notre climat; la chèvre du Thibet commence à se propager, mais avec plus de lenteur, et tout jusqu'ici fait espérer que le lama et l'alpaca, si hauts de taille, si beaux de formes, à la toison si épaisse, entreront facilement dans la domesticité de nos fermes.

Parmi les expériences les plus intéressantes, il faut compter celles que M. Guérin-Menneville poursuit avec une infatigable activité, dans le but de doter la France de nouveaux bombyx, producteurs de soie.

Jusqu'ici nos sériciculteurs n'ont employé à la confection du cocon que le ver qui se nourrit de la feuille du mûrier; ce bombyx, répandu aujourd'hui dans tous les pays chauds, et l'une des grandes sources de richesse de nos contrées méridionales, exige une éducation de quatre à cinq semaines, des soins intelligents, continus, et impose aux grandes magnaneries des frais assez considérables. Il se subdivise en races nombreuses, formées peu à peu dans les pays producteurs, sous l'influence du climat particulier à telle ou telle vallée; il trouve sa nourriture dans les diverses variétés de mûriers, et se multiplie par le croisement de races étrangères. La plupart de ces races ont des qualités spéciales qui se reconnaissent dans les produits et les classent dans le commerce, mais toutes exigent les mêmes soins, imposent les mêmes dépenses. Les soies récoltées en France n'ont jamais suffi aux besoins de nos manufactures; les pays du Levant, la Turquie, l'Italie, l'Inde, la Chine, l'Espagne, la Grèce nous en fournissent des quantités considérables. La seule fabrique de Lyon fournit annuellement au commerce une masse de produits dont la valeur est estimée en moyenne à trois cents millions de francs; si on y ajoute les produits de Saint-Étienne, Saint-Chamond, Nîmes, Paris, on arrive à un chiffre d'environ quatre cents millions, qui représentent dans le commerce l'industrie des soieries.

D'un autre côté, depuis dix ans, en France et dans quelques parties de l'Italie, les mûriers et les vers à soie sont attaqués de maladies qui font d'immenses ravages; l'arbre nourricier et le ver qui ourdit le cocon sont frappés en même temps. On triomphera de la maladie du mûrier, on peut l'espérer du moins; mais les maladies qui affectent les vers ont résisté jusqu'ici à tous les moyens employés contre elles. Il a été impossible d'en découvrir la source, et, par conséquent, d'en trouver le remède; on a seulement acquis la certitude qu'elles sont épidémiques et héréditaires. Ces maladies se déclarent à l'improviste dans une chambrée, détruisent presque tous les vers et laissent à ceux qu'elles épargnent un virus qui affectera la génération suivante. Elles présentent les caractères du choléra-morbus. Les pertes éprouvées par les éducateurs français depuis dix années s'élèvent certainement à plusieurs centaines de millions de francs, et il en est résulté une hausse du prix des soieries qui arrête l'essor du travail. Dans une situation aussi désastreuse, il était naturel de porter ses regards vers l'Inde et la Chine, berceau de cette industrie,

et de leur demander d'autres espèces de bombyx producteurs de soie. Les Indiens et les Chinois ont, en effet, des bombyx qui se nourrissent de feuilles de ricin, d'autres qui vivent sur le chêne, sur l'ailante ou vernis du Japon, s'y développent sans soins à l'état sauvage, et y déposent leurs cocons, qui donnent chaque année des récoltes considérables. Les soies que l'on en tire ne ressemblent pas, il est vrai, à celles du bombyx du mûrier, elles n'en présentent ni le brillant, ni la souplesse, mais elles ont des emplois spéciaux.

En essayant d'acclimater en France ces diverses espèces de bombyx rustiques, nos savants ont eu deux buts : d'abord, donner à l'industrie des soieries un nouvel élément de fabrication compensant les pertes éprouvées dans l'éducation des bombyx du mûrier; puis, doter nos contrées du Nord d'une source de richesse, non pas égale, mais analogue à celle des régions méridionales et centrales où s'arrête malheureusement la culture du mûrier..

Le succès n'a pas répondu jusqu'ici aux espérances qu'on avait conçues. On a tenté l'acclimatation du ver mylitta qui, en Chine et dans l'Inde, vit sur le chêne et y dépose son cocon, et l'on n'est pas arrivé à un résultat satisfaisant. Le bombyx arrindi eria, qui se nourrit de feuilles de ricin, semblait devoir répondre mieux aux désirs de nos sériciculteurs; dans l'Inde, il ourdit sept fois par an son cocon; s'il ne pouvait pas trouver chez nous la végétation nécessaire à son alimentation, on pensait que l'Algérie lui offrirait des ressources suffisantes pour qu'il donnât un produit raisonnable; mais cet espoir a été trompé, et la récolte couvre à peine les frais de l'éducation.

Il reste donc uniquement aujourd'hui à savoir ce qu'on tirera du bombyx de l'ailante, le *cynthia*. Ici l'opération semble se simplifier beaucoup; en effet, la magnanerie est devenue inutile et la mise de fonds qu'elle entraîne dans les éducations ordinaires est supprimée; l'arbre sert d'atelier. C'est là que le cynthia accomplira ses mues, changera de peau et se transformera. Plus de cueillette de feuilles, opération pénible et coûteuse; plus de distribution, plus de délitage, plus de filets, plus de bruyères, plus de calorifères destinés à entretenir une chaleur constante pendant l'éducation. Voilà, en réalité, beaucoup de frais supprimés. Le cynthia, une fois posé sur l'arbre, grimpera à sa guise, mangera à sa faim, changera de place quand il voudra et suspendra son cocon aux branches ou aux feuilles.

Il restera cependant pour les grandes éducations en plein air quelques frais à faire. Ils consistent dans la récolte des cocons sur les arbres, opération longue et difficile, l'étouffement des chrysalides ou leur expulsion du cocon, l'arrangement des cocons destinés à la repro-

duction, la préparation des tissus destinés à recevoir les œufs, l'accouplement des sujets, le tri et la conservation de la graine, les soins à donner à son éclosion, et enfin la pose des vers sur les arbres, opération qui exigera beaucoup de bras si les œufs viennent à éclore tous à la fois. Peut-être aussi y aura-t-il quelques mesures à prendre contre les attaques des oiseaux, s'ils sont aussi friands du cynthia que du bombyx ordinaire.

Nous pouvons donc penser que dans l'éducation en plein air les frais seront réduits de beaucoup; mais comme aucun détail suffisant n'a été fourni à cet égard, nous ne pouvons évaluer quelle sera en réalité l'économie réalisée. Si elle n'était que de la moitié des frais imposés à l'éducation du bombyx du mûrier, l'opération nous paraîtrait mauvaise, par les motifs que l'on verra tout à l'heure.

L'ailante vient parfaitement en France, et nous en avons vu de fort beaux spécimens sur nos boulevards; sous ce rapport, le succès est complet. De belles plantations en ont été faites dans plusieurs de nos départements, notamment à Coudray-Montpensier, dans l'Indre-et-Loire, à Lamothe-Beuvron et au bois de Boulogne. On a pu voir les résultats de trois éducations faites dans ces localités; elles ont donné un nombre considérable de cocons et ont été l'objet de rapports insérés soit dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, soit au *Moniteur*.

Déjà, au grand concours agricole de cette année, on avait exposé des cocons de cynthia, et quelques journaux, plus enthousiastes que sérieux, entonnèrent un hosanna en l'honneur de ce nouveau producteur qui allait compenser toutes les pertes éprouvées, détrôner le bombyx du mûrier, et nous former la soie à bon marché. Il faut beaucoup rabattre de ces exagérations que M. Guérin-Menneville, dans ses rapports, n'a nullement encouragées et, pour notre compte, nous sommes persuadé qu'un remède efficace contre les maladies qui ravagent les magnaneries aurait plus d'influence sur la fabrication des soieries que tous les cocons de l'ailante n'en sauraient avoir, quand même le cynthia donnerait régulièrement deux récoltes par an, comme on l'espère.

Nous ne savons encore ce que nos filateurs feront du cocon du cynthia, dont le brin est dur et épais; mais nous doutons fort qu'on en puisse fabriquer des satins ou des taffetas. Il existe dans l'industrie des soieries une matière nommée fantaisie, obtenue des cocons avariés que l'on ne peut dévider et que l'on carde; cette matière est ensuite filée, et nos habiles manufacturiers qui la préparent sont parvenus à en faire un fil uni, solide, brillant, dont les fabricants lyonnais tissent des foulards à bon marché, qui sont vendus à Paris

comme foulards de l'Inde. C'est, à notre avis, et jusqu'à ce que l'industrie se soit prononcée sur le parti à tirer de l'ailantine, la plus haute destination que nous puissions lui souhaiter. Peut-être encore la mélangera-t-on avec des déchets de laine pour en faire du thibet, autre matière textile qui sert à la confection d'étoffes à bon marché.

Dans l'Inde et en Chine, toutes les variétés de soie, même les plus grossières, trouvent un emploi facile pour les vêtements. On en tisse des chemises, des caleçons, des vestes, des robes, tandis que chez nous la soierie étant un objet de luxe, on veut l'étoffe belle, chatoyante et bien tissée.

En résumé, et tout en applaudissant aux efforts tentés pour donner à l'industrie française une nouvelle matière textile, nous pensons qu'avant de se prononcer, il faut attendre que deux problèmes soient résolus : le premier est de savoir quel prix l'ailantine trouvera sur le marché, si ce prix pourra payer suffisamment le travail du sériciculteur et le loyer de la terre ; le second, d'établir à quelles conditions elle pourra entrer en concurrence avec la fantaisie (ou bourre de soie) française et étrangère employée aujourd'hui dans nos manufactures.

III

Grâce à l'initiative de la chambre de commerce de Paris, qui a voté les fonds nécessaires à l'opération, une enquête est ouverte en ce moment sur les industries de la capitale, en y comprenant les communes annexées qui, pour la plupart, renferment de nombreux ateliers et de vastes usines.

Plusieurs écrivains ont fait des statistiques générales du commerce et de l'industrie de la France, dans lesquelles ils ont présenté le tableau de sa richesse agricole et manufacturière. Chaptal, en 1819, Schnitzler, en 1842, ont fait à cet égard des travaux sérieux, où ils ont mis à profit les documents et les notes que pouvaient fournir les administrations des douanes, des contributions directes et indirectes, mais ils ont manqué, en dehors de ces documents officiels, de ces renseignements précis que l'on ne peut trouver que dans les fabriques : ils n'ont pu présenter que des aperçus généraux, incomplets, où l'on ne saurait puiser une idée exacte du mouvement industriel de notre pays.

Au mois de mai de l'année 1848, après la secousse inévitable qui suit toute révolution, le travail manufacturier était suspendu sur beaucoup de points; la peur, les embarras d'argent, l'absence de commandes, imposaient à des millions de bras un pénible chômage.

Préoccupée à juste titre de la grande question du travail, l'Assemblée constituante, sur la proposition de M. Billault, ordonna de procéder dans tous les cantons des villes et des campagnes du pays à une vaste enquête touchant le travail agricole et industriel.

M. Waldeck-Rousseau présenta le rapport de la commission, et le décret fut rendu presque sans discussion, le 25 mai. Les renseignements à recueillir devaient porter sur les points suivants :

Le nombre d'ouvriers employés dans chaque espèce d'industrie, en distinguant ceux des deux sexes; les ouvriers appartenant au pays et ceux qui n'y ont qu'une résidence temporaire; les enfants au-dessous de seize ans; le nombre des apprentis, garçons et filles, employés dans les fabriques, usines et ateliers; l'âge où ils sont admis; les conditions des apprentissages et leur durée; les ressources de travail que peuvent offrir dans chaque canton les industries qui s'y exercent; l'importance des fabriques, usines et ateliers qui y sont en activité; l'état des salaires; les conventions usuelles ou exceptionnelles qui interviennent entre les ouvriers et les patrons pour les travaux à exécuter à la campagne, dans les usines, manufactures et ateliers; les effets de sous-entreprises de travaux faites d'ouvriers à ouvriers, entreprises connues sous le nom de marchandage; la durée moyenne des travaux pendant l'année;

Le temps, les chances et les causes habituelles ou accidentelles de chômage dans chaque industrie; la cause présumée de la prospérité ou de la décadence de chaque industrie; l'existence, les conditions et les résultats de l'association, soit entre les ouvriers, soit entre les ouvriers et les patrons; l'influence sur l'industrie et le travail libres des travaux entrepris et exécutés dans les maisons centrales de détention, les hospices, etc.;

Les moyens d'augmenter la production et d'assurer le développement progressif de la consommation; le nombre et l'espèce des moyens de prévoyance et de secours mutuels existant en faveur des ouvriers, maîtres ou patrons, dans chaque canton; les conditions et l'économie de leurs règlements; les résultats obtenus dans l'intérêt moral et matériel des membres de ces institutions; l'état de l'instruction et de l'éducation morales et professionnelles; les conditions d'existence des ouvriers sous le rapport de l'habitation, de la nourriture et du vêtement.

Chaque commission d'enquête devait également s'expliquer sur les moyens qui lui sembleraient propres à améliorer les conditions des travailleurs, et signaler sommairement les causes locales de malaise des classes laborieuses. L'enquête devait encore porter sur la situation, dans chaque canton, des intérêts agricoles, sur les travaux qui pou-

vaient y être entrepris, et les meilleurs moyens d'y appliquer les bras inoccupés de l'industrie.

On voit, par cette longue nomenclature, quelle immense tâche était imposée à ceux qui devaient procéder à l'enquête et quelles vives lumières il en pouvait jaillir sur la situation de tous les individus, patrons et ouvriers, qui concourent à la production de la richesse nationale.

Si ce travail eût été accompli, nous ne savons s'il en serait sorti la solution de cette question si vaste et si difficile du travail; mais, à coup sûr, il en serait resté un livre unique au monde, la statistique la plus complète de toutes les industries de la France, le document le plus instructif sur l'état moral des ouvriers, sur les conditions d'existence que trouvent les femmes dans l'exercice des diverses professions auxquelles il leur est possible de se livrer. La situation des enfants dans les manufactures eût été complétement éclairée; la question des salaires, si délicate et si complexe, dégagée de toutes récriminations, élucidée par des faits positifs, eût trouvé dans l'enquête des documents irrécusables pour aider à une transaction pacifique entre les divers intérêts.

Malheureusement il y avait dans le décret du 25 mai deux articles destinés à le faire avorter. Dans les villes manufacturières, les chambres de commerce aidées des conseils de prud'hommes; dans les départements agricoles, des préfets intelligents et bien intentionnés, aidés par des membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, pouvaient seuls entreprendre et mener à bonne fin cette œuvre gigantesque dont on n'avait peut-être pas calculé toutes les difficultés. Mais on eut l'étrange idée de confier ce travail aux juges de paix de tous les cantons de la France.

Les cinq sixièmes d'entre eux ne daignèrent pas s'occuper de cette mission, ou n'y comprirent rien; la plupart des autres ne réunirent pas même les commissions qui devaient leur être adjointes et remplirent tant bien que mal les cahiers qu'on leur avait envoyés.

Il fallait six mois bien employés pour exécuter l'enquête; l'assemblée n'en accorda qu'un seul. Elle tua ainsi son œuvre dès le premier jour. Ce fut alors que la chambre de commerce de Paris entreprit de réaliser à ses frais, par ses agents, le travail décrété par l'assemblée. Elle reprit en grande partie le programme du décret, en l'appliquant à la seule ville de Paris, et les résultats de ses investigations constituent depuis dix ans le livre le plus complet qui ait encore été écrit sur les trois cent vingt-cinq industries parisiennes que son enquête a pu embrasser. Ce travail est plein de détails curieux et très-instructifs pour les écrivains économistes.

Mais depuis dix ans Paris s'est accru de tous ses faubourgs; l'ouverture de voies nouvelles a déplacé des industries qui avaient adopté certains quartiers et qui ont dû s'éparpiller dans des conditions nouvelles de loyer et d'exploitation.

Cette notable extension, ces changements survenus, donneront à la nouvelle enquête un intérêt tout nouveau, en permettant d'y comprendre des industries dont on n'avait pas eu à s'occuper jusqu'ici. Le programme de 1848, amoindri sur quelques points, est étendu et complété sur certains autres. On aura prochainement une statistique aussi complète que possible de l'industrie parisienne et des éléments d'un traité d'économie politique.

Il y a à Paris plusieurs industries qui n'occupent dans la capitale qu'un nombre très-restreint d'ouvriers et dont les fabriques sont situées dans les départements voisins. Les fabricants de châles, d'étoffes légères, d'éventails, de tabletterie sont dans ce cas. Pour être bien complète, l'enquête devrait peut-être comprendre ces portions éloignées et éparses d'une même industrie dont le siége principal est à Paris.

En terminant, nous émettrons un vœu qui ne sera peut-être pas rempli, mais qui sera certainement partagé. Il y a en France cinquante-quatre chambres de commerce; toutes les villes industrielles d'une certaine importance sont dotées de cette institution, ou à peu près; nous voudrions les voir suivre l'exemple de la chambre de commerce de Paris. Il sortirait de l'ensemble des documents recueillis sur les lieux et coordonnés, mis en ordre, un monument important élevé à l'industrie française.

KAUFFMANN.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

Quinzaine difficile pour celui qui doit en rendre compte, car elle ne dure que vingt-quatre heures, et elle ne se compose que d'un jour : le jour de l'an!

Longtemps avant ce jour et longtemps après tout s'arrête: le livre prêt à paraître, le drame sur le point de monter sur les planches, la comédie qui n'a plus qu'à chausser ses brodequins, le ballet qui n'attend qu'un signal pour s'élancer, l'opéra l'œil fixé sur le bâton du chef d'orchestre. Dans les derniers jours de décembre et pendant les premiers jours de janvier, romanciers, poëtes, musiciens, se gardent bien de montrer leurs œuvres à personne; ils les enferment chez eux jusqu'au jour propice où le public aura recouvré la vue et l'ouïe pour voir et écouter les choses de l'esprit. Il faut être, à l'heure qu'il est, inventeur d'un nouveau jouet, ou auteur d'une Revue en cinq actes et en vingt tableaux pour affronter le public. Hélas! les inventeurs de jouets ressemblent un peu aux auteurs de Revues, ils n'inventent pas grand'chose. Voici bien des années déjà que nous en sommes aux mêmes Polichinels et aux mêmes couplets. Mais je ne vous reproche point votre stérilité, ô faiseurs de Revues! que reste-t-il à la parodie et à la satire quand la politique lui est interdite, quand elles ne peuvent toucher aux puissants, et Dieu sait si les puissants sont nombreux en France! Tout ce qui, à un moment donné, peut endosser un uniforme, tout ce qui, par un côté quelconque, touche au monde officiel, devient une puissance inviolable et sacrée.

Les *grands* sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Et non pas les *sots;* quel plaisir y a-t-il à se moquer d'un sot? d'un grand, à la bonne heure! Autrefois les grands étaient bons princes; ils entendaient la raillerie; ils chantaient eux-mêmes les chansons qu'on faisait contre eux. Les choses ne se passent plus ainsi aujourd'hui; il est vrai que les grands seigneurs ont été remplacés par des fonctionnaires. Or le fonctionnaire, qu'il soit ministre, ambassadeur, préfet ou

garde champêtre n'entend pas qu'on attaque dans sa personne le grand principe d'autorité qu'il représente. Moquez-vous de tout ce que vous voudrez, excepté de ce qu'ont pu faire, dire ou écrire les fonctionnaires de tout ordre pendant l'année qui vient de s'écouler. Gardez-vous surtout de mettre le nez dans la politique, si vous ne voulez pas qu'il vous en cuise. Escrimez-vous sur la crinoline, les manches à la pagode, sur le tir national, sur le jardin d'acclimatation, sur la pluie et sur le beau temps, sur tout ce que vous voudrez, hormis sur ce qui est officiel à un degré quelconque, sur tout ce qui peut, de près ou de loin, toucher au gouvernement.

Aussi les Revues de la fin de l'année se ressemblent-elles toutes; sans le titre, on ne les distinguerait pas l'une de l'autre. J'ai vu sur l'affiche de je ne sais plus quel théâtre un titre de Revue qui m'a frappé : *Le Doigt dans l'œil!* Il me semblait avoir lu dans le temps une circulaire de l'autorité qui défend à messieurs les poëtes comiques du dix-neuvième siècle de parler argot. Ces messieurs se seraient-ils mis en lutte ouverte contre l'autorité, ou bien celle-ci aurait-elle compris qu'elle se mêlait là de choses qui ne la regardaient pas, qu'il fallait laisser chacun parler la langue qui lui convient, et que c'était au public, en définitive, à choisir l'idiome dans lequel il lui plaît de rire ? Que l'autorité fasse donc un pas de plus dans la bonne voie, qu'elle lâche un peu la bride à la plaisanterie, qu'elle ne croie pas tout perdu pour quelques couplets qui friseraient la politique. De quoi s'occupe-t-on en ce moment? du rachat de la Vénétie, de la cherté des loyers, de Garibaldi, des éventualités de guerre pour le printemps, du décret du 24 novembre. Dans les salons, dans les cafés, dans les journaux, il n'est question que de cela. Tout le monde a le droit d'en parler, excepté les vaudevillistes. Sans liberté, le théâtre est impossible, et si le théâtre succombe, que devient la gaieté française? — Craignons de devenir un peuple triste.

Quelques personnes moroses prétendent que nous marchons à grands pas vers cette déplorable transformation. On ne rit plus, on ne s'amuse plus, on ne fait plus de chansons. Sans M. Offenbach, la France ne se serait pas déridée une seule fois depuis dix ans. Il y a des gens qui proposent de lui élever une statue au milieu même du passage Choiseul avec cette inscription en lettres d'or :

AU SAUVEUR DE LA GAIETÉ FRANÇAISE.

II

Une chose qui m'a toujours profondément surpris, et dont je ne reviens pas encore, c'est le succès de M. Offenbach comme représen-

tant de la vieille gaieté française. Non-seulement l'auteur de *Barkouf* est d'origine germanique comme son nom l'indique, mais encore il appartient à cette grande et illustre nation juive qui n'a guère produit jusqu'ici de farceur. Ce n'est pas, en général, par la gaieté que brillent les livres juifs; le sublime, voilà leur affaire; quant au jovial, il n'y faut pas songer. David, Salomon, Jérémie, sont de médiocres plaisants. Comment le génie sombre et sévère du peuple élu s'est-il transformé au point de produire M. Offenbach? Comment sommes-nous arrivés des Psaumes et du Cantique des cantiques à *Tromb-al-Cazar* et à *Bataclan?* c'est un problème à confondre tous les critiques qui parlent de l'influence des races sur l'intelligence des individus. Quand on veut remonter de série en série jusqu'à l'origine de cette grande transformation nationale dont M. Offenbach est l'éclatant exemple, on ne trouve rien où se prendre; tous les anneaux de la chaîne sont brisés. Les juifs, en effet, ont eu des hommes illustres dans toutes les branches du savoir humain : de grands écrivains, de grands philosophes, de grands médecins, de grands poëtes, de grands algébristes, de grands musiciens, de grandes tragédiennes; je ne parle ici ni des financiers, ni des journalistes; mais pas un seul plaisant de profession. M. Offenbach est le seul de sa race qui ait ri depuis la chute de Jérusalem.

Je ne conteste pas la gloire de l'auteur de *Barkouf*, mais, je l'avoue, elle m'humilie dans mon amour-propre de Gaulois. Qu'est donc devenue cette gaieté dont nos pères étaient si fiers et qui les distinguait, non moins que leur bravoure, des autres races de la terre? Par quelle étrange métempsycose la plaisanterie gauloise s'est-elle incarnée dans un musicien dont les aïeux ne connaissaient d'autre amusement que de danser devant l'arche; chez lesquels la poésie, la musique, la chorégraphie faisaient partie de la religion? Aussi n'ai-je jamais été complétement à mon aise aux premières représentations des Bouffes-Parisiens. J'ai toujours redouté que le vacarme sacrilége auquel mes oreilles étaient en proie n'attirât la colère du Dieu fort et jaloux sur l'orchestre et sur la scène, et que M. Offenbach ne fût changé en statue de sel, pour avoir violé ce commandement inédit du Décalogue : Tu ne plaisanteras point.

Triste plaisanterie, du reste, que celle des Bouffes-Parisiens!

Dans notre pays, il faut lui rendre cette justice, le culte de la bêtise pour la bêtise était complétement inconnu. Pas de parade, pas de boniment, pas de farce, qui n'eût son sel; le tréteau lui-même était obligé d'avoir de l'esprit. Tout à coup, on vit surgir je ne sais quelle saltimbanque en jupon court, fille insensée de la parade et du tréteau, criant, gesticulant, sautant, s'époumonant à chanter une musique à

porter le diable en terre. C'était, nous disait-on, l'héritière directe du vieux théâtre de la Foire, l'élève chérie de Grétry, de Monsigny, de Dalayrac, des anciens maîtres français, qui tous lui avaient donné des leçons en cachette; d'autres soutenaient qu'elle arrivait en droite ligne d'Italie, et qu'il fallait reconnaître en elle la muse de Paisiello, de Cimarosa, de Rossini avec une pointe de vin de Champagne. Du vin de Champagne à cette créature! Dites plutôt de la bière et des échaudés.

Il y a des moments où un peuple ne comprend plus la gaieté ; c'est quand il n'a plus de passions, quand il ne croit plus à rien, quand il ne s'intéresse plus à rien, qu'il n'aime plus que les jouissances matérielles. Dites-moi un peu où était la gaieté des Romains du Bas-Empire? Le rire est semblable aux bonnes pensées, il vient du cœur. Nous venons de traverser une époque dans laquelle le cœur a tenu bien peu de place, il faut en convenir. Au temps de notre jeunesse, nous nous passions de dîner pour aller au théâtre. Nous voyons la jeunesse de ce temps-ci n'y aller que pour digérer. Qu'importe à ces spectateurs repus, somnolents, blasés, ce qu'on joue devant eux? Du bruit, des épaules, des décors, des jambes, de la gaieté de grosse caisse, de l'esprit de calembour, ils n'en demandent pas davantage, et ils trouvent tout cela au théâtre du passage Choiseul. La pornographie a eu son théâtre comme elle a eu ses journaux ; les Bouffes-Parisiens et la presse rigolbochilâtre, tout cela se tient, tout cela vient au même moment, et doit disparaître ensemble. Les défaillances du public français ne sont pas de longue durée, et déjà pour le faire rougir d'avoir applaudi les inepties des Bouffes-Parisiens, il a suffi de les lui montrer sur une autre scène.

Car ce *Barkouf* qu'on n'a pas pu supporter à l'Opéra-Comique n'a eu qu'un tort, celui de quitter sa niche du passage Choiseul. Là, du moins, il était à sa place, en face d'un public habitué à ses façons et à ses gentillesses de chien de foire; mais quand on l'a entendu aboyer à l'Opéra-Comique, sur cette scène où tant de gracieux chefs-d'œuvre ont passé depuis Dalayrac jusqu'à Auber, une espèce de pudeur a saisi le public tout entier, les femmes surtout se demandaient si elles étaient à la salle Favart, ou si elles avaient arrangé ces fleurs dans leurs cheveux, ces gazes sur leurs épaules, ces robes charmantes et ces rubans pour venir dans une baraque de Saint-Cloud.

III

M. Scribe a cru devoir servir de parrain aux Bouffes, et leur faire les honneurs de la scène sur laquelle ils paraissaient pour la première

fois; attention louable, à coup sûr, et dont cependant il n'a pas été récompensé. Après avoir touché à tous les genres avec tant de bonheur et de légèreté, au drame lyrique, au drame intime, au drame historique, à la comédie politique, à la comédie de mœurs, à la comédie de fantaisie, au vaudeville, au ballet, à la farce même, M. Scribe a voulu se donner le plaisir de tenter les chances de la parade; il a donc repris la fameuse plume avec laquelle il écrivit *l'Ours et le Pacha,* et le voilà traçant d'une main agile le scenario de *Barkouf;* mais que les temps sont changés, grands dieux! Le bec de la plume est émoussé, elle traîne, elle bave sur les lignes tracées, l'encre est épaisse, les mots ne courent plus sur le papier. *L'Ours et le Pacha* est un de ces tours de force qu'on ne fait qu'une fois dans sa vie, quand on est jeune, et qu'on a devant soi un public jeune, disposé à rire de tout, à voir partout des allusions, à changer en arme politique la caricature la plus inoffensive et le couplet le plus insignifiant. Il y a de ces œuvres dans lesquelles le public a pour le moins autant travaillé que l'auteur lui-même. L'heureux temps pour les lettres que celui de la Restauration, et comme le public se montrait partout ingénieux à deviner, à comprendre, à développer la pensée des écrivains et des artistes! il était de moitié dans tous leurs travaux, et sa part de collaboration n'était pas la moins belle. On se rappelle ces types pleins de vérité et de malice, tels que *le Gastronome sans-argent, le Solliciteur dans l'embarras, le Père de la Débutante,* et bien d'autres. C'était alors le temps du goût, de la délicatesse et de la bonne plaisanterie. Aujourd'hui la brutalité lourde et l'intention cynique ont remplacé la finesse et l'esprit d'autrefois. Les grossiers l'emportent sur toute la ligne. Cette collaboration du public, commencée par *l'Ours et le Pacha,* a pris fin aux *Saltimbanques.* Depuis ce moment le public a laissé les auteurs faire leurs pièces tout seuls, et nous voyons ce qu'ils y ont perdu. M. Scribe avait-il l'intention de renouer ces rapports de collaboration si nécessaires? Comptait-il sur le public pour achever l'informe ébauche qu'il lui présentait? C'est possible, mais le public n'a pas accepté la collaboration, et quand M. Scribe, son gros dogue en laisse, est venu le lui présenter en lui disant: Prenez mon ours! le public a envoyé Barkouf dans sa niche sans lui jeter un os à ronger.

Pour disculper M. Scribe j'ai entendu dire à des gens qui se prétendaient ses amis qu'il n'était pour rien dans cette absurde pièce de *Barkouf,* et qu'il s'était contenté d'y mettre son nom. Je ne crois pas un mot de tout cela; M. Scribe ne signe point les pièces où il n'a rien fait.

IV

Que M. Scribe soit ou non l'auteur de *Barkouf*, peu importe du reste! l'essentiel est que cette tentative de transporter la parade du passage Choiseul sur la scène de l'Opéra-Comique n'ait point réussi. Que gagnerions-nous à voir les farces du Palais-Royal remplaçant à la Comédie-Française les chefs-d'œuvre de Molière? Rien, assurément, ni les deux théâtres non plus. L'Opéra-Comique peut se consoler de la chute de *Barkouf;* qui sait jusqu'où le succès de cette pièce eût pu le mener? Je me réjouis donc, au point de vue du bon sens et de la raison, de la mésaventure de M. Offenbach ; mais il faut que je l'avoue, la passion se mêle un peu à mon contentement, et me le fait mieux goûter encore. Certes, personne plus que moi n'éprouve de sympathie et d'admiration pour cette noble nation juive à laquelle les peuples modernes doivent la première révélation du Dieu qu'ils adorent; que les juifs soient les rois de l'époque, je n'y vois pas d'inconvénient, quoi qu'en ait pu dire dans le temps mon ami Toussenel; qu'ils se fassent la plus large part dans la politique, dans la littérature, dans l'industrie; qu'ils règnent à la Bourse! rien de tout cela ne me choque. Que partout ils nous dominent, qu'ils nous construisent des chemins de fer, des canaux, des routes, des bateaux à vapeur, des usines, j'y consens! Mais qu'ils aient désormais la faculté de nous faire rire, qu'ils soient devenus plaisants et amusants, qu'ils représentent la gaieté française, voilà ce qui me blesse profondément, je ne crains pas de le dire, non pas comme homme, si vous voulez, mais comme Gaulois. C'est en cette dernière qualité que j'ai vu avec plaisir la chute, à l'Opéra-Comique, de M. Offenbach auquel, du reste, comme compositeur tragique, je souhaite toutes sortes de prospérités.

V

L'auteur de *Barkouf* a eu le courage d'affronter cette dernière semaine de décembre, si redoutée des auteurs; il n'a pas craint de lutter contre les préoccupations, j'allais dire contre les affaires du jour de l'an, tant l'on voit les gens trembler à la veille de cette journée fatale. Que de malédictions, que de récriminations, que de plaintes précèdent et suivent ce jour, qui ne les mérite pas tant, en définitive, qu'on veut bien le dire! A quoi se réduisent ses charges et ses ennuis? A quelques paquets de bonbons, à cinq ou six douzaines de cartes de visite, souvenirs à domicile que la poste se charge de porter. Y a-t-il bien là de quoi tant crier? Ceux qui trouvent ces cor-

vées trop rudes peuvent d'ailleurs s'en exempter facilement. Il s'est formé depuis quelques années une société dont les membres s'engagent par serment à ne se soumettre à aucune des obligations que le jour de l'an impose. Cette société compte un très-grand nombre d'adhérents; on n'a qu'à s'y faire affilier, et aussitôt tous les soucis dont nous venons de parler disparaissent. Il suffit d'écrire sur les cartes qu'on dépose dans le courant de l'année, au-dessous de son nom : *Membre de la société pour l'abolition du jour de l'an.*

Je fais partie, je l'avoue, de cette société; mon serment m'empêche de m'associer à la fête du jour de l'an, et je le regrette; si le parjure ne devait pas entraîner pour moi les conséquences les plus graves, et peut-être même la perte de la vie, je crois que je le commettrais. Le jour de l'an est la fête des petits; c'est une occasion publique offerte aux riches de se montrer généreux envers les pauvres, aux classes inférieures de se mêler par le plaisir et la reconnaissance, ne fût-ce que pour un moment, aux classes supérieures de la société; c'est de plus une fête nationale, essentiellement française, inconnue aux Anglais et aux Allemands, une fête à laquelle tout le monde prend part, publique et privée, qui se passe dans la rue et dans les maisons, qui met en contact les chefs avec les subordonnés, les gouvernants avec les gouvernés, une fête de bienveillance et d'égalité... Où vais-je, malheureux ! et quel sort m'attend si ces lignes tombent sous les yeux du président de la société pour l'abolition du jour de l'an !

Le premier jour de l'année 1861 n'a offert aucune particularité remarquable, si ce n'est le nombre croissant des joujoux à bon marché; car le jour de l'an est aussi la fête de l'enfance. Le joujou abonde, il s'est mis à la portée de toutes les bourses; les bras qu'occupe cette industrie deviennent chaque année plus nombreux. C'est bon signe. Le contentement des enfants fait la joie des pères : quand les uns s'amusent, les autres sont satisfaits. Le pantin est un instrument de moralisation. Heureux les pays où le droit au pantin existe !

VI

Ne laissons point partir cette pauvre année 1860 sans signaler les bonnes choses qu'elle nous a léguées; il en est une surtout dont on ne saurait trop la remercier. Je veux parler des *Entretiens et Lectures.* C'est un usage anglais qu'une société d'écrivains et d'anciens professeurs de l'université, connus par leur talent et leur popularité, veulent naturaliser parmi nous. En Angleterre, les *Lectures* forment une variété particulière de la littérature; les auteurs les plus renommés ne dédaignent pas de recourir à ce mode de communication avec le

public qui a bien son charme et son avantage. Je ne veux certainement pas pousser mon goût pour la lecture jusqu'au paradoxe, et médire du livre; mais pour bien des gens entendre un livre est plus agréable que de le lire; la lecture, c'est le livre plus l'auteur. Figurez-vous l'intérêt d'une séance où l'on aurait entendu Alexandre Dumas, dans son bon temps, racontant ses impressions de voyage, ou Balzac mettant un auditoire choisi dans la confidence de ses premiers romans, ou M. Sainte-Beuve parlant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une de ses plus spirituelles causeries du lundi. Le public anglais a quelquefois de ces bonnes fortunes dont nous ne serions plus privés si, comme il n'est pas permis d'en douter, le succès des *Entretiens et Lectures* se consolide. M. Albert Leroy les a inaugurés par une spirituelle exposition du but de l'entreprise; puis est venu M. Émile Deschanel.

Si vous voulez assister à cette séance, entrez avec moi au rez-de-chaussée de cette maison. Nous sommes au numéro 7 de la rue de la Paix, ne vous en déplaise. Nos lecteurs ont tenu à bien se loger, dans un quartier central. Nous entrons maintenant dans un salon véritable: rien qui sente l'apparat, la chaire, l'athénée. Une chaise et une table pour le lecteur ou pour le causeur, des chaises pour l'auditoire, composé des hommes et des femmes les plus distingués de Paris. M. Deschanel va nous entretenir du rôle de la physiologie dans la critique, un sujet difficile et intéressant, comme vous voyez. M. Deschanel n'est pas un homme à présenter aux gens de lettres, tous le connaissent; mais il est resté longtemps hors de France, et il est rentré après l'amnistie, et le public pourrait bien l'avoir un peu oublié. M. Deschanel était une des gloires de l'université, et un des écrivains les plus brillants de la littérature française lorsqu'il quitta Paris pour Bruxelles. L'hospitalière Belgique l'accueillit avec cordialité, et, dans ce pays, auquel on ne rend pas toujours justice au point de vue littéraire comme sur beaucoup d'autres points, M. Deschanel retrouva au bout de quelque temps un auditoire nombreux, intelligent, attentif, sympathique. On conçoit les regrets que M. Deschanel avait laissés à Paris, et ceux qu'il vient de laisser à Bruxelles. Que la parole est un instrument agréable quand il est manié par un virtuose qui s'oublie! Quelle simplicité, quel agrément, quelle finesse dans cette conversation de M. Deschanel qui passe d'une idée à l'autre sans sortir de son sujet, qui dans une heure nous fait vivre pendant plusieurs siècles! Point de pédanterie, jamais d'affectation : un homme qui cause et qui se fait écouter dans un salon!

C'est le 28 décembre dernier que M. Deschanel s'est fait entendre d'un auditoire qui ne l'abandonnera plus désormais. Huit jours auparavant, M. Albert Leroy avait inauguré, comme je l'ai dit, les

Entretiens et Lectures par l'exposition, pleine de vivacité et de simplicité à la fois, du but d'une entreprise à laquelle il est impossible de ne pas s'intéresser vivement quand on s'intéresse à l'indépendance des lettres et à l'éducation, hélas! si incomplète du public français. L'homme de lettres, en France, n'a que deux voies pour se faire connaître, le livre et le journal : en Angleterre, il a de plus la *lecture*. Qu'un voyageur arrive aujourd'hui même de la Chine à Londres, il a assisté aux batailles de l'expédition, il a vu brûler le palais du fils du ciel; il n'a pas le temps de prendre la plume, de passer dans les bureaux de journaux, de voir des éditeurs; il loue une salle, il convoque le public, il lui raconte tout chaud ce qu'il vient de voir; ce récit deviendra plus tard un article de Revue ou un livre. En attendant le public en a eu la primeur. En Angleterre, le récit oral prépare souvent et répand le succès du récit écrit. Nous voudrions bien qu'il en fût de même en France où les écrivains du plus grand mérite ont tant de peine à parvenir jusqu'aux journaux et aux libraires. Nous négligeons trop la parole. C'est un moyen si simple et si peu coûteux de répandre des idées! Les écrivains auront-ils le courage de le tenter, et le public parisien qui lit si peu aura-t-il le courage de venir les entendre? Ne leur faisons pas l'injure d'en douter. On me dira peut-être qu'un établissement littéraire qui n'est fondé sur aucun patronage officiel, dont le nom n'est tiré ni du grec, ni du moyen âge, où l'on n'entre qu'en payant, aura bien de la peine à s'acclimater en France. Il y a quinze ou vingt ans, je ne dis pas le contraire, mais depuis ce temps-là nous avons fait des progrès. C'est ce que le succès des *Entretiens et Lectures* démontrera bientôt aux incrédules.

VII

Me voici maintenant en plein macadam. Sujet peu littéraire, me dira-t-on. Pourquoi? Il n'est pas aussi difficile qu'on le croit de rattacher le macadam à la littérature, mais je ne l'essayerai pas. Je me borne à faire l'oraison funèbre du macadam, action courageuse, car on ne peut pas dire que ce système de pavage ou plutôt de non-pavage jouisse d'une bien grande popularité parmi nous.

Je n'ai jamais cru à l'avenir du macadam en France.

A peine venu au monde, on l'a laissé exposé à toutes les plaisanteries des vaudevilles et des petits journaux. Du moment où j'ai vu que l'administration ne couvrait pas le macadam de sa protection officielle, qu'elle ne considérait pas le grand principe d'autorité comme intéressé dans sa défense, que la censure permettait de le mettre en couplets dans les revues, je me suis dit : le macadam n'en a pas

pour longtemps. En effet, on peut prévoir dès à présent sa destitution officielle. Par quoi le remplacera-t-on? voilà la question.

Je ne crains pas de le dire, la situation du piéton devient impossible. Jamais Paris n'a été plus Lutèce que pendant le dernier mois de l'année qui vient de finir. Le temps des boues gauloises semblait revenu. Deux millions d'habitants passaient leur vie à conjuguer le verbe patauger, et à chercher de tous côtés des tombereaux absents. Pendant quinze jours au moins, le préfet de la Seine, le préfet de police, les édiles parisiens, comme on dit, ont été couverts de malédictions; ils ne les méritent pas tout à fait, s'il faut s'en rapporter au rapport dans lequel le préfet de la Seine va, pour ainsi dire, au-devant des plaintes dont je me fais l'organe en ce moment. La situation de la ville est difficile, la cessation de l'état actuel des choses rencontre des obstacles avec lesquels on est bien obligé de compter; on a fait de nombreux essais qui n'ont pas réussi; je conviens de tout cela; mais alors pourquoi le préfet de la Seine n'imiterait-il pas le ministre d'État, et ne réclamerait-il pas le secours de l'initiative individuelle? A sa place, je n'hésiterais pas à mettre au concours le pavage de Paris, comme on vient d'y mettre l'Opéra.

La ville de Paris se plaint de ne plus rien trouver d'assez dur pour son pavage; la pierre s'en va! A la bonne heure, mais le caillou reste. Au lieu de faire venir à grands frais des pierres du fond de l'Auvergne, pourquoi n'irait-on pas chercher sur nos côtes la pierre la plus dure qui existe, ce galet bruyant que la mer secoue sans cesse et qu'elle ne peut user? Ce serait un jeu pour une machine de le broyer, de le concasser, de le réduire à la dimension voulue; en peu de temps, la Seine en transporterait, presque pour rien, des montagnes à Paris, dont les places, les boulevards, recevraient le plus bel empierrement qui soit au monde. Les villes riveraines du Rhône n'en ont pas d'autre depuis qu'elles existent, et elles s'en trouvent à merveille. Demandez plutôt à Avignon et à Arles. On sait cependant que les galets des fleuves sont tendres comme des noisettes en comparaison des galets durcis par la mer.

En attendant que s'ouvre le grand concours que je sollicite, j'offre mon système pour rien. Les poëtes y trouveront peut-être quelque chose à redire; ils se plaindront que je les prive du bruit *harmonieux* du flot sur la grève, mais je me moque des poëtes pourvu que j'aie les pieds secs.

VIII

Je parlais tout à l'heure du concours ouvert pour la salle de l'Opéra; voilà certes une excellente mesure; je trouve seulement que le délai

d'un mois accordé pour la production des plans n'est pas suffisant. A moins d'avoir depuis longtemps un plan d'Opéra dans ses cartons, je me demande comment on pourra se présenter au concours; or, une salle d'Opéra à construire n'est pas une chose tellement fréquente, qu'il soit raisonnable de supposer que messieurs les architectes aient prévu le cas, et soient en mesure dans les délais fixés, surtout les architectes des départements et de l'étranger.

Le prix de six mille francs accordé au plan adopté ne me paraît pas non plus d'une munificence extraordinaire. Il ne s'agit, il est vrai, que des avant-projets, mais j'espère bien qu'un concours aura lieu pour tout le reste. Quel inconvénient le gouvernement pourrait-il y voir? En appelant tous les talents, il dégage sa responsabilité, toujours si grave en pareille matière, et il se soustrait aux exigences des architectes officiels, ce qui n'est pas un mince avantage. Un homme qui s'appliquait, lui aussi, à restaurer le principe d'autorité, Louis XIV, ne craignait pas de faire appel à la liberté, et d'user du concours, dans certaines circonstances, notamment lorsqu'il fut question de donner une façade au Louvre. On invita chacun à envoyer son plan à la surintendance des bâtiments. Une exposition publique eut lieu, et le plan adopté fut celui non d'un architecte mais d'un médecin.

Il y a deux siècles de cela. Si un nouveau Perrault allait surgir, s'il en était du nouvel Opéra comme de la colonnade du Louvre!

J'en serais ravi pour ma part, tant je trouve de vertus à cette institution des concours quand elle est bien comprise. On peut tout lui demander, car elle donne tout. Il y a quelques années le gouvernement anglais s'occupant de la réforme postale était fort embarrassé pour trouver un moyen facile d'affranchir les lettres. Pour sortir d'embarras, il ouvrit tout simplement un concours. Un prix de cinquante mille francs fut proposé à celui qui réaliserait le problème en question. Au bout de quelques jours le timbre-poste était trouvé. Cinquante mille francs, il est vrai, c'est une somme pour un timbre-poste, et cela fait paraître un peu mesquins nos six mille francs pour un monument de l'importance d'un grand Opéra.

J'aurais voulu qu'on appliquât le système du concours à tous les monuments à construire et à réparer de la capitale. On ne l'a pas fait pour la bibliothèque impériale; aussi je ne suis pas tout à fait sans inquiétude sur la restauration dont elle est l'objet en ce moment. Ce n'est pas que M. Labrouste, l'architecte qui en est chargé, manque de goût et de style, il en a au contraire beaucoup, mais peut-être n'accorde-t-il pas toute l'attention désirable aux détails, à la bonne distribution et à l'agencement particulier du plan. C'est là un dé-

faut que l'on reproche à M. Labrouste, et qui se montre surtout dans la construction de la bibliothèque Sainte-Geneviève, qui ne répond point aussi complétement qu'on pourrait le désirer à sa destination; malgré l'étendue de cet édifice, la place fait défaut pour les livres, les dispositions prises pour assurer le service des employés laissent beaucoup à désirer, et l'ensemble de l'œuvre paraît presque manqué. L'architecte n'avait-il pas cependant dans l'ancien plan de Sainte-Geneviève un modèle excellent à suivre, le seul, à vrai dire, qui convienne à un établissement de ce genre, celui d'une croix qui offre à son centre un espace d'une grandeur et d'une commodité suffisantes pour le service et pour la surveillance, et a dans les ailes quatre grandes divisions qui peuvent se prêter facilement à toutes les subdivisions nécessaires?

Puisque le gouvernement est disposé à recourir aux lumières de tous, pourquoi la ville n'en ferait-elle pas de même? Elle se dégagerait ainsi d'une responsabilité qui doit quelquefois lui paraître assez lourde. Diminuer les attributions du pouvoir est toujours une bonne chose. Le rôle du pouvoir est de laisser faire aux citoyens ce qu'il ne ferait pas mieux qu'eux. Lui-même paraît être de cet avis, en matière d'architecture du moins, et nous n'en voulons pour preuve que le concours ouvert à propos du nouvel Opéra. La mesure, déjà fort bonne en elle-même, m'eût paru excellente si on l'eût complétée en appelant le public lui-même à juger, dans une exposition publique, du mérite de l'œuvre de chacun des concurrents; il ne manque pas dans la presse et ailleurs des gens de goût, des amateurs, des praticiens dont les jugements pourraient éclairer la décision du jury. Il est bon, d'ailleurs, d'appeler chacun à discuter la valeur d'un travail destiné à tous, cela relève le citoyen à ses propres yeux et l'habitue à réfléchir, à comparer, à juger, en un mot, à s'occuper de ses propres affaires. C'est ainsi que l'on procéda, comme je l'ai dit, sous Louis XIV, lorsqu'il fut question d'élever la façade du Louvre, et pourtant à cette époque nous étions loin d'être en pleine démocratie.

IX

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, vient de mourir au château de Sans-Souci dans la soixante-sixième année de son âge. C'était un caractère singulier, rempli de contrastes, opiniâtre et irrésolu, violent et pacifique, rigoureux et bienveillant à la fois.

Humboldt rend justice aux qualités aimables, à l'humeur enjouée, à l'esprit du roi de Prusse; mais il craint que les prêtres ne parviennent à le dominer et à étouffer son heureux naturel; il lui reproche

d'écouter les conseils et de n'en faire qu'à sa tête : « Le roi, dit-il, n'abandonne aucun de ses plans, et peut à chaque instant faire de nouvelles tentatives au sujet des juifs, de la célébration du dimanche, de la réorganisation de la noblesse, etc. Il fait des projets comme s'il devait vivre cent ans; il rêve d'énormes bâtiments, Paris, œuvres d'art, songe à des voyages, à celui d'Athènes, dont il a été déjà question, et sûrement aussi à un pèlerinage à Jérusalem, qui sommeille encore. Campagnes napoléoniennes, mais pacifiques, à Londres, à Saint-Pétersbourg, en Orient; conquêtes d'artistes, de savants, mais non de pays! Art et fantaisie sur le trône, et tout alentour jonglerie fanatique, hypocrite, exploitation d'enfantillages! » Deux ans plus tard, en 1844, Humboldt nous montre encore le roi occupé seulement de ses fantaisies spirituelles concernant le service divin, la construction de nouveaux temples, l'envoi de missionnaires dans diverses parties du globe, et notamment au Texas, dont on lui proposait l'achat. Les affaires ecclésiastiques, séparées de celles de l'État, ne passaient plus que par les mains du roi; les ministres n'avaient absolument rien à y voir; il leur abandonnait tout le reste.

Imbu des doctrines de la philosophie traditionnelle et du droit historique, Frédéric-Guillaume IV a plus vécu dans le passé que dans le présent; il a poursuivi sans cesse une sorte d'idéal archéologique, de rêve féodal auquel les faits ont souvent donné un démenti cruel, surtout après 1848, dans cette journée où il fut obligé d'incliner son front royal devant le cercueil des victimes de l'insurrection berlinoise. Les progrès chaque jour plus marqués de la réaction en effacèrent peu à peu les traces de sa mémoire; il ne lui en resta qu'une haine violente contre les gens qu'il supposait appartenir de près ou de loin au parti révolutionnaire; ses partisans exagéraient cette haine jusqu'au ridicule; c'est ainsi qu'en 1853 madame Viardot-Garcia sollicita en vain la permission de se faire entendre sur la scène du Grand-Opéra de Berlin.

— Pourquoi, demandait-on au conseiller intime R..., ne voulez-vous pas que madame Viardot chante?

— Parce qu'elle est trop *rouge*, répondit-il.

— Mais son chant n'est ni rouge ni bleu.

— N'importe! elle ne chantera pas.

Il fallut en passer par là, et la chanteuse dut faire ses malles.

Ayant rencontré le lendemain même du départ de madame Viardot le terrible conseiller intime R..., Humboldt ne manqua pas de lui dire que, puisqu'il lui fallait des cantatrices irréprochables au point de vue de leurs opinions, il lui conseillait désormais de s'adresser à Béthanie et de faire chanter les diaconesses.

Un écrivain français a tracé le portrait suivant de Frédéric-Guillaume IV :

« Le buste solidement campé sur les hanches, le ventre en avant, la tête ronde et dégarnie, le nez retroussé, la bouche riante et la réplique facile, Frédéric-Guillaume semble plutôt fait pour s'asseoir comme un puissant tribun à quelque banquet populaire, que pour pâlir dans l'ombre sur des problèmes éternels. Aussi les Rhénans l'avaient-ils tout de suite aimé, quand ils l'avaient vu se mêler parmi eux avec une joyeuse simplicité, prendre place à leurs festins, répondre à leurs toasts, et vider sans sourciller leurs rasades petillantes. Il était bien alors le digne roi de ces braves gens, gens de plaisir et de belle humeur, toujours prêts à fêter la nature qui leur a donné leur grand fleuve et leur bon vin.

« Et puis, qui sait? Le lendemain même, au réveil de cette cordiale gaieté, Frédéric-Guillaume s'en va tomber dans les sentiers ardus de l'école, et se perdre, par la réflexion, dans ces sombres questions d'origine historique où la science allemande s'est trop longtemps flattée de trouver la clef du présent. Il s'est dit, avec M. de Savigny, que notre âge n'est plus propice à la fabrication des lois, et, se désolant d'être obligé d'en faire, il travaille d'autant à s'inspirer des souvenirs de cette ère d'innocence où les lois se faisaient toutes seules. La politique et la théologie se rencontrent sur ces hauteurs abstraites qu'il parcourt, non pas la politique et la théologie positives, telles que les pratiquaient les fermes esprits d'autrefois, mais ces aventures spéculations des théoriciens d'outre-Rhin, qui se sont crus naïvement obligés à reconstruire de toutes pièces le gouvernement du ciel et de la terre. On ne pénètre jamais bien avant dans ces régions de l'infini sans rapporter de si sublimes entretiens une tristesse vague, et comme un éblouissement nerveux qui ne sied point aux têtes couronnées. Les hommes n'admettent pas que l'on soit encore à tâter et à chercher quand il s'agit, sur l'heure, de les conduire, et quand on en a la charge. Aussi, lorsque le roi Frédéric-Guillaume, descendant de son Sinaï, vient débiter à ses sujets quelque harangue solennelle qui l'émeut lui-même plus que n'est ému son auditoire, vainement son œil se mouille et se voile, vainement sa parole vibrante, son imagination enthousiaste sollicitent et provoquent les sympathies, les sympathies manquent...... »

X.

Le théâtre du Vaudeville a rouvert l'autre jour ses portes au public. On dit que ses nouveaux directeurs, MM. Duponchel et Dormeuil,

veulent le ramener à son ancien genre. Il s'agirait d'abord de savoir de quel ancien genre on veut parler. Remonterons-nous jusqu'au vaudeville du Directoire, ou seulement jusqu'à celui de l'Empire, ou bien nous arrêterons-nous au vaudeville de la Restauration ? Depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours, on pourrait compter dix ou douze genres de vaudeville, tous anciens, tous morts de leur belle mort, et qu'il n'est donné à personne de ressusciter. MM. Duponchel et Dormeuil se contenteront-ils de chercher des pièces spirituelles, amusantes, originales, sans se préoccuper si elles appartiennent à l'ancien ou au nouveau genre ? Je leur souhaite d'en trouver beaucoup.

Pour commencer, ils se sont adressés à deux jeunes gens, MM. Sardou et Meilhac. Le premier a de l'esprit et du talent, un esprit et un talent un peu trop rétrospectifs cependant. Ce n'est point M. Scribe avec trente ans de moins, c'est M. Scribe il y a trente ans; la différence est grande. M. Sardou finira peut-être par se faire une originalité. En attendant, je lui trouve plus d'arrangement scénique que de véritable observation comique. Ce n'est pas d'arrangeurs précisément que manque le théâtre moderne, mais d'inventeurs, ou plutôt de vrais observateurs de la nature humaine. Quel est le sens, par exemple, de la nouvelle comédie de M. Sardou : *les Femmes fortes* ? De corriger les femmes de la manie d'une éducation masculine au-dessus des forces et de la mission ordinaire de leur sexe. Cela est-il bien urgent? est-ce de ce côté vraiment que penchent nos Françaises ? Pour moi, je crois bien plutôt le contraire, et si j'étais poëte comique, au lieu de dire aux femmes de se faire encore plus femmes, c'est un conseil tout autre que je voudrais leur donner. Les Américaines que M. Sardou a mises en scène sont au fond beaucoup moins ridicules qu'il ne le croit. Nous ne sommes plus au temps où nous nous moquions des femmes libres et des vésuviennes, non pas qu'elles le méritent moins, mais tout simplement parce que ce n'est plus la mode. Il y a longtemps probablement que la comédie de M. Sardou était faite, c'est ce qui lui donne cet air un peu vieillot que je lui trouve. Eût-elle été jouée il y a cinq ans et même dix, cette pièce ne m'eût pas paru plus forte; les poëtes comiques, les journalistes et les moralistes de nos jours, ont grand tort de faire cause commune avec Molière et Boileau contre les femmes. Le dix-septième siècle n'a pas vu clair dans la question si importante de leur éducation ; c'est sur ce problème que repose en grande partie l'avenir des sociétés modernes. On l'étudie de tous côtés, et j'espère bien qu'on finira par le résoudre.

TAXILE DELORD.

CHRONIQUE POLITIQUE

10 janvier 1861.

Il se passe une chose assez digne d'attention. Si l'on a la curiosité de compulser les journaux de la quinzaine qui vient de finir, on n'y trouvera, en fait de nouvelles intérieures, qu'un seul événement notable; il est vrai qu'il est bien fait pour nous toucher : c'est la découverte qui pendant quelques jours a servi de thème à une partie de la presse française, à savoir : « que nous avons repris notre place au premier rang des nations. » C'est beaucoup assurément d'avoir à noter un fait aussi capital, et pourtant il nous semble que ce n'est pas assez. Du reste, loin de nous la pensée d'élever le moindre doute là-dessus. La chose ne peut être que vraie. Elle est même assez probable. Le *Times* en personne nous en a donné sa parole d'honneur dans un accès de vertueuse franchise. Bien qu'à nos yeux ce soit là, comme on dit, de ces choses qu'on ne se raconte pas à soi-même, nous tiendrions volontiers pour un mauvais citoyen quiconque chercherait à ébranler une conviction aussi patriotique. Cependant on éprouve quelque embarras à n'avoir que ce seul fait à enregistrer. Il y a là un dénûment qui infirme son authenticité. Nous sentons la nécessité d'expliquer pourquoi — étant grands comme nous le sommes incontestablement — notre histoire intérieure paraît si lilliputienne, si vide, si dépourvue de cette action puissante, de cet intérêt soutenu, de ces luttes même qui constituent la vie publique et sont en quelque sorte le pain quotidien des grandes nations. Comment se fait-il (je ne propose ici qu'une simple difficulté) que notre activité et nos passions politiques soient concentrées si exclusivement sur des questions extérieures et trouvent de quoi se satisfaire dans le spectacle de ce que font les autres? D'où vient que le sort de nos voisins nous occupe infiniment plus que le soin de nos propres destinées? D'où vient que l'opinion est muette et a déserté les grandes polémiques, que les avances du pouvoir ne tombent que sur un public inerte et endormi? Serions-nous donc réduits à convenir que nous ne possédons pas des proportions aussi grandioses que cela peut paraître au premier abord, et que le *Times* a voulu nous faire un compliment de bonne année? Ou bien, érigeant notre infirmité en théorie, sou-

tiendrons-nous que l'influence à l'étranger ne s'obtient qu'au prix du silence et de l'immobilité à l'intérieur? Ce serait, dans ce cas, la payer bien cher. On pourrait d'ailleurs nous montrer des peuples qui suffisent à cette double ambition et savent être à la fois libres au dedans, puissants au dehors. L'influence qui s'attache au premier rang ne consiste pas uniquement dans la crainte qu'inspire le gouvernement. Elle tient aussi à l'estime qu'inspire la nation. Cela est si vrai, que le moment où la France a exercé le plus d'influence réelle sur l'Europe est une époque où son gouvernement en était la risée, mais où, en revanche, elle pouvait lui montrer des hommes tels que Montesquieu, Voltaire et Turgot.

Au reste, cette attitude neutre et passive du public n'est pas un fait qu'on ne puisse observer qu'en France. Il existe dans plusieurs autres pays où cette surface immobile recouvre des situations bien autrement graves. L'Europe entière est dans l'attente, et l'on dirait qu'elle n'ose faire un mouvement, de peur de précipiter des événements qu'elle serait impuissante à dominer. Elle se souvient de l'expérience de l'année 1848, de la confiance illimitée qui en salua l'aurore, des désastres qui en marquèrent le déclin. Ces épreuves ont changé le tempérament des nations. La défiance et la circonspection ont pour longtemps banni l'enthousiasme. C'est à cette cause qu'il faut attribuer le caractère uniforme que prend dans le monde entier la grande transformation dont les éléments s'agitent déjà sourdement. Elle est subie plutôt que favorisée, et l'abstention volontaire des peuples et des individus y fait mieux éclater l'action de la force des choses. Elle se présente presque partout sous l'aspect d'une crise financière, en attendant que sa vraie physionomie se dégage. De la Turquie aux États-Unis, c'est comme une immense liquidation qui prélude à des règlements de compte plus sérieux. L'organisme politique qui s'était imposé à l'Europe à la faveur d'une réaction irréfléchie n'a à lutter nulle part contre une hostilité agressive et déclarée; il tombe de lui-même devant un public qui le regarde mourir avec une apparente indifférence. Il est atteint de ce mal secret auquel les hommes ne connaissent pas de remède et qui est l'impuissance d'exister. Ainsi, pour citer des exemples, a pris fin le règne des Bourbons de Naples; ainsi se dissout l'absolutisme autrichien par le seul fait d'un vice intérieur. Il propose lui-même sa propre réforme; il ne demande qu'à s'amender, à faire pénitence; il adjure cette opinion dont il a tant de fois méconnu les droits et méprisé les avertissements d'oublier le passé et de lui venir en aide; elle se tient à l'écart dans une réserve mille fois plus menaçante que ses colères d'autrefois, et ne lui refuse qu'une chose, sa coopération, qui seule pourrait le sauver. Et le

gouffre creusé par des déficits de tout genre va toujours s'élargissant. Ceux qui seraient tentés de méconnaître la portée de ces symptômes aujourd'hui si multipliés, en raison de ce qu'ils ont de passif et d'indécis, ne doivent pas oublier qu'ils ont, toute proportion gardée, une ressemblance frappante avec ceux qui annoncèrent la rénovation de 1789. Alors, comme à présent, ce furent dans toute l'Europe les gouvernements qui prirent l'initiative des réformes, et ce fut une crise financière qui leur en démontra l'urgence.

Ce genre de malaise, dont tous les peuples souffrent plus ou moins en ce moment, n'est pas sans offrir quelques compensations aux malheurs privés, toujours si regrettables, qu'il entraîne à sa suite. Il va faire disparaître tout un système de fausse industrie et de fausse spéculation, d'agiotage et d'enrichissement sans travail qui a exercé une influence désastreuse sur les caractères et les mœurs publiques. Il y a, dans les douleurs mêmes par lesquelles les nations expient ces apothéoses de la cupidité, quelque chose qui les purifie et les relève moralement. Il n'est pas mauvais qu'elles soient punies par où elles ont péché et reconnaissent le mensonge de ceux qui leur promettaient un eldorado en échange de leur abdication politique. Il faut que les intérêts souffrent, puisque cette leçon seule peut décider les intérêts à se prononcer, et qu'eux seuls aujourd'hui parlent au cœur des hommes. Et c'est à la liberté qu'ils viendront redemander la sécurité dont ils ont besoin, puisque la protection à laquelle ils ont confié leur salut n'a su presque partout leur assurer qu'une prospérité factice et passagère. L'effroi que la liberté inspire aux affaires est un fait contre nature qui n'a jamais été que le résultat d'un malentendu.

Le peuple italien est redevable à sa révolution de l'avantage de rester étranger à ces tristes préoccupations. Quand on combat pour l'indépendance, les questions d'intérêt sont bien vite simplifiées. Chacun sent si bien cela que, toutes les fois qu'on cherche à résoudre les difficultés que l'Italie rencontre dans l'accomplissement de sa tâche, c'est à la forme d'un sacrifice pécuniaire qu'on s'efforce de les ramener. Malheureusement, cette réduction, jusqu'à un certain point facile en ce qui concerne la Vénétie, paraît moins applicable à d'autres obstacles plus sérieux, et parmi ceux-là il en est cependant un qu'on a annoncé à plusieurs reprises comme définitivement supprimé à l'aide d'une simple indemnité. C'est la résistance de Gaëte, fait insignifiant en lui-même, mais qui emprunte aux circonstances exceptionnelles qui prolongent sa durée une importance tout à fait inattendue et une signification alarmante pour les amis de l'Italie. On a été presque unanime en France à respecter le malheur de François II et la résolution honorable, quoique tardive, dont il a fait preuve,

depuis son départ de Naples. On a vu dans l'intervention de notre flotte une pensée d'humanité, une sauvegarde accordée à l'infortune. Personne, jusqu'ici, ne l'avait envisagée comme un *veto* signifié par la France à l'unité italienne. Tel est pourtant le sens que commence à lui donner une partie du public, en présence du séjour prolongé de nos vaisseaux devant Gaëte, et il invoque des raisons assez spécieuses à l'appui de son affirmation. Cette sauvegarde n'équivaut-elle pas, en effet, à une protection déclarée, puisqu'elle seule prolonge la résistance de la place assiégée, puisqu'on persiste à l'offrir, lorsque celui qui en est l'objet refuse d'en profiter, puisqu'il l'exploite contre nos alliés, puisqu'on la maintient malgré les supplications de l'Italie, malgré les vœux de l'Angleterre, malgré les embarras sans nombre qu'elle crée à la cause italienne dans ce royaume de Naples où il y a déjà de si dangereux éléments d'agitation? Si on invoque un devoir de générosité, comment oublier que ce n'est pas aux dépens de nos amis que nous avons à le remplir? Si on atteste la parole donnée, comment oublier que ce refus persistant de profiter de nos offres nous délie de tout engagement? Si enfin on allègue l'éventualité d'une occupation russe, comment ignorer que la Russie est impuissante lorsque la France et l'Angleterre veulent être d'accord?

Dans le cas, au contraire, où nous devrions voir là, ainsi qu'on commence à l'affirmer, une protestation en faveur de la forme fédérative en Italie, l'état de la question s'en trouverait étrangement modifié. Il serait convenable, d'abord, de ne plus prononcer le nom de générosité par respect pour le sentiment que ce mot représente. Il faudrait convenir ensuite qu'une telle protestation forme un singulier contraste avec tant de déclarations solennelles au sujet du principe de non-intervention, et dans un pays où il n'est presque personne qui n'ait été plus ou moins complice de Garibaldi. Si le cabinet français croyait avoir le droit de s'opposer pour son propre compte à l'unification de l'Italie, les occasions ne lui ont certes pas manqué depuis deux ans pour signifier cette opposition. Il a pensé qu'il n'avait que celui de faire entendre des conseils, il en a usé plus d'une fois, il a toujours été écouté avec déférence, et l'on voudrait qu'il choisît le moment même où, grâce à son concours, les patriotes italiens ont réussi à mener à bonne fin leur entreprise, pour venir leur enjoindre de défaire leur ouvrage, et de le recommencer sur un nouveau plan!

Nous pensons que ces bruits dénaturent absolument ses intentions. Cependant si l'on écarte ces suppositions, il devient de plus en plus difficile de pénétrer le sens de sa politique au sujet de Gaëte. Il y a là une énigme dont le mystère affecte péniblement l'esprit public, et puisqu'on a annoncé si hautement l'intention de le consulter désor-

mais, on ferait bien de dissiper toute obscurité à cet égard. Il est superflu de motiver les craintes que lui inspireraient de telles interprétations, s'il venait à les croire fondées. Qu'est-ce, en effet, que la forme fédérative en Italie à l'heure qu'il est? C'est un nouveau roi à Naples; mais lequel? François II? on ne peut pas y penser. Eh bien! cette seule élimination au profit d'un candidat bien connu, ce serait la défiance de l'Europe justifiée, l'alliance anglaise rompue, la guerre générale imminente, l'Italie à jamais hostile et impuissante à se protéger elle-même. Quoi! ce seraient là les calculs qui auraient inspiré cet acte de générosité dont on a fait tant de bruit! Jusqu'à preuve contraire, nous refuserons de le croire.

En vérité, lorsqu'on songe aux intimations et aux mises en demeure si contradictoires qui ont été adressées aux Italiens de la part des diverses opinions qui se partagent la France, on s'étonne que les sympathies qui unissent les deux pays aient pu résister à tant de causes de refroidissement, et on comprend que l'Italie soit parfois tentée de pencher du côté de l'Angleterre. Quelle tâche inimaginable et impossible si elle essayait seulement de satisfaire à quelques-uns des ultimatum qui lui sont si hardiment signifiés au nom de la France! Sommation d'avoir à « ménager l'honneur » du général de Lamoricière, c'est-à-dire apparemment de se faire battre par lui. — Sommation de ne pas donner de démenti à l'infaillibilité de nos hommes d'État, qui ont soutenu pendant vingt ans que l'Italie n'était mûre ni pour la liberté, ni pour l'indépendance. — Sommation de respecter la quote-part de propriété que nombre de nos catholiques s'arrogent sur les Romagnes. — Sommation d'adopter la forme fédérative. — Sommation de se prononcer pour la forme unitaire. — Sommation d'instituer une grande monarchie. — Sommation de proclamer la république. Tout cela dans le plus bref délai, car la besogne ne nous coûte guère lorsque nous agissons pour le compte d'autrui. Nous accusera-t-on d'exagérer? N'est-ce pas de chez nous que partait récemment cette superbe injonction adressée au général Garibaldi : « A lui de décider s'il veut être un Lafayette ou un Washington. Jusque-là silence dans les rangs! »

Pauvre héros, jouet des faiseurs d'antithèses, après avoir été l'espoir des politiques de l'avenir! le voilà mis en demeure de précipiter son pays dans les aventures d'une révolution démocratique et sociale sous la menace des deux cent mille hommes de l'Autriche, malgré la France, malgré l'Angleterre, malgré l'Italie qui aurait peut-être bien le droit d'être un peu consultée en ceci, le tout pour la gloire de fournir une comparaison sonnante ou une rime riche à nos hommes d'imagination! Comme si Washington aurait fait ou seulement tenté

en Italie ce qu'il a pu réaliser aux États-Unis ; comme s'il y avait quelque rapport entre les populations puritaines qui ont fondé l'Union, et le peuple amolli, fantasque et raffiné du royaume de Naples; comme s'il existait un seul point de comparaison entre des situations si prodigieusement dissemblables par les circonstances de temps, de lieux, de mœurs, par l'opposition du génie des peuples et de leurs traditions historiques, par la nature des obstacles qu'ils ont à combattre, par le but qu'ils ont à poursuivre. Il faudrait pousser bien loin l'amour du parallèle pour exiger de Garibaldi qu'il courût les risques d'un pastiche aussi extravagant sur la foi des beaux diseurs qui sont d'avis que cela ferait bien dans une amplification de rhétorique. Pour nous, malgré la consigne du « silence dans les rangs, » nous dirons hautement qu'en résistant aux sollicitations de ses amis et en se démettant de la dictature comme il s'y était engagé, il a donné une preuve de bon sens et de fermeté aussi glorieuse et peut-être plus difficile pour lui que tous les exploits de sa dernière campagne. Que resterait-il aujourd'hui de la cause italienne s'il avait proclamé la république à Naples il y a quatre mois, comme on lui reproche de ne l'avoir pas fait? Une épitaphe, et quelques tombeaux de plus au pied des murs de Rome; mais en revanche quel beau sujet de tragédie pour nos dramaturges? On oublie trop qu'indépendamment de toute considération politique il y avait là pour Garibaldi une question d'honneur et de loyauté. L'Italie méridionale s'était donnée à lui, mais seulement sous condition. Ce qu'elle avait acclamé en lui, en même temps que son héroïsme, c'était une promesse très-nettement définie, l'unité italienne sous un roi constitutionnel. L'ayant conquise au nom de Victor-Emmanuel, convenait-il à un caractère comme le sien d'effacer ce nom de son drapeau aussitôt le résultat obtenu, pour lui en substituer furtivement un autre?

C'eût été là, il faut l'avouer, un singulier début pour un nouveau Washington. La présomptueuse assurance avec laquelle nos tribuns dictent à l'Italie leurs conditions *sine quâ non* paraît d'autant plus outrecuidante, que les chefs de la démocratie italienne donnent en ce moment un exemple d'abnégation et de sens politique qu'on ne saurait trop encourager. Comprenant enfin la nécessité de réunir à tout prix les forces de la patrie en un seul faisceau, M. Mazzini et ses amis ont déclaré à plusieurs reprises être prêts à soutenir le roi Victor-Emmanuel tant qu'il se montrera animé de l'ambition de compléter l'affranchissement national. Tel est le sens du nouveau manifeste que vient de publier en Italie le parti de l'action. Il faut féliciter les hommes qui le dirigent d'avoir su voir que la politique de la conspiration et de l'agitation clandestine avait fait son temps avec les gou-

vernements absolus de la Péninsule. En se transformant ainsi en une opinion légale disposée à agir au grand jour, à dire tout haut ses moyens et son but, à faire prévaloir son influence sur le gouvernement à l'aide de la libre discussion, leur parti cesse d'être un embarras pour devenir une des manifestations légitimes et nécessaires de la pensée nationale. Au lieu d'ajourner ses espérances à l'époque toujours si incertaine d'un triomphe absolu, irrésistible, éphémère comme sont toujours les dictatures, il peut faire ses conditions et les voir se réaliser une à une sous le contrôle éclairé de la nation. Au lieu de pratiquer, en un mot, la stérile et désastreuse politique du « tout ou rien » comme ont fait si longtemps les partis en France et dans les républiques de l'Amérique espagnole, il ne tiendrait qu'à lui d'adopter celle qui comprend la nécessité des sacrifices et des concessions mutuelles, qui laisse à chaque opinion sa place au soleil et assure sa participation au pouvoir, non par des surprises et des coups de main périodiques, mais par le jeu permanent et régulier des institutions, ainsi que cela se pratique aux États-Unis et en Angleterre.

Ce changement si désirable, la démocratie peut s'y prêter en Italie avec plus de facilité qu'en aucun autre pays, grâce à des circonstances tout exceptionnelles. L'échéance prochaine et terrible qui pèse sur l'avenir de la nation lui fournit tout naturellement l'occasion et le prétexte d'une grande réconciliation au nom du salut commun, œuvre toujours si délicate en temps ordinaire, en raison des aliments qu'elle offre à la susceptibilité des partis. L'Italie a en outre sur nous cet inappréciable avantage, que la démocratie y tient à des sentiments plutôt qu'à des intérêts, et que les haines entre classes y sont à peu près ignorées. Elle a connu aussi bien que nous ces misérables contestations entre l'avarice et la convoitise, qui ont toujours annoncé et préparé la servitude; elle a eu comme nous ses querelles « du peuple gras et du peuple maigre; » mais elle les a en quelque sorte épuisées à des époques déjà reculées, et un des meilleurs arguments qu'on puisse invoquer en faveur de sa régénération prochaine, c'est qu'il n'en reste pas trace dans ses divisions actuelles. Le sentiment démocratique s'y inspire de souvenirs classiques et y répond plutôt à un besoin d'imagination qu'à des appétits en quête d'une meilleure organisation de la cuisine sociale. Elle poursuit un autre rêve que celui du bien-être matériel, et peut-être devra-t-elle à ses malheurs d'avoir été préservée d'une contagion qui a si profondément corrompu la civilisation européenne en détournant les peuples de la liberté pour les vouer au culte de l'intérêt. La démocratie italienne n'a pas à se reprocher d'avoir trop sacrifié à cette idole, mais elle a eu des torts qui lui ont été funestes. Elle a suivi à son insu la plupart des erre-

ments de l'ancien parti guelfe, dont elle est bien loin, cependant, d'accepter les traditions. Elle a montré le même esprit d'exclusivisme et de jalouse défiance, la même inintelligence des conditions de la liberté, le même faible pour les coups d'État de la dictature populaire, le même mépris pour les garanties légales, le même goût pour les mises en scène théâtrales et les formules mystiques. C'est ainsi qu'elle aspire à voir tomber la suprématie pontificale et qu'elle nourrit le secret espoir de la faire revivre sous une forme nouvelle. Elle est restée, en général, étrangère au mouvement intellectuel qui a inspiré les institutions de la politique moderne. Par tous ces motifs elle ne peut que gagner infiniment en expérience, en lumières, en autorité, à adopter l'œuvre du parti constitutionnel, sauf à la transformer plus tard selon les opportunités qui se présenteront, à faire un pacte avec des hommes qui ont montré à un si rare degré l'intelligence des conditions politiques où se trouve placé leur pays et l'habileté nécessaire pour vaincre les difficultés que leur opposait la mauvaise volonté des cabinets européens. Si injuste qu'on soit d'ordinaire pour des adversaires politiques, comment pourrait-elle méconnaître aujourd'hui, sans manquer de patriotisme, les services rendus par M. de Cavour? Si les Italiens les oubliaient jamais, les étrangers eux-mêmes leur feraient honte de leur peu de mémoire. Cette réflexion nous est inspirée par la sensation que la nouvelle de sa maladie a produite partout. Le comte de Cavour est aujourd'hui le seul homme d'État dont la mort puisse paraître un malheur public à toute l'Europe.

L'annexion des Romagnes et de Naples est passée maintenant à l'état de fait légal et officiel. Les efforts des ennemis de l'unité italienne n'ont plus d'autre but en ce moment que de créer une sorte d'antagonisme entre le nord et le midi de l'Italie en envenimant les malentendus qui les séparent. Cette tactique n'est pas nouvelle, car elle a toujours été un des objets les plus constants de la politique pontificale. Le royaume de Naples, création des papes, n'est pas autre chose que l'expression historique d'une nécessité qui était pour eux une condition d'existence. Jamais ils n'ont voulu permettre, à aucun prix, sa réunion à la haute Italie sous un seul sceptre. La fin tragique de la maison de Souabe et une foule de catastrophes du même genre leur servirent à graver profondément dans l'imagination des peuples une ligne de frontières qui n'existait pas dans la nature. Mais ce qui prouve combien cette disposition était arbitraire et factice, loin d'être fondée sur aucune incompatibilité réelle de caractère entre les peuples du nord et ceux du midi de la Péninsule, c'est que les tentatives si fréquentes et si curieuses de la nation italienne pour

s'élever à l'unité prirent naissance dans le royaume de Naples presque aussi souvent que dans la haute Italie, et eurent parfois pour instruments des hommes qui devaient tout au saint-siége, comme Charles d'Anjou..

Les hommes qui inspirent aujourd'hui la politique romaine ne peuvent pas ignorer l'importance de ces traditions; mais en ne consultant que leurs actes publics on se persuaderait aisément qu'elles leur sont inconnues, tant ils montrent peu d'habileté à tirer parti des ressources de leur propre cause. Le dernier manifeste de la cour de Rome est, à ce point de vue, d'une faiblesse qui dénote un trouble et un désarroi inexplicables, et dont des ennemis déclarés n'auraient pas le courage de se réjouir parce qu'il y a quelque chose d'humiliant pour la nature humaine à surprendre dans une telle défaillance les chefs spirituels de tant de nations. Où sont les Grégoire? où sont les Innocent? Que dirait Hildebrand s'il pouvait lire ce pâle et timide plaidoyer où le souverain pontife, au lieu d'aller droit à ses véritables adversaires en les nommant par leurs noms, fait tomber toutes ses foudres sur un grand-duc de Bade parce qu'il croit n'avoir rien à craindre de lui, fait le compte des revenus dont on le prive, au lieu d'invoquer les grands intérêts de la société catholique, et argumente gravement contre un obscur et insignifiant factum que personne n'a pris au sérieux? Les détresses extrêmes du saint-siége ont toujours été d'ordinaire les instants où il s'est montré le plus redoutable à ses ennemis, parce qu'il regagnait au centuple en autorité morale ce qu'il avait perdu en puissance matérielle, et qu'il se rappelait de loin en loin, sous les austères inspirations du malheur, ce que peut sur l'esprit des peuples le spectacle d'une grande âme aux prises avec la force. On ne voit pas aujourd'hui qu'il ait gardé le souvenir de ces glorieux exemples, et ce n'est pas d'un bon augure pour l'avenir du pouvoir temporel. Le moment le plus critique pour une institution n'est pas celui où tout le monde l'abandonne; c'est celui où elle s'abandonne elle-même.

Jamais circonstances ne furent cependant plus décisives pour la cour de Rome, et n'exigèrent plus impérieusement une grande résolution. Déjà le premier parlement italien, qui porte avec lui les destinées nouvelles de l'Italie, est convoqué, expression vivante de cette unité que les papes ont tant poursuivie, détestée et maudite. Qui saurait dire ce que pourra cette assemblée, si elle montre un courage et un génie à la hauteur de sa mission? Où est aujourd'hui le prestige, où est la force morale capable d'entrer en lutte contre un tel ascendant? Est-ce avec la popularité du sacré collége qu'on se flatte de lui faire contre-poids? ou bien espère-t-on le combattre avec plus

d'efficacité en se jetant sans retour dans les bras de l'Autriche? Ce serait là une triste ressource. Il ne serait pas impossible, d'ailleurs, que cet espoir se trouvât déçu avant tout commencement d'exécution, et que l'Autriche repoussât la main qu'on lui tendrait. Cette patrie de l'absolutisme administratif n'est-elle pas, en effet, en train de subir elle-même la contagion des idées libérales et de répudier toute solidarité avec ses anciens alliés de Rome? L'existence du concordat qu'elle a accordé à leurs sollicitations, il y a quelques années, peut-elle être considérée comme compatible avec les principes de l'ordre de choses que vient d'inaugurer le programme tant attendu de M. de Schmerling?

Il est vrai que ce programme si libéral n'existe encore qu'à l'état théorique, et qu'entre la théorie et la pratique il y a place pour bien des mensonges et bien des déceptions. On a été, par exemple, assez généralement surpris — dans un temps où l'on s'étonne si difficilement — de voir que les deux premiers commentaires en action donnés à ces déductions philanthropiques aient été la demande en extradition du comte Téléki et le cours forcé des billets de la banque autrichienne en Vénétie. La virginité du programme de M. Schmerling en a été quelque peu endommagée dans l'estime des âmes simples. Il se pourrait donc bien que le cabinet de Vienne conservât la secrète espérance de sauver le concordat, et que ses belles déclarations sur « l'exercice libre de la religion, réglé par l'équité et le véritable amour du prochain, » n'aient eu d'autre but dans sa pensée que de contenter le goût de l'esprit allemand pour les abstractions. Mais le cri de l'opinion publique, qui l'a déjà forcé de revenir sur l'arrestation du patriote hongrois, saura peut-être le contraindre à prendre au sérieux ses engagements. Il a dû reconnaître lui-même que c'était là un début un peu brutal pour une politique aussi éthérée.

Le programme de M. de Schmerling, qui renouvelle à chaque ligne l'assurance de son désir d'être très-clair, et qui pourrait aisément passer par plusieurs exégèses, à la mode germanique, sans devenir plus intelligible, grâce au soin remarquable avec lequel il évite le côté pratique des questions, semble être avant tout une satisfaction philosophique qu'aurait voulu se donner son auteur, afin de dégager d'avance autant qu'il est en lui sa responsabilité des contradictions de fait qui lui seront imposées. On pourra peut-être lui reprocher ses inconséquences, mais on ne pourra pas du moins l'accuser de manquer de synthèse et de largeur d'idées. Ses bonnes intentions sont désormais placées hors de toute atteinte. Quant aux actes, ils ne sont, comme chacun sait, qu'un article infiniment secondaire. La première de ces contradictions inévitables est écrite dans le pro-

gramme lui-même : c'est la persistance que le nouveau ministre met à déclarer que sa politique n'a pas d'autre but que la réalisation pure et simple du diplôme impérial du 20 octobre, dont plusieurs dispositions sont si éloignées de l'esprit qui caractérise (ou semble caractériser) la nouvelle profession de foi. Comment, par exemple, mettre d'accord ce qu'il promet relativement aux statuts provinciaux, fondés selon lui sur le droit d'élection, avec la part que le diplôme y faisait au privilége? Comment soutenir que l'acte du 20 octobre « a rendu à la Hongrie sa représentation dans le sens des anciennes constitutions, » quand tout le monde sait que le diplôme lui en refuse les prérogatives les plus importantes, telles que le droit de lever les soldats et de voter les impôts; prérogatives que les Hongrois ont toujours revendiquées, qui ont été plusieurs fois reconnues solennellement par les Habsbourg, qui ont sauvé leur dynastie sous Marie-Thérèse, et que, cependant, ils se sont constamment efforcés d'usurper depuis la réunion du royaume de Hongrie à l'Autriche?

Il y a là des motifs plus que suffisants pour que les dissertations de M. de Schmerling sur les droits individuels n'inspirent qu'une très-médiocre confiance jusqu'au jour où on l'aura vu à l'œuvre. La première mesure qui a signalé son entrée au ministère, c'est-à-dire le cours forcé des billets de la banque nationale en Vénétie, est un précédent peu fait pour dissiper ces fâcheuses impressions. Cette idée d'imposer à un pays écrasé par tant de calamités un papier discrédité qui a perdu près de la moitié de sa valeur, et d'exiger en retour des payements en monnaie métallique, forme un contraste criant avec des déclarations si pleines d'amour pour l'humanité en général. Faut-il voir là une réponse des diplomates viennois à la proposition du rachat de la Vénétie? Cette réponse pourrait les mener plus loin qu'ils ne pensent. Qui sait si l'Europe, témoin de tant de spoliations, ne finira pas par exiger qu'elles soient imputées sur le prix de la rançon?

Le roi de Prusse est mort, et son frère, le prince régent, lui a succédé. Cet événement ne change en rien la situation de la Prusse. Il n'y a, en Allemagne, qu'un programme de plus.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Mœurs de notre temps, par Arnould Fremy.

Nous ne dirons pas, comme M. Arnould Fremy, « qu'on ne s'est guère occupé jusqu'à présent des mœurs en particulier, » car nous croyons, au contraire, que peu de siècles ont poursuivi plus que le nôtre cette étude instructive et féconde. Depuis quelques années, au théâtre et dans le roman, les mœurs sont devenues, d'une façon directe ou détournée, l'objet des préoccupations constantes des écrivains, et le public lui-même ne semble guère s'intéresser, s'il s'intéresse encore à quelque chose, qu'à la peinture exacte des passions, des idées et des sentiments qui l'agitent. Ce qui manque à notre époque, ce n'est point l'esprit d'observation et la connaissance de son mal, c'est l'*idéal*, c'est-à-dire cette aspiration puissante vers le mieux, sans laquelle les peuples, comme les individus, s'endorment au sein d'une somnolence grossière.

Cependant il y avait à faire un livre sur les mœurs, parce que le sujet se montre inépuisable et que les esprits convaincus, en descendant successivement dans l'arène, apportent chacun avec soi une révélation nouvelle et précieuse.

Ce que nous devons signaler tout d'abord chez M. Arnould Fremy, c'est un accent d'honnêteté sincère et d'indignation virile, dont l'écho sonore réveille en nous le souvenir de meilleurs jours, depuis longtemps disparus.

Facit indignatio versum,

a dit Juvénal, un autre moraliste qui, lui aussi, s'est assez spécialement occupé des mœurs de son époque. Après avoir lu le volume de M. Arnould Fremy, nous pouvons ajouter que l'indignation fait également les bons livres. L'auteur pourtant ne se laisse pas aller à cette misanthropie injuste et facile qui consiste à trouver son pays le dernier des pays, et le siècle où l'on vit le plus triste des siècles. Loin de là, il reste équitable et ne s'abandonne jamais à une sévérité aussi cruelle qu'on pourrait le croire. Ce n'est pas d'ailleurs un des côtés les moins remarquables de ce travail, que la modération des conclusions opposée à l'énergie de certaines critiques de détail. L'espace nous manque ici pour apprécier avec le soin qu'elle mériterait une œuvre aussi remplie de faits et d'idées; mais l'un des rédacteurs de la *Revue* se chargera prochainement de la discussion approfondie dont elle est digne.

Nous pouvons cependant, dès aujourd'hui, recommander à l'attention du public les chapitres qui ont rapport à la famille, à la littérature en général, aux théâtres, aux journaux; là se trouvent plusieurs vérités dures, mais irréfutables, dites dans un style chaleureux, où une ardente conviction est alliée à un profond amour du progrès.

Il y a, en effet, beaucoup à réformer dans le monde des lettres, qui est en somme et qui sera toujours le monde supérieur, puisqu'il représente le mouvement intellectuel des sociétés. Lorsque la presse et le théâtre, manquant à leur mission, cessent d'élever le niveau moral de l'humanité, on a le droit de leur imputer à mal tout le bien qu'ils ne font pas. Leurs défaillances deviennent des fautes graves : l'indifférence, l'égoïsme, les calculs de l'intérêt mercantile leur doivent être sévèrement interdits, car ils ont charge d'âmes, et leur insuffisance, si elle se prolongeait, changerait de nom et s'appellerait la décadence d'un peuple.

Qui de nous, après avoir lu certains journaux, après avoir assisté à la représentation d'une de ces œuvres sans nom qui encombrent nos scènes dramatiques, n'a senti la tristesse gagner son esprit et le découragement envahir son cœur! Le mal existe, il est connu, défini. C'est aux médecins de le guérir pendant qu'il en est temps encore, et M. Arnould Fremy vient d'ouvrir la consultation en maître expert.

Du Principe des nationalités, par Maximin Deloche.

Jamais question ne fut plus à l'ordre du jour que cette question des nationalités. Aussi tous les ouvrages qui la soulèvent ont droit à notre attention, alors même que les arguments de la thèse ne seraient pas irréprochables, alors même que ses conclusions ne nous paraîtraient pas irréfutables. Il est hors de doute que, d'un bout à l'autre

de l'Europe, nous assistons depuis quelques années à un immense mouvement qui s'appellera le réveil des peuples. Et ceux-là qui semblaient le mieux scellés sous la pierre sépulcrale ressuscitent tout à coup comme Lazare, et viennent réclamer hautement leur place au banquet de la vie politique et nationale. Décidément les morts reviennent.

Voilà donc un fait qu'on ne peut nier, puisque nous en sommes les témoins. Beaucoup d'entre nous, il est vrai, se frottent les yeux et doutent s'ils ne dorment pas; mais leur étonnement ne change rien à la réalité des faits. M. Maximin Deloche a préféré, lui, étudier cet immense mouvement dont les conséquences immédiates pourraient devenir si graves; il a voulu remonter à son origine, en expliquer les causes, en démontrer le bon droit, et ce n'est pas nous, certes, qui l'en blâmerons. Cependant, si nous approuvons les tendances générales de cet ouvrage, nous aurions, en revanche, plus d'une objection à présenter sur les détails.

Lorsqu'on étudie l'histoire et que l'on côtoie la philosophie, il faut se défier de son imagination et ne pas trop se laisser aller à l'innocent plaisir d'arrondir certains États, d'en créer plusieurs autres et d'en supprimer quelques-uns. Tout est possible, sans doute, et beaucoup de choses sont à désirer à coup sûr; mais le lecteur se trouve plus stupéfait que converti par ces rapides remaniements combinés dans le silence du cabinet.

La carte de l'Europe ne se prête aux découpures et aux reconstructions instantanées que dans ces boîtes connues sous le nom de *jeux de patience*, qui n'ont jamais appris la géographie à aucun enfant.

Mémoires du marquis de Pomponne, publiés par J. Mavidal.

Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du grand Arnauld, naquit en 1618 et mourut en 1699. Pendant cette longue carrière de plus de quatre-vingts ans, il fut tour à tour intendant des armées françaises à Naples et en Catalogne, ambassadeur en Suède et en Hollande, puis enfin ministre des affaires étrangères, et c'est en cette qualité qu'il signa le traité de Nimègue. A cette époque les intrigues de Louvois et de Colbert parvinrent à éloigner Pomponne de la cour, malgré l'estime que Louis XIV faisait de son talent et de son intégrité. La mort de Louvois rouvrit les portes du ministère au marquis, mais sa disgrâce avait duré dix ans, et si la France peut regretter d'avoir été si longtemps privée des services d'un homme honnête et habile, l'histoire ne peut que se féliciter des loisirs forcés du conseiller de Louis XIV, puisqu'elle leur devra des Mémoires précieux et pleins de renseignements instructifs.

En effet, pendant sa retraite, le marquis de Pomponne, suivant la mode du siècle, rédigea ses *Mémoires*.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui ne contient encore que la partie à laquelle il a donné le titre de *Mémoire relatif aux intérêts des princes de l'Europe à la fin de* 1679. — M. Mavidal complètera prochainement cette exhumation.

Dès aujourd'hui, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'étrange actualité des questions traitées par le contemporain de Pascal.

Jalousies et résistances de la Suisse au sujet de la conquête de la Franche-Comté, que la république helvétique considérait comme un territoire neutre; la papauté et son entourage, les cardinaux et la prélature romaine; les Hongrois, mécontents de l'Autriche, s'alliant avec Louis XIV qui leur fournit des hommes, gagnant des batailles, prenant des villes, conduisant les étendards français jusqu'aux portes de Vienne; les ducs de Savoie humiliés, protégés et dominés par leur trop puissant voisin, tels sont les principaux sujets étudiés par le neveu du fougueux janséniste qui fut une des gloires de *Port Royal*.

Ainsi que le dit M. Mavidal dans son introduction, « on voit en germe dans ce volume toutes les questions épineuses qui, depuis cent cinquante ans, ont préoccupé les hommes d'État et dont la solution est encore à trouver : question d'Italie ; question de Hongrie; question holsteino-danoise; question pour la France de ses limites naturelles : les Alpes et le Rhin. »

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cᵉ, rue Mazarine 30.

DE LA
RESPONSABILITÉ DU SOUVERAIN

Du Gouvernement parlementaire, le décret du 24 novembre, par M. Prevost-Paradol. — *Du décret du 24 novembre 1860, ou de la réforme de la Constitution de* 1852, par M. Saint-Marc Girardin. — *Lettre au Sénat,* par M. le comte d'Haussonville. — *La Constitution de 1852 et le décret du 24 novembre* 1860, par M. Léonce de Lavergne.

« On distingue, on explique, on disserte, dit M. Guizot dans le dernier volume de ses *Mémoires*, pour bien séparer du gouvernement parlementaire le régime national et libéral, mais très-différent, qu'on veut lui donner pour successeur. J'admets ce travail. » Nous avouerons que ce travail ne nous paraît guère qu'ébauché. Ce n'est pas assurément qu'il ait manqué, dans ces huit dernières années, de sincères et constants amis de la liberté, cherchant les accès nouveaux qu'il faudrait ouvrir à son retour; mais tous n'étaient pas à leur aise pour discuter les institutions parlementaires, et le sérieux examen de notre ancien régime constitutionnel, de ses mérites et de ses inconvénients, n'était pas une arène où ils fussent tous tentés de descendre. S'ils ne se montraient pas ses défenseurs décidés, ils risquaient d'être aussitôt comptés parmi ses ennemis, d'être rangés dans la foule de ces détracteurs dont le facile courage leur paraissait peu enviable; ils redoutaient surtout de faire tort à la liberté en affaiblissant des regrets qui s'abritaient de son nom. Une délicatesse naturelle les gênait. Relever après coup dans le régime parlementaire quelques imperfections était déjà difficile à ceux qui l'avaient servi; ils pouvaient craindre que leur impartialité ne parût un peu tardive et ne ressemblât à un demi-abandon; mais c'était plus difficile encore à ceux qui lui étaient demeurés étrangers; ils encouraient l'accusation de dénigrer trop volontiers ce qui était abattu. La place n'était pas grande entre les apologies généreuses et des attaques qui ne l'étaient guère. A certains moments, les convenances sont assez exigeantes pour prévaloir sur le désir d'exprimer

sa pensée tout entière, et sur la persuasion où l'on peut être qu'il serait utile de l'exprimer. Pour ce motif, sans parler d'autres raisons, sinon plus impérieuses, du moins plus coercitives, nous n'avons assisté depuis huit ans à aucune discussion approfondie et complète sur l'organisation la plus souhaitable d'un régime libéral. « Je livre le gouvernement parlementaire, ajoute M. Guizot, aux anatomistes politiques qui le tiennent pour mort et qui en font l'autopsie, mais je demande quel sera son successeur... Que notre régime parlementaire se soit plus d'une fois trompé; qu'il ait trop donné ou trop refusé, tantôt au pouvoir, tantôt à la liberté, peut-être à tous les deux, je ne conteste pas. Mais, les fautes de ce régime reconnues, reste toujours la vraie, la grande question : la France aura-t-elle ou n'aura-t-elle pas un gouvernement libre? » Cette mise en demeure, légèrement hautaine et dédaigneuse, touche à l'injustice. Si quelqu'un devait s'apercevoir des ménagements volontaires que s'imposait souvent la nouvelle école libérale, c'est M. Guizot, et si quelqu'un doit lui en savoir un peu de gré, c'est encore M. Guizot.

Ainsi les questions relatives à l'organisation des pouvoirs publics, à leurs rapports mutuels, à leurs attributions respectives, en un mot, au règlement constitutif de la liberté politique et à la participation effective des citoyens dans le gouvernement, ont été assez unanimement mises à l'écart et réservées. Les partisans de la liberté y gagnaient de s'entendre plus aisément entre eux et de s'accorder dans un langage à peu près pareil. On a crié tant qu'on a pu à la coalition, à l'alliance de partis hostiles, qui sacrifiaient provisoirement leurs haines réciproques aux besoins d'une tactique momentanée, et dont chacun sous-entendait dans l'apport commun ses espérances particulières; mais, s'il y a eu par hasard des réticences calculées, comment n'a-t-on pas vu qu'elles tournaient contre ceux qui en faisaient usage? L'idée de la liberté s'est dégagée de plus en plus de la diversité des convictions. On s'est demandé pourquoi, toujours écrite au fronton de nos constitutions, la liberté est si peu descendue dans nos mœurs nationales et dans nos habitudes privées, et comment, en prenant sa base dans la satisfaction journalière des droits individuels, dont nos gouvernements successifs n'ont jamais tenu un compte suffisant, elle pourrait être fixée d'une manière définitive. On s'est habitué à regarder au fond des choses et à placer la liberté au-dessus des formes extérieures qu'elle a pu revêtir. Cette situation nouvelle des esprits, bien digne d'être observée, a été nettement

indiquée par M. Laboulaye[1]. Nous ne sommes plus au temps où « l'on ne trouvait pas un homme bien élevé qui n'eût fait sa constitution. » L'exercice moins restreint des libertés civiles, individuelles, des droits dont la pratique est privée plutôt que publique, a été un objet plus vif de préoccupations que les théories transcendantales sur la balance et la séparation des pouvoirs, et les ingénieux agencements d'un système politique. Trop négligées quand florissaient à l'envi l'une de l'autre les abstractions gouvernementales, les libertés individuelles ont pris leur revanche en effaçant derrière leur importance mieux reconnue, non-seulement les préférences dynastiques ou républicaines, non-seulement les dénominations des partis, mais encore les formules qui séparaient les camps divers. On est arrivé assez généralement, comme M. d'Haussonville dans sa brochure, à cette conclusion, que « les formes de la liberté sont assez indifférentes quand on en tient l'essence, » ou comme M. de Lavergne dans la sienne, que « les principes libéraux une fois consacrés et mis hors d'atteinte, les questions de mécanisme constitutionnel deviennent secondaires. »

Aujourd'hui cependant, depuis le décret du 24 novembre, ces questions ont acquis une subite opportunité; elles se retrouvent au premier rang, du moins dans l'ordre chronologique, puisqu'elles entrent en des essais nouveaux avant que les libertés civiles aient accompli un progrès général. On pourrait presque dire qu'elles nous prennent au dépourvu, si leur solution future ne s'était préparée dans le silence même, par ce travail latent des esprits et cette élaboration inconsciente qui est particulière aux époques de transition. Époque de transition, disons-nous; cette qualification peut s'appliquer, en effet, aux huit années que nous venons de traverser. Elles n'ont point ressemblé à l'une de ces périodes où les institutions, les idées, les sentiments et les mœurs suivent une direction déterminée et se soutiennent mutuellement par une allure générale qui reparaît partout, dans la politique et l'activité sociale, dans la science, la littérature et les arts. Rien n'était plus manifeste que cette contradiction et ce mélange de mesures diverses dont les unes nous rejetaient vers le passé, dont les autres nous acheminaient vers l'avenir, qui mettaient en lutte l'ancien droit public et le nouveau, qui rendaient l'action du gouvernement libérale au dehors, restrictive au dedans, et, même au

1. *Revue nationale*, 2e livraison, p. 191.

dedans, libérale en industrie, restrictive en politique, et qui ballottaient sans cesse entre mille sentiments contraires tous ceux qui n'étaient pas systématiquement ou contents ou mécontents. Toujours placé entre deux surprises, l'esprit public avait peine à se former; à peine pouvait-on reconnaître, quand on prêtait une oreille attentive à ses vagues et imperceptibles mouvements, que telles des institutions politiques qui ont disparu étaient plus regrettées que d'autres, et qu'il en était quelques-unes dont on s'accordait peu à peu à ne pas souhaiter ou à ne plus espérer le retour; mais, en dépit des fortes distractions imprimées, à l'intérieur, par le développement industriel, à l'extérieur, par des guerres glorieuses et par des traités de paix qui terminaient les guerres sans résoudre définitivement les questions, on s'apercevra peut-être, si, comme il faut l'espérer, l'époque de transition approche de son terme, si nous entrons dans une ère dont le caractère sera plus précis, la signification plus claire, et où l'horizon apparaîtra au bout de la route, que l'opinion publique est moins indécise qu'elle ne le croit elle-même et qu'elle a marché à son insu. Malgré une apparente immobilité, son ascendant est déjà assez marqué dans les écrits publiés à l'occasion du décret du 24 novembre, pour qu'on puisse essayer de l'y reconnaître. Quand Marguerite de Valois épousa contre son gré Henri IV, et que le prêtre lui demanda si elle acceptait l'époux qui lui était imposé, son frère Charles IX, voyant son hésitation, lui appuya la main sur la tête et la fit incliner en signe de consentement. En présence des questions constitutionnelles qui vont s'élever, l'opinion publique, sans qu'on lui pousse la tête, sans même sortir du calme qui est devenu son état habituel, saura dire *oui* ou *non*.

I

M. Prevost-Paradol a publié, il y a deux ans, une étude sur le *Gouvernement parlementaire*, en tête de son volume d'*Essais de politique et de littérature*. Ce travail reparaît aujourd'hui en brochure, suivi de deux articles rédigés à propos du décret du 24 novembre. Sous cette forme nouvelle, M. Prevost-Paradol a voulu, dit-il, « le mettre à la portée de tout le monde; » cependant tous ceux qui s'intéressent à la politique et à la littérature avaient lu son volume d'*Essais* avec une attention méritée; je l'accuserais volontiers d'un

excès de modestie, si le rapide écoulement de la brochure n'avait prouvé qu'il a eu raison, et, qu'en effet, les lecteurs de cette étude se sont notablement multipliés.

Cette étude a une réelle importance. Elle a été écrite dans un moment opportun, où il était facile de se détacher des affaires du jour pour s'élever à une hauteur sereine d'appréciations, où la méditation n'était plus troublée par le bruit du mouvement industriel ou du siége de Sébastopol, et ne l'était pas encore par celui de la guerre d'Italie. Elle est due à la plume d'un jeune publiciste, né trop tard pour avoir pris sa part d'action et engagé sa vie sous le régime parlementaire, ne l'appréciant qu'après avoir vu son ère se terminer, et tous ses effets, bons ou mauvais, se produire, ne faisant, pour ainsi dire, sa connaissance qu'après sa chute. C'est de son libre choix qu'il est devenu parlementaire, alors que la société française cessait de l'être; il l'est devenu par réflexion, contre l'exemple général. Il est donc utile de connaître son jugement.

L'impression que laisse cette lecture est assez mélancolique. M. Prevost-Paradol a foi dans le régime constitutionnel, mais une foi un peu triste, et qui se fait peu d'illusions. Les difficultés lui apparaissent plus nettement qu'à quelques-uns de ceux qui partagent ses croyances, et qui s'imaginent qu'il serait fort aisé et fort simple de replacer sur le socle la statue renversée. La conclusion qui ressort, c'est que l'établissement de la monarchie constitutionnelle dans notre pays était une tâche aussi difficile qu'honorable. Il fallait à tout le monde une constante abnégation, ce qui est la vertu la plus rare en politique, si rare, qu'elle suffit presque à transformer un homme politique en héros. Il fallait beaucoup de héros. Abnégation chez le roi pour résister fermement et obstinément à la tentation de gouverner; abnégation dans les assemblées pour que, sorties des classes aisées, elles témoignassent un intérêt particulier à ces classes populaires qui ne les avaient pas élues; abnégation dans ces classes populaires elles-mêmes, pour se résigner à n'être jamais consultées, pour ne concevoir aucune méfiance contre ces députés à la nomination desquels elles restaient étrangères, pour ne jamais soupçonner chez eux quelque désir de contenter plus spécialement la partie de la nation dont les suffrages leur avaient été accordés et leur restaient nécessaires pour une réélection. Il fallait une atmosphère générale de sagesse, de modération, de confiance réciproque, atmosphère où l'on peut vivre un moment, mais que le moindre vent, le moindre tumulte,

sans parler des orages, peut troubler à chaque instant, et qui, une fois troublée, ne peut plus se rasséréner.

Comment prévenir les malentendus qui peuvent s'élever entre la masse de la nation et les chambres? Comment empêcher les préjugés populaires de ne voir dans les assemblées législatives que les chargés d'affaires d'une seule classe et de la moins nombreuse, trop disposés à limiter dans le cercle d'intérêts oligarchiques l'exercice de leur mandat? « Par l'extension du droit de suffrage, dit M. Prevost-Paradol; ce moyen paraît le plus simple, et nos voisins, qui avaient douze cent mille électeurs quand nous en comptions deux cent cinquante mille, en usent encore aujourd'hui avec une sage hardiesse bien faite pour nous donner à la fois un amer regret et une utile leçon. » — « Je suis, dit M. Saint-Marc Girardin, de ceux qui, avant 1848, à tort ou à raison, souhaitaient que la loi électorale fût réformée, le cens électoral notablement abaissé, les capacités investies du droit de voter. » — « Les élections pour les assemblées législatives, dit M. d'Haussonville, étaient l'œuvre d'une partie restreinte, et, selon nous, beaucoup trop restreinte, de la nation. Nous avons abandonné sans regret inutile, sans arrière-pensée coupable, ce système. » — « Ce qui mérite le moins de regrets dans l'ancienne monarchie parlementaire, dit enfin M. de Lavergne d'un ton qui laisse percer quelque ressentiment, c'est à coup sûr son corps électoral, qui n'a jamais su ni la comprendre ni la défendre, et qui a misérablement fini par s'abandonner lui-même le 24 février. » Voilà donc un point acquis : le suffrage restreint, tel qu'il était pratiqué en 1847, ne trouve plus de défenseurs. On est revenu, au prix, il est vrai, d'une bien coûteuse expérience, de cette conception abstraite qui n'admettait que les électeurs matériellement intéressés au maintien de l'ordre établi; c'était créer un antagonisme d'un danger beaucoup plus réel en divisant la nation en deux parties, dont l'une, celle qui était armée de la force légale, devait se trouver la plus faible, par le nombre d'abord, et aussi par cette situation fausse et précaire que donne le privilége.

C'est là une des causes qui ont brisé à deux reprises le trône constitutionnel. M. Prevost-Paradol en indique une autre sur laquelle il insiste. Deux fois le souverain s'est écarté, dans une mesure inégale, des principes du gouvernement parlementaire, et, s'il a deux fois succombé devant des insurrections très-inégalement légitimes, c'est qu'il a découvert son irresponsabilité par une double tentative de gouvernement personnel, la première téméraire et violente, la seconde

plus prudente et plus douce, mais trop manifeste. Il ne lui a pas suffi que les ministres gouvernassent en son nom, il a voulu gouverner sous le nom de ses ministres : de là une double chute. La haine du gouvernement personnel était inconstestablement, en 1848, un sentiment public. La preuve en est écrite dans la constitution votée alors, et qui a pour le moins l'importance d'un document historique où l'on retrouve sur ce point l'état de l'opinion après trente années de gouvernement constitutionnel. Tous les partis étaient également épris de la prépotence des assemblées, également désireux d'entourer de barrières le pouvoir exécutif. Ils étaient d'accord pour ôter au président de la république tout moyen d'impulsion personnelle dans le gouvernement. Simple exécuteur des lois, impuissant contre l'assemblée qu'il ne pouvait ni dissoudre ni proroger, aidé ou plutôt contenu par le conseil d'État que l'Assemblée nommait directement, ils avaient élevé autour de lui tout un appareil de précautions. Peut-être eût-il été plus simple de ne pas nommer de président, et de faire rentrer le pouvoir exécutif dans les attributions de la Chambre; mais on n'est pas allé jusque-là parce qu'on sentait que l'esprit national ne supporte pas un pouvoir anonyme. Trois ans après cependant, un brusque coup d'État faisait passer la prédominance dans les mains du président et condamnait les assemblées à un rôle secondaire. Aujourd'hui on leur rend quelque chose de leur ancienne puissance.

L'opinion, parmi ces changements, parviendra-t-elle à se former définitivement sur le rôle du chef de l'État? Dans le système constitutionnel, c'est, selon M. Prevost-Paradol, un spectateur impartial dont le principal, l'unique devoir est de vérifier, de maintenir l'accord du ministère avec le parlement et l'accord du parlement avec le public. Il a le droit de nommer les ministres et de dissoudre le parlement, afin de maintenir ce double accord, de le rétablir ou de le constater. Là se bornent ses attributions, et il doit être assez sage pour ne jamais songer à en élargir les limites. Il faut qu'il reste strictement neutre, et ne cède jamais à la tentation de devenir actif. Mais cette sagesse lui est bien difficile. M. Prevost-Paradol reconnaît que « les traditions de notre histoire, l'impatience de notre esprit, notre goût pour la franchise et les situations nettes, tout semble engager le souverain à mettre la main au gouvernement, et à se montrer plutôt l'arbitre des destinées du pays que le gardien de ses libertés. » Ajoutons qu'il n'est pas bien certain que la nation lui sût toujours gré de sa neutralité, et ne conçût pas quelque dédain pour un

roi qui lui paraîtrait oisif. M. Renan se trompe-t-il absolument quand il fait remarquer cette exigence des Français, que leurs souverains soient de grands princes? Le roi est poussé à l'action par le pays. Pour résister à cette séduisante instigation, il aurait besoin de se répéter sans cesse le discours éloquent que lui prête M. Prevost-Paradol, et il devrait se servir à lui-même de Mentor, d'un Mentor infatigable et toujours persuasif, faute d'en trouver autour de lui. Il faudrait même que son caractère fût composé d'une manière toute spéciale; car il ne suffit pas qu'il soit exempt de beaucoup de défauts, il le faut encore dénué de certaines qualités. « Le besoin d'activité, la confiance en soi-même, l'art de manier les hommes, le don de la persuasion, cent autres qualités heureuses et utiles chez un chef de parti, peuvent devenir fatales à un souverain constitutionnel. » Ce n'est pas encore assez. Il serait à désirer que la dynastie à laquelle il appartient ne fût ni impopulaire,—car la prévention des esprits lui susciterait des obstacles presque insurmontables que sa loyauté même ne pourrait vaincre, fournirait aux opposants un point d'attaque contre lui, et agiterait un peuple disposé à ne rien pardonner, pas même leur mérite, à ceux qu'il n'aime point,— ni populaire, car il aurait trop de confiance dans l'affection des masses pour ne pas rechercher un accroissement de pouvoir que le peuple serait toujours prêt à lui accorder. N'étant ni cher ni odieux aux populations, n'ayant ni préjugé trop vif à combattre ni indulgence trop grande à espérer, n'étant en butte à l'hostilité particulière d'aucune classe de la nation, intéressé à les contenter toutes, il y aurait chance qu'il régnât avec cette modération qui est indispensable. On voit par là qu'un souverain constitutionnel, en France du moins, est une sorte d'idéal,—et pourquoi ne pas le dire?—un idéal un peu artificiel, arrangé tout exprès. Malheureusement notre histoire nous rappelle que l'absence d'une seule de ces conditions si multiples, et dont l'assemblage demande peut-être un trop heureux hasard, suffit pour qu'une dynastie tombe et que le régime disparaisse.

Le goût des situations nettes : tel est le sentiment, ou, si l'on veut, le défaut national qui a gêné chez nous la mise en pratique de la maxime : « le roi règne et ne gouverne pas. » Certes, dans la doctrine du régime constitutionnel, la situation était bien nette. Le gouvernement était confié à une oligarchie nombreuse, et dont les rangs restaient toujours ouverts : oligarchie de mandataires fréquemment renouvelée et modifiée par l'élection, oligarchie d'électeurs, fondée

trop exclusivement, il est vrai, sur l'assiette de l'impôt, dans un pays qui n'avait jamais réservé à l'argent seul les honneurs et la considération, mais indéfiniment accessible à tous ceux que leur travail faisait parvenir à l'aisance. Le roi était à l'abri, par l'irresponsabilité, du flux et reflux des opinions, au milieu desquelles il était un protecteur éclairé et vigilant de la paix publique, un représentant impartial et éclairé de l'intérêt national. Mais cette *fiction* — car il a bien fallu l'appeler de ce nom, — cette théorie s'est heurtée moins encore contre les fautes des hommes que contre des écueils à peu près inévitables. Avoir le goût des situations nettes, c'est vouloir que quelqu'un soit responsable. Il faut que la responsabilité soit quelque part, et, sous le régime constitutionnel, on ne savait où la placer. Devait-elle s'attacher aux ministres, comme le voulait la Constitution? Mais ces ministres dépendaient d'une assemblée; c'était l'assemblée qui, par sa volonté, les maintenait ou les faisait tomber; par ses votes, elle endossait tous ceux de leurs actes qu'elle ne répudiait pas. C'était donc sur elle que la responsabilité devait se transporter. Mais cette assemblée elle-même dépendait des électeurs; c'étaient les électeurs qui choisissaient à leur gré les députés; par les réélections, ils endossaient les votes de tous ceux qu'ils nommaient de nouveau. La responsabilité devait-elle donc s'étendre jusqu'à eux? Mais ce qui se distribue sur cent mille têtes devient insaisissable, et la responsabilité, en particulier, va s'affaiblissant et s'évanouissant à mesure qu'elle se partage et se dissémine. Elle tend naturellement à se concentrer sur un seul. Aussi s'attachait-elle avec une insistance particulière, non pas au ministère, composé de plusieurs membres, mais à un seul ministre, et non pas toujours au président du conseil; on sentait le besoin de donner au système politique qui était au pouvoir le nom d'un seul homme, sur lequel se portaient spécialement les approbations ou le blâme. Il semblerait du moins que ce ministre dût être seul comptable devant l'opinion; mais, comme la majorité de la Chambre le couvrait en le soutenant, la responsabilité, errant sans cesse, ne pouvait s'en tenir là; elle montait encore plus haut pour chercher le souverain, c'est-à-dire un homme indépendant des Chambres, placé au-dessus d'elles, qui exerçât un pouvoir propre et perpétuel, et qui ne relevât que de lui-même. Il est vrai que la loi, en même temps qu'elle délimitait ses attributions et lui confiait presque uniquement le rôle de modérateur, le déclarait irresponsable; mais pour peu qu'il affectât le rôle de directeur, et qu'il cherchât à

faire prévaloir dans le gouvernement et les Chambres ses idées personnelles, l'opinion le dépouillait de son irresponsabilité. Elle l'en dépouillait avec un certain plaisir et un certain empressement, car elle trouvait ce qu'elle désirait, c'est-à-dire quelqu'un à qui se prendre, qui louer, si elle était contente, qui blâmer, si elle ne l'était pas. Le moindre prétexte aurait suffi. On prétend que notre dernier roi constitutionnel a trop voulu dominer dans la conduite des affaires; mais qu'il eût ou non outre-passé ses droits et ses devoirs, il n'en faut pas beaucoup à l'opinion pour déclarer que c'est le roi qui gouverne. Le nom de ses amis particuliers, de ses confidents habituels, une liste de nouveaux pairs de France, tout sert de preuve. Dès que cette persuasion s'est faite dans les esprits, les principes du régime constitutionnel ne sont plus appliqués que dans la forme. Le roi et la nation se trouvent placés en face l'un de l'autre, et cette irresponsabilité même, que la nation n'accepte plus, l'indispose contre le roi. Les assemblées ne sont même plus des intermédiaires, des arbitres; elles sont ou d'un côté ou de l'autre. Le ministère passe-t-il pour être au service des opinions royales? Si la Chambre le renverse, c'est une victoire de la nation sur le roi; si elle le maintient, il semble presque que c'est une victoire du roi sur la nation. Ce renversement de toute la doctrine gouvernementale est déplorable et terrible. Les Chambres voient la prépondérance leur échapper; les partis opposants agissent en dehors d'elles; ils ne cherchent plus à exercer sur elles une pression, mais à attaquer de front ou même à renverser le roi.

Mais, à ce compte, ce serait la nation elle-même qui pousserait le souverain à engager sa responsabilité, et quand il l'a engagée, elle s'en sert contre lui! Peut-on croire qu'une nation tende des piéges à son roi, et qu'elle l'attire subrepticement sur le terrain du gouvernement personnel, pour se donner le droit de l'attaquer personnellement? Serait-elle tour à tour monarchique pour tenter le roi, et antimonarchique pour le renverser? Selon M. Prevost-Paradol, elle a deux fois fait tomber le roi, parce que le roi a voulu deux fois être monarque; selon M. Saint-Marc Girardin, elle est tellement monarchique qu'elle fait ses révolutions monarchiquement, et adresse directement ses coups à la tête qui porte la couronne. La France est-elle, oui ou non, monarchique? A prendre le mot dans un sens étroit, elle ne l'est pas; elle a perdu depuis longtemps ce culte du pouvoir royal qui se transforme en culte de la personne;

elle a fait périr un roi sur l'échafaud, elle en a renversé deux autres; elle a affublé Louis XVI du bonnet rouge, ce qui est plus irrespectueux encore que de lui trancher la tête. A prendre le mot dans un sens large, la France est monarchique; elle aime les situations nettes, et veut l'unité dans le pouvoir pour y mettre la responsabilité. C'est pourquoi le Directoire, qui a gouverné dans un moment de lassitude où la nation supportait tout, a langui dans une incurable faiblesse, usant en vain de la violence pour acquérir une force qui se dérobait sous lui. C'est pourquoi aussi la France a procédé volontiers, trop volontiers, par des révolutions. Elle délègue aisément sa souveraineté. Laissant tout faire d'abord, ne s'irritant de rien, elle semble assister à un essai qu'elle ne veut aucunement gêner afin qu'il soit concluant; elle est même disposée à l'enthousiasme, mais elle se réserve toujours d'apparaître à son heure en souveraine maîtresse, si l'épreuve, après une durée raisonnable, lui paraît peu satisfaisante. Là est le danger; mais on ne le conjurera point en violentant le caractère national; le plus sûr moyen de l'écarter, d'habituer le pays au contrôle vigilant, à la défense quotidienne et à l'accroissement de ses droits, de lui faire prendre une part active et incessante à son propre gouvernement, c'est peut-être de s'accommoder à son humeur, de chercher une conciliation entre la philosophie politique et le naturel des Français, de constituer avec une rigoureuse précision la responsabilité du souverain.

On paraît d'accord aujourd'hui pour l'accepter en principe. «L'opinion publique, est-il dit dans la proclamation au peuple français, a sans cesse tout rapporté au chef de l'État, le bien comme le mal. Aussi écrire en tête d'une charte que ce chef est irresponsable, c'est mentir au sentiment public, c'est vouloir établir une fiction qui s'est trois fois évanouie au bruit des révolutions. La constitution actuelle proclame au contraire que le chef que vous avez élu est responsable devant vous.» M. de Lavergne reconnaît la vérité de ces paroles: «Les chartes monarchiques, dit-il, posaient en principe l'irresponsabilité du pouvoir royal; la constitution de 1852 a fait disparaître cette règle, excellente en soi quand on l'observe, mais qui n'était malheureusement en France qu'une fiction.... La France n'a jamais accueilli la fameuse thèse qui a fait la fortune politique de l'Angleterre.» — «Il n'y a pas à rétablir, dit M. Saint-Marc Girardin, les deux fictions constitutionnelles de l'irresponsabilité royale et de la responsabilité ministérielle. Ces deux fictions sont tombées deux

fois au choc des révolutions, et je ne crois pas qu'il soit bien profitable de les remettre debout. »

Avant le décret du 24 novembre, la responsabilité de l'empereur était aussi vague que l'avait été l'irresponsabilité des souverains constitutionnels. « Le chef que vous avez élu, disait la proclamation, a le droit de faire appel à votre jugement souverain, afin que, dans les circonstances solennelles, vous puissiez lui donner ou retirer votre confiance. » Une responsabilité qui ne rend des comptes qu'en des extrémités si redoutables ne sera jamais, on doit l'espérer, qu'un mot. Pour que l'empereur fît un appel au peuple, il faudrait un combat déclaré entre lui et le Corps législatif, une lutte éclatante, un budget rejeté, un conflit violent, toutes choses qu'il ne faut pas même prévoir. Mais à côté de cette responsabilité, qu'on pourrait appeler révolutionnaire, et qui échappe à toute application régulière, il y a la responsabilité pacifique, celle de tous les jours, celle que mettent en jeu les discussions du Corps législatif et les jugements de l'opinion publique. Celle-là est la vraie, c'est aussi la seule dont nous ayons à nous occuper. Le décret du 24 novembre l'établit. « L'empereur est responsable, a-t-on dit, et cela seul rend la pratique du décret du 24 novembre impossible. » Au contraire, répondrons-nous, le décret du 24 novembre institue réellement la responsabilité impériale. Auparavant elle n'était qu'écrite dans la constitution ; aujourd'hui elle passe dans les faits.

On ne saurait se dissimuler la gravité d'une modification qui ne présente d'analogie avec aucun des régimes précédents. Personne moins que nous ne méconnaît l'efficacité, la haute valeur de la responsabilité. C'est le lien étroit qui unit indissolublement la liberté à la morale. C'est le sentiment qui enseigne aux hommes les plus nobles qualités, et notre vœu le plus cher est que l'intervention de l'État, la tutelle de l'administration n'allégent plus à tout propos la responsabilité des particuliers, mais que chaque citoyen garde et agrandisse la sienne; qu'il réponde de la conduite de ses affaires devant son propre intérêt, de ses méfaits devant la justice, de ses croyances devant Dieu seul. Nous nous souvenons qu'en philosophie la responsabilité et la liberté se confondent, ou plutôt que l'une ressort nécessairement de l'autre. Cette corrélation intime se retrouve dans nos doctrines politiques. Nous demandons pour chaque citoyen un accroissement de responsabilité personnelle, parce que nous savons que la liberté, la vraie et solide liberté, ne s'achète qu'à ce prix.

Mais il s'agit ici d'un souverain. L'empereur est le chef suprême de l'administration ; il est donc responsable des actes de tous ses agents, de tous ceux qu'il n'a pas désavoués ; et, comme en France l'administration fait tout ou veut tout faire, il est responsable presque seul de la prospérité, de l'honneur, des progrès du pays. Les assemblées, en contrôlant l'administration, contrôlent l'empereur ; en discutant les actes de l'administration, elles discutent l'empereur. Le discuter, c'est supposer et faire supposer qu'il peut se tromper, qu'il peut même être répréhensible : que sera-ce d'une critique formelle? On brise ainsi le principe monarchique. Pour que ce principe soit toujours respecté, il faut que la majesté du souverain ne reçoive aucune atteinte, que son autorité soit au-dessus de toutes les attaques. N'arrivera-t-on pas à regretter la vieille maxime : « Le roi ne peut mal faire ? » Que fera-t-on alors ? L'empereur reviendra-t-il sur son décret, ou ressuscitera-t-il à son profit l'irresponsabilité constitutionnelle, la responsabilité des ministres, les deux fictions qu'on a rejetées?

Il y a une difficulté dans la forme et une difficulté dans le fond. Quant à la première, on peut croire que le bon sens du Corps législatif saura en triompher. « Il y a une forme cérémonielle à trouver, dit M. Saint-Marc Girardin, et elle se trouvera... La rhétorique parlementaire trouvera le moyen de pratiquer respectueusement l'article de la Constitution de 1852, qui a voulu que l'empereur fût responsable, et par conséquent discutable. »

Il est possible qu'on se tire également de la difficulté de fond à force d'art et de délicatesse. Cet espoir a été exprimé par M. J.-J. Weiss. « Nous avouons que si c'était seulement ici une question de principe, elle serait insoluble. Nous ne nous chargeons pas de dire par quelle opération miraculeuse de l'esprit on pourrait accorder, en bonne logique, le principe de la responsabilité royale et celui de l'inviolabilité de la personne du roi, sans lequel il n'y a pourtant pas de monarchie possible. Nous ne nous chargerions peut-être pas davantage, il est vrai, de déterminer comment le principe de l'irresponsabilité royale ou impériale pourrait s'accorder avec la part légitime d'influence qui doit appartenir dans une monarchie au roi ou à l'empereur. Tous ces axiomes contradictoires de la politique spéculative ne s'accordent jamais mieux que dans le silence. » M. de Lavergne pense qu'on reviendra quelque peu vers les anciennes doctrines constitutionnelles et qu'on sera naturellement conduit à atténuer le plus

possible dans la pratique cette responsabilité redoutable, pour se rapprocher par le fait, sinon par le droit, de la doctrine contraire.

Peut-être, au lieu d'atténuer vaguement cette responsabilité, vaudrait-il mieux la définir. A vrai dire, la responsabilité universelle qui fait remonter jusqu'à l'empereur les actes de tous ses agents est, dans la plupart des cas, aussi bien que l'irresponsabilité royale, une pure théorie, une fiction. Et puisqu'on ne veut plus de fictions, il serait très-opportun de se débarrasser de celle-là. Pour que la situation de l'empereur à l'égard de ses agents fût à la fois franche et dégagée, il suffirait qu'à tous les degrés l'approbation explicite, spéciale, remplaçât l'approbation générale et implicite. Il est vrai qu'on ne s'en prendrait plus à l'empereur de l'autocratie d'un sous-préfet, ou de la rudesse d'un garde champêtre, pas plus que d'une mauvaise récolte ou d'un été trop pluvieux ; il est vrai encore que les agents administratifs trouveraient cette règle peu commode, parce qu'elle ferait incomber à chacun d'eux une responsabilité particulière ; mais c'est là, ce semble, ce qui est à désirer. De ce système, qui paraît fort praticable, on tirerait ce grand avantage, que l'empereur ne serait responsable qu'en des cas strictement déterminés, et quand il le voudrait.

II

L'auteur du décret du 24 novembre n'a pas entendu limiter son droit d'initiative. Au besoin, tel décret nouveau, publié peu de jours après celui-là, prouverait qu'il garde la faculté de régler directement, quand il lui plaît, telle question qui semblait appartenir au Corps législatif. Le décret du 24 novembre a évité avec un soin évident toute disposition qui pût contrarier dans la pratique l'initiative de l'empereur. Il a rendu aux Chambres le droit d'adresse, et beaucoup de publicistes en ont pris occasion pour déclarer que l'adresse n'était pas la restitution qu'ils auraient le plus vivement désirée. « Les plus sincères amis du régime constitutionnel, dit M. Saint-Marc Girardin, ne regardaient pas la discussion de l'adresse comme une des prérogatives les plus importantes des deux Chambres. Ce tournoi oratoire qui commençait chaque session ne leur semblait pas très-nécessaire.... Beaucoup de députés trouvaient donc que la discussion de l'adresse avait quelque chose de général et d'académique ; ils visaient à simplifier cette préface des sessions au lieu de l'étendre. »

— « De tous les usages de l'ancien gouvernement parlementaire, dit M. de Lavergne, celui-là soulevait le plus d'objections et de doutes. On discute fort peu l'adresse en Angleterre, et ce pays ne jouit pas moins de la plénitude d'un gouvernement libre. » — « Ces discussions, toujours si longues, quelquefois un peu vides, dit M. d'Haussonville, qui inauguraient autrefois nos sessions législatives, ne sont peut-être pas ce qu'il y a le plus à regretter dans l'ancien système parlementaire. » Ce sont peut-être cependant les défauts mêmes qu'on reproche à l'adresse qui ont fait son mérite aux yeux de l'empereur. L'adresse exprime des vœux, des opinions, des sentiments ; elle donne même des conseils et insinue des propositions, mais elle ne les impose pas. Elle n'est pas aux mains des Chambres une arme d'initiative assez pénétrante pour blesser et entamer l'initiative du souverain. Tel n'est pas, par exemple, le droit d'interpellation. Aussi n'est-il point rétabli. Il existera en fait ; comment supposer en effet que devant l'insistance de plusieurs députés, appuyés visiblement par les désirs de la Chambre, les orateurs du gouvernement pourront aisément se dispenser d'explications généralement attendues ? Un silence opiniâtre n'aurait-il pas l'inconvénient plus fâcheux de faire durer l'incertitude, de susciter même la défiance, d'être quelquefois interprété comme un aveu ? Et ne savons-nous pas qu'il y a telle manière de provoquer les réponses qui les rend fort difficiles à éluder ? Mais ces interpellations, plus ou moins directes, n'amèneront pas de ces propositions d'*ordres du jour motivés* qui risquent d'aboutir à un blâme spécial, faire tomber un ministre, peut-être le ministère, et devenir un obstacle que le gouvernement ne peut ni surmonter ni tourner.

La même attention à sauvegarder l'initiative impériale a inspiré la création des ministres de la parole, création qui nous a paru trop légèrement jugée ; car elle a dû être une conception mûrement réfléchie. C'est un état transitoire, a-t-on dit ; la force des choses amènera le ministère tout entier devant le parlement. Les ministres deviendront solidaires les uns des autres ; l'unité du cabinet se formera ; un président du conseil représentera cette unité, et nous reviendrons à la pratique constitutionnelle pure et simple. Prédiction aisée à faire, mais d'un accomplissement au moins douteux, et qui, en tout cas, nous semble contraire à l'esprit du décret. Que les ministres agissants soient toujours contents des plaidoyers des ministres de la parole, que les ministres de la parole soient toujours contents des

causes que les ministres agissants leur donneront à défendre, c'est là un point qui ne se débattra qu'entre eux, un motif de dissentiments intérieurs qui peut-être iront parfois jusqu'à déterminer des démissions, mais qui se passeront en dehors du Corps législatif. M. Prevost-Paradol pense que, malgré l'intervention des ministres de la parole, placés là comme des boucliers, les ministres agissants ne dépendront plus de l'empereur, mais de l'Assemblée, et il fait remarquer avec raison qu'il n'est pas besoin de loi écrite pour qu'un ministère, ne fût-il que représenté devant la Chambre, perde l'envie d'y rester du jour où ses défenseurs y seront froidement reçus. Rappelons-nous cependant que l'action des Chambres est beaucoup plus limitée, même après le décret du 24 novembre, que sous le régime constitutionnel, et que l'exercice de leur mandat est réglé tout autrement. Le vote des lois ne met la Chambre en rapport direct qu'avec le conseil d'État; le rejet même d'une loi, mesure grave, et qui dans la pratique prendra souvent la forme plus douce d'un simple ajournement, n'atteint en pleine poitrine aucun ministre, pas même le ministre de la parole qui l'aura appuyée, qui n'y sera pas engagé personnellement, et qui n'aura fait que venir en aide aux orateurs du conseil d'État. Le droit d'amendement, quoique étendu et rendu plus facile, ne s'exercera néanmoins qu'en comité secret; c'est là une précaution pour adoucir les froissements et empêcher que la publicité ne vienne les aggraver. L'adresse obligera-t-elle quelques ministres à se retirer? Mais vous dites vous-même qu'elle est généralement vague et portée aux abstractions; elle pourra sans doute s'attaquer directement à un ministre, mais ce cas se présentera rarement et par exception. Les explications où les ministres de la parole seront plus ou moins volontairement amenés dans le cours de discussions autres que celle de l'adresse toucheront sans doute plus directement tel ou tel ministre agissant; mais les ministres de la parole pourront y mettre plus ou moins de réserve, puisqu'ils auront toujours le droit de se taire; de plus, ces débats ne donnant pas par un vote de résultat visible, rien ne viendra constater que le ministre a contre lui la majorité des députés; il pourra se figurer qu'il n'a encouru le blâme que d'une fraction de la Chambre, — sauf les cas, mais rares, où la désapprobation sera assez générale pour devenir évidente. Il n'y a guère que le budget qui fasse comparaître tour à tour chaque ministre devant les appréciations de la Chambre; mais le vote par ministère, substitué au vote par spécialités, n'a pas été inutilement rétabli; c'est

une affaire grave que de rejeter le budget d'un ministère tout entier; il faut supposer une animation très-décidée des députés contre un ministre. Ajoutons que les attaques se portent plus naturellement sur les virements et les crédits extraordinaires ; les premiers ne sont pas soumis à la Chambre, les seconds ne sont présentés à sa ratification qu'après un intervalle de deux années; ce n'est plus d'ailleurs le ministre qui est particulièrement en cause, puisque ces opérations financières sont décidées en conseil d'État. On voit que le conseil d'État ou les ministres de la parole sont toujours entre les Chambres et les ministres agissants, et préviennent leur contact mutuel. Les convenances, les susceptibilités même d'une chatouilleuse délicatesse n'imposeront presque jamais à un ministre l'obligation de se retirer, et surtout les paroles et les votes d'une assemblée n'obligeront jamais l'empereur à se séparer de lui. Rien donc, dans les dispositions du décret du 24 novembre, n'entrave sérieusement ce qu'on pourrait appeler la liberté de l'empereur. C'est là un fait diversement appréciable, mais réel. On a dit que le décret du 24 novembre n'était qu'un commencement, ou même un simple retour vers des institutions antérieures; nous y voyons plutôt un système politique nouveau, parfaitement caractérisé, dont l'étude n'est pas inopportune au moment où une partie du décret se tranforme en sénatus-consulte, où le Corps législatif est peut-être à la veille de sa dissolution.

L'empereur commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois, propose les lois, les sanctionne et les promulgue; fait les règlements d'administration publique et les décrets réglementaires, qui n'ont jamais été distingués des lois proprement dites par une démarcation claire et précise; règle le mode de l'impôt, les tarifs de douane; fait les décrets d'administration active et les décrets d'administration contentieuse. Toute autorité émane de lui; ses attributions comprennent l'administration tout entière. Ses actes de souveraineté, politiques et diplomatiques, sont inattaquables. Ses actes de pure administration ne sont pas attaquables quand ils ne lèsent que des intérêts, mais seulement quand ils violent un droit; ils le sont devant le conseil d'État, c'est-à-dire qu'on n'en peut appeler qu'à l'empereur lui-même. Quant à la Chambre, elle peut émettre ses sentiments dans sa réponse au discours impérial, mais elle n'a pas le droit d'interpellation; elle vote les lois, mais elle ne peut ni les pro-

poser, ni les préparer, ni même les modifier de sa seule autorité par des amendements.

La responsabilité et la liberté sont, avons-nous dit, deux choses inséparables. Un homme responsable doit être libre. L'empereur, chargé d'une écrasante responsabilité, se conserve une liberté proportionnelle. Les lois qu'on propose à la Chambre ont une diverse importance; telle loi qu'elle ajournera ou rejettera pourra quelquefois revêtir la forme du décret. La Chambre ne peut contrarier la liberté impériale que par des mesures impuissantes ou extrêmes. Si, par exemple, elle exprime dans l'adresse des vœux pour le régime protecteur et les prohibitions douanières, elle ne peut empêcher l'empereur de contrecarrer ces vœux par des traités de commerce, lesquels entraîneront des modifications que la Chambre ne peut refuser, sous peine de jeter notre industrie dans un désarroi général. Si, pour empêcher une guerre, elle refuse un emprunt, elle vote sa propre dissolution et l'agitation universelle du pays. Elle ne peut donc guère peser effectivement sur la conduite de l'empereur que par des crises qu'elle serait impardonnable de provoquer. L'empereur n'accepte jamais sa juridiction, puisqu'il a toujours le droit de se placer devant celle du pays. C'est par là qu'il reste libre.

Mais qui dit liberté dit responsabilité. Un homme libre est responsable, ne fût-ce que devant sa propre conscience. L'empereur n'est responsable que devant l'opinion publique. Comment ce contrôle peut-il s'exercer d'une manière précise, c'est-à-dire salutaire? C'est à condition de ne s'exercer que dans les cas où l'empereur l'appellera lui-même. Jusqu'ici, et c'était l'inconvénient du système qui a prévalu jusqu'au 24 novembre, c'est celui que le décret du 24 novembre s'est proposé d'écarter, jusqu'ici l'opinion publique avait trop de propension à faire tout reposer indistinctement sur la tête de l'empereur, à rapporter à sa seule volonté les événements même qui n'en dépendaient pas, à son libre arbitre des mesures nécessaires, à sa haute inspiration le moindre acte du moindre de ses agents. Depuis le 24 novembre, l'empereur peut délimiter nettement le point où il convie l'opinion publique à l'appréciation de sa conduite, et l'empêcher de s'égarer sur tout, en déterminant lui-même les cas particuliers où il consent à se mettre personnellement en sa présence.

Nous avons fait remarquer que la responsabilité s'affaiblit en se partageant. Toutes les fois que le Corps législatif et le Sénat exprimeront dans l'adresse une adhésion nette et formelle à telle ou telle

partie de la politique du gouvernement, ils en partageront la responsabilité et en dégageront celle de l'empereur. Ils *endosseront*, qu'on nous permette le mot, la conduite du gouvernement ; or l'on sait que le détenteur d'un effet doit s'adresser d'abord à l'endosseur avant de remonter jusqu'au premier signataire, c'est-à-dire jusqu'à celui qui l'a mis en circulation. La nation devra donc faire porter ses appréciations sur l'adhésion même des assemblées dont la responsabilité se sera substituée à celle du souverain.

Si l'adresse contient quelque observation destinée à faire réfléchir l'empereur sur telle ou telle direction imprimée à sa politique, de deux choses l'une : ou l'empereur tient compte des avis exprimés ; ces avis provenant des Chambres, la déférence que l'empereur aura témoignée fait retomber sur elles la responsabilité et la leur laisse tout entière ; ou bien l'empereur passe outre et ne fait pas plier sa pensée devant celle des Chambres. S'il prend ce parti, il garde pour lui seul et volontairement une responsabilité qui n'est pas partagée. Voilà un premier cas, bien net, où l'empereur n'admet pas d'intermédiaire entre lui et l'opinion publique.

Le Sénat est pourvu du droit d'initiative. « Il peut, dit le rapport du ministre de l'intérieur, du 11 février 1856, suggérer au gouvernement toutes les grandes mesures d'utilité publique..., il signale les réformes utiles, il propose les améliorations réelles. » Il est vrai que le Sénat s'est peu servi jusqu'à présent de ses droits et des bénéfices de sa situation. M. d'Haussonville le croit même si enclin à la somnolence qu'il ne trouve pas, pour solliciter son réveil, d'aiguillons trop acérés. Peut-être l'encouragement qui lui manquait le plus était-il la publicité régulière de ses séances ; on vient de la lui accorder. Si ce contact immédiat avec le public le décide à soumettre à l'empereur d'importantes propositions, l'empereur sera libre de les accueillir ou de les laisser tomber ; s'il les accueille, la plus grande partie de la responsabilité en reste au Sénat ; s'il les laisse tomber, c'est un cas nouveau, bien précis, où l'empereur se met volontairement en face du jugement de l'opinion publique.

Voilà pour la politique générale. Nous ne la quitterons pas sans faire remarquer qu'il manque à ce système un complément indispensable pour rendre la situation véritablement franche et nette. La publication *in extenso* des séances est déjà une façon de s'adresser directement à l'opinion publique ; mais ce n'est pas assez. L'empereur lui-même doit désirer que l'opinion publique ne soit plus un

être insaisissable, une abstraction flottante, un terme vague dont tout le monde peut se prévaloir contradictoirement. La presse seule peut lui donner un corps, une expression manifeste. A ce point de vue, il ne suffit pas qu'elle soit libre *a posteriori*, pour ainsi dire, il faut qu'elle le soit *préventivement*, que l'usage en appartienne à tout le monde, qu'elle soit accessible à tous les citoyens. La presse doit cesser d'être un monopole que se partagent quelques-uns, interprètes plus ou moins exacts et parfois récusables de la pensée générale.

Pourvue de moyens moins restreints, l'opinion publique, en cas de dissentiment entre les assemblées et le souverain, pourrait se prononcer assez clairement pour devenir un véritable juge d'appel. Si elle approuve l'empereur, la nation prend sur elle, en la partageant, la responsabilité vis-à-vis d'elle-même de la décision impériale. Si elle se montre inquiète et affligée, ou l'empereur parviendra à la convaincre peu à peu, ou il reviendra de son plein gré sur ses propres intentions. Il a donné plusieurs fois l'exemple d'un pareil retour; peut-on dire que son autorité en ait été ébranlée? Elle s'affermit plutôt par cette preuve de sagesse; le temps n'est plus où les gouvernements craignaient de s'affaiblir en cédant à la *reine du monde*.

Il importe cependant de limiter dans la pratique le nombre de ces appels du souverain à l'opinion. Ce seront là désormais des actes graves et solennels. L'empereur et le corps législatif le comprendront; d'où naîtra naturellement entre eux un système régulier de ménagements réciproques. Mais, afin que ces ménagements ne demeurent pas dans les stérilités de cette politique de compromis et de demi-mesures qui n'est sûre pour personne, il faudra faire un pas de plus.

Jusqu'à présent, on n'a pas assez distingué la politique générale et l'administration proprement dite, l'autorité qui décrète et celle qui exécute. Le décret du 24 novembre rend cette séparation utile et nécessaire. La politique générale est conduite et inspirée par l'empereur. L'administration, c'est-à-dire l'exécution des lois et décrets, est confiée à des agents. Au premier rang se trouvent les ministres, qui prennent part à la politique générale, il est vrai, en contre-signant les décrets, mais qui sont, en outre, chargés de l'administration. Jusqu'à quel point l'empereur est-il responsable de l'exécution des décrets qu'il signe? Il ne doit l'être, dirons-nous, que quand il le veut. Sa responsabilité est toute politique; elle ne doit embrasser la responsabilité administrative que dans les circonstances où il décide qu'il en sera ainsi. C'est ici que nous retrouvons la malheureuse théorie qui

engage la responsabilité de l'empereur dans les actes de tous les agents administratifs, à tous les degrés. « Voilà huit années, dit M. J.-J. Weiss, que depuis l'inspecteur d'académie, qui adresse à ses administrés des circulaires également dénuées de syntaxe et de politesse, jusqu'au préfet, qui défend aux journaux de son chef-lieu de discuter le mérite d'un engrais ou la voix d'un ténor, tout en France se couvre de l'autorité et du nom de l'empereur. C'est à la fin trop abuser de ce nom et prendre avec lui trop de liberté. Serait-ce s'attaquer, même indirectement, à l'empereur, que de soumettre à un examen raisonné l'administration du département de la Seine et les finances de la ville de Paris? Serait-ce s'attaquer à l'empereur, ne serait-ce pas plutôt lui rendre un signalé service, que d'exposer à la Chambre, dans la discussion de l'adresse, ce qu'a été depuis huit années l'administration de l'instruction publique, cette administration habile entre toutes à découvrir le mérite, qui a laissé échapper les Rigault, les Prevost-Paradol, les Renan, les Taine, les Assollant, et vingt autres dont je passe les noms, pour faire la conquête d'une infinité de Childebrands dont elle peuple le collége de France et la Sorbonne? » Que dirons-nous des sous-préfets et de la foule des agents subalternes? Ils ont toujours à la bouche un irréfutable : « l'empereur le veut, » et, pour couvrir leur responsabilité, découvrent à chaque instant celle du souverain. C'est de l'empereur que se réclament mille obscures fantaisies dont la connaissance même ne saurait remonter jusqu'à lui.

Pour ce qui a trait aux ministres, ne serait-il pas possible et opportun de détacher leurs actes administratifs, qui ne devraient engager que leur propre responsabilité, des actes politiques qui unissent leur responsabilité à celle de l'empereur? Je suppose qu'une Chambre désapprouve plus ou moins manifestement, mais par une attitude dont le sens soit incontestable, l'administration d'un ministre. Si l'empereur le laisse partir, dira-t-on qu'il cède? Non. La constitution dit elle-même que chaque ministre est responsable « en ce qui le concerne. » Ses actes d'administration n'engagent que lui seul. Seul il est en cause. Mais, si l'empereur lui permet ou lui demande de rester, alors l'empereur déclare expressément qu'il entend couvrir de sa responsabilité celle de son agent. C'est encore un cas bien précis, bien défini, où le souverain, déchargé de cette responsabilité théorique qui est fausse parce qu'elle est universelle, met en avant, par une décision particulière, dans une circonstance spéciale, sa responsa-

bilité personnelle, et en appelle de la Chambre à l'opinion publique.

Ce principe peut s'appliquer sur toute l'échelle administrative. Si nous descendons d'un degré, nous trouvons les préfets. Pourquoi faut-il que les ministres soient responsables de tous les actes des préfets, à moins d'un désaveu officiel? Pourquoi arrive-t-il si souvent, qu'à propos du même fait, le ministre défend publiquement le fonctionnaire et l'admoneste en secret? Le désaveu ne se donne que dans un cas spécial; pourquoi ne serait-ce pas plutôt l'aveu, l'approbation officielle qui, au lieu d'être générale et absolue, devrait porter sur des cas spéciaux? Les ressorts ne seraient-ils pas détendus si le conseil général était plus libre d'approuver ou de désapprouver l'administration du préfet, sans porter atteinte au droit du ministre, qui resterait libre de maintenir ou de déplacer son agent?

Le ministre se trouverait vis-à-vis des conseils généraux dans la situation même où le décret du 24 novembre a placé l'empereur vis-à-vis du Corps législatif. Son autorité s'exercerait à l'égard du préfet de la même façon que celle de l'empereur s'exerce à son égard. Si le conseil général approuve l'administration du préfet, il en partage la responsabilité et en dégage celle du ministre. S'il fait pénétrer l'expression de son blâme dans l'examen des comptes du département ou dans les délibérations auxquelles il est appelé par l'administration, ou dans l'*adresse* qu'il peut, lui aussi, envoyer au ministre de l'intérieur, le ministre apprécie; si le ministre avoue le préfet, il le couvre alors, mais dans ce cas spécial, de sa propre responsabilité substituée à celle de son agent. — Mais laissera-t-on le préfet administrer selon son caprice jusqu'à la réunion du conseil général? Il n'en soumet pas moins ses actes de chaque jour au jugement du ministre, qui le blâme et le destitue de sa propre autorité, s'il le veut, comme il peut être lui-même blâmé et éloigné par l'empereur; mais il ne serait pas censé approuver tout ce qu'il n'aurait pas expressément blâmé.

Est-il convenable de faire pour les conseils généraux ce que l'empereur vient de faire pour le Corps législatif et le Sénat, et de les appeler à un rôle plus actif dans les affaires du département? On les trouve dignes de fournir des membres à la haute cour de justice; ne peuvent-ils juger sainement de l'administration d'un préfet? Depuis le décret improprement appelé de *décentralisation*, qui vient d'être étendu au département de la Seine, le préfet est un petit souverain; pourquoi ne supporterait-il pas, comme le grand, les appréciations d'une assemblée? Donner plus d'importance aux séances des con-

seils généraux est une idée de 1848, qui, pendant ces dernières années, avait reparu au sein du parti libéral. Il serait regrettable de la voir maintenant mise de côté, comme une proposition de circonstance, faite pour donner aux conseils généraux un peu de ce qui manquait au Corps législatif, et retirée et oubliée du jour où le Corps législatif retrouve une plus grande liberté. Quiconque a fait en province un séjour assez long pour entrer en commerce assidu avec les habitants d'un chef-lieu et être à même de les apprécier, en a rapporté cette persuasion, qu'il ne manque pas en province de gens instruits, intelligents, d'un bon sens fin et pénétrant. C'est là, pour parler comme les économistes, un énorme capital qui reste à demi improductif et dont la nation ne tire pas un profit suffisant. Ce capital dort un peu; il serait bon de le réveiller en lui donnant pour emploi une plus vive surveillance des intérêts départementaux. On dira que le Corps législatif, composé des députés des départements, est l'écho naturel des plaintes que peut susciter l'administration; cela était vrai sous le régime constitutionnel; c'est beaucoup moins vrai sous un régime qui n'admet plus le droit d'interpellation. D'ailleurs, sous le régime constitutionnel même, l'intérêt de la Chambre ne pouvait être excité que par des faits graves, exceptionnels; il ne fallait pas moins pour attirer l'attention d'un député du Nord sur un acte du préfet des Basses-Alpes; la Chambre pouvait-elle s'occuper de tous ces faits d'une portée moins générale, mais réelle, qui ne peuvent être justement appréciés que dans les localités, et dont se compose la vie propre de chaque département? Il y a des personnes qui évoquent à tout propos et hors de propos le spectre du fédéralisme. Ce spectre-là s'est bien évanoui, et les efforts de l'Assemblée constituante pour effacer les traces de l'esprit provincial ont été si heureux que, dans l'opinion de certains Parisiens, la province n'a plus d'esprit du tout. Y aurait-il grand danger à éveiller l'esprit départemental, qui ne serait autre que l'esprit administratif? Les départements sont des circonscriptions purement arbitraires, qui, loin de grouper des populations distinctes, les séparent et les désagrégent. Qui jamais s'est aperçu, à moins de consulter la carte, du point où il passait d'un département dans un autre? On a été peu à peu obligé, malgré les effarouchements des centralisateurs à outrance, de constituer les départements en personnes légales; a-t-on remarqué que ces personnes nouvelles aient eu quelque velléité de vivre dans l'isolement? Ce n'est pas à une époque où toutes les villes de France sont

rapprochées de Paris par les chemins de fer, où la solidarité des intérêts s'accroît de jour en jour, que la fameuse unité française court quelques périls. On a vu d'ailleurs, pendant trente années, des Chambres composées de députés des départements porter à l'extrême la manie de la centralisation; cela suffit pour prouver l'innocuité d'une mesure qui permettrait au conseil général d'exprimer publiquement son avis sur l'administration du préfet.

On objectera que ce droit existe. L'article 7 de la loi du 10 mai 1838 dit en effet :

« Le conseil général peut adresser directement au ministre chargé de l'administration départementale, par l'intermédiaire de son président, les réclamations qu'il aurait à présenter dans l'intérêt spécial du département, ainsi que son opinion sur l'état et les besoins des différents services publics en ce qui touche le département. »

Mais à quoi bon accorder un droit si l'on ôte à ceux qui le reçoivent l'envie et même le moyen de l'exercer? L'application de l'article 7 est singulièrement gênée par la courte durée de la session, et elle est peu encouragée par l'article 26 ainsi conçu :

« Le conseil général *peut* ordonner la publication de tout ou partie de ses délibérations ou procès-verbal. — Les procès-verbaux, rédigés par le secrétaire et arrêtés au commencement de chaque séance, contiendront l'*analyse* de la discussion; *les noms des membres qui ont pris part à la discussion n'y seront pas insérés.* »

La gloire de défendre les intérêts du département est, comme on voit, trop anonyme pour être une forte tentation. Pourquoi les mesures prises pour la publicité des débats du Corps législatif et du Sénat ne seraient-elles pas étendues aux séances des conseils généraux? Le compte rendu *in extenso* rédigé par une commission mixte nommée conjointement par le préfet et par le conseil, portant les noms des orateurs, serait immédiatement expédié au ministre de l'intérieur et à tous les journaux du département, qui deviendraient tout à coup plus intéressants que jamais. De plus, le conseil pourrait, de sa propre volonté, proroger la session de quelques jours, pour rendre moins illusoire un examen moins hâtif. On s'accorde à penser que le Sénat va devenir plus actif et plus disposé à se servir de son initiative, maintenant que les comptes rendus de ses séances seront publiés *in extenso*. Cette vertu miraculeuse attribuée à l'*in extenso*, pourquoi ne pas l'éprouver sur les délibérations des conseils de dépar-

tements? Par quelle distinction subite ou profonde les débats administratifs seraient-ils toujours exclus de cette publication reconnue si utile pour les débats politiques ou judiciaires? Notez qu'ici on répand la vie dans toute la France au lieu de la concentrer à Paris; les personnes qui s'effrayent de la puissance d'une assemblée peuvent se dire que tout accroissement d'importance octroyé aux conseils généraux diminuerait l'importance exclusive du Corps législatif. Et celles qu'alarmerait une ombre même de décentralisation doivent se rassurer par cette pensée consolante, que le pouvoir central n'en reste pas moins armé de toutes pièces, qu'il nomme pour chaque session le président, le vice-président, voire le secrétaire, qu'il a le droit de dissoudre le conseil général, d'annuler les vœux qui attaquent directement la personne du préfet, qu'il peut enfin, en conservant le préfet malgré le désir du conseil, imposer sa volonté, et assurer l'unité à sa politique sur toute la surface du pays.

La plus juste interprétation du décret du 24 novembre est à la fois, selon nous, le maintien et le dégagement de la responsabilité impériale. L'empereur n'a pas craint de la maintenir; nous devons chercher loyalement les moyens de la dégager. Le plus sûr moyen serait peut-être la reconnaissance de ce principe, que le souverain, le ministre, doivent se dépouiller de cette vague et universelle responsabilité qui n'offre que des inconvénients sans un seul avantage; laisser leurs agents, en ce qui touche leurs attributions individuelles, exposés au contrôle des corps délibérants, et ne devenir personnellement responsables des actes de leurs subordonnés que dans la mesure et dans les circonstances où ils déclareront vouloir l'être.

Serait-ce se bercer d'illusions trop décevantes que d'en attendre l'éclosion tant espérée de la liberté administrative? Si le supérieur administratif ne devient responsable des actes de son subordonné que le jour où il les approuve expressément, qui ne voit que c'est une brèche étroite encore, mais qui ira s'élargissant, dans le système dont l'abus est le principal défaut de notre administration, le système préventif? Presque toutes les décisions de l'administration délibérante doivent, on le sait, pour passer dans l'exécution, être approuvées ou autorisées par l'administration active, par le souverain, le ministre ou le préfet; cette disposition-là n'oblige-t-elle pas le souverain, le ministre ou le préfet à engager plus qu'il n'est nécessaire leur responsabilité? Ils ne peuvent rester neutres. On gagnerait beaucoup en substituant à ces autorisations et à ces approbations perpétuelles un

pouvoir purement prohibitif, qui n'interviendrait qu'à son heure, au moment opportun. Il faudrait arrêter ce va-et-vient d'autorisations superflues. Ne suffirait-il point de mettre les supérieurs hiérarchiques en mesure d'empêcher le mal, s'il y a lieu, sans les forcer, pour chaque cas, à une décision formelle pour ou contre?

Dans le sein même de l'administration active on retrouve cette échelle graduée d'autorisations qui montent et redescendent. Le maire doit sans cesse obtenir l'approbation du préfet. Pourquoi cette nécessité? Un édifice communal a besoin d'une réparation insignifiante. Il faut soumettre au préfet le projet de cette réparation et le faire approuver; il faut lui soumettre le chiffre de la dépense et le faire approuver; il faut lui soumettre le plan et les devis et les faire approuver. Quand il s'agira de régler la dépense, le maire devra encore se pourvoir d'une autorisation du préfet. Total : quatre décisions préfectorales pour un mur dégradé. Les intérêts publics ne seraient-ils pas tout aussi rigoureusement sauvegardés si la loi n'obligeait l'autorité locale qu'à communiquer en temps voulu le projet de réparation, le chiffre de la dépense, le plan et les devis? Après un délai raisonnable, elle procéderait à l'exécution, à moins que le préfet n'ordonnât de surseoir, et ne déclarât s'y opposer. Mais qu'importe, dira-t-on, que le préfet intervienne d'une façon ou d'une autre, du moment qu'il peut toujours intervenir? Le grand progrès, c'est qu'il peut ne pas intervenir, faculté que ne lui concède point la législation actuelle. Supposons de même que les délibérations du conseil général soient communiquées au ministre ou au souverain, mais qu'elles n'aient pas un absolu besoin de leur approbation qui engage fort inutilement le souverain et le ministre : ceux-ci pourraient intervenir, mais seulement pour s'opposer.

Encore une fois, dira-t-on, qu'y gagne la liberté? L'administration française, stimulée et encombrée par l'énorme masse de questions qu'elle doit régler, déploie à la fois une grande activité pour tout ramener dans son giron et une placide lenteur pour conclure quelque chose. Si le simple droit occasionnel de *veto* remplace la nécessité universelle de l'approbation, son caractère peut en être changé. Elle mettra moins d'activité à citer à sa barre des affaires dont le règlement agiterait sa quiétude, et en montrera davantage pour les terminer. Elle prendra le goût de l'abstention, du moment que l'abstention lui sera permise; personne ne va de gaieté de cœur se créer des embarras sans y être provoqué de quelque façon; l'admi-

nistration, étant provoquée à ne s'en point créer, contractera, espérons-le, de douces habitudes de repos et de non-intervention. Nous lui souhaitons plus d'inertie. Elle ne sera plus cette mère craintive qui ne veut pas que son enfant aille au bain avant de savoir nager; elle le laissera descendre dans l'eau, au risque même de le voir boire un peu, et ne lui tendra la perche que quand il en aura besoin. Les libertés locales apprendront à nager.

La responsabilité du gouvernement ne s'appliquant qu'à des cas spéciaux, le plus rares possible, voilà le vœu qu'à tous les degrés de l'administration active nous voudrions voir s'accomplir. Nous le formons aussi pour toute l'administration délibérante. L'administration active tient sa délégation du souverain; l'administration délibérante tient la sienne des électeurs. Nous n'avons qu'une admiration tempérée pour le système de la délégation. Nous croyons que le meilleur délégué, le plus fidèle représentant qu'on puisse choisir, c'est soi-même. De ce représentant-là on n'est jamais mécontent; on ne l'accusera jamais d'avoir imparfaitement rempli son mandat; ou, si on l'en accuse, c'est une querelle qui ne se passe qu'au fond du cœur. La paix intérieure de l'âme peut quelquefois en être troublée, mais la paix extérieure du monde n'a rien à en souffrir. C'est pourquoi nous désirons que la liberté individuelle, largement développée, vienne encore décharger d'autant la responsabilité de l'administration active, délibérante et même contentieuse. Ainsi l'ordre et la liberté deviennent conciliables. Par là le suffrage universel peut s'allier à la liberté universelle. « Poussé à ses dernières conséquences, dit M. de Lavergne, le suffrage universel n'est que le droit pour la moitié *plus un* du peuple d'opprimer la moitié *moins un*, tandis que la liberté réside tout entière dans chaque membre de la communauté, même le plus faible et le plus isolé. » Pénétrons-nous de cette maxime, et la liberté, se limitant elle-même régulièrement et naturellement par sa propre universalité, deviendra le lot de chacun, depuis le souverain jusqu'au charbonnier, qui sera enfin maître chez lui.

E. YUNG.

LE THÉATRE ALLEMAND
CONTEMPORAIN

I

HENRI DE KLEIST, FRÉDÉRIC HALM[1], HEBBEL.

Si les Allemands nous font l'honneur de beaucoup s'intéresser à toutes les productions de notre théâtre, nous ne leur rendons guère la pareille. La remarque s'en trouve ironiquement formulée dans une jolie comédie jouée pour la première fois en 1841. Un jeune auteur qui voudrait composer une pièce pour un concours dramatique cherche un sujet, une intrigue. « Mettez-vous à l'école de Scribe, lui dit son interlocuteur. — Parlez-vous de traduire? répond l'auteur. C'est défendu et la contrebande est impossible. Un Français peut toujours traduire quelque chose de l'allemand et le donner pour une œuvre originale. — Personne en France ne le remarque. — Mais la réciproque n'est pas vraie. — En effet, reprend l'ami, il ne s'imprime pas en France une pièce de théâtre que nous ne connaissions, commentions, critiquions et à la fin traduisions[2]. » L'observation est presque aussi juste aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Pour peu que vous ayez séjourné quelques jours à Dresde, à Berlin ou à Vienne, vous avez dû voir figurer sur les affiches de spectacle bien des titres et des noms de connaissance. Les correspondants de la *Revue germanique* ont souvent signalé ce fait dans leurs courriers : « Vos comédies et vos vaudevilles, traduits ou imités, tiennent partout le haut du pavé[3], » écrit-on de Vienne; et presque le même jour, on écrit de Berlin : « Pendant deux mois, nous avons été un peu trop exclusivement livrés à votre ascendant. Le théâtre, cette chose si considérable dans la vie nationale d'un peuple, le théâtre a été pour ainsi dire complétement français. Nous avons eu une troupe française sur la scène de

1. Tout le monde sait que F. Halm est le pseudonyme de M. Munch de Bellinghausen.
2. R. Benedix, *le docteur Vespe*, acte I, sc. II.
3. *Revue germanique*, t. I, p. 175.

Kœnigstadt, des traductions françaises au grand théâtre, de la musique française au grand Opéra et à l'Académie de chant[1].

Est-ce à dire que la patrie de Lessing, de Gœthe et de Schiller n'a pas un théâtre national et que l'œuvre de ces grands poëtes n'a pas eu d'imitateurs et de successeurs? Serait-il vrai qu'il ne s'est pas produit depuis eux en Allemagne de grandes compositions dramatiques dignes de notre étude? La même Revue, dont nous invoquions tout à l'heure le témoignage, nous fournirait la preuve du contraire. Les traductions ou analyses qu'elle a données des pièces de Frédéric Halm, de Fr. Hebbel, de G. Freytag, de Fr. Grillpartzer, de E. Geibel, de Ch. Gutzkow, de G. Wolfsohn, de Grabbe, prouvent que nos voisins ont un théâtre vraiment national, et qu'il est intéressant pour nous de le connaître. A ces noms, d'ailleurs, on pourrait joindre Alfred Meissner et Oscar de Redwiz, Laube et Brachvogel, Paul Heyse et Mosenthal, Bauernfeld, Benedix et beaucoup d'autres dont les œuvres sont remarquables à différents titres. En remontant de quelques années à peine, on aurait à mentionner aussi trois écrivains d'un mérite inégal, célèbres par les hasards de leur vie autant que par leurs œuvres, et dont l'un surtout a laissé au théâtre des pièces d'une grande valeur; nous voulons parler de Henri de Kleist, de Zacharias Werner et de Kotzebue. Loin d'être négligé par nos voisins, le théâtre est peut-être le genre littéraire qui les a le plus occupés. Peu de leurs grands écrivains, à moins de se consacrer à une spécialité exclusive, telle que l'histoire ou la théologie, la philosophie ou la science, ont dédaigné de travailler pour la scène. Au grand concours dramatique ouvert à Munich en 1858 et dans lequel *les Sabines* de M. Paul Heyse ont eu le prix et *la Veuve d'Agis*, de M. Jordan, de Francfort, a eu la mention, il n'avait pas été présenté à la commission moins de cent treize tragédies et de quarante comédies.

En présence d'une telle fécondité et de tant de richesses, notre critique ne peut rester indifférente. Seulement il serait assez difficile ici de procéder par analyse et de ne pas faire précéder les observations de détail de quelques notions générales. S'il est vrai que le théâtre soit une des formes les plus vivantes de la littérature d'un peuple et que la littérature d'un peuple ne soit que l'expression de son génie, la connaissance même que nous avons du génie des Allemands nous sera d'un merveilleux secours pour comprendre leur théâtre. La théorie une fois posée d'une manière synthétique, il sera facile de la justifier par des exemples.

1. *Revue germanique*, t. I, p. 167.

I

Les Allemands sont plus propres à la contemplation qu'à l'action. C'est ce qui fait leur grandeur et aussi leur faiblesse: c'est ce qui explique leur histoire et leur littérature. Dans les profondeurs mystérieuses de leur pensée et dans les élans fugitifs de leurs aspirations, ils réussissent merveilleusement à concilier les contraires; mais dans la vie réelle, l'être qui pense et celui qui agit semblent souvent faire deux et se contredisent d'une manière extraordinaire. Chez eux la science la plus exacte touche parfois à la rêverie la plus vague, le sentimentalisme le plus pur à la sensualité la plus grossière, l'emportement le plus violent au calme le plus parfait, l'exagération à la simplicité, le culte de l'idéal le plus sublime à la vulgarité la plus plate. Nous nous étonnons parfois des exigences de leur critique; nous nous étonnons plus souvent encore de leur crédulité et de leur naïveté. Leur amour de l'érudition dépasse toutes limites, et le caprice de leur fantaisie n'a pas de bornes. Écoutez-les un moment : ils veulent l'unité nationale, l'amour de la patrie les transporte, ils sont prêts à tout supporter et à tout souffrir pour devenir un peuple uni et une grande nation. Écoutez-les l'instant d'après: ils veulent la conservation de leurs priviléges et de leurs coutumes, leur patrie c'est leur province, leur clocher; ils s'accommoderaient de tout plutôt que de voir troubler leur vie renfermée dans un petit cercle d'affaires, d'amitiés et d'études. Ce qui rend plus sensibles encore ces contradictions, c'est que leur esprit n'a pas ordinairement assez de légèreté pour passer par un mouvement rapide d'une extrémité à l'autre. Il est tout entier d'un côté, il oublie les objections ou les raisons de croire opposées, et dans quelque sens qu'il se précipite, il est toujours entraîné par une idée simple et par un dogmatisme absolu. L'habitude de l'ordre, de la mesure et des concessions leur est étrangère. Si on en découvre quelque trace dans leur vie et dans leur caractère, ce n'est qu'une apparence. Ils ne savent réellement rien concilier; il leur manque pour cela une qualité nécessaire, la souplesse. Dans la famille, il n'est pas rare de voir la tyrannie la plus égoïste à côté de l'abnégation la plus servile. Dans le monde, on retrouve quelque chose d'analogue. Chacun voudrait y conserver son caractère propre; aussi, faute de pouvoir le faire, beaucoup de personnes évitent la société. Les conversations générales de salon, qui ne sont possibles qu'à la condition de beaucoup de réserve réciproque et de beaucoup de sous-entendus faits d'avance, n'existent guère en Allemagne. Elles sont remplacées par des conversations toutes particulières dans de petits

cercles qui s'entendent presque à demi-mot et ont comme un vocabulaire à part.

D'après ces quelques idées, déterminons *a priori* le goût dramatique des Allemands. Contemplatifs et rêveurs, il ne leur déplaira pas de voir sur le théâtre, comme de beaux tableaux vivants, des groupes disposés avec art, de riches décors et de brillants costumes, une mise en scène d'Opéra, une magnificence grandiose ou une simplicité idyllique. Pour compléter cette jouissance des yeux, il leur faudra la musique, la musique dans laquelle ils excellent, et qui est leur premier besoin, parce qu'elle berce la pensée comme dans une rêverie, et que les formes mystérieuses qu'elle évoque n'ont rien de précis ni de déterminé, parce que l'âme en l'écoutant croit par un sentiment indéfinissable se resserrer au plus profond d'elle-même et s'épanouir dans l'infini :

> Douce langue du cœur, la seule où la pensée,
> Cette vierge timide et d'une ombre offensée,
> Passe en gardant son voile et sans craindre les yeux.

Après ce langage suprême, expression d'une pensée qui demeure sentiment, le plus goûté sera le langage muet de la passion qui envahit l'être au point de le rendre immobile et de le mettre hors de lui, quand, par exemple, un couple d'amants demeure sur la scène dans une muette extase, et leur âme s'efforçant d'aller de l'un à l'autre dans un regard fixe; ou bien ce sera l'emportement enthousiaste d'un cœur qui déborde et qui se répand en odes et en dithyrambes. L'Allemand vit si bien au dedans, il est tellement renfermé en lui-même, que pour l'arracher à ses idées, à ses rêveries propres, et l'associer à l'action du personnage qui est en scène, il faut que celui-ci s'abandonne à toute l'exaltation d'un lyrisme quelquefois exagéré. Mais ce que nous appelons exagération n'est qu'une nécessité qui s'impose en certains moments à ces cœurs trop contenus et les force à éclater avec une violence extrême. Ce n'est donc pas seulement pour attirer l'attention, c'est pour être compris et goûté, c'est pour être dans la vérité relative propre à son pays et à lui-même, que l'auteur dramatique enfle ainsi sa voix. Vous dites qu'il exagère, qu'il déclame, qu'il tombe dans le faux; mais c'est comme si vous disiez des Méridionaux qu'ils crient et sont sans naturel parce qu'ils ont la parole plus sonore et le geste plus démonstratif que les hommes du Nord. Ce qui est certain, c'est que les Allemands, dans l'expression de la passion, sont plus naïfs et moins raffinés, plus ardents et moins contenus que ne le sont les Français. Tandis que nous nous jouons tou-

jours un peu de nos sentiments comme de beaucoup de choses, et que sur notre théâtre les cœurs les plus épris n'oublient que rarement les artifices et les manéges de la coquetterie, effleurent la passion et badinent avec elle, se taquinent l'un l'autre, se boudent sans raison et cherchent à se rendre jaloux, les amoureux allemands se donnent une fois pour toutes sans arrière-pensée et sans réserve, avec une confiance et un abandon admirables. Les mœurs du théâtre sont ainsi des deux côtés l'image des mœurs de la nation. En Allemagne, deux fiancés peuvent être empêchés pendant plus de dix ans de se marier, mais il est presque sans exemple que l'un des deux au bout de ce temps retire sa parole; en France, il faut se garder de produire trop tôt les jeunes personnes dans le monde si l'on veut ménager leur pouvoir; tout doit se faire par surprise, et si le *prétendu* n'a pas signé le contrat à la quatrième visite, il est à craindre que la jeune fille à qui il faisait la cour ne le revoie plus. Toute Française a un peu dans les veines du sang de Célimène, et toute Alllemande de celui de Griselidis.

La première, élevée dans un milieu trop spirituel pour ne pas être indifférent et railleur, et où l'important est moins de plaire que de briller, a bien vite appris l'art d'être aimable sans jamais se livrer, de se mouvoir dans les salons comme sur un théâtre où l'on est en vue et où il faut à tout prix conserver l'avantage. Les luttes variées et toujours nouvelles de la vie du monde peuvent ainsi passer avec la plus grande aisance sur la scène, et le poëte comique chez nous n'a qu'à peindre la réalité pour atteindre l'idéal. Si sa peinture est exacte, elle rendra tout d'une manière discrète et charmante. Son badinage effleurera tout sans se heurter contre aucun écueil. Sa causerie, toujours légère et mesurée, n'appuiera jamais trop avant ni sur une réflexion sérieuse, ni sur une plaisanterie. Le public, d'ailleurs, qui aura posé pour le portrait et qui sera admirablement préparé à cette légèreté de ton, reconnaîtra au moindre trait, comprendra au plus petit mot, et son esprit, flottant dans une douce sérénité, lui mettra sur les lèvres un sourire franc et continu. En Allemagne où l'on cause moins, où l'on réfléchit davantage, où la femme n'est libre que quand elle est enfant et que son cœur n'a pas encore parlé, les rapports du monde ont un sérieux convenu et imperturbable. Une réflexion solide sert de base à toute parole, et si l'on rit, il faut pouvoir dire pourquoi. La comédie proprement dite n'existe pas, les mœurs et le caractère national s'y opposent. Elle y est remplacée par le drame bourgeois. S'il s'y mêle quelques scènes comiques, la pointe en est émoussée par tout un appareil de motifs et d'explications; on est averti d'une manière expresse que le mot est gai ou la

situation plaisante. Toute irrégularité de conduite, également expliquée et motivée, au lieu de pouvoir passer inaperçue et être traitée légèrement, devient grossière et choquante. Pour nous, il n'y aura eu qu'un endroit glissant et un faux pas. Cela devient pour eux comme un marécage où l'on demeure enfoncé dans la boue. C'est que là où nous nous perdons par légèreté ils se perdent par réflexion; qu'où ils se livrent tout entiers, nous ne sommes jamais compromis qu'en partie, et qu'enfin où ils demeurent fixés par leur poids, un ressort toujours mobile nous en fait sortir et nous sauve [1].

Comme un Allemand ne peut parler de lui dans un salon sans un abandon dangereux pour lui ou fatigant pour les autres, il est naturel que la conversation des hommes et des femmes se renferme dans les lieux communs, dans les questions générales ou dans la littérature. Les femmes, qui ont d'ailleurs plus de solitude et de loisirs en Allemagne qu'en France, lisent davantage et sont généralement instruites de plus de choses. Il n'y a guère de petite ville où les dames ne payent une souscription annuelle pour avoir dans une bibliothèque commune tous les ouvrages sérieux et toutes les nouveautés. Ne soyez donc pas surpris si vous entendez, à la scène, d'ingénieuses discussions sur le mérite de Gœthe et de Schiller, sur l'école historique et sur le socialisme, sur le matérialisme et le spiritualisme, sur la douleur sans nom et sur le vague de l'âme. Dans ces savants débats, spectateurs et spectatrices se retrouveront agréablement *chez eux* (*zu hause*), comme on dit au delà du Rhin. Un épisode de l'histoire littéraire sera très-bien venu aussi au théâtre, surtout s'il s'agit d'un de leurs poëtes nationaux, de Schiller, de Bürger, de Lessing ou de Gœthe. Avec ceux-ci, du moins, la vérité historique sera respectée; elle le sera moins avec nos grands hommes, dont les Allemands connaissent moins le caractère.

L'histoire nationale sera une mine inépuisable de compositions dramatiques. Les scènes historiques qui se jouent sur le théâtre sont une satisfaction pour un public érudit. Aussi goûte-t-on beaucoup en Allemagne les pièces dans lesquelles Shakspeare a mis en tableaux l'histoire d'Angleterre. La traduction de ces drames par Tieck et Schlegel est presque aussi en honneur que le théâtre de Gœthe et de Schiller. Dans ce théâtre même, dans *Gœtz de Berlichingen* et dans *Jeanne d'Arc*, ne retrouve-t-on pas des scènes de batailles et des tableaux militaires? Cependant l'érudition n'exclut pas le patriotisme.

1. M. Julian Schmidt, dans sa belle *Histoire de la littérature allemande au XIX[e] siècle*, porte sur les causes de l'imperfection de la comédie allemande un jugement presque identique.

Certains sujets de l'histoire nationale, cent fois traités pour la scène, y seront toujours accueillis avec une satisfaction nouvelle. Au premier rang il faut placer la défaite des Romains par les Germains et la victoire d'Arminius. Rome ne pouvait pas prendre plus de plaisir aux chants de ses poëtes la représentant comme l'héritière vengeresse de Troie, que les Allemands n'en prennent aujourd'hui à voir célébrer par leurs poëtes leurs premiers ancêtres comme les vainqueurs de Rome et les vengeurs du monde. Les gloires des empereurs d'Allemagne, continuation du triomphe de la Germanie sur l'empire romain, sont aussi un sujet favori des poëtes dramatiques. Ces souvenirs de grandeur, entrevus dans l'ombre des forêts de la Germanie ou dans le demi-jour du moyen âge, ont à la fois quelque chose de mystérieux et de poétique qui plaît à l'imagination, quelque chose de noble et d'élevé qui réunit toutes les âmes dans un sentiment unique. Le mal dont souffre le plus l'Allemagne et dont elle voudrait le plus s'affranchir étant la désunion, on comprend le charme, pour des spectateurs allemands, de pièces dans lesquelles l'unité nationale de l'Allemagne semble fondée et la patrie commune toute-puissante.

A côté de ces pièces d'un intérêt général, répondant au besoin de l'unité et présageant comme un mouvement dans les esprits et les choses, il faut placer d'autres pièces, d'un intérêt plus particulier et d'un caractère politique plus conservateur, qui prêchent au nom du passé le maintien de ce qui est, et font voir la paix et le bonheur public dans la conservation des bons rapports entre chaque souverain et son peuple. Le théâtre est ainsi comme une tribune où se discutent pacifiquement, sous des allusions transparentes, les questions à l'ordre du jour. L'argumentation, alanguie de sentiments doux et tendres, produit son effet même par la langueur molle et rêveuse qu'elle communique aux esprits. Les caractères les plus farouches devront sortir de la représentation de ces tragédies comme les enfants les plus indisciplinés de la lecture des comédies de Berquin, convertis à l'obéissance par l'attendrissement.

Si les Allemands sont toujours prêts à se rendre quand on fait appel à leurs sentiments chevaleresques, ils ne continuent à se soumettre à leurs princes, par ancienne fidélité, qu'à la condition de conserver toute leur liberté d'esprit, et, au théâtre comme dans leurs livres, de pouvoir traiter avec une entière indépendance toutes les questions philosophiques, religieuses et sociales. Schiller avait donné l'exemple dans ses *Brigands* avec une hardiesse qui semblait devoir être difficilement surpassée. Depuis, on a repris et développé isolément les problèmes qu'il avait soulevés, et on en a ajouté beaucoup d'autres. Le hasard a voulu qu'un grand nombre de juifs

jouassent un rôle considérable dans la littérature; naturellement ils ont protesté contre le préjugé dont leurs coreligionnaires étaient encore victimes dans plusieurs parties de l'Allemagne. Ou bien ils ont cherché à intéresser sur le sort des juifs par le spectacle de leur misère, ou bien, le plus souvent, ils les ont montrés se relevant au niveau et même au-dessus des chrétiens par l'émancipation de leur pensée et par le courage de leur conviction philosophique. La nécessité de l'affranchissement des serfs russes avait été démontrée sur le théâtre, en Allemagne, avant qu'elle fût discutée en Russie dans les conseils de l'empereur. Les imperfections du monde moral, exagérées par une réflexion obstinée et exclusive, font bannir du gouvernement des choses humaines et la volonté de l'homme et la justice de Dieu; la foi moderne cède la place à la fatalité antique, et la poursuite implacable du destin est rendue plus odieuse par des complications monstrueuses dont les anciens n'auraient pas eu l'idée. Les redresseurs de torts commencent par la révolte contre toutes les lois de la société, sans en mettre aucune à leur place; ils foulent aux pieds les principes vulgaires, sans avoir pour point d'appui aucun principe personnel. Ces figures irritées, que leur irritation ballotte au gré des événements ou de la fantaisie de l'auteur, traversent l'action qu'ils ne dirigent pas, mais qui les entraîne, comme des météores redoutés dont on ignore la marche. Les défis les plus hasardés jetés dans le théâtre de Victor Hugo ou dans quelques romans de George Sand à la morale ordinaire et aux idées convenues approchent à peine des audaces du théâtre allemand. Notre romantisme paraît pâle à côté de celui d'outre-Rhin; du moins nos fantaisies ont quelque chose de plus déterminé et de plus net; l'imagination sait à quoi se prendre, elle voit encore les barrières qu'elle ne doit pas dépasser. La thèse de l'auteur ou du héros principal est une et simple, et par cela même elle devient discutable; elle prétend beaucoup renverser, mais du moins, au milieu des débris accumulés, elle se pose comme un être réel. Sur la scène allemande, l'idée originale qui se produit met sa plus grande originalité à ne pas se prendre au sérieux; elle se pose et se discute presque à la façon d'une abstraction. Elle n'est point une force interne et un ressort nécessaire chez le personnage qu'elle fait agir. Comme dans la trinité hégélienne, où l'être est si proche du néant et ne se manifeste que par le *devenir* sans que rien en lui l'explique d'avance, le héros du drame allemand n'a souvent d'autre caractère que de n'en pas avoir, et il agit sans que rien explique ou fasse pressentir son rôle. Il y a une pièce célèbre et remarquable à beaucoup d'égards où le personnage principal est presque dans un perpétuel état de somnambulisme. Combien d'autres pièces dans

lesquelles le héros, que l'auteur croit nous présenter bien éveillé, flotte de même entre des idées et des sentiments contraires, sans conscience de ce qu'il veut ni de ce qu'il fait; on dirait un rêve. Ce ne sont pas les idées dramatiques qui manquent aux Allemands, c'est la puissance de tirer ces idées de la sphère des conceptions pures, pour leur donner un corps et les faire vivre. Ils voient trop et de trop loin; ils négligent l'ordre et la mesure. Faute de se contenter d'une action une et d'un caractère simple, ils cherchent des complications qui détruisent l'effet. Leur attention, qui ne sait pas se concentrer, s'éparpille, et des motifs extérieurs et étrangers viennent se substituer à la raison intérieure, qui devrait imposer à l'action une nécessité logique, et lui apporter l'intérêt en même temps que l'unité.

II

Les traits par lesquels nous avons essayé de déterminer le caractère du théâtre n'étant que la conclusion d'une lecture suivie, il nous sera facile de justifier par l'analyse de quelques pièces et par des citations ces généralités nécessairement un peu sèches et un peu vagues.

Ce n'est pas le lieu de parler ici de l'opéra allemand, ni des tentatives de M. R. Wagner. Nous n'avons pas non plus à insister sur le goût particulier des Allemands pour les tableaux et la mise en scène. C'est au delà du Rhin que se sont produits pour la première fois les tableaux vivants, dont quelques exhibitions vinrent ensuite se montrer à Paris. Ce fut pendant longtemps dans les salons d'Allemagne une mode, une distraction de famille et de société. Les romans de ces dernières années en font foi. Les poses avec costumes s'associaient souvent à un concert ou à une comédie. Plusieurs pièces, telles que la *Déborah* de Mosenthal, ne semblent composées que pour amener des scènes à effet et de magnifiques groupements de personnages. D'autres, en plus grand nombre et de moindre valeur encore, servent de simples cadres à des airs nationaux. Ces pièces, bien inférieures à nos vaudevilles par l'intrigue, empruntent leur unique charme à la musique et au chant.

Habituée à se porter tout entière au dehors et à se bercer de rêves et d'harmonie, l'âme de l'Allemand, avons-nous dit, ne peut aimer sans demeurer comme suspendue à l'âme de l'objet aimé, ou sans se perdre dans une vision de l'infini.

Voici comment la passion s'exprime sur la scène. Le fils de Ferdinand, roi des Romains, raconte qu'il s'est épris à première

vue de la fille d'un patricien d'Augsbourg[1] : « Elle me regarda en pâlissant et un doux frisson me courut à travers la moëlle des os, et dans le clair miroir de ses doux yeux je vis mystérieusement s'avancer son âme et je l'entendis dire à la mienne : « Je te salue, céleste sœur, me reconnais-tu? J'ai été créée pour toi et toi pour moi, pour nous aimer éternellement. Ne m'abandonne pas. » Et nous nous regardâmes longtemps, longtemps l'un l'autre bien profondément, et nos âmes se marièrent dans ce regard. » Philippine Welser, la fille du patricien d'Augsbourg nous dit à son tour ce qu'il y avait dans ce long et profond regard : « Figurez-vous une nuit claire et silencieuse! Votre regard plonge longtemps et profondément dans le ciel et vous sondez la mer lumineuse des étoiles. Vous voyez d'abord sur l'Océan d'azur trembler des milliers de gouttes d'or, et vous pensez voir tout le torrent des étoiles. — Mais à peine votre œil s'y est-il enfoncé que vous voyez beaucoup plus loin la source de la lumière ruisseler en millions d'étincelles jaillissantes et votre regard étonné se noie dans une vapeur d'argent, — et la mer d'étoiles s'enfonce toujours plus avant, plus avant, et votre contemplation ne peut trouver de terme. — Ce ciel clair et silencieux, c'est un cœur de jeune fille; et la mer lumineuse et infinie d'étoiles, c'est l'amour dans ce cœur. »

Quand l'amour est si entier, il supprime naturellement toute lutte du cœur contre lui-même. Lorsque la mère s'accuse plus tard de n'avoir pas étouffé chez sa fille la première étincelle du feu de l'amour, Philippine répond simplement : « Ah! mère, quand le soleil se lève sur l'orbe en feu du ciel, qui pourrait en éteindre la première étincelle? » Les deux amants, poussés l'un vers l'autre d'une même ardeur irrésistible, s'épousent secrètement, malgré la volonté de leurs parents, — et au bout de dix ans de souffrances et d'attente, l'amour toujours subsistant finit par triompher de tout ce qui lui faisait obstacle : « Par l'amour éternel, dit Ferdinand, élevé alors sur le trône impérial, à Philippine dont il consent à reconnaître le mariage avec le grand-duc, tu es digne de reposer comme sa fille sur le cœur paternel d'un empereur. » Ce triomphe de l'amour peut être touchant dans une légende, dans un récit; sur la scène, il ne nous paraît pas assez contesté pour animer l'action et la rendre dramatique.

Il faudrait rapprocher de la pièce de M. de Redwiz celle de M. Frédéric Halm intitulée *Griselidis*; mais nous nous réser-

1. *Philippine Welser*, drame historique en cinq actes, par Oscar de Redwiz. 1859.

vons d'étudier le talent de M. Halm dans d'autres compositions d'un ordre différent, et nous chercherons plutôt la peinture de l'amour qui ne se nourrit que de sacrifices et qu'aucun mauvais traitement ne rebute dans la *Catherine d'Heilbronn* d'Henri de Kleist. C'est une légende mise en scène avec tout l'appareil de coutumes, de croyances et de combats du moyen âge. La toile se lève au premier acte sur le tribunal mystérieux de la sainte Vehme, devant lequel l'armurier Théobald Friedeborn, bourgeois d'Heilbronn, accuse le comte Wetter de Strahl d'avoir séduit sa fille Catherine par l'emploi de maléfices. La jeune fille, en voyant pour la première fois le chevalier dans l'atelier de son père, était tombée devant lui en extase comme devant une apparition. Quand le chevalier partit, elle avait étendu les bras comme pour le retenir, et s'était précipitée d'un balcon de trente pieds de haut sur le pavé de la rue. A peine son pauvre corps brisé avait-il été remis de sa chute qu'elle s'était enfuie à la recherche du comte. Après l'avoir trouvé, elle l'avait suivi, marchant à pied derrière son cheval, couchant dans l'écurie, ne s'inquiétant d'aucune privation ni d'aucune souffrance, pourvu qu'elle fût près de celui à qui appartenait tout son cœur. Son père, prévenu par le comte, était venu pour la ramener; elle avait refusé de revenir à Heilbronn et avait laissé son père partir seul. Le comte irrité l'avait repoussée du pied et avait pris son fouet pour la chasser; elle était simplement allée s'asseoir dehors. Devant le tribunal, Catherine ne voit que le comte; comme une somnambule devant son magnétiseur, elle semble n'être en communication qu'avec lui et ne répond qu'à lui. Quand, sommée par le comte, au nom de l'amour immense qu'elle lui témoigne, d'obéir à son ordre, elle l'a promis, et que celui-ci lui ordonne de ne plus le suivre, elle tombe sans connaissance, comme si l'obéissance la séparait du principe même de sa vie. Ce sentiment tyrannique et surhumain semble être descendu d'en haut dans l'âme de la jeune fille. C'est un ange qui, dans une vision, lui a présenté le chevalier en promettant à la jeune fille que dans deux ans il serait son époux. Catherine, depuis ce jour, ne vit plus que d'espérance, ou plutôt se croit déjà liée par les devoirs de l'épouse. Ce n'est point pour un étranger, c'est pour le maître et seigneur auquel Dieu même doit l'unir, qu'elle fait tous les sacrifices. Elle ne réfléchit pas, il est vrai, sur sa situation et elle paraît par moments oublier l'avenir qui lui est promis. Ainsi, quand le comte de Strahl est fiancé à Cunégonde de Thurneck, Catherine ne voit pas en elle une rivale, mais une maîtresse qui ne va faire qu'un avec son maître et à qui, comme à lui, elle n'a rien à refuser. Cunégonde exprime le désir d'avoir le portrait du comte resté dans le

château incendié; Catherine s'y précipite sans hésiter, et elle y périrait si elle n'était protégée par un ange. Ce n'est que dans les profondeurs les plus mystérieuses de son être et dans la vie du rêve qu'elle retrouve une foi entière à son heureuse et brillante destinée. Le poëte a eu soin de peindre comme bien distinctes les deux existences de la jeune fille. Pour que le songe devienne une réalité, il faudra qu'en rêvant tout haut elle révèle au comte la raison de son incompréhensible conduite et en même temps son espérance inavouée. Le comte, qui avait eu une première vision analogue à celle de Catherine, commence à pressentir un dénoûment extraordinaire. La scène est trop caractéristique pour que nous ne la citions pas dans toute son étendue.

(Catherine est couchée et dort près de la porte du château. — Le comte s'approche.)

Le Comte. — Je ne puis plus rester spectateur de cette misère. Cette jeune fille, destinée à faire le bonheur des plus honnêtes bourgeois de Souabe, je veux savoir pourquoi je suis condamné à la traîner comme une fille partout avec moi... C'est plus que le simple mouvement sympathique du cœur, c'est quelque produit de l'enfer, quelque folie dont elle est le jouet. Toutes les fois que je lui ai demandé : «Catherine, pourquoi as-tu frémi ainsi lorsque tu me vis pour la première fois à Heilbronn, elle m'a toujours répondu : « Ah! mon seigneur, vous le savez bien! » — La voici! Vraiment, en la voyant ainsi couchée, avec ses joues roses et ses petites mains croisées, je me sens une sensibilité de femme et des larmes dans les yeux. Je veux mourir si elle ne m'a point pardonné les coups de fouet, — ah! que dis-je? — si elle ne s'est pas endormie en priant pour moi qui l'ai maltraitée! mais vite, avant que Gottschalk (c'est son écuyer) n'arrive et ne me trouble. Il m'a dit trois choses : d'abord, qu'elle dort comme une marmotte, puis qu'elle rêve toujours comme un chien de chasse, et enfin qu'elle parle en dormant. Si c'est vrai, ça peut m'aider dans ma recherche.

(Il s'agenouille devant elle, et lui passe légèrement les bras autour du corps. — Elle fait un mouvement, comme si elle voulait se réveiller, et retombe aussitôt endormie.)

Le Comte. — Catherine! Dors-tu?

Catherine. — Non, mon honoré maître. (*Pause.*)

Le Comte. — Et pourtant tu as les paupières fermées.

Catherine. — Les paupières?

Le Comte. — Oui, et bien serrées, il me semble.

Catherine. — Oh! non.

Le Comte. — Comment! non? Tu aurais les yeux ouverts?

Catherine. — Et grands ouverts, aussi larges que je puis, mon excellent maître. Et je te vois bien assis sur ton cheval.

Le Comte. — Oui, sur l'alezan, n'est-ce pas?

Catherine. — Non, sur ton cheval blanc. (*Pause.*)

Le Comte. — Où es-tu donc, mon petit cœur, dis-moi?

CATHERINE. — Sur une belle prairie bien verte et pleine de fleurs.

LE COMTE. — Ah! des *ne m'oubliez pas* et des pâquerettes.

CATHERINE. — Et ici des violettes. Vois! toute une touffe.

LE COMTE. — Je vais descendre de cheval, ma petite Catherine, et m'asseoir un peu dans l'herbe auprès de toi. — Le faut-il?

CATHERINE. — Fais-le, mon noble seigneur.

LE COMTE. (*Comme s'il appelait*). — Hé, Gottschalk! où mettrai-je le cheval? Gottschalk, où es-tu?

CATHERINE. — Laisse-le là. La Lise ne se sauvera point.

LE COMTE (*sourit*). — Penses-tu? — Eh bien donc, soit! (*Pause. Il fait bruire son armure.*) Ma chère petite Catherine. (*Il lui prend la main.*)

CATHERINE. — Mon noble seigneur.

LE COMTE. — Tu m'es bien fort attachée!

CATHERINE. — Oh, oui! de tout cœur.

LE COMTE. — Mais moi, que penses-tu, ne te suis-je pas attaché?

CATHERINE. — Oh! fripon!

LE COMTE. — Comment, fripon! Je crois...

CATHERINE. — Oh! va! Tu es amoureux de moi comme un escargot.

LE COMTE. — Un escargot! Comment! Je crois que tu es...

CATHERINE. — Que dis-tu?

LE COMTE. — Sa croyance est aussi solidement établie qu'une tour! Soit, je veux m'y prêter. — Eh bien! ma petite Catherine, s'il en est comme tu dis, — voyons, qu'est-ce qui en adviendra?

CATHERINE. — Ce qui en adviendra?

LE COMTE. — Oui! Y as-tu déjà pensé?

CATHERINE. — Sans doute.

LE COMTE. — Que sera-ce?

CATHERINE. — A Pâques, l'an qui vient, tu m'épouseras.

LE COMTE. (*Se retenant pour ne pas rire.*) — Ah! épouser! dans le fait, je n'y pensais pas. Ma petite Catherine, voyons, qui est-ce qui t'a dit ça?

CATHERINE. — C'est Marianne qui me l'a dit.

LE COMTE. — Ah! Marianne, et qui est-ce ça?

CATHERINE. — C'est la servante qui nous balayait la maison.

LE COMTE. — Et elle, à son tour, de qui le savait-elle?

CATHERINE. — Elle le vit dons le plomb qu'elle a coulé secrètement pour moi, dans la nuit de la Saint-Sylvestre.

LE COMTE. — Que me dis-tu? Elle t'a donc prédit...

CATHERINE. — Qu'un grand et beau chevalier m'épouserait.

LE COMTE. — Alors, tu penses tout naturellement que c'est moi?

CATHERINE. — Oui, mon honoré seigneur. (*Pause.*)

LE COMTE (*ému*). — Je te le dirai, mon enfant, je crois que c'est un autre. Le chevalier Flammberg, ou quelque autre. Qu'en penses-tu?

CATHERINE. — Non, non!

LE COMTE. — Non pas?

CATHERINE. — Non, non, non!

LE COMTE. — Pourquoi pas? Parle.

Catherine. — Quand j'allai au lit, après que le plomb eut été coulé, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, je priai Dieu, si c'était vrai ce que Marianne disait, de vouloir me montrer le chevalier en songe; et alors, tu m'apparus à minuit, en personne, tel que je te vois maintenant devant moi, et tu me saluas avec amour, comme ta fiancée.

Le Comte. — Je t'aurais... mon petit cœur! Je ne sais rien de ça. — Quand t'aurais-je...?

Catherine. — Dans la nuit de la Saint-Sylvestre. — Lorsque ce jour reviendra, il y aura deux ans.

Le Comte. — Où? Dans le château de Strahl?

Catherine. — Non, à Heilbronn, dans la petite chambre où est mon lit.

Le Comte. — Que racontes-tu là, ma chère enfant? — J'étais alors couché et malade à la mort dans le château de Strahl.

(*Pause. Elle soupire, se remue, et murmure quelques mots.*)

Le Comte. — Que dis-tu?

Catherine. — Qui?

Le Comte. — Toi!

Catherine. — Moi. Je ne disais rien. (*Pause.*)

Le Comte (*à part*). — C'est étrange, par le ciel! Dans la nuit de la Saint-Sylvestre. (*Il rêve la tête baissée.*) Raconte-moi donc quelques détails, ma petite Catherine! Vins-je seul?

Catherine. — Non, mon honoré maître.

Le Comte. — Non! Qui était avec moi?

Catherine. — Ah! va donc!

Le Comte. — Eh bien, parle!

Catherine. — Ne le sais-tu plus?

Le Comte. — Non, aussi vrai que je vis.

Catherine. — Un chérubin, mon noble seigneur, était près de toi, avec des ailes blanches comme neige sur les deux épaules, et une lumière, ô seigneur! qui brillait! qui étincelait! — Il te conduisit par la main vers moi.

Le Comte (*fixant les yeux sur elle*). — Aussi vrai que je veux être sauvé, je crois que tu as raison!

Catherine. — Oui, mon honoré seigneur!

Le Comte. — C'est sur une couchette en crin que tu reposais; le drap du lit était blanc, et la couverture de laine rouge.

Catherine. — Justement, c'était ainsi.

Le Comte. — Tu n'avais qu'une petite chemise légère.

Catherine. — Une petite chemise? Non.

Le Comte. — Comment! Non.

Catherine. — Une petite chemise légère?

Le Comte. — Marianne, crias-tu.

Catherine. — Je criai : Marianne! Vite, mes filles. Venez ici, Christine!

Le Comte. — Tu me considéras avec ton grand œil noir.

Catherine. — Oui, parce que je croyais que c'était un songe.

Le Comte. — Tu descendis lentement, tremblant de tous tes membres, hors du lit, et tu tombas à mes pieds.

CATHERINE. — Et je murmurai...

LE COMTE (*l'interrompt*). — Et tu murmuras : mon très-honoré seigneur !

CATHERINE (*souriant*). — Ah ! vois-tu bien ? — Et l'ange te montra.

LE COMTE. — Cette fois, — protégez-moi, puissances célestes ! L'as-tu ?

CATHERINE. — Oui, vraiment !

LE COMTE (*lui arrache son fichu*). — Où ? au cou.

CATHERINE (*se remue*). — Je t'en prie, je t'en prie.

LE COMTE. — O puissances éternelles ! — Et lorsque alors je te levai le menton pour te regarder au visage ?

CATHERINE. — Alors arriva la malheureuse Marianne avec de la lumière — et tout était fini — je me trouvai couchée par terre, en chemise, et Marianne se moqua de moi.

LE COMTE. — Assistez-moi, grands dieux ! Je suis double ! je suis un esprit et je me promène la nuit ! (*Il la quitte et se relève.*)

CATHERINE (*se réveille*). — Dieu, maître de ma vie ! Qu'est-ce qui m'arrive encore. (*Elle se relève et regarde autour d'elle*).

LE COMTE. — Ce qui me semblait un songe est la pure vérité. J'étais couché dans le château de Strahl, malade à la mort d'une fièvre nerveuse, et emmené par un chérubin, mon esprit est allé la visiter dans sa cellule d'Heilbronn.....

L'art merveilleux du poëte et la multiplicité des détails sauvent autant qu'elle peut l'être cette scène légendaire ; mais cependant, en y assistant, nous sommes un peu comme le comte, nous sentons que le monde réel nous échappe et que notre esprit touche à l'hallucination et à la folie. Cependant la dernière prédiction faite au comte s'accomplit, lorsque l'empereur, devant qui sont une dernière fois portées l'accusation du père et la défense du chevalier, avoue qu'il est le père de Catherine. La méchante et laide comtesse qui n'avait failli réussir que par ses artifices cède la place de fiancée à la bonne et belle jeune fille, qui n'a réussi à se faire aimer que par le dévouement d'un amour angélique et par la protection du ciel.

Ce milieu étrange et vaporeux dans lequel l'homme, arraché au présent et au monde terrestre, se trouve tout à coup transporté par l'amour, est peut-être représenté d'une manière plus saisissante encore dans une autre pièce du même auteur et que beaucoup de critiques regardent comme son chef-d'œuvre, dans *le Prince Frédéric de Hombourg*. Cette rêverie, cet état de somnambulisme dans lequel le héros principal semble plongé pendant l'action entière, est d'autant plus remarquable, que nous ne sommes plus dans le monde merveilleux de la légende, mais dans le monde froid et sévère de l'histoire. La situation est celle du jeune Romain qui doit être condamné à mort par son père consul pour avoir triomphé en enfreignant ses ordres. Le terrible *I, lictor, deliga ad palum*, est toujours suspendu au-dessus de

la tête du héros victorieux, et celui-ci n'échappera au supplice, comme il n'a échappé à la faute, que parce qu'une rêverie amoureuse l'a empêché d'entendre l'ordre donné pour le combat, et qu'il a désobéi sans avoir conscience de sa désobéissance. Cette donnée encadre comme d'un voile un peu sombre et d'un nuage fantastique une composition pleine d'ailleurs de très-grandes beautés. Suivant l'idée antique, la patrie est tout, et le chef qui la représente doit être obéi avec une servilité aveugle. Le magistrat s'identifie avec la loi; il devient sourd et implacable comme elle. Il n'y a plus lieu à la distinction que les conjurés invoquaient sous Brutus en faveur de la royauté : *Leges rem surdam, inexorabilem esse; regem hominem esse : esse gratiæ locum, esse beneficio; et irasci et ignoscere posse.* Suivant l'idée moderne, il y a quelque chose de supérieur à la justice, c'est l'équité, et l'équité n'a pas pour mesure le caprice d'un maître, mais la règle vivante opposée à la loi morte. L'armée n'est pas une force aveugle et un instrument inerte : chacun de ses membres est une âme indépendante qui peut être inspirée directement d'en haut et qui n'a point failli dès qu'elle a obéi à la loi éternelle de la fidélité et du dévouement. La faute du soldat qui n'a pas obéi à son chef ne peut être qu'apparente, si l'intention a été honorable et généreuse. Il n'y a donc pas lieu de le punir, puisqu'il n'a fait que ce que chacun aurait dû faire à sa place, et il a droit à l'estime et au pardon. Cette thèse toute moderne, toute germanique, est d'abord posée par Frédéric, quand, au lieu d'éloges, il reçoit l'ordre de rendre son épée. Elle est développée ensuite par l'un des vieux colonels du prince qui vient le défendre devant le souverain au nom de l'armée entière. « Mon cousin veut jouer le Brutus, dit Frédéric. Il se voit déjà revêtu de la robe blanchie à la craie et siégeant sur la chaise curule, les étendards suédois devant lui, et sur sa table le code du Brandebourg : Par Dieu, il ne trouvera pas en moi un fils pour l'admirer sous la hache du bourreau. Cœur allemand de souche antique, je suis habitué à la générosité et à l'amour, et si en ce moment il vient à moi avec l'inflexibilité antique, il me fait de la peine, et je le plains. » Quand, pour justifier cette inflexibilité, l'électeur allègue la loi, le vieux Kottwiz, qui s'est fait le défenseur du prince sous lequel il a combattu et triomphé, répond : « Maître, la loi la plus haute, la loi suprême qui doit régner dans le cœur de tes généraux, ce n'est pas la lettre de ta volonté, c'est la patrie, c'est la couronne, c'est toi même dont la tête la porte. Que te fait, je te prie, la règle d'après laquelle l'ennemi est battu, pourvu qu'il tombe devant toi avec toutes ses bannières? Veux-tu, de l'armée qui s'attache à toi avec ardeur, faire un instrument semblable à l'épée qui pend inanimée à ton ceinturon

doré...? La pauvre politique à courte vue, qui, pour un cas où le sentiment a été funeste, en oublie dix autres dans le cours des choses où le sentiment peut seul sauver! Est-ce pour un salaire d'argent ou d'honneur que je répands au jour du combat mon sang dans la poussière? Dieu m'en préserve! Mon sang est trop bon pour cela! Non! je trouve ma joie, ma satisfaction, pour moi et sans bruit, librement et avec indépendance, dans ta supériorité et ta grandeur, dans la gloire croissante de ton nom. C'est le loyer pour lequel j'ai vendu mon cœur. Suppose que, pour cette victoire remportée sans ordre, tu brises entre les mains du prince le bâton du commandement, et que moi, demain, je rencontre également quelque part, sans avoir reçu d'ordre, la victoire entre des bois et des rochers; par Dieu! je serais un misérable si je ne répétais pas avec joie l'action du prince. Et si ensuite tu me disais, le livre de la loi en main : « Kottwiz, tu as riqué ta tête! » je répondrais : « Je le savais, maître. Eh bien! prends-la, la voici. Lorsqu'un serment me lia à ta couronne, tout entier, je n'exceptais pas la tête, et je ne saurais rien te donner qui ne t'appartînt déjà! » Cette argumentation, au nom d'un dévouement absolu, qui aime mieux servir que plaire, qui revendique la liberté du jugement personnel et l'initiative nécessaire pour user des circonstances, a sa vérité et sa noblesse; il eût été intéressant de voir le principe ainsi proclamé lutter dans l'âme de l'électeur contre le principe contraire qui avait seul inspiré Brutus, qui paraissait d'abord la raison d'État suprême et unique. Au lieu de cela, le poëte n'a mis d'aucun côté chez ses personnages une conviction assez forte pour qu'il y ait lutte véritable. L'électeur veut d'avance faire grâce, et le prince ne croit pas sérieusement que sa sentence sera prononcée. L'intérêt dès lors est dans des accessoires, dans les terreurs du prince à la vue d'une tombe préparée pour lui, en présence d'une mort fatale et honteuse, dans le consentement du prince lui-même rendu arbitre de son sort, dans la condamnation que la loi et la discipline semblent exiger; mais malgré beaucoup de vérité dans les détails et un art merveilleux d'animer toutes les scènes, l'auteur ne sait pas donner assez de consistance et d'unité à ses caractères, imprimer une régularité logique à l'action. Le dénoûment, qui rappelle et reproduit les scènes de somnambulisme du premier acte, affaiblit un peu notre intérêt pour un héros si peu maître de ses sens et de lui-même, et à qui nous comprenons mal que son souverain rende le commandement. Cependant, il faut admettre qu'on doit avoir autant d'indulgence en Allemagne pour un héros rêveur qu'on en aurait en France pour un héros libertin, et que ce qui nous choque dans la pièce de Kleist choque moins les compatriotes de l'auteur. On pourrait d'ailleurs rapprocher le succès du *Prince de Hombourg*

du succès de *Minna de Barnhelm*. Comme la comédie de Lessing, le drame de Kleist est une protestation vivante et énergique contre la domination française en faveur de la gloire de la patrie allemande et de la nation prussienne. En effet, nous voyons au milieu du tableau le prince, qui, avec une gravité intelligente, tient les rênes d'une main forte; autour de lui sont ses fidèles compagnons d'armes qui, l'honorent sans servilité ; ils lui montrent une .confiance complète sans abandonner leur indépendance, et un enthousiasme chaleureux, joint pourtant à une loyauté sévère. Ces scènes, puisées dans les anciennes traditions d'un passé glorieux, ne devaient point paraître chimériques et vaines à Berlin, presque au lendemain de la bataille d'Iéna.

Kleist a aussi chanté la victoire d'Arminius ; mais ne pouvant analyser ici tout son théâtre[1], nous reviendrons, ramenés par les souvenirs de l'antique Germanie, à un écrivain plus récent, qui a traité avec une originalité puissante un sujet voisin, mais tout entier de son invention. Nous voulons parler de M. Frédéric Halm et du gladiateur de Ravenne. Cette pièce, composée avec beaucoup d'art et écrite avec une grande chaleur de style, mérite tout le succès qu'elle a obtenu. L'action en est simple, les caractères bien marqués, et le dénoûment naturel et tragique. Le fils d'Armin, élevé dans l'ignorance de son origine et formé à l'école des gladiateurs de Ravenne, vient d'être amené à Rome pour y combattre dans l'amphithéâtre. En même temps, sa mère Thusnelda et Mérovée, l'envoyé des peuples germains, le cherchent pour l'appeler à d'autres combats. Qu'est-ce qui l'emportera dans cette âme qui devrait avoir puisé dans le sang paternel un héroïsme farouche et que la servitude a abaissée au point de lui faire aimer sa honte? La corruption romaine conservera-t-elle sa proie, ou la Germanie saura-t-elle conquérir le digne héritier de son plus glorieux chef? Tel est le nœud du drame. D'un côté, Rome est personnifiée par un empereur imbécile et furieux, débauché et

1. Le théâtre de Henri de Kleist renferme, indépendamment des pièces que nous avons citées: *la famille Schroffenstein*, *Panthésilée*, et *la Cruche cassée*. Dans ces trois pièces, comme dans *le Prince de Hombourg*, toute l'action repose sur un malentendu. Cette donnée, très-admissible dans *la Cruche cassée*, , qui est une comédie, l'est moins dans *Panthésilée* et dans *la famille Schroffenstein*, qui sont des drames. Cette dernière pièce, où nous retrouvons les mêmes situations que dans *Roméo et Juliette* n'a pu, malgré une belle scène et des caractères bien tracés, réussir au théâtre; *la Cruche cassée*, qui avait échoué à Weimar en 1807, où Gœthe l'avait fait représenter en cinq actes, a été reprise sous sa forme primitive en un acte à Berlin, en 1842, et accueillie avec faveur.

cruel, entouré de courtisans lâches et hypocrites, dont l'un se laisse voler sa femme, et l'autre a déjà fixé le jour où il tuera le tyran pour n'être pas tué par lui. D'un autre côté, la Germanie est figurée par la veuve d'Armin, femme héroïque, qui se serait donné la mort pour ne pas subir la honte du triomphe, si elle n'avait pas senti tressaillir dans son sein le vengeur de sa famille et le libérateur de son peuple. Comme la prêtresse prête à se sacrifier à son Dieu, elle a tout accepté pour la délivrance future de la patrie. Mais si la vie de ce fils, au lieu de tourner à la gloire de son peuple, devait tourner à sa honte, sa mère, qui lui a immolé son propre honneur, immolerait elle-même son propre enfant pour sauver l'honneur national. Une sorte de personnage idéal semble ainsi dominer toute l'action, comme dans *Athalie*, où le grand prêtre Joad subordonne tout à la volonté mystérieuse du Dieu de la Bible. Ici Thusnelda n'a qu'un intérêt, celui de la Germanie. Comme le chêne qu'elle a pour emblème, la Germanie peut être brisée, elle ne peut pas plier; elle peut être vaincue, elle ne peut pas accepter la servitude. Qui veut servir n'est plus Germain ; celui-là prononce contre lui-même une condamnation capitale, dont tout vrai citoyen doit, au nom de l'intérêt public, se faire l'exécuteur. Si le fils d'Arminius veut combattre dans le cirque pour le plaisir de Rome et de Caligula, il faudra qu'il périsse, fût-ce de la main de sa mère.

Cependant, en revoyant ce fils qui doit être le chef de l'Allemagne unie, et dont les traits rappellent si bien ceux de son père, Thusnelda n'a qu'un éblouissement de bonheur, et elle tombe en extase comme devant le dieu de sa patrie : « Joie ! joie, tes vagues montent et m'entraînent dans leur tourbillon... J'entends de la musique !—Les chants de la patrie ? Écoute, qu'ils sont beaux et doux ! Est-ce l'aurore ? Est-ce la nuit ? Je ne te vois plus, mais je te tiens, je m'attache à toi, mon fils. » Hélas ! le nom de Sigmar n'a trouvé qu'un écho bien lointain chez ce fils dont elle ignore la fortune et la volonté actuelles. Sigmar ne s'appelle plus que Thumélicus, il n'a plus rien en lui du chef germain, il n'est que le gladiateur de Ravenne. Son éducation toute matérielle ne s'est faite que par les sens. Glabrion, prévôt de l'école des gladiateurs, a développé à coups de fouet sa force et son courage physique; Lycisca, la fille de Glabrion, a veillé à ce qu'il ne mourût ni de pléthore, ni d'ennui. Nous voyons nous-mêmes à l'œuvre sur la scène les artisans de dégradation. « Les bras me tombent d'avoir tapé sur mes drôles, dit le père à sa fille. Il faut que tu me mettes la paix dans cette bande..., que tu me rendes mes gars maniables, car ils combattent demain et, tu le sais, il faut qu'ils aient l'esprit reposé, surtout Thumélicus. Travaille à calmer cette tête

chaude, à faire tomber les veines gonflées de son front, pour que demain la colère ne lui trouble pas le regard; fais-lui des farces, des caresses... — Non, dit Lycisca, il faut d'abord que je l'irrite, afin que toute sa colère se décharge sur moi et qu'ensuite le repentir me le livre. — Bien! reprend Glabrion, bien! je n'ai pas à t'enseigner ton métier.., mais voici Thumélicus: alerte, fillette! entreprends-le, montre tes talents, moi je m'éclipse. » Thumélicus a bien profité à cette double école. Ses fureurs sauront se calmer à propos et au grand jour du combat public il pourra montrer tout son talent et lutter ou mourir avec art.

Au moment où il retrouve sa mère, il n'a qu'une pensée : le triomphe dans l'arène. La supériorité de sa force a été mise en doute par un de ses compagnons; il veut la lui prouver et se venger. La révélation de son origine n'a servi qu'à le faire appeler par les autres gladiateurs le roi des ours et le prince des sauvages. Sa vanité d'esclave civilisé s'est révoltée. Il renie à jamais et son père et sa mère, il est et il veut rester Romain et gladiateur. La nature et la patrie ne lui sont rien. L'art auquel l'a formé sa cité adoptive est tout. Le gladiateur immolera avec joie à la gloire d'un métier que Rome applaudit le prince que les barbares Germains réclament pour leur chef. — Caligula, ayant appris l'existence à Rome de la veuve et du fils d'Armin, veut par un raffinement de cruauté et pour compléter ses illusoires triomphes, que, devant Thusnelda, revêtue du costume symbolique de la Germanie, Thumélicus, habillé en chef germain, combatte dans l'arène pour y succomber sous les coups d'un rival invincible représentant César. Ce programme, dont Thumélicus n'ignore que le dernier détail, parce qu'on lui a laissé croire qu'il combattra contre le compagnon qui l'a insulté, le ravit. Se voyant déjà vainqueur, il lui semble qu'il pourra alors dire à tous : vous m'avez affublé par raillerie d'un vêtement de barbare, mais je me relève de cette humiliation, applaudissez l'artiste, le gladiateur. — Sa mère le prie en vain de fuir l'arène comme l'infamie et de ne pas user sa force et son courage dans ce jeu dégradant; il relève ce mot avec un étonnement rempli d'indignation : « Comment dis-tu? un jeu dégradant? quand Rome tout entière se met en fête, quand César, le sénat et les chevaliers romains se rendent en cortége solennel au cirque, où débordent déjà les flots tumultueux du peuple; quand ensuite, sur un signe de César, les barrières s'abaissent devant les combattants et qu'il se fait un silence, un silence comme si jamais la parole n'eût existé; quand enfin le signal retentit, que les coups tombent, que celui-ci s'avance, que celui-là, esquivant le coup, lance d'un jet prompt son filet sur le casque de son adversaire; que celui-ci se dégage, est enlacé de nou-

veau, frappe, est frappé, saigne, chancelle, présente même en tombant sa poitrine à l'ennemi, reçoit le dernier coup et meurt; quand ensuite, comme une trombe, comme un tremblement de terre, éclate le tonnerre des applaudissements roulant sur la tête enivrée du vainqueur; que roses et lauriers pleuvent autour de lui, que César lui sourit et que des millions de voix acclament son nom à travers les airs... c'est là un jeu, un jeu dégradant? C'est la victoire, c'est la gloire, c'est la vie! »

Cet abaissement paraît si monstrueux à Thusnelda, qu'elle ne peut y croire. Elle tente tout pour regagner son fils, son seul espoir ou plutôt l'espoir de la patrie. Elle a déjà accepté pour lui une assez grande honte, elle ne recule devant aucune autre humiliation. La mère commence par implorer son fils. « Non, non et trois fois non, » répond Thumélicus. La veuve du chef demande à Mérovée de délivrer de force Sigmar. « Qui fut jamais affranchi par la force, répond le Germain? Pour devenir libre, il faut vouloir la liberté; mais un esclave reste esclave quelque part qu'il soit. » Enfin la femme tombe aux genoux de la courtisane, elle supplie la fille de Glabrion d'employer son pouvoir pour inspirer au fils d'Armin une résolution héroïque. « Rien n'est impossible à la femme qui aime, à l'homme qui veut. — Je ne suis pas une femme, répond Lycisca, je suis une courtisane. Nous n'aimons pas, nous ne sommes pas aimées. — Et lui, il n'est pas un homme, il est un gladiateur. C'est le fouet qui l'a élevé; il sait obéir, mais non vouloir. » Après cette suprême épreuve demeurée inutile, Thusnelda, qui a cessé un moment de s'identifier avec la patrie comme pour épuiser toute la faiblesse de la femme et toute la tendresse de la mère, reprend intacte la fierté farouche de la Germaine. Elle revêt le costume symbolique que l'empereur lui a fait préparer par une ironie cruelle; mais ce n'est pas pour orner un triomphe plus infâme que le premier, c'est pour prévenir cette honte, pour s'inspirer contre son fils et contre elle-même des sentiments de l'antique Germanie. « Une voix murmure à mon oreille — ou bien est-ce en moi qu'elle parle : « lève-toi, prends la couronne germaine et pour conserver pures ses nobles feuilles, fais ce que ferait la Germanie même. — Nous te rendons cette heure que tu rappelais; emploie-la mieux que la première fois. ... Qu'ai-je donc promis aux dieux si jamais ils me confiaient une sainte mission, un grand destin? Je l'accomplirai. Oui, ce fut ma parole, je l'accomplirai, et si je succombe, je serai comme le chêne, brisée par la tempête, mais je ne fléchirai plus, je ne fléchirai plus jamais. » Puis elle va trouver son fils qui repose au frais, en attendant qu'on l'appelle pour le cirque et qui s'endort en répétant le refrain d'une chanson de Lycisca. — Avant de

s'endormir, Thumélicus livre lui-même à sa mère l'épée d'Arminius: « Garde-la moi, lui dit-il, car Glabrion prétend qu'elle ne vaut rien pour le combat. » Cependant Thusnelda hésite encore à frapper son fils du fer vengeur; mais elle entend le cirque qui réclame sa proie et elle accomplit le terrible sacrifice. « Rome demande son gladiateur, s'écrie-t-elle, mais moi je ne le donnerai pas! — Si vous, là-haut, si vous, dieux, vous n'envoyez pas vos foudres, eh bien, ce sera donc moi qui sauverai l'honneur de ma patrie!—Oui, Romains, chantez victoire, faites retentir votre musique triomphale! Le chêne allemand s'agite autour de mon front, je suis la femme d'Armin, je suis une Germaine, je l'étais avant d'être mère! Vous demandez Thumélicus le gladiateur! Mon fils s'appelle Sigmar et mon fils reste à moi. Ce coup fait tomber ses chaînes. » Thumélicus mort, l'œuvre de la prêtresse germaine n'est pas achevée, il faut qu'elle immole également la mère du gladiateur. Elle se frappe en face de l'empereur, mais la Germanie ne tombe pas avec elle. Nous l'entrevoyons dans le lointain, derrière ses montagnes et ses fleuves et derrière quelques siècles aussi, riche d'espérances et de triomphes. Plus terrible que la Carthaginoise entonnant « l'*exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor*, » la veuve d'Armin appelle d'une voix prophétique avant de mourir les multitudes qui vengeront Armin et sa famille, et qui, sur les ruines de l'empire romain, établiront l'empire des races germaniques. Rome d'ailleurs venge d'avance par sa corruption et de ses propres mains le sang d'Armin. Cassius, le meurtrier de Caligula, a fixé au lendemain la mort de l'empereur.

Cette pièce, une des plus remarquables qui aient paru sur le théâtre en Allemagne, pendant ces dernières années, est incontestablement le chef-d'œuvre de son auteur. M. Frédéric Halm avait cependant précédemment montré beaucoup d'originalité d'invention et de souffle poétique dans une autre composition dramatique que nous ne pouvons omettre de signaler ici. *Le Fils du désert* indique un talent moins mûr, moins maître de lui; l'action en est moins simple et moins bien nouée, les situations et les caractères moins naturels et moins vrais, le dénoûment enfin n'en a rien de tragique. Cependant l'idée même de la pièce permet une sorte de rapprochement avec celle que nous venons d'analyser. Dans *le Gladiateur de Ravenne*, la vertu indomptée des Germains était opposée à la corruption romaine, et si Rome triomphait par sa corruption même, la Germanie demeurait dans sa défaite plus grande que Rome. Dans *le Fils du désert*, la barbarie inculte des Germains est opposée à la civilisation grecque, et si celle-ci l'emporte, ce n'est pas sans recevoir du Germain dompté par ses arts l'exemple des vertus et surtout celui de la fidélité. — L'action se passe

un an après la fondation de Marseille, alors appelée *Massilie*. Un armurier a été enlevé par les Tectosages. Ses compatriotes refusent de le délivrer ou hésitent à le faire, retenus par des craintes égoïstes. Sa fille va s'offrir au chef barbare pour être la rançon de son père. Parthénie, la jeune Grecque, par son courage, par son enjouement, par sa beauté, a bientôt soumis le rude Tectosage. En un instant les rôles sont intervertis et le chef devient le serviteur de son esclave. Lui pour qui la femme n'était qu'une distraction, « comme un bain frais par un jour de chaud soleil, » commence à sentir que la femme peut être l'égale d'un homme, une compagne, le bonheur de la vie entière. Lui pour qui les combats et le pillage étaient l'occupation unique et le plaisir suprême, se trouve tout à coup lassé de la guerre et ne rêve qu'une vie douce et paisible auprès de sa captive. Quand ses compagnons viennent lui demander de les conduire à des expéditions nouvelles, il leur déclare qu'il renonce au commandement et qu'ils peuvent partir seuls. Cependant sa nature farouche et sauvage n'a pu être entièrement transformée du premier coup, et son amour éclate d'abord comme un délire furieux. Parthénie l'arrête en lui prouvant qu'elle tient moins à la vie qu'à l'honneur et que, quoique son esclave, elle demeure libre par le cœur et par la volonté. Dès ce moment commence l'éducation du sauvage enfant qui a compris la supériorité morale et qui s'humilie devant elle. Il ramène Parthénie libre dans la cité de Massilie, ou plutôt Parthénie l'amène asservi à son tour vers la civilisation. Le bouclier reste dans un marécage où il a servi à assurer le pied de la jeune fille; la lance brisée a été jetée pour elle, par une nuit froide, dans un feu prêt à s'éteindre. Pour entrer dans la ville, il faut que le fils du désert renonce à sa longue chevelure, signe barbare de noblesse; il faut qu'il consente à se soumettre au travail des mains, honteux pour lui jusque-là par suite d'un préjugé de brigands. Il doit se dépouiller des peaux de bêtes fauves dont il est revêtu et aller les cheveux courts, sans barbe, cultiver la terre et forger des armes, comme fait le père de Parthénie. Ingomar accepte tout, il apprend peu à peu à aimer les travaux de la paix et à se soumettre à la loi, mais en apprenant les bienfaits de la civilisation il conserve toute la franchise et toute la générosité de sa nature primitive. Quand les Tectosages sont aux portes de Massilie et que les magistrats lui offrent, pour faire le métier d'espion, un champ, une maison, le droit de cité, trente onces d'or et la main de Parthénie, il refuse sans hésiter. Le premier mouvement d'une nature que la civilisation n'a pas encore gâtée rend ici à l'enfant du désert toute sa supériorité. Il en touche immédiatement la récompense, puisqu'il a mieux servi par sa vertu sa cité adoptive qu'il ne l'eût fait par la trahison, et qu'il obtient

le prix d'abord offert. Ce contraste entre la corruption du peuple civilisé et la conscience si fière du barbare est sans doute exagéré pour l'effet; mais ce qui est bien étudié et bien rendu, c'est le caractère de la jeune fille et le progrès de son triomphe. — Parthénie est bien la jeune Grecque, forte, heureuse, héroïque, reconnaissante aux dieux, toujours pleine de courage et d'espoir, gardant la mesure, ne voulant pas s'abaisser à la tristesse, ni s'enlaidir par des pleurs. Il semble qu'elle ait pris pour devise : joie et force. En même temps un sentiment tout germanique anime son cœur. Quand Ingomar l'a outragée et qu'il parle de son amour : « Non, ce n'était pas l'amour, lui dit-elle, je n'ai jamais aimé que mes parents, mais je pensais parfois au moment où, comme toutes nos jeunes filles, je quitterais par amour la maison paternelle et je rêvais alors un cœur fidèle, une affection timide, discrète et tendre, moitié victorieuse et moitié soumise, un amour qui se respectât en moi et qui voulût recevoir tout sans jamais rien demander, un époux qui pût me protéger, me guider, me porter. » Elle imprime le respect en même temps que l'amour. Elle sait qu'elle ne dépend pas d'elle seule, et que l'amour le plus soumis, le plus pur et le plus noble ne pourrait donner aucun droit sur elle à Ingomar, sans le consentement de ses parents et des magistrats de la cité. Ce n'est que quand le fils du désert vivra avec elle, non-seulement en communauté de sentiments et d'idées, mais aussi sous une loi commune que leur double existence pourra se fondre en une seule. Le principal reproche qu'on puisse faire au développement de l'action, c'est qu'il est trop rapide. En assistant dans le drame de M. Halm à l'éducation du fils du désert, on se rappelle involontairement le récit d'une éducation analogue présentée avec de si heureux développements et une si gande finesse d'analyse dans le beau roman de *Mauprat*. Que de difficultés d'un côté, que de résistances de l'autre retardent le dénoûment dans l'œuvre de madame Sand! Mais indépendamment des exigences du drame qui ne supporte pas les lenteurs du roman, il y avait un bien plus grand intervalle entre la grossièreté d'un petit seigneur féodal, élevé en bandit, et les délicatesses froides, raffinées et minutieuses d'une grande dame de notre époque, qu'entre la rudesse d'un barbare germain et la civilisation simple et franche d'une humble citoyenne de l'antique Massilie. Le développement à obtenir ici, étant plus près de la nature et cherché plus naturellement, devait aussi coûter moins de temps et d'art[1].

Si l'Allemagne se complaît aux merveilles vaporeuses de la légende

1. Voir, dans la *Revue germanique*, t. X, la traduction d'une pièce de Fr. Halm, d'un caractère tout différent, intitulé ; *Iphigénie à Delphes*.

et aux nobles élans du patriotisme, comme nous l'avons vu avec Henri de Kleist et avec Frédéric Halm, son caractère réfléchi et faible ne lui permettant de s'arrêter ni dans la rêverie ni dans l'effort, son aspiration retombe parfois lourdement des hauteurs de l'idéal dans les vulgarités de la réalité. La *Sehnsucht* fait place à la *Weltschmerz*. Il est impossible de rendre par des équivalents français ces mots que les Allemands emploient pour désigner le désir sans limites et le découragement sans bornes. Figurez-vous d'un côté l'âme qui ne se sent que des ailes, et qui monte, monte toujours en haut vers la pleine lumière, et de l'autre cette même âme privée de ses ailes et rampant douloureusement dans des ténèbres visibles. L'ironie de Jean-Paul Richter et de Henri Heine, tous deux poëtes pleins à la fois de tant de fraîcheur et de tant d'amertume, représente bien ce contraste. Il est un peu au fond de tout génie allemand et nous devons aussi le retrouver sur la scène. Le théâtre d'Hebbel semble en être l'expression la plus parfaite. Dans toutes ses pièces, en effet, Hebbel s'est attaché avec une sorte de logique impitoyable, et avec un art d'une exactitude horrible, à faire ressortir les misères de l'homme que semble devoir toujours atteindre le crime, la honte ou le ridicule. Sans nous présenter une règle ni un point d'appui moral, il se contente de nous effrayer en nous faisant rire de notre effroi. Son ricanement satanique est contagieux et il nous met mal à l'aise. Chacune de ses pièces est une tragi-comédie. Mais le comique s'y mêle si bien au tragique qu'il se forme de leur union comme un composé monstrueux qui n'est que pénible à voir. Lui-même a bien marqué ce qu'il a voulu et ce qu'il a fait dans une lettre où il parle d'une de ses premières pièces : *La tragédie en Sicile ;* en voici le sujet : — Une jeune fille que son père veut marier avec un vieux coquin s'est sauvée dans un bois. Deux gendarmes la volent et la tuent. L'amant de la jeune fille accourt à ses cris et se jette sur le cadavre. Les gendarmes l'accusent du meurtre. Comme par désespoir il ne tient pas à la vie, il va se laisser condamner, quand un voleur de pommes qui avait grimpé dans un arbre à l'approche des gendarmes, vient tout révéler. « Que les serviteurs de la justice se changent en meurtriers, dit Hebbel, et que le coupable qui se cachait en tremblant devant eux devienne leur accusateur, c'est aussi terrible que baroque, mais aussi baroque que terrible. On voudrait se roidir d'effroi, mais les muscles du rire se détendent en même temps; on voudrait se délivrer par un éclat de rire de toute impression pénible, mais un frisson nous envahit avant que nous puissions le faire. » — Cette situation mixte et convulsive est bien celle où nous place chaque pièce de l'auteur. L'effet en est un rire glacé par un frisson. Son intention ressort mieux encore d'une

autre pièce intitulée *le Diamant*. — L'aieul d'une maison princière a reçu d'un génie, caché sous la forme d'un vieil invalide, un diamant à la possession duquel est attachée l'existence de sa maison ; le même génie doit venir le réclamer du dernier de la famille. La fille du prince régnant, à la vue d'un invalide qui lui demande l'aumône, croit reconnaître le fatal génie, et elle lui jette le diamant. Depuis elle se consume dans la terreur et le désespoir. Cependant son père, moins crédule, a promis une récompense à qui rapporterait le diamant. Mais le vieux soldat est allé mourir chez un paysan, le paysan a voulu vendre trop cher le diamant à un juif. Celui-ci l'a volé et avalé, seulement il ne peut plus le rendre. Le paysan qui rejoint le juif le mène devant le juge ; le juge appelle le chirurgien qui propose d'ouvrir le ventre au juif ; le geôlier, pour avoir tout le profit, enlève le juif auquel il veut aussi ouvrir le ventre. Au moment fatal, la peur fait rendre au juif le diamant dont le geôlier s'empare. Mais le juif, toujours poursuivi par le paysan, par le juge, par le chirurgien, est encore une fois sur le point de se voir ouvrir le ventre, quand le geôlier, arrêté comme voleur, vient remettre le diamant à la princesse qui recouvre aussitôt la raison et la santé. — Voilà ainsi une pierre logée dans les intestins d'un juif transformée en péripétie principale du drame. Elle est comme la beauté idéale pour la possession de laquelle tous les personnages perdent la tête. La princesse est folle et mourante de regret de l'avoir donnée, et tous les autres, pour la posséder, sont prêts à se faire meurtriers et voleurs. La pierre captive est toujours sur le point de coûter la vie à un homme, et le *deus ex machina* qui délivre le juif et amène le dénoûment est loin de ressembler aux dieux de la tragédie antique.

Non liquidum ambrosiæ longe diffundit odorem.

Cette étrange comédie, qui semble l'œuvre d'une imagination malsaine et en délire, est comme le dernier mot d'une théorie que nous retrouverons partout dans les pièces de l'auteur : faire ressortir la faiblesse et la bassesse de la nature humaine. Maintenant que vous savez le système, le mécanisme de l'application vous sera facile à trouver. Prenez le sujet de Judith. Vous seriez tentés d'admirer l'héroïne biblique. Elle a accepté le sacrifice de son honneur et de sa vie pour sauver son peuple, le peuple élu de Dieu. Vous frémissez en voyant la jeune fille faire litière de son corps avec l'abnégation d'un martyr, et accomplir le meurtre avec le calme d'une prêtresse. Mais riez donc tout en frémissant, spectateur aveugle. Cette âme de martyr que vous croyez si pure, elle est tout entière plongée dans l'âpre jouissance de

la chair palpitant de volupté. Cette âme de prêtresse qui vous paraît si calme, elle est aveuglée par la soif de vengeance d'une femme souillée. Voyez donc à travers le prisme de l'art la réalité idéale, la réalité vraie. Quelle est odieuse et grimaçante ! Comme ce que vous prenez pour un diamant n'est que de la boue et moins encore ! Ou bien supposez que le diamant existe réellement avec une valeur infinie ; ce sera alors une vertu pétrifiée comme dans *Geneviève* ou, comme dans *Marie Madeleine*, un écueil contre lequel la passion brisera l'homme. Analysons, en effet, cette dernière pièce. Le titre en est symbolique. Il pourrait être tout aussi bien *Faute et repentir*. Le personnage principal est un homme vertueux, plus jaloux de son honneur qu'un avare de son trésor, et si implacable et si gauche en présence du déshonneur qui entre par un des siens dans sa famille, qu'il perd tout sans rien réparer. Cette figure a été ciselée avec la rare exactitude de détails propre à Hebbel. Les traits accumulés comme dans un portrait de la Bruyère, lui donnent quelque chose de grossi et de plus accentué qui en augmente l'effet. Maître Antoine est un menuisier d'une honnêteté farouche. Il est bon et aime ses enfants, mais il rougirait de sa bonté comme d'une faiblesse. Il veut seulement être craint et respecté comme la loi ; au besoin il serait implacable comme elle. La sévérité de ses principes, la régularité de sa vie se dressent, muraille infranchissable, entre lui et ses enfants. Son fils, qui se sent étouffer dans l'école trop étroite où il prétend l'enfermer, ne pense qu'à en sortir. Comme son père, à cause des légèretés de son âge, le croit capable de tout, il feint, pour l'inquiéter et se venger, d'être plus méchant qu'il n'est. Aussi le jour où maître Antoine entend accuser son fils de vol, ni lui ni la mère n'hésitent à croire au méfait, et celle-ci en meurt de saisissement. Maître Antoine se trouve ainsi le meurtrier de sa femme, que sans l'excès de ses exigences il n'aurait pas habituée à si mal juger de son enfant. Les agents de police d'ailleurs qu'il avait outragés, comme si par leur contact seul avec les coupables ils devenaient indignes de respirer le même air que lui, n'avaient pas ménagé le coup. Avec un rire frénétique il s'écrie seulement : « Eh ! oui, j'ai accaparé, j'ai consommé toute l'honnêteté de la famille. Le pauvre garçon, il ne lui en est rien resté ! » Il semble que ce soit une ironie inspirée par le désespoir ; mais il est sérieux. Il expliquait l'instant d'auparavant à son futur gendre comment son fils avait fait son éducation à rebours, et « donné le dernier coup de rabot à son père pour que le pauvre bonhomme n'eût pas à rougir devant les vers dans son tombeau. » Maintenant il est content, il s'exalte dans sa vertu sur les ruines de celle de son fils. Mais sa satisfaction n'est pas complète puisqu'il a une fille qui demeure pour lui comme un livre fermé, et que peut-être

il pourrait aussi apprendre d'elle jusqu'où peut aller la faiblesse humaine et la honte d'une famille. — « Chère fille, lui dit-il, Charles a été un maladroit, il n'a tué que sa mère ! Qu'est-ce que cela ? le père vit encore. Assiste ton frère. Tu ne peux pas exiger qu'il fasse toute la besogne. A toi de me donner mon reste. Le vieux tronc paraît solide et noueux, n'est-ce pas ? Mais il branle déjà, et tu n'auras pas trop de peine à l'abattre. Tu n'as même pas besoin de la cognée ; tu as un joli minois, je ne t'ai jamais louée, mais aujourd'hui il faut que je te le dise pour te donner courage et confiance ; tes yeux, ton nez et ta bouche plairont certainement ; deviens... tu me comprends, ou bien, dis-moi, il me semble que tu l'es déjà !.... » Ce langage est comme un défi jeté à la destinée, c'est comme une pointe trop haute et trop aiguisée qui appelle nécessairement la foudre. Sa fille qui l'écoute avec épouvante a, en effet, commis une faute ; mais sans les suites de l'honnêteté et de la rudesse paternelle cette faute eût été réparable. Sa fille est d'ailleurs plus malheureuse encore que coupable, et en lui répétant sans cesse qu'il ne survivra pas à sa honte, son père la pousse au suicide.

La thèse du poëte semble ainsi être celle-ci : Le hasard ouvre un abîme dans le monde moral : toute la vertu du monde ne peut que le rendre plus large et plus profond. — Voici l'histoire de la fille de maître Antoine. Clara avait aimé d'un amour pur et sincère un jeune homme, alors étudiant, qui avait promis de l'épouser. Mais une fois à l'université, le jeune homme n'avait plus écrit. Parents et amis avaient poussé la jeune fille à prendre pour fiancé Léonard, simple ouvrier comme son père. Par soumission, par dépit la jeune fille avait cédé ; mais le jour où l'étudiant était revenu, l'émotion de Clara avait excité la jalousie de Léonard. Pour se rassurer elle-même, pour rassurer son fiancé, pour mettre une barrière entre sa vie nouvelle et ses souvenirs, Clara s'était donnée à Léonard. Un mariage prochain ne devait-il pas couvrir ce moment d'abandon ? Mais l'homme que ses parents ont choisi est une âme vile et intéressée. Il a appris qu'une somme dont il croyait son futur beau-père possesseur a été aliénée pour un acte généreux, et cachant cette raison sous le prétexte de la condamnation du frère comme voleur, il a renvoyé à la jeune fille sa parole. La malheureuse Clara se retrouve ainsi entre sa mère morte et son père qui menace de la tuer, entre son frère en prison ou ne songeant ensuite qu'à partir, et les deux hommes dont l'un refuse de la réhabiliter et dont l'autre ne veut le faire qu'après avoir tué son indigne et criminel rival. Elle doit tout obtenir de celui qui lui a fait commettre sa faute, et qui seul peut la réparer entièrement aux yeux du monde et surtout aux yeux de son père. Repoussée par le misérable,

elle ne voit plus de salut que dans la mort; mais pour que son père ne se doute de rien, il faut que pour lui et pour tous sa mort paraisse un accident. Comment faire? Son frère rentre alors et lui demande un verre d'eau : « J'irai la chercher au puits, » dit-elle vivement, et elle murmure à part : « Oh! merci, merci! c'était la dernière pensée qui m'oppressait, mon action m'eût trahie... A présent ils diront : c'est un accident, elle est tombée dedans. » Mais ses précautions ne servent de rien et une servante l'a vue se jeter. Quand on rapporte sa fille morte, le père, brisé au fond du cœur, demeure tout à fait impassible. L'ancien amant de Clara, qui vient de la venger d'avance en tuant Léonard, essaye d'arracher à maître Antoine l'aveu de sa douleur : « Vous direz un jour : Ma fille, je voudrais que tu ne m'eusses pas épargné les haussements d'épaules et les hochements de tête des pharisiens, car je suis plus brisé de ne pas te voir assise à mon lit de mort et de ne pas sentir ta main sécher la sueur de mon agonie! » Maître Antoine, comme s'il craignait de voir son caractère lui échapper, le concentre pour ainsi dire tout entier dans un mot : « Elle ne m'a pas épargné. On l'a vue. » Mais la dernière leçon a été trop forte. L'automate spirituel a pu agir et parler une dernière fois sous l'empire de l'habitude; le ressort n'en a pas moins éclaté. Quand il est seul, sa dernière parole est : « Je ne comprends plus le monde, » comme il aurait dit : Le mal et le bien se confondent dans ma pensée. Je doute de moi-même et de tout.

L'anéantissement de la foi morale, conclusion de *Marie-Madeleine*, se retrouve peint dans une autre pièce de Hebbel, avec des couleurs d'une crudité et d'une violence incomparables. Cette autre pièce a pour titre : *Julia*. Sans aucun des caractères ni des accessoires de la pièce précédente, nous y retrouvons posé le même problème moral; la solution ici est moins tragique, mais elle est pire encore. Une jeune fille a été déshonorée. Le séducteur était un brigand qui n'avait d'abord voulu que se venger du père et de la jeune fille, mais qui, séduit par la grâce de sa victime éprise elle-même de lui, change tout à coup de sentiments et veut devenir honnête homme. Seulement, il débute mal, puisqu'il abandonne la jeune fille sans lui rien dire. Devenue enceinte, Julia fuit la maison paternelle, et, au lieu de se jeter dans le puits, comme l'a fait Clara, elle va dans la forêt où elle supplie un brigrand de lui ôter la vie. Paraît alors un nouvel amant qui va jouer d'une manière plus complète le rôle que l'ancien étudiant regrettait dans *Marie-Madeleine* de n'avoir pas joué. Il est riche, indépendant, dégoûté de la vie. Il n'a rien à ménager, il peut épouser la femme déshonorée, et si leur union n'est pas heureuse, au moins la femme tombée sera relevée aux yeux du monde, la faute sera réparée

ou couverte. Écoutez cependant la manière dont se définit lui-même ce chevalier libérateur, et vous trouverez que le sort de Clara n'est guère préférable à celui de Madeleine. Bertram, c'est le nom du chevalier, se compare à un cadavre ambulant, ou plutôt, à un cadavre putréfié, servant déjà d'engrais à la terre : « J'éprouve, dit-il, comme s'il croissait déjà sur ma chair les orties et les chardons sauvages qui se pavaneront sur ma tombe ; je n'ai besoin que de me mettre sur le dos, à la manière des morts, et de fermer les yeux pour avoir le sentiment que je suis une couche pleine de fleurs de cimetière qui se penchent et s'inclinent l'une vers l'autre avec des : « Ah ! vous voilà, dame cousine, » tandis qu'un vent froid souffle à travers. Je me fais l'effet d'une peau humaine gonflée de vent et avec la fente de la bouche collée... N'ai-je pas fait de moi un excellent fumier? N'ai-je pas bravement préparé leur tâche aux éléments qui n'auraient certes pas pu digérer un corps sain sans mal d'estomac... Cependant, ne vaudrait-il pas mieux être anéanti dans les bras d'une belle jeune fille que dans la tombe ! Au lieu d'un oreiller poudreux dans un cercueil, un sein qui se soulève pour bercer mon sommeil, et de doux yeux caressants qui me regarderaient, au lieu des étoiles à la froide clarté, et peut-être aussi un doigt qui, avec un dégoût comprimé, repousserait d'une chiquenaude le premier ver. » Il faut avouer que ce petit-fils de Werther ressemble aussi peu à son grand-père que Charles II d'Espagne à son aïeul Charles-Quint. La race des désespérés s'est rapidement abâtardie, et tous les René et les Lara de France et d'Angleterre sont des héros de simplicité et de joyeuse humeur à côté de Bertram. En vivant pour l'épouser, Julia échange la mort contre la mort. Toute la moralité de ce dénoûment, qui n'est pas définitif, c'est que Julia est conservée à son amant. Celui-ci revient, en effet, et l'automate cadavre ne tardera pas à lui céder la place. Alors? « Alors, dit Antonio, nous nous demanderons si nous pouvons encore être heureux. » Et Julia répète : « Nous nous demanderons si nous pouvons encore être heureux. » La toile tombe sur cette heureuse perspective. Ce dénoûment rappelle la fin de Jacques, comme *le Fils du désert* nous rappelait Mauprat; mais sans trouver très-édifiant le dénoûment de madame Sand, nous l'acceptons plus facilement avec les personnages et les luttes de passion du roman, qu'avec les spectres fantastiques et les situations incompréhensibles du drame.

Ce qui manque le plus au théâtre de Hebbel, c'est la passion vraie. Tous ses personnages agissent par réflexion ou plutôt tous se meuvent comme des marionnettes dans la main du poëte pendant que celui-ci expose son système. Cela est surtout choquant dans les caractères de femmes, dans Julie, dans Clara, dans Geneviève. Ni l'une ni

l'autre n'est entraînée par le sentiment, toutes sont perdues par la réflexion. L'auteur semble malhabile à faire jouer les ressorts délicats du cœur. L'amour chez lui devient une sensualité violente, comme dans Judith. Ce à quoi il excelle, c'est à enchaîner des situations dont il sait animer la construction artificielle et rendre vraisemblable l'invraisemblance à force de détails et de traits précis. On ne peut lui contester un très-remarquable talent, mais il est loin d'avoir le génie qui comprend et rend la vie humaine dans sa vérité idéale. En Allemagne même son succès est contesté par une partie de la critique, mais il est chef d'école. Ses défauts, cependant, doivent être plus facilement acceptés au delà du Rhin, où l'on s'accommode assez bien des excentricités et des contradictions, et où la plus bizarre esthétique, du moment qu'elle s'érige en théorie, trouve inévitablement des admirateurs.

E. DE SUCKAU.

REVUE DES SCIENCES

THÉORIES RÉCENTES SUR LES ÊTRES VIVANTS,

LEUR ORIGINE ET LEUR DIVERSITÉ.

Histoire générale des règnes organiques, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — *On the origin of species by means of natural selection*, by Ch. Darwin. — *De l'espèce et des races dans les êtres organisés*, par M. Godron. — *Hétérogénie, ou Traité de la génération spontanée*, par F.-A. Pouchet.

Il y a quelque six ou sept ans, qu'annonçant à l'Académie des sciences une publication d'un intérêt purement scientifique (celle de la correspondance de J. Collins, ami de Newton), M. Biot, après avoir fait ressortir le rare désintéressement de l'éditeur, terminait par les paroles suivantes une note qu'on peut lire dans le premier volume de ses *Mélanges scientifiques et littéraires :*

« Depuis cinquante ans, les sciences physiques et chimiques ont rempli le monde de leurs merveilles. La navigation à la vapeur, la télégraphie électrique, l'éclairage au gaz, et celui qu'on obtient par la lumière éblouissante de l'électricité, les rayons solaires devenus des instruments de dessin, d'impression, de gravure, cent autres miracles humains que j'oublie ont frappé le monde d'une immense et universelle admiration. Alors la foule irréfléchie, ignorante des causes, n'a plus vu des sciences que leurs résultats, et, comme le sauvage, elle aurait volontiers trouvé bon de couper l'arbre pour avoir le fruit. Allez donc lui parler des études antérieures, des théories physiques, chimiques, qui, longtemps élaborées dans le silence du cabinet, ont donné naissance à ces prodiges ! Vantez-lui aussi les mathématiques, ces racines génératrices de toutes les sciences positives. Elle ne s'arrêtera pas à vous écouter. A quoi bon les théoriciens ? Lagrange, Laplace ont-ils créé des usines ou des industries ? Voilà ce qu'il faut ! Elle ne veut que jouir. Pour elle le résultat est tout ; elle ignore les antécédents et les dédaigne. Gardons-nous tous tant que nous sommes qui cultivons les sciences, de nous laisser troubler à ce bruit des exigences populaires. Poursuivons avec une invariable persévérance notre patient travail d'exploration sans les écouter. Continuons à étu-

dier la nature dans ses secrets intimes, à découvrir, mesurer, calculer les forces qu'elle met en œuvre, nullement préoccupés des applications profitables qu'on en pourra faire. Elles viendront toujours à leur temps comme conséquences. Surtout que nos leçons et notre exemple dirigent et entretiennent toujours la jeunesse studieuse dans ces vues élevées. C'est la condition de son développement et de tout progrès à venir... »

Les lignes qu'on vient de lire témoignent d'un sentiment sérieux de la première et suprême vocation de la science, et d'une appréciation non moins vraie des conditions de sa fécondité. Un esprit éminent, qui a toujours vécu dans la région des vérités principes, et qui a assisté de là aux admirables déductions pratiques qu'on a su en tirer de nos jours, a plus d'une raison pour redouter l'abandon de l'étude désintéressée. Si l'on ne regarde, en effet, qu'aux admirations et aux entraînements de la foule, fascinée par les grandes découvertes de notre époque; si l'on est frappé, comme on doit l'être, de l'esprit purement professionnel qui anime la jeunesse de nos grandes écoles, on peut croire que la pensée scientifique, descendant rapidement des hauteurs où elle s'alimente et se fortifie, vers la région inférieure, quoique très-respectable, des intérêts, ne tardera pas à s'y absorber, c'est-à-dire à s'y éteindre, en perdant du même coup sa grandeur et sa puissance de réalisation pratique.

Gardons-nous cependant d'une impression exclusive, et sans nous dissimuler les entraînements du public vers les seuls travaux qu'il puisse comprendre, ceux qui se traduisent en faits sensibles et en résultats utiles, portons nos regards sur l'ensemble de l'œuvre scientifique de l'époque actuelle, et nous reconnaîtrons bientôt qu'aujourd'hui la vraie science, la science qui se préoccupe avant tout du fait pour le fait et de la vérité pour elle-même, conserve une bonne et large part dans les actives et laborieuses investigations dont s'alimentent les séances des académies, et dont s'enrichit la littérature savante. Ni les mathématiques pures, ces racines génératrices de toutes les sciences positives, comme les nomme si heureusement M. Biot, ni les théories de la physique et de la chimie, non plus que les recherches expérimentales qui en sont à la fois le point de départ et le moyen de contrôle, ni l'étude scientifique des êtres vivants ne font défaut. De merveilleux progrès accomplis depuis dix ans dans toutes les directions du travail intellectuel, en dehors de toute pensée utilitaire, en témoignent assez : non-seulement le génie spéculatif de l'Allemagne n'a rien perdu de sa persévérante activité, depuis qu'il préfère les données de l'observation à celles de l'idéalisme, mais nous trouvons partout, en France autant qu'ailleurs, des questions de pure science à l'ordre du

jour. Les noms les plus éminents viendraient nous rassurer si nous pouvions craindre sérieusement l'abandon des fortes études au milieu de nous, et parmi ces noms, ceux qui nous rappellent plus particulièrement l'impulsion, les développements et les encouragements accordés à l'enseignement pratique et professionnel ou aux applications industrielles, ne seraient pas les derniers à nous rappeler en même temps des séries de travaux de l'ordre le plus élevé.

Pour ne parler ici que des sciences physiologiques, elles se maintiennent et se maintiendront, j'en ai l'assurance, sur la route des progrès qu'elles ont accomplis aussi bien que sur celle des services qu'elles ont rendus depuis soixante ans. De nombreuses publications, échos des travaux de l'Académie des sciences, des leçons du Collége de France, de la Sorbonne et du Muséum d'histoire naturelle, plus d'un livre sorti de nos facultés départementales attestent pour la science des corps organisés et des forces qui les animent un élan et une verve de travail qui se portent autant que jamais vers les grandes questions, prémisses nécessaires de toutes les autres.

Au nombre de ces questions, il en est une qui peut être appelée la question préalable de la science des êtres vivants; c'est celle de l'origine et de la signification de l'espèce dans le domaine de la vie. Elle vient d'être traitée avec tout le développement désirable dans un ouvrage qui fera grand honneur à notre époque, et que nous recommande un nom deux fois illustre, dans l'*Histoire naturelle générale des règnes organiques* que publie en ce moment M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. La pensée dont ce livre émane est l'héritière à la fois respectueuse et indépendante d'une grande et célèbre doctrine de philosophie naturelle; elle est en même temps la pensée promotrice de cette vaste institution de réalisation et d'utilité publique qui s'appelle la *Société d'acclimatation*. Je grouperai autour du livre de M. Geoffroy quelques autres volumes très-récents qui se rattachent directement ou indirectement à la question que j'indiquais tout à l'heure; ils m'aideront à en étudier ici les côtés les plus intéressants. Toute l'histoire de la vie à la surface du globe, celle de l'homme comme celle des autres êtres vivants, tire sa signification de celle que les faits nous permettent d'attacher au mot espèce; et tous les principes qui régissent l'éducation et le perfectionnement des espèces utiles procèdent de cette même notion. Au point de vue spéculatif comme au point de vue pratique et économique, nous avons donc tout intérêt à discuter les théories dont les êtres vivants, leur origine et leur diversité ont été l'objet dans ces derniers temps.

I

Soit que nous descendions dans les entrailles du sol et que nous ouvrions ce grand médailler d'empreintes ou de dépouilles, qu'y ont déposé d'étage en étage mille générations d'êtres vivants, pendant une suite incalculable de siècles; soit que nous promenions nos regards sur la population de nos continents, ou que nous les portions sur tout ce qui vit et se meut dans le sein des mers, partout et toujours l'organisation se présente à nous simultanément sous une grande variété de formes caractérisées. D'une couche à l'autre du sol, c'est-à-dire d'une époque à l'autre de l'âge de la terre, les types spéciaux changent; ils sont multiples à toutes les époques, ils sont d'autant plus diversifiés que nous approchons davantage de l'âge actuel, le plus riche de tous sous ce rapport. Ainsi, diversité dès le commencement, mais diversité progressive dans la série des époques, et substitution de types d'une époque à l'autre, tel est le sommaire des faits que nous présentent les formes organiques dans le cours des siècles.

Cette variété constante, universelle, progressive des êtres vivants a été comprise de deux manières.

La généralité des naturalistes, s'en tenant à la signification la plus simple et la plus apparente de la multiplicité des types, et remarquant que chaque type spécial se perpétue par la génération, considèrent les types comme indépendants les uns des autres par leur origine. Les règnes organiques se composent, pour cette grande école, d'espèces, au sens le plus sérieux du mot, de groupes composés eux-mêmes d'individus rattachés les uns aux autres par le double lien d'une commune descendance et d'un caractère typique dont les modifications sont limitées; l'espèce n'a qu'une manière de disparaître, c'est de périr.

D'après une seconde manière de voir, l'organisation aurait débuté comme elle débute pour les individus, par un germe; elle aurait revêtu d'abord des formes mal déterminées, puis elle se serait graduellement développée par une évolution séculaire, un peu comme l'embryon; elle se serait enfin diversifiée, soit spontanément, soit sous l'influence de circonstances extérieures variables et des réactions qui s'ensuivent. Dans cette théorie, l'espèce ne représente plus qu'un type transitoire, un moment dans une carrière indéfinie de modifications, et les espèces procèdent les unes des autres.

Il est aisé de comprendre que chacune de ces deux conceptions porte en elle toute une philosophie de la nature, et que ce n'est pas non plus une petite affaire et de peu de conséquence en philosophie générale,

que d'affirmer l'une ou l'autre des doctrines que je viens de rappeler. C'est affirmer, en effet, ou peu s'en faut, la toute-puissance de la nature, c'est-à-dire une sorte de panthéisme, si l'on adopte l'idée d'une transformation spontanée et indéfinie des types, tandis que leur indépendance originelle se conçoit difficilement sans un acte de création. Accordez à la nature un pouvoir illimité de transformation, comme celui que réclamerait la prodigieuse diversité des espèces vivantes, vous êtes bien près de lui attribuer la production initiale des premières formes organiques, et l'histoire de la science le prouve surabondamment. Refusez-lui ce pouvoir, vous lui refusez à plus forte raison celui d'organiser la matière.

II

Nous avons vu qu'aussi loin que nous puissions remonter, à l'aide des fossiles, dans l'histoire de la population du globe, nous trouvons toujours des espèces nombreuses et diversifiées. Pour ce qui concerne le règne animal, cette diversité comprend déjà, dès les couches les plus anciennes, des représentants de ses quatre grands embranchements; seulement celui des vertébrés s'arrête aux poissons. Cette circonstance serait décisive en faveur de l'indépendance historique des types, si nous étions parfaitement certains que nos couches géologiques primaires méritent cette épithète et sont contemporaines des premiers animaux. Malheureusement cette certitude nous manque. On est plus ou moins autorisé à penser que certaines roches très-répandues, généralement inférieures aux couches fossilifères, et qui sont à la fois stratifiées comme celles-ci, et cristallines comme les masses plutoniennes, furent d'abord déposées par les eaux, puis travaillées à nouveau par une chaleur assez intense pour modifier leur texture et détruire tous les êtres organisés dont elles pouvaient avoir été le tombeau. N'est-il pas d'ailleurs très-légitime de soupçonner que les immenses régions du globe dont le sol est aujourd'hui submergé peuvent recéler des couches et des fossiles d'un âge antérieur à tout ce que nous connaissons de terrains paléozoïques? Ce serait là dès lors, et là seulement qu'il faudrait chercher les premières formes de l'organisation. Puisque nous ne le pouvons pas, essayons, tout en tenant compte du fait important que je rappelais au commencement de ce paragraphe, de suppléer aux informations directes qui nous manquent sur le berceau des règnes organiques par les indications que peut nous fournir le monde actuel.

III

La question en litige étant avant tout et essentiellement une ques-

tion d'origine, puisqu'elle serait résolue si nous connaissions comment et sous quelles formes la vie a débuté sur notre planète, voyons si nous ne retrouverons nulle part dans la nature quelque chose qui puisse nous donner l'idée de ce début.

S'il faut en croire quelques naturalistes, au nombre desquels nous rencontrons, cela va sans dire, les partisans de la transformation indéfinie des types, nous pourrions voir tous les jours la matière s'organiser d'elle-même, et donner naissance à des êtres vivants. Quelques faits connus de tout le monde, l'apparition d'organismes simples et d'une extrême petitesse dans les liquides où des matières organiques sont en voie de décomposition, et la présence de parasites au milieu des organes et des humeurs des animaux et des plantes, nous donneraient le curieux spectacle de cette génération exceptionnelle, désignée généralement sous le nom, de *génération spontanée*, quelquefois sous celui d'*hétérogénie*. Réduite aujourd'hui à ces produits infimes, elle n'en indiquerait pas moins la première origine des êtres organisés.

La doctrine des générations spontanées est ancienne; elle a eu des fortunes très-diverses, selon les époques scientifiques qu'elle a traversées. De nos jours elle semblait être un peu oubliée, lorsqu'un savant qui sait se faire écouter a ramené sur elle tout récemment un intérêt prêt à s'éteindre. Une conviction ardente, appuyée de quelques expériences nouvelles, nous explique un peu ce retour, sinon de l'opinion, du moins de l'attention du monde savant; retour constaté par le nombre et le nom des adversaires qu'a rencontrés M. Pouchet, par les travaux importants et nouveaux qui lui ont été opposés, et par l'honneur que l'Académie des sciences vient de faire à la génération spontanée en l'inscrivant sur le programme de ses grands prix. En tout cas, la question est, pour le sujet que nous avons en vue, d'une portée qui mérite que nous nous y arrêtions quelques instants; car, s'il se trouvait que la nature, livrée à ses propres ressources, produisît des êtres vivants, nous trouverions dans le secret de leur origine celui de leur diversité et de sa signification.

Sur quoi repose en dernière analyse la doctrine de la spontanéité ou de l'hétérogénie, pour parler avec M. Pouchet? Est-ce sur l'observation directe? A-t-on vû une matière diffuse s'organiser d'elle-même ou se convertir en un germe d'être vivant en dehors d'un organe vivant? Jamais. Tout ce qu'on a vu, ce sont des animalcules ou des plantes microscopiques surgissant dans des milieux où il ne s'en montrait point auparavant, et où l'on n'en discernait pas les germes. L'absence apparente des conditions de la génération ordinaire, telle est, en définitive, la seule base expérimentale de la théorie dont M. Pouchet a pris la défense.

C'est aussi sur la foi des premières apparences que les anciens et les naturalistes de la renaissance croyaient à la génération spontanée de beaucoup de vers, de larves d'insectes trouvés dans le fumier ou dans des corps morts ou vivants, de quelques poissons qui s'enfoncent dans la vase, même de petits mammifères, tels que les rats rencontrés souvent en nombre immense dans les charniers et les égouts. Il a fallu, au dix-septième siècle, les expériences de Redi, et l'autorité de l'Académie *del cimento*, pour prouver que les larves des mouches ne sont engendrées ni par les cadavres, ni par les autres matières qui les nourrissent. S'il est encore question, au dix-neuvième siècle, d'une doctrine qui n'a cessé de perdre du terrain à mesure que les faits qui lui ont servi d'appui ont été sérieusement étudiés, c'est que le monde microscopique est venu lui fournir, au moment où elle allait disparaître, un dernier refuge et une dernière apparence de vérité. Mais on se demande, en voyant la génération spontanée cherchant asile dans les régions les moins accessibles de l'empire organique, si elle ne va pas achever de mourir dans le demi-jour de cette retraite.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un soupçon sérieux l'y poursuit et s'attache aux faits qu'elle invoque. En présence de la loi générale qui nous montre, à tous les degrés de l'échelle, les êtres vivants produits par leurs semblables, et à l'état de germes simples (sporules, gemmes) ou composés (graines, œufs), on ne peut se défendre de la pensée qu'il existe pour les infusoires comme pour les autres organismes, des germes semés à profusion, poussière vivante que son exiguïté doit aisément dérober au microscope lui-même, dispersée qu'elle est dans les milieux qui lui servent de véhicules. Cette supposition, qui ramène à la règle une exception apparente, doit avoir le pas sur celle qui consacre cette exception, en en faisant la base d'une doctrine. Aussi est-ce à l'écarter que doivent tendre nécessairement toutes les expériences et toute l'argumentation des partisans de ce qu'on a si bien nommé l'hétérogénie. Que font et que disent, en effet, les hétérogénistes? Ils nous montrent des eaux soumises à l'ébullition, chargées de matières organiques surchauffées, et sur lesquelles repose une couche d'air préalablement épuré par le feu ou par des agents corrosifs; en d'autres termes, ils mettent sous nos yeux des liquides dans les conditions voulues pour le développement des infusoires, sauf qu'on a tout fait, pensent-ils, pour tuer les germes qui pourraient y exister; puis ils nous font voir que, malgré cette précaution, les infusoires s'y montrent encore, d'où ils concluent, avec une logique irréprochable, que ces petits êtres ne peuvent procéder que des matières organiques dissoutes dans l'eau, et qu'ils sont les produits d'une génération spontanée.

Je trouve cependant, dans les expériences de M. Pouchet, une circonstance qui me rappelle d'autres expériences et d'autres résultats que les siens; il a remarqué que les précautions qu'il prend contre les germes ne laissent pas d'influer assez sensiblement sur la production des infusoires, qu'elles la diminuent et la retardent. Depuis les essais de Spallanzani jusqu'à ceux plus récents de M. Schulze, et à ceux qu'ont communiqués à l'Académie MM. Edwards et Claude Bernard, on a toujours vu que, toutes choses égales d'ailleurs, l'apparition des animalcules microscopiques est en raison inverse des précautions qu'on prend pour détruire les germes qui peuvent exister dans les infusions ou leur être apportés par l'atmosphère; le plus souvent même on a réussi par là à empêcher le développement de ces petits êtres. Si l'on n'a pas toujours un succès aussi complet, ne saurait-on s'en rendre compte autrement qu'en supposant une génération spontanée? N'est-il pas plus naturel de penser qu'alors quelques germes ont échappé aux agents qui devaient les détruire? Ne sait-on pas quelle résistance opposent à ces agents, et surtout à la chaleur, les graines, les spores, les germes enkystés de quelques animaux inférieurs et même plusieurs de ces êtres. Quelques-uns de ceux-ci se dessèchent sans mourir, et reviennent à la vie active quand on leur rend de l'eau. Des températures de 140° ont épargné plus d'une fois la vitalité d'une graine, et rien n'est plus facile, enfin, que de comprendre que l'air qui traverse un acide énergique conserve et transporte dans une infusion des germes inaltérés, puisqu'il forme des bulles dont la surface seule est en contact avec le liquide corrosif.

Rien de moins certain, en définitive, que l'anéantissement absolu de tous les germes dans un liquide où se montrent encore quelques infusoires, après des opérations comme celles qui inspirent une si complète assurance à M. Pouchet et à ses amis. Le soupçon qu'ils voulaient écarter demeure, fortifié par les faits qui établissent une proportion constante entre le développement des infusoires et l'intégrité des fluides qui doivent recevoir et transporter leur progéniture.

Mais n'y a-t-il ici qu'un soupçon, une hypothèse plus ou moins plausible, et si la génération spontanée ne peut s'autoriser que de faits négatifs, en serait-il de même de la génération germinative des êtres microscopiques? Des observations recueillies depuis longtemps par M. de Quatrefages; de plus récentes faites par M. Pasteur, établissent qu'au milieu des poussières qui flottent dans l'atmosphère, se trouvent en plus ou moins grand nombre des corpuscules arrondis semblables à des spores de mucédinées ou à des gemmes, peut-être même à des ovules. On sait qu'il suffit d'une cellule pour reproduire un être inférieur; le moins que puissent être ces petits corps arrondis,

ce sont des cellules, et cela suffit pour qu'ils jouent le rôle de germes reproducteurs de leurs espèces.

Nous devons encore à M. Pasteur, aussi bien qu'à MM. Hoffmann et Berthelot, la preuve d'un autre fait qui a une grande importance dans la question qui nous occupe : c'est que les petits végétaux dont la présence a été depuis longtemps remarquée dans beaucoup de liquides en fermentation, loin d'être, comme on le croyait, les produits de cette opération, en sont les promoteurs les plus énergiques, et cela par leurs sécrétions, d'après M. Berthelot.

Si, comme nous autorisent à le croire de récentes études, les formes et l'organisation des infusoires ne représentent que des âges en quelque sorte embryonnaires d'êtres qui deviennent adultes sous d'autres formes, et qui acquièrent seulement alors leurs organes reproducteurs, toute équivoque sur l'origine de ces animalcules disparaîtra, et leur génération spontanée, qui ne vit plus que des résultats douteux de quelques expériences, sera définitivement hors de page. Elle aura le sort que les beaux travaux de MM. Siebold, Kuchenmeister, van Beneden et Leuckart ont fait à l'hétérogénie des vers parasites, en constatant qu'ils changent de forme en changeant de séjour, que jeunes et au minimum de leur développement plusieurs d'entre eux pénètrent dans nos tissus, et que, mis en liberté et introduits dans le tube digestif, ils atteignent leur âge sexuel et se reproduisent par des œufs fécondés.

J'espère que cette rapide appréciation de la doctrine des générations spontanées suffira pour montrer combien cette doctrine, que tout le courant de la science contemporaine bat en brèche, est peu propre au rôle que Lamarck, et après lui M. Pouchet, lui assignent dans l'histoire des corps vivants, en faisant remonter jusqu'à elle la première origine de ceux-ci, et en attribuant cette origine aux forces de la nature. Il faut en convenir, cette origine se dérobe à toute expérience humaine; rien dans ce qui se passe sous nos yeux dans le monde actuel ne saurait nous en donner une idée. Aujourd'hui, point de plante, point d'animal qui ne procèdent directement, non-seulement d'un être vivant, mais de leur semblable[1]; point d'organisme sans ancêtres. Si la vie est seule capable de produire la vie et d'organiser la matière, si la filiation des êtres est le seul mode naturel de production que l'expérience constate, si la nature générale n'intervient que pour fournir aux organismes des matériaux et des forces

1. Il faudrait dire : de leur semblable immédiat ou médiat; car, ainsi que je le rappellerai bientôt, il y a des espèces qui se composent de plusieurs générations d'individualités différentes et alternantes.

auxiliaires, n'est-il pas infiniment probable qu'un acte surnaturel a pu seul introduire pour la première fois dans le monde l'organisation et la vie? Et s'il arrivait qu'il fallût remonter jusqu'à cet acte et à des actes semblables plusieurs fois répétés pour trouver l'origine, non-seulement de l'être vivant, mais de la diversité des espèces, avec quel surcroît d'évidence le caractère divin de la création en général et des créations organiques en particulier ne ressortirait-il pas!

III

L'organisation a-t-elle débuté par l'unité ou par la diversité? Les espèces ont-elles une origine indépendante ou procèdent-elles de l'évolution d'un premier type? Cette importante question, à laquelle nous revenons maintenant, ne peut être étudiée, nous avons dit pourquoi, au berceau des règnes organiques, et il ne suffit pas d'en entrevoir la solution dans le caractère surnaturel et divin de l'origine de ces règnes. C'est de leur histoire seule que nous pouvons espérer des données expérimentales pour la résoudre.

L'histoire des règnes organiques est écrite avant tout dans ces pages, sans doute incomplètes, et toutefois d'une grande signification, qui s'appellent les couches fossilifères du sol : là figurent les générations végétales et animales qui ont successivement peuplé le monde depuis qu'il est habitable. Ce sont autant de systèmes de plantes et d'animaux maritimes, lacustres ou terrestres, plus ou moins séparés les uns des autres. Superposé à ces flores et à ces faunes d'âges si différents, mais dont la plus ancienne, avons-nous dit, est peut-être enfouie dans le sol submergé, le système des êtres actuels est le chapitre le plus riche de ces longues annales; il ne les complète pas seulement, il en reproduit les traits généraux.

Ces traits sont ceux d'une double échelle de types en progrès les uns sur les autres, une échelle végétale et une échelle animale. A l'époque actuelle, nous pouvons en parcourir tous les degrés; nous montons de l'éponge à l'homme par une multitude d'échelons très-inégalement espacés. Mais dans les âges antérieurs, c'est-à-dire dans les couches du sol, cette hiérarchie de types ne s'est élevée et complétée que graduellement; elle a grandi de période en période, elle a parcouru les phases d'un développement historique[1].

1. Le règne animal semble avoir débuté par l'ensemble de ses types généraux; seulement le type vertébré ne s'élève que peu à peu de sa classe inférieure aux supérieures, du poisson au mammifère, après lequel se montre l'homme.

Supposons que des terrains plus anciens que les plus vieilles couches siluriennes viennent à être découverts, et avec eux une première faune exclusivement composée de zoophytes, puis d'autres où nous trouverons successivement des mollusques et des animaux articulés, tandis que tout vestige de squelette vertébré ferait encore défaut, rien ne manquera au caractère progressif de ce développement; il aura bien évidemment commencé avec l'animalité elle-même. Quoi de plus naturel, en admettant cette supposition, comme l'ont fait beaucoup de naturalistes, que de voir dans cette gradation régulière, à laquelle les siècles auraient travaillé, une évolution qui d'une première forme aurait tiré toutes les autres? Viennent alors des physiologistes qui affirment à leur tour, et c'est ce que nous avons vu, que l'embryon de l'animal supérieur traverse, à partir de sa première ébauche, toutes les formes des types inférieurs, que l'homme lui-même débute par des traits qui lui sont communs avec les poissons; ce qui n'était tout à l'heure qu'une apparence prendra le caractère d'un fait à peu près démontré.

Serait-il vrai que la série des faunes fossiles d'une part, celle des phases de la vie embryonnaire de l'autre, s'accordassent à prouver que le règne animal procède d'une évolution physiologique à longues périodes? Rien n'est plus illusoire, et il est facile de s'en convaincre.

L'évolution du germe qui devient un embryon, puis un animal caractérisé, n'est pas une transformation successive, mais, comme l'a très-bien dit et démontré M. Milne Edwards, une œuvre d'organisation et de détermination graduelles. C'est quelque chose de comparable au travail du peintre qui esquisse d'abord les contours d'une figure, qui en indique ensuite les traits, qui les particularise de plus en plus, jusqu'à ce que la physionomie du modèle soit aussi spécialisée que possible. Au début, nous ne voyons sur la toile que des masses de couleurs; une ébauche de tête humaine ne tarde pas à sortir de ce chaos; bientôt cette tête prend un sexe, un âge, enfin l'image fidèle d'une personne connue. Ainsi procède l'œuvre embryogénique: elle nous donne d'abord les grandes lignes d'un type général, elle dessine ensuite les traits principaux d'une classe, puis ceux d'un ordre, d'une famille, d'un genre, et termine plus tard par les caractères de l'espèce et de la race. Rien dans tout cela ne ressemble à une succession de types; ni le vertébré ne débute par être zoophyte, puis mollusque, etc.; ni le mammifère ne commence par être poisson, reptile et oiseau.

Qu'on suive le développement de l'animalité dans la série des faunes fossiles ou qu'on l'étudie dans le système des espèces actuelles, il offre partout le caractère d'une hiérarchie de types parfaitement

déterminés, bien que susceptibles d'être distribués dans les cadres d'une classification ; ces types forment des familles, des classes, des embranchements, mais ils n'en sont pas moins, partout et toujours, parfaitement spécialisés. Ajoutons que si leur apparition a été successive, tous les degrés de la hiérarchie n'en coexistent pas moins.

Cependant, à défaut d'une évolution comparable à celle du germe de l'animal supérieur, n'aurions-nous pas dans cette échelle d'organismes, en progrès les uns sur les autres, et que nous appelons le règne animal, quelque chose d'historiquement comparable aux formes que revêtent successivement un assez grand nombre d'animaux, soit dans le cours d'une vie individuelle, soit dans une suite de générations? Tout le monde sait que le brillant papillon est au sortir de l'œuf une humble chenille, un ver, c'est-à-dire qu'il commence par revêtir les formes des classes inférieures du grand type des animaux articulés, pour s'élever ensuite aux formes supérieures. On sait également que la grenouille débute par être un poisson, avant de monter aux degrés supérieurs d'une classe plus élevée. Ce sont là de véritables métamorphoses, qui transportent un animal d'un degré de la hiérarchie à un autre. Dans les deux exemples que je viens de rappeler, la transformation s'opère dans le cours de la même vie; c'est le même individu qui est tour à tour ver et insecte, poisson et batracien. Ailleurs, ce sera d'une génération à l'autre que se fera la métamorphose, et le fils aura une autre forme, sera en quelque sorte un autre animal que son ancêtre immédiat. C'est ainsi que certains polypes produisent des méduses. Rien de plus aisé, en apparence, que de supposer une suite de métamorphoses qui conduiraient, comme dans les cas précédents, une même lignée d'un échelon à l'autre, en lui faisant parcourir toute la série des formes animales. Du moment qu'il y a transformation, et que deux générations se succèdent sans se ressembler, rien n'empêche, semble-t-il, de supposer une prolongation indéfinie du même fait, un métamorphisme à longues périodes. Cette supposition n'est cependant pas aussi légitime qu'on pourrait le croire, et il faut bien se garder d'y asseoir une théorie de la diversité des animaux. En effet, s'il est incontestable que les formes par lesquelles passent quelques-uns de ces êtres correspondent à celles de quelques types qui pour nous sont permanents et en progrès l'un à l'égard de l'autre, s'il y a développement typique d'une première à une seconde forme, il y a ensuite, non pas arrêt et fixité dans celle-ci, mais retour au point de départ, et la ligne qui paraissait monter revient sur elle-même et décrit un cercle. Toutes les métamorphoses connues sont circulaires, ou, comme on le dit, cycloïdes. Si le têtard, de poisson qu'il est, devient grenouille, la grenouille produit des têtards, l'insecte des vers,

la méduse des polypes, etc. En général, les formes qui s'engendrent par métamorphose ne représentent à leur terme le plus élevé que l'âge sexuel de l'espèce.

IV

La diversité des êtres vivants ne résultant ni d'une évolution comparable à celle de l'embryon, ni d'une suite de métamorphoses semblables à celles dont un assez grand nombre d'animaux inférieurs nous fournissent des exemples, il reste à voir si, comme on l'a dit, la hiérarchie et la variété prodigieuse des types organiques n'auraient pas pour point de départ cette souplesse et cette variabilité qui permet à nos espèces animales et végétales de se modifier lentement sous l'influence de causes internes et externes, et de fournir, grâce à l'hérédité des caractères acquis, des races très-différentes les unes des autres.

Le fait incontestable de la variabilité des espèces, les nuances légères qui séparent à peine un grand nombre d'entre elles et rendent leur distinction si difficile, avaient conduit Lamarck à sa théorie de la diversification naturelle et nuancée des êtres organisés. Ce même fait, étudié surtout dans les animaux domestiques, conduit aujourd'hui M. Ch. Darwin à une doctrine analogue.

Lamarck partait de l'hypothèse d'une génération spontanée, assignait aux règnes organiques une origine naturelle, les voyait débuter par une matière informe, qui s'organisait d'abord de la manière la plus simple et s'élevait, de modification en modification et par degrés insensibles, du polype à l'homme, d'abord en vertu d'une impulsion naturelle; puis, sous l'influence des circonstances variées du monde extérieur : celles-ci créaient des besoins, les besoins suscitaient des efforts, et ces efforts déterminaient des développements d'organes, de changements de formes; de là une série à la fois progressive et diversifiée. Cette théorie, qui manquait de base expérimentale, renfermait, malgré son caractère hypothétique, deux vues fécondes, parce qu'elles expriment deux faits incontestables. Nul doute qu'il n'y ait dans la vie elle-même une tendance au développement de ses organes. Nul doute que les modificateurs externes ne suscitent, indépendamment de leur action directe, des réactions, puis des habitudes modificatrices de l'organisation et de la forme extérieure. Mais il s'agit de déterminer les effets de ces causes et la mesure de ces effets. Ici l'imagination de notre illustre naturaliste suppléa aux données de l'expérience, et, au lieu d'une histoire des modifications réelles ou possibles de l'organisation animale, nous ne lisons dans les pages si

colorées de sa *Philosophie zoologique* que le rêve d'un grand esprit.

Ce rêve date de cinquante ans, et bien des études sont venues depuis lors se grouper autour d'une question qui n'a pas vieilli et qui les réclamait. M. Darwin, fort de ces études, veut, à son tour, reprendre cette question et le programme de Lamarck. Seulement, au lieu de rattacher la filiation des types à une génération spontanée qui serait incessante, il lui assigne pour point de départ un acte initial de création. Dieu a créé quelques types, un seul peut-être; toute la diversité des êtres organisés, tant fossiles que vivants, procède des modifications que des siècles innombrables et une suite indéfinie de générations ont imprimées à ces types primordiaux. Tel est le sommaire de la doctrine que M. Darwin a développée dans un livre récent et qui a fait grande sensation. Voyons comment l'auteur anglais procède pour franchir l'espace immense qui sépare l'origine des règnes, telle qu'il la comprend, de leur développement actuel, pour nous prouver que le mollusque, l'insecte, le poisson, l'oiseau et le mammifère, ont les mêmes ancêtres.

Il est dans la nature des êtres organisés de transmettre à leurs descendants, non-seulement les caractères qu'ils ont hérités de leurs parents, mais aussi le résultat des influences qu'ils ont subies. C'est à celles-ci, selon M. Darwin, et à l'action qu'elles ont exercée sur les organes reproducteurs, qu'il faut attribuer les différences qui distinguent les individus d'une même famille, et c'est de ces déviations individuelles, transmises à leur tour et par cela même généralisées, que résulte la multiplication des types. Une divergence d'abord légère, s'accentuant de plus en plus, en passant par plusieurs générations, deviendra une différence de race, puis, atteignant des proportions plus grandes, donnera des espèces, des genres, etc., en un mot, un règne avec tous ses degrés d'organisation, et avec cette prodigieuse richesse de formes qui correspond à toutes les conditions de vie offertes aux êtres vivants par la nature générale.

C'est en étudiant nos animaux domestiques que M. Darwin a cru surprendre la trace de ce vaste travail de diversification; il croit en connaître assez bien les procédés pour nous dire comment les types naissent, comment ils persistent, comment ils s'adaptent aux diverses conditions d'existence que le monde extérieur présente à l'animalité. Les modifications qui tendent à produire un nouveau type sont, dit-il, ou nuisibles, ou indifférentes, ou avantageuses : nuisibles, elles produisent des races faibles, qui languissent, puis disparaissent; indifférentes, elles font aisément place à des formes nouvelles; utiles, elles se développent en vertu des relations actives qu'elles établissent entre l'animal et telle ou telle circonstance du monde qui l'entoure.

C'est alors que surgissent et se caractérisent de mieux en mieux ces formes, ces organes adaptés à des usages spéciaux, et qui portent le cachet d'une prédestination providentielle. M. Darwin ne nie pas positivement ici l'intention, la finalité de ce genre de modification harmonique; mais il y voit, au lieu d'un fait primitif et d'une harmonie préétablie, un effet heureux de la variation des types.

Tandis que la nature diversifie ainsi sans cesse les organismes, elle choisit en quelque sorte parmi les formes qu'elle crée celles qu'elle perpétuera en les perfectionnant. Ce *choix naturel*, pour m'exprimer comme notre auteur, est le principe qui domine toute sa théorie de la transformation incessante, variée et progressive des espèces sauvages. Il compare ce choix à celui que nous faisons des meilleurs animaux reproducteurs pour améliorer ou modifier les races domestiques. Le résultat en sera d'autant plus heureux, et le perfectionnement des formes atteindra d'autant plus haut, qu'il s'exercera sur un plus grand nombre de types. Restreint, au contraire, le choix naturel, comme le choix volontaire, ne peut rien améliorer. C'est ce qui explique, selon notre auteur, l'infériorité des faunes insulaires à l'égard des faunes continentales. Le choix naturel, au contraire, quand il s'exerce largement, aurait quelquefois assez de puissance pour, les circonstances du dehors lui venant en aide, déterminer tout d'un coup de grandes modifications typiques.

Ajoutez ici un autre fait que M. Darwin appelle *la lutte pour l'existence*, cette guerre que se livrent continuellement les animaux, et dont les faibles sont les victimes, quand ils ne peuvent se soustraire par la ruse ou la fuite à leurs ennemis, et vous aurez le secret de la plupart des lacunes qui interrompent de temps en temps la chaîne des types transformés.

Enfin cette même lutte, à laquelle vient s'ajouter, à de longs intervalles, un événement géologique qui change les conditions climatériques, alimentaires, et par suite les relations des espèces, expliquera, avec les grandes modifications dont je parlais tout à l'heure, tous les faits de distribution géographique et de succession qui ont une si grande place dans l'histoire du règne.

On voit que M. Darwin a compris qu'une théorie complète de la diversité des êtres animés n'est rien moins que l'histoire générale de cette diversité. Il faut lui rendre cette justice qu'il a bien mesuré l'étendue de sa tâche, qu'il en poursuit l'accomplissement avec toutes les ressources d'une science étendue, d'une grande et sérieuse intelligence des questions, d'une remarquable sagacité, et d'une pensée aussi souple qu'ingénieuse. Tout cela ne servirait-il qu'à prouver une fois de plus, et mieux que jamais l'impossibilité d'expliquer la diver-

sité des espèces par les seules ressources de la nature? Je le crains, ou plutôt je le crois.

Le livre que vient de publier M. Darwin est plus savant que celui de Lamarck; il aborde plus de questions, il jette plus de jour sur les procédés et les conditions des modifications auxquelles sont soumises les espèces animales sous tous ces rapports; il y a grand profit à l'étudier. Mais il ne comble pas la distance considérable qui sépare son point de départ de sa conclusion; l'imagination de l'auteur fait tous les frais de la route, et combien n'en faut-il pas pour donner aux quelques changements qui varient une espèce sans en effacer le type les proportions des différences profondes et opiniâtres qui diversifient chacun des deux règnes organiques!

On aura beau additionner des myriades de siècles, comme le fait M. Darwin, on ne passera pas naturellement des races que fournissent nos espèces les plus modifiées aux grands types de l'animalité, qui ne représentent rien moins que des plans généraux d'organisation. On aura beau multiplier les différences individuelles qui surgissent des influences auxquelles sont soumis les organes reproducteurs, on n'expliquera jamais par cette multiplication les harmonies qui adaptent les organismes à la diversité des circonstances, et qui déterminent les mœurs particulières des espèces concurremment avec les instincts spéciaux. Quant au *choix naturel*, qui est constamment en scène dans la théorie de M. Darwin, ce n'est, après tout, qu'une hypothèse ingénieuse, et d'ailleurs insuffisante pour le rôle qui lui est attribué. Conçoit-on, en définitive, que les instincts et l'organisation du lion et du tigre aient le même point de départ que ceux du cerf ou du bœuf? que les griffes, les dents, tout l'appareil alimentaire du carnassier, qui servent un instinct spécial, et les sabots, les dents, l'appareil alimentaire du ruminant, qui obéissent à une autre impulsion, ne soient que les termes extrêmes de deux faibles différences, d'abord individuelles, et qui auront grandi de génération en génération, grâce à ce magicien que M. Darwin nomme le *choix naturel*? Se représente-t-on des différences de même source donnant, d'une part, des animaux aquatiques, et de l'autre, des espèces aériennes, en dotant les uns de branchies, les autres de poumons, ou faisant surgir une aile, un bras d'un appendice quelconque? Où sont les êtres qui nous expliquent comment l'insecte, le ver ou le mollusque ont franchi la distance qui sépare leur plan d'organisation de celui de l'animal vertébré? Est-il un choix de sujets producteurs, favorisé des plus puissantes révolutions géologiques, qui nous aide à comprendre la conversion d'une organisation d'oiseau en organisation de mammifère?

Si, pour écarter les difficultés, disons mieux, les impossibilités de la

transformation des grands types, nous en supposons plusieurs sortis directement des mains de Dieu, nous trouverons-nous beaucoup plus avancés qu'après être partis d'une forme initiale unique? Dès que nous ne débutons pas, comme Lamarck, par une génération primordiale spontanée; dès que, avec M. Darwin, nous faisons intervenir à l'origine des règnes, au lieu des forces de la nature, un acte surnaturel, pourquoi limiter arbitrairement le nombre des organismes créés et multiplier d'autant celui des organismes transformés, amoindrir le fait principal ou initial de création pour agrandir le fait consécutif et très-secondaire de modification? Ici se présente une réflexion très-simple et qui n'en a pas moins une grande signification. On ne conçoit pas plus qu'on n'a vu un type général qui ne soit réalisé dans plusieurs types spéciaux; on ne conçoit pas plus qu'on n'a vu un zoophyte, un mollusque, un vertébré, ou, si l'on veut, un poisson, un reptile, un oiseau, un mammifère qui ne soit que zoophyte, mollusque, vertébré, poisson, etc.

Partout et toujours, à quelque époque géologique que nous remontions, à quelque degré de l'organisation élémentaire des plantes et des animaux que nous nous adressions, ce que la nature nous offre, ce sont des types spéciaux, espèces ou races; l'espèce est le groupe naturel, tandis que le genre est déjà, comme le dit très-bien M. Isidore Geoffroy, un groupe théorique. Dès lors les groupes, ou mieux, les types généraux, tirent toute leur réalité de celle des espèces dont nous les déduisons; l'antériorité appartient, sous tous les rapports, à l'espèce, et la fixité qu'on accorde aux grands types nous garantit celle des espèces qui les composent, ou suppose du moins des limites imposées à leur variabilité. Nous verrons, en effet, bientôt, que nous rencontrons ces limites partout où l'expérience nous a permis de suivre les variations d'une espèce. Ce que j'ajouterai ici aux considérations qui précèdent, c'est qu'avec une variabilité des formes organiques aussi indéfinie que la supposent les théories de Lamarck et de M. Darwin, la diversité des règnes serait une diversité parfaitement anarchique et indéchiffrable : pas de coordination, pas de classification possibles pour des êtres qui obéiraient à toutes les impulsions des mille causes modificatrices auxquelles ils sont journellement exposés, à toutes les tendances d'une mobilité sans règle et sans limites.

V

Ne pouvant ni rencontrer l'être vivant sortant des mains de la nature, ni reconnaître dans la gradation organique et vitale que repré-

sente le développement d'un règne une évolution non plus qu'une métamorphose, ne pouvant voir ni dans ce développement ni dans l'ensemble de la diversité des êtres un effet amplifié des modifications qui produisent les variétés individuelles ou même héréditaires de nos types les plus mobiles, force nous est de penser que les êtres vivants sont des êtres créés, qu'ils ont été créés divers et revêtus de caractères généraux et spéciaux qui se perpétuent dans les limites d'une variété restreinte; en un mot, nous en revenons à croire à l'origine surnaturelle et indépendante des espèces, à penser que Dieu a créé, selon l'expressien de la Genèse, les plantes et les animaux « selon leurs espèces. »

Rappellerai-je, avant d'aller plus loin, que si sur cette origine et la réalité des espèces quelques grands maîtres, tels que Buffon, ont hésité ou nous ont laissé entrevoir des théories comme celles qui viennent de nous montrer leur insuffisance, d'autres auxquels ne manquait pas cependant l'esprit de généralisation et d'investigation, Cuvier, de Blainville, par exemple, ont nettement accepté l'indépendance originelle des espèces? Du reste, il en a été des doctrines contraires à celles-ci comme de celle des générations spontanées : à mesure qu'on a plus étudié la question, on les a plus abandonnées, et M. Darwin comme M. Pouchet serviront, en définitive, non les causes qu'ils essayent d'accréditer, mais celles qu'ils combattent. Quoi qu'ils en disent, le caractère scientifique est du côté de ces dernières.

En France, comme maintenant en Allemagne, et même dans la patrie de M. Darwin, la réalité et la permanence des espèces sont généralement acceptées et enseignées. Seulement, on accorde à la variabilité du type naturel un champ plus ou moins large ou circonscrit, et les nuances d'opinions qu'on remarque à cet égard ne laissent pas que d'être assez marquées pour avoir une grande influence sur les applications qu'on peut en faire, soit à l'appréciation des différences de deux ou plusieurs époques géologiques successives, soit aux questions de distribution géographique ou d'acclimatation; je n'assurerai même pas que la notion de l'espèce, telle qu'elle est sortie tout à l'heure pour nous du débat dans lequel nous la trouvons engagée, ne recevra aucune atteinte de la largeur de certaines opinions sur ce point.

Un illustre physiologiste, M. Flourens, un des zoologistes les plus éminents de notre époque, M. Agassiz, un savant botaniste, professeur à la faculté des sciences de Nancy, M. Godron, l'un au nom de la physiologie, le second en s'appuyant sur la spécialité des faunes géographiques et géologiques, le troisième en embrassant l'ensemble des caractères spécifiques, représentent la doctrine de la fixité des

espèces dans son sens le plus précis et le plus absolu. M. Isidore Geoffroy, tout en acceptant des espèces définies et reconnaissant des limites à leur variabilité, apporte moins de rigueur dans ses affirmations, et ne répugnerait pas trop à croire qu'une révolution géologique peut être suivie de modifications assez notables pour laisser soupçonner un lien généalogique entre les espèces d'aujourd'hui et celles des périodes antérieures. M. Geoffroy insiste volontiers sur les faits qui élargissent la notion de l'espèce et qui autorisent l'espoir de nouvelles conquêtes sur les animaux et les plantes utiles des climats les plus divers.

Deux sortes de caractères concourent à établir la limite réciproque des espèces voisines ou, comme on le dit, congénères : le résultat de leur croisement d'une part, et des signes extérieurs de l'autre. M. Flourens a fondé sa notion de l'espèce et du genre sur le premier de ces faits; à la suite d'expériences répétées, il se croit en droit d'affirmer que l'espèce se compose des individus et des races dont les rapports sont indéfiniment féconds, et qu'une fécondité limitée nous indique des espèces distinctes, mais appartenant au même genre; à mesure que la fécondité des croisements diminue, les espèces s'éloignent les unes des autres. Certes, si quelque chose peut prouver l'identité de nature qui est la vraie signification du mot espèce, c'est bien un fait comme celui qu'invoque M. Flourens, un fait qui procède de la vie même, qui en exprime la virtualité la plus intime et la plus spéciale, un fait de reproduction. Il semble que la fécondité sans limite, la génération continuée dans une suite indéfinie de descendants soit le meilleur garant de cette identité et de ses limites, et que des êtres rapprochés par une simple affinité ne puissent donner à la race mixte qui sortira d'eux qu'une impulsion de courte durée et de peu d'effet. C'est bien là ce qu'on observe, en réalité, dans la très-grande généralité des cas où l'expérience a prononcé. On voit cependant, et M. Geoffroy en cite de nombreux exemples, des animaux qui portent tous les indices d'espèces distinctes produire des métis dont la fécondité ressemble beaucoup à celle des individus d'une même espèce. Qu'en conclure? que dans ces cas-là les espèces réputées distinctes n'étaient que des variétés, ou que la fécondité indéfinie peut appartenir à des races mixtes et fonder des sous-espèces? C'est à ce dernier parti que s'arrête M. Geoffroy. On voit comment s'éloignent entre ses mains les limites posées par M. Flourens à la notion de l'espèce.

M. Geoffroy assigne aux espèces deux caractères, dont l'un les distingue entre elles, et l'autre empêche de les confondre avec de simples races ou variétés héréditaires. Le premier de ces caractères est la consanguinité; l'espèce est un groupe d'individus qui ont les mêmes

ancêtres, en quelque lieu qu'ils se trouvent. D'un autre côté, les espèces sont séparées par des différences qui, bien que souvent assez légères en apparence, les distinguent très-nettement. Les races, au contraire, peuvent différer beaucoup, mais leurs différences extrêmes se rattachent les unes aux autres par des nuances intermédiaires. Ce qui ressort ici, c'est une affirmation d'autant plus explicite de la séparation des espèces et par conséquent de leur fixité, que notre savant zoologiste prend soin de nous prémunir contre la confusion des vraies espèces avec les sous-espèces et les races, et qu'il assigne des limites à la variabilité des premières. N'était la réserve qu'apporte M. Geoffroy à conclure du présent au passé et à l'avenir, sa conception de la diversité des êtres vivants se confondrait avec celle des partisans les plus décidés de l'existence et de l'indépendance originelle des espèces. Il est difficile, avec cette réserve, que M. Geoffroy envisage la spécialité des faunes qui caractérisent chaque étage du sol ou chaque région de nos continents actuels du même œil que le faisait G. Cuvier ou que le fait aujourd'hui M. Agassiz.

Pour M. Agassiz, il suffit que deux débris fossiles appartiennent à deux couches du sol, ou que deux animaux proviennent de deux régions du globe bien caractérisées comme centres de population, pour que ces fossiles ou ces animaux soient d'espèces distinctes. C'est sur ce fait des centres de population que l'illustre zoologiste suisse a établi toute sa philosophie zoologique. Les races humaines, bien que leurs caractères n'équivalent pas à des caractères d'espèces, sont pour lui aborigènes des lieux qu'elles habitent, et groupent autour d'elles des espèces végétales et animales qui portent comme elles le cachet d'une région spéciale.

Qu'on tire les conséquences de cette manière d'envisager les origines et la diversité des êtres vivants. Elles nous donneront par les fossiles une histoire de la terre et de ses habitants, qui se composera d'une succession de destructions et de renouvellements complets de la population du globe. M. Agassiz a reproduit à cet égard les idées de Cuvier, en leur donnant un caractère absolu. Nous aurons, en outre, pour les êtres actuels, une distribution qui les identifiera tellement aux lieux qu'ils habitent, que la pensée de les en éloigner paraîtra presque une infraction aux lois de la nature, dont il n'y aurait rien de bon à attendre. En anthropologie, nous serons obligés d'accepter comme naturelle et légitime l'inégalité, et par suite la subordination des races.

Avec les doctrines plus larges de M. Geoffroy, nous aurons peut-être une vue moins précise que nous ne le voudrions des origines des êtres et de leur diversité; mais nous examinerons avec plus de liberté la question des relations des faunes fossiles; nous serons moins pres-

sés d'isoler les unes des autres les diverses périodes de l'histoire du globe; le présent et le passé se relieront mieux l'un à l'autre; nous étudierons celui-ci dans celui-là, comme d'illustres géologues contemporains nous en ont donné l'exemple. Puis, nous concevrons plus largement la relation des êtres vivants avec la nature et avec l'homme; nous demanderons au globe entier un tribut de plantes et d'animaux utiles, et nous trouverons ici l'expérience pour nous encourager. Enfin nous ne verrons dans les diverses races humaines que ce qu'elles sont réellement, des modifications d'une même espèce, des sœurs du même berceau qui se doivent aide et sympathie.

J'aurai atteint le but de cette étude si j'ai réussi à mettre en lumière l'intérêt qui s'attache à la question si controversée qui en est l'objet. Constater que les règnes organiques sont des systèmes d'êtres qui se rallient à des types définis, que leur prodigieuse diversité de formes et d'organisation est avant tout une diversité d'espèces indépendantes par leur origine, revêtues de caractères inaliénables, adaptées à des circonstances et à des modes d'existence déterminés, c'est dire que les êtres vivants procèdent d'une création providentielle; partir de la réalité des espèces pour en préciser la notion, pour en mesurer la variabilité, choisir entre les théories qui restreignent le plus celle-ci et celles qui lui accordent le plus de latitude, entre les idées qui réduisent les conditions d'existence de chaque type et celles qui les étendent, comprendre dans un sens plus ou moins large ou étroit les relations des êtres avec la nature et avec l'homme, c'est préparer les éléments d'une histoire complète de la vie à la surface du globe, apprécier les ressources de l'homme pour étendre son empire et s'approprier le plus grand nombre d'espèces utiles; c'est déterminer enfin les vraies relations des différents rameaux de la famille humaine.

H. Hollard.

FRANÇOISE[1]

SIXIÈME PARTIE.

XV

Lutel, pendant le déjeuner, put examiner à loisir la physionomie de Françoise et constater les ravages causés par ces quelques jours d'absence. Madame Ollinger était assise en face de lui. Elle avait été forcée d'ôter le chapeau de jardin qui répandait une ombre si protectrice sur son visage, et Jacques fit la remarque que ce joli chapeau, suspendu devant lui à l'espagnolette d'une des fenêtres, était garni d'un ruban bleu pâle, comme celui qu'il avait vu dans la serre, en Allemagne.

— Je saurai bien voler celui-ci, pensa-t-il tout bas.

Hélène essayait d'animer l'entretien; mais il était bien difficile de fêter le retour d'un voyageur, quand on ne voulait pas lui demander la confidence de ses impressions de voyage. Le conseiller d'État, qui devinait l'embarras universel, se prêtait au rôle qu'on attendait de lui et devenait presque bavard, à force de bonne volonté. Jacques, qui redoutait de paraître alarmé, et qui, d'un autre côté, n'avait pas besoin de se défendre contre l'excès de la joie, Jacques se mêlait par intervalles à la conversation, mais d'une façon distraite. Quant à Françoise, après de timides essais d'audace et de dissimulation, elle prenait ingénument son parti de la sincérité, et laissait voir toute sa mélancolie.

Comme elle était changée! Ses beaux yeux, si grands et si bleus, avaient des éclairs cachés derrière un nuage, dans la profondeur de leur azur; un cercle les entourait, et confondait, comme dans une brume, les blancheurs, autrefois nacrées, de ses tempes, avec le rose affaibli de ses joues. Son nez, dont les narines se gonflaient jadis à la moindre émotion, paraissait aminci par une contraction intérieure;

1. Voir les 1re, 2e, 3e, 4e et 5e livraisons.

sa bouche, au lieu de ses fossettes d'autrefois, relevées par le sourire, avait maintenant un pli sérieux qui s'abaissait aux deux extrémités; ce visage mutin perdait pour toujours son air d'espièglerie; des larmes chaudes avaient fondu cet émail de l'enfance qui lui faisait un prémier épiderme, et il montrait maintenant cette beauté plus touchante, corrigée par l'esprit, éclairée par le cœur, qui plaît moins et qui séduit davantage.

— Je ne l'avais pas encore regardée, et je croyais la connaître! se disait Jacques en la contemplant avec étonnement.

Mais, en pensant que cette révélation était son œuvre pour une grande partie; que c'était lui qui avait donné à cette jeune femme le regret et presque le désir de la douleur; que c'était lui qui avait fait jaillir la source cachée des larmes au flot desquelles s'en allaient ces fleurs du printemps, ces roses de la jeunesse, Jacques était fier.

— J'espère bien que Ligny la trouvera laide maintenant! se disait-il encore avec un ravissement implacable.

Mais, s'il s'enorgueillissait de cette transfiguration, Jacques était loin d'avoir la certitude d'en profiter et d'en recueillir jamais d'autre avantage que cette satisfaction de conscience. Sa modestie, son bon sens lui défendaient de croire que la seule visitation de l'amour fût le motif de cette mélancolie; et il voyait dans le cercle des yeux, dans le triste sourire imprégné sur les lèvres, la preuve d'un combat interrompu et non fini.

Quoi qu'il en fût des résolutions à venir de Françoise, elle avait un charme plus puissant mille fois depuis que sa beauté s'était épanouie dans les orages; et quand on était parti amoureux d'elle, il fallait, en revenant, consentir à toutes les peines, à toutes les tortures, à tous les courages, à toutes les lâchetés même, pour être digne de cette femme enchanteresse. Si ce visage, dans sa fraîcheur, avait donné la fièvre, que devait-on ressentir maintenant que toutes les ardeurs de la passion se devinaient aux lueurs furtives dont les yeux étaient traversés, à ces pâleurs subites, à cette consomption qui la dévorait, sans qu'elle osât peut-être avouer tout haut la foi qu'elle attestait par son martyre.

Après le déjeuner, par une attention toute féminine, madame Berthelin proposa d'aller prendre le café sur la terrasse. Jacques et Françoise échangèrent un regard rapide accompagné d'un sourire. Ce fut leur première complicité. Il s'agissait de les réconcilier avec l'endroit qui leur était devenu dangereux, et Hélène voulait désar-

mer les souvenirs, en les affrontant avec simplicité. L'épreuve satisfit tout le monde : une causerie, qui rappela les premières soirées intimes de l'hiver, s'établit entre les quatre acteurs de ce petit drame; puis M. Berthelin, qui n'était pas homme à sacrifier toute une journée à la nature et qui apportait toujours des paperasses à la campagne, prit, au bout d'une demi-heure, congé de l'assistance et alla s'enfermer pour travailler.

Madame Berthelin, se trouvant seule avec Jacques et Françoise, leur prit à chacun la main et leur dit :

— Je pourrais, sans indiscrétion, rester avec vous, mes enfants; voilà pourquoi je m'en vais. Je n'ai ni curiosité, ni crainte; mais ce n'est pas ma présence qui vous donnerait du courage et de la franchise.

— Peut-être! murmura madame Ollinger, qui devint pensive.

— Tu t'exagères la difficulté de deux ou trois mots à prononcer, reprit madame Berthelin, en riant et en frôlant doucement de ses doigts les joues de sa filleule. Rappelle-toi que Jacques est avant tout un ami, et qu'il sait écouter comme un vieillard, quand il le veut bien.

Lutel déposa un baiser sur la main d'Hélène. Comme madame Berthelin s'éloignait, Françoise fit un mouvement aussitôt réprimé pour la retenir.

— Vous avez peur! dit Jacques d'une voix douce.

— Non, je n'ai pas peur, répondit Françoise, et pourtant, je vous prie, monsieur, mon ami, d'être indulgent pour moi, car je souffre bien.

Madame Ollinger eut des larmes dans les yeux.

— Pourquoi souffrir? reprit Lutel avec la même douceur sans galanterie. Puisque vous n'êtes entourée que d'amis dévoués qui veulent avant tout votre bonheur, votre repos, et qui sacrifieraient à ce but leurs plus chères espérances?

— C'est précisément ce dévouement qui m'accable. J'ai honte d'être tant aimée, et je me désespère de ne pouvoir répondre que par des protestations confuses. Ah! si l'on m'indiquait un grand sacrifice à faire!.... Mais ce que l'on veut est à la fois trop facile et trop.... impossible!

— C'est moi, n'est-ce pas, que vous désignez par ce mot, *on?*

Françoise remua la tête, pour convenir de la vérité.

— Eh bien! je ne suis pas si exigeant que vous le croyez, ou plutôt

je le suis davantage, continua Lutel gravement. Je ne vous demande que d'être sincère, et je bénirais Dieu de votre ingratitude, si vous deviez être plus heureuse en étant plus ingrate.

— Vous n'empêcheriez pas mes remords, dit Françoise en levant les yeux aux ciel.

— Vos remords! s'écria Jacques. Pourquoi en auriez-vous?

— Parce que je me sens funeste à tous ceux qui s'attachent à moi, repartit madame Ollinger avec une énergie pleine de dépit. Je ne suis pourtant, ajouta-t-elle, ni coquette, ni méchante!

— Est-ce seulement pour me dire cela que vous m'avez fait revenir? lui demanda Lutel d'un ton caressant, et en l'encourageant à parler.

— C'est vrai; tout cela est inutile et ne regarde que moi. Si je vous ai fait dire de revenir, monsieur, c'est que j'ai plus confiance en vous qu'en moi-même; c'est que vous me connaissez mieux que je ne me connais. Vous m'avez si bien devinée, que vous me devinerez encore!

— Et si je vous répétais certaines paroles que vous ne vouliez pas entendre, lors de mon départ?

— Aujourd'hui, je les écouterais patiemment, répondit Françoise. Je devrais bien cet effort à votre.... bonté.

— Et me permettriez-vous d'espérer? demanda Jacques avec l'humilité d'un enfant.

— Espérer! quel mot pour un philosophe! dit madame Ollinger, avec une intention de raillerie.

— Les philosophes, répliqua Jacques, n'abusent jamais de l'espérance; ils sont résignés aux mécomptes.

— Alors, mon ami, je veux devenir aussi philosophe, reprit Françoise en souriant.

— La première condition, madame, c'est la franchise.

— Le croyez-vous? Vous me conseillez tous la franchise, ajouta-t-elle vivement; mais puis-je mieux faire que de vous laisser lire en moi? Ce n'est pas ma faute si mon cœur est un grimoire. Ah! je savais, ou je croyais savoir ce que je voulais, avant de vous avoir connu: mais, maintenant, vous avez changé ma nature. Je ne sais plus qui je suis; ce qui me faisait sourire me fait pleurer. Je demandais des amitiés solides, je tremblais de n'en pas trouver assez : aujourd'hui, j'hésite à accepter la plus belle, la plus sincère qui puisse s'offrir à moi.

— C'est que mon amitié s'appelle aussi d'un autre nom, murmura Jacques.

— Eh bien! ce nom terrible, j'ose le prononcer, reprit Françoise avec animation et en se levant tout à coup. Je l'ai répété cent fois par jour pendant votre absence : j'ai voulu en éteindre toutes les flammes, en émousser tous les aiguillons. Je me suis dit qu'après tout je n'étais plus une enfant, que j'avais chèrement acheté ma liberté, que je pouvais aimer, me laisser aimer! Parlez-moi donc de votre amour, monsieur Jacques.

Françoise regardait Lutel avec des yeux étincelants; elle avait la fièvre. Jacques ne se méprit pas à cet encouragement; il en ressentit un véritable effroi.

— Et vous? m'aimerez-vous, Françoise? lui demanda-t-il avec compassion.

— Moi! si je puis encore aimer quelqu'un, c'est vous sans doute que j'aimerai. Vous êtes bon, dévoué; vous ne vous abusez pas par des souvenirs d'enfance; oui, oui... je vous aimerai, monsieur Jacques.

Madame Ollinger parlait avec effort, et un frisson, qu'elle essayait de dissimuler, démentait cruellement ses paroles.

— Vous ne m'aimerez jamais! dit Jacques en secouant la tête.

— C'est qu'alors je n'ai mérité ni votre dévouement, ni la peine infinie que vous avez prise de me révéler l'amour, repartit Françoise; et il ne faudra que me plaindre sans m'aimer davantage.... Vous m'avez pourtant enseigné les secrets de tendresse que Dieu a mis en toutes choses. Vous êtes pourtant le meilleur, le plus loyal des hommes! Je n'aime personne plus que vous, mon ami; et s'il fallait mourir pour vous attester la vérité de mes paroles, ah! je mourrais sans hésiter!

— Mourir! oui, répéta Lutel, cela se peut. Mais, vivre! vivriez-vous pour m'aimer?

— Sans doute, balbutia Françoise.

— Si je vous demandais un serment?

— Ah! vous doutez de moi! Je puis donc mentir? Je mens peut-être! Est-il possible que le mensonge nous vienne sur les lèvres, à notre insu?

— Je ne doute pas, reprit Jacques avec un sourire bien triste.

— Alors, pourquoi un serment? Je vous en conjure, mon ami, éloignons de nous ces formules qui me blessent, ces exagérations romanesques. Malgré nous, il s'est glissé bien de la poésie dans notre

amitié : revenons à la prose, à la simplicité de nos premières rencontres. Le voulez-vous ?

Françoise regardait Lutel en joignant les mains avec une soumission si tendre qu'il se sentit à la fois désespéré et ravi.

— Le mariage, c'est de la prose, ajouta-t-il après un silence de quelques minutes. Parlons mariage !

Madame Ollinger se recula. Une ombre se dressait entre elle et lui.

— Jamais ! jamais ! murmura-t-elle.

— Pourtant, vous êtes libre.

— Oui, je suis libre, parce que je suis *divorcée*, n'est-ce pas ? Ce mot est horrible ; ne le prononçons jamais.

Et madame Ollinger fit quelques pas sur la terrasse pour échapper à une idée importune qui la suivait.

Lutel ne voulut pas insister davantage.

— Ne parlons plus de l'avenir, dit-il avec résolution. Le présent nous suffit. Je suis votre ami, votre conseil ; confiez-moi seulement quelques-unes des réflexions que vous avez faites pendant mon absence.

— Et vous, me raconterez-vous votre voyage ?

Jacques tressaillit.

— Quand vous le voudrez, répondit-il.

Françoise le regarda, baissa la tête, sembla lutter contre la tentation secrète de l'interroger, puis elle continua :

— Que vous dirai-je, mon ami ? J'ai souffert, voilà tout. Je souffre encore, et pourtant je suis plus heureuse que quand je ne souffrais pas. Si je vous ai rappelé, c'est qu'il me semble que je ne peux vivre sans vous entendre, sans vous obéir. J'étais arrêtée vingt fois par des petits problèmes de mon cœur, que je ne pouvais résoudre. — Ah ! s'il était là, me disais-je, il m'expliquerait ce caprice, cette contradiction. — Vous le voyez donc, ce n'est pas pour vous, c'est pour moi que je vous ai fait revenir. J'ai besoin que vous viviez près de moi, que vous m'aimiez avec désintéressement. Soyez prodigue de bons soins, de bonnes paroles. Donnez ! donnez ! nous compterons après, quand je serai calme, quand je serai digne de vous. Je n'ai aucune méfiance ; il ne faut pas en avoir : je crois en vous, croyez en moi. Si je vous trompe, c'est que vous vous serez trompé dans votre analyse : je remets mon cœur, ma vie entre vos mains. Jacques, sauvez-moi ; guérissez-moi d'abord, mon ami ! — Le voulez-vous ?

— Oui, je le veux, répondit Jacques avec fermeté.

— Ah! je m'imagine qu'il y aurait du bonheur dans une amitié sainte, qui n'exigerait rien, qui respecterait mes terreurs, mes fiertés, peut-être bien mes scrupules de chrétienne, car je deviens dévote, je vous en avertis, et j'apprends à prier. Voulez-vous vous contenter de cette amitié?

Une sérénité qui n'était que le rayonnement suprême du courage et de la bonne foi de madame Ollinger se répandit sur son visage à ces dernières paroles. Elle aussi, elle avait son héroïsme; et on sentait dans ses petites coquetteries, dans les subtilités dont elle essayait de nourrir et de tromper la passion étrange qui s'agitait en elle, la candeur de son âme restée vierge, avec un esprit qui ne l'était plus. Chacune de ses paroles était comme un battement d'ailes pour s'élever plus haut que les vapeurs terrestres. Jacques l'admirait; il ne se faisait pas illusion sur les chances réelles qu'il pouvait avoir; mais il n'avait non plus aucune raison de renoncer à toute espérance. Cette amitié sainte que lui offrait madame Ollinger est le voile ordinaire, la transaction banale des amours pures qui veulent rester inavouées. L'amitié n'est un pacte que quand elle devient un leurre; les traités sont les précautions de la mauvaise foi. Jacques, en conséquence, accepta avec empressement cette amitié qu'il n'avait plus à donner ni à recevoir; il se prêta à cette diplomatie naïve; et aidant Françoise à se calmer elle-même, il ne lui parla plus qu'en termes vagues, affectueux, la mettant à l'aise, et ne la menaçant plus des exigences d'un amour qui était assez fort pour attendre, assez éprouvé pour tout souffrir.

Ils sortirent de la terrasse, et profitant d'une liberté que la délicatesse de madame Berthelin leur laissait aussi complète que son estime était grande, ils se promenèrent dans le jardin que le conseiller d'État appelait son parc, disparaissant et paraissant tour à tour à travers les charmilles qui entouraient la maison. On eût dit de loin qu'ils avaient des confidences bien sérieuses et bien détaillées à se faire et qu'ils oubliaient dans ces épanchements le monde et les heures. Mais ils se contentaient de marcher l'un à côté de l'autre, interrompant le silence rêveur qui les enveloppait par des remarques sur la belle journée, sur le jardin, sur la campagne; ils se croyaient bien éloignés des sentiments dangereux qu'ils avaient effleurés dans leur entretien de la terrasse; et pourtant il y avait plus d'amour dans cette promenade presque silencieuse, dans ces soupirs qui s'exhalaient

doucement sous les ombrages, à travers l'effusion de la nature, que dans les paroles les plus ardentes.

Madame Berthelin les rejoignit, deux heures après les avoir quittés.

— Vous êtes d'accord? leur dit-elle avec un sourire maternel, en les abordant.

— Oh! bien d'accord, répondit Jacques.

Françoise embrassa sa marraine.

— Combien vous êtes bonne! lui murmura-t-elle tout bas à l'oreille.

Hélène reçut le compliment en regardant Lutel de côté, comme si l'éloge devait lui revenir pour moitié.

— Tout le monde est bon, reprit tout haut madame Berthelin ; et si tu avais entendu, mignonne, ce que me disait mon mari, il y a un instant, tu l'associerais à nous dans ta reconnaissance.

— Ah! c'est un complot universel pour mon bonheur, dit Françoise. Moi seule je résiste et je n'entre pas toujours dans la conjuration.

— Tu y viendras!

— D'ailleurs, dit Lutel, on ne vous demande que de la soumission; laissez-nous agir; et réveillez-vous... quand il en sera temps.

— Voilà un mot dangereux, mon ami, reprit avec vivacité madame Ollinger... Réveillez-vous! C'est donc un rêve que ma vie présente?

— Le passé seul est un rêve, repartit madame Berthelin. Moi je ne te dis pas de dormir, mais de veiller. Regarde autour de toi, devant toi; ne regarde plus si souvent au dedans de toi. Tu te troubles les yeux et tu fais venir des larmes inutiles.

— Autrefois, on me reprochait presque de ne pas pleurer assez! dit madame Ollinger.

— Tu vois donc bien que tu te corriges de tes défauts; tu te corrigeras de ceux qui te restent encore.

Lutel ne voulut pas abuser de cette première entrevue : il revint à Paris, avant la nuit, après avoir promis de reprendre ses visites régulières et quotidiennes d'autrefois. Le conseiller d'État l'accompagna jusqu'à la route.

— Eh bien! lui demanda-t-il, quand ils eurent franchi la grille, êtes-vous content?

Jacques assura que l'accueil de madame Ollinger répondait bien à ce qu'il avait attendu.

— J'ai dit à ma femme que, si elle ne terminait pas à elle seule votre roman, je me chargeais, moi, de le dénouer, reprit M. Berthelin qui se sentait d'humeur plaisante.

— Vous, monsieur? comment?

— Ah! ceci est mon secret; vous oubliez que j'ai été préfet et que j'ai eu à traiter avec la police. Je suis un peu diplomate.

— J'espère bien que nous n'aurons pas besoin de vous, dit Lutel.

— Tant pis; car je n'aurais pas été fâché de vous prouver que j'entends tout comme un autre le langage du cœur humain, même quand il déraisonne. Au surplus, je serai enchanté de voir cette petite comédie heureusement achevée. Madame Berthelin s'y complaît un peu trop, et je crains que nos amis ne finissent par s'en apercevoir.

— Ce ne serait pas là le plus grand mal, repartit Jacques.

— Cela vous est bien facile à dire, monsieur l'amoureux! continua M. Berthelin avec un peu de sévérité dans la voix. Mais moi, j'ai pour ma maison un décorum à garder : soyez donc averti. Je vous donne encore quinze jours. Cela est suffisant. Toute place assiégée est une place prise, disent les militaires. Qu'est-ce donc quand la garnison demande à capituler?

Jacques respecta les illusions de M. Berthelin; mais il y croyait trop peu pour sa part, et il rentra désolé, au contraire, du doute dans lequel le maintenait l'attitude de Françoise.

Il était évident pour lui que madame Ollinger, tour à tour honteuse et fière de ses scrupules, se flattait de les vaincre quand il n'était pas là, et les sentait renaître plus opiniâtres, plus obstinés, dès qu'il revenait. Mais pendant combien de temps devait-il souffrir ces alternatives? Jacques, à son tour, se sentait résolu et stoïque dès qu'il s'éloignait de Françoise; et tout son courage l'abandonnait ou du moins temporisait dès qu'il se retrouvait en sa présence. Mais il comprenait pourtant que cette faiblesse ne pouvait se prolonger, et qu'il n'était ni digne de lui, ni digne de l'amour auquel il avait consacré sa vie, de subir indéfiniment cette sujétion et de ne plus vivre que dans des transes d'espoir ou de découragement. Sans donner à sa volonté un délai aussi court que les quinze jours de répit accordés par M. Berthelin, il fit au dedans de lui le serment d'être le mari de Françoise avant un mois, ou de l'avoir quittée pour

toujours. Bien qu'il eût à compter avec un sentiment nouveau pour lui et dont les forces lui étaient encore inconnues, Jacques était certain de tenir sa parole : il n'y avait jamais de présomption dans la plus fière et dans la plus intrépide de ses résolutions.

XVI

Lutel reprit l'habitude d'aller tous les jours à la maison de campagne de M. Berthelin. Françoise l'accueillait comme si elle avait redouté de ne plus le voir, et, chaque fois, quand il partait, elle lui faisait jurer de revenir ; mais ces visites ne modifiaient en rien la situation. Ils se quittaient et ils se revoyaient avec la même émotion indécise, avec la même confiance et la même réserve. On eût dit, quand ils s'apercevaient de loin, qu'ils allaient courir et tomber dans les bras l'un de l'autre ; mais, dès qu'ils n'étaient plus séparés que par quelques pas, Françoise pâlissait, Jacques dissimulait son empressement, et ils osaient à peine se toucher la main. Rien ne les séparait dans certaines régions idéales où leurs deux âmes s'élançaient à l'unisson ; ils avaient les mêmes façons d'admirer et de comprendre les mêmes aspects du paysage, du ciel, ou les mêmes pages d'un livre. Mais presque toujours ces ravissements étaient suivis d'une chute rapide. Un mot, un regard, les faisaient retomber à terre, et un nuage glacé se replaçait entre eux.

Combien de fois Jacques ne fut-il pas près de déterminer une crise qui lui semblait devoir être salutaire pour l'un et pour l'autre !

S'il essayait, avec des précautions infinies, d'interroger Françoise, s'il lui rappelait qu'elle avait implicitement consenti à ce qu'il l'aimât et à ce qu'il l'épousât, elle lui répondait qu'à son tour elle l'aimait bien, qu'elle était heureuse ainsi, qu'elle ne voulait rien changer à leur intimité. Jamais on ne parla tant de l'amitié. Madame Ollinger avait passé des mutineries d'une enfant gâtée aux mélancolies d'une femme déjà vieille. Elle disait à Jacques : — Mon ami ! — comme s'ils se connaissaient depuis vingt ans, comme s'ils avaient ensemble traversé la vie, avec l'assurance et la sécurité d'une liaison éprouvée.

Mais aussi, par moments, toutes les précautions étaient en déroute ; toutes les délicatesses de cette amitié de convention étaient menacées par les influences extérieures. Il suffisait que Jacques s'oubliât

un peu trop à regarder Françoise pour que la jeunesse élevât son murmure au milieu des sages réflexions; pour que l'amour, si soigneusement caché, parût tout à coup dans les yeux, dans l'émotion même du silence. Madame Ollinger n'y mettait pas alors de bravoure : elle fuyait, elle congédiait Jacques; mais celui-ci ne tirait aucun augure favorable de cette brusque retraite. Il ne se sentait pas suffisamment aimé, parce qu'il était redouté; il comprenait que c'était une peur sincère qui éloignait ou qui armait Françoise, et alors il s'efforçait, en mentant lui-même à toute sa tendresse, de la rassurer, de la calmer, de la ramener à la confiance, et de revenir à toute la sérénité fraternelle de leurs entretiens.

Ces coups de vent de la passion les faisaient cruellement souffrir. Jacques attendait avec des fureurs cachées le terme qu'il s'était assigné à lui-même, comme si, en perdant tout espoir, il eût dû arracher de son cœur un amour que le doute, au contraire, enracinait. Jamais un mot, une allusion au passé de Françoise, au récit qu'elle avait fait de son mariage et de ses premières années, n'évoquait le souvenir de M. Ollinger; mais Jacques y pensait de plus en plus. Il était tenté souvent de lui écrire, de l'appeler; il avait des envies déraisonnables de lui demander conseil. Quant à Françoise, on devinait bien qu'elle avait des visions de l'Allemagne.

Dans la conversation la plus tranquille en apparence, dans l'échange le plus simple et le plus banal de propos, il arrivait que, retrouvant un éclair de sa vivacité perdue, Françoise achevait elle-même une phrase que Jacques avait commencée.

— Vous lisez en moi, s'écria Jacques, la première fois que ce phénomène se produisit.

— Non; je me rappelle! répondit imprudemment madame Ollinger.

Elle retrouvait les idées de son mari, un écho oublié, et elle cédait à l'irrésistible tentation de manifester sa découverte. Mais depuis, avertis l'un et l'autre par cette exclamation, quand il arrivait que Lutel présentait ainsi comme dans un miroir des traces du passé, Françoise s'arrêtait, rougissait, détournait les yeux.

— Je sers à lui expliquer Frédéric, avouait tristement Jacques à madame Berthelin.

— Peut-être! répondait l'excellente femme. Mais peut-être aussi est-ce son mari qui sert à vous faire aimer!

Hélène se mêlait le moins possible à la lutte secrète de ces deux

nobles cœurs. On eût dit qu'elle avait un gage, et qu'elle attendait un dénoûment prévu. Elle se bornait à embrasser Françoise, avec des élans maternels que celle-ci acceptait comme des encouragements, et elle s'abstenait avec Jacques de tout commentaire, se contentant de lui serrer la main, avec une estime mêlée d'une sorte de respect.

— Elle m'honore déjà comme une victime ! se disait à part lui le pauvre Lutel.

Madame Ollinger, sans cesser de vénérer madame Berthelin, ne la prenait plus, de son côté, pour confidente ; elle redoutait, à mesure que le trouble augmentait en elle, la comparaison avec cette nature placide ; elle avait peur du regard de cette conscience sereine ; elle voulait fièrement se sauver seule. Par une bizarrerie qui faisait sourire Hélène, elle avait une tendance à se rapprocher du solennel M. Berthelin. On eût dit qu'elle voulait soumettre sa destinée aux arrêts de ce magistrat, et qu'effrayée des mirages du sentiment, elle voulait faire rompre tous les enchantements dans lesquels elle s'agitait par une raison vulgaire et brutale.

Cette intention, qui se faisait visible et qui avait autorisé sans doute l'assurance du conseiller d'État quand il avait osé promettre à Jacques un dénoûment prochain, était une preuve de plus (s'il eût été nécessaire d'en avoir une) de la bonne volonté héroïque de cette charmante jeune femme, qui ne faisait souffrir les autres que parce qu'elle souffrait elle-même, et qui, dans la mesure de ses forces, aspirait énergiquement au devoir.

Un jour, Lutel était avec Françoise dans le salon. La pluie empêchait toute promenade ; le silence qu'ils redoutaient toujours l'un et l'autre comme un des plus grands dangers de leur situation, parce qu'il faisait fermenter leurs pensées intérieures, le silence avait fini par les dominer ; ils se taisaient, cherchant avec effroi et vainement un prétexte pour renouer l'entretien. Jacques eut tout à coup la conviction que madame Ollinger, qui semblait regarder devant elle, pensait à son mari, et qu'elle désirait lui en parler. Françoise, de son côté, en surprenant les yeux de Lutel, eut le pressentiment qu'il la devinait, et que lui aussi pensait à M. Ollinger. Qu'on ne s'étonne pas de cette intuition réciproque, très-fréquente même entre indifférents. Il y a souvent dans l'air des points de rappel mystérieux qui éveillent instantanément les mêmes souvenirs dans l'esprit de plusieurs. Mais cette électricité ne devient-elle pas plus facile quand

déjà les esprits ont le même aliment, la même douleur ou la même joie ?

— Allons ! ayons du courage, se dit Lutel ; c'est moi qui prononcerai le premier ce nom redoutable.

— Comment ferai-je pour lui en parler sans émotion? se disait aussi, dans le secret de sa conscience, Françoise qui tremblait.

Et alors ils se mirent à combiner des manœuvres bien savantes et bien naïves pour en arriver soudain, lui, à dire :

— Quel vilain temps !

Et elle, pour ajouter aussitôt :

— Surtout, pour voyager !

— Vous songez à faire un voyage? demanda Jacques ravi du détour que prenait madame Ollinger, et heureux de retarder un peu l'explication.

Mais Françoise se rapprocha, plus tôt que Lutel ne le pensait, du point difficile qu'il s'agissait d'aborder.

— Est-ce que mon départ vous étonnerait ? lui dit-elle en le regardant avec courage.

— Cela dépendrait de l'itinéraire, repartit Jacques, sans rien laisser paraître sur sa physionomie.

— Si j'allais, par exemple, au pays d'où vous venez ?

La provocation était directe. Lutel ne recula pas.

— J'ai rêvé déjà pour vous ce voyage, dit-il gravement.

— En vérité ! murmura Françoise qui pâlit. Eh bien ! mon ami, votre imagination vous a égaré ; ce n'est pas là que j'irais.

— Alors, vous ne ferez pas de voyage, reprit Lutel en souriant. Vous resterez ici.

— Je ne puis pourtant y passer ma vie.

— Voilà un scrupule qui ferait bien de la peine à madame Berthelin si elle le connaissait.

— Qui vous assure qu'elle ne m'a pas déjà conseillé de partir?

— A quoi bon ? Vous ne gênez personne. Si quelqu'un vous gêne, c'est à celui-là à partir.

— Pour retourner encore là-bas? demanda Françoise, qui essayait de sourire.

Jacques s'inclina pour toute réponse.

— Que pensez-vous du pays que vous avez visité ? reprit madame Ollinger qui paraissait décidée à en finir avec l'objet de sa préoccupation.

— Est-ce mon opinion sur le pays seulement, ou sur les habitants que vous voulez avoir? dit Jacques.

Françoise se hâta de répliquer:

— Vous n'avez eu le temps sans doute que d'embrasser d'un coup d'œil la campagne. Quant aux habitants....

— Je les connais mieux; vous avez raison.

— Et.... puis-je savoir?....

— Voilà une curiosité bien légitime, qu'il faut d'autant plus satisfaire que, depuis quinze jours, au moins, elle lutte contre elle-même.

— Ai-je donc plus de curiosité que vous n'en avez eu vous-même? Qu'alliez-vous faire là-bas?

— Apprendre comment on doit vous aimer pour être aimé de vous, repartit Lutel simplement.

— Vous choisissiez un singulier modèle!

Jacques garda le silence.

— Vous avez écrit de longues lettres à madame Berthelin! reprit Françoise en hésitant un peu.

— Vous voudriez bien les lire à votre tour? continua Lutel.

Françoise secoua la tête avec un sourire enfantin.

— Je n'osais pas vous les demander, dit-elle.

— Eh bien! vous les lirez toutes; je ne vous fais pas grâce d'une ligne. Puissiez-vous trouver dans cette lecture le motif d'une décision qui donne enfin le repos à votre âme. Ces lettres vous feront connaître deux cœurs remplis tout entiers de votre pensée; vous pourrez mieux choisir.

— Choisir! interrompit madame Ollinger. Je n'ai pas à choisir, mon ami. J'ai à me décider pour l'avenir, voilà tout. Quant au passé, il est bien mort; s'il donne des regrets à quelqu'un, ce sont des regrets stériles, auxquels je ne dois tout au plus que des égards.

Françoise parlait vivement, avec un accent fier et résolu.

— Eh bien, vous apprécierez mieux la mesure des égards que vous devez à ces regrets, dit Jacques, sans trahir aucun embarras. Je me félicite d'un voyage, d'un caprice qui peut sembler bizarre et qui nous permet à tous d'agir en toute loyauté. Si nous ne sommes pas heureux, nous aurons du moins la paix de la conscience, au défaut d'autres avantages. Oui, lisez ces lettres, madame; j'y consens, je le veux même. Je jure qu'elles n'ont pas été écrites pour vous être montrées; mais je vous aurais parlé aussi sincèrement que j'ai sin-

cèrement écrit, si je n'avais craint d'offenser, par une insistance égoïste, les réserves délicates, les hésitations chastes et loyales que je sentais en vous. Méditez bien ces lettres, le récit exact que j'ai adressé à madame Berthelin.... Je pars, et si vous croyez, après avoir tout lu, que je ne doive plus revenir !....

— Que dites-vous là, mon ami? s'écria Françoise qui lui saisit les mains avec une sorte de terreur. Ne plus vous voir!

— Oh ! je ne vous en voudrais pas, et je vous bénirais encore d'avoir abrégé une douleur qui peut se prolonger. Oui, permettez-moi de vous le dire avec l'autorité d'un ami: je dois vous laisser à vos réflexions, à vos impressions. Vous m'avez rappelé d'Allemagne par un mouvement d'inquiétude, de jalousie peut-être, qui a troublé mon cœur, mais qui, heureusement, ne l'a pas enivré, et ne lui a pas ôté toute énergie d'action. Si vous me rappelez demain ou dans quelques jours, je concevrai, je l'avoue, plus d'espérance, et je reviendrai, je vous en préviens, madame, avec un droit que vous m'aurez donné!

— Comme vous êtes bon! comme vous êtes grand et généreux ! dit Françoise avec un élan d'admiration. Ah! je ne mérite pas d'être aimée de vous !

— Voilà un témoignage d'estime qui me fait trembler, repartit Jacques. Me savoir gré d'être impartial, c'est profiter déjà de mon impartialité.

— A la bonne heure, répliqua madame Ollinger en le regardant fixement; vous êtes jaloux, et je sens l'humanité dans votre héroïsme.

— Vous voulez dire que je vous aime profondément, et qu'en vous obéissant avec soumission, je vous quitterais avec désespoir? Sans doute, repartit Jacques, mais c'est le prix de mon sacrifice qui vous oblige à la franchise. C'est précisément parce que je vous aime ainsi qu'il ne faut pas me ménager. Les précautions me sembleraient une injure.

— Ah ! pourquoi n'était-ce pas vous, mon compagnon d'enfance du château de Trannes? s'écria Françoise en joignant les mains dans un mouvement de regret, d'amour, de ferveur. Mais il me semble que c'était vous, tant je vous comprends, tant je vous devine, tant je vous aime !

Jacques fut frappé de cet aveu, non pas pour en tirer de l'orgueil, mais, au contraire, pour admirer par quelle confusion naïve madame Ollinger révélait son amour pour son mari en croyant déclarer son

affection pour un autre, et comment elle était surtout reconnaissante de retrouver dans Jacques les traits et les sentiments de Frédéric.

— Je vais demander mes lettres à madame Berthelin, dit Lutel.

— Pourquoi ne les lirions-nous pas ensemble? demanda Françoise avec une candeur parfaite. Vous m'expliqueriez mieux ce que je dois en conclure, et vous auriez ainsi la preuve, mon ami, de la sincérité que vous réclamez.

— Vous n'avez pas besoin de moi pour comprendre et pour conclure, répondit Jacques; il vaut mieux que j'attende le résultat de vos impressions.

— Eh bien, je demanderai ces lettres moi-même... à ma marraine... plus tard.

— Non; je souffre, et le temps est précieux, dit Jacques. Permettez-moi d'insister, madame.

Et, tout en parlant ainsi, il se dirigea vers la porte du salon.

— Je suis bien coupable et bien faible, n'est-ce pas, mon ami? murmura madame Ollinger, qui retomba sur sa chaise et qui lui tendit la main en suppliant.

— Non, mais vous souffrez aussi; adieu!

— Ah! je ne veux pas que vous partiez; je veux que vous juriez de revenir! s'écria Françoise d'un accent désolé et en s'élançant presque dans les bras de Lutel.

Jacques eut besoin de toute sa force pour résister à la tentation de poser ses lèvres sur ce front charmant qui s'offrait à lui, pour ne pas serrer sur son cœur cette femme qu'il aimait plus que la vie, mais moins que l'honneur. Il avait fait un pacte avec lui-même; il se fût méprisé d'y manquer à l'heure du péril.

— J'attendrai un mot de vous, dit-il en la saluant; et il sortit.

— Allons! pensa-t-il en lui-même, tandis qu'il cherchait madame Berthelin pour la prier de porter ses lettres à madame Ollinger, voilà la lutte qui commence. Je saurai bientôt auquel des deux, de Frédéric ou de Françoise, j'aurais dû dire adieu ou au revoir!

Il ajouta en souriant :

— J'espère encore, puisque je doute! Si je ne les revoyais ni l'un ni l'autre!

Françoise, restée seule, fut effrayée de son indiscrétion; elle fit un mouvement pour ouvrir la porte, pour rappeler Jacques, pour renoncer à la lecture de ces lettres; mais malgré tous ses raisonnements, quelque chose de fatal l'entraînait vers la vérité. Sans qu'elle s'avouât

à elle-même cette curiosité dévorante, elle qui n'avait jamais reçu un mot, un souvenir de son mari, elle voulait savoir comment il vivait, comment il s'arrangeait de son veuvage; elle croyait le haïr encore, mais elle eût été blessée d'être haïe ou complétement oubliée par lui.

L'être qu'elle aimait participait à la fois de Jacques et de M. Ollinger. Elle voulait n'évoquer que l'image de celui-là, et c'étaient toutes les qualités mieux comprises, tous les mérites expliqués de celui-ci qu'elle retrouvait en pensant à Lutel. Ces lettres contenaient-elles enfin la lumière, le rayonnement qui pût éclairer les replis cachés de son cœur? Elle l'espérait, elle désirait surtout l'espérer. Mais si elle devait sortir de cette lecture entièrement dégagée du passé, n'aurait-elle pas quelque embarras à se retrouver avec Jacques? N'était-elle pas coupable envers lui en demandant ainsi à connaître ses secrets, à intervenir dans ses confidences? Elle trouvait dix raisons excellentes pour ne pas lire ses lettres; elle n'en avait qu'une toute-puissante pour les lire, pour les apprendre, et c'était celle-là qui l'emportait : elle était malheureuse! elle aimait; elle sentait une barrière, une ombre insaisissable, entre son cœur et son amour.

Ce supplice, cette angoisse avait trop duré. Elle brûlait d'en sortir et de rentrer dans les conditions régulières de la vie.

Un quart d'heure environ après la sortie de Jacques, la porte du salon s'ouvrit, et madame Berthelin entra tenant un paquet de lettres à la main. Hélène était un peu sérieuse; pourtant la compassion la plus tendre se lisait dans ses yeux.

— Maintenant tu me caches donc tes secrets? dit-elle à sa filleule en lui tendant les lettres.

— C'est vous, ma marraine, qui m'avez fait un mystère de ce voyage.

— Eh bien! voici de quoi t'instruire; Jacques veut que tu lises tout. Emporte cela chez toi, mon enfant.

Françoise avança la main en hésitant. On eût dit qu'elle avait peur.

— Il vous écrivait longuement, murmura-t-elle.

Madame Berthelin ne répondit pas.

— Si vous le voulez, marraine, je me contenterai d'un récit, d'une analyse.

— Non, Jacques tient à ce que tu lises toi-même, et comme il y va de son bonheur, tu ne peux lui refuser cette complaisance... Ah! petite-fille d'Ève! toi aussi, tu es tentée par la curiosité!

— Mais je puis renoncer à cette lecture!

— Il est trop tard. Lis, puisque tu as voulu lire.

— Jacques était bien triste en vous annonçant ce nouveau caprice de ma part?

— Il était ému, mais résigné. Tiens! le voilà qui sort de la maison; n'a-t-il pas une bonne contenance?

Jacques, en effet, qui avait reconduit madame Berthelin jusqu'à la porte du salon, descendait vers l'avenue; la pluie avait cessé. Lutel marchait tranquillement, regardant à droite et à gauche, comme s'il se fût agi pour lui d'une simple promenade. Il se retourna, aperçut ces deux dames qui le suivaient des yeux en soulevant le rideau d'une des fenêtres, les salua et s'engagea dans l'allée couverte aboutissant à la grille.

— Pourquoi hésitai-je, dit madame Ollinger, n'est-ce pas lui que j'aime? Quel courage simple!

— Il faut attendre que tu aies comparé, repartit madame Berthelin, en remettant les lettres de Jacques dans les mains de Françoise.

— Eh bien! soit; je veux comparer, mais je suis bien sûre qu'il ne sera pas vaincu!

Et madame Ollinger, embrassant rapidement sa marraine, sortit du salon, fière et affectant la confiance.

Hélène haussa doucement les épaules.

— Quel dommage qu'ils soient trois pour un bonheur qui ne veut que deux intéressés! dit-elle.

Pendant ce temps, Jacques, ainsi qu'on a pu le prévoir, revenait à Paris, calme et apaisé, comme on l'est après une résolution irrévocable. Il se rendait bien compte du tort qu'il avait pu se faire à lui-même par la maladresse de ses démarches. S'il n'avait pas entrepris le voyage de Francfort, s'il n'avait pas commis cette imprudence aggravée par ses lettres, il n'aurait aujourd'hui à combattre que des remords confus qu'il eût été facile peut-être d'apaiser ou de tromper. Mais Jacques était doué d'un si singulier caractère qu'il se félicitait de sa conduite au lieu de s'en repentir, et qu'il s'estimait plus en mesurant le préjudice causé à ses propres espérances qu'il ne se fût estimé devant l'heureux effet des roueries ordinaires en pareil cas. Il voyait, non pas une fatalité, mais un conseil providentiel dans l'inspiration de ce voyage. Il ressentait quelque chose de la satisfaction d'un homme qui s'aperçoit qu'il aurait pu commettre un vol

sans s'en douter. La probité était le fond immuable de tous ses sentiments, et ses passions n'étaient jamais satisfaites quand sa justice ne l'était pas.

Il rentra chez lui presque souriant, et la vieille Thérèse, qui ne l'interrogeait plus depuis quelques jours, fut tentée de lui demander des nouvelles de son prochain mariage; mais il la renvoya doucement, voulut rester seul, et se plongea tout le reste du jour dans une méditation profonde, essayant de se rappeler les détails de ses lettres; les lisant de mémoire, les commentant à distance, en cherchant à se représenter Françoise faisant aussi sa lecture et ses commentaires, et en se demandant quelle conclusion madame Ollinger allait tirer de sa correspondance.

Il s'attendait à une défaite et il s'y préparait philosophiquement, quand, le lendemain même, il reçut de Françoise la lettre suivante :

« Mon ami, j'ai lu tout, et je vous remercie de m'avoir fourni une occasion de vous estimer, de vous admirer davantage. Cette lecture m'a attristée, sans changer mes résolutions présentes. Sous des souvenirs dont j'honore la délicatesse je retrouve le même abîme. Cette séparation ne cessera pas; si vous avez un rival, il est en vous seul.

« On vous l'a dit là-bas, cet expédient imaginé par les hommes pour venir en aide au désenchantement, le divorce, a flétri pour jamais des liens qui ne peuvent se renouer. J'ai revu dans vos lettres des horizons que je ne pensais plus revoir; mais cette apparition ne m'a rendue ni repentante ni plus irritée. Je crois, mon ami, que j'arriverai à l'indifférence pour le passé, et que j'envisagerai bientôt avec sang-froid l'avenir que vous m'offrez. Cette lecture m'aura été salutaire.

« Oui, Jacques, je crois que cette timidité, que cette honte devant le bonheur se dissipera bientôt. Je serais injuste de ne pas faire taire les murmures d'une conscience ombrageuse devant les preuves si évidentes d'un amour sincère! Qui donc osera me blâmer de tenter une seconde fois la destinée? On vous l'a dit encore là-bas, dans ces entretiens qui font honneur à vos deux caractères, c'est vous qui m'avez initiée à l'amour; c'est vous qui m'avez révélé tout un monde que j'ignorais; c'est vous que je dois remercier; c'est vous que je dois aimer.

« Aussi, je vous aimerai. J'allais dire : je vous aime! Mais je ne

— Mais je puis renoncer à cette lecture!

— Il est trop tard. Lis, puisque tu as voulu lire.

— Jacques était bien triste en vous annonçant ce nouveau caprice de ma part?

— Il était ému, mais résigné. Tiens! le voilà qui sort de la maison; n'a-t-il pas une bonne contenance?

Jacques, en effet, qui avait reconduit madame Berthelin jusqu'à la porte du salon, descendait vers l'avenue; la pluie avait cessé. Lutel marchait tranquillement, regardant à droite et à gauche, comme s'il se fût agi pour lui d'une simple promenade. Il se retourna, aperçut ces deux dames qui le suivaient des yeux en soulevant le rideau d'une des fenêtres, les salua et s'engagea dans l'allée couverte aboutissant à la grille.

— Pourquoi hésitai-je, dit madame Ollinger, n'est-ce pas lui que j'aime? Quel courage simple!

— Il faut attendre que tu aies comparé, repartit madame Berthelin, en remettant les lettres de Jacques dans les mains de Françoise.

— Eh bien! soit; je veux comparer, mais je suis bien sûre qu'il ne sera pas vaincu!

Et madame Ollinger, embrassant rapidement sa marraine, sortit du salon, fière et affectant la confiance.

Hélène haussa doucement les épaules.

— Quel dommage qu'ils soient trois pour un bonheur qui ne veut que deux intéressés! dit-elle.

Pendant ce temps, Jacques, ainsi qu'on a pu le prévoir, revenait à Paris, calme et apaisé, comme on l'est après une résolution irrévocable. Il se rendait bien compte du tort qu'il avait pu se faire à lui-même par la maladresse de ses démarches. S'il n'avait pas entrepris le voyage de Francfort, s'il n'avait pas commis cette imprudence aggravée par ses lettres, il n'aurait aujourd'hui à combattre que des remords confus qu'il eût été facile peut-être d'apaiser ou de tromper. Mais Jacques était doué d'un si singulier caractère qu'il se félicitait de sa conduite au lieu de s'en repentir, et qu'il s'estimait plus en mesurant le préjudice causé à ses propres espérances qu'il ne se fût estimé devant l'heureux effet des roueries ordinaires en pareil cas. Il voyait, non pas une fatalité, mais un conseil providentiel dans l'inspiration de ce voyage. Il ressentait quelque chose de la satisfaction d'un homme qui s'aperçoit qu'il aurait pu commettre un vol

M. Ollinger avait pu se tromper sur ses sentiments réels en affectant une crainte qui cachait peut-être de l'amour, de même Françoise, défiée par cette amère parole de son mari, pouvait affecter de parler de même, hélas! en souffrant aussi de même.

Néanmoins, Lutel retourna le lendemain à la campagne, et il fut confirmé dans ses défiances par l'accueil qu'il reçut. Françoise voulut être enjouée, revenir aux airs mutins d'autrefois; mais la gaieté dépassait le but. Son éclat de rire ne trouvait pas d'écho. Hélène dit à Jacques :

— Elle se cache de moi; elle m'a rendu les lettres sans me donner une explication suffisante; comme elle sait que je vous aime, cette réserve est un symptôme grave.

— Oui, bien grave, en effet, repartit Lutel; comment la contraindre à se livrer à notre dévouement?

— Attendons! repartit madame Berthelin.

— J'attendrai! dit Lutel, qui avait encore huit jours devant lui pour que le délai imposé par lui-même fût expiré.

Ces huit jours s'écoulèrent rapidement sans amener de changement notable. Françoise, affectueuse et réservée, le recevait avec la même crainte, et le voyait partir chaque soir avec le même regret. Si, plus qu'autrefois, il était question d'amour entre elle et Jacques, elle frémissait et lui imposait silence quand de l'amour on arrivait au mariage. La veille du jour au delà duquel tout devait être fini pour notre héros, madame Ollinger lui parut inquiète, sombre plus que de coutume; elle le regardait par instants avec des yeux si animés, si implacables, qu'on eût cru à une prochaine explosion de colère. Jacques ne se plaignit pas de cette mauvaise humeur. Il fut, comme à l'ordinaire, patient et résigné. Seulement le soir, très-tard, à la nuit close et au moment de partir, il pria Françoise de lui permettre deux mots d'entretien.

— Comme vous me demandez cela, mon ami! répondit madame Ollinger d'une voix qui vibrait d'une émotion mal étouffée; c'est donc bien sérieux ce que vous avez à me dire, et cela ne peut donc pas se remettre à demain?

— Non, madame, répondit Jacques.

— C'est singulier! moi aussi, je voulais vous parler, et je n'osais pas. Vous êtes un devin, vous allez au-devant de tous mes désirs, et je m'étonne que vous m'interrogiez encore quand vous lisez si distinctement en moi.

— Je lis, mais je ne comprends pas toujours, repartit Lutel.

— Eh bien, mon ami, parlez; je vous écoute.

Ces quelques mots étaient échangés sur le perron, devant le parterre.

La nuit était belle et chaude; la lune mettait des feuilles de satin bleu pâle, de la couleur du ruban du chapeau, à tous les arbres du parc. Jacques se souvint que c'était par une soirée pareille qu'il avait, un mois auparavant, ouvert son cœur à M. Ollinger. Le décor était le même pour une scène analogue. Ils descendirent, et s'éloignèrent de la maison.

— Madame, dit Jacques, je vous fais mes adieux.

— Encore un voyage! Je ne vous chasse pourtant pas, monsieur Lutel.

— Non, mais c'est moi, aujourd'hui, qui me défends de revenir dans cette maison.

— Pourquoi? demanda Françoise avec un sourire que Jacques sentit, plus encore qu'il ne le vit, dans la blanche obscurité de cette nuit étoilée.

— Parce que j'ai fixé un terme à des visites qui ne peuvent se prolonger indéfiniment. Je n'ai plus à revenir puisque je n'ai plus à espérer.

— N'allez-vous pas me débiter le sonnet d'Oronte? dit Françoise en riant avec effort :

Belle Philis, on désespère,
Alors qu'on espère toujours.

Je sais cela, monsieur, ajouta-t-elle d'un ton plus posé. Aussi je m'étais également donné un terme, un délai. Voyez la sympathie! J'avais choisi le même que le vôtre. C'est aussi demain que je dois prendre un parti. Prenons-le ensemble, et finissons cette querelle... Mon ami, voilà ma main!

— Ce n'est pas un caprice? une raillerie? s'écria Jacques surpris de ce mouvement inattendu.

— Parce que je vous parle comme dans une comédie? Non, monsieur, je ne ris pas, je ne me moque pas. Revenez demain, et vous verrez si je me suis jouée de vous.

— Oui, je reviendrai demain, repartit Lutel; mais, encore une

fois, est-ce librement? est-ce après y avoir réfléchi? est-ce sans regret que vous promettez d'être ma femme?

— Qui donc peut me contraindre? demanda madame Ollinger en faisant quelques pas pour entrer sous l'avenue couverte.

— C'est que votre tristesse d'aujourd'hui ne me faisait pas présager une joie comme celle que vous me donnez.

— Que voulez-vous? mon ami, je passe d'un excès à un autre. J'étais ironique et gaie quand j'étais malheureuse; j'ai le bonheur triste; c'est une expiation.

— Je redoute pour vous, plus encore que pour moi, madame, le conseil, la tentation de quelque vengeance.

— Une vengeance! interrompit Françoise, pourquoi dites-vous cela?

— C'est que je ne m'explique pas ce revirement soudain, continua Jacques.

— Ne vous expliquez rien, mon ami, et acceptez. Ainsi.... nous pourrons prévenir le notaire, pour parler toujours comme dans les comédies?

— Mais c'est une illusion! un rêve. Vous! ma femme! Dites-moi donc alors que vous m'aimez!

Lutel avait bien de la peine à retenir son cœur sous l'étreinte glacée qui le comprimait depuis si longtemps. Ces paroles si affirmatives, ces résolutions si nettement exprimées par une femme incapable de mensonge lui donnaient, par avance, le vertige. Il passa la main sur son front.

— Françoise, dites-moi que vous m'aimez! répéta-t-il tout haletant.

— Je vous le dirai demain, devant tout le monde, murmura madame Ollinger d'une voix tremblante.

— Non, ce soir, devant Dieu, devant nous seuls, reprit Jacques avec énergie. Parlez! Que j'entende au moins ce mot qui m'ouvre l'avenir.

— Quel enfantillage!

— Il n'y a rien d'enfantin, madame; c'est la prière d'un homme qui vous aime plus que tout au monde, qui vous aime à préférer vous perdre, plutôt que de vous obtenir par dépit ou par colère.

Françoise s'éloigna brusquement de Lutel. Celui-ci crut entendre un soupir.

— Vous voyez bien que vous ne m'aimez pas! reprit-il.

— Vous êtes sans pitié pour moi!

— Sans pitié! Moi qui voudrais endurer mille morts pour ramener dans vos yeux ces éclairs d'autrefois; sur vos joues, ces belles couleurs de la jeunesse! Je suis sans pitié, dites-vous? Mais que faut-il faire pour vous prouver mon amour?

— Il faut rester l'ami calme et sage d'hier, des jours précédents.

— La froideur m'était facile quand j'avais peur de vous déplaire; pourquoi me donnez-vous des espérances? repartit Lutel, qui s'empara de la main de madame Ollinger.

— Jacques, laissez-moi! murmura Françoise en s'efforçant de se dégager.

— Pas avant que vous m'ayez dit que vous m'aimez!

— Eh bien, je vous aime! êtes-vous content?

— Comme vous avez dit cela vite et avec colère!

— Vous étiez si pressé d'entendre cet aveu. Faut-il vous le redire?

— Non, non, je suis un fou, et vous êtes la bonté, la générosité, la grâce, la raison, dit Jacques dont le cœur se dégonflait, et qui porta la main de Françoise à ses lèvres, pour y déposer toute son âme dans un baiser.

Françoise tressaillit au contact de cette bouche ardente et retira sa main par un brusque mouvement.

— Adieu! adieu! reprit-elle à plusieurs reprises, d'une voix étouffée.

Et tout en parlant ainsi, elle se rapprochait de la maison.

— A demain! s'écria Jacques.

Madame Ollinger courut vers le perron. Lutel la regarda fuir.

— C'est une vision! c'est un rêve! dit-il en secouant la tête, et en se dirigeant vers la grille.

XVII

Jacques passa toute la nuit à réfléchir, et le résultat de ses méditations le conduisit à la crédulité, à la confiance la plus juvénile. Après avoir repassé bien des fois dans son esprit les moindres mots, les moindres gestes, les moindres intonations de Françoise, après s'être dit à satiété qu'elle n'avait ni l'accent enthousiaste du bonheur, ni la voix ferme de la raison satisfaite; qu'elle cachait un mystère douloureux pour lui dans ce consentement donné, comme une fleur qu'on cueille et qu'on jette en passant; qu'elle lui avait avoué son amour

avec un effort visible ; après avoir remué tout cela dans sa pensée, Jacques finit par dire qu'il était aimé, que Françoise était la plus tendre et la plus naïve des femmes, et qu'il n'avait rien à envier à personne!

Le lendemain, il partit pour la campagne à l'heure accoutumée. Il fut surpris de ne trouver personne dans l'avenue. Il avait conjecturé que madame Berthelin aurait des confidences à lui faire, des détails à lui donner ou à lui demander. Qu'aura-t-elle dit en apprenant l'aveu de Françoise? Mais cet aveu, après tout, le connaissait-elle? Françoise n'aurait-elle pas dû aussi venir au-devant de lui? Ne lui devait-elle pas ce petit dédommagement pour sa coquetterie, pour sa réserve farouche de la veille?

Comme il sortait du berceau de verdure qui allait de la grille aux premières plates-bandes du parterre, Jacques aperçut deux hommes se promenant et causant dans une allée latérale. Il reconnut M. Berthelin ; mais il ne voyait pas son interlocuteur, il eut tout à coup l'idée folle que c'était M. Ollinger revenu pour lui disputer sa femme. Au bruit des pas sur le sable, les deux promeneurs se retournèrent, le virent, et poussèrent une exclamation.

Jacques eut alors un effroi d'une autre nature : l'interlocuteur était Me Ligny, en cravate blanche et en tenue officielle. Ce n'était plus un rival, c'était un importun.

— Eh ! arrive donc, s'écria l'avocat, j'ai à te gronder !

Jacques salua M. Berthelin.

— Pourquoi m'en veux-tu? demanda-t-il à son ami.

— D'abord, parce que tu deviens rare; ensuite, parce que tu es un mauvais plaisant, et que tu m'as entretenu jadis de certaine dame à laquelle tu m'eusses volontiers conseillé de plaire, tandis qu'en définitive tu gardais la place pour toi.

— Comment ! tu veux être un homme politique, et tu ne comprends pas qu'il faut croire le contraire de ce qu'on te dit? répondit Jacques en riant.

— Oh ! c'est une mauvaise excuse pour une tromperie.

— Eh bien ! que vous disais-je, monsieur Lutel, reprit à son tour avec une gravité satisfaite le conseiller d'État; n'avais-je pas annoncé un dénoûment? J'avais prédit pour la quinzaine, nous sommes en avance de huit jours. Heureux homme! tout est arrangé ! Rentrons, messieurs, ces dames nous attendent.

— Je savais bien que madame Ollinger finirait par être ma cliente ! dit l'avocat en s'emparant du bras de Lutel.

— Ta cliente ! elle plaide donc?

— C'est toi qui plaideras, si tu es obligé d'envoyer du papier timbré à l'officier civil chargé de te marier.

Jacques ne sut que répondre, la réalité ne lui laissait plus un vœu à former.

— Qui donc t'a fait venir? demanda-t-il à Me Ligny?

— M. Berthelin. Nous avons une consultation en règle à rédiger. Vous êtes pressés ; il faut emporter la position d'assaut !

Comme on était devant la maison, Lutel ne put répliquer ; il vit venir à lui madame Berthelin et Françoise. Hélène avait dans les yeux, sur son visage, une animation inaccoutumée. Était-ce le plaisir ou l'inquiétude qui la troublait ainsi ?

— Recevez mon compliment, dit-elle à Jacques ; Françoise m'a tout avoué hier, après votre départ.

Madame Ollinger était d'une pâleur que Lutel ne lui avait pas encore vue. L'ombre qui entourait ses yeux s'était agrandie, cependant elle faisait de grands efforts pour paraître gaie.

— Me pardonnerez-vous de vous avoir fait attendre, lui demanda-t-elle?

— Il n'y a qu'un consentement donné par pitié que je ne vous pardonnerais pas, répondit Jacques.

— Pourquoi aurais-je eu pitié de vous, mon ami ? Vous êtes trop brave pour qu'on redoute de vous voir accablé.

— Aussi n'ai-je rien à pardonner, et n'ai-je plus rien à craindre, répliqua Lutel.

On entra dans le salon qui avait un aspect de circonstance. M. Berthelin avait étalé des paperasses sur la table, ouvert un code aux endroits essentiels et fait ranger des fauteuils comme pour une réunion. Chacun prit place.

— Monsieur Lutel, dit le conseiller d'État, investi de la confiance de madame Ollinger, prévenu par elle de ses intentions à votre égard, j'ai dû me préoccuper des précautions à prendre pour que les effets du divorce prononcé en Allemagne vous profitassent en France ; l'affaire, Dieu merci, est devenue plus simple depuis les arrêts de diverses juridictions. Mais, il y a quelques années, vous n'auriez pu obtenir le consentement d'un officier de l'état civil à la célébration de votre mariage. Aujourd'hui encore, il se peut que vous rencontriez quelques difficultés. C'est pour être en mesure de les sur-

monter que nous avons pris nos précautions. Notre ami Ligny est d'avis de rédiger un mémoire.

— Oh! j'ai dit tout au plus une note, interrompit l'avocat qui fit cette remarque uniquement pour parler.

— Une note, soit, reprit M. Berthelin; nous la ferons revêtir des signatures les plus importantes du barreau, et de cette façon, mon ami, vous seriez tout prêt pour un appel à la justice, si l'intervention de celle-ci devenait nécessaire.

Jacques ressentait un déchirement, une poignante douleur de la solennité que mettait le conseiller d'État à traiter cette question délicate pour lui, et qui était pour Françoise une cause d'embarras et de remords. Il s'inclina pour approuver, mais il eût voulu fuir en entraînant madame Ollinger. N'était-ce pas profaner le sentiment qui allait recevoir sa consécration que de le mêler à des calculs de légiste? Lutel s'imaginait assister à une lecture de testament. C'était, en effet, de l'héritage de Frédéric, de tout ce qui restait de lui, de son nom, de son souvenir qu'on allait disposer. Que faisait-il pendant ce temps-là, le pauvre philosophe? Arrosait-il les belles fleurs de la serre, ou était-il en contemplation devant ce portrait de Françoise, si bien placé au milieu de la chambre nuptiale d'autrefois? Jacques baissa les yeux : il avait peur de lire dans le regard de madame Ollinger une préoccupation semblable à celle qui l'agitait. Il n'osait se sentir heureux quand il pensait au malheureux dont il avait les confidences et dont il allait prendre la place. Pourtant! quel scrupule n'avait-il pas eu et jusqu'où n'avait-il pas poussé le point d'honneur? Qui donc était en droit de lui adresser un reproche? Ne s'était-il pas défendu contre ce bonheur, bien plus qu'il ne l'avait recherché, et la lecture de ses lettres faite par Françoise ne le dégageait-elle pas entièrement?

Mais Françoise, pourquoi donc s'était-elle décidée si vite, si brusquement, après des hésitations si violentes et dont le retentissement durait encore? Pourquoi, après cette décision prise, cette douleur qui s'augmentait? Jacques était tenté de se lever tout à coup, de prendre ces messieurs à témoin, de provoquer une explication sincère de Françoise. Résisterait-elle à madame Berthelin et à lui? Mais il s'agissait bien de leur bonheur; on n'était là que pour leur mariage! Contraindre cette âme tourmentée à s'ouvrir devant M. Berthelin, devant Me Ligny, n'était-ce pas demander une profanation nouvelle?

Jacques se résigna, et voulant abréger cette scène de torture, il se mêla à la discussion, éclaira de son bon sens les textes que les lu-

mières de l'avocat et du conseiller ne faisaient pas assez resplendir, et formula lui-même les résolutions qui furent prises.

Françoise se leva la première et vint à lui.

— Je vous remercie, lui dit-elle, en lui serrant la main avec force. Maintenant, mon ami, entendez-vous avec M. Berthelin et faites les démarches nécessaires.

— Il est temps encore de laisser entre nous, entre ces amis le secret de mon amour. Je vous en conjure, madame, dit Lutel à demi-voix, réfléchissez bien !

— J'ai réfléchi, répondit madame Ollinger avec résolution.

— Mais pourquoi cette tristesse, cette pâleur? Vous avez un chagrin que j'ignore; dites-le-moi.

— Quand vous serez mon mari, je serai obligée de tout vous dire... Jusque-là permettez-moi d'être un peu discrète.

Et Françoise parlait en badinant, avec des lèvres qui frémissaient et des yeux remplis de larmes.

— Vous n'étiez pas ainsi, il y a trois jours; que s'est-il donc passé? lui dit encore Jacques.

— Rien! Je ne serai plus ainsi dans quelque temps... C'est nerveux; ne vous préoccupez pas de cela, mon ami.

Et comme Me Ligny s'approchait de Jacques, madame Ollinger s'éloigna.

Pendant toute la journée il fut impossible à Lutel de se trouver seul avec Françoise. L'avocat ne le quitta pas, s'amusa à le railler, à lui raconter par avance la plaidoirie qu'il débiterait en cas de procès, à l'interroger sur les péripéties écoulées de cette intrigue dont il aurait pu, lui, Me Ligny, être le héros, mais dont il restait un acteur indispensable. Quant à M. Berthelin, la conférence terminée, il se retira dans son appartement et partit pour Paris avant ses hôtes.

Hélène eût bien voulu causer avec Jacques; elle avait des questions à lui faire, des doutes à lui confier; cela était bien visible. Mais elle cherchait plus encore à pénétrer le secret de sa filleule, qu'elle surveillait avec une tendresse anxieuse. Lutel se trouva donc abandonné à lui-même, car il n'écoutait pas son ami Ligny et il ne le tolérait que comme une ombre, comme un murmure à ses côtés, qui lui laissait toute la liberté de la rêverie. Il erra tout le jour à travers le jardin et la maison, le cœur opprimé, l'esprit tendu, pensant à la fois à Frédéric et à Françoise; se demandant s'il ne man-

quait pas à quelque obligation sacrée en acceptant des espéranees qui désespéreraient son ami, et se répétant tout bas à chaque instant :

— Ma femme ! elle sera ma femme ! Est-ce possible ?

Au dîner, ces dames reparurent. Hélène, qui était toujours préoccupée, essaya de dissimuler son inquiétude. Elle parla de la nécessité d'aller à Paris pour des emplettes. Françoise la regarda avec étonnement.

— Comment ? tu trouves singulier que je me fasse faire une belle robe pour ton mariage ? dit en riant madame Berthelin à sa filleule.

— C'est vrai, je n'y pensais plus, répondit madame Ollinger. Moi aussi, je veux être élégante !

— Monsieur Lutel, reprit Hélène qui rassembla son courage, je vous donnerai à ce sujet quelques instructions nécessaires. Vous aurez une corbeille à fournir. Nous y tenons, n'est-ce pas, mignonne ? Offrez-moi votre bras, nous en parlerons dans le jardin.

— Rien ne presse ! balbutia Françoise qui voulut retenir sa marraine.

— Rien n'est plus urgent, au contraire, repartit celle-ci. Toi, mon enfant, confie tes dernières instructions à ton avocat. Nous vous laissons ensemble. Venez, monsieur Lutel !

Jacques sortit avec Hélène ; ils descendirent rapidement le perron.

— Éloignons-nous des fenêtres, murmura madame Berthelin, et en entraînant son jeune ami vers la terrasse.

— Qu'y a-t-il au fond de ce qui se passe ? demanda Jacques dès qu'ils furent à distance.

— Je l'ignore, mais je suis bien alarmée.

— Vous croyez qu'elle se fait illusion à elle-même ? ajouta Lutel.

— Je crois qu'elle cède à quelque entraînement, à quelque sophisme de son esprit. Hélas ! j'ai perdu presque toute sa confiance. C'est M. Berthelin maintenant qu'elle consulte ! que s'est-il passé entre eux ? Pourquoi, depuis deux jours, est-elle si sombre ? Toute la nuit elle a pleuré, je l'ai entendue. J'ai veillé derrière la porte de sa chambre. J'avais je ne sais quelle idée funeste, je rêvais un suicide... Oh ! je la calomniais ! elle ne déserte pas la douleur ; mais d'où vient que cet amour double qui la fait hésiter depuis si longtemps s'est dédoublé, en même temps que la souffrance qu'elle en ressentait s'est augmentée ? Il y a là une énigme, je l'ai interrogée, je l'ai suppliée, elle n'a rien à me dire : elle vous aime ; vous la rendrez heu-

reuse! Vous ne devez pas rester exposé plus longtemps à ses caprices. Voilà sa réponse. Ah! mon ami, Dieu m'est témoin que ce mariage, dans des conditions ordinaires, serait mon vœu le plus ardent. Je l'ai souhaité quand il me semblait difficile, sinon impossible; aujourd'hui il me fait trembler.

— Il n'est pas encore fait, dit Jacques mélancoliquement.

— Non, mais il se fera, si elle persiste à le vouloir, si elle ne meurt pas avant ce jour-là.

— Que faut-il donc pour qu'elle soit libre? s'écria Lutel en joignant les mains. J'attendrai encore, j'attendrai toujours; mais je veux qu'elle soit heureuse.

— Sont-ce ses derniers scrupules qui la troublent à ce point? reprit Hélène. N'y a-t-il au fond de son âme qu'une répugnance pour un nouveau mariage? Serait-elle à la fois attirée par l'amour, retenue par une sorte de respect humain? Voilà ce que j'ignore... Mais je le saurai. D'ailleurs, ajouta l'excellente femme avec un sourire, M. Berthelin ne me cache pas longtemps ses secrets. Il était venu, il y a deux jours, et il avait concerté, sans m'en parler, cette conférence d'affaires; hier au soir, c'est Françoise elle-même qui m'a annoncé qu'elle était résolue à se remarier, à profiter de sa liberté, et qui m'a dit ce qui se préparait pour aujourd'hui. Mon mari, comme tous les diplomates de son école, croit dissimuler, parce qu'il s'enfuit à propos; il est parti de peur de m'avouer quelque chose. Je saurai donc à quoi m'en tenir avant peu; quant à vous, Jacques, feignez de croire à la sincérité, à la réalisation prochaine de ce mariage rêvé! Occupez-vous activement, sérieusement des démarches, des publications de bans. Trouvez un prétexte pour ne pas venir demain, et moi je vous promets qu'après-demain je vous dirai tout, car, d'ici là, j'aurai tout découvert. Quand je devrais priver le conseil d'État des lumières de M. Berthelin; je le ferai revenir pour qu'il se confesse.

— Pourquoi se défie-t-elle de vous? demanda Jacques.

— Parce que je l'aime, et que la souffrance lui vient de la tendresse. Elle craint d'être responsable de sa destinée, et elle cherche des arbitres qu'elle croit désintéressés.

— Est-ce que vous et moi ne le sommes pas? dit Lutel avec un mouvement d'orgueil. Croit-elle donc que je serais assez égoïste pour préférer ce mariage à la conviction de la rendre heureuse? Non, comptez sur moi, madame. J'avoue que mon cœur s'était ouvert hier au soir et toute cette nuit à des illusions précieuses, à des rêves

charmants. Et j'oserai, à vous qui me connaissez bien, et qui n'attribuerez pas cet aveu à un excès de fatuité, j'oserai vous dire que j'espère encore. Je l'aime tant, que je crois impossible de n'en être point aimé. Mais cependant, s'il le faut, j'étoufferai mon âme. Je ne suis pas encore son mari. Ne craignez rien, je ne le serai que quand j'aurai lu distinctement en elle. Je vous obéirai en toutes choses, madame.

— J'ai été imprudente, Jacques, mais je ne l'ai été qu'à moitié, puisque je savais bien que vous seriez toujours prêt pour le sacrifice.

— Ne regrettez rien, madame; je vous dois de connaître les saintes douleurs et les sublimes ravissements de l'amour. Quant à madame Ollinger, elle ne peut pas être malheureuse toujours. Interrogez-la, pénétrez son secret, et nous en abuserons à nous deux pour la sauver.

— Si demain je sais quelque chose, vous me trouverez après-demain sur la route en dehors de la grille.

— Pour me fermer à temps le paradis perdu? dit Jacques.

— Pour vous parler en toute sécurité... La voici; elle se doute de notre complot. Allons, souriez, mon ami...; je vais aller dans ma chambre. J'ai besoin de pleurer un peu.

Madame Berthelin sortit de la terrasse et passa devant Françoise et M[e] Ligny sans s'arrêter. Lutel rejoignit ceux-ci et fut d'une bonne humeur charmante; il pensait tout bas que cette soirée était peut-être la dernière qu'il dût passer dans cette maison; que c'en était peut-être fait pour toujours de son bonheur; qu'il était de mauvais goût de laisser soupçonner quelle blessure s'ouvrait et saignait pour toujours peut-être au dedans de lui.

Vers l'heure du départ, Françoise parut plus calme. Jacques s'excusa de ne pouvoir venir le lendemain.

— Puisque c'est pour travailler à un avenir qui nous est commun, il faut bien que je vous pardonne, dit madame Ollinger.

En descendant sur la route de Saint-Germain, l'avocat tira un cigare de sa poche, et dit en l'offrant à son ami Jacques :

— Te rappelles-tu, un certain soir de cet hiver, les questions que tu m'adressais sur le trottoir de la rue Tronchet, alors que je te donnais, comme maintenant, du feu pour allumer ton cigare?

— Sans doute, répondit Lutel.

— Tu as fait du chemin depuis cette soirée-là! Tu vas épouser la

charmante femme que j'espérais alors séparer de son mari, et tu n'as plus de questions à m'adresser sur son compte.

— Eh bien! où veux-tu en venir, éternel avocat?

— A ceci : c'est sur ton compte, aujourd'hui, que j'ai fourni des renseignements. Ah! mon cher, les oreilles ont dû te tinter pendant que je causais avec madame Ollinger! Comme elle m'a questionné sur toi! Comme elle t'aime! Comme elle t'admire! Tu as donc promis de décrocher le soleil et les étoiles pour les mettre dans sa corbeille, car elle attend tout de toi, et je ne sais comment tu t'y prendras pour te tenir à la hauteur de la réputation qu'elle t'a faite au dedans d'elle-même. Si elle avait pu se marier aujourd'hui, elle serait déjà ta femme. Je crois même qu'elle ne serait pas fâchée d'un procès pour faire accepter son divorce en France. On n'annoncera jamais assez haut son mariage avec toi; elle serait ravie d'un esclandre, surtout si on pouvait l'entendre de l'autre côté du Rhin.

— Ah! elle t'a parlé de son mari, demanda Lutel avec empressement.

— Non, elle a été aussi discrète sur l'ancien qu'expansive sur le nouveau; mais elle garde rancune à celui-là, et c'est toi qui vas la venger.

— Tu dis peut-être vrai! murmura Jacques.

— Si je dis vrai! je ne plaide pas, mon cher, tu peux me croire. C'était un butor, n'est-ce pas? que M. Ollinger.

— Non, c'est un galant homme, qui a manqué d'un peu d'habileté pour être aimé.

— Oh! oh! tu fais le généreux envers ton prédécesseur, tu n'agis pas comme les gens nouvellement en place, et qui dénigrent leurs ancêtres! Après tout, tu as raison, il faut lui faire une belle oraison funèbre.

— Il n'est pas encore mort.

— Moralement, il agonise dans le souvenir de sa femme, et tu lui fais un convoi de première classe.

— Prenons garde d'enterrer les gens un peu trop tôt, dit Jacques en plaisantant. M. Ollinger est d'un pays où l'on a établi ce qu'on appelle la *chambre des morts*. Quand on croit à un décès, on pose le corps sur un lit avec des anneaux correspondant à chacun des doigts de la main; si le mort n'est pas mort, en s'éveillant de sa léthargie il remue des sonnettes au moindre frémissement d'un de ses doigts. Eh bien, mon ami, M. Ollinger a encore un doigt passé

dans un anneau, et il serait possible que j'entendisse tinter la sonnette d'alarme.

— Bah! tu es superstitieux comme les gens qui touchent au bonheur! Les morts ne se réveillent jamais, et la chambre du vieux cimetière de Francfort n'a jamais vu d'êtres vivants que les visiteurs et le gardien. Je le sais, on me l'a dit vingt fois.

La conversation, sur ce point intéressant, en resta là; mais Lutel garda un pressentiment des bavardages de son ami, et il rentra chez lui en se demandant comment il pourrait attendre jusqu'au surlendemain pour avoir des nouvelles.

Mais le lendemain, dans la journée, Jacques était chez lui, absorbé, triste et comptant les heures, quand il entendit sonner. Précisément à ce moment-là il se rappelait la conversation de la veille et ce qu'il avait dit à maître Ligny sur le réveil des morts.

— Est-ce M. Ollinger qui sonne? se demanda-t-il.

La porte s'ouvrit, et Thérèse introduisit madame Berthelin.

— Vous ici, madame! s'écria Jacques en s'empressant d'avancer un fauteuil.

— Oui, moi, qui pensais bien que vous deviez souffrir, répondit Hélène, en levant les yeux avec un sourire de sympathie vers le beau portrait de madame Lutel, et qui n'ai pas voulu tarder à vous instruire de ce que je sais.

— Et que savez-vous?

Jacques s'arrêta en voyant que madame Berthelin était pâle et que ses yeux trahissaient des larmes récentes.

— C'est un malheur que vous allez m'annoncer, s'écria-t-il.

— Rassurez-vous, mon ami, ce n'est un malheur que pour vous; Françoise, je l'espère, peut être heureuse.

— Oh! comme vous me comprenez bien, dit-il en s'inclinant. Vous avez raison, je suis fort, et je puis tout savoir. Parlez, madame.

— Hier, après votre départ, j'ai encore fait une tentative contre l'obstination de Françoise. J'ai démêlé dans ses paroles, à travers une affection très-réelle pour vous, un singulier désir de rompre violemment et définitivement avec le passé, comme si celui-ci restait encore cher, et pourtant était odieux. Voyant que je n'obtiendrais rien de plus, j'ai fait semblant d'être convaincue, et ce matin, prétextant quelques affaires, je suis venue à Paris et j'ai été trouver mon mari. M. Berthelin s'est défendu, puis il s'est livré. Jacques, vous ne pouvez accepter le bonheur qu'on vous offrait à l'aide d'un mensonge.

Françoise est innocente; mon mari, avec sa stricte ordonnance de la vie, nous a exposés tous à un bien cruel réveil!

— Que voulez-vous dire?

— Il a été la cause et la victime d'une supercherie dont nous ne devons pas profiter. Recevant, à cause de certains intérêts d'argent dont il s'est chargé, les confidences de Françoise sans les apprécier, mon mari s'est imaginé que ma filleule luttait seulement contre la crainte d'offenser M. Ollinger par un nouveau mariage, et ayant eu occasion d'écrire à Frédéric pour achever la liquidation de quelques comptes, ne s'est-il pas avisé de l'entretenir de ces hésitations, en ajoutant que vous étiez aimé et que sans un scrupule qui tenait plus au divorce qu'aux personnes, le mariage serait déjà conclu. M. Ollinger a répondu avec une fierté dont mon mari a été la dupe; il a reconnu dans sa lettre—un chef-d'œuvre de sang-froid—que ces scrupules de Françoise étaient sans doute respectables, mais que, quant à lui, il tenait si bien à l'en dégager, qu'il était sur le point de contracter un mariage; et poussant ce mensonge sublime jusqu'aux dernières limites, il est entré dans des détails de nom, de position, de fortune; il a même demandé des détails sur certaines clauses de contrat.

— Ah! je le reconnais là! il mourrait plutôt que de faire valoir son amour, interrompit Jacques. Il se marierait, madame, comme il a consenti au divorce, pour rendre Françoise plus libre! Mais vous avez raison, je le démasquerai!

— Je n'ai pas douté un seul instant de votre résolution, mon ami.

— Mais Françoise, qui a lu toutes mes lettres, comment a-t-elle pu croire que son mari l'oublierait?

— Elle a cru qu'il était incapable de mentir. Elle a admis l'étrange nouvelle, avec tous ses détails, elle l'a prise pour un défi, pour une provocation; mon mari qui a été trompé l'a aidée à se tromper; son trouble, la fièvre qui la mine depuis deux mois ont contribué également à son erreur. Alors, elle a voulu agir comme M. Ollinger avait agi. Elle vous aime, d'ailleurs. Elle a demandé le secret à M. Berthelin, qui l'eût gardé.... si je ne savais qu'il est un peu casuiste et qu'il y a des moyens de le faire parler sur ce qu'il veut taire. Voilà toute la vérité, mon ami. Françoise a pensé, dans sa colère, qu'elle était bien détachée du souvenir même de son mari; elle a cru que le moment était venu de se décider enfin. Elle a été à vous dans toute la sincérité, mais dans toute l'illusion de son cœur. Nous la détrom-

perons, Jacques, et si elle doit vous épouser, il ne faut pas que vous puissiez vous servir d'un mensonge, ni accepter la générosité d'un rival.

— Elle l'aime mieux que moi, madame, dit Lutel en croisant les bras sur sa poitrine. Vous avez vu comme elle supportait mal la pensée d'en épouser un autre. Vous verrez comme elle se consolera vite de m'oublier pour retourner à lui!

— Ne dites pas cela Jacques, les chances restent encore égales; mais il faut qu'elles le soient pour que vous ayez de la gloire à triompher de lui.

— C'est à triompher de moi, madame, que je trouverai ma gloire! reprit Lutel avec une impétuosité qui ne semblait pas être dans son caractère habituel. Je vous remercie d'avoir mis cet empressement à m'avertir. Je reconnais là votre amitié. Je me sens libre maintenant, et je n'ai plus de doute. Mon chemin s'éclaire, mon devoir est tout tracé. Ah! vous n'avez pas commis une imprudence, madame, en m'offrant d'être l'ami de Françoise, je la sauverai. Cette tromperie même de M. Ollinger sera une preuve irrésistible et qui achèvera de me vaincre. Comment ne l'aimerait-elle pas, lui que l'amour rend si intrépide?

— Pauvre ami! murmura madame Berthelin.

— Ce n'est pas en ce moment qu'il faut me plaindre, madame, j'ai toute ma force. Qui sait? cette feinte de Frédéric était peut-être un piége pour mon honneur! Il a voulu me montrer qu'il était plus grand que moi, et que si j'acceptais, je n'étais pas digne de son amitié. Je vais lui répondre, et vous verrez si je sais me venger!

— Mais Françoise?

— Laissons-la dans l'erreur quelques jours encore, pour agir avec plus de liberté. M. Ollinger m'a fait un serment auquel il ne manquera pas. Il viendra si je l'appelle, et je vais l'appeler.

— Pourquoi l'avez-vous aimée, mon pauvre Jacques? dit encore madame Berthelin.

— Mais si je ne l'avais pas aimée, madame, je n'aurais pas su ranimer les cendres de son cœur, je ne saurais pas me dévouer pour elle!

Hélène et Lutel concertèrent alors les mesures à prendre pour laisser quelques jours encore madame Ollinger, non plus dans sa sécurité, mais dans cette inquiétude, douloureuse à coup sûr, qui devait cependant tourner au profit de son bonheur. A la fin de cette conférence, dans laquelle Jacques arrangea le malheur de sa vie avec une

simplicité héroïque, madame Berthelin lui dit en se levant pour le quitter :

— Je ne vous remercie pas et je ne vous donne pas d'éloges, mon ami. Vous n'avez pas déçu mon espérance, voilà tout. Vous êtes aussi grand que je vous rêvais.

Et comme elle passait devant le portrait du salon :

— C'est votre mère? dit-elle en le montrant du doigt.

— Oui, madame!

— Elle serait aujourd'hui bien heureuse et bien fière de son fils! Elle nous voit de là-haut, Jacques; et elle me pardonne si je prends sa place pour vous bénir et pour vous aimer.

Hélène pleurait. Jacques s'agenouilla presque devant elle, et sans qu'un seul mot fût prononcé, il y eut entre ces deux âmes un serment échangé et comme une adoption. Lutel n'était plus un orphelin. Madame Berthelin lui dit à la porte, en essayant de sourire :

— Au revoir, mon fils.

Jacques répondit :

— Au revoir, ma mère.

Et il revint à son bureau pour écrire à M. Ollinger.

LOUIS ULBACH.

(La fin à la prochaine Livraison.)

LES CHAMPS D'OR DE BENDIGO

.... Bendigo où nous venions de mettre pied à terre était à cette époque la place principale, l'oasis, le Baden-Baden, le centre turbulent et joyeux des terrains aurifères les plus riches et les plus importants de la province de Victoria (Nouvelle-Hollande). Éloigné de Melbourne de plus de quatre cents kilomètres, perdu dans un monde de forêts et comprenant un territoire immense, le district de Bendigo, qu'une fée charmante semblait avoir touché de sa baguette, tant il était chargé de fleurs, d'eaux douces et de verdure, voyait chaque jour de nouvelles mines s'ouvrir dans le flanc de ses montagnes et des monceaux d'or vierge, tirés de ses quartz et de ses glaises, s'entasser en lourdes pyramides derrière les riantes vitrines de ses heureux changeurs.

On portait alors à vingt mille, dont trois mille Chinois, le nombre des *diggers* (chercheurs d'or) répandus sur sa surface, disséminés dans ses bois, cachés dans ses jungles, enfouis et grattant le roc à deux cents pieds sous terre.

La cote officielle de Melbourne constatait également pour ce seul district un dépôt au trésor royal de quinze mille onces par semaine apportées par les escortes; et cet encaissement hebdomadaire, cette somme d'un million et demi n'était guère que les deux tiers de ce qui se lavait réellement.

D'après des documents authentiques et inattaquables, le sol entier de Bendigo cachait donc des mystères de richesse; les eaux noires de ses *creeks* roulaient des fortunes, et sous la racine de ses bruyères dormaient, depuis les déluges, des couches épaisses du jaune métal.

Aussi, nos espérances étaient grandes; — Smith et Ben faisaient fondre des pics à double pointe d'acier; O'Brian, un lion d'Irlande, fourbissait et préparait les armes; Mac confectionnait des sacs de peau pour recevoir la moisson future, et moi, le coureur, le curieux, le *Moniteur officiel* de la troupe, je gravissais les pentes, soulevais les mousses, pesais les graviers, battais les bois touffus, priant

les perroquets et les kangourous de passage, et les iguanes dont je voyais la longue queue de lézard battre les branches et les gros yeux ronds me regarder du milieu des gommiers, de me dire, de me désigner, de la patte ou du bec, la colline opulente, le torrent, le ravin précieux.

Notre groupe d'associés, comme je viens de le dire, se composait de cinq personnes, qu'il est de mon devoir de faire connaître et de présenter au lecteur.

Smith et Ben (Benjamin), deux Anglais du Nord, deux géants, avaient six pieds de haut. Smith était rouge, maigre et nerveux ; travailleur infatigable, le tranchant de sa pelle n'avait pas plutôt mordu les gazons qu'il disparaissait dans un trou ; les terrains les plus durs n'étaient pour lui que du sable ; aussi l'avions-nous surnommé *the australian mole* (la taupe australienne). Plein d'excellentes qualités, il n'avait qu'un défaut : il aimait le vin et mettait son plaisir à vider les coupes.

Ben, le plus bel homme que j'aie jamais rencontré, joignait au pur et grave profil des anciens rois d'Asie la barbe brune et frisée du Bacchus indien ; il avait l'œil profond, rêveur et la parole douce, et ses allures habituelles étaient modestes ; mais lui aussi aimait les hymnes bachiques, le choc des verres, le bruit des coupes de cristal qui se vident, et les fumées malsaines qui s'en échappaient lui montaient à la tête et le transformaient.

Smith et Ben devenaient alors plus querelleurs que des béliers.

O'Brian, c'était la bataille, c'était le neveu de Charlemagne, son nom était Roland ! Partout où une balle sifflait, où un coup de poing, de hache ou de couteau s'échangeait, on était sûr de le voir accourir ; semblable aux vagues de la mer toujours prêtes à se soulever à la moindre provocation du vent, O'Brian nous allumait des querelles sur toutes les routes et nous plongeait constamment dans des épopées guerrières qui eussent, en Europe, fait pâlir les plus hardis. Grand de taille, O'Brian avait le front bas, les sourcils épais, l'œil gris, et sa tête massive, qu'aucune terreur ne pouvait courber, était hérissée d'une forêt de cheveux noirs qui se tordaient sur son front comme des couleuvres, et qui flottaient en mèches insolentes à tous les vents.

Mac-Grégor, l'Écossais, prétendait que donner 25 francs pour un flacon de bordeaux, prix du médoc sur les *diggins* (terrains aurifères), et 2 francs pour un *nobler* (petit verre) était folie insigne ;

aussi trouvait-il toujours moyen de fuir quand on parlait d'entrer dans les tavernes. Il dépensait peu pour la bonne chère, méprisait les bouteilles aux longs bouchons, mais donnait des deux mains quand il s'agissait de dénouer la ceinture des Chinoises, ou de chiffonner la jaune écharpe semée d'étoiles d'or des belles filles de Java. Mac avait le nez pointu et tourné à la ruse; aussi possédait-il la prudence d'Ulysse : tombions-nous dans le piége d'une mauvaise affaire, Mac nous en tirait; il avait toujours dans quelque coin de sa cervelle un bon stratagème, et cachée dans quelque poche une réserve métallique, une caisse d'épargne inconnue qu'il gardait comme ses prunelles, mais que dans les passes désespérées il nous jetait avec des gestes de désespoir et des harangues qu'aurait signées Platon.

Ceux qui, à Londres, ont vu, traînée par un gros homme et arrêtée souvent aux coins des squares, cette voiture bizarre, longue et étroite, véritable ménagerie roulante, portant clouée sur son grillage une planche avec ces mots : *happy family* (famille heureuse), pourront se faire une idée de notre association.

Dans cette voiture se trouvaient des souris, des chats, des chiens, des hiboux, des faucons, un aigle, un singe, trois corbeaux et une foule de petits oiseaux ; et tous ces éléments disparates réunis, aboyants et sifflants, ennemis par le sang et par les habitudes, qui dans des conditions ordinaires se seraient battus et entre-dévorés, vivaient là, tous, en parfaite intelligence : les souris dormaient sous la griffe des chats, les bouvreuils se perchaient sur le dos des faucons, une alouette chantait son cantique sur la tête de l'aigle, les chiens donnaient la patte aux chats, et la guenon rouge, quand elle ne tirait pas la queue des corneilles, chassait les mouches qui ennuyaient la somnolence des hiboux.

Quoique différant également de nature et de caractère, Anglais, Français, Irlandais et Écossais, tous nous vivions en parfaite amitié, sans querelle, sans jalousie, ne nous occupant que de nos travaux, et ne permettant jamais à la politique et à la religion, ces deux fers rouges des conversations humaines, de prendre des allures blessantes, et de compromettre l'heureuse paix qui régnait entre nous.

Après quelques jours de repos, comme notre réserve d'or marchait vite, nous résolûmes, réunis en conseil, et après avoir analysé différents terrains, d'aller planter nos tentes au *Dead Horse flat* (plaine du Cheval mort), nom donné à l'un des meilleurs, mais

des plus dangereux *gold fields* (champs d'or) des environs; seulement, comme la semaine était avancée, et qu'il nous restait encore quelque peu de ce lest qui fait flotter l'homme dans la vie, il fut adopté que nous ne chausserions l'éperon du départ que le dimanche suivant, et que nous passerions gaiement à Bendigo le samedi qui se présentait, pensant avec logique qu'avant de nous remettre au flanc la ceinture du travail, et d'aller affronter de nouveau la faim, la soif, la morsure des scorpions, les mille dangers inconnus qui nous attendaient au fond des bois; avant de nous replonger dans le silence et la mélancolie des grands arbres avec notre ombre seule pour toute compagnie, le cri des ours et des opossums pour toute musique, et des attaques de sauvages pour toute distraction, nous nous devions à nous-mêmes une bombance de haute école, un concert avec lyres et cymbales, une orgie dernière sur clef de *fa* majeur.

A Bendigo nous étions descendus au *Crowned Kangaroo taver* (Taverne du Kangourou couronné).

Si Dante, sur le fronton de son *Enfer*, en entonnoir, a cru devoir écrire :

Vous qui entrez ici, laissez toute espérance,

sur la façade du *Kangourou*, on aurait dû graver :

VOUS QUI ENTREZ ICI, PLUS DE REPOS.

C'était, en effet, un établissement unique pour le désordre : les cris et les aboiements qui, nuit et jour, montaient et descendaient les escaliers, emplissaient les cours, envahissaient les chambres et les salons; le bruit des plats, des chaises et des bouteilles que l'on jetait par les fenêtres; les coups de pistolet qui remplaçaient les sonnettes pour appeler les garçons; les clameurs des filles de service que l'on embrassait de force dans les corridors, et les danses de guerre qui se sautaient autour des tables à la manière des Indiens *Yo-Kas*, faisaient de cette taverne un véritable Pandémonium.

L'heureux propriétaire de cet hôtel de pandours était un Irlandais, David Hanigan; ce David avait un associé, Ganymède Bizil, natif de la Loupe, département d'Eure-et-Loir.

Quand vous connaîtrez mieux ce personnage, ô lecteur, sa faiblesse physique et sa nature pusillanime, vous vous écrierez, comme je me suis maintes fois écrié moi-même : « Que diable M. Ganymède Bizil de la Loupe allait-il faire dans cette galère? Quel cataclysme,

quelle aventure avaient pu le transplanter de France dans ce *Kangourou* maudit? »

Comment David et Ganymède s'étaient enrichis et rencontrés forme un chapitre trop réel de la vie des *diggins*, et illustre trop bien cette folle bizarrerie des chances, ces coups de bascule heureux, qui, dans cet incroyable pays de l'Australie, vous portaient, en quelques jours, des bas-fonds de la misère aux plus hautes branches de la fortune, pour que je ne le dise pas en quelques mots.

David Hanigan, chassé d'Irlande par la misère, s'était en 1850 réuni à un groupe d'autres déshérités, ses compatriotes, et tous ensemble, comme une bande d'oiseaux voyageurs poussés par la faim, ils avaient pris la mer et s'étaient envolés à la recherche de régions plus heureuses et de cieux plus doux. Pleins de courage et d'espérance, ils s'élançaient vers le sombre inconnu, n'abandonnant pas sans larmes, cependant, ces belles campagnes irlandaises qui ne pouvaient les nourrir — jardins charmants qui ne produisent des fleurs, des fruits et des épis que pour les Anglais.

David emmenait avec lui sa femme, Magdalen, et ses deux enfants, Tom et Tim (Thomas et Timothée).

A Melbourne, les débuts de la pauvre famille furent heureux; habitué aux travaux de la terre et dans toute la force de ses trente-cinq ans, David, que sa lutte journalière avec les sillons avait endurci et qu'une traversée de quatre mois avait reposé, se mit aussitôt à l'œuvre. Il loua ses bras et ses fortes épaules vingt-cinq francs par jour, et fut occupé sur le port à décharger les gros navires qui arrivaient par flottes de tous les océans.

Bientôt, grâce à sa persévérance dans le travail, tout se mit à prospérer autour de lui; Tom et Tim se portaient à ravir, couraient, sautaient sur les vertes pelouses, mangeaient comme des autruches et mûrissaient au soleil comme des pêches en plein vent.

Magdalen, si faible, si chétive en Irlande, si pâle que ses joues avaient la couleur des roses blanches, revenait à la vie; des sourires, des fleurs de gaieté s'épanouissaient sur ses lèvres, son œil reprenait ses regards de vingt ans; de plus, ayant la haute main sur toutes les affaires du ménage, sa confiance grandissait, car elle faisait déjà des économies.

Quant à David, jamais il n'avait été si heureux; dînant tous les jours, ayant toujours une pièce d'or dans sa poche et un habit en bon

état sur le dos, ce qui jamais ne lui était arrivé, sentant la boule de neige de son aisance s'arrondir entre ses doigts, David commençait à avoir des idées folles et à rêver tout éveillé. Le soir, après avoir secoué les cendres de sa pipe, et vidé son *toddy* (grog au wiskey), David fermait les yeux et bâtissait dans les sables. — Il se voyait de retour en Irlande avec plusieurs milliers de livres sterling, il éblouissait les camarades, achetait un cheval blanc, embauchait Brigitte la cuisinière du curé et se faisait confectionner, par ce cordon bleu incomparable, des globes de plumpudding aux amandes, dont il raffolait. Mais il y avait surtout un projet que David nourrissait avec amour; il voulait au milieu de son salon, car il aurait un salon, faire construire une table dont il avait imaginé le modèle; du centre de cette table devait surgir un jet d'eau, non pas un jet d'eau vulgaire, son jet d'eau à lui, qui ne marcherait que les dimanches, devait, au lieu du pâle et pur cristal que David abhorrait, lancer à trois pieds de hauteur une gerbe du meilleur wiskey, gerbe à six branches dont chaque jet décrivant une heureuse parabole viendrait, pendant que toute la paroisse serait à la messe, retomber en boisson rafraîchissante dans la bouche ouverte de ses six meilleurs amis. David pensait qu'une conception aussi sublime valait à elle seule un voyage à la Nouvelle-Hollande.

Tout allait donc pour le mieux sur le meilleur des continents possibles, quand un jour, après huit à neuf mois de cette abondance relative qui était du bonheur pour ces pauvres gens, un petit bruit, un souffle vint agiter l'air : une mouche rapporteuse dont on ignorait l'origine vint battre des ailes sur les places publiques, dire et bourdonner aux oreilles de chacun que : « Là-bas, au loin, dans le buisson, de nouveaux champs d'or, d'une richesse incalculable, et laissant loin derrière eux Castlemaine et Ballarat, venaient d'être découverts, et que des fortunes de trois à quatre mille livres (75 et 100,000 francs) s'y récoltaient en huit jours. »

Aussitôt, une activité fiévreuse agita Melbourne; ce n'étaient que foules compactes et affairées (bandes de chacals sentant une proie) courant de la poste à la bourse, et de la banque au palais du gouverneur en quête de nouvelles officielles. Puis, les rues s'emplirent de ces longues voitures de transport, maisons de bois roulantes, lourds chariots attelés de vingt bœufs, appelés *drays*, qui, chargés à se briser, de vivres, de boissons spiritueuses, de haches et d'instruments

de mineurs, partaient en longues caravanes, se dirigeant tous vers le point indiqué.

En vingt-quatre heures, sur un signe tombé, on ne sait d'où, le prix des marchandises tripla; des *revolvers* qui la veille valaient trois cents francs se vendaient mille; les poignards, les carabines, les tentes, les couvertures de laine, les bottes de voyage, devinrent hors de prix. Les marchands, dont les yeux avides brillaient comme des étoiles, ne savaient plus à qui répondre.

Que se passait-il donc de l'autre côté des collines? Quel était l'enfantement glorieux qui se préparait et qui, chargé de branches fleuries, apporterait la grande nouvelle?

Toutes les oreilles étaient sur le qui-vive.

Sur ces entrefaites, une escorte du gouvernement, partie en secret depuis quinze jours pour s'assurer du mensonge ou de la véracité des rumeurs, revint de son voyage les coffres chargés d'or; et, dernière goutte dans un vase déjà plein, un *digger* venant lui-même en ligne directe de la montagne, les poches lourdes de sa récolte, se mit à raconter des histoires fantastiques sur le nouvel Eldorado. Il jetait l'or devant lui comme du millet et chantait sur toutes les gammes l'*hosanna* de la précieuse découverte.

Le doute n'était plus permis. Toutes les jambes furent prises de frissons nerveux, toute la population valide se mit en marche : c'était même à qui volerait un cheval pour arriver plus tôt.

Bendigo venait véritablement d'être découvert; Bendigo brisait sa coquille, laissait tomber ses voiles, étalait au grand jour les splendeurs féeriques de ses palais souterrains. Bendigo prenait place dans le zodiaque étincelant des champs d'or de l'Australie.

A dater de ce jour, *la fièvre de l'or*, la fièvre des extravagances et des crimes, fièvre ardente qu'engendre la soif des richesses vite acquises, s'empara de tous les esprits.

David Hanigan perdit la tête comme tous les autres.

Depuis quelque temps, du reste, David se dérangeait, il négligeait ses corvettes, flânait, sifflait aux hirondelles, prenait ses aises : les sacs de sucre et les caisses de thé restaient dans les cales, les crêpes de Chine et les châles de Koïmbatour étaient mangés des rats; le port était désert, les trois quarts des ouvriers avaient disparu, tous les marins couraient aux mines, et les capitaines aux abois, pour empêcher l'entière désertion des équipages, allaient s'ancrer à cinq milles en haute mer, mettant ainsi comme obstacle à la fuite de leurs hom-

mes et comme barrière entre eux et la forêt deux lieues d'eaux profondes, et d'autant plus dangereuses à franchir que ces eaux étaient constamment battues et sillonnées par des bandes de requins-renards (*squalus vulpes*) qui pullulent dans ces baies; monstres aux dents aiguës, cherchant toujours pâture, et que tout un peuple de matelots jetés à la mer ne saurait rassasier.

Sombre, taciturne, indécis, David passait de longues heures dans les tavernes; il aimait boire, mais tout en vidant son verre il écoutait ce qui se disait aux tables, pesait les chances et réfléchissait.

Un soir, il vint dire à sa femme qu'il avait acheté un chariot, des provisions, des armes, une boussole, loué un attelage, et que lui, elle, Tim, Tom et Nick (Nicholas), c'était le chien, partaient le lendemain.

Magdalen faillit tomber à la renverse; cette nouvelle sonnait le glas de ses économies, bouleversait ses habitudes et dérangeait tous ses projets. Magdalen, quoique Irlandaise, avait la tête froide et l'esprit calculateur; elle n'avait jamais ajouté foi entière aux contes bleus qui se débitaient autour d'elle. — « Trouver de l'or au fond d'un trou, en lavant des pierres noires et de la terre commune, » lui paraissait une plaisanterie ridicule, si ce n'était l'œuvre du démon. Mais quand enfin il lui fallut se rendre à l'évidence, quand elle eut vu et touché, Magdalen, avec son instinct de femme prudente qui flaire le danger, se disait que si, parmi ceux-là même qu'elle voyait partir pauvres, quelques-uns, il est vrai, les élus de la fortune, revenaient à Melbourne faire parade d'une opulence passagère ramassée dans un ravin, bien d'autres, et le plus grand nombre, ne revenaient jamais. Combien de malheureux, exténués de privations, perdus, tombés à genoux au fond des bois appelant leurs mères, laissaient leurs os dans ces forêts profondes où maintenant elle-même allait s'engager!

David comptait les heureux, voyait l'or et la joie des riches; Magdalen avec les yeux de son cœur comptait les vaincus, les suivait dans leurs épreuves, devinait leurs souffrances; et les résultats de la défaite, si la défaite devait être le partage des siens, la remplissaient d'épouvante. Mais Magdalen était de race forte, et dès qu'il y avait danger elle offrait vaillamment ses deux bras pour en porter sa part. Elle ne fit à David aucune observation; elle le connaissait trop bien, du reste, pour perdre son temps en discussions inutiles, et son mari lui avait trop souvent répété que la plus belle perle qu'une femme

puisse se pendre aux oreilles était l'*obéissance* pour qu'elle essayât jamais de résister; de plus, Mag savait qu'une idée quelconque entrée dans la tête de David y restait comme un clou d'acier dans une planche de chêne et que nulle tenaille féminine ou étrangère ne pouvait l'en arracher.

L'heure de la lutte sérieuse étant venue, Mag fit tête à l'orage en mettant sa confiance en Dieu. Elle ouvrit la bourse contenant sa chère réserve, environ cent livres (2,500 fr.), et sans rien dire, quoique le cœur gros, elle en versa le contenu dans la main de David.

— *Hurra! my honey* (mon rayon de miel), disait celui-ci, essayant de la faire sourire : — *hurra!* dans six mois nous serons riches, et de retour en Irlande on ne t'appellera plus que *my lady;* tu auras des robes de soie française, tu donneras tous les jours du pain blanc aux pauvres...

— Dans six mois, répondait Magdalen, nous serons peut-être sans pain nous-mêmes et sans un lambeau de toile pour nous abriter; que deviendront alors nos pauvres enfants? Quitter un salaire sûr pour une chimère ne porte pas bonheur.

— Chimère de couleur jaune et en métal de bon aloi, ripostait David, soixante-quinze francs l'once, dernier cours.

— Un oiseau dans la main vaut mieux que deux oiseaux dans le buisson; nous prenons un chemin où l'inquiétude et la peine sont plantées.

— Qui le dit? est-ce toi, Mag? Ta parole heureusement n'est pas d'Évangile. Te souviens-tu, Mag, de notre départ du pays? Quand il fallut quitter la chère Irlande et les parents, qui ne voulait plus partir, qui voulait mourir plutôt que de perdre de vue le vieux clocher et les iris bleues et les giroflées jaunes que le vent courbait sur les toits? C'était Mag. Mag leur envoyait des baisers, Mag disait qu'ils balançaient ainsi leurs petites têtes fleuries pour nous dire adieu : puis Mag ne voulait pas traverser la grande mer, elle avait peur; cependant Mag est partie, parce que David et les enfants sont partis. Pourquoi soupirer, femme? te repens-tu d'avoir quitté notre mère Irlande, où le travail et le pain nous manquaient toujours, où nos enfants dépérissaient et où toi-même tu pleurais et te lamentais sans cesse?

— Non, non, disait Magdalen.

— N'ai-je pas eu cent fois raison de vous amener ici? Regarde Tom et Tim, les deux coquins, comme ils sont gras et comme ils dorment;

le gros bourdon de Saint-Patrick ne les réveillerait pas; et toi, Mag, n'est-tu pas blanche et rose comme à seize ans? Demain, sur ma parole, je te demande en mariage! Parle, Mag, ai-je eu tort de quitter le vieux monde?

— Non, David, je rends grâce au ciel tous les jours.

— Rends-en grâce à mon audace, Magdalen; laisse-toi conduire, pourquoi douter? N'aimons-nous pas le Seigneur? Celui que tu pries soir et matin ne nous abandonnera pas. Puis, nous ne pouvons nous quitter, chère Mag; je vais aux *diggings*, dans l'espoir de vous faire un sort à tous; par amour et par dévouement tu viendras avec moi.

— Partons donc, disait Magdalen.

Malgré tout néanmoins, Mag conserva ses doutes; rien ne put détruire ses tristesses, disons mieux ses pressentiments.

N'étant jamais sorti de Melbourne et n'ayant pas la première idée de la route qui conduisait de cette ville à Bendigo, route peu sûre à cette époque, peu battue, difficile, coupant les bois et se plongeant dès le deuxième jour dans un labyrinthe de collines et de taillis épineux, David, qu'une chance heureuse semblait alors conduire, avait un soir, par pure fantaisie du hasard et quelques jours avant la scène que nous venons de rapporter, rencontré le seul homme peut-être dans tout *Victoria* qui pût lui convenir. Assis à l'affût dans un café de *Brook-street*, épiant et cherchant un guide, car décidé au départ il faisait déjà ses préparatifs, David s'était trouvé à la même table face à face avec un grand individu que son costume de flanelle rouge et son visage tatoué par les flèches de feu du soleil australien proclamaient un vieux colonisateur, tandis que son sans-gêne et sa manière toute celtique de prononcer les *r* annonçaient un Irlandais; Daniel O'Gilvy de Roscommon, alléché comme tant d'autres par les bonnes prises qui se faisaient à Bendigo, cherchait lui-même un associé pour se rendre aux mines.

Outre son costume de flanelle rouge, sa ceinture de soie, ses armes, ses grandes bottes et son chapeau en feuilles de palmier, Daniel possédait deux chevaux de bonne race, mais il n'avait pas de voiture; David venait d'en acheter une, mais il n'avait pas d'attelage: entre deux honnêtes compatriotes ayant le même appétit pour l'or, la même soif, la même religieuse estime pour le *wiskey*, l'amitié devait grandir comme un cactus en serre chaude: aussi dès le premier flacon de vin d'Espagne, les confidences tombaient des lèvres;

David offrait son chariot, Daniel ses chevaux anglais, et nos deux compagnons, ainsi complétés l'un par l'autre, et amis pour la vie, se juraient alliance éternelle sur les flammes bleues d'un bol de punch.

O'Gilvy était une curieuse production de la Nouvelle-Hollande; poussé par cet esprit d'aventures qui est un des cachets distinctifs de la race anglo-saxonne — race toujours prête à tendre son aile au vent des longs voyages — venu en Australie bien avant la découverte de l'or pour une cause mystérieuse et ignorée; tour à tour chasseur, colporteur, trappeur, conducteur de troupeaux, et guide de partis d'émigrants traversant les bois; riche quelquefois, plus souvent pauvre, mais portant toujours avec une égale insouciance fortune et misère, Daniel avait dans l'exercice de son commerce et de ses fonctions parcouru toutes les parties désertes et habitées de la colonie. Il connaissait par cœur les routes de la forêt, la passe des montagnes, les ravins où chantaient les sources et les vallées trompeuses où dormaient les marécages; pouvant suivre une piste de voleur ou de taureau perdu comme un *rastreador* du Mexique, Daniel sentait son chemin à l'odeur des mousses; il lisait l'heure du jour et de la nuit dans l'ombre des arbres et la pâleur des étoiles, et mieux qu'une girouette d'observatoire il pointait le nord et le sud en regardant simplement l'écorce des gommiers.

Grand et levant la tête comme un grenadier sous les armes, sec et maigre comme un jockey de New-Market, agile comme un singe, Daniel avait la dent blanche et tranchante des peuples nègres, le nez en griffe, l'œil jaune et fixe des oiseaux de proie; mais la partie la plus saillante de sa face, — ce qui frappait en lui tout d'abord, — c'était sa barbe.

Depuis vingt ans, Daniel ne s'était pas rasé, depuis vingt ans jamais branches de ciseaux n'avaient fait la toilette de sa moustache; aussi dire le taillis épais qui lui tombait des oreilles, des joues et du menton serait impossible. Tordue en corde comme celle du Moïse de Michel-Ange, cette barbe tropicale, qui par sa longueur et son épaisseur eût fait la gloire et le triomphe d'un satrape de l'ancienne Égypte, contenait dans ses replis tout un herbier : des feuilles, des plantes, des graines, des plumes d'oiseaux et des bûchettes de bruyère de quoi bâtir un nid.

Silencieux par habitude et parlant le plus souvent par gestes, sa langue néanmoins se déliait sans peine; le grog du soir surtout, comme un soleil réparateur, réveillait sa puissance imaginative et fai-

sait fleurir sa parole : le tuyau d'ambre aux lèvres, le dos à un buisson de mimosas, et le feu du bivouac tordant devant lui ses langues rouges, — l'oreille tendue aux bruits de la forêt et suivant au loin, dans les clairières, le bruit de plus en plus faible des clochettes de cuivre pendues au col de ses chevaux, Daniel, s'il en était prié, tournait alors assez volontiers le robinet de ses histoires ; dans ces occasions, pour égayer ceux qui l'entouraient et leur donner un bon sommeil, disait-il, il racontait les premiers meurtres commis sur sur les *diggings*, l'horrible tragédie des *White-Hills* (Collines Blanches), où cinquante têtes humaines furent trouvées au fond d'un trou, les piéges, les vengeances, les attaques de nuit des indigènes ; il s'étendait ensuite sur le danger mortel d'être piqué par un scorpion, et sur l'affliction non moins grande d'être mordu au cou par une chauve-souris vampire, affreux oiseau-rat mesurant trois pieds d'envergure, et qui profite toujours du premier sommeil des dormeurs — hommes et bêtes — pour venir s'abreuver de leur sang. Puis, quand tous ses auditeurs avaient la chair de poule, quand on croyait voir derrière chaque arbre le noir profil d'un sauvage aux aguets, dans chaque nuage qui cachait la lune l'ombre d'une chauve-souris géante, et sous chaque feuille un scorpion jaune prêt à mordre ; quand nul n'osait fermer les yeux ni prendre la position horizontale dans la crainte d'avoir le crâne fracassé par un *tomahaw*, ou la jugulaire ouverte par la dent vorace d'une chauve-souris-vampire, Daniel souhaitait le bonsoir à son peuple, s'enroulait dans ses peaux d'opossums, et se mettait à ronfler comme un orgue de cathédrale, laissant l'auditoire réfléchir et s'endormir comme il le pouvait.

Depuis huit jours, David et Daniel préparaient leur voyage. Daneil avait eu une idée : — Puisque les commerçants de Melbourne, disait-il à David, envoient des montagnes de marchandises à Bendigo et augmentent leur compte à la Banque en agissant ainsi, pourquoi nous, qui y allons en ligne directe, n'emporterions-nous pas, mêlés au bagage, quelques barils de bon rhum ?

— Cette surcharge ne saurait être nuisible, avait répliqué David ; ajoutons-y vingt cruches du meilleur wiskey ; il est toujours prudent de voyager avec des toniques, et les bénéfices que nous ne pouvons manquer de faire sur ces excellents breuvages seront les bienvenus.

Puis, enchanté de la perspective, et Irlandais avant tout, David, sans plus d'enquêtes, avait jeté jusqu'à son dernier penny dans cette spéculation douteuse.

Pendant tous ces préparatifs, Magdalen avait été laissée dans une ignorance complète de ce qui se tramait; elle sentait bien dans l'air quelque chose comme les vibrations d'un événement prochain, mais elle ne pouvait en deviner la nature : David, redoutant ses observations, restait bouche close et ne soufflait mot.

Quand tout fut prêt cependant, et qu'il n'y eut plus pour se mettre en route qu'à compléter le chargement de la voiture avec ses effets personnels, David brisa l'œuf de la nouvelle, comme nous l'avons vû plus haut.

La présentation de Daniel eut lieu le matin même du jour fixé pour le départ.

— Daniel O'Gilvy de Roscommon, notre guide, notre capitaine et notre ami, avait dit David à Magdalen.

Je dois mentionner ici que Daniel, qui le plus souvent vivait au fond des bois et qui mieux que tout autre avait appris à reconnaître la haute valeur des chiens comme garde et comme défense dans les solitudes, n'en élevait jamais que de premier ordre. Ceux qu'il possédait alors étaient deux lévriers-kangurous de la grande espèce, chiens terribles à pelage roux, à tête noire et effilée; ces animaux, qu'il avait élevés lui-même et pris pour ainsi dire sous la mère, ne le quittaient pas plus que son ombre, une fois en marche pour la forêt.

Magdalen, qui sentait l'importance du personnage, avait fait sa plus belle révérence; mais à la vue de ce grand homme sec, de son costume rouge, de sa barbe olympienne, et de ses deux chiens fauves qui ressemblaient à deux jaguars, elle était restée interdite, muette, et n'avait pu trouver une parole de bienvenue.

Tom et Tim, se rappelant tout à coup des images où un Croquemitaine anglais, mangeant une salade de petits garçons, était représenté en costume écarlate, avec une barbe immense et deux chiens pourpres à ses côtés, crurent voir entrer le mangeur de chair humaine, et, moins braves que le Petit-Poucet, se mirent aussitôt à pousser les hauts cris; Nick, l'épagneul de David, voyant pleurer Tom et Tim, ses bons camarades, se mit, lui aussi, à pousser des aboiements aigus; mais comme il joignait la prudence à la valeur, et qu'il ne se sentait nulle envie de faire connaissance avec les longues dents de messieurs les *kangourous*, Nick s'était préalablement réfugié, comme dans une forteresse inattaquable, dans les jupes de Magdalen, qu'il ne voulait plus quitter.

La pauvre Mag se trouvait dans un embarras extrême ; il n'était pas facile de faire taire Tom, Tim et Nick glapissant en trio, et David, au lieu de lui venir en aide, se moquait et riait à l'écart.

La première impression causée par la vue de Daniel n'avait donc pas été favorable ; elle n'avait pas fait éclore dans le cœur de Magdalen et de ses enfants la douce fleur de sympathie ; mais Daniel était un soldat de trop belle expérience pour laisser longtemps les choses en cet état ; naturellement sociable, il faisait, par sa manière presque constante de vivre seul, de telles économies d'amabilité, que, l'occasion venue, quand il le voulait et qu'il croyait devoir faire donner sa réserve, on était tout étonné des éclairs de bienveillance qui jaillissaient de ses prunelles, des douces paroles et des rires d'enfant qui s'échappaient de ses moustaches.

Il rassura d'abord Magdalen sur les dangers et les désagréments de la route qu'elle paraissait tant redouter, lui jurant au contraire que ce voyage à travers la fraîcheur des grands arbres, l'ombre des bois et les chants de la forêt ne serait pour elle qu'un long plaisir ; il promit à Tom et à Tim, s'ils étaient obéissants à leur mère, de leur donner des perroquets blancs à huppes roses, des mouches d'azur et des lézards couleur d'or ; et comme Tom et Tim, bons physionomistes, virent bien vite qu'on ne voulait pas les mettre en pâté, ils n'appelèrent bientôt plus Daniel que leur grand ami. Quant à Nick, qui chantait toujours sa gamme de guerre, Daniel le saisit tout à coup par les deux oreilles, et, malgré ses vagissements et ses mouvements de couleuvre pour échapper, il le tint quelques secondes immobile en face de ses deux grands chiens, *Death* et *Sin* (mort et péché, c'étaient leurs noms, tirés du *Paradis perdu*).

Le pauvre Nick, plus mort que vif, tremblant de tous ses membres et fermant les yeux d'effroi, sentit sur un signe de Daniel la lourde patte des lévriers se poser sur sa tête, il sentit leurs griffes, il sentit leur souffle de feu dans ses narines, et reçut de chacun d'eux, comme marque de compagnonnage et d'amitié, une petite tape qui faillit lui ouvrir le crâne ; la présentation ainsi faite, et la cérémonie terminée, Nick fut si joyeux de se voir libre et toujours vivant, qu'il se mit à sauter avec son maître une *gigue* irlandaise tout autour de l'appartement.

L'azur du ciel se reflétait donc de nouveau dans les esprits, tous les cœurs étaient au beau fixe, sauf cependant celui de Magdalen, qui avait de plus en plus des velléités de se tourner au vent des larmes,

en voyant avec quelle ardeur et quelle brutalité David et Daniel changeaient en paquets informes ce qui avait été son orgueil de ménagère, et avec quelle hâte ils bouleversaient ce malheureux petit cottage, ce pauvre intérieur qui l'avait abritée longtemps et où elle s'était jusqu'alors sentie si calme et si heureuse.

La barque timide, tant qu'elle se tient à l'anneau du rivage, se rit de la colère des hautes vagues; mais si la chaîne qui la maintient dans la paix vient à se rompre, elle se trouve aussitôt livrée à tous les orages de la mer, à tous les caprices, à toutes les violences des brises et des courants.

Quelques heures plus tard, Mag voyait se détacher le dernier nœud qui la retenait à la vie paisible; elle quittait Melbourne, se dirigeant vers les *diggings*, et faisait ses premiers pas sur la grande avenue des aventures, sur la grande route des forêts australiennes, pleines d'horizons bleus, d'enchantements et de mélodies, mais tenant aussi cachées dans les plis profonds de leurs robes vertes tout un monde d'embûches et de dangers.

HENRI PERRON D'ARC.

(La suite prochainement.)

REVUE DE LA QUINZAINE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE NATIONALE*.

MONSIEUR,

C'est encore moi. Vos lecteurs finiront par me prendre en grippe. C'est un inconvénient auquel il faut s'attendre quand on remplit le rôle de doublure; mais j'ai de la modestie, et je m'y soumets sans murmurer.

Je commence donc par vous parler des *Effrontés*.

J'ai quinze jours devant moi pour méditer, mûrir, approfondir mon article sur la nouvelle comédie de M. Émile Augier; eh bien! non, je veux l'écrire en sortant du théâtre, tout chaud de mes impressions, comme s'il devait paraître demain. C'est la meilleure façon de procéder avec nos œuvres improvisées; elles fondent, pour ainsi dire, à la réflexion; il faut en parler comme elles ont été faites, du jour au lendemain. Je débuterai par chicaner l'auteur sur son titre. Je cherche en vain les *effrontés* dans sa pièce, je n'en vois qu'un, tout au plus deux : Vernouillet et son acolyte Giboyer, et encore ce dernier est-il bien véritablement un effronté? Pauvre diable abruti par la misère, par l'alcool des brasseries, par la fumée du tabac, Giboyer est tout simplement un bohême; ne lui enlevons pas ce titre qui est son dernier honneur. Quant à Vernouillet, c'est bien en réalité un effronté, rempli de la plus détestable et de la plus méprisable effronterie. Seulement je trouve qu'il manque essentiellement d'imagination et d'initiative. Quoi! cet homme, parce qu'il vient de gagner un procès qui le compromet aux yeux de l'opinion, se croit perdu, déshonoré, obligé de quitter la France; il se présente humblement chez les gens, il les salue jusqu'à terre, il leur parle d'une voix presque tremblante, il a besoin que le marquis d'Auberive le ramène au sentiment de sa situation et lui fasse comprendre que le déshonneur n'est qu'une chose relative, que tout dépend de l'état de la société et du milieu dans lequel on vit, qu'il n'y a de défaites morales que celles qu'on accepte, et que dans notre temps on pardonne tout à l'homme de qui on peut tout craindre! Les coquins comme Vernouillet n'ont pas besoin qu'on leur apprenne ces choses-là; ils les savent presque en naissant.

Vous allez prendre, sans doute, ce marquis d'Auberive dont je viens de prononcer le nom pour le roi des effrontés; pas du tout : c'est la vertu et l'honneur en personne. Seulement, il a pris en haine la société moderne et il voudrait... au fait, je ne sais trop vous dire ce qu'il veut. Il y a en lui à la fois de l'Alceste et du Méphistophélès; il raille, il excite les passions, il est spirituel, il est éloquent, il aime le bien, il se réjouit du mal; il trouve que l'ancienne aristocratie, celle qui reposait sur l'honneur monarchique, valait mieux que l'aristocratie moderne qui se reconnaît seulement à l'argent. Il tombe sur les financiers à bras raccourcis, il n'épargne guère personne, il est ironique, mordant, généreux et... le mot ne s'écrit plus depuis Molière. Je crois que M. Augier a essayé autrefois de le remettre en honneur, mais sans succès. C'est dommage, ce mot vous en dirait plus long sur le caractère de M. d'Auberive que tout ce que je viens d'écrire. Du reste, on ne saurait se conduire plus galamment que lui envérs sa femme. La chose découverte, il s'est rendu chez l'amant et l'a prié poliment de faire un voyage de trois mois; de là, le marquis s'est présenté chez madame, lui a fait signer une demande en séparation de corps, s'est donné tous les torts devant la justice, et, la séparation prononcée, il a fait une pension très-considérable à la marquise qui depuis ce temps-là vit tranquillement avec son amant; et, par la sambleu! voilà comment se conduisaient les maris de l'ancien régime!

Il y aurait bien des choses à dire à ce sujet, mais l'auteur voulant battre l'aristocratie moderne s'est servi de l'aristocratie ancienne; c'est un procédé auquel il ne faut pas accorder grande attention; il paraît commode peut-être, mais il est faux. Réhabiliter l'ancien régime pour faire son procès à notre aristocratie financière, c'est employer des armes mauvaises et dont elle peut se défendre aisément. Mais parlons d'abord des autres personnages de cette pièce, du bonhomme Charrier, de son fils, de sa fille, du publiciste Sergines, et surtout de la marquise d'Auberive qui est, à elle toute seule, un drame dans cette comédie, un drame qu'on a traité bien des fois déjà sous des titres différents et qui se résume par celui-ci : *Une chaîne*. Le printemps a passé sur l'amour de la marquise et de Sergines, l'été aussi; il est en plein automne : l'hiver va venir, gare les premières gelées. Les deux amants voudraient bien se quitter avant la dure saison; mais ce qui légitime leur liaison aux yeux du monde, c'est sa durée; qu'elle se rompe, et madame d'Auberive n'est plus la femme qui a cédé à une passion, c'est la coquette qui a pris un amant et qui en prendra bien d'autres. Déjà les hommes lui font sentir, en essayant de lui faire la cour, qu'elle est négligée, presque abandonnée, et, de

fait, Sergines est amoureux, profondément amoureux de mademoiselle Charrier; de son côté, madame d'Auberive est amoureuse non pas encore d'un homme, si vous voulez, mais du fruit défendu, ce qui est bien plus dangereux encore. La curiosité, fille de l'ennui, lui fait jeter des regards complaisants sur cette vie de bohême élégante que mènent dans Paris tant de femmes dans sa position. Le serpent du demi-monde la fascine et l'attire, elle se lasse d'être traitée et aimée comme une honnête femme, et, pour tout dire en un mot, elle a envie d'être battue; si elle ne le disait elle-même, je ne le croirais pas. On voit qu'elle en est au paroxysme de sa crise et qu'on en pourrait craindre les résultats, si son mari ne lui rouvrait fort à propos la porte du domicile conjugal.

Je ne prétends pas que le caractère de madame d'Auberive manque de vérité et d'intérêt, mais je regrette qu'il ne soit point traité à part; il méritait à lui tout seul une pièce. Ce n'est qu'un épisode dans la comédie de M. Émile Augier, et un épisode qui fait perdre de vue la comédie elle-même. Du reste, c'est là le défaut général des ouvrages dramatiques que l'on représente aujourd'hui, surtout de ceux qui prennent le titre de comédies. Il y a toujours deux ou trois pièces dans une pièce, c'est-à-dire qu'il n'y a plus de pièce du tout, mais une série de scènes se rattachant les unes aux autres par des liens arbitraires. Je n'admets la centralisation qu'au théâtre; là, plus elle est forte et serrée, plus elle me convient. Vive l'unité en matière d'art dramatique : je n'en veux pas trois, une me suffit, mais il me la faut; qu'on me traite de *ficellier* et même de *carcassier*, je ne saurais tenir pour des pièces véritables ces deux ou trois histoires juxtaposées qu'on nomme des pièces aujourd'hui.

A quoi sert, par exemple, le troisième acte de la comédie nouvelle? il ne se rattache en rien à l'action générale, il n'amène aucune péripétie, il n'est là que pour fournir à l'auteur l'occasion d'émettre un certain nombre de théories sur l'état actuel de la société, sur l'organisation de la presse, et sur la nécessité de remplacer l'aristocratie d'argent par l'aristocratie de l'intelligence; questions importantes, j'en conviens, mais questions de premier-Paris. Vous refusez donc, me dira-t-on, au poëte comique le droit de dire son mot sur les problèmes qui intéressent le présent et l'avenir des mœurs publiques? Pas le moins du monde; la comédie n'est pas seulement le tableau des mœurs, elle en est encore la critique. Le poëte comique doit être un moraliste; mais, au lieu de discuter, il faut qu'il agisse; tout chez lui doit tendre à l'action; à peine lui permet-on de se reposer un moment, il est obligé de combattre jusqu'à la fin. Où sont la lutte, le mouvement, la vie dans ce troisième acte qui se passe tout entier en conver-

sations philosophiques? Trouvez-vous que la discussion entre le marquis d'Auberive et le socialiste Giboyer sur la propriété, sur l'héritage, sur l'instruction publique, sur l'aristocratie d'argent, sur l'aristocratie de naissance et sur l'aristocratie d'intelligence soit quelque-chose de bien amusant? Ce Giboyer délabré, débraillé, déclassé, sentant la pipe et l'alcool, intéressera peut-être un moment dans un divan, mais sur la scène du Théâtre-Français ses théories enrouées m'ennuient. Qu'a-t-il, en définitive, au fond de son sac, ce Giboyer? Deux vieilles rengaînes : l'aristocratie de l'intelligence, et l'aristocratie de la gloire, c'est-à-dire le mandarinat et la guerre. L'intelligence, ô Giboyer! ne demande nullement à se constituer en aristocratie; elle y répugne même visiblement. Pour l'homme vraiment intelligent, l'égalité n'est pas seulement un droit, mais un devoir et surtout un plaisir. Aimer l'égalité, c'est désirer que tous ses semblables soient instruits et bien élevés comme on l'est soi-même. Tu te plains de l'instruction que tu as reçue, tu maudis ce *marchand de soupe*, comme tu l'appelles, qui t'a acheté, dis-tu, à ton portier de père, pour te transformer en acrobate littéraire, pour te faire cramper les classiques grecs et latins, pour t'assouplir au saut périlleux du grand concours, et pour achalander son pensionnat avec tes exercices de haut équilibre universitaire; je vois le moment où tu vas nous faire de l'éloquence contre la traite des pions, parce que ton maître de pension t'a offert une place de maître d'étude dans son établissement. Que fallait-il donc qu'il t'offrît? Sa fortune, sa maison, sa fille? Pion! on dirait que c'est une insulte; que de gens ont commencé par être pions, et sont devenus ensuite des auteurs célèbres, des conseillers d'État, des députés, des ministres. La politique a fort usé des pions dans ces dernières années, elle en a trop usé peut-être. Tu parles de remplacer l'aristocratie d'argent par l'aristocratie de l'intelligence, Dieu nous en préserve! Tu serais, mon bon Giboyer, malgré ta pipe, malgré ta chevelure inculte, malgré tes souliers éculés, malgré ta voix de rogomme, le plus intraitable, le plus détestable de tous les aristocrates, parce que au fond tu n'es que paresse et vanité. Tu regrettes, dis-tu, qu'on ne t'ait pas laissé dans la loge de ton père, où tu tirerais aujourd'hui tranquillement le cordon, au lieu de vivre dans la souffrance et dans l'humiliation d'une ambition rentrée, d'un avenir perdu, à la solde d'un coquin comme Vernouillet; tu t'abuses sur toi-même, mon pauvre garçon; tu n'y serais pas resté longtemps à tirer le cordon, tu aurais bien vite quitté la loge, tu serais devenu un ouvrier paresseux, vain de ton intelligence naturelle et de quelques bribes d'instruction attrapées çà et là dans les journaux, ne travaillant pas, passant ton temps à faire l'orateur dans les cabarets, et un

beau matin enfin, pour continuer ta vie de fainéant, prenant la livrée, et te faisant laquais comme tu t'es fait secrétaire de la rédaction de *la Conscience publique*, c'est-à-dire homme à tout faire du sieur Vernouillet, sa plume de guerre, son insulteur à gages : un drôle, en un mot.

Ce troisième acte, que le socialiste Giboyer remplit tout entier de sa faconde, se passe dans l'intérieur d'un journal. Il y a des journalistes qui crient comme si on les écorchait toutes les fois qu'on met un journaliste en scène, et que ce journaliste est un pleutre ou un coquin, ils ont bien tort. Je ne vois pas pourquoi le journaliste serait inviolable, d'autant plus qu'il y a dans la presse pas mal de Vernouillets et de Giboyers, c'est-à-dire pas mal de coquins; je suis vraiment enchanté de les rencontrer sur la scène, espérant toujours voir rougir ceux qui sont dans la salle. J'approuve fort M. Émile Augier de secouer ces gredins; seulement il est fâcheux que son Vernouillet manque de réalité, c'est un mannequin drapé et non un homme. Vernouillet s'est appelé Begears sous l'ancien régime; je ne referai pas, car elle serait trop longue, la liste des noms qu'il a portés sous la République, sous l'Empire, sous la Restauration, sous le gouvernement de Juillet, et de nos jours. C'est un type que les auteurs comiques se passent de main en main depuis plus d'un demi-siècle; il serait temps qu'on le laissât au magasin. Vernouillet est le libelliste de convention que nous avons vu figurer dans tant de pièces, et non pas le moderne exploiteur du journalisme. Celui-là on ne l'a pas encore mis à la scène, et on ne l'y mettra que le jour où la scène sera libre.

Je faisais, en écoutant le troisième acte des *Effrontés*, une singulière réflexion. De toutes les productions de l'esprit moderne, une œuvre dramatique est celle qui est le plus rétribuée, et c'est pourtant la moins originale de toutes. Au point de vue de l'observation des mœurs, de la découverte des types, de la variété des *mots*, le journalisme depuis trente ans n'a pas cessé de distancer le théâtre. La comédie et le vaudeville, il serait facile de le prouver, ne font que mettre en œuvre les inventions du journal; il n'y a pas une seule physionomie comique ou sérieuse exploitée sur la scène qui ne soit en germe dans un article. Vivant au jour le jour, insouciant, obligé d'avoir de l'esprit tous les matins, le journaliste ne fait pas attention à celui qu'on lui emprunte; il se fâcherait peut-être qu'on réclamât en son nom; aussi je ne prétends point le faire, mais seulement demander si, parmi les causes de la décadence du théâtre, il ne faudrait point faire figurer au premier rang cette habitude dans laquelle il est depuis si longtemps de mettre en œuvre un esprit qui a déjà servi. On dit que le public ne s'en aperçoit pas; quelquefois c'est possible, au pre-

mier moment surtout, mais peu à peu sa mémoire se réveille, et il reconnaît l'emprunt. La pièce de M. Émile Augier est farcie d'emprunts de ce genre; la plupart des mots, des plaisanteries, des types de journalisme qui figurent dans les *Effrontés* lui ont été fournis par les petits journaux eux-mêmes.

L'auteur des *Effrontés* n'est même pas le premier à attaquer le monopole exercé par les financiers sur le journalisme devenu une machine entre leurs mains, machine de bourse, machine industrielle destinée à assurer le succès de ces grandes manœuvres au moyen desquelles des gens ont pu se faire en dix ans des fortunes de soixante millions. Mais la question de priorité ne fait rien à l'affaire; qu'il vienne le premier ou le second, M. Émile Augier n'en est pas moins le bienvenu, car il défend sur ce point les vrais intérêts et la dignité de la presse.

M. Émile Augier ne se contente pas de signaler le mal, il indique aussi le remède. Les avocats, nous dit-il, ont un conseil de discipline qui prononce sur les cas d'indignité, et suspend ou raye les indignes du tableau de l'ordre. Il s'agirait donc de créer un conseil de discipline de l'ordre des journalistes, de choisir ses membres et de nommer le bâtonnier. Il faudrait pourtant avant cela qu'il y eût en France des facultés de journalisme comme il y a des facultés de droit, que les étudiants en journalisme passassent des examens, qu'ils se fissent recevoir à la licence, au doctorat, qu'une fois avocats ils prêtassent le serment professionnel et fussent astreints à un stage de trois années. Il y aurait des conférences de journalistes stagiaires, et on chargerait chaque année deux membres de la conférence de prononcer des discours sur un point quelconque de l'histoire de la presse. Chaque journaliste exercerait en vertu d'un diplôme, et on ne pourrait publier un article à moins de justifier de tous ses examens et de sa thèse. Hors de ces conditions, je ne vois pas trop comment pourrait fonctionner l'institution dont M. Émile Augier prétend doter la presse. Ériger le journalisme en corporation, lui donner le droit de justice sur ses membres, je ne sais pas d'abord si le gouvernement y consentirait, et s'il y consentait, je ne vois pas trop bien ce que la presse y gagnerait. Le pouvoir a souvent restreint les priviléges de l'ordre des avocats; il pourrait bien en faire autant pour les priviléges de l'ordre des journalistes, et désigner lui-même leur bâtonnier, comme il l'a fait dans le temps pour celui des avocats. Sans doute l'honneur corporatif est une bonne chose, mais j'aime mieux l'honneur individuel. Quand chaque individu ne sait pas garder sa dignité, elle est mal défendue par des règlements. A moins qu'on ne concède au président de la chambre des journalistes le droit de

mettre son véto à l'achat ou à la vente d'un journal, comme les présidents de la chambre des notaires, des avoués et des huissiers peuvent s'opposer à l'achat ou à la vente d'une étude, je ne vois pas comment on pourrait empêcher Turcaret, Mondor, et même le sieur Robert Macaire de se transformer, moyennant un million, en rédacteur en chef de journal. Ce qui a pu tromper M. Émile Augier sur la valeur de son idée, et sur la possibilité de la réaliser, c'est qu'en effet aujourd'hui, par le monopole dont ils sont investis, par la formalité de l'autorisation, les journaux sont des espèces d'études, de charges, d'offices, mais cet état de choses n'est que transitoire; tôt ou tard on en reviendra à l'ancien système, qui permettait à chacun de créer un journal en se conformant aux formalités de cautionnement et autres prescrites par la loi; de nouveaux journaux naîtront, les écrivains pourront consulter davantage leurs opinions, leurs sympathies, et donner un plus libre essor à leurs susceptibilités; les rédacteurs véreux serviront sous des chefs véreux, et tout sera dit, car c'est la promiscuité forcée dans laquelle les gens honnêtes de la presse sont obligés de vivre avec les coquins qui fait la force passagère de ces derniers.

Pendant que vous êtes là à discuter, me direz-vous, où en est la pièce? elle en est où vous voudrez; on peut la prendre par le milieu, par le commencement, par la fin, cela ne fait absolument rien à l'affaire. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, il n'y a pas de pièce dans *les Effrontés*, mais une succession d'épisodes. Revenons un peu sur l'épisode du marquis et de la marquise d'Auberive. Grand admirateur de l'ancien régime et fidèle à ses traditions, le marquis a épousé une nièce fort belle, mais infiniment plus jeune que lui. Cela se faisait beaucoup autrefois dans les grandes familles, où l'on s'alliait par des motifs d'intérêt et de convenance : pour éteindre un procès, pour maintenir dans une maison la possession d'une grande charge, pour plaire au souverain, pour unir une terre à une autre terre. Le marquis d'Auberive nous dira qu'une raison plus noble l'a guidé, que sa nièce était pauvre, et qu'il a voulu assurer son bonheur en l'épousant. Que ne lui donnait-il une dot convenable? Au lieu d'un vieillard, respectable sans doute, elle aurait pris un jeune homme qu'elle aurait aimé, et elle ne serait pas devenue probablement la maîtresse du journaliste Sergines. C'est une position qui a ses inconvénients, je l'avoue; mais lorsque sa femme regrette en termes passablement emphatiques de n'avoir pas compris le rôle qu'il lui destinait, de ne s'être pas montrée à la fois sa *femme*, sa *fille*, sa *vestale*, et de ne plus savoir à quel appui solide se rattacher dans la vie, je trouve le marquis plaisant de lui répondre, en levant l'index au plafond : — Autrefois, madame,

dans votre position, on avait Dieu! — Oui, quand on touchait à la cinquantaine, quand les rides venaient, et, avec les rides, l'abandon. On expiait une vie d'adultère et de désordres par quelques années de dévotion. Madame d'Auberive n'a pas trente ans, et vous voulez qu'elle prenne un directeur; attendez encore une dizaine d'années. La tirade que la marquise débite au marquis est sans doute très-touchante, mais pas une femme du dix-huitième ou même du dix-septième siècle ne l'eût certainement comprise. C'est nous qui poétisons l'ancienne société en lui prêtant quelque chose de l'idéal moderne. Lorsque Saint-Simon, par exemple, raconte le mariage de sa belle-sœur, mademoiselle de Lorges, avec le septuagénaire Lauzun, les motifs qui la décident, le mécompte que lui fait éprouver dans ses calculs la vieillesse de son mari se prolongeant presque jusqu'à la centaine, il met à nu l'ancien régime, et le sangle jusqu'au vif. Quand on met en parallèle l'ancienne société avec la nouvelle, il n'y a que des raisons particulières et personnelles qui puissent faire donner la préférence à la première sur la seconde. On nous parle sans cesse de notre aristocratie d'argent qui a remplacé l'aristocratie de la noblesse, comme si l'aristocratie d'argent datait d'aujourd'hui. Elle était pour le moins aussi puissante sous l'ancien régime que de nos jours. Personne n'a oublié dans ce même Saint-Simon la scène où Louis XIV montre ses jardins de Marly à Samuel Bernard, pour obtenir de lui un emprunt; les filles de ce financier épousèrent toutes des grands seigneurs; les nobles ne rougissaient pas de s'enrichir aux dépens des traitants en devenant leurs gendres; les fermiers généraux marchaient de pair avec les membres de la plus haute noblesse; l'aristocratie de naissance et l'aristocratie de coffre-fort avaient fait entre elles un pacte de famille que la Révolution seule put briser.

Je n'ai presque rien dit jusqu'ici de Sergines, qui représente dans la pièce le bon journaliste; c'est que lui-même n'a pas grand'chose à dire au public. Le rôle de Sergines, dans la pensée de l'auteur, a dû être plus long, plus développé; je ne serais pas étonné que la censure n'eût proposé l'ingénieux expédient de couper toutes les tirades de Sergines, et de les mettre dans la bouche de Giboyer, où elles deviendraient moins dangereuses. Oh! la censure! Comment ne se rappelle-t-on pas l'état dans lequel déjà, sous le premier empire, elle avait réduit le théâtre? L'empereur se plaignit de cette décadence, et en demanda la cause, que Chénier lui expliquait ainsi : « Écrire en ayant peur de soi, reculer devant sa pensée, chercher, non ce qu'il y a de mieux, mais ce qu'il y a de plus sûr à dire, travailler pour expliquer faiblement ce qu'on a conçu avec force; après cela, redouter encore et les obstacles certains et les délations probables, au moins

de la part de ces écrivains subalternes qui nuiraient gratuitement quand ils ne nuiraient pas pour vivre; c'est un tourment qu'il est impossible de supporter longtemps, et le silence absolu vaut mieux. Dans cet état de choses, les talents se tairaient, il y aurait toujours assez d'ouvrages, mais des ouvrages d'écoliers; le théâtre serait sans éclat, mais ce ne serait pas à la véritable littérature qu'il faudrait imputer cette décadence. Le cercle des idées ne sera jamais trop étroit pour la médiocrité, ni trop étendu pour le génie. Les esprits timides interdiront-ils à la tragédie les grands intérêts et les passions politiques; à la comédie, le droit d'apercevoir et de peindre les travers de la ville et de la cour? Si le théâtre, sous Louis XIV, n'avait pas joui de la liberté qui lui est nécessaire, nous aurions Campistron et Dancourt, mais nous n'aurions pas eu Corneille et Molière. Telles sont les réflexions que nous croyons pouvoir énoncer avec une respectueuse confiance. Il n'est pas de genre d'écrire auquel on ne puisse les appliquer. »

J'ai parlé dans cette analyse, un peu à la débandade, du banquier Charrier, père du jeune Charrier, ami intime du journaliste Sergines, et de mademoiselle Charrier, amoureuse dudit Sergines, et convoitée par l'effronté Vernouillet. Ce dernier a barre sur le beau-père par un certain procès que Charrier a *gagné*, lui aussi, dans le temps, et qui offre une analogie non moins frappante que fâcheuse avec l'affaire du rédacteur en chef de *la Conscience publique*. Charrier ne porte pas son procès le front haut, il l'a complétement oublié, et, en cela, je le trouve pire qu'un effronté, parce que l'effronterie suppose toujours un certain aiguillon de la conscience, tandis que l'oubli trahit l'absence même de conscience. Pourtant, la conscience de Charrier se retrouve, mais il lui faut bien des efforts pour cela; sans Vernouillet qui a conservé un numéro de la *Gazette des tribunaux*, sans son fils qui le lit, Charrier n'aurait guère songé à ses anciens actionnaires; il les paye très-intégralement, cela est vrai; mais on peut lui dire comme à ce personnage de *la Considération*, qui se trouve dans le même cas : *trop tard*.

J'approuve fort la délicatesse du jeune Charrier amenant son père à faire une restitution générale, mais je blâme sa résolution de se faire soldat. C'est la mode maintenant dans le roman et dans le drame de mépriser les professions civiles, et d'exalter à tout propos l'état militaire. On dirait qu'il n'y a que dans l'artillerie, l'infanterie, la cavalerie ou le génie, que l'on puisse faire preuve de vertu, d'abnégation, de dévouement. Il me semble que les occasions d'en montrer, et surtout d'en montrer obscurément, sont bien plus fréquentes, au contraire, dans la société qu'au régiment. Le fils Charrier, qui se plaint de l'inaction dans laquelle il a vécu jusqu'à ce jour, avait plus d'une

manière de rompre avec elle. Il pouvait, par exemple, avec son père, se remettre au travail, et l'aider, cette fois, honnêtement et noblement à se refaire une fortune; en s'engageant comme troupier, il a pris le parti le plus à la mode peut-être, mais non pas certainement le plus difficile.

Cette comédie, dont il faut souvent louer les intentions, et qui met le doigt sur les plaies de la presse, obtient du reste un grand succès, qu'elle mérite à beaucoup d'égards. Elle est jouée avec beaucoup d'ensemble et de talent par MM. Samson, Provost, Got, Leroux, Delaunay, Regnier et mademoiselle Plessy. Il m'a semblé voir, çà et là, dans le courant de son rôle, que Delaunay cherchait à imiter Got. Ce serait dommage. Il faut qu'un acteur reste ce qu'il est. Je n'ai rien à dire en particulier sur le jeu des autres acteurs, mais, en général, il me semble qu'ils jouent tous avec un peu trop de lenteur, qu'ils ont des entrées et des sorties trop majestueuses, qu'ils s'écoutent trop et vont quelquefois jusqu'à parler sur le ton professoral. Il y a certainement des longueurs dans la pièce; mais si nous sommes sortis à une heure du matin, ces longueurs n'en sont pas l'unique cause. C'est un défaut sans doute que de brûler les planches, mais au moins faut-il un peu les chauffer.

Cette analyse a dû vous paraître un peu longue; parlons d'autre chose maintenant.

Remarquez-vous, monsieur, comme le monde se transforme, et comme on voit tomber peu à peu toutes les pierres de l'édifice du passé? La métaphore n'est pas neuve, mais elle est consacrée; c'est la suppression du passe-port qui me l'inspire. Le passe-port s'en va, le douanier commence à disparaître; qui sait si un jour le gendarme lui-même ne finira pas par prendre sa retraite. Pour moi, je crois que rien n'est impossible au progrès; l'homme est devenu assez sage pour qu'on le laisse voyager, acheter, vendre, échanger ses produits comme il l'entend; tôt ou tard, on n'aura plus besoin de le surveiller et de le punir; les fils de nos petits-fils se demanderont peut-être ce que c'était qu'un tribunal, une prison, un gendarme, un sergent de ville. L'Océan alors ne tardera pas à se changer en limonade, et l'on verra poindre chez quelques premiers-nés de la nouvelle génération la fameuse queue à œil et la trompe promises par Fourier à l'humanité.

En attendant que ces miracles s'accomplissent, et pendant que nous marchons à grands pas dans la route de l'avenir, le passé conserve un certain nombre de partisans acharnés. Figurez-vous, monsieur, que j'ai entendu regretter les passe-ports! Quel mal faisaient, disait-on, ces feuilles de papier inoffensives qu'on était obligé de

faire signer de temps en temps, et qui mettaient un peu d'imprévu et de pittoresque dans le voyage? On s'arrêtait, on entrait dans un bureau de police, on voyait des figures nouvelles, on recueillait des renseignements sur le pays qu'on allait parcourir. A chaque instant, le passe-port vous disait où vous vous trouviez; vous n'étiez pas exposé à traverser sans vous en douter des États aussi importants que le Hohenzollern-Sigmaringen, et le Hohenzollern-Heckingen; le passe-port vous indiquait nettement la frontière du Lippe-Lippe et du Lippe-Detmold; il vous empêchait de confondre le Hesse-Darmstadt avec le Hesse-Hombourg, et réciproquement. Revenu dans vos foyers, en jetant un coup-d'œil sur votre passe-port portant comme un cerf-volant sa queue de signatures, vous vous reposiez de vos fatigues en songeant avec fierté à toutes les régions que vous veniez de franchir. Maintenant vous irez d'une extrémité à l'autre de l'Allemagne d'un bond, sans vous arrêter; au lieu de vingt pays, vous n'en aurez vu qu'un seul; vous aurez fait des lieues, mais vous n'aurez pas voyagé.

Les paradoxes font le charme de la conversation; je vous donne celui-ci pour ce qu'il vaut; mais, au risque de passer pour un être complétement dépourvu du sentiment de la poésie et de la couleur locale, je déclare hautement que je ne regrette pas plus les passe-ports que je n'ai regretté les diligences, les auberges, les relais, les montées, les dîners, les couchées, toutes choses sur lesquelles les amis du pittoresque affectent de verser tant de larmes aujourd'hui; jamais on ne vit mieux le pays que depuis le jour où les chemins de fer ont rejoint les vallées, percé les montagnes, lancé leurs convois sur les bords de la mer, suspendu leurs locomotives aux flancs des montagnes du Tyrol et de la Suisse, et marché presque sur le toit des villes comme à Londres, où l'on entre sur un rail qui permettrait de cueillir une giroflée au vase d'une fenêtre.

Vous rappelez-vous, monsieur, il y a quelques années, la grande vogue des chemins de fer? On ne parlait que de concessions de lignes et d'embranchements : lignes du Nord, de l'Est, du Sud, embranchements sur tous les points du territoire. Un homme comme il faut n'osait se présenter nulle part sans avoir sa petite concession de chemin de fer dans sa poche.

La question des passe-ports, du reste, nous occupe moins que celle des journaux. Aujourd'hui il n'est question que d'autorisations de journaux et de revues : journaux quotidiens, journaux hebdomadaires, bi-mensuels, mensuels; à entendre quelques personnes nous serions à la veille d'être inondés de feuilles nouvelles. Les bureaux de l'administration de la librairie sont assiégés de solliciteurs; on reçoit plus de vingt demandes par jour au ministère de l'intérieur.

Cet empressement ne me déplaît pas, il prouve que la presse est un besoin en France.

J'ignore si toutes ces autorisations seront accordées, je ne suis pas dans le secret des dieux, mais jusqu'ici on ne compte qu'un seul heureux parmi les solliciteurs, c'est un ancien journaliste dont le journal, dit-on, s'appellera *le Temps*. Je suis très-superstitieux en matière de titre, et je n'aime pas ceux qui ont déjà servi. *Le Temps* est mort déjà trois ou quatre fois, et je craindrais que cela ne me portât malheur; mais vous qui parlez, me répondra-t-on, trouvez-moi donc un nouveau titre de journal! Rien n'est plus difficile, j'en conviens, tous les titres semblent avoir été épuisés, et le public, en même temps qu'il se montre très-rétif à toute innovation dans le cercle des combinaisons usitées, n'admet pas qu'on lui serve des titres réchauffés. Le public français est, à ce sujet, d'une bizarrerie extrême : il y a, par exemple, un *Sun* dans la presse anglaise, et *le Soleil* n'a jamais pu s'acclimater dans la presse française. Quel plus beau titre cependant? Louis XIV, il est vrai, lui a un peu nui, avec sa devise : *Nec pluribus impar;* les journaux ont dû reculer devant ce titre par modestie.

N'importe! à la place de la jeune presse, je ne voudrais pas m'affubler de la défroque de la vieille presse. Sommes-nous donc condamnés à voir reparaître *la Minerve*, *le Miroir*, *le Nain jaune*, *le Globe*, que sais-je encore? Vous allez me trouver peut-être bien puéril, mais je ne croirai vraiment à la résurrection de la presse que lorsqu'elle aura trouvé des titres nouveaux pour exprimer une situation nouvelle. Chaque phase de l'histoire de la presse a eu ses titres particuliers; les titres de la Restauration ne ressemblent pas à ceux de la monarchie de Juillet, à ceux de la Révolution de Février : *Habent sua fata tituli;* essayez donc aujourd'hui d'appeler un journal *l'Impartial* ou *l'Observateur*. Pour être de son temps, je soutiens qu'un journal ne doit pas s'appeler *le Temps*.

Si le gouvernement me donne jamais cette marque de confiance de m'autoriser à publier un nouveau journal, je commencerai par ouvrir un concours et offrir une médaille de cinq cents francs à l'homme d'imagination qui m'offrira le meilleur titre.

Pendant que nous exhumons les vieux journaux, vous croyez peut-être les États-Unis absorbés dans la grande question de la rupture de l'Union; pas du tout, ils trouvent encore moyen de s'occuper du spiritisme, et de nous envoyer des *mediums* presque à chaque paquebot. Après le *medium* Home ou Hume, nous avons maintenant le medium Squirre ou Squarre. Je ne déteste pas les *mediums*; ce sont des gens d'esprit, qui font parler les esprits d'une façon assez agréable.

Je voudrais bien qu'un de ces soirs M. Squirre ou Squarre évoquât devant moi une foule de personnages importants dont il a été question pendant ces derniers temps, tels que Chateaubriand, par exemple, et M. de Maistre, pour savoir ce qu'ils pensent de la façon dont on les traite. Chateaubriand à force d'orgueil parviendrait peut-être à dissimuler sa colère; mais M. de Maistre, meilleur homme au fond, jetterait feu et flamme en voyant la transformation qu'on veut lui faire subir. L'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* changé en libéral, croyez-vous à ce prodige, ou si vous aimez mieux à ce tour de passe-passe? Pour moi, non-seulement je n'y crois pas, mais encore je n'en vois nullement la nécessité.

C'est au moyen de la correspondance de M. de Maistre, dont il vient de paraître deux nouveaux volumes, qu'on essaye d'opérer ce grand travestissement. Cette correspondance, jusqu'ici renfermée à triple verrou dans les archives du ministère des affaires étrangères, a enfin vu le jour, et parce que l'auteur y montre à chaque instant une antipathie assez peu déguisée contre l'Autriche, on veut conclure qu'il approuverait fort tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, qu'il aurait voté l'annexion des Marches et de la Sicile, accepté une place dans le cabinet de M. de Cavour, et même peut-être crié : vive Garibaldi!

M. de Maistre était Savoyard, très-Savoyard, fortement attaché à la maison de Savoie et à ses destinées; il aurait poussé très-volontiers à son agrandissement, et fait la guerre même pour disputer à l'Autriche la prépondérance en Italie; quant à toucher au pouvoir temporel du pape, quant à placer la capitale de l'Italie à Rome, quant à gouverner au moyen d'une constitution, M. de Maistre aurait mieux aimé se faire naturaliser Autrichien que d'en venir là. M. de Maistre était absolutiste avant d'être Savoyard, ultramontain avant d'être Piémontais, et il ne serait jamais devenu Italien.

Ne changeons pas les physionomies historiques, ne mettons de faux nez à personne; à quoi servent de pareilles tentatives? Qui peuvent-elles tromper? M. de Maistre libéral! en vérité, j'en serais bien fâché; nous aurions, il est vrai, un libéral de plus, mais un absolutiste de moins, et quel absolutiste!

En attaquant, comme il l'a fait, les idées libérales, M. de Maistre leur a rendu d'immenses services, et il y a peu de libéraux qui puissent se vanter d'avoir fait pour elles autant que ce théocrate enragé.

PAUL BRENIER.

CHRONIQUE POLITIQUE

25 janvier 1861.

De quelque côté qu'on se tourne aujourd'hui, on respire comme un agréable parfum de parlementarisme. C'est le premier souffle du printemps qui nous l'apporte. C'est ainsi, dit-on, que les senteurs des forêts américaines vont au-devant du navigateur et l'avertissent qu'il approche d'un nouveau monde. Au sein même de l'hiver, tout présage un immense dégel, — je parle de cet hiver qui depuis si longtemps avait comme pétrifié le système européen dans une immobilité glacée. La vie et le mouvement renaissent; les peuples secouent lentement leur torpeur; partout on voit se renouveler les institutions et éclore les amnisties; les enfants des hommes recommencent à parler : parlement à Berlin, parlement à Paris, parlement à Londres, parlement à Turin, parlement à Vienne, parlement partout, sans compter les diètes. Pourquoi faut-il ajouter que c'est là le seul symptôme vraiment rassurant de la situation actuelle? Si les nations sont condamnées à s'entre-égorger au printemps, comme il y a trop de motifs de le craindre, ce ne sera pas toutefois sans avoir eu l'occasion de conjurer cette extrémité, car il ne leur est jamais impossible d'éviter la guerre lorsqu'elles sont appelées à prononcer elles-mêmes sur leurs destinées. Les parlements, dont on a dit tant de mal et dont on commence à penser tant de bien, ont au moins cela de bon qu'ils peuvent être impunément justes, modérés, conciliants là où les gouvernements absolus sont tenus de se montrer ombrageux, inflexibles, et de refuser toute concession, sous peine de paraître avilis. Fondés sur la force, ces derniers doivent en afficher toutes les prétentions et toutes les exigences, et ils ne s'éloignent de la violence que pour tomber dans la faiblesse. Ministres des passions mauvaises, on dirait que les nations ne les chargent que des besognes dont elles ne veulent

pas accepter ouvertement la responsabilité, tandis que toutes les fois qu'elles ont à accomplir des tâches qui exigent de la générosité et du désintéressement, elles s'adressent aux gouvernements parlementaires, leur rendant un égal hommage et par cette confiance et par cette exclusion. Malheureusement, sauf en quelques pays privilégiés où ils sont la règle au lieu d'être l'exception, on n'a guère recours à eux que dans les cas désespérés; et lorsqu'ils ne trouvent que des remèdes insuffisants à des infirmités devenues incurables, on ne manque jamais de leur imputer tous les maux qu'on les a trop tard chargés de guérir.

En France, la prochaine rentrée du Sénat, qui sera bientôt suivie de celle du Corps législatif, rappelle naturellement l'attention sur la réforme du 24 novembre et sur les graves questions qui s'y rattachent. Tout le monde sent, en effet, que l'importance de cet acte, ou du moins le crédit que le public lui accordera dépendent, en très-grande partie, des développements et de l'interprétation qui lui seront donnés par ces deux assemblées. Une interprétation trop étroite pourrait, jusqu'à un certain point, en arrêter les conséquences les plus naturelles et même le rendre complétement illusoire sans lui faire aucune violence apparente. Il suffirait pour cela d'adopter celle qui a été exposée par la presse officieuse. Il est plus d'un point qui est resté obscur dans les décrets du 24 novembre; c'est aux Chambres qu'il appartient d'en déterminer la signification précise et de faire cesser toutes les incertitudes. Les dispositions qui concernent l'exercice du droit d'amendement et la publicité des débats des Chambres ont grand besoin notamment d'être éclaircies, et elles ne peuvent être considérées comme une sérieuse amélioration qu'à la condition d'être développées dans le sens le plus libéral. Les difficultés que soulèvent les conditions faites à la publicité parlementaire sont les seules que le Sénat soit appelé à résoudre; les articles concernant le droit d'adresse, d'amendement, et la nouvelle organisation ministérielle ne seront pas soumis à ses délibérations; c'est donc à la pratique et à l'expérience qu'on laissera le soin de prononcer sur la valeur de ces innovations en dernier ressort.

A ce dernier point de vue il est infiniment regrettable que la tâche d'inaugurer la nouvelle réforme n'ait pas été confiée à une assemblée nouvellement élue, étrangère à la routine du système qui finit, moins disciplinée, moins habituée à l'ombre du huis clos, moins maîtresse de ses émotions, et moins défiante en matière de liberté que les honorables membres de notre Corps législatif. Il ne viendra assurément à l'esprit de personne de leur demander un serment du Jeu de paume,

mais on voudrait leur voir plus d'initiative qu'ils n'en peuvent montrer en raison de leur pacifique tempérament et de leur prédilection avouée pour le quiétisme politique. Eux-mêmes seraient les premiers à convenir que la vie d'abnégation et de renoncement qu'ils ont menée jusqu'à présent était peu faite pour les préparer à un rôle qui exige, je ne dirai pas plus d'indépendance, mais plus de confiance en eux-mêmes qu'ils n'en ont manifesté, et surtout plus de sollicitude pour les droits de la nation que de zèle pour les prérogatives du pouvoir. Il y aurait une véritable injustice, après le dévouement dont ils ont donné tant de gages, à s'attendre qu'ils déploient le même amour envers des intérêts qui ne sont pas tout à fait les mêmes, et il y aurait de la cruauté à exiger d'eux qu'ils répondent par l'ingratitude aux témoignages de satisfaction qu'ils ont reçus. Ils ont enfin acquis, au service du principe d'autorité, des habitudes d'esprit et de caractère, des vertus même très-dignes de louange sans doute, mais qui sont de peu d'usage, il faut le dire à regret, dans une assemblée inquiète et défiante par devoir comme doit l'être une gardienne de la liberté. De quelque souplesse qu'on soit doué, on ne sert pas avec la même aptitude deux maîtres si différents. On ne passe pas sans transition de la foi aveugle à l'esprit d'examen.

Au reste, les assemblées délibérantes sont un peu ce que les peuples veulent qu'elles soient, et elles obéissent avec une facilité souvent fort inespérée à la pression de l'opinion publique; mais encore faut-il pour cela que cette pression se manifeste, et c'est ce qu'on attend en vain. Cette déception tient à une foule de causes qu'il est superflu d'énumérer, parce qu'il n'est personne qui ne les ait présentes à l'esprit. La force intellectuelle et morale d'un peuple n'est pas un mécanisme dont on arrête ou précipite à volonté le mouvement; c'est une énergie essentiellement libre et spontanée qui choisit elle-même son heure et ses voies, qui n'aime pas les mots d'ordre, et qui se venge par son inertie aussi bien que par ses témérités. En cela elle use d'un droit qu'on ne saurait lui contester; seulement, dans les circonstances actuelles, il est à désirer que cette vengeance, si toutefois c'est un tel sentiment qui inspire à l'esprit public son mutisme et son indifférence, n'aille pas au point que le pays en soit la première victime. En se prolongeant, une telle apathie ne pourrait plus être considérée que comme l'immobilité de l'impuissance. Le parti pris de silence et d'abstention des hommes qui auraient le plus d'intérêt à y mettre un terme n'est pas fait pour dissiper ces alarmes.

Déjà l'on nous annonce, en effet, que les hommes politiques qui ont joué un rôle sous nos précédents régimes ont résolu de ne prendre aucune part aux débats et aux luttes de la nouvelle ère dans laquelle

nous sommes à la veille d'entrer. Le motif qu'on nous allègue en leur nom mérite d'être examiné. Le soin de leur dignité personnelle, dit-on, et le respect qu'ils doivent à des engagements antérieurs ne seraient pas compatibles avec les transactions qu'exige la situation. Nous ne sommes pas de ceux que cette détermination réjouira, et moins encore de ceux que pourra contenter un pareil prétexte. Eternelle et déplorable manie d'un pays où ce que les citoyens les plus éminents par le talent et les services considèrent comme un acte de vertu civique aboutit justement au résultat que produirait l'absence de tout courage et de tout patriotisme! Que pourraient souhaiter de plus désastreux pour notre cause les ennemis de la liberté que cette inaction volontaire de ceux qui furent ses plus illustres défenseurs? Et si c'est ainsi que doit agir la fidélité, que ferait donc la désertion? N'était-ce donc pas assez des proscriptions politiques au moyen desquelles les partis qui nous divisent ont frappé tour à tour ce que nous possédions de forces vives, sans que nous allions encore imaginer cette sorte de proscription morale, comme si nous étions impatients d'étouffer le peu d'énergie qui nous reste?

En vérité, si l'exil n'existait pas, nous l'eussions inventé pour mettre plus sûrement à couvert notre paresse et notre esprit d'exclusivisme. Qu'on ne se fasse pas d'illusion là-dessus : quand nos hommes politiques déchus se frappent eux-mêmes d'un volontaire ostracisme, c'est presque toujours leur ingrate patrie qu'ils entendent punir. Ils ne peuvent pas faire de compromis, nous dit-on; mais qui leur en demande? Ce qu'on exige d'eux, ce n'est pas qu'ils renoncent à leurs principes, c'est au contraire qu'ils viennent leur donner une éclatante confirmation en se montrant capables de s'élever au-dessus des préoccupations personnelles; c'est qu'ils fassent à la liberté le sacrifice de leurs restrictions, de leurs nuances, de leurs petites orthodoxies, de leurs formules étroites; c'est qu'ils renoncent à défendre de vaines minuties d'amour-propre comme des règles invariables de justice et de moralité; c'est qu'ils ne se croient pas autorisés à rester simples spectateurs d'un débat qui intéresse si gravement l'avenir de leur pays, et cela uniquement parce qu'ils ont cessé de le gouverner. On ne prend pas garde, en effet, que les motifs allégués pour justifier leur abstention n'ont de valeur et de sens que dans l'hypothèse d'une avance venant du pouvoir ou tendant à les y faire remonter dans les conditions où il se trouve actuellement. Leurs scrupules seraient dans ce cas mille fois légitimes et respectables. Mais il ne se présente rien de pareil. Quel besoin de transaction peut avoir l'homme dont la seule ambition est de stimuler et d'éclairer l'opinion de son pays? Quel compromis leur imposeraient, par exemple,

leur rentrée dans nos assemblées délibérantes et leur réapparition à cette tribune depuis si longtemps veuve de ses grands orateurs?

Les compromis ne commencent que là où finit le désintéressement; ils impliquent toujours ou une participation au pouvoir, ou le secret désir d'y arriver. Est-ce donc parce que nos hommes d'État sont tenus de s'interdire un tel partage, sous peine de renier leur passé, que l'opinion libérale devrait renoncer à leur appui dans la prochaine lutte? S'il en était ainsi, ce que nous ne pouvons croire, ils n'oseraient sans doute l'avouer, car ce serait reconnaître qu'ils n'ont jamais aimé et servi la liberté qu'en raison de l'influence qu'ils en ont espérée ou reçue. Qu'ils y songent, dans l'intérêt de leur propre gloire : les dernières années d'un homme sont aux yeux de l'histoire la contre-épreuve de toute sa vie, et une telle neutralité, au milieu d'une si triste pénurie de caractères et d'intelligences, serait, de leur part, une défection dont l'avenir leur demanderait un compte sévère. Ils se faisaient une autre idée de leur devoir et de leur honneur ces La Fayette et ces Benjamin Constant qui protégèrent votre jeunesse, et dont vous parlez maintenant avec un dédain superbe que rien dans vos actions ne justifie. Ils n'avaient pas peur qu'on leur demandât des transactions, parce qu'ils étaient sûrs de n'en accorder jamais que d'honorables. Ils savaient faire abnégation de leurs préférences personnelles pour telle ou telle question de forme, tout en restant immuablement fidèles à leurs principes. Ils ne croyaient pas que leur éloignement des affaires les désintéressât de la grandeur et de la liberté de leur pays, ni que leur influence fût une religion. A travers les temps les plus difficiles et jusque dans la plus extrême vieillesse on ne les vit jamais négliger une occasion ni un moyen d'accroître le patrimoine des franchises publiques; ils y engageaient toute leur existence, ils y jouaient leur vie; ils ne se crurent pas dispensés de combattre pour leurs convictions le jour où elles leur rapportèrent plus de déboires que de bénéfices, et 1830 les trouva sur la brèche tels que les y avaient vus et l'année 1815, et l'empire, et le 18 brumaire, et la révolution française. Voilà la fidélité aux principes. Elle consiste à lutter pour eux jusqu'à la fin, et non à leur garder au fond du cœur un culte qui ne se traduit jamais par des actes ou à les faire servir de texte à des apologies personnelles.

Ceux qui ne voudraient voir ici qu'un mesquin sujet de récriminations contre des hommes que la fortune a frappés après leur avoir prodigué des faveurs dont elle est devenue bien avare, se méprendraient étrangement sur les sentiments qui nous inspirent. S'il faut dire toute notre pensée, nous ne croyons pas que leur retour au pouvoir soit possible, et pour beaucoup d'entre eux désirable. Nous leur

rappelions récemment ici même la nécessité de laisser le champ libre aux générations nouvelles. Mais qu'entendions-nous par là, si ce n'est le devoir qui leur est imposé de ne pas entraver l'exécution d'une tâche déjà si compliquée par d'inopportunes prétentions, par d'étroites rancunes, par cet esprit d'intolérance et ce ton d'infaillibilité qui multiplient à l'infini parmi nous les petites Églises et les petites hérésies, lorsque nous ne pouvons espérer de succès qu'à force d'entente et d'union? Comment aurions-nous songé à repousser un appui qui serait si efficace et si précieux pour les idées libérales, surtout le jour où il paraîtrait complétement désintéressé? Qui pourrait dire ce qu'une telle attitude leur rendrait en autorité morale et peut-être en popularité et en influence effective? Hommes illustres, qui devez à la liberté le meilleur de votre gloire, ne sauriez-vous retrouver pour elle une seule palpitation de votre jeunesse? Vos noms seraient-ils diminués pour se confondre une dernière fois avec le sien, ou bien estimez-vous qu'il soit trop tard pour lui rendre ce suprême témoignage?

Il faut que nous vivions en des temps bien déshérités pour que de tels vœux ressemblent à une utopie, et soient de nature à ne provoquer qu'un sourire dans le cas où ils parviendraient à leur adresse. Aussi ne saurait-on trop applaudir aux efforts généreux des hommes des anciens partis dont la conduite a protesté dans ces dernières années contre cette espèce de consigne du découragement. Nous avons nommé M. d'Haussonville, M. Jules Simon, M. Duvergier de Hauranne, M. de Montalembert lui-même, à qui nous sommes heureux de rendre cette justice, malgré l'abîme qui nous sépare de ses opinions. Il y a en lui des inconséquences qui rachètent ce qu'elles ont à nos yeux d'extrême et d'erroné. C'est ainsi qu'en dépit des perfections auxquelles il est tenu d'aspirer en sa qualité de catholique ultramontain, il y a au moins une vertu orthodoxe qu'il ne possède pas, la vertu de résignation, et c'est ce qui nous plaît en lui. Pour ce beau défaut nous donnerions volontiers plusieurs vertus théologales.

La question italienne vient de faire un nouveau pas. Notre flotte a quitté Gaëte après avoir trop longtemps protégé sa résistance, et assez inutilement, ce semble, si l'on s'en rapporte aux explications qui ont été données au public sur le but qu'on se proposait d'atteindre. L'agitation permanente et les déchirements que ce foyer de guerre civile entretenait dans l'Italie méridionale sont à la veille de disparaître avec la cause qui les alimentait. Malgré l'intérêt qu'ont pu exciter dans le royaume de Naples la tardive résolution de François II et sa précoce infortune, le royalisme bourbonien y compte

peu d'adhérents et y laissera peu de regrets. Les difficultés qu'y rencontrera désormais le gouvernement de M. de Cavour vont être par là même très-vite simplifiées, et tous les éléments d'opposition, quelle que soit leur nature ou leur origine, y seront réduits à se grouper bon gré ou mal gré autour de l'agitation mazzinienne, ce qui ne peut manquer de les affaiblir encore. Elle seule est destinée à leur survivre, et elle y est pour le moment très-puissante.

On voit, en effet, par deux circulaires récentes du ministre de l'intérieur, M. Minghetti, que le parti de l'action, infidèle aux promesses de son programme, non par mauvaise foi, mais par une défiance impatiente outre mesure, pratique la légalité constitutionnelle en levant à la fois en Italie des contributions et des soldats de son autorité privée. Appuyé d'une part sur les instincts démocratiques, dont il sait merveilleusement parler le langage, et sur le sentiment populaire toujours prêt à croire tout ce qu'il désire, de l'autre sur un entraînement national dont personne au delà des monts ne songe à contester la légitimité et à qui ceux qui sont le plus effrayés de son impétuosité irréfléchie ne peuvent opposer que des raisons dilatoires, le parti de l'action, si inférieur à ses adversaires en lumières, en perspicacité et en expérience politique, a sur eux l'avantage d'une situation plus nette et en apparence plus logique; il s'empare bien plus aisément qu'eux des passions des masses. L'esprit populaire saisit parfois avec une extrême justesse le trait saillant des difficultés placées à la portée de sa vue, mais il ne peut être un bon juge des complications de la politique extérieure, surtout dans une crise aussi embrouillée. Heureusement la convocation du parlement italien va remettre une médiation toute-puissante aux mains de la partie la plus éclairée de la nation, et déjà il est permis de pressentir quelle sera sa réponse d'après les éléments d'appréciation sur lesquels elle sera forcée d'établir son jugement.

Entre M. de Cavour et ses contradicteurs les plus passionnés il n'y a guère de dissentiment que sur le choix du moment le plus favorable pour agir; quant au but à atteindre, tout le monde est d'accord, et c'est là un fait immense. Ce but admis, faut-il dès les premiers jours du printemps, selon le programme de Garibaldi, précipiter les levées en masse vers la Vénétie et le Tyrol, sans attendre de plus longs préparatifs et sans tenir autrement compte des circonstances européennes; ou bien vaut-il mieux attendre, tout en activant sans cesse l'organisation des forces militaires, que le mouvement de dislocation qui ébranle l'Autriche et qui menace à chaque instant le reste de l'Europe d'une conflagration universelle vienne offrir à l'Italie une occasion plus favorable de faire valoir ses droits en lui permettant de

revendiquer la province qui lui manque, sans exposer sur le coup de dé d'une bataille gagnée ou perdue les biens sans prix qui lui ont coûté tant d'efforts douloureux?

Telle est, réduite à ses termes les plus simples, la redoutable question sur laquelle les députés du parlement italien vont avoir à se prononcer. C'est dire suffisamment de quel poids pèsera leur vote sur les destinées futures de l'Italie. On doit espérer qu'ils seront frappés, comme tous les hommes au courant du véritable état des choses en Europe, des avantages du système de temporisation qu'on dit avoir été adopté par M. de Cavour, et des chances heureuses que peut présenter une attitude expectante vis-à-vis d'une puissance caduque et croulante comme est aujourd'hui l'Autriche. Ce nom de principe des nationalités, qui sert partout de mot de ralliement à la révolution nouvelle, n'est pas autre chose, en effet, que la négation absolue du système politique sur lequel l'Autriche repose. Elle n'a jamais régné que sur l'anéantissement des nationalités. Chaque fois que ce nom est invoqué, c'est sa déchéance qu'on déclare, et, à l'heure qu'il est, il n'est pas une seule de ses provinces qui ne le fasse incessamment retentir à ses oreilles comme une menace de mort ou une demande d'abdication. La Hongrie a commencé, puis est venue la Bohême, puis s'est levée la Gallicie, lambeau encore vivant d'une nation morte, dont les membres dispersés n'ont pas cessé de palpiter et cherchent à se rejoindre.

Plus l'Autriche se montre disposée aux concessions, plus les exigences deviennent impérieuses; et, ce qu'il y a de plus alarmant pour son avenir, c'est que le germe même des rivalités de races qu'elle entretenait comme le premier fondement de son empire, et qui la sauvèrent, en effet, dans la tourmente de 1848, en armant ses ennemis les uns contre les autres, semble avoir disparu pour jamais de l'esprit des populations. Ainsi, ce qui assure leur bonne harmonie est une menace pour elle, et ce qui fait leur prospérité est la cause la plus directe de sa ruine. Il règne entre ces races une paix et un accord formidables. L'absolutisme administratif, répudié à la fois par tous ces peuples divers, n'est plus représenté au sein de l'empire autrichien que par l'élément germanique, ce qui, soit dit en passant, est quelque peu en contradiction avec les livres que cet élément rédige à sa propre louange. Mais les provinces slaves, tchèques ou madgyares paraissent fermement décidées à ne plus se laisser *germaniser*, c'est-à-dire vexer, pressurer, tailler à merci. Les comitats de la Hongrie élisent des députés dont le nom est à lui seul une révolution, tels que Kossuth, Klapka et leurs compagnons d'armes; le ministère casse ces élections, ils lui répondent par le refus de tout payement de

contributions jusqu'à ce que les impôts aient été consentis par leur diète nationale, selon les antiques prérogatives qu'elle a possédées peut-être avant aucune autre assemblée politique de l'Europe.

Dans la Gallicie, à qui les traités de Vienne ont formellement garanti des priviléges que l'Autriche n'a jamais respectés, comme dans la Bohême, à qui l'on fait en vain les plus belles promesses pour la gagner à la cause du germanisme, c'est le même effort pour étendre les attributions des assemblées provinciales, et la même répugnance pour envoyer des députés au grand conseil, qui est chargé de représenter sous la forme parlementaire l'unité et la centralisation de l'empire. Personne ne se soucie d'en faire partie, personne ne semble se douter de la nécessité de son existence, fait qui prouve combien les liens qui unissent les derniers groupes de cette association factice sont faibles, et combien cette combinaison artificielle, qui a une raison d'être pour le pouvoir, en a peu pour les peuples.

Au milieu de tant de causes de ruine et de dissolution imminente pour l'Autriche, on cherche en vain les ressources qui pourraient prolonger son existence, ce qui toutefois n'implique pas forcément sa fin prochaine, car il arrive souvent que les institutions condamnées continuent à vivre par habitude, c'est-à-dire par une sorte de force végétative qui suffit à leur conservation. Si l'on ajoute à ces difficultés la nécessité chaque jour plus onéreuse d'entretenir une immense armée dans un moment où tout crédit est perdu pour elle, et où la plupart de ses revenus lui font défaut, il est impossible de ne pas convenir que les Italiens ont tout à gagner en attendant le signal des événements, au lieu de le devancer par une agression imprudente et prématurée qui mécontenterait l'Europe et les laisserait politiquement isolés. Leur ennemie tombe d'elle-même sous une fatalité mille fois plus inexorable que la guerre, toujours féconde en surprises et en retours imprévus. Qu'ils laissent agir la force des choses, ils ont là une alliée qui vaut bien des armées. Le général Garibaldi, qui, malgré les entraînements et les écarts d'une imagination ardente, a toujours fait preuve d'un grand bon sens dans les occasions vraiment décisives, saura sans doute résister encore une fois à l'impatience patriotique mais mal conseillée de ses amis. Il ne serait pas Italien s'il se croyait absolument engagé par les prophéties qu'il a faites pour le mois d'avril prochain, et tout le monde lui saura gré d'un ajournement qui doit en assurer la réalisation, si cet ajournement est démontré nécessaire. Il y a là autre chose qu'une question de date. De telles prédictions doivent être interprétées selon l'esprit et non selon la lettre, et s'il réussit, il se trouvera assez de commentateurs pour expliquer les contradictions à son avantage. Ici doit

cesser pour un instant au moins cet antagonisme avec M. de Cavour qui a rendu de si immenses services à la cause italienne en créant à côté de l'action officielle du ministère responsable une initiative révolutionnaire à la fois prodigieusement entreprenante et insaisissable, qu'on pouvait reconnaître ou désavouer à volonté selon le succès ou la défaite.

Il ne produirait plus les mêmes résultats avec l'Autriche qu'avec Naples, surtout depuis que le cabinet de Vienne a fait savoir que toute agression approuvée ou non de Garibaldi équivaudrait pour lui à une déclaration de guerre de la part du nouveau royaume d'Italie. Puisque ni le général ni le ministre ne peuvent éviter désormais les inconvénients de cette solidarité forcée, il faut au moins qu'ils en recueillent les bénéfices, en mettant un salutaire concert dans leurs opérations. Cet accord devrait leur être d'autant plus facile, malgré les profonds dissentiments qui les séparent, que, quoi qu'ils fassent, ils ne peuvent plus se passer l'un de l'autre. Toutes les grandes entreprises, et surtout celles où se joue la destinée d'un peuple, exigent pour réussir qu'on y fasse deux parts, l'une au calcul, l'autre à l'audace; il n'y a pas de grandes choses sans ce concours. Et il est presque toujours bon que le dessein et l'exécution soient confiés à des individualités distinctes, sinon opposées. Si tout était remis au calcul, on n'aurait jamais de ces témérités heureuses, de ces sublimes folies qui semblent un défi jeté à l'impossible et qu'on nomme l'héroïsme. Si tout était confié à l'audace, les plus justes entreprises, après quelques exploits aventureux et éclatants, viendraient échouer misérablement contre des obstacles infimes et obscurs que la plus simple prévoyance eût suffi à surmonter.

Ce n'est pas seulement l'état de l'Autriche qui promet aux Italiens des événements favorables à l'accomplissement de leurs projets sur la Vénétie; la situation du reste de l'Europe leur offre encore des chances non moins importantes. Rarement il y a eu dans l'atmosphère du continent plus de *casus belli* prêts à faire explosion, et l'activité extraordinaire avec laquelle les divers gouvernements poussent leurs préparatifs de guerre, tout en annonçant leur ferme intention de maintenir la paix, prouve que personne au fond ne se fait d'illusion à cet égard. Aujourd'hui que l'Italie est redevenue une nation avec laquelle il faudra compter, son alliance ne peut manquer d'être fort recherchée dans la prévision d'une prochaine lutte. Il va lui être permis à son tour de faire ses conditions et de stipuler pour elle-même, après avoir si longtemps servi d'appoint aux stipulations des autres peuples.

Déjà la France et l'Angleterre lui montrent par leurs avances le prix qu'elles attachent à son amitié. Que serait-ce si leur entente cor-

diale venait à recevoir quelque atteinte imprévue par un contre-coup des complications extérieures, comme, par exemple, l'évacuation de la Syrie, sujet qui commence à donner des préoccupations assez sérieuses à la diplomatie des deux pays? Il ne manque malheureusement pas d'autres causes de dissidence ou de déchirement qui sont à la veille d'éclater. Le discours du roi de Prusse à l'occasion de l'ouverture des chambres à Berlin pourrait être considéré comme une véritable déclaration d'hostilités contre le Danemark, si l'on ne savait pas par expérience que les cabinets allemands ont coutume de mettre un espace de temps assez notable entre la parole et l'action. Ils procèdent avec plus de circonspection et de sage lenteur que quelques-uns de leurs manifestes ne le feraient supposer à première vue. En cette occasion, comme toujours et partout aujourd'hui, c'est encore le principe des nationalités qui est mis en avant pour justifier les belliqueuses menaces du monarque prussien. Ce prétexte est jusqu'à un certain point très-fondé. Les populations du Holstein sont pour la majeure partie d'origine germanique, et ont en cette qualité un droit évident à retourner à leur mère patrie; mais ce n'est pas là une raison absolument suffisante pour revendiquer aussi le Schleswig, où elles ne forment plus qu'une petite minorité, relativement à la race scandinave.

Au reste, pour juger quelle bonne foi la Prusse apporte dans cette double revendication qu'elle introduit au nom de la Confédération, sauf à l'exploiter plus tard à son profit, il suffit de la rapprocher, je ne dis pas seulement de ses déclarations au sujet de la Vénétie, mais des actes de son administration odieuse et tyrannique dans le grand-duché de Posen, province polonaise, qu'elle a obtenue par la violence et qui a bien aussi quelque droit à revendiquer sa nationalité. C'est à Posen qu'il faut voir comment la Prusse entend pratiquer ce principe dont elle fait tant de bruit. Elle paraît vivre dans l'intime persuasion que ce principe a été inventé exclusivement à l'usage et au bénéfice des intérêts prussiens. C'est un point de vue qui risque fort de ne pas être accepté partout. On se demande comment ce principe des nationalités ne lui sert, à Posen, qu'à disputer au peuple polonais jusqu'à la consolation de parler la langue de ses pères. Là on peut voir cette administration prussienne, si libérale en promesses envers le Holstein, refuser d'acquitter ses dettes envers les particuliers lorsqu'ils en réclament le payement en polonais, au lieu de le demander en allemand. Là, plus encore qu'en Gallicie, on s'efforce de germaniser les populations en détruisant par un étouffement systématique toute libre expansion, toute originalité de mœurs, de génie, de caractère et de tradition. Cette double conduite donne beaucoup à penser.

Ne se proposerait-on pas aussi de germaniser le Danemark sous prétexte de briser les fers du Holstein? Ce gracieux verbe allemand a été évidemment calqué sur le verbe civiliser, mais il n'exprime pas encore tout à fait la même idée.

P. LANFREY.

La Cour de cassation est appelée à décider si un mariage contracté, par erreur, avec un forçat libéré est valide. Une pareille question ne devrait pas même être posée, car elle révolte le bon sens, l'humanité et la morale. Quoi! une pauvre fille, dans son ignorance de l'infamie de l'homme à qui elle s'est unie, — ignorance bien naturelle, car les galériens ne portent pas écrit sur leur visage qu'ils ont été au bagne, — cette pauvre fille, disons-nous, sera condamnée à passer sa vie avec un homme flétri! Elle lui appartiendra à jamais corps et âme! Et ses enfants, s'il en a, recevront, en naissant, une tache originelle! Dante, dans son *Enfer*, n'a pas pensé à un pareil supplice. En vérité, une telle proposition soulève le cœur de dégoût, et s'il existait dans un pays une loi assez monstrueuse pour imposer le maintien d'une pareille union, il faudrait se hâter de l'abolir, car elle serait un crime envers les honnêtes gens, un profit pour les coquins, une honte pour un peuple.

Le secrétaire de la rédaction,

ARTHUR ARNOULD.

MÉLANGES DE CRITIQUE RELIGIEUSE

PAR EDMOND SCHERER[1].

Malgré la sévérité avec laquelle M. Scherer juge et condamne la méthode de M. Taine, malgré le peu de sympathie qu'il accorde au système des classifications, des divisions et des subdivisions, quand il s'agit d'étudier un homme et son œuvre, nous appliquerons cette méthode, nous userons de ce système, quoique fort modérément, en parlant des *Mélanges de critique religieuse;*

Dans toute œuvre littéraire, il y a trois parties que l'on peut tour à tour isoler, et dont la réunion cependant constitue un ensemble harmonieux. Ces trois parties sont le fond, la forme et le procédé intellectuel de l'écrivain; car il y a fatalement un procédé chez l'homme qui conçoit des idées et qui les exprime, en ce sens que ses idées suivent un certain courant moral, et toujours le même, pour arriver à leur but.

Nous l'avouerons franchement, ce qui nous a le plus frappé chez M. Scherer, c'est la qualité de sa méthode, ce sont les conséquences fécondes et les résultats vraiment sérieux qu'elle paraît appelée à produire.

L'ouvrage que nous venons de lire traitant en grande partie de questions de dogmes religieux, nous aurions, si nous voulions nous occuper de l'objet même des idées, à nous aventurer dans une controverse délicate, à apprécier l'orthodoxie de l'auteur, à prendre parti pour telle ou telle Église, pour telle ou telle manière de croire et d'adorer Dieu, ou bien à nous réfugier au sein des nuages philosophiques du haut desquels on assiste au spectacle des luttes et des défaillances humaines.

Nous pensons qu'il vaut mieux rester sur cette terre, tout en séparant, pour un moment, l'écrivain de ses opinions, le dialecticien du sujet auquel il applique ses raisonnements. Nous pensons que, sans suivre M. Scherer dans la mêlée particulière où il s'engage, nous pouvons connaître le point de départ du critique, et constater la direction du chemin qu'il suit d'un pas si ferme, avec une si grande lucidité

1. 1 vol. in-8°. Joël Cherbuliez, 1860.

de jugement, sans jamais se rebuter devant les obstacles, sans jamais se décourager devant les difficultés, ni faiblir à la vue des étranges et parfois cruelles découvertes qu'il réalise le long de la route.

M. Scherer est un ennemi décidé du principe d'autorité. Il le combat partout où il le rencontre, dans le protestantisme aussi bien que dans le catholicisme : chez le premier, c'est l'*Écriture* qui fait foi; chez le second, c'est l'*Église*. Entre les deux, M. Scherer ne se prononce guère. Peu lui importe, en somme; ce qu'il repousse, n'est-ce pas toujours l'autorité se substituant au libre arbitre, que cette autorité réside dans la Bible ou qu'elle s'appuie sur les décrets des conciles et l'infaillibilité du pape?

Il ne faudrait cependant pas conclure de ce qui précède que l'auteur des *Mélanges* soit un sceptique, ou même un philosophe, ni un déiste, suivant l'acception généralement reçue de ces mots. M. Scherer possède la foi, au contraire, mais il distingue entre la foi *réfléchie* et la foi « naïve, ignorante. » Il ne nie point la révélation, seulement il ne la reconnaît, dans les livres saints, qu'aux endroits où elle frappe son esprit en parlant à son cœur. Il croit à l'Évangile et à la divine mission du Sauveur, mais en contrôlant ses croyances au criterium naturel de la conscience, et en se réservant de juger les interprétations que les hommes ont données de la vérité religieuse, les conséquences qu'ils en ont tirées.

Rien de plus simple que le dilemme posé par lui à ses lecteurs : Si Dieu, dit-il, a révélé la vérité aux hommes, il a sans doute voulu qu'elle leur fût profitable; or, comment pourrait-elle leur être profitable s'ils ne la comprennent point? Le caractère de la vérité réside dans son évidence.

« La religion, poursuit-il, est une communion active de l'homme avec Dieu. C'est la volonté aussi bien que le sentiment; c'est l'intelligence aussi bien que la volonté; c'est l'homme spirituel tout entier, qui vit dans la vie religieuse. Le siége de la religion est la conscience, à savoir, le centre même de l'*individualité humaine*. Autant d'assertions qui se résument en celle-ci, que la religion est essentiellement *personnelle*, spirituelle, intérieure, et qu'elle n'a de valeur ou de réalité que dans la mesure où elle porte ce caractère. »

Il y a dans ce passage deux expressions caractéristiques et qui, suivant nous, contiennent la véritable portée morale de l'ouvrage dont nous essayons la rapide analyse. Ce n'est certes pas d'aujourd'hui qu'on revendique les droits de la raison, et M. Scherer n'est pas le premier publiciste qui songe à fortifier la foi par le concours réfléchi de la conscience, par l'acquiescement motivé de l'intelligence et de la volonté. Mais dans cette thèse ancienne il apporte une vue nouvelle

qui en constitue l'originalité, et qui la marque d'une empreinte vraiment moderne.

Sans remonter plus haut, et sans sortir de notre pays, si nous interrogeons le dix-huitième siècle, si nous ouvrons les ouvrages de Voltaire, nous assistons à la lutte brillante d'un principe, au premier abord semblable de tous points à celui que soutient M. Scherer. Cependant, en y regardant de plus près, nous nous apercevons tout à coup qu'une période de l'histoire s'est écoulée, et que les mêmes questions sont traitées avec un esprit différent. Voltaire pense à l'humanité, et réclame les droits *généraux* de l'homme; ce qu'il demande, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, c'est l'affranchissement de la conscience.

M. Scherer s'occupe plus spécialement de l'individu. Il veut l'affranchir également des liens de l'autorité, non pour l'arracher à la foi établie, mais pour lui donner la *responsabilité* de sa foi. Du système de Voltaire est née la *tolérance;* du système de M. Schérer naîtrait l'*individualisme*.

Il n'y a là qu'une nuance, si l'on veut, et le principe de la tolérance contenait l'individualisme, comme le tout contient la partie; mais cette nuance est une révolution, et nous savons trop comment de la proclamation des *Droits de l'homme* a pu sortir la centralisation qui nous étreint dans son réseau égalitaire depuis si longtemps.

Cette tendance particulière range le livre de M. Scherer parmi les écrits féconds de quelques rares esprits distingués qui ont su, dès aujourd'hui, comprendre et résoudre le problème légué par le passé à l'avenir. Dans cette *Revue*, ce problème[1] a été étudié avec une force et une clarté qui nous interdisent d'y revenir même incidemment.

Cette doctrine, bien sensible dans les *Mélanges de critique religieuse*, a sa vie propre et des conséquences générales en dehors des questions religieuses dont l'auteur poursuit la solution. Éloignons-la donc du terrain brûlant où elle se trouve transportée, et nous nous trouverons en face de ce procédé intellectuel dont nous parlions au début.

Ce procédé, indépendamment de l'application spéciale qui le rendra suspect à bien des consciences, donne, comme dernier résultat, une affirmation énergique des droits et des devoirs (l'idée de droit n'implique-t-elle pas nécessairement l'idée de devoir?) de la personnalité humaine.

Voilà ce qui, pour nous, constitue la grande supériorité de cet ouvrage. Ce n'est point seulement une œuvre de polémique plus ou moins brillante, mais forcément étroite, ou de critique appropriée au

1. *L'État et ses limites*, par M. Laboulaye. (*Revue Nationale*, 1re et 2e livr.)

sujet abordé par l'auteur; c'est, au contraire, l'œuvre d'un homme convaincu, sincère, cherchant la vérité avec une ardeur dévouée, l'aimant pour elle-même, et ne songeant point à faire triompher les passions d'un parti. Bien différent de beaucoup de publicistes qui, possédés d'une opinion préconçue, partent en quête d'arguments, et n'usent de la raison que pour démontrer une thèse que la raison n'a point établie, M. Scherer n'interroge que sa conscience servie par une logique sévère, et il arrive ainsi à une croyance raisonnée.

Quel que soit le jugement qui sera porté sur les chapitres intitulés : *La crise de la foi; de l'Inspiration de l'Écriture; Ce que c'est que la Bible; Du péché; Conversations théologiques*, etc., ce livre restera comme un manifeste remarquable et comme un symptôme du mouvement des esprits. L'idée sur laquelle il repose recèle une force merveilleuse, mais longtemps proscrite ou enchaînée, et qui semble tendre à briser ses liens séculaires, pour redonner au monde une séve nouvelle, pour ouvrir de nouveaux horizons à l'activité humaine; nous voulons parler de l'*individualisme.*

Les théories religieuses ou philosophiques de M. Scherer peuvent être discutables, ses conclusions peuvent être repoussées, réprouvées ou admises : la véritable portée du livre ne dépend ni des théories religieuses qu'il émet, ni des conclusions auxquelles il aboutit. Un principe domine, à nos yeux, ces questions, et ce principe, c'est celui de la liberté individuelle de l'homme cherchant en lui-même, et en lui seul, tous les éléments de sa vie, ne craignant pas d'agrandir le rayon de sa responsabilité, parce qu'il se sent assez fort pour la supporter tout entière et ne point faillir à sa tâche providentielle.

Il y a toute une portion des *Mélanges* dont nous n'avons point parlé jusqu'à présent, et qui contient une série d'études sur Joseph de Maistre, Lamennais, le père Gratry, MM. Veuillot, Taine, Proudhon, Ernest Renan.

Nous y retrouvons des facultés sérieuses d'analyse, de la sagacité, des jugements éclairés, des aperçus fins ou profonds, mais peut être un peu trop de sévérité, dans la forme, à l'égard de quelques écrivains.

ARTHUR ARNOULD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

CRONIQUE DU ROY FRANÇOYS PREMIER DE CE NOM, publiée pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes, par Georges Guiffrey.

Cette chronique comprend presque tout le règne de François Ier, de 1515 à 1543. Quel en est l'auteur? c'est ce que M. Georges Guiffrey n'a pu découvrir, malgré ses patientes recherches. Mais si un nom manque à ces pages intéressantes, la vie, les détails curieux, l'authenticité et une certaine sincérité naïve pleine de charme, ne leur font pas défaut.

Ce livre est une bonne fortune pour tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale et jugent que les récits d'un témoin oculaire ont un attrait saisissant, en dehors de toutes les questions de style et de méthode.

M. Guiffrey, dans sa courte introduction, sans céder à l'entrainement trop commun aux érudits de surfaire l'importance de leur découverte, nous annonce que le volume dont il est devenu l'éditeur « renferme des renseignements fort précieux, dont quelques-uns complétement nouveaux. »

Parmi eux, il faut citer une liste de protestants condamnés au bûcher, « à la suite d'une mutilation commise sur une statue de la Vierge. »

Quoique la liste soit d'une longueur raisonnable, il fut composé à ce sujet une complainte populaire, moitié en vers, moitié en prose, où l'on se plaignait amèrement de la douceur dont on usait envers les hérétiques, et de la parcimonie fâcheuse avec laquelle on les livrait aux flammes terrestres.

Nous avons également remarqué une relation complète des fêtes données à Châtellerault en l'honneur des fiançailles du duc de Clèves et de Jeanne d'Albret, ainsi que des descriptions des mascarades et des bals de la cour, et d'un tournoi, « à l'instar de ceux des chevaliers de la Table ronde. » Mais une des principales curiosités de ce recueil se trouve à l'appendice. C'est une pièce intitulée : *Sotye nouvelle des Croniqueurs*. Il serait difficile, on en conviendra, de se montrer tout à la fois plus respectable par l'antiquité et plus attrayant par l'actualité que cette satire en vers.

CECI N'EST PAS UN LIVRE, par M. A. Dusolier.

Ce volume se compose de morceaux fort courts et que ne réunit entre eux aucune pensée commune. C'est une série d'études et de satires, pour la plupart trop peu développées, sur mille sujets divers, et l'auteur semble, en les composant, n'avoir obéi qu'aux fantaisies d'une imagination capricieuse.

Cependant, M. Dusolier qui, croyons-nous, débute dans la carrière des lettres, a su montrer dans ces pages légères deux qualités précieuses et qui deviennent rares : il a prouvé qu'il avait de l'esprit et un style. C'est beaucoup, sans doute, mais ce n'est pas assez. Il faut mettre son esprit et son style au service d'une idée, sous peine de rester un agréable faiseur d'articles pour les petits journaux. Nous croyons que l'auteur de *Ceci n'est pas un livre* peut et doit aspirer à un meilleur emploi de ses heureuses facultés, et puisqu'il s'est condamné lui-même, nous espérons que son prochain ouvrage sera un véritable livre.

Tel qu'il est, ce volume se parcourt avec plaisir; il y règne de la jeunesse et une sorte de verve folle qui ne manque pas de charme, mais il ne laisse aucune trace dans l'esprit, et quand on finit de le lire, on l'a déjà oublié.

Nous avons remarqué un passage, toutefois, où M. Dusolier, au sujet de M. Champfleury, s'essaye à une critique plus sérieuse. On y trouve des pensées justes et des aperçus sensés. — Mais pourquoi discuter M. Champfleury?

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Ce, rue Mazarine 30.

DISSOLUTION

DE L'UNION AMÉRICAINE

SES CAUSES ET SES CONSÉQUENCES

I

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que les amis de la liberté conçoivent des inquiétudes au sujet de l'Union américaine[1].

En 1820, l'Union fut menacée une première fois par les exigences des États du Sud. Ils cherchaient dès lors à prendre leurs précautions contre la répugnance qu'inspirait aux États du Nord et à toute l'Europe l'institution de l'esclavage, et commençaient cette politique d'empiétements qui, malgré leur infériorité réelle, leur a jusqu'à présent donné la supériorité dans le congrès américain. Ils voulaient faire recevoir dans l'Union l'État du Missouri comme État à esclaves. Les planteurs s'assuraient par là quelques voix de plus au sénat et dans la chambre des représentants. Pendant trois années, les États libres résistèrent à cette prétention. Enfin, de guerre lasse, ils consentirent, sur la proposition d'Henry Clay, qui avait le génie des transactions, à recevoir le nouvel État comme État à esclaves, mais à condition que désormais l'esclavage resterait à jamais confiné en deçà du 36° 30′ de latitude nord et que, en aucune circonstance, les États du Sud ne tenteraient de lui faire dépasser cette limite. C'est ce qu'on appela le compromis du Missouri.

Par suite des guerres de la République et de l'empire, qui avaient entravé les communications de l'Amérique avec l'Europe, les États du Nord avaient établi des manufactures. Pour protéger leur industrie en même temps que pour acquitter les dettes de la guerre, ils

1. Nous ne pouvons nous attacher ici qu'aux faits principaux. Nous ne nous occuperons pas des troubles partiels qui ont, à différentes époques, agité la république américaine, sans menacer sérieusement son existence.

imposèrent au commerce un système de douanes, dont se plaignirent vivement les États du Sud qui, n'ayant pas de manufactures, ne voyaient dans les nouveaux tarifs que des entraves à l'écoulement de leurs produits agricoles. Dès 1820, la Caroline du Sud avait déclaré ces tarifs inconstitutionnels, oppressifs et injustes. La Virginie, la Géorgie, la Caroline du Nord, l'Alabama et l'État du Mississipi s'associèrent plus tard à ces réclamations.

Cependant, à deux reprises, en 1824 et en 1828, les tarifs subirent une nouvelle élévation.

Alors se produisit la doctrine célèbre de la *Nullification*. Grâce à une communication postérieure du petit-fils de Jefferson, elle se trouva inopinément corroborée de l'influence de ce grand homme qui balance presque aux États-Unis la gloire de Washington, et dont les opinions ont toujours exercé un réel empire sur la politique américaine. Elle repose sur ce principe énoncé par Calhoun, le chef des nullificateurs : « La Constitution est un contrat dans lequel les États ont paru comme souverains. Or, toutes les fois qu'il intervient un contrat entre des parties qui ne connaissent point de commun arbitre, chacune d'elles retient le droit de juger par elle-même l'étendue de son obligation. »

En vertu de ce raisonnement, une convention nommée par le peuple de la Caroline du Sud en 1832 annula la loi du tarif et ordonna d'armer les milices.

De son côté, le président Jackson leva des troupes, et le congrès l'investit d'un pouvoir extraordinaire pour réprimer la rébellion. Mais en même temps on accepta avec empressement un nouveau compromis, proposé encore par Henri Clay, et qui consistait à abaisser progressivement, pendant dix années, les droits fixés par les tarifs. Le gouvernement, en menaçant les rebelles, subissait leur loi; il abandonnait le principe du tarif. La mesure qu'il avait imaginée pour protéger l'industrie se réduisait à un impôt insignifiant, d'un caractère purement fiscal.

La Caroline, plus encouragée par la concession réelle qui lui était faite qu'effrayée des menaces du président et du congrès, accepta le compromis, mais en déclarant qu'elle maintenait la légitimité de la doctrine des *Nullificateurs*; et pour que le gouvernement ne pût conserver aucun doute à cet égard, elle déclara nulle la loi qui avait armé contre elle le président de pouvoirs extraordinaires. En 1850, les États du Sud triomphèrent encore, par des moyens analogues, des répugnances des États libres; ils leur imposèrent la loi sur les es-

claves fugitifs. Désormais, tout esclave qui sera parvenu à s'enfuir sur le territoire d'un État libre devra être rendu à son maître; celui-ci aura le droit de le poursuivre partout, d'invoquer à son aide les fonctionnaires fédéraux, de traîner après lui son esclave attaché à la queue de son cheval, au travers des populations indignées, et d'imposer à tous le spectacle des cruautés qu'il lui plaira de faire subir au malheureux fugitif. Des traqueurs auront le droit de parcourir tous les États d'Amérique avec des chiens dressés à la chasse des noirs; les journaux américains se rempliront de signalements de nègres échappés, et d'odieuses promesses de récompense pour quiconque les livrera vivants ou morts. Plus d'une fois, grâce aux facilités qu'offre la loi, des gens de couleur libres et même des blancs, victimes de la cupidité et du mensonge, seront arrachés de leur demeure, enlevés pour l'esclavage et livrés aux planteurs du Sud. Le Nord, par amour de l'Union, souffrira toutes ces misères, toutes ces hontes, et protégera l'horrible trafic qu'il réprouve.

En 1854, les propriétaires d'esclaves arrachent encore au congrès la loi *kansas-nébraska* qui autorise l'extension de l'esclavage au delà du 36° 30′ de latitude nord. MM. Pierce et Douglas croient servir les intérêts du Sud en faisant voter le rappel du compromis du Missouri; la cour suprême se fait leur complice; elle déclare attentatoire à l'égalité des États toute fixation de limite à l'esclavage.

Mais pendant qu'ils se réjouissent de leur triomphe, le Kansas se soulève et rejette les esclaves. Alors les députés du Sud, irrités et aveuglés par la résistance même qui devrait leur ouvrir les yeux, font de l'esclavage une institution divine, invoquent la Bible qui le règlemente, l'Évangile qui le maintient, le déclarent au-dessus des discussions des hommes, et dénient aux États eux-mêmes le droit d'examiner s'ils doivent ou non le recevoir sur leur territoire.

Dès lors il était facile de voir que le moment d'une lutte suprême approchait; qu'à force d'irriter l'opinion, le Sud finirait par la soulever. Les États libres ne pouvaient tarder à comprendre que toutes leurs concessions ne satisferaient jamais les planteurs tourmentés, à cause même de l'esclavage, d'une inquiétude que rien ne peut calmer; que deux principes aussi contraires que la liberté et l'esclavage ne peuvent rester en présence, sans que chacun tende à absorber et à dévorer l'autre; que par conséquent il faut nécessairement ou que la liberté s'étende à tout le territoire de l'Union, ou que l'esclavage l'envahisse tout entier.

D'un autre côté, les intérêts étaient opposés aussi bien que les principes. Les États du Sud, presque uniquement agricoles, et adonnés spécialement à la culture du coton, du riz, du tabac et de la canne à sucre, peuvent, à la rigueur, s'accommoder de l'esclavage, et sont habitués à croire qu'ils ne peuvent s'en passer. Mais le Nord a fait l'expérience de l'esclavage et de la liberté; il a appris à calculer la différence des produits du travail sous l'un et l'autre régime; d'ailleurs, il est plus particulièrement manufacturier, et ses districts agricoles produisent surtout des céréales. Par cette culture spéciale, comme par son industrie, il repousse le travail machinal et improductif de l'esclave. Les intérêts et les principes des hommes du Nord s'opposent donc également aux prétentions des planteurs. On comprend par là quelle est l'illusion de ces derniers, s'ils ont cru qu'ils parviendraient à imposer à l'Union tout entière les calculs égoïstes et faux de leur intérêt particulier.

Il était inévitable, à voir la marche des choses et les rapides empiètements des États du Midi, que ces deux intérêts opposés, ainsi que les deux principes auxquels ils ont donné naissance, se rencontrassent, un jour ou l'autre, dans des circonstances telles que ni l'un ni l'autre ne pût reculer sans se détruire. La doctrine des abolitionnistes, d'un côté, et de l'autre celle des planteurs travaillant toutes deux à se traduire dans les faits et à s'emparer des intelligences, on pouvait prévoir qu'elles finiraient par envahir, par dominer la politique, par supprimer toute autre préoccupation, et par diviser toute la population des États-Unis en deux partis uniques : celui de la liberté et celui de l'esclavage. Dès lors, il était impossible que la contradiction des deux intérêts, se manifestant sous sa formule la plus violente, ne mît pas en grand péril l'Union des États américains.

C'est ce qui s'est produit dernièrement dans le cours des élections qui ont porté M. Lincoln à la présidence des États-Unis. Les journaux des États à esclaves, comprenant que le triomphe du parti républicain mettrait nécessairement fin aux empiétements du Sud, ont jeté feu et flamme contre le candidat libéral. Habitués à voir le Nord reculer devant la menace de la séparation, ils ont cru l'effrayer encore en proclamant violemment les conditions auxquelles ils consentiraient à rester dans l'Union. Ils se sont enivrés de leurs propres menaces; leurs protestations ont soulevé toute la foule, plus peut-être qu'ils ne l'auraient voulu eux-mêmes s'ils avaient prévu l'inu-

tilité de leurs efforts pour détourner le coup qui allait les frapper. Après s'être tant avancés et avoir poussé en avant les passions populaires, ils ne peuvent, et peut-être ne veulent plus reculer.

L'unique résultat de leurs violences a été de montrer combien est profonde et irrémédiable la contradiction qui sépare les États du Nord de ceux du Midi, et en même temps combien est puissante et compacte l'opposition républicaine qu'ont soulevée les doctrines et les prétentions insolentes des propriétaires d'esclaves. M. Lincoln n'a pas eu une voix dans les États méridionaux; mais l'opinion abolitionniste du Nord, dont cependant trois candidats lui disputaient les voix, a suffi pour lui assurer une majorité formidable.

Les républicains refusent donc définitivement de se faire plus longtemps *chasseurs d'esclaves*, au service des planteurs. Le Sud proteste avec fureur contre la constitution, contre le pacte fédéral, parce qu'il cesse de lui être exclusivement favorable. Les fonctionnaires du gouvernement présent, dévoués aux doctrines antilibérales, donnent leur démission. Ils croient faire acte de bons citoyens en désorganisant l'Union au moment où elle a le plus besoin de leur concours. Le sénat, la chambre des représentants sont divisés en deux partis, dont l'hostilité ne laisse plus de doute sur une dissolution prochaine. Les députés de la Caroline du Nord, de l'Alabama, de la Géorgie, de la Floride, de l'Arkansas, du Mississipi, de la Louisiane et du Texas, réunis, ont rédigé un manifeste, par lequel ils déclarent que tout espoir d'arriver à un arrangement honorable est illusoire, et qu'il ne reste plus au Sud qu'à se séparer de l'Union. Cependant la Caroline du Sud, ajoutant les actes aux paroles, et toujours la première dans les voies extrêmes, a fait armer ses milices et prépare la guerre; elle a aboli toutes les institutions fédérales, supprimé les douanes; elle saisit les nègres libres qui servent comme matelots sur les navires des États du Nord; elle transporte aux cours de justice locales les attributions des cours fédérales, et veut s'emparer des propriétés de l'Union. Le major Anderson, forcé de quitter le fort Moultrie, où il allait être attaqué, n'a pu trouver d'ouvriers pour mettre en état de défense le fort Sumter, où il s'est réfugié avec les troupes qu'il commande au nom du gouvernement des États-Unis. Les Caroliniens, en ce moment, se préparent à l'assiéger dans ce dernier asile, comme pour confirmer, en commençant eux-mêmes la guerre, la séparation qu'ils ont solennellement proclamée. Tout cela se fait aux acclamations d'une multitude frappée d'aveuglement,

que séduit l'espoir d'établir une grande république méridionale, fondée sur le libre échange du coton et des esclaves. Ils calculent les avantages qu'ils trouveront dans la liberté du commerce, et se figurent déjà les navires européens désertant New-York et Boston pour venir en foule à Charlestown et à Savannah.

Sir Francis Pickens, gouverneur et commandant en chef de l'État de la Caroline du Sud, proclame que le peuple, en dissolvant l'Union, et en rapportant, le 20 décembre 1860, une ordonnance adoptée par le même peuple le 23 mai 1788, n'a fait qu'user de son droit d'État souverain. Cependant les autres États du Midi, travaillés des mêmes passions, asservis aux mêmes habitudes d'esprit et aux mêmes intérêts, se préparent à entrer dans la même voie. Sans avoir encore solennellement proclamé la séparation, ils arment leurs milices, expulsent quiconque vient du Nord, ou est suspect d'abolitionisme. Un message du gouverneur de Columbia recommande de punir de mort quiconque fera circuler des écrits abolitionnistes ou tendant à exciter les esclaves, et propose d'encourager le commerce direct avec l'Europe, en promettant de réparer aux frais de l'État les pertes que les commerçants pourront subir dans cette entreprise. L'Alabama semble vouloir s'associer à tous les actes de la Caroline du Sud. La Virginie, la Caroline du Nord, la Géorgie, la Floride, le Mississipi, la Louisiane, l'Arkansas, le Tennessée ont convoqué leurs législatures. Au Texas, le gouverneur Houston a tenté de résister aux efforts des *séparatistes ;* mais il est probable qu'il échouera dans cette tentative. Des quinze États à esclaves, quatre seulement, les plus rapprochés du Nord, semblent devoir se rallier à lui. Ce sont le Maryland, le Delaware, le Kentucky et le Missouri.

Pendant ce temps, quelle est l'attitude du Nord et du gouvernement? Les États du Nord restent calmes et froids, attendant que toute cette tempête s'use par sa violence même, ou que les provocations des États du Sud les forcent enfin à agir. M. Lincoln déclare que si, en principe, il réprouve l'esclavage, il ne s'ensuit nullement qu'il ait la prétention d'appeler les esclaves à la révolte. Quelques journaux de son parti admettent même que les États du Sud puissent se détacher de l'Union, pourvu qu'ils le fassent par les voies légales et par l'assentiment du congrès. Mais jusque-là ils veulent que l'on fasse respecter la constitution, et rappellent au président, chargé de veiller à l'exécution des lois, qu'il a le devoir strict d'agir contre ceux qui les

enfreignent. Cette opinion est même partagée par un certain nombre de démocrates[1].

Le président Buchanan, nommé il y a quatre ans par le parti démocratique, c'est-à-dire par les partisans de l'esclavage, est resté fidèle à son parti. Au milieu de la perturbation générale qui menace de désorganiser l'État, il n'a d'abord trouvé qu'un remède, celui de publier un sermon et d'ordonner à tous les citoyens des États-Unis d'Amérique un jeûne solennel pour la journée du 4 janvier 1861. Cette ingénieuse mesure n'ayant pas réussi à calmer l'effervescence du Sud et à conjurer le danger, il prend occasion de la publication de son message annuel pour faire un tableau lugubre de la situation de ses concitoyens : « Le sentiment de la tranquillité intérieure a fait place aux appréhensions d'une insurrection civile. Bien des mères de famille, dans le Sud, se retirent le soir pleines de crainte sur ce qui pourra arriver à leurs enfants et à elles avant le jour. » Il semblerait assez naturel d'accuser de ces dangers les hommes qui, par un odieux calcul d'intérêt, s'entêtent à maintenir et même veulent étendre à tout le continent une institution à laquelle ces terreurs sont attachées comme le remords au crime, comme la conséquence au principe. Non; M. Buchanan trouve plus juste de s'en prendre aux hommes qui, aimant la liberté pour eux-mêmes, pensent qu'on ne doit pas l'arracher aux autres. Le pieux président leur fait un crime de leur fidélité au premier des principes de l'Évangile et de l'huma-

1. Du reste, il faut remarquer que cette solution même est bien peu applicable. Ainsi la Louisiane, qui est un des États les plus disposés à se séparer de l'Union, ne s'appartient pas, et elle n'est pas seule dans ce cas. Elle a été acheté 60 millions à la France en 1803. Elle est donc en quelque sorte une propriété nationale, et ne peut se séparer sans indemniser les autres États. De plus elle est maîtresse de l'embouchure du Mississipi, et tient la clef du golfe du Mexique. Il est donc très-important pour tous les États qui occupent les bassins du Mississipi, de l'Ohio, du Missouri, etc., que leur unique débouché vers l'Europe ne soit pas au pouvoir d'un État étranger, qui peut devenir ennemi. Un des journaux des États libres de l'Ouest disait dernièrement que la liberté de la navigation du Mississipi devait être maintenue à tout prix, dût-elle coûter un million d'âmes. Le seul expédient serait de neutraliser le Mississipi et le port de la Nouvelle-Orléans, c'est-à-dire de le laisser ouvert à tous les peuples, ce qui ne s'accorderait guère avec les terreurs et les précautions des habitants de la Louisiane, qui interdisent l'entrée de leurs villes à tous les hommes de couleur libres, et qui ont institué des comités de vigilance pour expulser sommairement toute personne suspecte d'abolitionnisme.

nité, sans comprendre que c'est grâce à cette fidélité que le Nord se trouve maintenant à l'abri des dangers dont l'approche et la terreur aveuglent ses adversaires. Avec une naïveté qui touche à l'impudence, il reproche aux républicains leur immixtion dans la question de l'esclavage, comme si tous les grands principes de droit et d'humanité n'intéressaient pas également tous les hommes[1]; comme si d'ailleurs le Sud n'avait pas tout fait, par ses continuels empiétements, pour forcer le Nord à s'occuper de cet esclavage qu'on prétendait propager dans des contrées depuis longtemps purgées de cette souillure!

Le message tout entier n'est guère qu'une suite de raisonnements et d'allégations de la même force, et dont il est impossible de tirer une conclusion nette et précise. Il peut se résumer en cette phrase : Personne n'a le droit de briser l'Union, à moins qu'on ne la brise. Ce qui prouve, non pas que M. Buchanan manque d'habileté, mais qu'il n'y a pas d'habileté qui puisse se tirer honnêtement d'une position aussi fausse et d'une doctrine aussi absurde que celle qu'il s'est faite.

La seule partie bien claire de ce message est celle où il propose au congrès d'annuler l'élection de M. Lincoln. Mais cela même, il ne le dit pas en termes exprès. Il a recours à un détour qui ne laisse pas d'être ingénieux. Tout le monde sait que si l'élection de M. Lincoln a un sens, c'est uniquement d'être une protestation des États du Nord contre les empiétements du Sud, des républicains libéraux contre les démocrates, partisans de l'esclavage. Si cette élection préoccupe si vivement et l'Amérique et l'Europe tout entière, c'est uniquement parce qu'elle est en quelque sorte l'avénement au pouvoir d'un principe trop longtemps faussé et méconnu au nouveau monde, celui de la liberté pour tous. M. Buchanan demande simplement, naïvement, qu'on supprime tout cela. Trois petits articles ajoutés à la constitution suffiront :

1. Toute atteinte aux principes de la justice intéresse non-seulement toutes les consciences, mais encore tous les intérêts. C'est une des conséquences les plus évidentes de la civilisation moderne, et en même temps l'une des plus fécondes pour l'avenir. L'Europe tout entière va porter la peine de l'institution de l'esclavage aux États-Unis. Espérons que cette grande leçon ouvrira enfin les yeux à toutes les nations, et qu'un jour elles s'uniront pour réprimer ou prévenir toutes les violations du droit, de quelque part qu'elles viennent.

1° Reconnaissance expresse du droit de propriété sur les esclaves dans les États où il existe aujourd'hui ou *pourra exister par la suite*.

2° Devoir de protéger ce droit dans tous les territoires communs, pendant leur existence territoriale et jusqu'à leur admission dans l'Union *avec ou sans esclavage, suivant que le prescrira leur constitution*.

3° Reconnaissance du droit du maître de se faire délivrer son esclave échappé d'un État dans un autre, ainsi que de la validité de la loi des esclaves fugitifs édictée à cet effet; de plus, déclaration que toutes les lois d'État qui portent atteinte à ce droit sont autant de violations de la constitution, et par conséquent sont nulles et non avenues.

Je sais bien que cette naïveté est peut-être plus apparente que réelle. Le congrès est composé en majorité de démocrates. Il peut se faire qu'il mérite véritablement la confiance que semble lui témoigner le président, et qu'il soit tout disposé à lui en donner la preuve. Mais toute sa bonne volonté ne sert à rien. Dans un pays où l'opinion domine et gouverne exclusivement comme elle fait aux États-Unis, ce n'est pas quand elle vient de s'exprimer aussi formellement qu'un corps quelconque oserait se mettre en opposition directe avec elle.

Cette puissance de l'opinion vient de forcer M. Buchanan à prendre enfin une attitude plus ferme. Il n'a pas osé se faire ouvertement le complice de la désorganisation du gouvernement qu'il a juré de maintenir. Quand il a vu qu'un grand nombre de démocrates se joignaient aux républicains pour lui reprocher son indécision et sa mollesse, il s'est décidé à agir. Il a repoussé les réclamations des commissaires de la Caroline du Sud, et leur a notifié qu'il ferait exécuter les lois et percevoir de gré ou de force les revenus fédéraux. Deux vaisseaux de guerre, envoyés à Charlestown, bloqueront le port ou forceront les bâtiments entrants et sortants à acquitter les droits fixés pour les marchandises qu'ils porteront. Quant aux propriétés fédérales, elles devront être rendues. Les Caroliniens, de leur côté, prétendent que ce n'est pas à eux qu'il faut attribuer l'initiative de la guerre, mais au major Anderson, qui a encloué les canons du fort Moultrie et brûlé les affûts. Ils feignent de considérer cet acte de prudence du commandant fédéral comme un acte d'hostilité, et ils s'en font un prétexte pour échapper aux conséquences de leur emportement. Il ne semble pas cependant qu'ils doivent y réussir. L'État de

New-York a mis dix mille hommes de milice au service de l'Union, et le président semble décidé à en faire usage.

Cependant cette fermeté tardive ne lui a pas rendu la confiance des républicains; dernièrement, un de leurs journaux, l'*Evening-Post*, proposait de mettre le président en accusation, comme traître à la constitution et complice des planteurs.

Les dernières nouvelles prêtent aux Caroliniens l'intention de s'emparer de Washington, pour mettre M. Lincoln dans l'impossibilité de prendre possession de la présidence.

Voilà quelle est à peu près la situation générale des choses en Amérique. Nous allons tâcher maintenant de faire ressortir les causes plus profondes qui ont préparé cette crise, et de montrer quelles peuvent en être les conséquences pour l'Amérique elle-même et pour l'Europe.

II

Quand on examine l'histoire et la situation des États-Unis d'Amérique, ce qui frappe tout d'abord, c'est l'intérêt qu'il y a pour eux à rester unis.

L'Union, maintenue par la communauté des intérêts et des dangers pendant la guerre de l'indépendance, s'était relâchée tout à coup, du moment qu'elle n'avait plus semblé nécessaire. Chaque État prétendit ressaisir la souveraineté entière. Le gouvernement fédéral n'eut plus le pouvoir ni de faire respecter le pavillon américain sur les mers, ni de repousser les envahissements continuels des tribus indiennes, excitées par l'Angleterre, ni de payer les dettes contractées pour soutenir la guerre nationale. C'en était fait peut-être de l'Union et des États d'Amérique, quand, le 21 février 1787, le congrès déclara solennellement son impuissance et appela le peuple à voter une nouvelle constitution. L'assemblée constituante, composée uniquement des plus grands hommes qu'avaient produits les luttes de l'indépendance, et présidée par Georges Washington, présenta aux suffrages du peuple américain le corps de lois qui le régit encore aujourd'hui. Le nouveau gouvernement fédéral entra en fonction au moment même où se réunissait en France l'assemblée qui allait commencer la révolution.

C'est cette constitution qui, après avoir sauvé l'Amérique d'une ruine imminente, l'a élevée à ce degré de prospérité qui en fait

l'objet de l'envie et de l'admiration de tous les peuples. Les causes mêmes qui l'ont produite sembleraient devoir en assurer la durée. Mais si le souvenir seu des dangers qu'elle a conjurés ne suffit plus à y attacher les Américains; bien d'autres raisons, que je ne puis qu'indiquer, devraient leur faire redouter une séparation.

Grâce à cette heureuse combinaison qui, sans demander aucun sacrifice à la liberté, unit en un État puissant tous ces petits États, ils jouissent à la fois des avantages des petites et des grandes nations. Libres et heureux comme les premières, ils sont forts et considérés comme les secondes. Cette division par États préserve chaque citoyen d'être comme englouti au milieu de la foule qui, dans les grands empires, absorbe les individus et ne laisse d'action qu'aux plus habiles ou aux plus intrigants. Faisant partie d'un nombre moins considérable, chaque unité garde sa valeur. Aux États-Unis, les affaires du gouvernement et les intérêts politiques, plus rapprochés de chacun, excitent davantage les esprits et soutiennent l'activité intellectuelle, tandis qu'elle s'éteint rapidement, par l'inutilité même de ses efforts, chez les peuples dont le gouvernement centralisé ne laisse aux médiocrités, c'est-à-dire à presque toute la nation, que les petits intérêts et les passions viles de l'égoïsme personnel.

En même temps l'union leur permet d'agir au dehors comme un grand peuple, avec le prestige d'une puissance redoutable, suffisant par lui seul à écarter les dangers qui ne manqueraient pas d'assaillir les États séparés. Cette condition de force est d'autant plus indispensable aux Américains, que leur commerce les met en rapport avec toutes les nations de l'univers, en concurrence avec quelques-unes des plus puissantes, et par là même les expose à plus de chances de luttes et de conflits.

Au point de vue géographique, les avantages de l'union ne sont pas moins évidents qu'au point de vue de la politique. Les États de l'Ouest ne peuvent se séparer de l'Union sans élever, par le fait même, une barrière entre eux et l'Europe. Ceux du Sud, plus agricoles que commerçants et industriels, ont besoin des fabriques du Nord pour acheter et manufacturer leurs produits; ils ont besoin surtout de ses banques, de ses vaisseaux et de ses ports. En effet, de la Potomac à l'embouchure du Mississipi, les rivages sont plats et sablonneux, et malgré les illusions des hommes du Sud sur l'avenir réservé aux ports de Charlestown et de Savannah, ceux-ci n'offrent aux vaisseaux ni assez de profondeur ni assez de sécurité pour pouvoir jamais faire

une concurrence sérieuse aux ports de la côte septentrionale. D'ailleurs les états du Sud ne pourront jamais espérer avoir une marine tant qu'ils conserveront l'esclavage. La présence des esclaves empêchera toujours chez eux le développement de la classe qui fournit les matelots, et quant à faire monter sur les vaisseaux des esclaves, les planteurs savent trop bien que ce serait simplement leur fournir le moyen d'échapper à la servitude. Le Nord demeure donc forcément l'intermédiaire entre l'Europe et le reste de l'Amérique. Par conséquent, il est intéressé à la prospérité du Sud et de l'Ouest qui fournissent du fret à ses vaisseaux et des matières premières à ses fabriques. Cependant, il est facile de comprendre qu'à ce point de vue les intérêts du Nord sont moins engagés que ceux de l'Ouest et du Sud au maintien de l'Union; quand même elle serait rompue, la proximité et le bon marché, qui est la loi des relations commerciales, assurent à la marine et à l'industrie du Nord à peu près tout le commerce du continent américain.

Mais ce qu'il n'éviterait pas plus que les autres parties de l'Amérique, si l'Union venait à se rompre, ce serait, sans parler même des misères de la guerre, la nécessité des armées permanentes, cette plaie des sociétés européennes. Jusqu'à présent la république américaine a pu y échapper, parce qu'étant à peu près seule sur le continent septentrional, elle n'avait à redouter aucune agression subite. Si elle se divise en plusieurs confédérations, chacune d'elles, devenant un danger pour ses voisins, les forcera toutes et sera forcée elle-même d'entretenir des troupes pour faire respecter ses droits et son territoire. La permanence même des armées destinées à écarter le danger le provoquera certainement, et peut-être, dans un avenir plus ou moins éloigné, verrions-nous diverses fractions de la nation américaine engagées dans des guerres désastreuses à la fois pour leur commerce et pour leur liberté. Il faut à une armée un chef unique; la guerre exige la concentration des pouvoirs. C'est la commune origine des monarchies et des despotismes. Est-ce donc là l'avenir réservé à la libre Amérique? Mais si elle y échappe, elle n'échappera toujours pas à la nécessité des impôts pour entretenir ses armées; il lui faudra établir des douanes à la limite des divers États, diviser les cours d'eau, gêner, entraver de mille manières l'exploitation de toutes ces richesses que la liberté et l'union ont livrées à son industrie. Que deviendra alors cette prospérité tant enviée? Que deviendra ce jaloux orgueil de la liberté et de la patrie américaines?

Ce qu'il y a de plus surprenant, quand on étudie la situation respective des divers États de l'Amérique, c'est que ce soit le Sud qui provoque la dissolution de l'Union. Si le Nord est intéressé à la maintenir, il peut du moins s'en passer, parce que, quoi qu'il arrive, les États septentrionaux et occidentaux formeront toujours nécessairement un groupe très-considérable; parce que, grâce à leurs manufactures, à leurs banques, à leurs vaisseaux, ils resteront toujours les maîtres du commerce américain. On peut même dire qu'à un certain point de vue ils trouveraient un avantage à la dissolution de l'Union, celui de devenir en peu de temps la première puissance maritime du monde. Jusqu'à présent les États du Sud ont systématiquement entravé le développement de la marine militaire de l'Amérique, parce que, n'étant pas commerçants, ils n'y avaient pas un intérêt direct. Une fois ces États sortis de l'Union, rien ne gênera plus l'extension de la marine septentrionale.

Mais plus je regarde, moins je vois quels avantages le Sud peut espérer dans l'isolement auquel il aspire. Quant aux dangers et aux inconvénients, ils sont parfaitement clairs et frappent tous les yeux. Outre ceux qui seront communs à tous les États, ceux du Midi en auront qui leur seront particuliers, et qui ne sont pas les moins graves.

D'abord, ils seront privés des bénéfices pécuniaires qu'ils tiraient de l'Union, lesquels n'étaient pas sans importance. On peut en juger par ce seul fait. L'impôt fédéral que payait par an la Caroline du Sud s'élevait seulement à 200,000 dollars. Le seul service des postes caroliniennes en coûtait au gouvernement de l'Union, par trimestre, 240,000. Il faudra que les États du Sud subviennent désormais par eux-mêmes à leurs propres dépenses, et ces dépenses seront nécessairement augmentées de tous les frais qu'exigera la situation nouvelle qu'ils veulent se faire. Eux qui marquent tant d'horreur pour les droits protecteurs, jusqu'à menacer de se retirer de l'Union en haine des tarifs du Nord, ils vont être jetés dans une contradiction que la passion les empêche de prévoir. Il faudra bien, quoi qu'ils fassent, qu'ils frappent leur propre commerce de certains droits. Or ces droits, quelque peu élevés qu'ils puissent être, compenseront à peu près la différence de fret qui jusqu'à présent a seule empêché les cotons de l'Inde anglaise d'entrer en concurrence avec ceux de l'Amérique. De là un triple inconvénient : diminution du bénéfice par le prélèvement des droits qui frapperont les produits ; diminution du bénéfice par l'éta-

blissement d'une concurrence redoutable; et, enfin, diminution du bénéfice par l'élévation même de prix qui écartera, au moins pour un temps, une partie des acheteurs.

Si c'est là le but que prétendent atteindre les gens du Sud, il faut avouer qu'il ne mérite pas tant d'efforts. Le seul résultat utile que je puisse trouver dans cette combinaison, c'est qu'en ruinant nécessairement le commerce du Sud, elle forcera progressivement les planteurs ou bien à abandonner leurs cultures et à émigrer, ou bien à remplacer l'esclavage par le travail libre, seul capable de soutenir la concurrence; c'est-à-dire qu'ils ruinent eux-mêmes, dans son principe, l'institution qu'ils croient protéger. Un autre danger auquel ne semblent pas songer les *séparatistes*, c'est que du moment qu'ils auront brisé l'Union, les abolitionnistes du Nord n'auront plus aucune raison de ménager les propriétaires d'esclaves, et qu'un de leurs premiers actes sera de rapporter la loi sur les esclaves fugitifs. Les haines nationales, s'ajoutant au dégoût qu'inspire l'esclavage, intéresseront contre l'*institution* du Sud une foule de gens qui n'ont pas encore eu le temps ni l'occasion d'y songer. L'opinion, déjà soulevée, puisera contre eux de nouvelles forces dans l'unanimité de l'horreur. Les esclaves échappés du Sud seront accueillis dans le Nord, et les autres n'auront plus qu'une seule pensée, celle de mettre le pied sur cette terre qui affranchit et où ils n'auront plus à craindre de trouver des hommes qui fouettent et torturent leurs semblables. Comment feront les planteurs pour empêcher ces désertions? Il leur faudra fermer leur territoire à tous les étrangers, car il n'y en aura plus qui ne soient abolutionnistes; il leur faudra faire travailler leurs esclaves avec un boulet au pied, briser en eux toute activité, éteindre toute intelligence par la terreur des supplices; il leur faudra entretenir sur leurs frontières une armée pour empêcher à la fois les étrangers d'y entrer et les esclaves d'en sortir. Et quand ils auront pris toutes ces précautions, qui ne les préserveront ni de la haine de leurs esclaves ni du mépris de l'univers civilisé, que pourront-ils espérer? Une seule chose, la guerre servile, toujours prête à éclater, et hâtée peut-être par tous les efforts qu'ils auront faits pour s'en préserver.

Voilà, je crois, quelles seront pour l'Amérique les premières conséquences, je ne dis pas de la guerre, mais de la séparation. La guerre serait la ruine immédiate du Sud, car ce serait le signal du soulèvement des esclaves. Quand ce ne serait que par humanité, je ne

crois pas que le Nord veuille assumer une pareille responsabilité. Il ne se résignera à la guerre que s'il y est absolument contraint par les provocations imprudentes et les éclatants défis de ceux qui ont le plus évident intérêt à l'éviter.

III

Le Nord ne veut pas de la séparation, non plus que l'Ouest; elle est surtout contraire aux intérêts du Sud. Cependant il est bien probable que la séparation s'accomplira, et ce sera le Sud qui forcera le Nord d'y consentir. C'est le plus complet renversement de toute logique et le plus inexplicable à première vue. Malheureusement il s'explique quand on y regarde de plus près, et c'est ce qui me fait désespérer de l'avenir de l'Union.

Le lien fédéral depuis long-temps se relâche chaque jour, par une loi nécessaire. Pendant que le gouvernement spécial de chaque État enveloppe, pour ainsi dire, le citoyen de tous côtés et se rappelle à son souvenir dans la plupart des actes de sa vie, le gouvernement fédéral, plus loin de lui, se laisse facilement oublier. Chaque citoyen, attaché par mille devoirs à sa patrie particulière, n'a que bien peu d'occasions de songer à la grande patrie américaine, dont l'existence abstraite semble reposer uniquement sur une fiction constitutionnelle. Il rappelle bien avec orgueil son titre de citoyen américain quand il voyage en pays étranger; chez lui, il n'est plus que citoyen de la Louisiane ou de la Floride. D'ailleurs, les bienfaits de l'union sont en quelque sorte négatifs, et par là, moins sensibles, bien qu'aussi réels. C'est l'union qui préserve chaque État du danger des guerres particulières, et ils sont tellement habitués à jouir de la sécurité qu'elle leur procure, qu'ils ont fini par oublier à qui ils la doivent. L'accroissement même de la population dans chaque État, en leur donnant, avec plus de puissance, plus de confiance en eux-mêmes, a contribué à relâcher les liens de la fédération.

Mais ils n'oublient pas que chaque État, en entrant dans l'Union, y est entré comme État souverain. Cette idée, comme toute idée constante, a fini par leur faire considérer l'Union comme un contrat résiliable par la seule volonté de l'un des contractants. S'ils sont souverains, ils ne peuvent être assujettis à l'Union, car du moment qu'ils seraient assujettis, ils ne seraient plus souverains. Toute la discussion à cet égard roule, comme toujours, sur un mot mal expliqué. Les

conséquences n'en seront que plus funestes. A cela ajoutez la jalousie des États du Sud contre les États du Nord, croissant avec l'accroissement de la supériorité de ceux-ci. Ajoutez la situation contradictoire où se trouverait jeté le Nord, forcé d'entrer en lutte avec le Sud, qu'il ne peut vouloir assujettir ni conquérir, et qu'il ne peut pas davantage contraindre par la force à demeurer dans son alliance et dans son amitié, et vous n'aurez encore que les plus superficielles des causes qui minent l'Union américaine.

Parmi ces causes, il y en a une que l'on peut porter au compte des États du Nord, et qui lui a été bien souvent reprochée. C'est l'établissement et le maintien des tarifs protecteurs ou prohibitifs. Ces tarifs ont pu autrefois être considérés comme utiles, même comme nécessaires. Au point de développement où est arrivée l'industrie américaine, ce n'est plus qu'une entrave au commerce. Les États du Sud, éclairés cette fois par les intérêts qui les aveuglent sur tant d'autres questions, ont souvent protesté contre cette violation des lois économiques. Nous avons vu que ce seul motif a déjà une fois, en 1833, mis en sérieux danger l'Union américaine. Par un renversement singulier des rôles, c'était le Sud qui défendait la cause de la liberté, le Nord qui l'attaquait. Cette situation contradictoire des deux parties de l'Amérique n'a pas changé. Ni les uns ni les autres n'ont encore compris que toutes les libertés se tiennent, comme tous les despotismes, et que la liberté du commerce n'est qu'un corollaire de la liberté individuelle. Malheureusement, dans la plupart des cas, la nation américaine, non plus dans le Nord que dans le Midi, n'est encore arrivée à dégager les principes des conceptions égoïstes qui leur ont donné naissance, et à élever les idées au-dessus des calculs, souvent faux, de l'intérêt personnel.

Mais de toutes les causes de désunion, la plus triste et la plus irrémédiable, c'est sans contredit la présence de l'esclavage au Sud. Il fut un temps où il existait aussi dans le Nord; mais comme il s'y trouvait en concurrence avec le travail libre, son infériorité, au point de vue économique, ne tarda pas à être reconnue. L'industrie et les manufactures, en s'y fondant, achevèrent d'en chasser les esclaves. A mesure qu'ils furent repoussés du Nord, ils affluèrent au Sud, qui n'avait pas d'industrie, et dont les cultures exclusives s'accommodaient mieux de leur travail. Par un contraste naturel, l'agglomération des esclaves au Midi en fit disparaître les travailleurs libres. Les blancs, en partageant les occupations des noirs, auraient craint de se

ravaler à leur niveau. L'oisiveté devint le privilége et comme le titre d'honneur des maîtres[1].

Il en est résulté que, pendant que le Nord s'habituait à considérer l'esclavage comme une plaie aussi contraire au droit et à la morale que funeste à la prospérité des nations, les populations du Sud, par une habitude contraire, par l'aveuglement d'un intérêt mal entendu, par fanatisme religieux, par les emportements même de la polémique, aboutirent, en toute sincérité, à se faire de la légitimité de l'esclavage un principe à la fois social, moral et religieux. Il y a un certain nombre de planteurs qui commencent à voir qu'il contredit les véritables lois de l'économie politique; je suis persuadé qu'il y en a bien peu qui soient arrivés à le considérer comme contraire à celles de la justice. Aux yeux de la plupart, les abolitionnistes constituent une secte intolérante et persécutrice, conjurée contre les intérêts du Sud; la doctrine des républicains n'est pour eux qu'une doctrine antisociale qu'ils mettent au même rang que le communisme et la négation de la propriété. Voilà, j'en suis convaincu, comment il faut considérer la question si l'on veut comprendre quelque chose aux vio-

1. Il est facile de comprendre que la présence seule des esclaves a dû entraîner l'infériorité des États du Sud. L'esclave, par sa position même, est moins intelligent que l'ouvrier libre, et n'a pas les raisons d'intérêt personnel qui soutiennent l'activité de celui-ci. Son travail produit donc moins, et il coûte plus cher. En effet, il est bien constaté que, en général, le salaire de l'ouvrier ne s'élève pas au-dessus de ce qui lui est nécessaire pour vivre. Or, il faut bien que ce nécessaire, le maître le fournisse à son esclave, sous peine de n'en pouvoir tirer aucun service. Donc, pour que le maître ne fût pas en perte, il faudrait que l'esclave produisît : 1° un travail égal à celui de l'ouvrier libre, avec lequel il entre en concurrence; 2° un excédant de produit qui pût être considéré comme le revenu du capital que représente l'esclave acheté. Si l'esclave est né sur la propriété du maître, au lieu du capital d'achat, il représente le capital consacré à le nourrir et à l'élever avant qu'il puisse rendre aucun service. Quand l'esclave est malade, ou trop vieux pour travailler, il faut que le maître le soigne et lui fournisse de quoi vivre; autant de frais sans compensation. Une autre raison très-considérable, c'est que la présence de l'esclave déshonorant et supprimant le travail libre condamne à rester improductive la partie de la population la plus intelligente, la plus active et souvent la plus nombreuse; à cela s'ajoute la nécessité d'un plus grand nombre de surveillants. La plupart des planteurs commencent à entrevoir ces vérités économiques. Mais pour en tirer les conséquences d'application qu'elles comportent, il faudrait qu'ils pussent se débarrasser de l'esclavage. Or, c'est là précisément qu'est la difficulté.

lences et aux emportements des propriétaires d'esclaves [1]. D'ailleurs, comment se débarrasser de l'esclavage? Les affranchissements, dans l'antiquité, étaient presque sans danger, car l'esclave, blanc comme son maître, souvent plus instruit et plus intelligent que lui, pouvait sans difficulté passer dans la classe des citoyens; l'orgueil de la liberté lui faisait vite oublier ses compagnons de servitude. A peine libre, il devenait maître à son tour, par conséquent ennemi des esclaves, et tout dévoué à la classe dans laquelle il entrait. En Amérique, l'esclave affranchi porte partout avec lui les souvenirs et les stigmates de la servitude. Sa couleur décèle sa condition passée. C'est assez pour qu'il ne rencontre partout que des mépris. Les mœurs, plus fortes que les lois mêmes, le replongent impitoyablement dans la classe à laquelle il croit avoir échappé. Par là, les affranchis deviennent mille fois plus redoutables aux maîtres que les esclaves. Ceux-ci peuvent se résigner à une condition qu'ils croient sans remède; l'affranchi, libre aux yeux de la loi, mais partout repoussé, amasse dans son cœur des haines d'autant plus terribles qu'il se trouve frustré par l'opinion du bien qu'il a cru saisir. Cet odieux et aveugle préjugé de race n'est pas moins profondément enraciné dans le Nord que dans

1. Il ne faut pas oublier que les Américains sont les moins philosophes des hommes. Ils ne comprennent rien à cette doctrine, vague et générale, qui règle la conduite des hommes en France. Il n'y a pas pour eux de morale rationnelle. Ils ne connaissent que deux règles de leurs actions : la Bible et le code. Ils sont hommes d'affaires et dévots. C'est ce qui fait que la conscience des planteurs est si tranquille. Ils voient dans la Bible que Dieu, par la bouche de Moïse, organise et réglemente l'esclavage chez le peuple qu'il s'est choisi parmi toutes les nations pour être le dépositaire de sa volonté et de sa loi; d'un autre côté, ils trouvent dans l'Évangile plusieurs passages où il est question de l'esclavage sans qu'aucun témoigne de la moindre intention d'en contester la légitimité. Tout au contraire, saint Paul recommande à l'esclave de ne pas désirer la liberté, et renvoie à Philémon son esclave fugitif. Leur doctrine, à cet égard, est celle de Bossuet, qui déclare *attentatoire à la majesté du Saint-Esprit la pensée de détruire l'esclavage* (v* *avert. aux protest.*). Dans le code, ils trouvent l'esclavage assimilé à toute autre propriété. Ils n'ont donc pas plus d'inquiétudes de ce côté que de l'autre. Pour comprendre quelque chose à ce qui se passe en Amérique, il ne faut pas oublier ce caractère des Américains. Si le climat, les cultures et l'industrie du Nord avaient pu s'accommoder de l'esclavage, les abolitionnistes seraient propriétaires d'esclaves. C'est par l'économie politique qu'ils sont arrivés à la justice; c'est dans leurs intérêts qu'il faut chercher le point de départ de leurs idées et de leurs principes moraux.

le Midi. Cette injustice hâtera certainement la catastrophe qui menace les planteurs. Les noirs esclaves, bien surveillés, pourraient peut-être encore longtemps subir, sans songer à se révolter, les misères de l'esclavage. Ce sont les affranchis, les hommes de couleur libres qui les soulèveront[1].

Comment se soustraire à ce danger? En ramenant à l'esclavage les affranchis, en les faisant rentrer dans les rangs des esclaves avec le souvenir de la liberté et la conscience du droit violé en leur personne? Le remède serait pire que le mal. En les expulsant? C'est ce qu'ont déjà tenté plusieurs États. Mais parmi les matelots américains, il y a un grand nombre d'hommes de couleur. Les États du Sud interdiront-ils l'entrée de leurs ports et de leurs villes aux bâtiments des États du Nord? Mais alors que deviendra ce commerce dont ils calculent d'avance les bénéfices?

Et quand même ils le pourraient, ils ne feraient que reculer la catastrophe qui les menace. Ils le sentent mieux que personne, et c'est le sentiment de l'impossibilité où ils se voient de la détourner qui cause en partie leur irritation. Ils sont depuis longtemps en proie

1. Cet affreux préjugé est peut-être plus violent au Nord qu'au Midi. Les Américains doivent aux circonstances de leur établissement et à leur situation géographique des institutions admirables, les plus libérales du monde et que tout peuple doit envier. Mais c'est se tromper grandement que de donner l'esprit américain comme un modèle à suivre. Il y a en lui trois vices radicaux : l'esprit mercantile, le fanatisme religieux et celui de la race. Quand on parle du libéralisme américain, on oublie toujours les esclaves du Sud et les parias du Nord, c'est-à-dire les hommes de couleur. La vérité est que le peuple anglo-saxon est partout aristocratique. En Angleterre, l'aristocratie, c'est la noblesse; au-dessous est la plus misérable des plèbes. En Amérique, l'aristocratie se compose de toute la population blanche, et elle tient la race noire si loin d'elle, tellement écrasée, que nous ne la voyons plus, et que nous admirons l'égalité qui règne entre les tyrans. Cette absurde admiration de ce qu'il y a de plus odieux au monde, l'abus de la force et le préjugé de race, est un legs de l'antiquité et des trop fameuses démocraties d'Athènes, de Sparte et de Rome. Le peuple américain ne méritera les éloges dont on l'enivre que quand il ne refusera à personne les droits et la liberté qu'il veut pour lui-même.

Un autre vice radical de l'esprit américain, c'est, malgré l'apparence contraire, le préjugé du droit des majorités. En politique, en religion, en morale, il méconnaît également le droit individuel. Si les institutions laissent à l'individu une assez grande liberté, l'opinion lui est partout contraire. Je ne puis qu'indiquer ce point très-important, et dont les conséquences se retrouvent partout.

à une sourde fureur contre les hommes du Nord, qu'ils accusent de prendre plaisir à augmenter leurs inquiétudes, à raviver leurs terreurs, à les forcer de tenir leurs yeux fixés sur un avenir qu'ils voudraient pouvoir oublier.

Que faire, en effet, devant ce fléau grandissant, devant cette mer montante de l'esclavage qui s'avance chaque jour pour les engloutir? Comment se délivrer de quatre millions d'esclaves? Ils ne peuvent les affranchir, puisque, grâce au préjugé qui les empêche de se mêler à eux, ils ne feraient que hâter la tempête qu'ils redoutent. D'ailleurs, ce serait se ruiner. Les expulser? où? Qui indemnisera les maîtres? Que deviendront les plantations? Ils n'avaient vu jusqu'ici qu'un seul remède, c'était d'étendre l'esclavage à l'Union tout entière, c'était de faire de chaque Américain un complice pour s'en faire, le danger venu, un défenseur. Jusqu'à présent, ils avaient toujours réussi. Ils espéraient un jour ou l'autre faire supprimer la liberté de la presse, imposer à toutes les consciences le respect de l'*institution* comme une loi, comme un dogme. Peu à peu la communauté des dangers aurait entraîné tous les États-Unis à prendre des mesures communes pour écraser l'esclave, pour le river à jamais à sa chaîne. Au milieu de ces beaux rêves, si ardemment poursuivis depuis quarante ans, depuis dix ans surtout, quand tout semblait promettre le succès, voilà qu'un moment a tout renversé, tout détruit, tout anéanti. L'élection de M. Lincoln a supprimé jusqu'à la possibilité d'une illusion.

Les voici donc replacés en face du danger terrible qu'ils avaient cru conjurer; et, cette fois, seuls, sans espoir de secours, réduits à leurs propres ressources. Le même coup qui jette à bas leurs espérances élève celles de leurs ennemis. Il semblerait qu'une pareille situation dût abattre leur orgueil, et leur inspirer à l'égard des États du Nord, qui sont, en somme, leurs uniques alliés dans le cas d'une guerre servile, une politique plus modérée. Mais il ne faut pas oublier que ces hommes sont des propriétaires d'esclaves, violents par éducation, par tempérament, habitués dans la société de leurs esclaves à tout voir, dès l'enfance, plier devant leurs caprices. A la moindre désobéissance, la fureur les aveugle. A force de faire tout fléchir autour d'eux, ils en sont venus à ne plus concevoir que rien leur résiste. Le despotisme, comme l'esclavage, déprave les meilleures natures. C'est cela qui, joint à la terreur dont ils sont aveuglés, explique l'incroyable folie des hommes du Sud dans leurs derniers rapports avec les États du Nord. Ils se jettent la tête la première dans

le précipice qu'ils voient s'ouvrir devant eux. Leur conduite ne s'explique que par le vertige.

Maintenant que vont-ils faire? Ils vont sans doute forcer les États du Nord à accepter la guerre. Puis, pour empêcher les noirs de se soulever, en même temps que pour se venger de la terreur qu'ils leur inspirent, ils ajouteront à la servitude toutes les rigueurs qu'ils pourront imaginer. Et un jour l'Europe apprendra avec épouvante que l'Amérique est désolée par toutes les horreurs d'une guerre servile. Il n'y a pas d'autre solution possible à la situation que se sont faite les planteurs des États du Sud. Ils ont beau reculer devant cet avenir, il est nécessaire. Le mal est la conséquence nécessaire du mal. Du jour où un vaisseau hollandais a déposé le premier esclave nègre sur le sol de l'Amérique, le danger a commencé. La cupidité, l'ignorance, l'entêtement l'ont fait croître chaque jour; nous voici arrivés au moment où il se révèle aux plus aveugles; mais il est trop tard pour le conjurer. Un immense sacrifice pourrait seul sauver l'Amérique; elle ne le fera pas. Le désastre est imminent [1].

IV

Le contre-coup de la crise américaine commence déjà à se faire sentir chez nous. Chaque jour révèle plus clairement cette solidarité des nations, qui bientôt rendra les guerres impossibles, et intéressera tous les peuples à ce que nul ne viole, même chez lui, les lois de la

1. Les esclaves se vengeront en un jour d'un siècle d'oppression et de tortures. Le seul moyen de l'éviter serait de faire justement le contraire de ce que font les planteurs. Il faudrait qu'ils resserrassent autant que possible les liens de l'Union; que des associations particulières, aidées par les États, transportassent à Liberia, aux Antilles, à Saint-Dominique, tous les nègres qui montreraient un désir de liberté inquiétant; qu'on étendît le nombre de ces exportations au delà du chiffre des naissances; qu'en même temps on interdît sévèrement toute importation nouvelle d'esclaves. Il faudrait surtout que les blancs renonçassent à leur absurde préjugé de race. Alors les affranchissements progressifs pourraient finir par tarir la source de l'esclavage. Du reste, je ne me fais aucune illusion sur la possibilité d'application de ces moyens. Les uns demanderaient d'énormes sacrifices d'argent, les autres des sacrifices d'orgueil mille fois plus impossibles encore. C'est précisément parce que tous ces moyens, qui me paraissent les seuls concevables, sont impossibles à réaliser, que je ne vois d'autre solution que le massacre des blancs par les noirs ou des noirs par les blancs.

justice. Tout crime commis par une nation est un germe de désordres et de misères pour l'avenir. Les rois sont les seuls en Europe à ne pas comprendre qu'on ne peut espérer de paix durable tant que la Pologne, la Hongrie et l'Italie tout entière n'auront pas recouvré leur indépendance. On a beau opprimer les principes, on ne peut les tuer; une fois entrés dans la tête des hommes, nulle force ne les en peut chasser. Les oppresseurs du droit luttent contre une résistance qui, par nature, est éternelle. Elle finira par lasser toutes les tyrannies. En attendant, l'Europe, qui aura peut-être encore si longtemps à souffrir des crimes qu'elle porte dans son propre sein, va voir s'ajouter à ses maux les conséquences du crime de l'Amérique.

La menace seule de la séparation paralyse le commerce et suspend le travail d'une foule de malheureux. La séparation, une fois bien établie, rendra peut-être quelque régularité aux relations internationales; mais l'élévation nécessaire du prix des cotons, en en réduisant la consommation, au moins pour un temps, réduira du même coup le travail des manufactures. Tout cela cependant ne serait rien, s'il n'y avait pas à craindre d'autres conséquences. Il est bien certain que la guerre servile ruinera les plantations des États du Sud; pendant un temps plus ou moins long, l'Amérique cessera de fournir à l'Europe le coton dont elle a besoin. Si cette catastrophe arrive avant que l'Angleterre ait eu le temps de régulariser l'importation en Europe du coton de l'Inde et de l'Australie, avant que notre colonie d'Algérie se soit mise aussi en état de suppléer sur les marchés de l'Europe ou du moins de la France l'absence des cotons de l'Amérique, nous verrons le désastre des planteurs américains se traduire en Europe par la ruine de nos manufactures et par la misère de plus de six millions d'ouvriers subitement privés de leur salaire[1].

1. La consommation du coton en France est approximativement de 80 millions de kilogrammes par an. Les neuf dixièmes nous viennent d'Amérique; le reste, de Turquie, d'Égypte, du Brésil, et, depuis 1858, de l'Inde. En 1840, l'Amérique nous a fourni 48 1/2 sur 53; en 1850, 61 sur 64; en 1858, 72 sur 80; en 1859, 75 sur 82.

En Angleterre, il y a quatre millions d'hommes qui vivent uniquement de l'industrie du coton. Les fabriques anglaises filent ou tissent par année 2 millions 400,000 balles de coton, importées presque uniquement des États du Sud. On a calculé que, dans l'état présent, le monde tout entier, si les plantations du Sud venaient à chômer, ne pourrait fournir à l'Angleterre que la moitié de la quantité de coton dont ses fabriques ont besoin. Dans le chiffre des exportations de l'Angleterre, les cotons manufacturés représentent une

Si rien ne peut détourner le coup qui menace l'Amérique, tâchons du moins d'en atténuer les conséquences. Le seul moyen, c'est de mettre d'avance l'Europe en état de se passer de l'Amérique. Il faut que l'Inde anglaise, l'Australie, et surtout l'Afrique et l'Algérie française, plus rapprochées de l'Europe, se préparent à prendre sa place. L'Angleterre compte recueillir à elle seule toute la succession. Je crois que nous pouvons la lui disputer. Si nous savons le faire avec énergie, outre que nous aurons paré, du moins en partie, aux dangers et aux souffrances du moment, outre que nous aurons enrichi la France et l'Algérie d'une branche de commerce très-importante, nous y trouverons cet autre avantage que, un jour ou l'autre, l'Angleterre, pour soutenir la concurrence, sera forcée de consentir enfin au percement de l'isthme de Suez, et d'ouvrir ainsi l'Orient au commerce des peuples de la Méditerranée.

J'ai parlé de la succession de l'Amérique. Est-ce à dire qu'elle doive disparaître de la scène du monde? A Dieu ne plaise. Toutefois, il est bien certain que son rôle va s'effacer pour quelque temps. Mais le souffle de liberté et l'énergie qui anime le peuple américain sont trop puissants pour que ce temps soit bien long. L'esclavage, qui avait pénétré dans ce grand corps, menaçait d'en corrompre toutes les parties et d'en arrêter le développement. C'était comme une maladie terrible arrivée à son dernier période, et qu'il fallait résolûment combattre par les remèdes les plus énergiques. Ce n'est donc pas le commencement d'une décadence, c'est une transformation qui, en ce moment, s'opère en Amérique; il était impossible qu'elle ne

valeur de 77 sur 100. On comprend donc les préoccupations que soulève en Angleterre la crise américaine; et l'on peut être sûr de l'empressement que les hommes d'État de ce pays vont mettre à parer aux dangers de toutes sortes qui peuvent être la conséquence de la folie des planteurs. Quant aux nôtres, ils attendront sans doute, comme il est d'usage en France, que le péril soit sur leurs têtes. Nous pourrions, si nous savions coloniser l'Algérie, échapper à la crise et enrichir notre commerce. Il est probable qu'on ne s'en occupera pas. Mais les Anglais calculent que la dissolution de l'Union permettra aux cotons de l'Inde et de l'Australie d'entrer en concurrence avec ceux de l'Amérique, et que, par suite, l'extension de la culture du coton dans leurs colonies, en augmentant la valeur des terres, leur permettra de trouver dans l'impôt foncier des ressources pour payer les dettes de la dernière guerre des Indes. Ce serait aussi l'occasion de vérifier les services que peut rendre le nouveau ver à soie dont il a été si fort question dans ces derniers temps.

s'opérât pas un jour ou l'autre. Ma conviction profonde est que l'Amérique sortira de cette crise avec une puissance nouvelle, purgée de l'esclavage, et toute prête à reprendre plus rapidement que jamais sa marche vers les destinées qui ne peuvent lui échapper. Le Sud, séparé peut-être pour un temps, sera forcé, par ses intérêts, par ses besoins, par sa situation géographique, de rentrer dans l'Union américaine. Il y rentrera humilié et dépeuplé. Mais la terre y est trop fertile, et le courant qui attire les peuples en Amérique est trop énergique pour que les vides ne se trouvent pas bien vite comblés. En vingt ans peut-être, le Sud, une fois débarrassé de l'esclavage, sera redevenu, grâce au travail libre, plus prospère qu'il ne l'est aujourd'hui. Alors l'Amérique pourra vraiment s'enorgueillir de sa grandeur, qu'elle devra tout entière à la liberté.

V

Nous faisons des vœux sincères pour le maintien de l'Union américaine, quoique nous n'espérions guère les voir exaucés. Nous voudrions, au prix des plus grands sacrifices, pouvoir détourner les dangers qui menacent la fortune et la vie des planteurs, et épargner au monde l'épouvantable spectacle qui se prépare. Mais qu'on n'espère pas y parvenir en rentrant dans les ornières du passé. Si le Nord, pour échapper aux maux présents de la désunion, sacrifie les principes auxquels il vient de donner un si éclatant témoignage; s'il consent, comme on peut encore le craindre, aux transactions qu'on lui propose, il reculera peut-être de quelques années la catastrophe qu'il redoute, mais il ne fera que la rendre plus terrible. Le temps des compromis est passé. Il faut que le Nord répudie toute complicité avec l'horrible trafic des hommes du Sud. A quoi ont servi tous ses ménagements, toutes ses concessions depuis quarante années? L'institution de l'esclavage n'est pas de ces maux qu'on puisse guérir par des palliatifs et des demi-mesures. Si les planteurs du Sud, éclairés enfin par l'expérience et par la réprobation qu'ils soulèvent, s'engagent à travailler de concert avec leurs concitoyens du Nord à détruire progressivement l'institution qui les déshonore et qui les ruine, l'Union peut encore être sauvée, et la liberté, un jour, leur payera au centuple les sacrifices qu'ils se seront imposés. Mais s'ils prétendent, comme il n'est que trop probable, maintenir la légitimité de l'esclavage, et étendre à toute la république les misères et les hontes de

leur institution, s'ils s'entêtent à vouloir entraîner toute l'Union dans l'abîme qu'a creusé sous leurs pieds une odieuse et aveugle cupidité, il ne reste au Nord que deux partis à prendre : ou de les arracher par la force au désastre qui les menace, ou de les abandonner au danger qu'ils n'auront pas voulu conjurer. Dans l'un et dans l'autre cas, il faut s'attendre à des guerres et à des massacres dont la responsabilité retombera tout entière sur ceux qui, par un odieux abus de la force, et au mépris de tous les principes de la civilisation moderne, auront prétendu maintenir, au milieu du dix-neuvième siècle, la plus horrible des institutions des sociétés barbares, et imposer au peuple le plus libre du monde le spectacle et la complicité de l'esclavage.

Eugène Véron.

LA JEUNESSE DE MILTON

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX.

The life of John Milton, and history of his time, by David Masson ; t. I. Cambridge, 1859. — *The life, opinions and writings of John Milton*, by Thomas Keightley. London, 1850. — *Milton*, von Gustav Liebert. Hambourg, 1860.

L'histoire complète de la littérature anglaise n'a pas encore été faite en Angleterre. Il est singulier qu'un peuple qui estime si haut sa gloire littéraire et qui ne se croit pas moins grand par les lettres que par la politique, n'ait point encore étudié dans leur ensemble les œuvres de ses écrivains, tandis qu'il ne néglige aucune occasion de présenter des considérations historiques sur le développement de ses institutions et de sa puissance. Peut-être l'abondance des matériaux effraye-t-elle ceux qui seraient tentés de composer un travail de ce genre. La nomenclature seule des livres remarquables qui ont été écrits en anglais suffit en effet pour faire réfléchir les critiques les plus entreprenants, en admettant même qu'ils ne reculent pas devant la diversité des genres et qu'ils soient aussi disposés à parler de poésies légères ou de romans *humoristiques* que de philosophie, car la littérature britannique embrasse, comme le drame de Shakspeare qui en est la plus fidèle expression, toutes les nuances de la pensée humaine. Cependant d'autres littératures, la nôtre, par exemple, ne sont ni moins riches ni moins variées que celle de la Grande-Bretagne, ce qui ne les a pas empêchées de trouver des historiens.

Cette lacune doit tenir chez nos voisins à quelque cause particulière plutôt qu'à l'embarras des richesses qui s'est produit ailleurs et dont on a triomphé. Je la chercherais volontiers dans la nature même de l'esprit anglais, qui paraît plus propre à l'étude exacte et précise des détails qu'à l'effort de pensée qu'exige la généralisation. Il veut tout savoir pour se satisfaire lui-même, et tout dire pour satisfaire la curiosité du public, connaître à fond non-seulement chaque œuvre littéraire, mais encore la vie de chaque écrivain, expliquer comment le génie de chacun d'eux s'est formé, quels ont été ses maîtres, ses amis, ses rivaux, ses contemporains, quelles épreuves il a eu à tra-

verser pour réussir ou quelles circonstances l'ont favorisé, dans quels lieux il a vécu, quels paysages il aimait, quelles étaient ses habitudes, ses goûts et jusqu'à ses travers, sans oublier de dire ce que lui ont rapporté ses ouvrages et s'il a été pauvre ou riche. Ce besoin d'informations, poussé quelquefois jusqu'à la manie, consume tant de temps et exige tant de travail, qu'une seule époque ou même une seule biographie suffit à la tâche d'un critique. Il faudrait plusieurs vies d'homme pour achever, dans ces proportions, l'histoire de la littérature anglaise. L'ouvrage du savant Warton, interrompu par sa mort et qu'il n'aurait jamais eu la force de terminer, eût-il vécu deux cents ans, comprend trois volumes et s'arrête aux premières années du siècle d'Élisabeth, c'est-à-dire au moment même où la renaissance commence. A ce compte il n'aurait pu mener son œuvre à bonne fin en moins de trente volumes.

Mais la curiosité minutieuse qui éloigne les Anglais des travaux de critique générale dans lesquels excellent les Allemands, les rend plus propres que ceux-ci à composer les monographies, qui sont une des formes les plus habituelles et une des nécessités de la science moderne. Nulle part on n'a mieux appliqué qu'en Angleterre le principe de la division du travail à la littérature. Il n'y a guère d'écrivain anglais célèbre qui n'ait eu son biographe, ses éditeurs passionnés, et quelquefois même un cortége de commentateurs. Derrière chaque nom connu on en découvre d'autres qui seraient certainement restés obscurs s'ils ne s'étaient associés à sa gloire. Peut-on citer Ben Jonson et Massinger sans citer en même temps Gifford, qui a écrit leur vie et qui a fait de leurs œuvres une si belle édition? Le nom de Samuel Johnson appelle nécessairement celui de Boswell, son biographe. Quiconque s'occupe de Shakspeare aujourd'hui doit lire les travaux de Payne Collier. Quelques-unes de ces monographies sont des chefs-d'œuvre, d'autres ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre, mais elles fournissent toutes des renseignements utiles à l'historien de la littérature.

Parmi les plus récentes, deux des meilleures sont consacrées à Milton, qui avait été un peu négligé depuis un demi-siècle, et sur lequel il est juste que l'attention et l'admiration publique, trop détournées au profit de Shakspeare, se reportent comme sur le seul poëte anglais dont le nom puisse être rapproché de celui du grand dramaturge. Shakspeare et Milton! voilà en effet les deux plus beaux génies poétiques qu'ait produits l'Angleterre, l'un pendant la période la plus éclatante des lettres anglaises, l'autre au moment où le siècle

d'Élisabeth s'abîmait dans les discordes civiles et où les lettres se taisaient pour laisser parler les théologiens et les politiques. L'histoire de l'un sert d'introduction naturelle à celle de l'autre. Quoique de profondes différences les séparent, ils sortent tous deux de ce grand mouvement littéraire qu'on peut appeler la renaissance anglaise, qui emporte la Grande-Bretagne à la fin du seizième siècle et qui se continue jusqu'au milieu du dix-septième, où la république l'arrête par ses violences. Ils gardent de cette commune origine des caractères qui ne se retrouvent chez aucun écrivain du dix-huitième siècle, et qui les font reconnaître au premier abord comme des esprits de la même famille. Ils parlent une langue mâle et sonore, pleine de métaphores hardies; ils mêlent à la raison, qui est le privilége de leur race, une merveilleuse puissance d'imagination; quoiqu'ils s'élèvent, par le vol audacieux de leur pensée, dans un monde idéal où ne pénètrent que les âmes poétiques, ils soutiennent néanmoins leurs conceptions les plus extraordinaires par la force de leur jugement individuel, et cette même force les place au-dessus des théories, de la convention et des systèmes littéraires qui s'imposent à leurs successeurs. Ils eurent le bonheur d'écrire pendant que la littérature de leur pays était jeune encore, qu'elle n'avait subi qu'à demi les influences étrangères, et avant que l'esprit critique, qui paralyse souvent l'essor du génie, s'y fût développé. Cette jeunesse de l'âge littéraire où ils vécurent se reflète dans leurs œuvres et y répand l'abondance, la grâce, la vigueur et l'originalité de l'inspiration. Ils n'appartiennent à aucune école, et s'ils ressemblent à leurs contemporains ou à leurs prédécesseurs, c'est par les traits généraux qui caractérisent un siècle et auxquels il n'est permis à personne d'échapper. Rien n'arrête le libre développement de leurs facultés créatrices; c'est de la source la plus pure et la plus fraîche, c'est-à-dire du fond même de leurs méditations et de leurs sentiments qu'ils tirent la poésie, tandis qu'après eux elle se composera souvent d'imitations cherchées ou de réminiscences involontaires. Ils étaient poëtes, ils ne le deviennent pas par l'étude et par la patience; leurs plus belles œuvres naissent spontanément, comme les fruits d'un arbre vigoureux, de la fécondité de leur intelligence, privilége qui leur est commun avec d'autres écrivains du même temps, mais que ne conservent pas ceux du siècle de la reine Anne. Cette séve naturelle de leur pensée n'étouffe en eux ni le bon sens ni le goût, et, de même qu'ils se distinguent de tous les poëtes anglais du dix-huitième siècle par l'originalité, sans posséder à un moindre degré

qu'eux les qualités moyennes qui sont le triomphe des esprits de second ordre, ils l'emportent par la sagesse de leurs conceptions sur les novateurs du dix-neuvième siècle, qui ne reviennent à l'originalité que par l'extravagance.

Lorsque Milton naquit, Shakspeare vivait encore, et le futur auteur du *Paradis perdu* grandit au milieu d'une génération qui avait connu, aimé, et qui continuait à applaudir chaque soir sur les nombreux théâtres de Londres l'aimable Will. Enfant, il entendit souvent répéter ce nom glorieux dans la maison de son père; jeune homme, il lut et il vit jouer les pièces de Shakspeare, et les plus beaux de ses premiers vers sont un hommage rendu à cette grande mémoire. « Quel besoin a mon Shakspeare, écrivait-il à vingt-deux ans, pour ses cendres honorées, qu'un siècle entiér travaille à entasser des pierres ou que ses restes sacrés soient ensevelis sous une pyramide élevée vers les étoiles? Cher fils de Mémoire, grand héritier de la Renommée, quel besoin as-tu d'un si faible témoignage en faveur de ton nom? Toi qui dans notre admiration et notre étonnement t'es construit à toi-même un immortel monument? » L'étudiant de l'université de Cambridge qui composait cette épitaphe en l'honneur du poëte le plus illustre de l'Angleterre, soupçonnait-il qu'il lui succéderait un jour et que seul il pourrait consoler sa patrie d'avoir perdu dans sa fleur un si beau génie? Qu'il eût ou non conscience de sa gloire future, il n'en hérita pas moins des traditions de Shakspeare, et lorsqu'on veut trouver dans la poésie anglaise un esprit du même ordre et du même siècle littéraire que ce dernier, on ne peut citer que Milton. Il s'écoula cependant un intervalle de quelques années entre les dernières œuvres de l'un et les premières de l'autre, période qui ne fut pas stérile pour la littérature britannique et qu'il faut connaître pour savoir dans quelles conditions se développa le génie du poëte épique.

De tous les genres cultivés alors, c'est l'art dramatique qui, au commencement du dix-septième siècle, jeta le plus vif éclat. Même après la mort de Shakspeare, en 1616, il restait encore un assez grand nombre de dramaturges pour illustrer le théâtre. Le jeune Beaumont venait de mourir à trente ans, à l'âge où il eût peut-être réalisé toutes les espérances qu'avait fait naître son précoce talent. Mais son collaborateur Fletcher vivait encore et reproduisait, dans une série de drames romanesques, comme une image brillante, quoique affaiblie, d'*Othello* et de *Macbeth*. Massinger débutait avec éclat, Chap-

man tenait toujours cette plume vaillante qui avait traduit Homère, et le violent Webster méditait quelque tragédie pleine de haine contre la papauté et l'Italie.

Au-dessus de ces esprits divers planait la vigoureuse intelligence de Ben Jonson, moins heureusement doué que quelques-uns d'entre eux, mais plus mâle, plus respecté du public et investi par l'opinion d'une dictature intellectuelle devant laquelle tous les écrivains s'inclinaient. L'année même de la mort de Shakspeare, il avait publié ses œuvres, comme pour exposer tous ses titres à l'estime des gens de goût, et en 1619 il remplaça Samuel Daniel dans la dignité de poëte lauréat, qui consacrait officiellement sa supériorité sur ses contemporains. Cet impitoyable censeur des mœurs et de la littérature du temps, qui avait commencé par être maçon chez son beau-père, puis soldat, qui avait tué un homme en duel et failli être envoyé aux galères, qui avait écrit, entre autres pièces, trois comédies satiriques plus estimées qu'applaudies, qui sentait déjà les atteintes d'infirmités précoces, et qui devait traîner une vieillesse besoigneuse et maladive, sans pouvoir se guérir de son penchant à l'ivrognerie, n'en conserva pas moins, malgré son peu de succès au théâtre, malgré son humeur belliqueuse et les querelles qu'il s'était attirées, malgré sa laideur, son embonpoint ridicule et ses stations à la taverne, une autorité littéraire qui dura jusqu'à la fin de sa vie. Poëte favori de la cour, admis chez tous les grands seigneurs pour lesquels il avait presque seul le privilége de composer des *Masques* ou pièces féeriques dans les occasions solennelles, il décidait en maître de l'accueil qui devait être fait par les courtisans à chaque production nouvelle. Aussi les écrivains le ménageaient-ils comme un juge de qui dépendait leur réputation. Toute la génération littéraire qui était née avec le siècle le reconnaissait pour son chef, et personne ne comptait parmi les beaux esprits, sans en avoir reçu en quelque sorte le brevet de la main de Ben Jonson. Les jeunes gens ambitionnaient l'honneur de lui être présentés et de souper avec lui dans cette grande salle de la taverne de Temple-Bar où il passait habituellement ses soirées. On ne trouverait dans l'histoire de la littérature anglaise que deux autres exemples d'une telle influence exercée par un écrivain sur l'opinion publique : ce sont ceux que donnèrent Dryden à la fin du dix-septième siècle et Samuel Johnson au dix-huitième.

Milton, né au cœur même de la Cité de Londres, vit souvent passer dans la rue qu'il habitait, et qui était voisine du club de la *Sirène*, le

redoutable critique que connaissait assurément son père, et dont les amis de sa famille devaient souvent s'entretenir devant lui. Il fut élevé dans le respect du vieux Ben, comme on le voit par un passage de l'*Allegro*, où il compte, parmi les distractions les plus agréables que puisse se procurer à la ville un homme de goût, le plaisir d'entendre les *comédies érudites* de Jonson.

Mais le drame ne composait pas, au commencement du dix-septième siècle, toute la poésie anglaise. Avant Shakspeare, un écrivain de génie, Spenser, s'inspirant des traditions chevaleresques et de la féerie du moyen âge, avait écrit un poëme, *la Reine des Fées*, qui devint pour la jeunesse lettrée une source abondante d'imitations. Les principaux mérites de son œuvre sont la mélodie harmonieuse du rhythme, l'abondance des images vives et naturelles, et la délicatesse des sentiments. Il emporte ses lecteurs avec lui dans un monde merveilleux, où tout est frais, pur, idéal, où ne pénètre pas le cri des misères humaines, et où l'âme, fatiguée de la réalité, se repose au sein d'une atmosphère plus sereine que celle de la terre. Ce paradis fantastique qu'il ouvre à l'imagination, beaucoup d'esprits voulurent y entrer à sa suite, et formèrent une école distincte de la pléiade des poëtes dramatiques, quoique plusieurs de ceux-ci aient admiré et imité *la Reine des Fées*. Quand Milton suivait les cours de l'université de Cambridge, l'influence que Spenser avait exercée sur la jeunesse durait encore et se traduisait par une profusion de poésies allégoriques et pastorales, dont les auteurs, oubliés aujourd'hui, ne manquaient pourtant ni d'éloquence ni d'inspiration. Le dur Ben Jonson lui-même n'échappait pas, dans ses *Masques*, à l'imitation d'un genre que le goût public favorisait.

Le thème favori des poëtes *spensériens* était la peinture d'une vie idéale, qu'ils plaçaient dans le cadre conventionnel de l'Arcadie. Ils prenaient pour héros des bergers qui n'avaient rien de réel, et sous ce déguisement qui ne trompait personne, ils exprimaient leurs propres sentiments. On leur a reproché d'avoir altéré la nature en peignant des mœurs bien différentes de celles des habitants de la campagne. Reproche vrai, si l'on croit qu'ils avaient la prétention d'être exacts; reproche exagéré, si l'on songe qu'ils voulaient simplement représenter par une allégorie le monde que rêvait leur imagination indignée du spectacle de la corruption de leur temps. Les plus distingués d'entre eux, Drayton, Giles et Phinéas Fletcher et Browne remplissent, avec les dramaturges, l'intervalle qui sépare Shakspeare

de Milton. Ainsi la poésie anglaise flottait entre le drame et le poëme allégorique et pastoral, pendant que Milton se préparait, par de fortes études, à paraître sur la scène. Maintenant que nous connaissons le milieu littéraire qui l'attend, nous pouvons l'y introduire à son tour.

I

John Milton naquit à Londres, le 9 décembre 1608, la sixième année du règne de Jacques Ier. Il descendait d'une ancienne famille de cultivateurs et d'artisans des environs d'Oxford. Son grand-père, le plus distingué et le plus riche des nombreux Milton du pays, était catholique. Mais le fils de celui-ci, le père du poëte, se fit protestant, fut chassé pour ce motif de la maison paternelle, et obligé de se réfugier, vers 1585, à Londres, où il trouva un asile chez un de ses parents ou de ses amis, qui remplissait les fonctions de notaire. Il embrassa la même carrière, y réussit et se maria. Sa femme, beaucoup plus jeune que lui, inspirait par ses vertus une admiration sincère à tous ceux qui la connurent. John Milton, qui parla toujours d'elle avec le plus profond respect, dit qu'il était né d'une mère très-recommandable et connue dans tout le voisinage par ses aumônes, *matre probatissima et elemosynis per viciniam potissimum nota*. Le notaire occupait, au cœur de la Cité, dans Bread street, une maison qui lui appartenait, et que les Anglais eussent certainement conservée, comme une relique, au même titre que celle de Shakspeare, à Stratford, si elle n'avait été brûlée par le grand incendie de 1666. C'est là que le poëte vint au monde, circonstance que ses biographes relèvent pour expliquer certains traits de son talent et de son caractère. Il ne fut pas seulement enfant de Londres, comme Chaucer et Spenser, mais enfant de la Cité; il s'y pénétra, dès son plus jeune âge, des idées de la vieille bourgeoisie anglaise, et il y puisa peut-être cet amour de la liberté individuelle et ce profond sentiment religieux qui furent les deux mobiles de sa vie.

On se figure sans peine, quand on connaît l'histoire du temps, quelle dut être l'enfance de Milton dans la maison paternelle. Les habitudes sérieuses et les idées graves y dominaient comme chez tous les puritains; mais la sévérité des principes et la pratique des devoirs religieux n'en excluaient ni l'agrément ni le goût des plaisirs délicats de l'esprit. Le père du poëte aimait les lettres, allait au théâtre, y conduisait son fils, s'occupait beaucoup de musique dans ses heures

de loisir, et composait lui-même des airs qui sont conservés dans de vieux recueils. Milton apprit de bonne heure à chanter et à jouer de l'orgue, et toute sa vie il considéra la musique non-seulement comme un délassement permis, mais comme une partie importante de l'éducation des enfants. Il témoigna aussi dans sa jeunesse beaucoup de goût pour les représentations dramatiques, et il raconte que, pendant les vacances universitaires qu'il passait généralement à Londres, il ne manquait pas d'aller voir jouer les pièces de Shakspeare.

On a souvent reproché aux puritains une austérité farouche qui les rendait insensibles aux jouissances intellectuelles; on les a accusés de proscrire systématiquement les lettres et les arts, pour contraindre l'homme à ne s'occuper que de la grande affaire du salut. A coup sûr, ils ne méritaient pas tous ce reproche; peut-être même ne le méritaient-ils pas aussi généralement qu'on l'a cru. On les confond souvent avec d'autres sectaires qui commirent beaucoup d'extravagances, mais qui n'eurent de commun avec eux que la haine de la hiérarchie ecclésiastique. En leur qualité de fanatiques, ils portèrent la peine de tous les excès du fanatisme. Quoique le jugement, sans doute trop sévère, qu'on a porté sur eux, ne soit que la conséquence d'une juste loi de l'histoire qui fait peser sur les partis vainqueurs et violents la responsabilité des malheurs qu'ils n'empêchent pas, il ne faut pas se représenter tous les puritains sous les traits du pasteur *Busy* de Ben Jonson ou du *Balfour* de Walter Scott... La gravité qui faisait le fond de leur caractère pouvait se concilier avec les goûts les plus nobles. S'ils fermèrent les théâtres, n'oublions pas que le théâtre les avait traînés sur la scène et livrés au ridicule depuis près d'un demi-siècle; rappelons-nous surtout quelle était la licence des poëtes dramatiques et tout ce que Massinger et Ford osaient dire et montrer aux yeux. Il y a un certain nombre de pièces anglaises du dix-septième siècle dont aucun public civilisé ne supporterait aujourd'hui la représentation. S'ils chassèrent des temples le clergé régulier, c'est que le clergé prêchait ouvertement la doctrine de l'obéissance passive à l'autorité civile. D'ailleurs, les partis qui, après avoir longtemps souffert, finissent par triompher, abusent presque toujours de la victoire.

Les excès auxquels se livrèrent les puritains accusent plutôt les passions de la masse que le caractère des individus. Il n'en restait pas moins parmi eux beaucoup d'honnêtes gens, instruits, éclairés et capables, malgré l'exaltation de leurs idées religieuses, de goûter tous

les plaisirs de l'esprit. Tel devait être le père de Milton; tels furent le poëte lui-même et ses amis, qu'on ne peut considérer comme des exceptions. Les Mémoires de Lucy Hutchinson nous apprennent qu'un certain nombre de puritains leur ressemblaient, et que, s'ils affectaient une extrême sévérité de langage et de costume pour protester contre les mœurs des cavaliers, ils ne méprisaient néanmoins ni les travaux de l'intelligence, ni les pures jouissances que procurent aux âmes élevées les arts et les lettres.

Les Anglais qui médisent du puritanisme médisent de l'esprit même de la société anglaise; car, au fond, les puritains représentaient ce qu'il y a de plus vivace en Angleterre et, ce qui dure encore, l'attachement de toutes les classes de la nation, quels que soient les vices des particuliers, aux principes moraux et religieux. La légèreté française des royalistes choquait la gravité naturelle de la race anglo-saxonne, qui ne supporte pas plus facilement aujourd'hui notre scepticisme railleur et notre indifférence en matière de religion. De là l'austérité exagérée qu'affichaient les sectaires, comme pour témoigner de l'aversion que leur inspiraient des mœurs frivoles. Mais entre l'excès du libertinage et l'excès de la sévérité, le peuple n'hésitait pas; il se rangeait tout entier du côté des moralistes sévères. Il en serait de même de nos jours. La nation n'a pas changé. Qu'est-ce que le *cant,* cette puissance de l'opinion que personne n'ose braver, sinon le témoignage de la victoire définitive qu'ont remportée les puritains? Ceux du dix-septième siècle, s'ils reparaissaient aujourd'hui dans la Grande-Bretagne, y seraient beaucoup moins étrangers que les cavaliers; ils y trouveraient partout autour d'eux des traces de l'influence qu'ils ont exercée; ils y verraient une société qui se respecte, et dans le soin que chacun prend d'éviter le scandale, ils reconnaîtraient le souvenir de leurs maximes et de leurs exemples. J'imagine qu'il n'y a guère de différence entre les mœurs d'un gentleman accompli du dix-neuvième siècle et celles que devaient avoir au dix-septième un Fairfax, un Hutchinson ou un Milton. Le goût de la lecture, l'amour des arts, la connaissance des langues anciennes et modernes, l'habitude de discuter librement les questions politiques et religieuses, une dignité froide dans les manières avec une ardeur sincère dans les opinions, peu de qualités aimables, mais presque toutes les qualités solides, tels sont encore aujourd'hui les signes de la distinction en Angleterre. J'entends dire quelquefois qu'il s'y mêle beaucoup d'orgueil et un peu d'hypocrisie. En effet,

rien n'est plus rare qu'un Anglais modeste. Ces chrétiens fervents ne pratiquent pas d'ordinaire la plus chrétienne de toutes les vertus, l'humilité; ils l'admirent dans l'Évangile, mais ils l'y laissent.

Cette bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes n'est pas un trait nouveau de leur caractère; Milton, sur ce point, ressemble aux modernes et témoigne en toute occasion une confiance entière dans ses propres forces. Mais là s'arrête la ressemblance. Si, aux vertus réelles dont les puritains laissaient après eux la tradition, ils ont mêlé, comme le leur reprochait amèrement Ben Jonson, *l'alliage impur de l'hypocrisie,* le poëte ne connaît pas ces détours des âmes vulgaires; il a été élevé, depuis son enfance, par une famille honnête, dans le respect de la vérité, et il y reste fidèle jusqu'à la fin de sa vie.

L'éducation morale et libérale qu'il reçut nous donne une haute idée du caractère de son père. Celui-ci, quoique très-pieux et très-attaché à une religion qu'il avait volontairement embrassée et à laquelle il avait sacrifié l'affection et l'héritage de ses parents, n'eut évidemment ni les travers, ni les vices des fanatiques. Il voulut faire de son fils un homme sérieux et il jugea que, tout en lisant chaque soir en famille un passage de la Bible, il ne fallait pas enfermer ce jeune esprit, comme le demandaient les plus rigides des sectaires, dans les limites étroites d'un seul enseignement, mais lui ouvrir, au contraire, pour le développer et le mûrir, les sources les plus abondantes d'instruction. Bien loin de proscrire la science, le notaire puritain de la Cité de Londres la considérait comme la meilleure garantie de la moralité.

Le jeune Milton répondait du reste admirablement par la précocité de son esprit à la sollicitude paternelle. Il montra de bonne heure des dispositions sérieuses et studieuses. Il existe en Angleterre un très-beau portrait de lui fait, quand il n'avait que dix ans, par Cornélius Jansen, peintre flamand de la même école que Van Dyck. M. Masson en a mis la gravure en tête du volume qu'il vient de publier sur la jeunesse du poëte. C'est une figure d'enfant très-ouverte, avec des yeux grands et pleins de pureté. La forme du nez est indécise, comme elle l'est d'ordinaire à cet âge; mais la fermeté des lignes de la bouche annonce déjà un caractère résolu et un esprit réfléchi. A cette époque, il faisait des vers et il aimait mieux travailler solitairement que partager les jeux de ses camarades : « Lorsque j'étais encore enfant, dit-il lui-même plus tard, aucun jeu enfantin ne me plaisait; tout mon esprit était appliqué sérieusement

à apprendre et à connaître, et ensuite à faire ce qui pouvait être utile au public; moi-même je me croyais né pour cette fin, né pour propager toute vérité et tout droit. » Des sentiments si rares chez un enfant n'indiquent pas seulement une force de pensée extraordinaire, ils révèlent aussi l'influence d'une éducation virile. Milton, du reste, conservait une profonde reconnaissance de la direction que son père, avait imprimée à ses études et il écrivait en 1640 : « Dès mes premières années, par l'infatigable sollicitude et les soins de mon père que Dieu récompense, j'ai été exercé dans l'étude des langues et dans celle des sciences qui étaient appropriées à mon âge par divers maîtres, à la maison et dans les écoles. » Plus tard, après la mort de son père, il ajouta : « Mon père me destinait, pendant que je n'étais encore qu'un petit enfant, à l'étude des humanités; à l'école de grammaire, et par d'autres maîtres à la maison, il me faisait chaque jour donner des leçons. » Le jeune Milton recevait donc un double enseignement, celui de la famille et celui de l'école.

Parmi ses maîtres particuliers, on n'en connaît qu'un, Thomas Young, Écossais, auquel il adressa sa quatrième élégie latine, et qui fut persécuté comme ministre puritain. Quand Milton eut l'âge voulu on l'envoya à l'école de Saint-Paul, située près de l'église de ce nom, et par conséquent dans le voisinage de Bread street. C'était un établissement fondé à l'origine par Henri VIII pour l'éducation gratuite de cinquante-trois enfants pauvres, mais qui depuis avait pris de l'extension, et où l'on enseignait surtout les langues anciennes. Sur les fenêtres on avait gravé cette sévère formule : *Aut doce, aut disce, aut discede,* pour rappeler sans cesse aux élèves la nécessité du travail. Ils y apprenaient la grammaire, le grec, le latin, l'hébreu, quelquefois les langues orientales, et c'est de là qu'après avoir terminé la partie des études qui correspond à notre instruction secondaire, ils passaient dans les universités. Ils y expliquaient les auteurs classiques, ils y faisaient de nombreux exercices en latin et y poussaient le grec aussi loin que le permettait la connaissance imparfaite que leurs maîtres avaient de cette langue. Milton se distingua tout de suite à l'école de Saint-Paul par l'assiduité de son travail aussi bien que par l'étendué de son intelligence. A partir de l'âge de douze ans, il ne se coucha presque jamais avant minuit; il passait ses soirées à lire, et c'est dans ces veilles quotidiennes qu'il commença à compromettre sa vue. Il ne se contenta pas d'étudier le grec, le latin et l'hébreu; il voulait y ajouter, à l'instigation de son père, comme il le dit dans

une épître latine, le français et l'italien, que la plupart des hommes instruits, même parmi les puritains, savaient et parlaient[1].

On se demande avec curiosité quelle place tenait dans cet enseignement complexe l'étude de la langue et de la littérature anglaises. Les leçons des maîtres devaient surtout porter sur la langue, parce qu'ils avaient pour but d'apprendre à leurs élèves à l'écrire correctement. Mais ils joignaient probablement l'exemple au précepte, et, sans entrer dans les développements critiques que les habitudes du temps et l'état de la littérature ne comportaient pas, ils indiquaient au moins aux jeunes gens un choix de lectures. Milton, sentant déjà sa vocation poétique, semble surtout s'être occupé des poëtes. Mais, de ses deux auteurs favoris, qu'ils lui aient été recommandés par ses professeurs ou qu'il les ait lui-même choisis, il y en a un dont le nom nous étonne, c'est Sylvestre, traducteur du poëme religieux de du Bartas, qu'il mettait au même rang, et qu'il lisait aussi assidûment que Spenser. Cette particularité est une preuve frappante de l'influence qu'exerce la mode sur les esprits les plus indépendants, quand ils sont encore jeunes et qu'ils n'ont pu se former une opinion individuelle. Milton fut dupe, comme tant d'autres, de l'enthousiasme singulier qu'inspirait en Angleterre la traduction médiocre d'un poëme plus médiocre encore. Nous qui avons presque oublié du Bartas, nous ne savons guère en France que sa renommée a passé le détroit au commencement du dix-septième siècle, et qu'elle s'est maintenue en Angleterre pendant plus de cinquante ans. Sylvestre acheva sa traduction en 1605, et on en publia successivement de nouvelles éditions en 1611, 1613 et 1621. En 1650, l'ouvrage conservait encore une grande popularité. « Je me souviens que lorsque j'étais enfant, dit Dryden, je regardais l'inimitable Heuser comme un poëte médiocre, en comparaison du du Bartas de Sylvestre. »

Mais la restauration modifia le goût public par le mélange des idées françaises, et ce nouveau courant emporta sans retour la gloire factice d'un écrivain dont on ne se souvenait chez nous que pour s'en moquer. Étranges vicissitudes de l'opinion! Ce fut l'influence de la France qui vint tuer en Angleterre une réputation française.

1. Addere suasisti quos jactat Gallia flores
Et quam degeneri novus Italus ore loquelam
Fundit, barbaricos testatus voce tumultus.
(*Epist. ad patrem.*)

Mais au temps où Milton allait à l'école, tout le monde lisait Sylvestre. Aussi, dans la plus ancienne des pièces connues du jeune poëte, dans une paraphrase des psaumes, trouve-t-on des phrases et des tournures qui rappellent le style du traducteur de du Bartas.

Quel poëte, même parmi les plus grands, n'est tenté, à ses débuts, de suivre une fausse voie vers laquelle l'entraîne l'erreur générale de ses contemporains? Shakspeare ne s'est-il pas trop souvenu de Marlowe dans *Titus Andronicus*, et de Lyly dans *la Méchante domptée?* Corneille a écrit de méchantes comédies avant de faire *le Cid*. Milton eut moins de tâtonnements qu'aucun autre, parce que son esprit arriva de très-bonne heure à la maturité; aussi je ne rapporte qu'à cause de la singularité du fait son penchant pour du Bartas qui, du reste, ne laisse aucune trace dans ses poésies postérieures.

En 1625, le fils du notaire savait tout ce que pouvaient lui apprendre les maîtres de l'école de Saint-Paul. Son père l'envoya, suivant l'usage, terminer ses études à l'Université, et le plaça à Cambridge, dans le célèbre collége du Christ, où avaient été élevés avant lui Harrington, le traducteur de l'*Arioste* et l'héroïque Philippe Sidney. Son séjour à l'Université a été l'occasion de bruits peu favorables à son caractère, qui n'eurent guère de consistance au dix-septième siècle, mais qu'on répandit de nouveau après sa mort, et que Samuel Johnson, qui ne l'aimait pas, raconte malignement dans les *Vies des poëtes*. On l'accusa d'indiscipline, d'opiniâtreté et de malveillance à l'égard de ses maîtres. Johnson va même jusqu'à dire qu'il fut un des derniers élèves de Cambridge qui reçurent des corrections manuelles, et qu'il fut chassé du collége. Ce qui confirmait dans beaucoup d'esprits ces vagues rumeurs, c'est que Milton attaqua plus tard les universités avec beaucoup de violence, et qu'on put croire qu'il cédait alors au souvenir de quelques ressentiments personnels. M. Masson éclaircit, au moyen de documents nouveaux, cette obscure question, dans le volume de 780 pages grand in-8, qu'il consacre à la jeunesse de Milton, et il justifie sa mémoire des accusations qui pesaient sur elle. Il montre clairement que les opinions arrêtées du jeune étudiant, son austérité naturelle, son mépris pour les plaisirs profanes durent le rendre impopulaire parmi ses camarades, en même temps qu'il mécontentait peut-être ses maîtres par la hardiesse de ses jugements, et par le dégoût que lui inspiraient les formes surannées de l'enseignement universitaire. Un puritain aussi déclaré que lui ne pouvait ni

trouver beaucoup de faveur, ni être satisfait de l'état des esprits dans un établissement qui venait, par complaisance pour le roi Charles Ier, de nommer le duc de Buckingham chancelier de l'Université. Il se forma sans doute contre Milton, pendant les premières années, une ligue de ses condisciples et d'un certain nombre de ses professeurs qui l'obligea momentanément à quitter Cambridge; car, d'après la date de quelques-unes de ses lettres, nous le retrouvons à Londres à une époque de l'année où les étudiants n'étaient point en vacances. Ce qui prouve néanmoins que cette courte absence ne fut le résultat d'aucune faute, et qu'elle n'entraîna pour lui ni peine ni déchéance, c'est qu'il prit, cette année-là même, le grade de bachelier dans le délai fixé par les règlements.

Les sentiments hostiles que lui témoignaient la plupart de ses condisciples au commencement de son séjour à Cambridge sont attestés par lui-même dans un exercice littéraire qui a été publié, avec son consentement, l'année de sa mort, en 1674. Il traite une de ces questions de rhétorique qui servaient de texte aux amplifications des étudiants : « Lequel vaut le mieux du jour ou de la nuit, » et il commence par un exorde tout personnel qui n'a rien d'insinuant, et où il semble au contraire défier son auditoire : « Comment pourrais-je, dit-il aux étudiants assemblés, espérer votre bienveillance, lorsque, dans cette nombreuse réunion, presque partout où je regarde, je ne vois que des visages ennemis[1] ? » Puis il se moque du mauvais goût de beaucoup d'entre eux, et il ajoute : « Si j'ai parlé un peu trop amèrement et mêlé un peu trop de vinaigre à mes paroles, je l'ai fait avec intention. » Ce langage hardi montre que Milton ne craint pas la lutte et parle en homme qui ne fait pas de concessions et qui brave hardiment l'impopularité, quand il s'agit de soutenir une opinion qu'il croit juste. Une telle fermeté, si rare à cet âge, dut soulever contre lui des orages devant lesquels il se retira pendant quelques mois, probablement à la demande de ses maîtres, qui pouvaient redouter un conflit entre ses camarades et lui ; mais il ne céda sur aucun point essentiel, et il finit par lasser ses adversaires. L'avantage des caractères énergiques, c'est que les premières résistances qu'ils rencontrent sont aussi les plus fortes, et que, s'ils tiennent bon tout d'abord, ils les usent infailliblement par leur persévérance.

1. Cui possim ego vestram sperare benevolentiam cum in hoc tanto concursu, quot oculis intueor, tot ferme aspiciam infesta in me capita?

Le séjour de Milton à l'Université peut se partager en deux périodes : la première, de combat, qui dure jusqu'en 1628, et la seconde, de triomphe, jusqu'en 1632. Peut-être même l'exercice littéraire dont nous avons cité un fragment marque-t-il la fin de la lutte qu'il soutenait contre la majorité des étudiants. Du moins, dans un des exercices suivants, il remercie ses condisciples d'avoir accueilli son travail avec plus de bienveillance qu'il ne le méritait. La fierté et la sincérité sont deux qualités de nature à séduire les jeunes gens, même quand elles s'exercent contre eux et qu'elles font à leur amour-propre de sensibles blessures. Les griefs qu'on avait contre Milton ne tenaient à aucune cause sérieuse ; on ne pouvait lui reprocher ni défaut grave, ni mauvais procédés à l'égard de ceux qui vivaient avec lui ; quand on s'aperçut que ni une hostilité déclarée, ni de sourdes manœuvres, ni même une persécution systématique ne pouvaient ébranler son courage, on se repentit de l'avoir injustement maltraité, et on se résigna à supporter son obstination et l'âpreté de son langage, par respect pour sa droiture et par admiration pour son talent.

La seule vengeance que se permirent désormais les étudiants, ce fut de lui conserver un sobriquet qu'ils lui appliquaient depuis son entrée au collége, et qui n'avait, du reste, rien d'injurieux. Ils l'appelaient la dame, *the lady*, à cause de la beauté féminine de ses traits, de sa complexion délicate, et peut-être aussi de la chasteté de ses mœurs. Milton, dont l'esprit mâle ne ressemblait pas à celui d'une femme, ne dissimulait pas le déplaisir que lui causait ce surnom. Il saisit une fois en public l'occasion de s'en expliquer, et il le fit avec son énergie accoutumée : « Quelques-uns d'entre vous, dit-il, m'ont surnommé la dame. Pourquoi ? Est-ce parce que je n'ai jamais été capable de vider avec force de larges coupes ou parce que mes mains ne se sont jamais endurcies à tenir la charrue, ou parce que jamais, comme un pastoureau de sept ans, je ne me suis couché et n'ai ronflé au milieu du jour ; ou bien est-ce par hasard parce que je n'ai jamais prouvé ma virilité de la même manière que ces vauriens débauchés ? Je voudrais qu'ils pussent secouer aussi facilement ce qu'il y a de l'âne chez eux que je secoue tout ce qu'il peut y avoir en moi de la femme. »

En réalité, il n'avait de féminin que son beau visage, son teint clair, ses yeux bleus, et sa petite taille qui lui auraient donné l'apparence d'une jeune fille, s'il n'y avait eu dans ses manières et dans

son attitude une décision virile. Tout le monde connaît l'anecdote apocryphe de cette jeune fille italienne qui trouve Milton endormi sous un chêne, et qui dépose entre ses mains quatre vers charmants sur la beauté de ses yeux, pendant que ses camarades, cachés derrière des arbres, regardent en riant cette scène. C'est comme un souvenir poétique de l'impression qu'avait laissée sa figure à tous ceux qui le connurent dans sa jeunesse. Lui-même attachait du prix à la beauté physique, comme à l'expression d'une belle âme, mais il voulait que cette expression fût mâle et digne d'un homme. Aussi Wood dit-il que sa démarche annonçait un courage intrépide et un caractère indomptable. Les étudiants portaient alors l'épée. Il s'exerçait chaque jour au maniement de cette arme, et il raconte, dans une de ses lettres, que, lorsqu'il sortait armé, ce qu'il faisait presque toujours, il n'aurait redouté aucun adversaire, quelque robuste qu'il fût, ni supporté aucune injure. La fierté de sa contenance lui valut certainement l'estime de ses camarades, même de ceux qui ne l'aimaient pas, quand ils virent qu'elle était soutenue par un courage réel. Mais ce qui désarma surtout les ressentiments qui, au commencement, s'étaient soulevés contre lui, ce fut la supériorité incontestable de son talent. Laborieux comme il l'était depuis son enfance, et formé à l'excellente école de Saint-Paul, il devint l'élève le plus fort de l'université de Cambridge, surtout en latin. Les jeunes gens, qui ont en général le sentiment de la justice, ne pouvaient tenir rigueur à un camarade qui faisait si bien les vers, qui composait de si remarquables exercices en prose latine, et qui, dans toutes les occasions où il fallait exprimer publiquement les sentiments du corps entier, s'en acquittait si heureusement.

Ses professeurs ne lui pardonnèrent peut-être pas aussi facilement que ses condisciples l'indépendance de son esprit et l'opposition qu'il ne cessa de manifester contre les formes de l'enseignement universitaire. En tout cas, pendant plus de sept ans qu'il passa sur les bancs, on ne lui confia aucune des fonctions qui d'ordinaire reviennent de droit aux étudiants les plus instruits. Il n'obtint jamais le titre de *fellow*, que personne assurément ne méritait mieux que lui; et lorsqu'il le demanda, à l'âge de vingt-trois ans, c'est-à-dire à l'époque de ses plus plus brillants succès, on lui préféra un jeune homme que le roi protégeait. L'Université, qui avait déjà fait une première concession à la royauté en élisant pour chancelier le duc de Buckingham, continuait à ménager prudemment un pouvoir dont elle ne prévoyait

pas la chute prochaine, et le puritanisme de Milton ne fut pas une des moindres causes de son échec. Le nommer, c'était faire acte d'opposition, tandis qu'on flattait la cour en nommant son concurrent. Le poëte se souvenait de la servilité de ses maîtres et des injustices qu'il avait souffertes lorsque plus tard il attaqua avec tant de violence le régime des universités.

II

La carrière poétique de Milton commence avec son séjour à Cambridge. Les premiers essais des grands écrivains ne valent pas toujours la peine d'être conservés, mais les siens annoncent déjà un talent élevé. Lui-même ne dédaignait aucune des productions de sa jeunesse, et lorsque, l'année de sa mort, un éditeur qui publiait quelques-unes de ses lettres familières, ne trouvant pas le volume assez gros, lui fit demander par un tiers de quoi le compléter, il envoya les exercices latins qu'il avait composés au collége, sous ce titre : *Auctoris jam olim adolescentis prolusiones quædam oratoriæ.*

Les *Juvenilia* du poëte se partagent en œuvres latines et en poésies anglaises. Les œuvres latines, dont les meilleures sont des vers, n'offrent plus aujourd'hui qu'un pur intérêt de curiosité. Élégies, sylves et pièces détachées tomberaient dans le plus profond oubli, si un nom illustre ne les recommandait. Mais quand on les lit, en songeant à celui qui les écrivait, on ne peut s'empêcher d'y chercher quelques traces de son puissant génie. Le style n'en est point seulement élégant, comme on doit l'attendre d'un latiniste consommé ; il a des accents mâles et des tours énergiques qui révèlent le caractère de l'homme. Dans quelques pièces, particulièrement dans celles qui sont adressées à son ami Diodati, à son ancien précepteur Thomas Young, et à son père, on voit percer une sensibilité virile qui ne va jamais jusqu'à l'attendrissement, mais qui nous touche d'autant plus qu'elle se contient davantage. L'ensemble ne dépasse pas néanmoins ce que pourraient faire aujourd'hui, je ne dis pas les meilleurs élèves de nos lycées, ce ne serait point assez, mais les meilleurs candidats à l'agrégation des lettres.

Ce qui est bien un signe du temps où Milton écrivait et ce que nous éviterions soigneusement aujourd'hui, c'est l'étalage de l'érudition mythologique. Le rôle que jouent dans chaque pièce les divini-

tés de l'Olympe nous avertit que c'est un étudiant du dix-septième et non du dix-neuvième siècle qui tient la plume. Cet emploi fréquent de la mythologie diminue trop souvent l'originalité des vers latins de Milton, en nourrissant son inspiration de souvenirs classiques là où on aimerait à trouver le développement d'une pensée ou d'un sentiment personnel. S'il montrait moins de mémoire ou moins de science, il nous montrerait plus ses propres idées, et, par conséquent, il nous intéresserait davantage.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces poésies, c'est moins le talent qu'elles révèlent que les résultats qu'elles ont dû produire et l'influence que l'habitude d'écrire en latin a certainement exercée sur un esprit aussi cultivé que celui de Milton. C'est en maniant la langue de Virgile et d'Horace que le poëte s'est accoutumé à donner à son style poétique la précision de la prose, sans ralentir pour cela l'élan de l'imagination. Il a appris, à l'école des Latins, la sobriété, cette qualité admirable des classiques que ne connaissaient ni Spenser, ni Fletcher, ni Beaumont, ni Massinger. Ne rien dire de trop, mérite rare chez les écrivains de la race anglo-saxonne, que l'abondance et la variété de leurs idées poussent à l'intempérance ! Combien de fois ne nous arrrive-t-il pas, en lisant de beaux passages de Shakspeare, de regretter que le poëte n'ait pas su s'arrêter à temps ! Il a trouvé par l'instinct du génie l'expression la plus vraie de sa pensée, mais il ne s'en contente pas, et, entraîné par la force de l'inspiration, il dépasse le but, comme une flèche trop vigoureusement lancée vole au-dessus de l'objet qu'elle devait atteindre. Si Shakspeare avait reçu, comme Milton, une éducation classique et fait des vers latins, il aurait échappé à ce défaut, sans perdre aucune de ses qualités.

Les esprits superficiels demandent souvent pourquoi l'université de France continue à faire de l'étude des langues anciennes la base de l'enseignement ; ils ne s'aperçoivent pas que tout dépend de là. Ils s'étonnent quand on leur dit que la meilleure manière d'apprendre à écrire en français, c'est d'abord d'écrire en latin. Il n'en reste pas moins vrai que la décadence manifeste et uniforme des langues modernes, de l'anglais et de l'italien aussi bien que de la nôtre, tient en grande partie à l'imperfecion des études classiques. Pétrarque, Dryden et Corneille, qui savaient le latin, écrivaient infiniment mieux qu'aucun poëte de leur nation ne pourrait le faire aujourd'hui, parce qu'à coup sûr, même avec un génie égal au leur, il serait moins instruit. Le danger ne vient donc pas, comme le croient les igno-

rants, de la place trop grande que prennent le grec et le latin dans l'enseignement des lycées, mais bien plutôt de l'invasion continuelle de nouveaux sujets d'études qui les rejettent au second plan et dispersent sur plusieurs points l'attention que les jeunes gens concentraient autrefois sur un seul. Il vient surtout du préjugé général des parents qui n'estiment que ce qui leur paraît directement utile, qui obligent l'État à conformer ses programmes à leurs vues étroites, et qui travaillent à dégoûter les enfants des fortes études pour se débarrasser plus tôt des frais d'éducation. Quel courage ne faut-il pas au jeune homme pour étudier consciencieusement les langues anciennes, et au professeur pour les enseigner avec amour, quand ils entendent mépriser hautement tout ce qui ne conduit pas à une place ou à la fortune! Que de gens on décourage en leur demandant ironiquement à quoi sert ce qu'ils font! Ils ne seraient point embarrassés de répondre s'ils ne s'adressaient qu'à des esprits cultivés; mais ceux qui les interrogent ne comprendraient pas leur réponse, et l'impossibilité où ils sont d'être compris les fait quelquefois douter de la valeur des meilleures raisons. Il n'y a plus en Europe que l'École normale de France, certaines universités allemandes et celle d'Oxford où vive encore cet esprit classique qui retenait Milton jusqu'à vingt-trois ans et demi au collége du Christ, sans autre souci que celui de s'instruire. Un enseignement aussi prolongé ne formera pas toujours des poëtes, mais il formera des hommes de goût. Il ne convient pas d'ailleurs à la masse, mais au petit nombre des esprits qui se sentent une vocation littéraire. Le nombre de ceux-ci ne diminue pas, si on en juge par la quantité d'ouvrages nouveaux qui se publient en Europe; seulement ce qu'il y a d'effrayant pour les lettres, c'est que plus on fait de livres, moins on fait d'études. Le métier d'écrivain exigeait autrefois une préparation spéciale. Il paraît qu'aujourd'hui tout est changé; car la plupart de ceux qui veulent écrire ne travaillent ni mieux ni plus longtemps que ceux qui ne tiendront jamais une plume. Triste preuve du peu d'importance qu'on attache à une éducation sérieuse et patiente! Que les hommes qui désirent simplement vivre d'une place ou d'une profession se hâtent d'acquérir les connaissances nécessaires pour cela, sans y rien ajouter, dans la crainte d'augmenter inutilement leur somme de travail, on le comprend. Ils font une spéculation aux dépens de leur intelligence, mais en vue d'un intérêt positif, et aux applaudissements du vulgaire, qui n'estime que les résultats matériels. Ce qui

s'explique moins, c'est que les hommes de lettres, auxquels aucune étude classique n'est inutile et qui doivent passer leur vie à nous instruire, craignent de s'instruire eux-mêmes plus qu'il ne faut, et réalisent sur leur travail une économie qui les appauvrit en amoindrissant leur talent. Ils ressemblent à un ouvrier qui, pouvant se forger lui-même un excellent instrument, se condamnerait, de gaieté de cœur et par paresse, à se servir constamment d'un mauvais. Quand je vois un jeune homme qui songe à écrire et qui croit pouvoir se passer de la connaissance des langues anciennes, je suis toujours tenté de lui rappeler qu'Alfiéri, riche et maître de ses actions, apprenait péniblement à lire Horace, à vingt-cinq ans, avant d'oser employer la langue italienne.

Milton offre un modèle meilleur encore, parce qu'il n'attendit pas si tard pour étudier le grec et le latin. Sa vie studieuse à l'université de Cambridge pourrait servir d'exemple aux étudiants de tous les temps. Peut-être même exagérait-il le travail, et ne serait-il pas nécessaire de l'imiter jusqu'au bout. Son ami Diodati lui écrivait : « Pourquoi méprisez-vous les dons de la nature? Pourquoi persistez-vous à vous fatiguer le jour et la nuit avec vos livres? Vivez, riez, jouissez de votre jeunesse et de l'heure présente. Moi, qui en tout le reste suis votre inférieur, je me sens et je suis réellement supérieur à vous en ceci, que je sais me modérer dans mes travaux. » Avertissement inutile! Milton ne se modéra jamais, et resta jusqu'à la fin de sa vie, même quand il devint aveugle, un travailleur infatigable.

Ses œuvres latines attestent la science qu'il avait acquise à l'Université. Ses premières poésies anglaises sont le témoignage du talent précoce que cette science avait mûri. Elles se composent d'un petit nombre de vers, mais il n'y en a aucune qui ne trahisse un poëte. La première fois que Milton écrivit dans sa langue une pièce de quelque étendue, ce fut à l'occasion d'un deuil de famille. Il suivait les cours de l'Université depuis un an, lorsque sa sœur perdit une fille qui fut emportée par un rhume, et il composa sur la mort de sa nièce une élégie touchante. Un jeune homme de dix-huit ans, qui vient de lire les auteurs classiques, met dans ce qu'il écrit beaucoup de souvenirs de ses lectures, et retrouve involontairement sous sa plume des formes ou des idées que lui fournit sa mémoire. On sent, dans la pièce de Milton, que les réminiscences poétiques se présentent en foule à son esprit, mais elles n'y étouffent ni la sensibilité

ni l'imagination. La première strophe, quoiqu'elle renferme une comparaison bien connue et souvent employée, annonce une tristesse vraie qui répand une teinte douloureuse sur tout ce qui suit : « O belle fleur, à peine éclose et aussitôt flétrie ! douce et joyeuse primevère fânée avant le temps, principal honneur de l'été, si tu avais pu surmonter la force de ce froid hiver qui a desséché tes boutons ! Il était amoureux de cet aimable duvet qui rougissait tes joues, il pensait t'embrasser, mais il t'a tuée, hélas ! et il a regretté son fatal bonheur. »

C'est la part du sentiment. Puis viennent les élans d'une âme poétique et déjà mystique, qui ne peut se résigner à l'idée de la mort absolue, qui suit l'enfant au delà de la tombe, dans le monde invisible où il doit errer, et qui cherche à pénétrer le mystère de notre destinée future : « Cependant je ne puis me persuader que tu es morte, ou que ton corps se corrompt dans les sombres entrailles de la terre, ou que ta beauté est couchée dans un lit rongé par les vers, cachée au monde dans une tombe profondément creusée. Le ciel pourrait-il, hélas ! te juger si sévèrement? Oh ! non. Car sur ton visage brillait quelque chose de plus que mortel qui montrait que tu étais divine.

« Réponds-moi, ô âme très-certainement bénie (s'il est vrai que tu peux entendre ces plaintes) ! Dis-moi, esprit brillant, où tu voltiges? Est-ce au-dessus de cette haute sphère qui se meut la première, ou dans les champs Élysées (s'il y en a)? Oh ! dis-moi la vérité, dis-moi si tu étais un être mortel, et pourquoi tu t'es enfui si rapidement loin de nous. »

Le jeune homme que de telles pensées occupent, chez lequel le spectacle de la mort éveille immédiatement de si nobles espérances, ne répète point ici quelque lieu commun de rhétorique que ses maîtres lui ont appris ; il sent brûler au dedans de lui-même cette flamme intérieure qu'on appelle le feu sacré ; il élève la voix pour exprimer ce que rêve son imagination, et il se dégage de tous les souvenirs qui l'assiégent par la force de l'inspiration personnelle. Ce n'est plus un écolier ; c'est un poëte qui pense. Peu importe qu'il retombe un instant après dans une amplification banale ; il a des ailes, et si elles ne le soutiennent pas toujours au-dessus de la région terrestre, elles peuvent du moins l'élever vers le ciel. Cette puissance individuelle du jeune génie de Milton éclate bien mieux encore dans l'ode sur *la Nativité du Christ*, qu'il composa trois ans plus tard, à l'âge

de vingt et un ans, et qu'Hallam regardait comme le plus beau morceau lyrique de la poësie anglaise. Sans partager cette admiration exagérée, j'y reconnais plus que dans aucune autre œuvre de la jeunesse de Milton le profond sentiment religieux qui a été l'âme de sa vie et l'enthousiasme poétique qui devait plus tard lui inspirer une épopée :

« Voici le mois et voici l'heureux matin où le Fils du Roi éternel du ciel, né d'une jeune fille mariée, d'une vierge-mère, nous apporta d'en haut notre grande rédemption; c'est ainsi que les sages sacrés avaient annoncé autrefois dans leurs chants qu'il devait nous racheter de notre péché mortel et conclure pour nous avec son Père une paix perpétuelle. »

« Cette forme glorieuse, cette lumière dont on ne peut soutenir la vue, et cet éclat d'une majesté qui rayonne au loin, avec lesquels il est acccoutumé de s'asseoir à la table élevée des conseils du ciel, au milieu d'une trinité toujours une, il les a laissés de côté, et, pour être ici avec nous, il a abandonné les parvis du jour éternel et choisi avec nous une sombre demeure d'argile mortelle. »

« Dis, Muse céleste, ta veine sacrée n'apporte-t-elle aucun présent à l'Enfant-Dieu? N'as-tu ni vers, ni hymne, ni accord solennel pour lui souhaiter la bienvenue dans cette nouvelle demeure? »

Ce début est à la fois lyrique et précis, deux qualités qui se concilient rarement, mais qu'un jeune esprit nourri, comme celui de Milton, de la lecture des anciens, ne devait pas séparer. Le ton ne se soutient pas, dans toute la pièce, à la même hauteur. Elle finit par une énumération un peu déclamatoire des divinités païennes, que la naissance du Christ met en fuite. Mais l'étudiant de vingt et un ans a trouvé le premier, en Angleterre, le véritable accent de l'ode, car on ne peut donner ce nom ni aux hymnes de Spenser, ni aux chants, d'ailleurs très-poétiques, que les dramaturges intercalaient dans leurs œuvres. La poésie lyrique, qui débordait dans le drame, et qui, quelquefois même, y dominait la poésie dramatique, n'avait encore produit aucun morceau d'ensemble qui fût comparable à l'ode sur la *Nativité du Christ*. C'est là ce qui explique le jugement d'Hallam. Avant Milton, le lyrisme de la race anglo-saxonne ne s'était encore révélé que par d'admirables fragments; mais, depuis, d'autres voix

se sont fait entendre qui ont égalé et plus d'une fois surpassé la sienne.

Parmi les pièces que Milton a composées à l'Université, on peut encore en citer deux d'un genre très-différent, quoiqu'elles aient toutes deux pour sujet *l'Éloge d'un mort*. L'une est l'épitaphe du voiturier Hobson, qui faisait le service de la poste entre Londres et Cambridge, et qui avait de fréquentes relations avec les étudiants; l'autre est celle de la marquise de Winchester. Il était impossible de louer dans les mêmes termes un homme du peuple et une grande dame. Le poëte saisit cette nuance et change de ton en changeant de sujet. Il compose, en l'honneur d'Hobson, une pièce *humoristique*, plus plaisante que triste, où il rappelle l'activité de ce pauvre diable qui passait sa vie sur les routes. Hobson, très-populaire à Cambridge, et aussi connu qu'aucun des professeurs, représentait, aux yeux des jeunes gens, le mouvement perpétuel. On ne le voyait jamais qu'à cheval ou en voiture, chargé des nombreuses commissions que lui confiait l'Université. Une circonstance indépendante de sa volonté le retint chez lui à une époque où il avait l'habitude de voyager, et ce fut pendant ce temps qu'il mourut.

Milton tire de là une conclusion piquante qui fait le fond de sa pièce. « Ici repose, dit-il, un homme qui ne serait jamais mort s'il avait toujours pu se mouvoir. Le repos, qui donne la vie à tant de mortels, lui donna la mort. » L'auteur du *Paradis perdu* plaisantait peu, et ses camarades lui reprochaient généralement de ne pas s'associer à leur gaieté. L'épitaphe d'Hobson est un des rares exemples de badinage spirituel qu'il ait laissés.

Celle de la marquise de Winchester comportait, au contraire, de la tristesse, ou tout au moins de la gravité. Il s'agissait d'une jeune femme, appartenant à l'une des plus grandes familles d'Angleterre, et douée de qualités brillantes, qui mourut en couche, à l'âge de vingt-trois ans. Milton traite ce douloureux sujet avec une extrême élégance, mais, il faut bien le dire, sans émotion. Il la compare poétiquement à une tendre tige, échappée aux rigueurs de l'hiver et brisée par la main brutale d'un berger qui veut y cueillir une fleur, mais il ne fait pas verser une larme sur cette mort prématurée. Le vieux Ben Jonson, qui connaissait personnellement la marquise et les membres de sa famille, composa en son honneur une élégie, moins ornée et d'un style moins brillant, mais plus touchante que l'épitaphe de Milton.

« Arrêtez! arrêtez! s'écriait-il dans son style énergique, je sens une sorte d'horreur en moi! tout mon sang se fige!... Avant que je puisse m'informer d'elle, elle n'est plus! Sa douceur, son aménité, sa charmante courtoisie, sa prudence, sa sage simplicité formaient autour d'elle comme un anneau de vertus dont sa piété occupait le centre. »

Et il ajoute, sans craindre de nous présenter une image douloureuse, cette peinture expressive des souffrances de lady Winchester :

« Quand on s'empressait de soigner sa maladie, avec quelle assurance son âme supporta la douleur, comme si son corps eût été loin d'elle! Elle dit à ses bourreaux, c'est-à-dire à ses médecins : « Placez vos ventouses, ne craignez rien; appliquez vos caustiques les plus mordants; brûlez, piquez ou coupez; vous ne pouvez tourmenter que le corps, et moi je ne suis qu'une âme; c'est ainsi que j'ai été envoyée dans le monde [1]. »

De tels détails auraient paru trop réels à Milton. Son esprit le portait plutôt vers les réflexions philosophiques et les considérations générales que vers l'étude des faits. Le spectacle des scènes du monde extérieur, qui attire d'ordinaire plus que tout le reste l'attention des jeunes gens, l'intéressait infiniment moins que les mystères obscurs du monde invisible, où ne pénètre que la pensée. Aussi toutes les poésies de sa jeunesse ont-elles un caractère idéal qui les distingue des productions de ses contemporains. Dieu, le temps, l'espace, l'immortalité, voilà les sujets habituels des méditations de ce jeune homme de vingt-trois ans. Des idées si élevées ont besoin d'être exprimées dans un beau langage, et il emploie, pour les traduire, un style sonore et plein d'éclat que les étudiants de l'université de Cambridge appelaient un style *miltonien*.

Quand il quitta le collége du Christ, à l'âge où beaucoup d'hommes de génie essayent à peine leurs forces, il avait donc déjà des idées personnelles et une manière de les dire qui n'appartenait qu'à lui. Son caractère, à la même époque, n'était pas moins tranché que son talent, et en faisait, pour ainsi dire, partie. Il voulut de bonne heure atteindre le but le plus élevé que puisse se proposer un écrivain, et la force de sa volonté contribua singulièrement à son succès. Il se croyait destiné à accomplir quelque grande œuvre, mais il pensait en

1. Ben Jonson's *Underwoods*.

même temps qu'il ne réaliserait son espérance qu'à la condition de mériter par sa conduite cette faveur divine. C'est pour ne pas se rendre indigne de la mission qu'il devait remplir qu'il veilla sur ses sens avec une scrupuleuse sévérité. La pureté morale lui parut le fondement nécessaire du génie. Le poëte qui aspirait à prendre son vol vers les plus hautes régions de l'infini ne pouvait tremper ses ailes dans les voluptés de la terre sans en alourdir l'essor. Cette conviction le mit en garde contre toute sensualité. Non-seulement il évita les plaisirs profanes que, dans tous les temps et dans tous les pays, les étudiants recherchent; mais il s'interdit même les amusements permis, dans la crainte de perdre une partie de ses forces en les dissipant. Sa gravité naturelle lui rendit facile la tâche qu'il s'imposait. Il avouait lui-même qu'il n'avait aucune aptitude pour les jeux où ses camarades excellaient, et, dans une fête où il fut chargé de faire un discours comique, il commença par s'excuser de son inexpérience et du peu de goût qu'il éprouvait pour la plaisanterie. Les réunions nombreuses et bruyantes l'effarouchaient, parce qu'elles lui enlevaient la liberté de penser. La muse mystique qu'il invoquait ne descend pas au milieu des hommes assemblés; elle ne parle qu'au sage qui l'attend dans la solitude et se prépare à la recevoir par la prière et par le recueillement. Au fond, Milton estimait que l'œuvre de l'écrivain vaut d'autant plus qu'il choisit un sujet plus noble, et qu'il est plus capable de ressentir les sentiments qu'il exprime. Dante et Pétrarque devaient, suivant lui, la puissance de leurs inspirations à l'image idéale qui flottait devant leurs yeux sous les noms de Béatrix et de Laure, et dont jamais leur pensée n'avait déshonoré les traits. Les poëmes et les romans de chevalerie consacrés à chanter l'amour pur lui inspirent un enthousiasme salutaire, qui lui fait prendre en pitié les voluptés charnelles. Mais les livres qui répondent le mieux à la disposition de son esprit, ce sont les divins ouvrages, comme il les appelle, de Platon et de Xénophon, où il apprend que la *fin de l'amour c'est l'âme, et qu'il produit en s'unissant à elle la science et la vertu.*

Nous n'avions pas besoin de cette confession, tirée d'un des ouvrages en prose de Milton[1], pour retrouver dans ses premiers vers la trace des théories platoniciennes que s'était appropriées au moyen âge l'imagination des poëtes provençaux et italiens et que le souffle

1. *An apology for Smectymnuus.*

de la renaissance avait, dès le seizième siècle, apportées en Angleterre. Seulement le platonisme de l'étudiant anglais renfermait un alliage de sévérité puritaine qui le rendait très-différent de celui des écrivains du Midi. Milton n'avait ni la tolérance d'un Grec, ni l'humeur facile d'un troubadour. Dur pour lui-même, il l'était aussi pour les autres, et la vertu qu'il s'imposait, il voulait la voir pratiquer par tous les hommes. Sans aucune pitié pour la faiblesse humaine, il suivait, avec une inflexible persévérance, la route qu'il s'était tracée, et il ne cachait pas son mépris pour ceux qui en choisissaient une autre. Les mœurs relâchées des étudiants le révoltaient, sans qu'il prît la peine de dissimuler son dégoût. La comparaison qu'il faisait nécessairement de sa conduite avec celle de ses condisciples développait en lui le sentiment de sa supériorité morale et intellectuelle, qu'il n'était déjà que trop porté à concevoir, par orgueil naturel. Aussi ne reconnaissait-il à personne le droit de contrôler ses études et n'admettait-il aucune discussion sur les principes qui dirigeaient ses actions. Il était donc à la fois mystique et absolu, et, tandis que son imagination s'élançait dans le monde un peu vague des spéculations idéales, sa raison soumettait la réalité à un rigoureux examen.

Avec des instincts si divers, avec ses aspirations poétiques et son dogmatisme tranchant, il se heurtait de tous côtés à Cambridge contre des obstacles qui devaient l'irriter. Les prétentions pédagogiques de ses maîtres ne lui déplaisaient pas moins que la dissipation de ses condisciples. Avant tout, il réclamait le droit de ne s'en rapporter qu'à lui-même du soin de se conduire et de ne pas plus se conformer aux leçons données par ses supérieurs qu'aux exemples qu'il pouvait recevoir de ses égaux. Ce désir d'indépendance qu'il exprime en toute occasion lui fit certainement quitter l'Université sans regrets. Il en partit, au mois de juillet 1632, à l'âge de vingt-trois ans et huit mois, et il ne parla jamais avec plaisir du temps qu'il y avait passé.

Ce fut aussi la même cause qui l'empêcha d'entrer dans l'Église, comme il en avait manifesté l'intention en arrivant à Cambridge, et comme le désirait son père. Il nous le dit en termes exprès dans un de ses pamphlets religieux : « J'avais été destiné au service de l'Église, depuis mon enfance, d'après les intentions de mes parents et de mes amis, et de ma propre volonté, jusqu'à ce que, arrivé à une certaine maturité et remarquant que la tyrannie avait envahi l'Église, voyant

que celui qui voulait prendre les ordres devait s'engager à l'esclavage et prêter un serment qui, à moins d'être prêté avec conscience, devait l'amener à se rendre parjure ou à violer sa foi, je pensai qu'il valait mieux préférer un silence irréprochable à l'office sacré de prédicateur acheté et consacré par la servitude et le parjure [1]. »

Comment, en effet, ce libre esprit qui scandalisa plus tard les puritains eux-mêmes par tant de propositions hardies et notamment par son traité sur le divorce, aurait-il pu se soumettre au joug que l'évêque Laud faisait peser sur tous les ministres? Les graves questions qui divisaient la nation anglaise et qui devaient aboutir à la révolution s'agitaient autour de lui avec une extrême violence. Il voyait le clergé anglican organisé hiérarchiquement par la cour s'attribuer le droit d'interpréter seul l'Écriture, d'imposer aux ministres un certain nombre de cérémonies imitées de l'Église romaine, de surveiller sévèrement les sermons des prédicateurs. Lui-même appartenait au contraire par tradition de famille, aussi bien que par choix, au parti qui revendiquait pour chaque membre de la communauté religieuse la liberté absolue de la parole. Beaucoup de puritains continuaient cependant à exercer dans l'Église le ministère sacré, mais ils ne le pouvaient qu'au prix de concessions apparentes qui eussent révolté la fierté de Milton. Celui-ci n'eût jamais consenti comme eux à prêter le serment prescrit par la loi, sauf à ne pas le tenir, comme le faisaient la plupart. Il aima mieux renoncer à la carrière ecclésiastique, et il faut l'en louer. Mais qu'allait-il faire? Quelle profession embrasserait-il en sortant de l'Université? Il songea un instant au barreau; puis, après une courte délibération, craignant de trouver de ce côté d'autres obstacles, et d'enchaîner sa liberté, il prit simplement le parti de cultiver les lettres pour elles-mêmes dans la maison de son père. Les Anglais ne recherchent pas avidement les fonctions publiques, ils estiment qu'un honnête homme peut employer utilement son temps sans servir l'État en qualité de fonctionnaire. Le notaire de Bread street, esprit tolérant, libéral et intelligent, quoi qu'il pût lui en coûter de renoncer à un projet longtemps caressé, laissa son fils libre de suivre sa vocation littéraire; il venait de vendre sa charge et il s'était retiré avec une fortune indépendante dans le petit village d'Horton (comté de Buckingham).

C'est là que John Milton se rendit en quittant l'Université, et qu'il

1. *The reason of church government.*

passa plusieurs années dans une studieuse retraite qu'il n'interrompait que pour aller à Londres voir sa sœur, acheter des livres et prendre des leçons de mathématiques et de musique. Complétement libre de son temps et de ses actions, il ne profita de sa liberté que pour approfondir certaines études qu'il n'avait pas poussées assez loin à l'Université, et pour étendre le cercle de ses connaissances. Il possédait parfaitement le latin; mais il savait moins bien le grec, qu'il n'avait appris à Cambridge qu'avec des méthodes imparfaites et probablement sous des maîtres insuffisants. Il combla cette lacune par d'abondantes lectures. Il lut surtout les philosophes et les poëtes. On a conservé en Angleterre une édition d'Euripide qui lui appartenait et qu'il a surchargée de notes. Si l'on découvrait le Platon qu'il lisait habituellement, on y trouverait certainement de curieuses observations manuscrites, car il l'admirait plus qu'aucun écrivain de l'antiquité, et il l'emportait souvent avec lui dans ses promenades aux environs d'Horton.

Mais Milton avait passé l'âge où l'esprit se contente de rassembler des matériaux pour l'avenir; il entrait dans la période de l'activité personnelle qui commence au moment où celle de l'étude tire à sa fin. Il sentait sa force, il l'avait déjà essayée à plusieurs reprises, pendant son séjour à l'Université, et, tout en continuant à s'instruire, il entreprend des œuvres de plus longue haleine qu'aucune de celles qu'il avait encore composées. Il ne se presse pas néanmoins, il ne témoigne aucune impatience d'être compté parmi les écrivains, il choisit son temps, il attend l'inspiration ou une occasion favorable, et, dans l'espace de six ans, il n'écrit guère plus de cinq pièces de vers, toutes remarquables, il est vrai, et toutes dignes d'un poëte. Ce sont *l'Allegro*, *le Penseroso, les Arcadiens*, *Comus* et *Lycidas*, qu'il nous reste à étudier.

A. Mézières.

(La fin à la prochaine Livraison.)

ÉTUDE

SUR LA VIE A BON MARCHÉ

Si nous vivions dans quelque pays de cocagne où nous aurions toutes choses en profusion et où nos moindres désirs seraient à l'instant satisfaits, la vie à bon marché serait un mot vide de sens et une pareille étude n'aurait pas d'objet.

Mais depuis le jour où l'homme, chassé du paradis terrestre, a été condamné à labourer la terre et à gagner son pain à la sueur de son front, il a toujours été partagé entre deux désirs contraires, celui de jouir et celui de se reposer, l'un qui l'excite au travail et l'autre qui l'en détourne. Il voudrait en vain s'abandonner mollement au second, il ne le peut. Le premier s'impose à lui comme une inflexible nécessité, et le pousse en avant par la crainte de la souffrance et de la mort; car la jouissance qu'il cherche à se procurer tout d'abord est la satisfaction des besoins de chaque jour; il lui faut des aliments, un abri, des vêtements, et c'est par des soins continuels qu'il conserve et entretient en lui la flamme de la vie, toujours près de s'éteindre.

De ce jour, on a cherché à concilier, autant que possible, les jouissances et le repos, et le problème de la vie à bon marché a été posé.

L'antiquité le résolvait par l'esclavage; singulière solution qui, pour donner des loisirs à un petit nombre de citoyens, réduisait des milliers d'hommes au travail le plus ingrat, le plus abrutissant et le plus improductif, celui par lequel le travailleur n'achète ni plus de jouissances ni plus de repos. Il y a encore de grands pays où l'on pense sur ce sujet comme pensaient les Grecs et les Romains, sans songer que le jour où les esclaves seront assez opprimés ou assez éclairés pour se révolter, les maîtres n'auront à leur opposer ni la force ni le bon droit.

C'est par des moyens plus honorables et plus sûrs qu'en Europe nous cherchons aujourd'hui la vie à bon marché. Nous inventons des arts nouveaux, nous perfectionnons ceux que pratiquaient nos pères, nous construisons des routes et des chemins de fer afin d'amener à moins de frais nos denrées sur les marchés, nous envoyons nos vaisseaux demander aux contrées lointaines les produits qui seraient plus coûteux dans notre pays, nous faisons des traités de commerce

avec les nations étrangères, nous abaissons nos tarifs de douanes afin de dégrever les marchandises, en un mot, nous nous appliquons à trouver les moyens les plus simples et les plus prompts de rendre consommables les produits de la nature et de les mettre à la portée des consommateurs.

Prenons-nous bien le chemin du bon marché? C'est une grave question qu'on ne se pose pas sans inquiétude dans le temps où nous vivons. Il y a bien des gens qui prétendent que nous faisons fausse route et il faut avouer qu'ils ont au moins pour eux quelques apparences. Eh quoi! nous traçons des chemins de fer à grands frais dans l'intérêt de la vie à bon marché, et partout où pénètre la locomotive, elle semble semer la cherté sur son passage : on exporte les denrées, on se les dispute dans les cantons reculés où naguère on les donnait en quelque sorte pour rien. Nous avons fait rayonner vers la capitale les approvisionnements de la France entière, et dans la capitale nous entendons répéter de tous côtés qu'il fait aujourd'hui plus cher à vivre que jamais. « Les économistes promettent la vie à bon marché, disait à propos du dernier traité de commerce avec l'Angleterre un homme qui a infiniment d'esprit, nous les verrons bientôt à l'œuvre, et nous attendons que les prix baissent pour applaudir à leur système. » Et ils ne baisseront peut-être pas.

Les chemins de fer, les traités de commerce, la liberté des échanges et la facilité des communications ne seraient-ils que de folles entreprises et de vains mots? Ou bien, les apparences ne cachent-elles pas une réalité plus consolante?

Par la vie à bon marché, si l'on entend vivre avec peu d'argent, certes nous allons à l'opposé du but. Mais l'argent n'est pas la fin suprême des échanges. Vivre à bon marché, c'est avoir facilement à sa disposition une grande quantité de choses utiles; c'est pour l'ouvrier être mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu au prix de son travail, c'est pouvoir égayer sa vie de labeurs par quelques distractions, c'est donner moins d'heures de son temps aux nécessités de sa subsistance; pour l'industriel, c'est retirer de ses entreprises plus de profits; pour la société entière c'est avoir plus de jouissances et plus de loisirs. Vivre à bon marché, c'est faire moins d'efforts pour avoir autant, ou avoir plus en faisant autant d'efforts. Si donc on acquiert plus facilement beaucoup d'argent, qu'importe qu'on en donne un peu plus pour acheter le même produit?

Or, s'il n'y a que les sociétés actives, industrieuses, éclairées, commerçantes qui puissent avec facilité tourner la matière à leur usage, si leur activité même attire les métaux précieux et qu'ils s'y avilissent par leur abondance, il existe certains rapports nécessaires entre l'élé-

vation des prix et la richesse, entre la cherté des choses évaluées en argent et les commodités de la vie; et, quelque paradoxale que puisse paraître une pareille proposition, il peut arriver souvent que la vie soit à bon marché là où les marchandises se vendent cher. Certainement, il y a plutôt connexité que contradiction entre ces deux termes. Les prix ne sont que des apparences. Pour saisir la réalité des choses, il faut chercher dans chaque siècle et dans chaque nation ce qu'est le bien-être et ce que vaut le travail : de ce point de vue, la situation économique de notre société nous apparaîtra dans son ensemble sous un jour plus favorable.

I

Il y a des pays dont les habitants connaissent à peine le commerce et se nourrissent du lait de leurs troupeaux ou des grains qu'ils ont récoltés. Là chacun consomme ce qu'il produit ou se contente d'échanger le superflu de sa moisson contre les denrées qui lui manquent; on vit avec peu d'argent, quelquefois même sans faire aucun usage de la monnaie.

Telle était la Bétique de Fénelon, où les hommes, « simples et heureux dans leur simplicité, ne daignaient pas seulement compter l'or et l'argent parmi leurs richesses. » Tel était aussi l'asile que rêvait Rousseau, lorsque, fuyant Paris et les arts corrupteurs des peuples civilisés, il se proposait d'aller avec Émile habiter « une petite maison rustique, une maison blanche, dans quelque province éloignée où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, et où règnent l'abondance et la pauvreté. »

Rien de plus délicieux que de pareils pays, quand ils sont créés par l'imagination de grands écrivains et parés des charmes de leur style. Mais leur abondance si vantée peut-elle soutenir un examen sérieux? La nature ne donne ses richesses qu'au prix du travail, et, sous les climats même où elle est le plus libérale, ses dons s'épuisent, ou ne parviennent à satisfaire qu'un très-petit nombre de besoins, quand le génie de l'homme ne sait pas les féconder et en varier l'usage de mille manières par un labeur incessant. L'industrie d'un pays est la véritable mesure de sa richesse et de l'abondance des choses utiles dont jouissent ses habitants.

Voyez les sauvages de la Nouvelle-Hollande ou ceux de l'Amérique; ils ignorent, il est vrai, les savantes combinaisons de la vie civilisée; n'achetant rien, ils n'ont pas besoin d'argent et ils n'entretiennent, pour ainsi dire, de rapports qu'avec la nature, qui leur fournit directement et sans échange la viande et la fourrure de ses animaux, le fruit de ses arbres, le poisson de ses rivières ou les racines de ses

vallées ; ils semblent être par là plus près que d'autres de cet état de simplicité première que rêvent et que regrettent les poëtes. Et pourtant, quelle vie misérable! Chez eux règne sans doute la pauvreté, mais non l'abondance. Ils n'ont ni l'industrie qui épargne, ni celle qui crée. Ils sont exposés à des famines périodiques auxquelles ils succombent infailliblement. Ils n'ont pour s'abriter qu'une hutte de branchages et de feuilles, pour se vêtir qu'un lambeau d'étoffe grossière. Des voyageurs ont vu dans la Nouvelle-Hollande certaines tribus dont le principal aliment se composait de gros vers, de fourmis pilées et de racines de fougère. Ces sauvages passent, comme les animaux, la plus grande partie de leur temps à chercher péniblement leur subsistance; d'ailleurs, ils travaillent peu parce que, dès qu'ils sont repus, ils n'ont plus ni les moyens d'exercer leur activité, ni de nouveaux motifs qui la stimulent. Mais le bonheur est-il dans l'inaction et peut-on dire que ce soit la vie à bon marché? N'est-ce pas plutôt le dénûment le plus triste et le dernier période d'abaissement où l'homme se ravale presque au niveau de la brute?

Entre cette vie misérable des forêts et la vie de nos grandes villes du dix-neuvième siècle il y a comme une série infinie de degrés qui représentent autant de civilisations différentes, et que l'humanité ne gravit qu'à force de travail. Les conditions économiques de l'existence changent à mesure que l'on s'élève; à chaque degré la société impose plus impérieusement à ses membres la loi du travail qui est sa propre loi et le principe de sa puissance; mais ce qu'elle demande d'efforts, elle le rend généreusement en bien-être. C'est par le travail de la terre que l'homme commence; une nation d'agriculteurs vit dans une plus grande abondance qu'une tribu sauvage de chasseurs; mais un peuple qui au labourage joint l'art de donner aux produits du sol toutes les formes qu'il lui convient jouit encore de plus de commodités, et sa richesse, comme nous le disions, est proportionnée à l'habileté qu'il a de tourner les choses à son usage. L'agriculteur qui sait tisser des étoffes variées avec la toison que le sauvage jetait sur ses épaules a sur lui un grand avantage; mais la nation industrieuse qui, à l'aide de ses machines, peut faire et faire mieux en une journée de travail le tissu que l'agriculteur ne fabriquait qu'en un mois, jouit à son tour sur ce dernier d'un avantage non moins grand. Peut-être a-t-elle plus de besoins; peut-être ne peut-elle les satisfaire qu'avec une somme d'argent plus forte; toutefois, ce qui est certain, c'est qu'elle obtient le même produit au prix d'un effort moindre, et qu'il en résulte pour elle une économie de temps ou une augmentation de jouissances.

Chez les peuples qui ont encore fait peu de progrès dans cette

voie, les produits de l'art ont une très-grande valeur, parce qu'on ne les fabrique qu'avec beaucoup de labeurs et qu'il y a peu d'hommes capables de les créer. Au siége de Troie, Glaucus et Diomède se rencontrent sur le champ de bataille, ils se reconnaissent et, en mémoire des liens d'hospitalité qui unissaient leurs pères, ils échangent leurs armes. Homère fait remarquer que celles de Diomède, dont il fait peu de cas, étaient d'airain et ne valaient que neuf bœufs. Or aujourd'hui neuf bœufs coûteraient en moyenne 4,500 francs; pour ce prix, plusieurs carabiniers seraient équipés beaucoup mieux que ne l'étaient les héros d'Homère. Il en est de même dans les premiers temps du moyen âge, à l'époque où les barbares envahisseurs n'avaient encore aucune industrie; dans le code des Ripuaires, une bonne cuirasse était estimée autant que deux chevaux; un casque avec son cimier, une épée avec son fourreau valaient trois bœufs. Partout on retrouve ce même rapport des valeurs : industrie pauvre, produits rares et chers.

Ce n'est pas qu'il faille toujours une grande somme d'argent pour se les procurer. Les Ripuaires achetaient leur casque six sous, monnaie qui contenait alors autant de métal fin que dix-sept de nos francs. Mais on sait que le prix n'est pas la valeur; ce qu'il est important de connaître, c'est le rapport qu'ont entre elles les choses vénales. Dans un temps où le salaire de l'ouvrier est d'un denier et le prix d'un bœuf de deux sous, on peut affirmer qu'un casque de six sous est une marchandise chère. Pour se la procurer, le cultivateur n'est-il pas obligé de donner trois bœufs qu'il a pendant plusieurs années élevés et engraissés de son fourrage, l'ouvrier de sacrifier une somme qui est l'équivalent de soixante-douze journées de labeur? Ne vaudrait-il pas mieux payer ce même casque cinquante francs en recevant un salaire de cinq francs; et, malgré l'élévation des prix, l'ouvrier ne vivrait-il pas à meilleur marché dans une société où la valeur de toutes les marchandises serait fondée sur ce dernier rapport?

Qui y perdrait? Ce n'est assurément ni le salarié, ni le cultivateur dont les denrées ont leur prix réglé à peu près par les mêmes lois que les salaires. Est-ce donc l'armurier? Mais si avec ses outils perfectionnés il fabrique en huit jours le casque qui restait autrefois soixante jours sur l'enclume, il ne ferait pas un moindre bénéfice sur chaque vente, et l'activité du travail lui permettrait d'en livrer à la consommation sept fois autant.

Il ne faut pas se laisser séduire par les apparences : les bas prix des siècles passés sont loin d'être un signe certain de la vie à bon marché.

Un bourgeois du quinzième siècle qui sortirait aujourd'hui de son

tombeau ne reconnaîtrait guère le vieux Paris qu'il habitait au temps du bon roi Louis XI. Il marcherait par les rues de surprise en surprise, et serait peut-être plus étonné qu'un Français qui entre à Pékin. Il chercherait en vain sa maison: il n'y a plus de pignons sur rue. Néanmoins, il se logerait comme il pourrait, et se préparerait à reprendre le train de vie que la mort avait si tristement interrompu, il y a quatre siècles. Son étonnement serait encore bien plus grand quand les détails du ménage l'initieraient aux conditions de la vie moderne. Dans sa première existence, il possédait une fortune qui lui permettait de faire quelque figure dans sa paroisse. Il ne payait pas alors l'avoine de son cheval plus de neuf deniers le boisseau, c'est-à-dire vingt-quatre centimes de notre monnaie; d'après la même évaluation, le blé dont il faisait son pain lui coûtait six à sept francs le setier; il avait une oie pour trente centimes, un cent d'œufs pour un franc environ, et, quand il employait un ouvrier, il ne lui donnait guère plus d'un franc pour sa journée. Il faisait bonne chère; mais, à part son dressoir où il étalait quelques beaux plats d'étain, il avait un ameublement fort simple; il portait longtemps les mêmes vêtements; il avait peu de besoins, peu de désirs, et dans une société où il n'était sollicité à la dépense ni par la profusion des marchandises, ni par le luxe de ses égaux, il passait pour riche et vivait content avec un revenu de 400 livres qui, en poids, seraient aujourd'hui l'équivalent de 2,000 francs. Mais de combien ne s'en faudrait-il pas que la valeur fût équivalente! Notre bourgeois payerait le blé quatre ou cinq fois ce qu'il le payait, les œufs dix fois, la volaille vingt fois plus cher; il lui faudrait faire face à une multitude de dépenses qui sont devenues des besoins dans la société moderne et auxquelles personne ne songeait au quinzième siècle. Le pauvre homme, s'il avait toujours les mêmes revenus, se verrait avec ses 2,000 francs réduit à la portion congrue, et apprendrait à ses dépens quelle immense révolution s'est opérée depuis quatre siècles dans les conditions économiques de la vie et dans la valeur de l'argent.

Cette triste expérience ne le disposerait sans doute pas à porter sur notre société un jugement favorable. Cependant, s'il consentait à se laisser conduire chez un bourgeois du dix-neuvième siècle, riche marchand, comme lui-même l'avait été jadis, il ne tarderait peut-être pas à reconnaître que pour payer tout plus cher, les hommes de notre époque ne sont pas plus malheureux que ceux d'autrefois. Le bourgeois de nos jours n'a pas toujours pignon sur rue; mais il habite dans une grande maison un appartement, étroit peut-être, mais bien chauffé, bien clos, non moins richement décoré que les anciens châteaux et beaucoup plus commode. Partout des parquets brillants,

des tapis, des plafonds blanchis ou même dorés, des glaces nombreuses et plus grandes que les plus grands miroirs de Venise, des lampes dont la clarté ferait pâlir les torches et les bougies de l'hôtel Saint-Paul; sur des cheminées de marbre, des pendules qui sont à la fois des objets d'art et des instruments de précision marquant l'heure la nuit comme le jour, avec autant de sûreté que les cadrans solaires; sur la table, un linge fin et blanc, de l'argenterie, de la vaisselle de porcelaine, des mets qui étonnent moins par la profusion des viandes que par la variété des assaisonnements, les produits des quatre parties du monde servis dans un seul repas. Le marchand a sa garde-robe garnie de vêtements pour toutes les saisons; sa femme porte des robes de soie et en change souvent. S'ils n'ont pas de carrosse, ils en louent un, et trouvent presque toujours un cocher et des chevaux disposés à les conduire dès qu'ils le désirent. Combien cette existence est-elle différente de celle qu'on menait au quinzième siècle, et quelles réflexions ne suggérerait pas à notre homme une pareille comparaison!

Si, curieux de poursuivre ses études sur le sort de ses arrière-petits-neveux, le bourgeois passait du salon somptueux de son confrère dans la chambre modeste d'un ménage d'ouvriers, il s'étonnerait encore, et, s'il est de bonne foi, il admirerait le progrès des temps et l'accroissement du bien-être. C'est au cinquième étage, une bien petite chambre où conduit un escalier un peu roide; mais cette chambre a aussi sa pendule, sa cheminée ou son poêle, des rideaux à la fenêtre; sur le lit, un matelas au moins, et peut-être un sommier; les meubles sont de noyer ou d'acajou poli; la vaisselle, moins belle, est cependant de porcelaine, ou tout au moins de faïence; une lampe éclaire la mansarde pendant les soirées d'hiver. L'ouvrier a des chemises de toile, et le dimanche, quand il ne va pas à l'atelier, il met des vêtements de drap qui ne se distinguent guère de ceux de son patron. L'ouvrier du moyen âge ignorait ces jouissances; souvent il n'avait pas d'autre logement que l'arrière-boutique de son maître, chez lequel il était nourri.

Aujourd'hui les prix sont beaucoup plus élevés qu'ils n'étaient du temps de nos pères, et dans quelque condition qu'on soit, il faut plus d'argent pour vivre; mais les commodités de la vie sont plus nombreuses et plus variées, c'est incontestable. Ce changement qui s'est opéré dans le rapport de l'argent avec la satisfaction de nos besoins s'est fait sentir à presque toutes les générations depuis la fin du moyen âge. Au seizième siècle, Charles IX, dans ses ordonnances, se plaignit plus d'une fois « des prix excessifs » auxquels étaient montées toutes choses, et ses successeurs ont répété ses plaintes. Les hommes du

dix-septième siècle disaient avec madame de Maintenon que vers la fin de leur vie la maison d'un gentilhomme coûtait beaucoup plus à entretenir que dans leur jeunesse. Un célèbre agronome anglais qui parcourait la France dans les dernières années du dix-huitième siècle, Arthur Young, signalait une hausse des prix qu'il n'évaluait pas à moins de cent pour cent en vingt ans dans quelques provinces, et il ajoutait qu'il y a « peu de choses, dans l'économie politique de la France, qui fassent aussi bon effet que cette hausse générale. »

Young, qui parlait en agriculteur, avait raison. On ne saurait trop répéter avec les économistes que les prix ne sont pas les valeurs, et qu'une hausse générale de toutes les valeurs est un non-sens; c'est une de ces vérités évidentes qu'on oublie trop souvent quand on agite de pareils problèmes. Les marchandises qui coûtaient cinq francs en coûtent-elles dix? On admet que dans le même temps les salaires, les profits, les revenus, évalués en argent, ont doublé; en quoi la valeur générale des marchandises est-elle affectée? Sous cette apparence d'augmentation je ne vois en réalité qu'un seul changement peu profitable, je l'avoue, mais peu nuisible dans l'hypothèse de l'élévation égale et simultanée de tous les prix, et ce changement, je l'appelle non pas une hausse des marchandises, mais une baisse de la valeur des monnaies, un avilissement de l'argent. Il est vrai que l'élévation n'est jamais égale et simultanée. Mais, si le niveau des salaires et des profits monte plus vite que celui des marchandises, si le niveau des produits de l'agriculture dépasse celui des produits manufacturés, n'y a-t-il pas avantage pour l'ouvrier, pour l'entrepreneur, pour le cultivateur? Ces profits, qui donnent aux trois grandes classes de producteurs les moyens d'acheter plus d'objets utiles, ne leur procurent-ils pas en réalité un accroissement de richesse et de jouissances? C'est ce dont Young s'applaudissait, c'est ce que le bourgeois du quinzième siècle a pu constater en parcourant le Paris moderne et en voyant le bien-être de ses habitants. Une société qui produit beaucoup de choses nécessaires ou agréables, et dans laquelle l'homme, avec une journée de son travail, peut en acheter une grande quantité, est une société qui a perfectionné son industrie, qui a assoupli la matière et qui exerce sur elle un grand empire. S'il est vrai qu'en général les produits vaillent la peine qu'ils coûtent, la vie n'est-elle pas réellement à meilleur marché dans la société où on les acquiert par un moindre labeur?

II

L'augmentation des prix qui fait aujourd'hui le sujet de tant de plaintes n'est pas un accident particulier au temps où nous vivons.

Elle peut en ce moment peser et elle pèse en effet sur nos fortunes d'un poids plus lourd que d'ordinaire; mais elle a plus d'une fois inquiété nos aïeux, et quand on embrasse dans la suite des siècles l'histoire économique de notre pays, on découvre que son action a été en quelque sorte continue; c'est un flot qui monte toujours, mais qui, loin de tout engloutir, semble au contraire féconder l'industrie.

Un fait aussi général ne peut être le produit du hasard. Il doit nécessairement se rattacher à des lois économiques qu'il est intéressant de pénétrer. Je crois voir deux grandes causes à cette augmentation qui, considérée dans son ensemble, n'est, comme nous l'avons dit, qu'un avilissement de la monnaie.

La première est l'abondante production de métaux précieux. Ces métaux, comme toutes les marchandises, sont soumis à la loi de l'offre et de la demande; ils trouvent toujours leur placement; mais quand la production des mines excède les besoins, ils ne le trouvent qu'à la condition de se donner à meilleur marché : ils s'avilissent. Ils ont cependant un caractère particulier qui les distingue de la plupart des marchandises. La production annuelle sert ordinairement à remplir les vides faits par la consommation; et si la quantité des produits existants s'accroît, ce n'est que par les efforts plus nombreux ou mieux appliqués des producteurs. Il n'en est pas de même des métaux précieux. On n'en consomme qu'une petite partie; la masse continue à circuler, et reste toujours dans le commerce où elle se grossit chaque année des quantités nouvelles qu'y versent les mines. L'offre augmente, même dans les circonstances ordinaires, et il y a chance pour que la demande ne s'élève pas constamment au même niveau.

Mais il peut se faire que l'offre augmente avec une rapidité beaucoup plus grande encore quand de nouvelles mines viennent à être découvertes et changent tout à coup l'état du marché. Un statisticien anglais qui a beaucoup étudié ces questions, M. Jacob, n'estime pas à plus de 9,000 kilog. la quantité d'argent que les mines d'Europe produisaient chaque année au quinzième siècle, et le commerce, qui s'éveillait alors au souffle de la renaissance, commençait à se plaindre de la rareté et par suite de la cherté des métaux précieux, lorsque la conquête du Mexique, bientôt suivie de celle du Pérou, mit l'Europe en possession de richesses inouïes jusque-là. La seule mine du Potose fournit chaque année, pendant la seconde moitié du seizième siècle, trente-trois fois plus que ne rendaient ensemble toutes celles du vieux monde : de là vient en grande partie la révolution monétaire et « les prix excessifs » que déploraient les contemporains de Charles IX. La production, depuis ce temps, a augmenté beaucoup, et les 300,000 kilog. du Po-

tose, représentant 66 millions de notre monnaie, eussent été bien loin de suffire au commerce du dix-neuvième siècle. Vers 1800, on évaluait la production des mines d'Amérique à 221 millions, dont 175 en argent et 46 en or; l'Europe et les autres contrées d'où l'Europe tire des métaux fournissaient 56 millions, et complétaient la somme totale de 277 millions. Mais l'augmentation s'était faite lentement, chaque année ajoutant un contingent un peu plus fort à la masse des accumulations précédentes. Il n'y avait pas eu de révolutions brusques comme celle qui avait étonné le seizième siècle. Il n'y en eut pas non plus dans la première partie du dix-neuvième siècle, bien que le perfectionnement du travail en Europe et l'accroissement des mines de Russie eussent porté en 1848 le chiffre total de la production à près de 370 millions, dont 160 millions d'or, lesquels venaient grossir un capital monétaire que les approximations les plus probables de la statistique fixent à 31 milliards 500 millions. Mais le commerce, durant ce temps, avait pris un tel développement et de telles forces, qu'il pouvait presque sans fléchir soutenir un pareil poids et donner un emploi fructueux à cette masse énorme de métaux précieux.

En 1848, près du confluent de la rivière américaine et du Sacramento, dans une contrée presque inconnue à l'Europe, un Suisse, ancien officier de la garde royale devenu colon de la Californie, découvrit des sables aurifères au bord d'un ruisseau dont il avait creusé le lit, Ce fut l'origine d'une grande révolution économique. Bientôt Mexicains, Américains, Espagnols, Anglais, Allemands, Français, Chinois, coururent à la recherche de l'or. La Californie se peupla, s'enrichit, et ses *placers* fournirent chaque année une valeur de 200 à 350 millions en or. Il vint des mineurs même de la Nouvelle-Hollande; l'un d'eux, frappé de la ressemblance des terrains avec les montagnes de son pays, retourna à Sydney, et, en 1851, découvrit près de Bathurst des richesses semblables à celles de la Californie. Les gisements de l'Australie, bientôt exploités sur mille points divers de la Nouvelle-Galles et de la colonie de Victoria, rivalisèrent avec ceux du Sacramento, et rendirent pendant quelques années plus de 300 millions.

Ces nouvelles mines apportent en moyenne un supplément de 610 millions par an. La production totale a plus que doublé aujourd'hui. Elle a atteint presque le chiffre d'un milliard[1], qui chaque

1. Production en 1858 :

Amérique (moins la Californie).	213,700,000
Europe.	37,500,000

année s'ajoute aux métaux précieux que possédait le monde occidental, et dont la somme, déduction faite des quantités consommées où exportées en Orient, doit s'élever à près de 40 milliards.

Faut-il s'étonner qu'une abondance d'or, qui tout à coup double la production et augmente d'un tiers en douze ans le capital monétaire des peuples civilisés, ait eu assez d'influence pour détruire l'équilibre qui existait entre les marchandises et la monnaie? Sans doute l'industrie n'est pas demeurée inactive pendant ces douze années, et je suis convaincu que ses rapides progrès n'ont pas peu contribué à amortir la chute et à retarder l'avilissement de la monnaie. Mais s'il y a eu plus de produits, plus d'échanges, on a fait aussi un usage plus fréquent du crédit, et les métaux précieux ont trouvé dans cet agent de la circulation un concurrent redoutable qui les remplace avec avantage dans beaucoup de cas, et qui, en les rendant moins nécessaires, a retenu leur valeur au-dessous du niveau où les eût amenés le rapport simple de la production insolite des mines avec le progrès général du commerce.

La masse des métaux précieux, sans cesse grossie des apports de chaque année, s'accroît d'une manière presque continue, et s'est accrue depuis 1848 avec une rapidité dont on n'avait pas d'exemple depuis la fin du seizième siècle. Voilà la cause première de l'avilissement de la monnaie, voilà pourquoi l'argent commande moins de travail, et comment dans la suite des siècles se produit la hausse presque générale des prix que nous subissons.

Le développement de l'industrie est le contre-poids de l'accroissement des métaux; il en combat les effets, les amoindrit, les neutralise quelquefois. Il paraît singulier et même contradictoire de dire que ce développement est aussi une des grandes causes de la cherté. Et pourtant rien n'est plus vrai. L'industrie soutient les métaux parce qu'elle leur crée un emploi; mais, en créant cet emploi, elle les attire. C'est dans les pays où le commerce est le plus actif, en Angleterre, en France, aux États-Unis qu'ils affluent, et par la même raison, c'est aussi dans ces pays qu'on les prodigue le plus volontiers.

Pénétrez dans les hameaux de la Valteline, ou, sans sortir de France, visitez les montagnes de l'Auvergne. Pays pauvres, peu de

Russie.	87,500,000
Californie.	350,000,000
Australie.	260,000,000
Évaluation pour l'Asie Mineure et la côte d'Afrique.	40,000,000
Total.	988,700,000

communications avec les grands marchés, peu de commerce. Rien ne sollicite l'argent à se rendre dans ces contrées perdues; malgré l'abondance de la production, il y reste toujours rare, et les denrées du pays s'y vendent à bas prix, comme au moyen âge; mais aussi, comme au moyen âge, on y est privé des délicatesses du bien-être, et le peu de produits fabriqués qu'on fait venir des villes y sont d'ordinaire plus chers qu'ailleurs et de qualité moins bonne.

Dans les lieux où règnent la richesse et l'abondance de toutes choses, et où les métaux précieux affluent, comme les fleuves coulent à la mer, il y a deux raisons pour que les prix soient en général plus élevés: d'abord, la présence même de ces métaux; en second lieu, la concurrence des acheteurs. Un tableau de Raphaël, mis aux enchères au fond d'une province pauvre, trouverait peut-être à grand'peine un amateur qui aurait peu de fortune et qui n'aurait même pas besoin de faire un grand sacrifice pour acquérir le chef-d'œuvre. A Paris, il en serait tout autrement: le tableau, désiré par beaucoup, et même disputé par quinze ou vingt grandes fortunes, serait adjugé à un prix considérable. Sans doute, tout ce qui se vend n'a pas la valeur d'un Raphaël; mais les produits des arts, les objets de luxe ou de mode, et toutes les marchandises dont l'industrie ne peut pas toujours approvisionner le marché au gré du consommateur, participent plus ou moins du mérite de rareté et enchérissent dans une société riche. Quand les hommes, courbés sur le sillon, trouvaient à peine dans un travail assidu la subsistance de chaque jour, il fallait d'abord songer à vivre, et nul n'aurait pu sacrifier une partie de son temps ou de sa récolte pour satisfaire ses plaisirs, sous peine de s'exposer à mourir de faim. Mais lorsque les siècles et la science ont perfectionné dans une nation active l'art de produire, la société a du superflu et du loisir; elle emploie l'un à charmer l'autre, et plus tous deux augmentent, plus augmentent aussi les occasions de dépenser et les moyens de suffire aux dépenses. Alors la terre donne une rente plus forte, les entreprises industrielles plus de profits, le travail reçoit un salaire plus élevé, et cette triple élévation de la rente, des profits et des salaires n'est pas seulement une augmentation nominale, c'est une augmentation bien réelle qui modifie le rapport des choses et qui se traduit d'une manière évidente par la supériorité qu'ont sur les contrées pauvres les grandes et riches cités. Non-seulement celles-ci attirent l'or et l'argent, mais elles attirent aussi les denrées, les marchandises; tout ce qui se produit de bon et de beau par le monde leur est le plus souvent destiné : fruits de table, primeurs, vins fins, belles étoffes, elles achètent et consomment, pour ainsi dire, la fleur des produits de l'univers. Or, elles n'exercent cette puissance que

parce qu'elles assurent aux producteurs lointains des débouchés plus certains, une rémunération meilleure, et la cause première de cette supériorité est dans la richesse même des habitants et dans le haut prix des ventes. C'est encore une augmentation bien réelle si on la considère en elle-même, indépendamment de toute comparaison avec des peuples moins avancés. D'illustres économistes ont dit qu'une hausse générale et simultanée des profits et des salaires était impossible. Il faut s'entendre; sans doute, il est impossible qu'à un moment donné on augmente le prix de toutes les journées, sans qu'immédiatement les profits s'abaissent dans la même proportion. Mais on peut augmenter la force productrice. L'atelier où dix ouvriers avec quelques outils grossiers produisaient une quantité de marchandises égale à dix peut, avec l'assistance de la mécanique et de la chimie, produire mille, deux mille, et plus peut-être. Ce progrès n'est pas une chimère; il se fait sous nos yeux chaque jour, et transforme à des degrés divers la plupart de nos ateliers. Partagez comme il vous plaira entre le maître et les salariés; dans le principe, celui-là prenait peut-être la moitié, c'est-à-dire cinq, et laissait l'autre moitié aux salaires; qu'il prenne maintenant les neuf dixièmes, 900, 1800, il restera encore aux ouvriers 100, 200, c'est-à-dire infiniment plus qu'ils n'avaient d'abord, en échange des mêmes fatigues. Mais le prix de cette marchandise aura baissé. Qu'importe? si le progrès est général, quels que soient les prix et les autres circonstances qui les modifient, il est évident que tous les patrons et tous les ouvriers produisant beaucoup plus obtiendront aussi beaucoup plus en retour. Il y aura véritablement une hausse simultanée des profits et des salaires, et chacun pourra donner pour la satisfaction d'un besoin ou d'un plaisir une somme plus grande d'*utilités*. A travers ces diverses évolutions des prix apparaît toujours un progrès du bien-être : on donne plus parce qu'on a davantage.

C'est ce qui distingue principalement cette dernière cause d'enchérissement de la première. Que la masse des métaux précieux augmente dans le monde, que les mines en versent sur le marché des quantités plus grandes, c'est un fait qui peut bien faciliter les échanges, appauvrir les rentiers et entraîner ainsi des conséquences graves, mais qui, ne modifiant pas essentiellement les divers rapports des choses, n'a qu'une importance secondaire. Que la richesse, au contraire, augmente, que l'or et l'argent soient attirés par un commerce actif, par une industrie féconde, que chacun produise et consomme davantage, qu'on ait plus de loisirs et plus de jouissances, ce sont là des faits qui intéressent au plus haut point la société et dont l'économie politique doit s'applaudir.

L'abondante production des mines est un accident; l'affluence de leurs produits dans les pays riches est une conséquence nécessaire de la richesse. L'une a eu lieu au seizième siècle; elle a lieu de nos jours; elle ne cessera sans doute pas de sitôt, mais elle pourrait cesser. L'autre est de tous les temps; les métaux, quelles que soient les quantités extraites par les mineurs, se dirigent tout d'abord vers les grands marchés du monde et s'y fixent en majeure partie. Ils font comme l'eau qui, descendant des hauteurs vers la plaine, coule d'autant plus rapide que la pente est plus roide et ne s'arrête que lorsque, parvenue dans la plus profonde vallée, elle a trouvé le niveau au-dessous duquel elle ne peut plus s'abaisser. C'est ainsi que l'or et l'argent s'écoulent hors des pays pauvres où les barrières des douanes sont plus impuissantes à les retenir que les digues à arrêter les torrents; un pays qui s'enrichit, c'est en quelque sorte un bassin qui se creuse, et dont la capacité attire et conserve plus de métaux.

III

On répète souvent que la fortune ne fait pas le bonheur : c'est là un de ces dictons à double face qui participent autant de l'erreur que de la vérité. Sans doute le bonheur n'est pas dans les choses extérieures; il est dans l'homme même, dans le juste équilibre des désirs avec les moyens d'y satisfaire; il consiste dans la santé de l'âme, et il est étroitement lié à la moralité, au bon sens, au tempérament de chaque individu. Mais n'a-t-il pas aussi des rapports nécessaires avec la richesse? Il y a une certaine mesure de bien-être au-dessous de laquelle il faudrait avoir l'âme bien fortement trempée pour se croire heureux. A moins d'être un philosophe stoïcien, comment pourrait-on se voir privé de son pain et n'éprouver aucun désir? D'ailleurs, cet équilibre même doit-il être le seul but de nos efforts? La plante, bien arrosée, ou l'animal, bien repu, risqueraient de l'atteindre avant nous. Si l'homme doit toujours former des désirs, n'est-ce pas un progrès que d'étouffer avant leur naissance les plus grossiers par la satisfaction des premiers besoins, pour laisser la place à d'autres désirs plus épurés? L'aspiration vers le mieux est une des tendances les plus nobles de notre nature; quand, dégagée des préoccupations purement matérielles, elle se tourne vers les raffinements d'un luxe élégant, ou vient à s'élever jusqu'aux plaisirs de l'esprit, le goût se forme, l'intelligence s'ouvre, et l'homme s'améliore. De ce point de vue on aperçoit que le bien-être n'est pas indifférent au bonheur, et qu'il aide puissamment au progrès moral.

On peut donc, sans rougir, se féliciter d'un accroissement de

richesse qui procure plus de bien-être à la société; mais il reste à chercher de quelle manière se distribue cette manne bienfaisante. S'il n'était donné de la recueillir qu'à un petit nombre de favoris, on verrait augmenter, d'un côté, le luxe, de l'autre, la misère aigrie par le spectacle d'une fortune croissante à laquelle il lui serait interdit de prétendre, et il n'y aurait pas lieu de se réjouir. D'autre part, croire qu'elle se répartira également entre les individus, ou qu'elle viendra précisément tomber entre les mains de ceux qui en ont le besoin, est une chimère. Mais entre ces deux extrêmes il y a une foule de combinaisons qui peuvent affecter diversement les choses et les personnes, changer les prix et modifier les fortunes.

Cherchons d'abord à préciser l'influence de la cherté sur les choses. Elle ne s'exerce pas au hasard; elle obéit à certaines lois dont il est possible de suivre la trace dans le passé et de prévoir les effets dans l'avenir.

Parmi ces lois, la plus générale est celle qui résulte du progrès même de l'industrie. A mesure que les travailleurs deviennent plus habiles, ils donnent à meilleur marché le produit qui leur a coûté beaucoup moins de temps, et le rapport des marchandises se trouve changé. Dans un bon pâturage, il n'est guère moins long et moins difficile aujourd'hui d'engraisser un bœuf qu'il ne l'était il y a mille ans; mais il est bien moins long et moins difficile de transformer une toison en fine draperie dans nos nombreuses manufactures, pourvues d'engins puissants, qu'il ne l'était dans la chaumière d'une paysanne ou dans l'atelier d'un tisserand du moyen âge. C'est sur la main-d'œuvre que l'économie a lieu, et ce sont les marchandises qui en exigeaient le plus qui sont aussi les plus susceptibles de perdre leur valeur. Or, la valeur n'est qu'un rapport: qu'un des deux termes s'abaisse ou que l'autre s'élève, le résultat est le même; si dix pièces de drap s'échangeaient jadis contre vingt bœufs, peu importe qu'on dise que vingt pièces de drap valent maintenant vingt bœufs, ou que dix pièces valent dix bœufs; ce qui est certain, c'est que, comparés les uns aux autres, les draps ont diminué, ou, si l'on aime mieux, les bœufs ont augmenté de valeur.

Cette augmentation porte, d'une manière générale, sur la plupart des produits du sol et des matières premières. Nous l'avons observée en rapprochant de notre civilisation moderne l'état économique des sociétés barbares. Nous pouvons l'observer et la mesurer presque avec rigueur, sans sortir du siècle et du pays où nous vivons.

En 1826, le gouvernement fit recueillir et constater avec soin tous les prix des marchandises qui avaient été importées ou exportées. Ce même travail, repris pour 1847, a été continué chaque année par

la commission des valeurs et présente un tableau complet des variations de tous les prix. Or, de 1826 à 1847, il y a eu augmentation sur un très-grand nombre de produits naturels; 9 p. 100 sur le cuivre, 12 p. 100 sur le zinc; parmi les métaux, la fonte brute était seule en baisse, parce que l'industrie contribue au moins autant que la nature à la création de ce produit. Sur les sucres bruts, la hausse est de 5 et 14 p. 100, bien que les raffinés aient baissé de 30 p. 100; sur les bestiaux, elle est de 30 p. 100; de 37 sur les chevaux, de 95 sur les suifs, de 6 sur les beurres, de 100 sur les viandes salées. Et pourtant, de 1826 à 1847, il n'y a eu ni découvertes subites de mines ni révolutions monétaires.

Mais, après l'année 1848, année où tous les prix se sont trouvés subitement abaissés par les crises politiques, les changements ont été beaucoup plus prompts, beaucoup plus significatifs. En 1856, huit ans après la découverte de la Californie, l'augmentation, à ne compter que de 1848, était de 50 p. 100 au moins sur les soies, de 65 sur les laines, de plus de 100 sur les peaux brutes, de 175 sur les bestiaux, de 160 sur les chevaux, de 36 sur les pelleteries, de 110 sur les poissons de mer; les pelleteries, le sucre, le café, l'indigo, l'huile, le riz, le cacao, le thé, tous les métaux, toutes les denrées, le vin et les alcools avaient été entraînés dans cette hausse générale. La différence entre les prix de 1847 et ceux de 1856 pour l'ensemble des marchandises classées dans les comptes rendus du commerce extérieur sous les titres de *matières nécessaires à l'industrie*, *objets de consommation naturels* et *produits naturels*, était de 67.19 p. 100.

Alors, il est vrai, la France venait de traverser plusieurs années pendant lesquelles la disette et la spéculation semblaient avoir combiné leurs efforts pour faire monter les prix au-dessus de leur niveau naturel. C'étaient elles qu'on accusait, et, si l'on avait raison de les signaler parmi les causes du mal, on allait trop loin en rejetant sur elles seules toute la responsabilité. Depuis la crise de 1857, il y a eu baisse, baisse très-forte, mais qui pourtant a été loin de ramener les marchandises à leurs anciens prix. Si nous consultons l'année 1858, nous voyons encore les soies, les laines, les cotons, les peaux, les bestiaux, les suifs, les pelleteries, le poisson, le café, les métaux, le beurre, les œufs, rester au-dessus des prix de 1826 et de 1847, et les surpasser d'un excédant qui, pour les bestiaux, les chevaux, les suifs et le poisson double tout au moins les anciens prix. Pourtant, tout alors semblait pousser à la baisse; le désarroi des spéculateurs, la liquidation des affaires engagées avant la crise, les incertitudes de la politique et les bruits de guerre. Aujourd'hui, il y a encore dans les esprits une certaine inquiétude qui n'a pas permis au marché de

recouvrer son activité, et pourtant, en 1858, la commission constatait qu'il y avait plus de marchandises en hausse qu'en baisse, et en 1859 les trois catégories dans lesquelles la douane range les produits naturels présentaient une hausse de 26 p. 100 sur 1826, de plus de 30 p. 100 sur 1847.

Il est une marchandise qui ne peut figurer dans les comptes du commerce extérieur, et que cette hausse a le plus favorisée, parce qu'elle est la source de tous les produits naturels, c'est la terre. Elle profite doublement, chaque hectare rendant plus avec une culture perfectionnée, et chaque mesure de produits se vendant plus cher dans une société riche. On pourrait dire aujourd'hui de presque toutes nos provinces ce que Young disait déjà de plusieurs en 1789 : « La terre a haussé beaucoup ; la culture rend le double d'il y a vingt ans. » La rente et la valeur du fonds augmentent rapidement chez une nation industrieuse et suit le progrès de la population : on peut dire que, dans un pays où toute la terre est occupée, et où elle est en grande partie cultivée par les propriétaires ou par de riches fermiers, cette augmentation est une mesure assez exacte de l'accroissement de la prospérité publique.

Le loyer des maisons obéit à la même loi; et comme les villes sont le séjour ordinaire de l'industrie et du commerce, quand l'industrie et le commerce prospèrent, la population se presse dans les villes. En France, de 1851 à 1856, dans l'intervalle de deux recensements, elle s'y est accrue de 700,000 âmes, dont 305,000 pour le seul département de la Seine.

On parle beaucoup de la cherté des loyers à Paris, et on s'en étonne. Il n'y a pourtant rien de plus conforme aux lois les plus élémentaires de l'économie politique. En 1804, Paris comptait 26,086 maisons et 548,000 habitants; le recensement de 1856 donne 29,566 maisons et 1,174,000 habitants. A la première date, le rapport était d'environ 22 individus par maison, il est de 40 aujourd'hui. Comment une telle concurrence n'aurait-elle pas fait monter considérablement les prix? L'administration a publié des relevés statistiques par lesquels elle décline la responsabilité de l'enchérissement, en montrant que de 1852 à 1859 on n'a démoli que 4,349 maisons, pendant qu'on en construisait 9,617. Très-bien; mais dans le même temps, plus de 200,000 nouveaux habitants venaient se fixer dans ces maisons, et les étrangers affluaient parmi nous. C'est surtout le vieux Paris, celui où la population était le plus entassée, le Paris marchand, situé entre les boulevards et la Seine, que les nouvelles rues ont percé, bouleversé, aéré. Or, les deux arrondissements anciens qui sont seuls contenus tout entiers dans ces limites, loin d'avoir gagné des maisons, en ont au

contraire perdu 578. Le rentier peut renoncer à habiter ces quartiers; le commerçant ne le peut pas, ou ne l'ose pas, il faut qu'il soit au centre des affaires, comme un soldat au milieu de la mêlée, et il s'y dispute avec acharnement les logements devenus trop rares. Je ne crois pas exagérer en disant que l'augmentation est au moins d'un tiers plus grande sur la rive droite que sur la rive gauche.

N'a-t-on pas le droit de conclure, appuyé sur le changement général des valeurs dans la suite des siècles et de l'expérience plus complète des faits présents, que dans une société qui s'enrichit et où l'argent devient plus abondant, la terre et tout ce qui tient étroitement à la terre, maisons, loyers[1], denrées et matières premières enchérissent?

Sans doute, il y a des exceptions. Toute marchandise est soumise à des causes multiples qui agissent sans cesse dans des directions contraires et tendent à la fois à élever et à abaisser la valeur; les frais de production, le nombre des consommateurs, la richesse du pays, la facilité des transports, l'approvisionnement du marché. La valeur n'est pour ainsi dire que la résultante de ces forces diverses, et on comprend aisément que dans un problème dont les données sont si complexes, la solution ne soit pas toujours conforme à la loi générale. Le froment est une des exceptions les plus remarquables. C'est le produit du sol par excellence, le fonds principal de la nourriture en France, et pourtant la valeur n'en a pas varié d'une manière sensible depuis deux siècles. Au moyen âge, il n'a fallu, suivant les époques, que 15 à 30 grammes d'argent fin pour se procurer une quantité de blé égale à un hectolitre. A la suite de la découverte de l'Amérique, il y eut pendant le seizième siècle une hausse continue qui fit enfin monter, vers 1610, le prix de l'hectolitre à 87 grammes d'argent. Depuis cette époque, il n'a fait que s'agiter autour de ce point fixe, tantôt déprimé par de fausses mesures économiques, tantôt surélevé par les disettes, faible sous l'administration de Colbert, très-fort pendant les misères des dernières années de Louis XIV. Les mauvaises récoltes de 1853 et de 1855 ont porté, il est vrai, l'hectolitre à 36 fr., c'est-à-dire à 162 grammes d'argent fin; mais la baisse est venue, et l'on peut regarder 20 francs ou 90 grammes d'argent comme le prix moyen de notre temps. D'où vient-il donc que ce prix soit à très-peu près le même que payaient les contemporains de Henri IV? La popu-

1. En principe général rien n'est plus vrai. Toutefois et principalement en ce qui concerne les loyers d'habitation dans Paris, l'augmentation excessive des prix depuis quelques années a encore d'autres causes que celles du mouvement ascensionnel de tous les produits. Ces causes seront exposées et analysées ici dans un travail que prépare la REVUE NATIONALE. (*Note de la direction.*)

lation a certainement doublé; la consommation de pain est beaucoup plus grande; mais la production a non-seulement suivi la population, elle l'a devancée dans son progrès et a pu satisfaire à des demandes plus fortes. On croit généralement qu'en 1700 la quantité de blé divisée par le nombre des habitants donnait 108 litres par tête; la proportion s'était déjà élevée à 125 litres en 1784; elle est aujourd'hui de 220 litres. Ce qui est certain, ou du moins ce qui s'éloigne peu de la vérité, c'est qu'en 1820 4 millions et demi d'hectares ensemencés en blé ont donné 54 millions d'hectolitres, et qu'en 1860, grâce au double progrès de l'étendue et de l'intensité de la culture, le rendement est d'environ 100 millions d'hectolitres sur une superficie de 6 millions et demi d'hectares. Le prix n'a pas varié, parce que l'agriculture a accru l'offre de blé aussi rapidement que la diffusion du bien-être faisait croître la demande. Le froment, avons-nous dit, est le fond de la nourriture des Français, et pourtant que de Français n'en faisaient pas usage il y a un siècle ! Young disait que « bien des Français ne mangent que peu de seigle et point du tout de froment. » « Dans une partie de la Normandie et de la Bretagne, ajoute-t-il, on consomme surtout du sarrasin; dans le Limousin, la Marche et une partie du Languedoc, des châtaignes, et dans le Midi du maïs. » C'est ce qui explique comment la production a pu doubler sans s'avilir : de nouveaux acquéreurs se sont présentés, mais d'un autre côté le blé n'a pas pu s'élever de prix, parce que les villes où se concentrent surtout les richesses n'en consomment pas plus, en consomment même peut-être moins depuis qu'elles y joignent une plus grande quantité de viande. Si le blé n'a pas varié, c'est donc qu'il s'est trouvé à la fois arrêté sur le chemin de la hausse par l'abondance de la production, sur le chemin de la baisse par l'accroissement du nombre des consommateurs. Combien peu de substances alimentaires ont été maintenues dans ce juste équilibre ! La viande, qui valait à Paris 9 sous la livre en 1788, vaut aujourd'hui 80 cent., et le progrès du bien-être nous la fera probablement payer plus cher encore dans quelques années. A New-York, le prix de la viande de boucherie depuis vingt ans a monté de 90 centimes à 2 francs et 2 francs 50.

Les produits manufacturés suivent une loi toute contraire : à mesure que l'industrie perfectionne ses instruments, que les machines fabriquent plus vite et à moins de frais, que le commerce plus actif laisse moins longtemps les capitaux engagés, la valeur des marchandises tend sans cesse à s'amoindrir. Le prix, évalué en argent, peut, il est vrai, augmenter si les métaux précieux s'avilissent; mais le produit fabriqué s'échange contre moins de salaires, moins de matières premières, moins de denrées. Telle est la puissance du progrès

industriel que souvent, tout en payant plus cher ses matières premières et ses ouvriers, en engageant dans la production un capital plus considérable, le fabricant vend sa marchandise moins cher que ses devanciers et fait plus de bénéfice. Dans les tissus de coton, par exemple, ce qui en général avait valu 100 francs en 1826 n'en valait que 34 en 1847, et après la hausse de 1855 ne valait encore que 38 francs. En 1856, cependant, les produits manufacturés évalués en argent étaient en hausse; mais cette hausse, qui depuis 1847 n'atteignait pas 15 p. 100, tandis que celle des produits naturels dépassait 67, était une véritable baisse relative des valeurs. L'augmentation des prix n'était due en réalité qu'à la spéculation et à la dépréciation du numéraire. Depuis que la spéculation a été désarçonnée par la crise, les prix sont un peu moindres, mais néanmoins subissent encore l'influence de l'abondance de l'or.

En effet, en 1847, la valeur des produits manufacturés portés dans les tableaux du commerce extérieur avait diminué de plus de 8 p. 100 depuis 1826; de 1847 à 1859, la commission constate une augmentation d'environ 1 1/2 p. 100, ce qui réduit, relativement à l'année 1826, la baisse des prix à 1 1/10 p. 100. Mais ce n'est là que l'évaluation en argent; il faut sous cette apparence pénétrer jusqu'à la réalité et chercher ce qui nous intéresse, c'est-à-dire le rapport des produits de la terre avec ceux de l'industrie; or, nous trouvons que si pour acheter une certaine quantité de ces derniers, on donnait, en 1826, 100 des premiers, il n'en fallait plus que 92 en 1847 et que 78 en 1859. La valeur des produits fabriqués a donc constamment baissé, et s'il faut plus d'argent pour les acheter, c'est que la valeur de l'argent a baissé plus rapidement encore.

Accroissement pour les produits naturels, abaissement pour les produits manufacturés, telle est la loi des valeurs dans une société qui est en progrès; elle est souvent compliquée d'une augmentation générale des prix qui a pour cause la richesse et quelquefois un rendement extraordinaire des mines. Cette dernière est celle qui nous alarme le plus aujourd'hui; néanmoins la première a des conséquences plus lointaines et plus générales.

IV

Il y a une partie de la société qui jouit directement des profits de la terre et de l'industrie, propriétaires, fermiers, commerçants, manufacturiers. Sa fortune est liée aux choses, elle s'élève ou s'abaisse avec leur valeur. La terre donne-t-elle beaucoup de produits chèrement payés par le consommateur, le propriétaire exige une rente très-

forte et le fermier ne consent d'ordinaire à la payer qu'à condition de retenir une part de bénéfices proportionnée à ses avances. L'industrie est-elle active et perfectionnée, fournit-elle par des moyens économiques une quantité considérable de produits à bon marché, il lui faut plus de capitaux, et le manufacturier, qu'il les possède ou qu'il les emprunte, ne les hasarderait probablement pas s'il ne devait en retirer un intérêt supérieur à celui des placements ordinaires; il est rare que les prix descendent assez bas pour que le fabricant ne trouve pas une large compensation dans l'extension de ses affaires. Quand toutes les marchandises augmentent aussi en valeur ou en quantité et que la consommation est plus grande, le commerce, qui est son pourvoyeur, qui apporte, rassemble, conserve, distribue tout ce dont elle a besoin, profite de ses exigences et enrichit ses propres agents. L'agriculture, l'industrie, le commerce sont les sources de toute richesse, et ceux qui sont à la source n'ont pas à craindre que l'eau vienne à leur manquer. Qu'une demande plus grande des consommateurs multiplie les produits, ou élève les prix, les vendeurs vendent plus ou vendent plus cher. Qu'un avilissement de la monnaie élève tous les prix, ils suivent la hausse, et si dans ce dernier cas ils ne gagnent pas, ils sont du moins à l'abri de toute perte. Sans doute, à considérer les détails, les choses ne se passent pas toujours ainsi, et plus d'une voix protesterait contre cet optimisme. Tel propriétaire qui a loué sa terre ou sa maison depuis quinze ans a vu monter sans cesse les charges de la vie, sans que son revenu ait varié. Il y a des industriels qui succombent sous la concurrence ou se débattent péniblement dans la gêne que leur cause l'abaissement des prix, parce qu'ils n'ont pu ni diminuer leurs frais de production, ni étendre leurs affaires; d'autres gémissent sous le poids d'un énorme capital d'emprunt et regrettent le temps où le commerce était plus modeste, mais plus sûr. Mais ce ne sont là que des exceptions; ce qui est incontestable, c'est que la production agricole et industrielle donne un revenu beaucoup plus grand qu'autrefois et que la meilleure part de ce revenu reste aux mains de ceux qui possèdent ou exploitent les instruments de la production.

Mais les jouissances enfantent les désirs. Il y a des hommes blasés; je ne crois pas qu'il y ait jamais une société qui arrive à la satiété et au dégoût. La limite du bien-être recule devant la richesse comme l'horizon devant le voyageur. Ce qui nous contentait jadis ne nous satisfait plus maintenant; on se pousse l'un l'autre dans le luxe; la vanité d'être les premiers ou la crainte de rester en arrière entraîne la plupart des hommes et multiplie leurs besoins. De là l'accroissement des dépenses. L'impulsion est donnée par ceux qui s'enrichissent et

un certain respect humain oblige les autres à suivre le mouvement, quelquefois même au delà de leur volonté et de leurs forces. Ce luxe est légitime pour tous ceux qui ont largement les moyens d'y satisfaire; il est dangereux pour les imitateurs et cache souvent un malaise réel sous les dehors d'une vie somptueuse.

Les ouvriers participent à la production avec les propriétaires et les entrepreneurs. Mais ils sont dans une situation tout autre. Ils n'ont pas les bénéfices de la marchandise qui enchérit; ils n'ont à vendre que leur travail, dont le prix est réglé par la concurrence et par le niveau moyen de leurs dépenses. Ils subissent presque toujours les inconvénients de la cherté avant de parvenir à faire payer plus cher leur labeur. Le prix de la journée augmente : c'est un fait incontestable. L'on peut, sans aucune exagération, fixer à 25 p. 100 cette augmentation depuis douze ans. Mais est-elle aussi réelle qu'apparente? Un ouvrier qui reçoit 5 francs au lieu de 4 est-il plus riche s'il paye sa viande 16 sous au lieu de 12, son loyer 200 francs au lieu de 120, si le beurre, les œufs, les fruits ont augmenté de 50 p. 100? L'augmentation de son salaire n'a certainement pas été un don gratuit de son patron. L'ouvrier ne l'a obtenue qu'à la suite d'une espèce de lutte à laquelle il était poussé par la difficulté croissante de pourvoir à la subsistance de sa famille, et dans laquelle le patron n'a cédé que devant la crainte de voir fermer son atelier. Sans doute, beaucoup de patrons ont devancé les besoins de leurs ouvriers; mais néanmoins la loi économique fait sentir ses rigueurs à la classe ouvrière. Tant qu'il y a eu assez de bras aux anciens prix, il n'y a pas eu de hausse générale des salaires. Dans le compromis qui est intervenu, qui dit que l'ouvrier n'a pas sacrifié quelques-unes de ses jouissances d'autrefois pour obtenir le principal, le pain de chaque jour? La nécessité conduit à ces traités désavantageux. En temps de disette on voit baisser les salaires. Au seizième siècle, sous le coup d'une révolution monétaire du même genre, les ouvriers dont les salaires avaient doublé se plaignaient d'être dans l'impossibilité de vivre. Arthur Young remarquait quelque chose de semblable à la fin dix-huitième siècle et s'affligeait « de l'état misérable de la classe des travailleurs, pour lesquels le prix de la main d'œuvre n'avait pas haussé en proportion avec le reste. »

Le tableau est loin d'être aussi sombre aujourd'hui. Nos ouvriers ont lutté avec plus d'énergie contre l'amoindrissement dont leur existence était menacée; dans les villes et surtout à Paris, ils ont pris de leur dignité personnelle une idée plus haute. L'exemple donné par la bourgeoisie n'a pas été entièrement perdu pour eux. Ils ont vu beaucoup de luxe et ils ont voulu en avoir une part.

Ils ont contracté dans les grandes cités certaines habitudes qui eussent été autrefois un luxe insolite, et qui sont devenues des besoins dont la satisfaction a élevé le niveau général de leur bien-être et de leurs prétentions. Ce qui leur coûte le plus cher, c'est la nourriture et le loyer; mais, pour quiconque connaît les ateliers, il est certain que l'ouvrier prend aujourd'hui une nourriture plus abondante et beaucoup plus variée qu'il y a vingt ans; il peut même, tout calcul fait, se sentir assez peu de l'enchérissement, grâce aux gargotes et aux crèmeries. Il y a des souffrances sans doute, mais elles ne sont guère pour l'ouvrier célibataire; c'est dans les ménages et dans les familles nombreuses qu'elles se font sentir.

Quand on envisage le problème sous son aspect le plus général, on n'hésite pas sur la solution. Il y a une transition, une lutte, un passage difficile que l'avilissement de la monnaie tend beaucoup plus à prolonger que l'accroissement de la richesse; mais ce défilé franchi, on voit que le salaire a pour base la subsistance de l'ouvrier. Il faut qu'un homme puisse suffire à sa nourriture par son travail, et qu'après avoir acheté le pain de sa famille, il ait encore un excédant pour satisfaire à ses autres besoins. Admettons que cet excédant soit le quart du prix qu'on lui paye. Dans une société où les aliments sont chers et les produits manufacturés à bon marché, ce quart représentera non-seulement une somme d'argent plus forte, mais achètera une plus grande quantité de ces produits: l'ouvrier ne mangera pas moins et il sera mieux vêtu et plus entouré de jouissances. Si enfin il devient lui-même plus exigeant en fait de jouissances, il arrivera qu'au lieu du quart, il voudra un excédant d'un tiers, et si la masse des ouvriers s'est fait les mêmes besoins, il l'obtiendra tant que l'industrie sera prospère. La richesse ne lui prodigue pas tout d'abord ses faveurs comme aux entrepreneurs; mais elle finit par compter avec lui, au grand avantage de la société; car, si pour l'homme riche plus de bien-être c'est plus de luxe, pour l'ouvrier c'est souvent plus d'indépendance, plus d'instruction et plus de moralité : les écoles se peuplent et les cabarets se vident.

Malheureusement il y a en dehors de la production agricole et industrielle une partie de la société qui vit de revenus à peu près fixes et qui ne sent, pour ainsi dire, que les inconvénients de la révolution monétaire. Ce sont, d'une part, les employés et les fonctionnaires, de l'autre, les rentiers. Leur budget annuel se compte par un nombre déterminé de francs. Plus on paye cher, moins ils peuvent acheter; plus le luxe exige de dépenses, moins ils peuvent se soutenir à leur ancien rang. D'un côté comme de l'autre, il y a pour eux déchéance. Mal réel et mal d'opinion, mais tous deux également sensibles à l'homme, qui ne juge

guère de son bien-être que par la comparaison qu'il fait de son propre état avec celui des autres.

Pour les fonctionnaires et les employés, le remède est dans l'augmentation des traitements. Mais cette augmentation se fait longtemps attendre. Dans la plupart des professions, l'ouvrier peut quitter son patron quand les conditions ne lui conviennent plus, et c'est par cette menace qu'il obtient le supplément de salaire dont il a besoin. Le commis, l'employé d'une maison particulière le peuvent aussi, quoiqu'ils soient déjà moins libres d'aller louer ailleurs des services dont la demande est assez limitée. Le fonctionnaire le peut bien moins encore. Il est comme lié à l'État ou à la grande administration à laquelle il a voué sa vie ; il reste à son poste, soutenu par l'espérance d'un avancement ou d'une retraite, par la sécurité d'avenir qu'offrent ordinairement les fonctions publiques, et par la considération qui y est attachée ; cependant il se prive et n'est pas disposé à juger favorablement d'un accroissement de la richesse sociale qui se traduit pour lui par une diminution de bien-être.

C'est à l'État qu'il appartient d'y pourvoir. Cette cause a trouvé de chaleureux défenseurs [1], et déjà, dans les derniers budgets, d'importantes améliorations ont été faites. Mais par la nature même de la révolution qui se produit, les remèdes adouciront le mal plus qu'ils ne le guériront.

Les rentiers n'ont pas même la perspective d'un avancement ni l'espoir d'une augmentation de traitement. Ils sont pour ainsi dire victimes d'une banqueroute : l'avenir refuse de payer intégralement la lettre de change que l'épargne avait tirée sur lui. Pour l'homme qui, par de longues années de travail, a amassé un modeste revenu, il est dur de se voir déçu au moment de jouir.

Il est bien rare qu'une révolution soit pure de toute violence et de toute misère. Celle qui entraîne aujourd'hui les prix vers la hausse n'en est certes pas exempte, et de plusieurs côtés s'élève contre elle un concert de malédictions. La lutte des ouvriers contre leurs patrons, la gêne de ceux qui ont un revenu fixe, l'amoindrissement de la valeur de l'argent, le poids croissant des dépenses de la vie font illusion et donnent à croire que le mal excède le bien.

Mais ce mal est-il éternel? Des mœurs nouvelles se forment sous l'empire des besoins nouveaux ; ces mœurs empêcheront le rentier de se fier à une trop modeste fortune ; elles l'engageront à devenir plus prévoyant, à amasser davantage et par conséquent à travailler plus longtemps ou avec une énergie plus efficace ; elles obligeront les

1. Entre autres M. Paul Dupont.

administrations à compter plus généreusement avec les hommes actifs et intelligents dont elles voudront s'assurer les services; elles élèveront les désirs de l'ouvrier, et contribueront à lui faire taxer à un plus haut prix le salaire de son travail. La transition peut être pénible pour beaucoup; mais elle se fera: elle se fait déjà.

D'ailleurs, l'augmentation générale des prix peut être contrariée en France par diverses causes. Je ne parle pas de la diminution de notre industrie, qui serait un remède bien pire que le mal. Mais l'extension du commerce et de l'industrie dans des contrées restées pauvres jusqu'à ce jour n'aurait-elle pas pour effet de créer de nouveaux consommateurs de monnaie et de relever la valeur des métaux dans les pays riches? La prospérité toujours croissante des affaires ne peut-elle pas dépasser la production des mines, comme on l'a déjà vu au temps de Louis XII? On n'empêchera pas le désir du bien-être d'accroître les besoins d'un peuple qui s'enrichit; mais du moins la concurrence des marchandises peut soutenir les métaux au niveau d'une valeur à peu près constante. C'est ce qui avait lieu en 1847, où, malgré l'augmentation du prix des denrées, la somme de toutes les marchandises provenant du sol ou des fabriques avait en numéraire une valeur un peu moindre qu'en 1826.

Il n'y a pas de société qui n'ait ses misères, de révolution qui ne fasse des victimes, de changement dans le rapport des choses qui ne déplace des fortunes et ne froisse des intérêts. Cependant, quand on envisage la révolution économique des prix dans toute son étendue et sous toutes ses faces, l'ensemble du tableau, malgré ses ombres, est loin de laisser l'âme sous l'impression d'une tristesse chagrine. Nous voyons, en effet, que les métaux ont le moins de valeur dans les lieux où ils sont le plus abondants, et qu'ils peuvent abonder, soit que la source en verse une plus grande quantité, soit que le lieu même ait été disposé par l'industrie de ses habitants pour en attirer ou en retenir davantage; ces deux causes agissent en ce moment sur nous : la première, tout accidentelle, provenant de la découverte des mines de Californie et d'Australie; la seconde, ayant un caractère permanent et n'étant qu'une conséquence de la richesse. Nous voyons que la hausse se produit principalement sur les denrées et les produits de la terre que le travail humain ne peut pas aussi facilement multiplier que ceux des manufactures; et comme la valeur n'est qu'une relation, un changement qui déplace le rapport des objets fabriqués et des produits naturels équivaut, en réalité, à une diminution de la valeur des objets fabriqués. Nous voyons que la grande majorité de la nation, propriétaires, fermiers, industriels, commerçants et même ouvriers, tous ceux qui produisent la richesse, profitent à des degrés divers de l'ac-

croissement de cette richesse; que les dépenses, il est vrai, augmentent, mais aussi que le bien-être de tous a augmenté avec les siècles et augmente encore aujourd'hui sous nos yeux. Cependant l'or et l'argent sollicités par notre prospérité affluent et font monter les prix, comme la marée fait monter les bâtiments dans un port; quand elle est haute, il y a plus d'eau, la navigation est plus facile, les navires qui dormaient sur la vase se meuvent et partent; mais les objets qui étaient attachés au sol et qui n'ont pu s'élever avec le flot sont submergés : c'est l'image de ceux dont le revenu est attaché à une somme fixe de numéraire.

S'il en est ainsi, que devient donc la vie à bon marché, lorsqu'on entend par ces mots la vie avec peu d'argent? C'est là un rêve, et un rêve que la réalité dissipe bien rudement aujourd'hui. Si tel était l'idéal d'une société bien constituée, il faut avouer que nous ne nous en approcherions guère et que chaque pas fait dans la voie où nous sommes engagés nous conduirait plus près d'un abîme Mais si nous envisageons au contraire l'abondance des métaux et par suite l'élévation des prix comme une conséquence nécessaire du progrès de la richesse, nous commencerons à ne plus nous alarmer. Si enfin nous songeons que ce progrès est dû à l'empire que l'homme prend sur la nature et à la facilité avec laquelle il la plie à ses usages, que chacun, produisant plus, peut épargner ou consommer davantage, que douze heures de travail mettent l'ouvrier et l'entrepreneur en état d'acheter un plus grand nombre de jouissances qu'autrefois, que les épargnes grossissent et que le bien-être s'étend, il faut en somme s'applaudir d'une révolution qui, rapprochant la distance de la matière travaillée à la matière brute, tend à approprier à moins de frais la nature au service de l'homme, et nous devons croire que, malgré les apparences, nous sommes sur le véritable chemin de la vie à bon marché, laquelle consiste, non pas à vivre avec peu d'argent, mais à vivre avec peu de travail, ou, ce qui est bien préférable encore, à vivre mieux avec le même travail.

E. Levasseur.

FRANÇOISE[1]

SEPTIÈME PARTIE.

XVIII

Pendant quelques jours, Lutel sembla s'occuper des préparatifs de son mariage, et, sans paraître éviter les occasions de tête-à-tête avec Françoise, ne rencontra celle-ci qu'en présence de madame Berthelin. Les paroles échangées alors devant Hélène réservaient l'avenir et laissaient le présent dans ce bonheur fragile et factice auquel les plus intéressés n'osaient croire. Françoise écoutait et répondait comme dans une sorte de somnambulisme; son sourire immuable glaçait le cœur; sa main, tantôt froide et inerte, tantôt brûlante et fiévreuse, révélait des alternatives d'abattement et d'énergie. Elle tendait si fort sa volonté, par moments, que l'affection qu'elle portait à Jacques perdait à cette façon de l'exagérer, et ne semblait qu'une sorte de haine déguisée et masquée; mais à ces crises succédait un abandon et comme un renoncement à la vie et à l'amour qui trahissait, au contraire, la douleur d'une âme aimante, accablée du fardeau de ses émotions.

Madame Berthelin, sérieusement alarmée de l'état de sa filleule, disait à Jacques :

— Si cela se prolonge huit jours encore, elle en mourra !

— J'attends la guérison, le sauveur, répondait Jacques.

Aucune nouvelle n'était venue d'Allemagne. Lutel commençait à craindre que sa lettre n'eût pas trouvé M. Ollinger à l'usine, quand, un matin, il reçut un mot qui lui assignait un rendez-vous pour la journée dans un hôtel de la rue de la Paix. Frédéric était arrivé.

— L'orgueilleux ! s'écria Jacques en froissant le billet de son rival. Il ne veut pas venir chez moi; il attend que j'aille m'humilier

1. Voir les 1re, 2e, 3e, 4e 5e et 6e livraisons.

et abdiquer chez lui. Eh bien! j'irai; mais je le défie d'être plus fier que moi!

Et Lutel se rendit à l'adresse indiquée, avec une irritation secrète qui aidait son courage. Mais son dépit n'osa plus se montrer quand il vit M. Ollinger l'accueillir avec un sourire grave dans lequel on lisait le triomphe modeste et la reconnaissance sincère d'un cœur ferme et réservé.

— Vous voyez que j'ai confiance en vous, dit Frédéric en serrant la main de son rival.

— Cette confiance ne vous a pas conduit jusque chez moi, repartit Lutel.

Frédéric secoua la tête.

— Chez vous, mon ami, répondit-il, j'aurais craint de heurter des souvenirs et de me sentir jaloux. Ici, nous sommes sur un terrain banal qui ne trouble pas et qui ne vous demande aucune dissimulation.

— Vous voulez conserver tous vos avantages, repartit Jacques.

— Je veux rentrer, si je dois y rentrer, dans tous mes droits, continua Frédéric, sans garder de vous, mon ami, autre chose qu'une impression digne de notre amitié.

— Vos droits! répéta vivement Lutel en regardant M. Ollinger; vous n'en aviez plus; c'est moi qui vous en donne de nouveaux!

— Vous les reconnaissez, mon ami; mais vous ne me les donnez pas!

Lutel fut frappé de la résolution qu'il sentait sous chacune des paroles de Frédéric. Un esprit vulgaire eût accusé celui-ci d'ingratitude; mais Jacques comprit les précautions du mari, qui ne voulait pas abaisser devant la générosité d'un prétendant l'amour résigné dont il venait recevoir la récompense.

— Avouez cependant, reprit Lutel avec un sourire un peu amer, que sans moi, vos droits antérieurs couraient la chance d'être périmés.

— Je l'avoue. Mais si je vous estime parce que vous êtes un homme d'honneur, je ne vous dois pas de reconnaissance parce que vous aimez sans être aimé.

Jacques pâlit sous cette réplique hautaine; mais il en souffrit sans en être offensé. Les âmes vaillantes aiment les coups bien portés.

— C'est vrai; vous ne me devez rien, dit-il après un instant de silence. Ce n'est pas à vous que je me sacrifie. Je ne vous cède pas la place : je me retire devant elle, je ne me retire pas devant vous.

— Voilà pourquoi, repartit l'Allemand avec cordialité, voilà pourquoi, mon ami, nous nous serrons la main au lieu de croiser l'épée, et voilà pourquoi étant égaux devant nos consciences, nous devons laisser de côté les petites précautions et les mesquineries de la vanité. Asseyez-vous, Jacques, et causons!... Vous m'avez fait venir!... Il est donc temps? Ne vous trompez-vous pas?

— Si je me trompe, alors nous n'avons l'un et l'autre rien à attendre.

— Vous avais-je bien jugé! reprit Frédéric. Mon épreuve a réussi: un autre eût profité de l'occasion et se fût marié!

— J'aurais pu épouser Françoise sans rien trahir. Votre épreuve était dangereuse pour vous!

— C'est pour cela que je l'ai choisie, continua M. Ollinger avec sang-froid. Elle était dangereuse... comme mon divorce. Je ne sais pas aimer, moi! j'aime à ma manière. Quand j'ai vu ma femme tressaillir et reculer au seuil de cette chambre que je vous ai montrée, j'ai juré de n'y plus rentrer avec elle, et je me suis tenu parole. J'ai fait rompre notre union, plutôt que de supplier, pour la faire pardonner. Quand j'ai appris que Françoise ne se croyait pas encore assez libre, j'ai inventé ce faux mariage que M. Berthelin lui a annoncé.

— Quel homme êtes-vous donc? Si je vous avais pris au mot!

— Ce n'est pas moi que vous auriez puni!

— Il y a bien de l'assurance dans ces paroles, mais Françoise consentait et consent encore à m'épouser. C'est de mon propre mouvement que je vous ai fait venir. Encore une fois, je ne trahirais personne en acceptant sa main.

— Acceptez-la, mon ami, dit froidement M. Ollinger; je repartirai seul.

— Vous savez bien que c'est impossible!

— Si c'est impossible maintenant, ne vous vantez donc pas de ne pas le faire, et estimez-vous heureux de ne l'avoir pas fait plus tôt!

— Mais si j'avais écouté mon cœur, si je n'avais pas été détrompé, que seriez-vous devenu?

— Pourquoi vous inquiéter de moi? reprit Frédéric, j'aurais vécu comme je vis depuis mon divorce... comme je vivrai peut-être, si nous nous trompons. M'enfermant dans mes souvenirs, j'aurais aimé de loin, dans l'ombre, à l'insu d'elle-même. Croyez-vous donc,

que je n'avais pas prévu ce péril? mais j'aimais encore mieux l'affronter que de peser sur la libre volonté de Françoise.

— Cette pression que vous redoutiez, hélas! vous l'avez exercée.

M. Ollinger sourit.

— Je serai franc, dit-il; je savais ce qui se passait. Le mariage n'eût pas été facile à conclure : ces formalités multipliées me donnaient le temps d'intervenir... Peut-être serais-je accouru... Vous m'avez épargné ce mouvement, cette faiblesse; je vous en remercie.

— Cette faiblesse? Est-ce donc une faiblesse d'aimer comme... nous aimons? dit Jacques en relevant la tête.

— Oh! l'amour excuse tout et ennoblit tout, repartit M. Ollinger : mais entre moi et Françoise, il ne s'agit pas seulement d'amour, il s'agit de devoir et de soumission réciproques. Il faut réconcilier deux âmes froissées, et empêcher le retour d'une mésintelligence qui serait maintenant pour l'un et pour l'autre un supplice épouvantable et honteux. Ce n'est pas assez que nous nous repentions de nous être séparés, après nous être repentis de notre première union : il faut que le pacte nouveau soit cimenté dans toute la franchise, dans toute la paisible effusion de nos deux cœurs. Voilà pourquoi, mon ami, il était nécessaire pour moi de pousser le respect de la liberté jusqu'à l'imprudence, et pourquoi j'aurais commis une faute en intervenant dans le débat que vous m'aviez révélé. Si vous craignez que le ressentiment conçu par Françoise, à propos de la fausse nouvelle de mon mariage, ne l'égare et ne l'aveugle, nous attendrons, mon ami, quand elle aura été détrompée; mais... je vous en préviens, je crois qu'elle a assez souffert, et je veux la guérir.

— Je suis un lâche! s'écria Lutel en se levant tout à coup avec violence et en parcourant la chambre, je suis un lâche de vous écouter tranquillement et de vous aider ainsi à arrêter vos plans, à dresser vos batteries! Vous n'avez plus de droits; vous êtes un étranger pour elle. Si elle vous aime encore, osez dire que sa douleur ne vient pas de l'amour qu'elle ressent pour moi? Eh bien! aimant et aimé, je puis la guérir, la sauver. Ce serait douter de Dieu que de douter de l'amour!... Je ne regrette pas que vous soyez venu : vous verrez mon triomphe. Il est bien juste que je recueille ce que j'ai semé.

Jacques était en proie à une exaltation extraordinaire. L'imperturbable sang-froid de M. Ollinger l'irritait, et l'estime même qu'il concevait pour celui-ci ajoutait à sa colère, c'est-à-dire à sa douleur.

— Il y a encore un moyen de terminer le conflit entre nous, dit

Frédéric avec calme et en souriant. Ce moyen, je l'ai prévu sans le craindre, et surtout, sans l'attendre de vous. Si je suis de trop dans votre poëme, mon ami... eh bien! essayez de me supprimer. J'aimerais mieux vous aimer; mais, s'il vous faut un duel!...

— Oh! ne raillez pas, répondit douloureusement Jacques, car je ne crois pas qu'il soit possible de souffrir plus que je souffre!

— C'est vous qui me poussez à la raillerie, repartit M. Ollinger en posant avec un geste affectueux la main sur l'épaule de Jacques. Mais ne songez pas à vous calomnier; vous êtes un grand cœur, vous avez agi noblement en me faisant venir. Je vous jure à mon tour que, si vous vous êtes trompé, vous n'entendrez plus parler de moi. Soyez donc sans crainte, comme je suis sans réserve. Racontez-moi ce qui s'est passé, et nous deux, entre nous, devenons nos juges et décidons.

— Vous vivez depuis si longtemps avec la pensée d'une séparation peut-être éternelle, dit Jacques en regardant Frédéric, qu'il vous est facile de prévoir l'abandon, la solitude; mais moi, si vous saviez quels rêves j'ai faits! quelle tendresse je gardais depuis des années pour elle, et comme je l'aimais déjà avant de la connaître!

Frédéric ne répondit rien; mais il contemplait Lutel avec une si fraternelle compassion, que celui-ci se sentit encore une fois vaincu.

— J'ai tort, n'est-ce pas? de vous parler ainsi, murmura-t-il.

— Non. Dégonflez votre cœur, mon ami. Plus vous montrerez un amour dont je n'ai pas le droit de m'offenser, plus je sentirai ce que je dois de sévérité aux illusions qui me tentent, de reconnaissance et de regrets aux illusions que vous voulez immoler.

M. Ollinger, en parlant ainsi, avait une dignité sans effort que Lutel ne pouvait méconnaître, et qui ramena celui-ci à la sérénité de ses premières paroles.

— Vous ne devez rien à mes illusions, dit-il. Nous nous devons l'un et l'autre tout entiers au bonheur de Françoise. Ne parlons que d'elle et ne songeons qu'à elle.

Leur entretien, redevenu froidement héroïque, n'eut plus alors pour objet que l'état moral de Françoise, et les conjectures qu'ils pouvaient fonder sur ses dispositions présentes. Lutel raconta loyalement tout ce qu'il savait, et M. Ollinger essaya de commenter par son expérience passée les découvertes récentes. On eût dit qu'il s'agissait pour eux d'un partage de richesses, et que chacun avait à cœur d'ajouter au trésor commun la perle ou le diamant qu'il avait

secrètement dérobé. Jacques avouait un mot, Frédéric confessait le souvenir d'une scène.

Au bout d'une heure, Frédéric se leva.

— Nous avons assez délibéré, dit-il, agissons.

Jacques devint pâle.

— Agissons! répéta-t-il. Je suis attendu; je vais vous annoncer!

— Je pars avec vous, reprit M. Ollinger.

— Vous vous défiez de moi? demanda Lutel.

— Non; mais votre fièvre me gagne, mon ami, avoua Frédéric en souriant.

Jacques ne répliqua pas. Les deux rivaux descendirent ensemble et se dirigèrent vers le chemin de fer de Saint-Germain.

Le voyage, si rapide qu'il fût, leur parut long. Assis en face l'un de l'autre, ils regardaient obstinément le paysage, n'osant se regarder et échanger des paroles. L'embarras dont ils s'étaient préservés pendant leur entretien de la matinée naissait et s'étendait comme un brouillard entre eux. Ces deux hommes, si résolus, si braves, devenaient timides comme des écoliers à mesure que la vapeur les rapprochait du terme de leurs espérances ou de leurs angoisses. De temps à autre, un soupir trahissait l'émotion qui les étouffait. Quand ils furent sur la route de Marly, M. Ollinger leva la main vers le coteau.

— C'est là, n'est-ce pas?

Jacques inclina la tête pour toute réponse.

On vient peut-être au-devant de vous, continua Frédéric : je ne veux pas qu'on m'aperçoive; je resterai dans ces arbres. Quand j'aurai été annoncé, je pourrai me présenter.

— Comme vous voudrez.

Ils marchèrent encore pendant quelques minutes.

— Voici l'avenue, balbutia Jacques en s'arrêtant.

— Quel beau pays, et quelle belle journée! dit M. Ollinger en jetant les yeux autour de lui avec une vivacité qui trahissait plus d'inquiétude que d'admiration.

— Oui, c'est un beau pays, répéta Lutel, mais qui ne fait pas oublier l'Allemagne. Attendez-moi, et... au revoir!

Serrant brusquement la main de M. Ollinger, il s'élança dans le sentier qui conduisait à la maison. Il avait hâte d'arriver, d'en finir, de jeter le nom de Frédéric à Françoise stupéfaite, et de dire à celle-ci un éternel adieu. Son cœur battait violemment; le sang bourdonnait

dans ses oreilles; il ne voulait ni s'arrêter ni réfléchir. Résolu au sacrifice, il espérait l'accomplir avec enthousiasme, et il avait même la secrète espérance d'obtenir plus facilement l'aveu de Françoise qui devait rendre Frédéric à jamais heureux, en communiquant à madame Ollinger cet élan qui le transportait.

Madame Berthelin était assise avec sa filleule devant le perron, dans l'ombre chaude que le soleil laissait en tournant. Hélène travaillait à sa fameuse tapisserie presque achevée; Françoise tenait un livre, mais regardait vaguement devant elle, et ne lisait pas. Jacques vit de loin ce tableau, s'arrêta à le considérer, appuya la main sur son cœur, comme s'il voulait y faire entrer et y graver à jamais cette dernière vision; puis, relevant le front, rayonnant, inspiré, fier de la torture qui faisait trembler tous ses membres, il s'approcha en toute hâte de ces deux dames.

Hélène l'aperçut la première, et comprit tout. Elle se leva et courut à lui :

— Il est là! il attend, lui dit Lutel tout bas d'une voix brève, et en passant devant elle.

Françoise sortit de sa rêverie.

— Qu'avez-vous donc? mon ami, s'écria-t-elle en se levant à son tour, et surprise de l'animation des joues et de l'éclat des yeux de Jacques.

— Ce que j'ai?...

Il s'arrêta; il hésitait à parler. Ce qui lui avait paru simple, logique, pendant le chemin, lui semblait effroyable à avouer maintenant.

— Ce que j'ai? reprit-il, en s'asseyant à côté de madame Ollinger, pendant que madame Berthelin venait les rejoindre; j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

— Ah! murmura Françoise qui essaya de sourire, mais dont la bouche tressaillit, vous êtes content de vos démarches?

— Très-content, repartit Lutel, qui se tourna vers Hélène pour la prier de lui venir en aide.

— Mon enfant, dit celle-ci en s'appuyant sur le dos de la chaise de Françoise et en caressant doucement les cheveux de sa filleule, comme pour l'apaiser par avance, notre ami Jacques est un peu embarrassé d'un reproche qu'il veut te faire.

— Un reproche? et c'est pour cela qu'il est si joyeux? demanda

madame Ollinger qui s'attendait à être accusée encore de coquetterie, d'hésitation.

— Oui, un reproche, continua d'un ton affectueux, mais triste, l'excellente madame Berthelin; pourquoi n'as-tu pas raconté à Jacques ce que tu avais appris d'Allemagne?

Françoise étouffa une exclamation.

— Ah! tu as été trahie par ton confident, et c'est bien heureux, ma chère enfant, car nous pouvons ainsi empêcher un malheur, un grand malheur!

— Que voulez-vous dire?

— Est-ce que ce n'en est pas un qu'un mariage contracté par dépit, par vengeance?

— Mais je ne me venge pas! dit Françoise en baissant la tête, car elle se sentait rougir.

— Tu te venges, et d'un innocent encore!

— Un innocent!

— Oui; écoute, reprit madame Berthelin, qui souleva Françoise dans ses bras, jusqu'à la hauteur de ses lèvres. Frédéric a menti pour te rendre libre; il n'est pas marié, il ne se marie pas; il est ici, il t'aime, et il vient te disputer à Jacques.

Un éclair jaillit des yeux de Françoise; elle fit un mouvement; mais apercevant Jacques qui l'observait avec douceur, elle eut peur de ce qu'elle allait dire; elle eut honte de ce qu'elle laissait voir, et, se couvrant le visage, elle resta quelques secondes immobile, frappée de stupeur, n'osant écarter les doigts, craignant de tomber foudroyée sur le sol.

Jacques pensa que sa présence empêchait une expansion devenue inévitable; il voulut s'éloigner. Au bruit de ses pas sur le sable, madame Ollinger poussa un cri.

— Jacques! ne partez pas!

— Il est là, madame! répondit Lutel en étendant la main.

— Oh! c'est trop de honte! Et Françoise s'échappant, avec un élan de désespoir et de colère contre elle-même, des bras de madame Berthelin, voulut courir vers la maison. Mais, à la première marche du perron, elle ne put soulever son pied qui pesait comme un marbre: le vertige l'abattit tout à coup. Avant qu'Hélène et Jacques se fussent précipités vers elle, elle était tombée évanouie; son front se heurta à l'angle de la pierre, et, quand Lutel la releva, il vit le sang qui coulait en abondance.

— Nous l'avons tuée! dit-il d'une voix sourde, tandis qu'il la portait dans le salon.

Hélène la fit étendre sur un divan, et avec une activité silencieuse, avec cette véritable sollicitude maternelle qui ne pousse pas de cris, qui ne s'alarme pas vainement, qui trouve dans les heures de danger un sang-froid salutaire, elle donna rapidement des ordres, appliqua une compresse d'eau sur le front de madame Ollinger, lava le sang qui coulait toujours, envoya chercher un médecin, et dit enfin à Jacques :

— Allez-vous-en, mon ami ; je n'ai plus besoin de vous. Elle revient à elle.

— Mais, balbutia Jacques, cette blessure ! ce sang !

— Ce n'est rien ! ce n'est rien ! Votre présence lui ferait plus de mal ! Allez... je vous écrirai, je vous raconterai tout.

— Mais, c'est que je ne la reverrai plus, dit Lutel dont le cœur éclata tout à coup.

— Ah ! vous m'aviez promis du courage !

— J'en ai ! j'en ai ! Laissez-moi seulement la voir une dernière fois, lui dire un dernier adieu.

Et, tombant à genoux devant le lit de repos sur lequel Françoise était étendue, Jacques approcha ses lèvres de ce joli visage pâle, ensanglanté.

— Prenez garde, mon ami ! dit Hélène. Je vous en supplie, partez !

— Je m'en vais, répondit Jacques en se relevant ; vous lui direz que j'étais calme et que je l'ai bénie en la quittant pour toujours ! N'est-ce pas? madame.

— Oui, je vous le promets.

Lutel allait sortir.

— Et lui ? que vais-je lui annoncer ? demanda-t-il brusquement. Il m'attend ; il trouve le temps long, sans doute.

— Qu'il ne vienne pas maintenant. Retournez à Paris. Ce soir, par un exprès, je vous enverrai un mot.

Jacques s'inclina et sortit. Quand il fut dehors, il ressentit une douleur si terrible, si poignante, qu'il faillit lui-même tomber à la place où Françoise s'était évanouie ; mais c'était la dernière attache de son cœur qui se déchirait. Il pensa que Frédéric était là, tout près ; qu'il fallait cacher sa souffrance à un rival ou à un ami, ne pas lui donner trop de joie ou trop de remords. Il regarda le ciel, s'é-

tonna naïvement d'entendre chanter les oiseaux, quand il était si malheureux, et il se dirigea, dans cette demi-lucidité qui suit le réveil d'une ivresse, vers l'avenue couverte. M. Ollinger qui était dans les arbres s'élança au-devant de Lutel.

— Eh bien! qu'avez-vous fait? que s'est-il passé?

Jacques fut surpris de la vivacité de Frédéric. Ce n'était plus l'Allemand froid, diplomate. Son visage était en feu, ses lèvres étaient pâles.

— Vous ne mentez plus maintenant! lui dit gravement Lutel.

— Oui, je suis sincère, répliqua M. Ollinger avec résolution; parlez-moi donc sincèrement. Elle sait que je suis ici?...

— Elle le sait.

— Et... quelle réponse m'apportez-vous?

— Aucune. Revenez avec moi à Paris, nous la recevrons ce soir.

— Pourquoi pas maintenant?...

— Impossible! madame Berthelin redoute les émotions trop vives.

— Ah! elle a donc bien souffert!... Mais vous avez du sang sur les mains?... sur les lèvres; vous vous êtes blessé, Jacques?

— Moi!... non; ce n'est pas moi, c'est elle! Un évanouissement, une chute! répondit Jacques en s'essuyant avec embarras.

— Je veux la voir; je ne veux pas partir, dit Frédéric qui se dirigea vers la maison.

— Imprudent! vous allez la tuer, s'écria Lutel en lui barrant la route.

— Mais... cette blessure! Françoise est en danger!

— Si elle était en danger, reprit Jacques avec une colère jalouse et en lui étreignant le bras, est-ce que je l'aurais abandonnée? est-ce que je serais venu vous trouver?

Frédéric parut frappé de cette réponse dans laquelle l'amour de son ami respirait tout entier; il le regarda, et s'apaisant subitement :

— Pardonnez-moi, lui dit-il; j'ai douté de vous. Je vous obéis.

Et tournant le dos à la maison, il marcha vers la grille.

— Maintenant, dites-moi ce qui s'est passé, demanda-t-il en descendant le chemin.

Jacques lui raconta la scène rapide que nous avons esquissée plus haut. Frédéric écouta avec une attention profonde. Redevenu maître de lui, il ne laissa pas voir toutes les espérances que ce récit

lui donnait ; mais, craignant aussi l'excès des précautions qui serait une injure pour la loyauté de Lutel, il lui dit avec franchise :

— Jacques, nous devrions nous quitter.

— Pourquoi ? mon ami.

— Parce que nous nous estimons assez pour n'avoir pas besoin d'affecter l'un envers l'autre un stoïcisme qui ne nous apprend rien, qui ne nous cache rien, mais qui nous fait souffrir tous les deux.

— C'est précisément cette estime que j'invoque pour vous retenir près de moi, reprit Lutel. Encore quelques jours, quelques heures peut-être, et vous m'aurez quitté pour jamais.

— Qui sait? dit Frédéric avec un geste de doute.

— Moi, je le sais bien. Son premier cri était la vérité. Comment ai-je été assez aveugle pour attribuer à des scrupules de forme ces hésitations qui tenaient à son amour. Elle vous aime, elle vous aimera ! je vous le jure.

— Si vous étiez généreux, mon ami, repartit M. Ollinger en prenant la main de Lutel, vous ne me parleriez pas ainsi ; car vous m'empêchez de vous répondre.

Ils marchèrent en silence ; mais ils étaient aussi gênés de cette réserve qu'ils l'avaient été de la nécessité de parler. Jacques ne put s'empêcher de dire, au bout de quelques pas :

— Comme il est heureux qu'on vous ait divorcés à Francfort, et non pas à Mayence !

— Pourquoi ? mon ami.

— Parce que la loi romaine vous permet, à Francfort, de reprendre votre femme, et qu'à Mayence l'ancienne loi française rend le divorce indissoluble.

— Vous saviez cela ? demanda M. Ollinger.

— Je le savais : j'y songeais bien souvent. C'est ce qui me rend plus coupable encore, et c'est ce qui fait mon imprudence impardonnable.

— Je n'aurais pas consenti au divorce, s'il en eût été autrement, dit M. Ollinger.

— Ainsi, cette terrible séparation était une épreuve? Vous espériez toujours ?

— Eh bien ! oui, j'espérais, repartit Frédéric avec simplicité. Je savais que Françoise était entourée de bons conseils, d'influences heureuses. Pardon, mon ami, c'est à madame Berthelin que je fais

allusion. Me sentant maladroit, inhabile à retenir cette enfant gâtée, que mes habitudes d'esprit éloignaient, je la laissai libre : mais je ne me considérai pas comme affranchi de tout devoir, de toute sollicitude ; je m'appliquai, dans mon isolement, à la comprendre, à me réformer ; j'attendais que la réflexion corrigeât ce qu'il pouvait y avoir de capricieux dans son éloignement ; j'aurais attendu bien longtemps, heureux de ramener dans cette maison, qu'elle avait embellie le jour des noces, une épouse plus grave, plus éprouvée. Parfois le découragement me surprenait ; ou bien le retour me paraissait si lointain, que toute notre jeunesse me semblait devoir être dépensée à l'attendre ; et alors, je rêvais quelque chose de bien ridicule sans doute ; un mari, avec des cheveux gris, allant au-devant de sa femme vieillissante, et lui disant : — Nous n'avons pu vivre ensemble, mais nous avons souffert éloignés. L'amour nous a été funeste ; achevons nos derniers jours dans l'amitié. Reposons-nous de la vie que nous avons trouvée trop lourde à nous deux, et si triste quand nous étions seuls ! — Voilà à quelles dernières limites me conduisait cette espérance obstinée. Vous voyez, mon ami, que je méritais quelque pitié !

Jacques en l'écoutant se disait, pour la centième fois, que son amour était l'occasion d'un rapprochement entre ces deux époux, et qu'il ne devait ni se plaindre, ni se vanter de ce résultat. Il se contenta de témoigner à Frédéric une sorte d'admiration, d'envie pour son caractère.

— Je n'aurais pas votre courage ! lui dit-il.

— Vous l'auriez eu... puisque vous l'avez, répondit Frédéric. Encore une fois, mon ami, ne faisons pas assaut d'héroïsme. C'est bien assez que l'un de nous doive souffrir par la faute de l'autre !

En descendant de la gare de Paris, M. Ollinger et Lutel se heurtèrent à l'avocat Ligny qui courait avec un dossier sous le bras.

— Je sors de chez toi, dit-il à Lutel, et j'allais prendre le chemin de fer. J'avais à te communiquer la note en question. Je suis sûr de réussir.

— Et moi aussi, repartit Jacques avec un sourire ironique.

— Si tu veux me donner quelques instants... que j'allais te demander chez madame Berthelin.

— Oh ! tu peux parler devant monsieur, dit Lutel en désignant Frédéric. Il est au courant. — Et, procédant à une présentation en règle, il ajouta : — M. Frédéric Ollinger !

— Comment? le mari! s'écria l'avocat stupéfait de l'incident.

— Oui, mon cher, le mari qui rend ta consultation inutile. Décidément tu n'auras pas sa femme pour cliente!

— Cependant! ce n'est pas de monsieur que vient la difficulté, reprit l'avocat.

— Non, mais c'est lui qui la lève; je t'expliquerai cela; au revoir.

Et laissant l'avocat décontenancé, à bout d'arguments, Jacques continua son chemin; M. Ollinger, resté un peu en arrière, dit à Mᵉ Ligny :

— Voici mon adresse, monsieur; c'est là que vous aurez à remettre le dossier, quand il vous sera démontré que toute intervention de votre part est superflue.

Et saluant avec une politesse parfaite, Frédéric rejoignit Jacques.

— Ah çà! que se passe-t-il? se dit l'avocat. On se moque de moi!

Et incertain s'il devait courir après son ami Lutel ou continuer sa route, il se consulta quelque temps et finit par choisir un troisième parti, un véritable parti d'avocat, qui consistait à n'adopter aucun des deux termes de l'alternative et à revenir chez lui en se promenant.

Jacques et Frédéric se séparèrent sur le boulevard. Il fut convenu que le mot attendu de madame Berthelin serait communiqué le soir même par Lutel à M. Ollinger; mais ils comprirent l'un et l'autre qu'ils étaient trop braves, trop fiers, trop au-dessus des faiblesses vulgaires pour affecter de rester plus longtemps ensemble. Chacun d'eux avait besoin de se recueillir.

XIX

Hélène écrivit dans la soirée que Françoise avait la fièvre, que le médecin ne concevait aucune inquiétude, mais qu'il ordonnait cependant qu'on la laissât dans un repos absolu. Madame Berthelin ajoutait un post-scriptum qui parut à Jacques d'une foudroyante éloquence.

« Vous avez oublié, mon ami, de me donner l'adresse de M. Ollinger. C'est à lui que je dois désormais envoyer des nouvelles de sa femme... »

— Sa femme! répéta plusieurs fois Jacques. Oui, elle l'est encore,

elle l'est toujours; mon rôle est fini, je n'ai plus à intervenir. Je me suis trouvé là fort à propos pour les empêcher de souffrir plus longtemps. En insistant davantage, je me rendrais importun. Je dois partir et les laisser seuls.

Jacques se disait cela; mais au fond il était résolu à rester, à vider jusqu'à la dernière goutte son calice d'amertume, à savourer jusque dans sa dernière torture ce désespoir dont il ne pouvait plus se passer. D'ailleurs, tant qu'il ne les avait pas vus repartir, ces époux redevenus amants, en dépit de lui-même il espérait. Françoise n'était-elle pas encore combattue par deux sentiments égaux? Si Frédéric invoquait pour lui la conciliation du devoir et de l'amour, Jacques n'avait-il pas cet avantage d'une affection neuve, sans amertume passée, sans pardon à obtenir? Il peut sembler étrange qu'après toutes ses démarches, Lutel en fût encore à ces secrètes espérances; mais c'est là un des prestiges, une des forces de la passion, qu'elle s'immole et qu'elle persiste. On ne sait pas aimer quand on n'aime pas au delà de la logique. C'était bien assez que Lutel trouvât dans sa raison, dans son tempérament, si j'ose ainsi dire, la puissance de se sacrifier; son cœur, capable de faire des miracles, les espérait aussi pour lui.

En envoyant à M. Ollinger le billet de madame Berthelin, Jacques écrivit à son rival :

« C'est de vous maintenant que j'attendrai tous les jours un message. »

Mais, le lendemain, au lieu de recevoir une lettre de Frédéric, Jacques le vit entrer lui-même.

— Ah! vous n'avez plus peur! vous osez venir chez moi! lui dit-il en lui tendant la main.

— C'est votre courage qui stimule le mien, mon ami, répondit M. Ollinger. Et puis, je vous avouerai que cette solitude de Paris m'épouvante. Avec vous, je parlerai d'elle. Nous devons nous séparer..... rapprochons-nous d'abord, afin de mieux nous regretter ensuite.

— Comment va-t-elle? demanda Jacques.

— Cette fièvre continue : on nous fait dire encore de ne pas nous alarmer. Je ne m'alarme pas.... mais j'ai besoin que vous ayez confiance. Votre doute ferait naître le mien.

— C'est moi qui suis cause de tout ce mal, dit Lutel avec un soupir.

— Ne vous reprochez rien, mon ami; le coupable, c'est toujours moi, reprit Frédéric, moi qui n'ai pas su la rendre heureuse quand elle était insouciante de la vie, qui n'ai pas su la rendre assez libre quand elle s'est repentie de sa première erreur.

Lutel et M. Ollinger passèrent encore ensemble cette journée qui leur parut longue. Ils n'osaient ni s'affranchir d'une situation équivoque, ni pousser trop loin, par respect d'eux-mêmes, cette abnégation touchante. Ils voulaient parler de Françoise, et c'est à peine si son nom fut prononcé dans leur entretien. Jacques proposa une visite à M. Berthelin. Frédéric y consentit.

Le conseiller d'État fut un peu embarrassé de se trouver en présence de ces deux rivaux; il les complimenta sur la convenance qu'ils apportaient l'un et l'autre dans des rapports bien difficiles, et promit d'intervenir pour que Françoise se prononçât bientôt.

— C'est un peu le jugement de Salomon, dit le magistrat, dont nous avons révélé plusieurs fois les velléités de plaisanterie; quant à moi, je suis impartial. Peut-être, monsieur Ollinger, eussé-je fait autrefois des vœux pour vous; mais j'ai aidé notre ami Lutel à acquérir des droits que je dois respecter.

Frédéric s'inclina en approuvant. Jacques ne protesta pas.

— Vous voyez! dit l'Allemand en sortant de la rue Tronchet, M. Berthelin dit d'avance ce que répétera la voix publique. J'ai eu tort de revenir, c'est moi qui suis l'usurpateur!

— Vous n'avez eu qu'un tort, mon ami, celui de mentir pour me laisser des avantages que je n'aurais pas eus sans cela.

Le troisième bulletin qui vint de la campagne était pareil aux précédents.

Il fut dès lors certain que la santé de Françoise, ébranlée par cette lutte de la conscience, avait besoin de quelques jours, de quelques semaines peut-être, pour se remettre et pour que madame Ollinger arrivât à une liberté d'esprit qui permît une décision irrévocable.

Jacques et Frédéric, sans douter un seul instant de la sincérité de madame Berthelin, comprirent qu'une douleur nouvelle commençait pour eux et qu'il fallait la subir comme un châtiment et comme une initiation, la douleur d'une attente qui suspendait en eux toutes les facultés de l'âme, ou plutôt qui les concentrait sur un seul point. Rivés à un même désir comme à une chaîne commune, ils souffrirent en souriant, en jurant de ne pas se haïr, mais en observant leur pâleur réciproque et en redoutant de ne pas remporter un avantage

dont chacun se croyait digne, parce qu'il était prêt à le sacrifier à son rival.

Hélène, qui savait leurs relations quotidiennes, les admirait tous les deux et se faisait de son admiration un arsenal d'arguments pour triompher de Françoise quand l'heure d'attaquer celle-ci lui paraîtrait venue.

— Elle ne peut les récompenser qu'en se hâtant de choisir! — pensait l'excellente femme; mais, si on l'eût consultée elle-même sur le choix à faire, quel embarras n'eût-elle pas ressenti!

Madame Ollinger, en revenant à elle, après son évanouissement, versa des larmes abondantes et fut pendant plusieurs heures en proie à une désolation expansive, qui n'était que la réaction toute naturelle de la concentration précédente.

— Pourquoi ne suis-je pas morte? disait-elle à sa marraine en sanglotant. Ah! pourquoi cette pierre qui m'a meurtri le front ne me l'a-t-elle pas brisé tout à fait?

— C'eût été dommage, répondait madame Berthelin en l'embrassant. Tu as une mauvaise tête; mais elle ne mérite pas qu'on la fende pour y faire entrer un peu de raison.

— Je suis bien malheureuse! ajoutait madame Ollinger.

— Non; tu es malade, voilà tout. Guéris-toi et tu seras heureuse.

Françoise feignait d'être persuadée : elle était trop faible pour tenir à la contradiction; elle se soumettait avec une grâce enfantine, et pleurait doucement, sans vouloir arrêter son esprit sur le point même qui lui causait ce grand chagrin.

Quelques jours se passèrent ainsi. La malade se levait à peine; tout au plus pouvait-elle se traîner jusqu'à la fenêtre, et, portant sa vue au loin, elle cherchait dans la campagne, dans le ciel, dans le vague, dans l'infini, dans son cœur, une émotion qui ne fût pas un danger; elle ne regardait pas le jardin, comme si elle eût craint d'y voir passer un fantôme dans les allées. On eût dit qu'elle ignorait l'arrivée de Frédéric.

— Comment se porte M. Jacques? dit-elle un jour à sa marraine, fort surprise de la question.

— Il irait tout à fait bien si tu te décidais à te guérir.

Françoise eut un faible sourire, passa la main sur son front, toucha légèrement la petite cicatrice que sa blessure lui avait laissée, et devint pensive.

Se souvenait-elle du baiser que Jacques avait posé précisément

sur cette place meurtrie? En avait-elle eu conscience à travers le sommeil de l'évanouissement?

Au bout de quelques minutes de silence, Hélène pensa que le moment était peut-être venu de hasarder une attaque. Elle prit la main fluette et mignonne de Françoise, la porta d'une façon caressante à ses lèvres, moins pour la baiser que pour savoir par un subterfuge maternel si elle avait la même chaleur fébrile, et la sentant un peu plus tiède que le matin :

— Voilà une petite main qui me rassure, dit-elle, en s'asseyant à côté de sa filleule; puisque la santé revient, la convalescence de la raison va bientôt venir.

— Oh! je suis raisonnable; ne me grondez pas, répondit Françoise.

— Te gronder! Pourtant tu le mériterais. Tu as voulu me cacher quelque chose, m'être infidèle; tu m'as sacrifiée à M. Berthelin. Mais, ajouta Hélène en riant, et en désignant du doigt la petite blessure du front, comme si elle parlait à un enfant, tu as été punie!

Françoise paraissait inquiète : elle entrevoyait le but de ces plaisanteries et voulait l'éloigner.

— Plus tard, nous rirons ou nous pleurerons de tout cela, ma bonne marraine... Je suis encore bien faible.

— C'est parce que tu es faible que je veux en finir aujourd'hui avec toi, reprit madame Berthelin du même ton de bonne humeur. Tu m'as assez tourmentée quand tu étais bien portante; je me venge quand tu ne peux plus te défendre. C'est lâche, mais c'est prudent.

Et Hélène accompagna ces paroles d'un nouveau baiser.

— Allons! répliqua Françoise en soupirant, triomphez à votre aise, je vous écoute. Que voulez-vous de moi?

— Que tu te décides.

— Il me semble que je suis décidée, reprit Françoise, depuis plus de quinze jours!

— Ce n'est pas là une résolution qui nous convienne! Elle t'a fait des joues trop creuses, des yeux trop caves, tu souffrais trop. D'ailleurs, tu n'étais pas libre. Tu croyais avoir à te venger.

— Pourquoi m'a-t-il trompée? demanda madame Ollinger en joignant les mains par un geste de tendresse et en pensant à son mari.

— Parce que les hommes, ma pauvre enfant, n'entendent rien à l'amour; parce qu'ils sont des bravaches, et qu'au lieu de vouloir

qu'on les aime, tout simplement, à la longue, en comprenant mieux leurs mérites et leurs vertus cachées, ils nous jettent à la tête des dévouements sublimes, des mensonges héroïques. M. Ollinger a su que tu hésitais; il t'aimait si follement, qu'il s'est calomnié pour te rendre libre.

— Il y a bien du mépris dans cette vengeance-là! murmura Françoise.

— Du mépris! non; mais de l'amour, comme tu peux en rêver et en demander au ciel!

— Revenir à lui! c'est impossible, reprit madame Ollinger en frissonnant.

— Il revient bien à toi. Allons, ne sois pas plus fière que lui.

— Mais... Jacques!

— Ne t'occupe pas de celui-là, dit Hélène avec un sourire plein de tendresse et de fierté.

— Mais songez-y, ma marraine; c'est celui-là que je connais maintenant, à qui j'ai tendu la main, c'est lui qui m'a parlé d'amour et qui m'a fait honte de ma vie indifférente... Non, je ne puis revenir à Frédéric, et je ne puis oublier Jacques.

— Enfant, tu t'épouvantes d'un peu de vanité féminine. La vérité, c'est que tu aimes Frédéric, parce qu'il t'a été expliqué, révélé par les commentaires de Jacques; mais tu te croirais abaissée d'avouer sincèrement cet amour. Quant à Jacques, oh! tu l'aimes aussi, par reflet, par reconnaissance! Mais il y a entre lui et toi tes scrupules de femme, de chrétienne, tes délicatesses d'épouse séparée. Tu ne peux pas être à lui en te sentant encore retenue par ton amour même de femme mariée. Voilà l'embarras, n'est-ce pas?

— Vous ne dites pas tout, ma marraine, reprit vivement Françoise. Jacques me promet un avenir dont je suis sûre, tandis que le passé avec Frédéric nous effrayerait l'un et l'autre.

— Ce sont là des subtilités, ma chère, dit madame Berthelin avec indulgence. L'avenir que Jacques te promet est le même que celui que M. Ollinger te réserve. Ces deux nobles cœurs sont pareils: l'un a du bonheur à donner, l'autre veut réparer un malheur passé. Je ne te demande pas de m'épargner un remords, car c'est moi qui t'ai fait connaître M. Lutel, qui lui ai demandé tout bas de m'aider à te guérir. Tout le monde m'accuse d'avoir été imprudente; ne m'accuse pas à ton tour, et donne raison à la voix secrète de ma conscience qui me dit que j'ai bien fait, et que mon amitié a été bien inspirée d'aller

vers une âme rayonnante pour te chercher la lumière. Va, ne te plains pas; tu ne peux mal choisir.

— Mais je ne peux pas choisir! s'écria douloureusement Françoise.

— Tu ne vois pas que tu proclames ainsi tout ton amour pour ton mari. Ce cri même, mon enfant, doit dicter ta conduite. Entre deux bonheurs, il faut aller vers celui qui s'accorde le mieux avec le devoir.

— Ai-je donc plus de devoirs à remplir envers celui qui s'est séparé de moi qu'envers l'âme généreuse qui m'a consolée et qui m'a guérie?

— Pourquoi donc as-tu commencé à souffrir depuis qu'il a commencé à te guérir? demanda finement madame Berthelin.

Françoise ne répondit pas.

— Écoute, mon enfant, je n'ai qu'une question à t'adresser. Peux-tu me jurer devant Dieu, devant le souvenir de ta mère que je représente ici, que tu n'aimes plus ton mari?

— Non, je ne puis jurer cela. Mais....

— Oh! je n'ai pas fini! Peux-tu me jurer que tu ne ressens pas plus vivement cet amour depuis que Jacques t'a convertie à la douceur, à la mélancolie? depuis enfin que tu crois aimer Jacques?... Tu n'oses pas! Tu as eu assez de force pour me cacher tes tristesses et tes désillusions quand tu es venue en France. Tu as pu me tromper, m'égarer; mais maintenant tu recules devant un serment sacrilége! Tu vois donc bien qu'il faut rester pour tout de bon madame Ollinger.

Et, en parlant ainsi avec une familiarité tendre, en commentant du geste, de la voix, du sourire, chacune de ses paroles, madame Berthelin sentait qu'elle pénétrait dans la place. Mais l'orgueil de Françoise, le point d'honneur de son amour n'était pas vaincu.

— Et Jacques! dit-elle encore.

— Eh bien! Jacques t'estimera d'autant plus que tu auras mis autant de grandeur et de simplicité à le sacrifier qu'il en a mis à rappeler ton mari. Je ne sais pourquoi, ajouta en riant madame Berthelin, on s'imagine qu'il faut des sabres et des moustaches pour faire des héros. Mais voilà deux hommes, bien posés, bien tranquilles, qui n'ont pas l'air de Tancrèdes et qui ne le cèdent à aucun personnage de tragédie. Ah! je t'en prie, mon enfant! choisis vite, et laisse-moi au moins pour fils un de ces grands hommes-là!

— Choisir! toujours ce mot! repartit madame Ollinger. Si je ne choisissais pas! si je restais libre entre ces deux âmes vaillantes?

— Voilà des rêves impossibles! mon enfant, des caprices de malade. Allons! ta mauvaise tête n'a pas perdu toute sa méchanceté par cette petite blessure-là! Tu ne comprends pas que dans ces deux hommes, il y en a un qui a fait plus de sacrifices que l'autre, et qu'il faut récompenser!...

— C'est Jacques, ma marraine...

— Non; c'est Frédéric; et tu as pour lui, en sa faveur, le témoignage même de son rival. Tu as lu les lettres de Lutel; tu as vu comme il a été frappé de cet amour pieux, constant, discret; et moi, je sais comme il s'est trouvé dépassé quand il a appris le dernier dévouement de ton mari. Jacques, si on l'obligeait à se prononcer, te contraindrait lui-même à repartir pour l'Allemagne avec ton mari.

— Mais lui! que deviendra-t-il?

— Encore une fois, ne t'en inquiète pas, je m'en charge. Il y a des âmes qui ont la vocation de la douleur et pour lesquelles le ciel prépare des résignations si élevées qu'elles ont de quoi rendre jaloux les plus heureux de ce monde. Jacques ne paraîtra aux yeux de tous ni plus triste, ni plus languissant qu'avant de t'avoir vue pour la première fois. C'est le méconnaître que de le plaindre.

— Non, il faut l'aimer, dit Françoise en larmes.

— Allons! je vois que nous allons recommencer la querelle, repartit madame Berthelin en se levant. C'est assez pour aujourd'hui. Je ne te demande pas de répondre. Repose-toi et pense à mes paroles. Ne mets pas d'amour-propre dans ton amour; laisse-toi aller naïvement à la loyauté de ta nature. Va, je te connais bien, ma fille : tu veux recommencer ta vie de ménage, de devoir; tu ne veux pas la changer! Ah! tu es heureuse! le ciel te permet, à toi, de revenir en arrière! Quant à moi, j'en demande pardon à mon mari, il n'y a que mon éternelle tapisserie que le bon Dieu m'ait jamais permis de recommencer.

Et, en disant cela, d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, en faisant à dessein, pour distraire Françoise, pour donner un nouvel aliment à son esprit, cette vive allusion à ses propres chagrins qu'elle cachait si bien d'ordinaire, madame Berthelin se leva, ne voulant pas prolonger l'épreuve.

Elle laissa madame Ollinger fort troublée; mais la rougeur qui montait à ses joues était un symptôme favorable.

— Vais-je enfin sortir de ce labyrinthe? se dit Hélène en descendant dans le jardin. Je le vois; ce n'est plus la réconciliation avec son mari qui l'embarrasse, c'est la réconciliation avec elle-même. Parce que, dans sa pureté, elle s'est laissé prendre à ce double amour, elle craint de paraître aux autres, et à ses yeux mêmes, coquette ou imprudente. Je ne connais rien de plus difficile à convaincre que l'innocence d'une femme d'esprit.

Une heure après, madame Berthelin envoyait à Paris le bulletin de chaque jour. Il était ainsi conçu :

« Notre chère malade va mieux, elle n'a presque plus de fièvre. Dans quelques jours on pourra convenir d'une entrevue.... »

Frédéric, en communiquant ces nouvelles à Jacques, ne lui fit part que des premiers mots, et s'abstint pour la première fois de lui laisser lire le billet. Lutel, quelque précaution que M. Ollinger eût prise, devina le sens de cette réserve. Il sourit :

— Vous retournerez en Allemagne avant l'hiver, dit-il à Frédéric, et ma vision pourra devenir une réalité.

— Quelle vision?

— Un mirage que j'ai eu, par un beau clair de lune, en vous quittant; j'ai rêvé une sorte de voyage triomphal à travers la vallée; vous reveniez tous les deux et on jetait des fleurs sur votre passage; si la maladie — et Jacques souligna ce mot — s'était prolongée, il n'y aurait plus eu de fleurs là-bas, mon rêve aurait menti.

Frédéric regarda Jacques avec des yeux si profonds, et témoignant tant d'amitié, de reconnaissance, d'enthousiasme, que celui-ci en fut gêné et redouta de s'attendrir.

— Je pense, reprit-il en plaisantant, que Salomon, dans quelques jours, ne sera plus embarrassé pour rendre son arrêt.

— Voilà comme vous êtes, vous autres Français, dit M. Ollinger avec une sorte d'admiration mêlée de dépit, vous avez sur nous cet avantage que vous savez rire quand il faudrait pleurer.

Et il quitta Jacques plus brusquement que d'habitude. Lutel, resté seul — c'était chez lui que l'entretien venait d'avoir lieu — dit à sa vieille bonne, qu'il rencontra dans la salle à manger :

— Thérèse, tu m'aimes bien?

— Tu me fais une question à laquelle il n'y a pas de réponse. Et la vieille haussa les épaules.

— C'est pourtant aujourd'hui le seul jour de ma vie où ta réponse

me serait nécessaire, car je suis bien malheureux, ma bonne, dit Jacques en tombant sur une chaise.

— Voilà ce que c'est que d'être un cœur d'or! on souffre et on se sacrifie pour les autres! s'écria Thérèse.

— Aimerais-tu mieux que je fusse méchant et égoïste?

— Oh non! car je souffrirais davantage alors de te voir heureux.

— Voilà déjà un premier témoignage qui me récompense! se dit Jacques en allant s'enfermer dans sa chambre.

XX

Françoise prit soin pendant plusieurs jours de ne pas s'exposer de nouveau à une conversation comme celle que madame Berthelin avait fait naître entre elles. Quand sa marraine venait dans la chambre et laissait voir l'intention de causer, madame Ollinger se montrait plus affectueuse encore que de coutume envers Hélène, l'accablait de caresses, tout en prenant des airs de fatigue et de langueur qui réclamaient le repos. Madame Berthelin s'accommodait de ces petites manœuvres.

— C'est bien! c'est bien! se disait-elle en feignant d'être dupe, tu y viendras, ma chère!

Elle comprenait bien que les idées jetées par elle dans l'esprit de Françoise y faisaient leur travail de germination, et que cette jeune femme, si entêtée et si charmante, voulait par une dernière coquetterie paraître agir spontanément et se décider d'elle-même, sans accepter le bonheur tout fait qu'on lui avait préparé. Le jour entrait dans le cœur de Françoise. Cette affection pour son mari, si profondément enracinée, qu'elle avait méconnue longtemps et que les autres avaient découverte en elle avant elle-même, lui paraissait plausible maintenant que tout le monde la connaissait. Elle sentait autour d'elle une complicité tendre, et ceux qu'elle estimait le plus l'approuvaient et l'encourageaient.

Elle avait bien encore des motifs d'hésitation qu'elle croyait sérieux; elle n'était pas certaine, par exemple, que cet horrible divorce n'eût pas laissé une tache indélébile au seuil de cette maison, dans laquelle il lui faudrait rentrer. Mais sous tous les sophismes dont sa raison convertie par son cœur essayait d'envelopper ses dernières résistances, le souvenir de Jacques, la peur d'être ingrate envers lui était le seul obstacle à un retour rapide. Ce n'était pas précisément

d'une sorte de bigamie morale qu'elle s'alarmait. La ressemblance des deux objets de son affection lui faisait instinctivement comprendre que le souvenir de Lutel ne serait plus dangereux pour elle dans la maison de M. Ollinger. L'éloignement, la distance donnerait à ce sentiment qui ne laissait aucun vide dans son cœur les parfums d'une amitié idéale. Elle aussi, elle avait son courage, son héroïsme, et puisque chacun faisait son devoir, elle voulait faire le sien. Ce qu'elle cherchait, ce qu'elle attendait, c'était une façon de l'accomplir sans paraître l'avoir subi, et surtout sans permettre qu'on calomniât son cœur.

A la rigueur, Françoise était guérie, mais sa convalescence lui servait de sauvegarde contre des souvenirs qu'elle redoutait. Elle la prolongeait avec complaisance; elle eût voulu se sentir transportée, par une sorte de pouvoir magique, hors de cette maison, de ce jardin. Ce qu'il y avait de plus difficile pour elle, ce n'était pas de pardonner à Frédéric, c'était de lui pardonner sur cette terrasse où elle avait donné des espérances à Jacques; c'était de le voir sous ces ombrages que Lutel avait animés pour elle. Il lui répugnait d'un autre côté de se soustraire à la douce bénédiction de madame Berthelin et de n'accepter le bonheur qu'à la condition de fuir les témoins, les augures de ce bonheur prédit.

Telle était au juste la situation morale de Françoise. Je crains qu'on ne se méprenne un seul instant à la droiture de cette âme excellente, et je voudrais si bien établir sa pureté dans la passion, qu'on l'aimât comme Frédéric l'aimait et qu'on l'estimât comme Jacques se jurait de l'estimer.

Un jour, c'était vers le milieu du mois d'août, madame Berthelin entra dans la chambre de sa belle malade avec un gros bouquet à la main.

— Ah! les belles fleurs, dit Françoise.

— Tu ne les reconnais pas? demanda Hélène avec un peu d'ironie.

Madame Ollinger les saisit vivement :

— Oui, je les reconnais, répliqua-t-elle en soupirant et en retenant à grand'peine ses larmes. Elles viennent, elles ne peuvent venir que de là-bas! Oh! le tentateur! Voilà la plus éloquente prière qu'il pût m'adresser.

— Pardon, mon enfant, ce bouquet n'est pas pour toi, reprit madame Berthelin en souriant. Frédéric ne se permettrait pas de t'en envoyer un; c'est à moi, s'il te plaît, que ce beau compliment

s'adresse. Si tu n'étais pas une petite fille oublieuse, tu te rappellerais que c'est aujourd'hui, 18 août, ma fête, la Sainte-Hélène; et Frédéric, qui ne me l'a jamais souhaitée, s'en est souvenu.

— Voilà encore une de ses ruses! Celle-là, je la lui pardonne, dit Françoise, en se levant avec sa mutinerie d'autrefois, et en embrassant sa marraine. Je n'ai pas de fleurs rares et venues de plus de cent lieues à vous offrir; mais je vous aime! Je vous aime! je vous aime! ma bonne marraine, ma mère; et voilà autant de baisers qu'il y a de lettres dans ce mot-là. Cela ne vaut-il pas bien son bouquet?

— Rien ne vaut ces belles fleurs, dit madame Berthelin en secouant la tête; mais, rassure-toi, je les accepte au nom de vous deux, et je ne les céderais pas pour un royaume.

Tout en protestant ainsi de son désir de le garder, Hélène arrangeait le bouquet fatidique dans un vase, sur la cheminée de la chambre de Françoise; et, au bout de cinq minutes, sortait en oubliant de le reprendre.

Françoise s'aperçut de cet oubli volontaire. Quand elle fut seule, elle alla résolûment au vase, prit le bouquet, et revint s'asseoir devant sa fenêtre entr'ouverte, en contemplant, avec une attention profonde, ces messagers charmants venus de sa maison d'Allemagne. Chaque fleur était un souvenir. Frédéric avait eu du génie dans le choix, dans l'arrangement; c'étaient toutes les heures les plus douces, les plus belles de leurs premiers mois de mariage qu'il avait fait fleurir, et qu'il lui envoyait indirectement.

— Vous ne m'avez pas oubliée, disait Françoise à ses fleurs; moi non plus, je ne vous oubliais pas!

Alors, se transportant par la pensée dans la vallée qu'elle croyait ne plus revoir, madame Ollinger aperçut toute la maison, la serre, le jardin, la chambre.

— J'y ai pleuré, je n'y pleurerai plus, se disait-elle, toute confuse des espérances, des promesses qu'elle trouvait dans ce bouquet.

Elle se soumit irrévocablement à sa destinée nouvelle; elle ne chercha plus à se défendre; elle s'occupa avec toute l'ardeur d'une foi ravivée par la prière à trouver le meilleur moyen de céder, sans donner trop d'orgueil à son mari, et sans paraître en avoir eu trop elle-même : ce bouquet, dont les fleurs avaient à peine de parfum, l'enivrait; elle lui trouvait les senteurs mystérieuses de la patrie;

car pour elle, pauvre orpheline, la patrie c'était l'Allemagne, puisque c'était là que l'amour et le devoir l'attendaient.

— Sans cette fête! qu'eût-il imaginé pour envoyer des fleurs? se disait-elle, à plusieurs reprises, en pensant à Frédéric.

Hélas! par une ironie du sort qu'elle devait à jamais ignorer, c'était Jacques lui-même qui, en parlant du retour de l'hiver, et des fleurs entrevues par lui dans son mirage au clair de la lune, avait suggéré à M. Ollinger l'idée d'envoyer ce bouquet, et de profiter de la première occasion qui se présenta tout naturellement à la fête de madame Berthelin.

Françoise passa plusieurs heures charmantes à rêver, à écouter tomber une à une toutes les pièces de l'armure qu'elle avait mise sur son cœur. La paix, une paix tumultueuse et joyeuse s'insinuait et circulait dans ses veines. Il était impossible que sa joie causât le malheur de quelqu'un. Elle était emportée dans un infini d'azur, qui noyait toutes les mauvaises passions humaines; et ce talisman arrivé d'Allemagne écartait les fantômes dont elle était obsédée.

— Je suis guérie! murmura-t-elle en se levant de son fauteuil.

Elle était guérie, en effet; son joli sourire d'autrefois lui était revenu, ses yeux avaient repris leur limpidité. Elle fit deux tours dans la chambre, s'approcha de la fenêtre :

— Pourquoi n'osé-je plus descendre dans le jardin? pensa-t-elle. C'est un enfantillage! Je ne crains plus les mauvaises rencontres, les influences pernicieuses. Voilà des fleurs qui m'empêcheront de reconnaître les parterres de madame Berthelin. Allons affronter le soleil.

Au moment de sortir, elle s'arrêta tout à coup et devint sérieuse.

— Je ne suis pas libre encore, j'ai auparavant un devoir à remplir, un divorce à faire prononcer.

Une demi-heure après cette réflexion, madame Berthelin, qui était dans le salon, au rez-de-chaussée, entendit ouvrir sa porte, et sa filleule souriante, un peu pâle, mais d'émotion seulement, lui apparut plus fraîche et plus jolie qu'avant ses chagrins.

— Le remède était bon, dit Hélène en enroulant bien vite sa tapisserie; ainsi te voilà forte? demanda-t-elle à Françoise.

— Oui, et je ne redoute plus de sortir, répondit madame Ollinger. Voici ma liberté!

En même temps elle tendit une lettre à sa marraine.

— Tu as écrit à Frédéric?

— Non; à M. Jacques Lutel.

— Comment?

— Lisez, lisez, ma marraine.

Madame Berthelin ne se fit pas répéter deux fois l'invitation; elle ouvrit l'enveloppe et en tira la lettre suivante :

« Mon ami,

« Nous ne nous reverrons plus. Ne demandons pas à l'amitié des déguisements qui pourraient nous suffire, mais qui amoindriraient le passé.

« Avant de permettre à Frédéric de venir reprendre la place qu'il a quittée, j'ai voulu vous remercier une dernière fois de votre amour auquel je puis penser sans offenser personne, et que je puis évoquer sans que mon cœur tressaille autrement que de reconnaissance et de piété. Vous avez été pour moi plus qu'un ami, plus qu'un amant, plus qu'un époux. Vous avez été ma conscience, mon âme même; vous m'avez fait comprendre les merveilles d'un monde idéal dont j'étais bannie; vous avez ouvert mes yeux aux clartés du ciel, mon esprit aux lumières du devoir. Vous pouviez m'égarer; vous m'avez reconduite au seuil de cette maison dans laquelle je vais rentrer aussi pure que j'en suis sortie, mais en y rapportant l'amour que j'avais oublié la première fois.

« Que la pensée de mon bonheur, Jacques, soit votre consolation. Je ne vous dis pas de ne plus m'aimer; je vous dis d'être content de votre tâche et je veux que vous sachiez bien qu'en vous préférant l'ami de ma jeunesse que j'avais méconnu, je ne vous méconnais pas à votre tour. Ai-je besoin de me défendre? M'accuserez-vous de coquetterie, de frivolité? Vous qui lisez si bien dans le cœur, ne connaissez-vous pas le mien à coup sûr mieux que moi-même? Puisque c'est vous qui avez si noblement découvert l'amour que je croyais impossible, puisque c'est vous qui avez arrangé cette réconciliation, est-ce que je ne vous obéis pas? Est-ce que je n'accomplis pas un de vos vœux en redevenant la femme de Frédéric? Mais si je ne cherche pas de vaines formules pour adoucir à un grand cœur comme le vôtre l'heure d'une séparation éternelle, je vous écris, au moins, pour que vous soyez convaincu de ma reconnaissance profonde, et pour que vous me pardonniez le mouvement de colère et de vengeance qui m'avait fait vous donner des espérances auxquelles vous avez renoncé.

« J'ai été coupable, mon ami, de croire si facilement au mariage

de Frédéric; je l'ai été surtout de m'imaginer qu'en usant de représailles, j'agirais bien pour mon honneur et pour votre bonheur. Je me repens de cette faute, de cet outrage qui vous atteignait autant que Frédéric; j'aurais voulu m'en punir, j'aurais voulu me condamner à la solitude : mais c'eût été une nouvelle tyrannie de ma part, puisque vous auriez souffert tous les deux.

« Adieu, Jacques. Je ne vous défends pas de venir un jour en Allemagne; je pense seulement qu'il vaut mieux que vous n'y veniez pas. Mais comme vous savez toute chose mieux que moi, s'il vous plaît de contempler le bonheur sérieux que vous aurez fait; si vous jugez à ce moment que nul trouble ne peut en résulter pour vous ou pour nous, venez, mon ami, je vous accueillerai comme une sœur qui avait aimé son frère avant de connaître les liens du sang, et qui transforme, avec l'aide de Dieu et de sa raison, cet amour en véritable et chaste amitié. Si je me trompais encore, si nos illusions à tous les trois devaient nous égarer, si le bonheur que j'attends était moins solide que nous l'espérons, alors il ne faudrait pas venir, il faudrait me fuir au contraire pour me laisser tout entière au devoir que j'embrasse et que je saurai remplir maintenant, quoi qu'il arrive.

« Mais c'est là un blasphème nouveau contre Frédéric. Vous et lui n'êtes-vous pas infaillibles? Est-ce que vous pouvez vous tromper? Quant à moi, je suis une pauvre femme qui a été bien malade, qui se sent à peine en voie de guérison, à qui il faut pardonner tous ses vilains caprices, toutes ses façons maladroites d'exprimer ce qu'elle éprouve, en faveur de sa bonne intention.

« Ne me répondez pas, Jacques. Il faut ménager mes forces, et je suis un peu moins brave que je n'en ai l'air. Un mot de vous me ferait trembler!... Ou bien, si vous le voulez, mon ami, écrivez-moi en Allemagne; je ne craindrai plus rien là-bas, près de mon mari.

« FRANÇOISE. »

Madame Berthelin relut deux fois cette lettre.

— Elle est bien, dit-elle à madame Ollinger; j'y sens un peu de coquetterie, à la fin surtout. Mais il faut te pardonner ces petites précautions que tu prends contre toi-même et contre les autres. Tu es au but, c'est là l'essentiel.

— Oh! je vous jure que ce n'est pas sans peine.

— Tant mieux; tu te défendras plus énergiquement. Ce n'est pas tout. Voilà une première lettre, il en faut une seconde.

— L'autre lettre, je ne l'écrirai pas encore, pas ici... Excusez-moi, ajouta Françoise avec un charmant embarras, j'ai mes petites idées superstitieuses, je ne voudrais pas voir Frédéric dans cette maison où M. Lutel est venu si souvent. Il n'est pas convenable que mon mari paraisse effacer les traces d'un autre... L'entrevue, si vous le voulez bien, doit se passer ailleurs.

— Où tu voudras, mignonne, dit madame Berthelin; nous retournerons à Paris.

— Si vous étiez une bonne marraine, une véritable mère pour moi, reprit Françoise avec câlinerie, vous céderiez à tous mes caprices; nous partirions ensemble pour l'Allemagne, et M. Ollinger nous rejoindrait en route. Votre présence achèverait de me porter bonheur.

— Quand veux-tu partir?

— Oh! ni aujourd'hui, ni demain. Je suis encore bien faible! murmura madame Ollinger.

— Je commence par expédier cette lettre, dit résolûment madame Berthelin; elle ne nuira pas à nos projets de voyage.

— Croyez-vous qu'elle n'ait rien qui puisse le blesser? demanda vivement Françoise.

— Rien ne le blesse, mon enfant; voilà pourquoi il ne faut pas trembler.

Et, faisant un signe d'encouragement affectueux à sa filleule, madame Berthelin quitta le salon pour envoyer un exprès à Paris porter cette lettre. Jacques la recevait deux heures après. Il pâlit en reconnaissant l'écriture. Son premier mouvement fut de ne pas lire cet arrêt qu'il acceptait de confiance; mais il se révolta contre cette faiblesse. Quand il eut achevé sa lecture, il alla trouver Frédéric.

— J'ai mon congé! lui dit-il en entrant.

Frédéric lui serra la main en silence. Le mari se sentait amoindri par cette simplicité.

— Lisez! ajouta Lutel qui lui tendit la lettre de Françoise.

— Non, répondit M. Ollinger, cette lettre n'est pas pour moi...

— Je vous la rapporte pourtant, continua Jacques; il me semble contraire à certaines bienséances que je la garde.

— Que dites-vous, mon ami? Ne sommes-nous pas en dehors des convenances ordinaires, comme nous sommes au-dessus des petites passions mondaines? Je vous en prie, conservez cette lettre que je ne veux pas connaître.

— Je l'ai lue et je ne veux pas être tenté de la relire, répliqua Lutel, en la déchirant en morceaux. Vous lui direz, à elle, que ce n'est ni par colère, ni par dédain que j'ai détruit le seul souvenir qui pût me rester. C'est par respect, c'est par amitié. Je vous promets, mon ami, de garder toutes les lettres que vous m'écrirez désormais... Et maintenant, adieu.

Jacques s'éloignait. Frédéric courut à lui et le serra avec violence entre ses bras. Pour la première fois, il eut des larmes qu'il laissa couler le long de son froid et impassible visage.

— Soyez généreux, mon ami, dit Lutel qui ne pleurait pas. Ménagez-moi !

— Adieu ! adieu ! lui répondit M. Ollinger d'une voix entrecoupée par des sanglots. Adieu, l'homme le meilleur, le plus grand ! Ah ! vous croyez que je vais être heureux? Comment le serai-je en vous perdant pour toujours?

Jacques, tout en se sentant profondément touché de cette explosion d'estime, remarqua, sans en être étonné, que, dans la pensée de Frédéric comme dans la sienne, la séparation devait être éternelle ; il sourit, et se dégageant de l'étreinte qui l'enfermait, répéta plusieurs fois :

— Adieu ! adieu !

En sortant de l'hôtel, il se demanda s'il ne devait pas partir, chercher des distractions dans un voyage, dans des courses. Mais c'était troubler la tristesse sereine qui descendait en lui ; c'était, en quelque sorte, calomnier son chagrin en voulant le repousser. Il espérait, d'ailleurs, un mot de madame Berthelin. Il revint chez lui avec cette tranquillité d'un désespoir qui n'a plus rien à redouter de la terre.

— Nous ne partirons pas et je ne me marierai pas, dit-il à Thérèse ; je viens de découvrir que j'étais fait pour le célibat.

La vieille Thérèse comprit qu'il n'y avait pas à lutter, dans ce moment surtout, contre une détermination si froidement exprimée. Elle ne répondit rien ; mais elle alla s'enfermer dans sa cuisine, pour pleurer tout à son aise et pour prier.

Aucune lettre ne vint de la part de madame Berthelin. Jacques, d'abord un peu surpris, sut gré ensuite à Hélène de ce qu'elle ne lui envoyait pas de consolations. Ce silence était une nouvelle preuve de sympathie. On avait mesuré son courage, et on n'en doutait pas.

Lutel resta enfermé chez lui pendant toute une semaine. Au bout de huit jours, il reprit sa vie ordinaire. Une de ses premières visites fut pour son ami Ligny.

— Ah çà! m'expliqueras-tu enfin le mot de la charade? lui demanda l'avocat.

— Rien de plus simple, répondit Jacques. Il s'agissait d'opérer une réconciliation entre deux époux parfaitement assortis. Nous avons pris chacun un rôle, et nous t'en avons donné un.

— Il était joli le mien! Encore si j'avais eu un procès! Mais toi, tu jouais franchement... tu étais amoureux?

— Moi! dit Jacques en essayant de plaisanter; est-ce que j'ai la taille et la mine d'un amoureux?

Ligny le regarda, l'examina, et, ne voyant ni ironie, ni persiflage, ni douleur, dans les paroles et dans l'air de son ami Lutel, sourit et lui parla d'autre chose.

Ce sourire signifiait sans doute :

— Pauvre nigaud! à ta place j'aurais agi bien autrement!

Ravi de se sentir un peu méprisé par son ami, Lutel le quitta. Le lendemain de cette visite, en traversant les Tuileries, il rencontra madame de Perricourt. L'Ariane abandonnée alla à lui avec vivacité.

— Laissez-moi vous gronder, lui dit-elle en montrant une indignation sincère. Comment! vous aimez une femme charmante, vous avez toutes les chances d'en être aimé; et, quand il s'agit d'être heureux, vous allez chercher un mari auquel on ne pensait plus!... Je ne vous comprends pas!

— C'est peut-être bien que je me suis aperçu au dernier moment que je ne l'aimais pas! répondit Jacques en souriant.

— Et surtout, c'est que vous n'aimerez jamais! répliqua madame de Perricourt.

Lutel s'inclina comme pour ratifier cette sentence, et, après quelques mots, prit congé de madame la *colonelle*.

— Celle-là n'a pas de mépris, mais de la pitié, se dit-il. Allons voir M. Berthelin.

Le conseiller d'État s'avança majestueusement au-devant de lui.

— Recevez mon compliment, mon ami; vous avez bien agi, vous avez rendu à César ce qui appartenait à César. Je sais que Françoise était un peu trop frivole et trop enfantine pour un homme raisonnable comme vous; mais enfin, beaucoup d'autres, à votre place,

auraient eu moins de loyauté. C'est bien ! c'est très-bien ! Ah çà ! maintenant, il faut nous occuper de vous marier.

Jacques assura que rien ne le pressait, et quitta M. Berthelin, accablé de son estime.

Quinze jours après tous ces événements, un billet d'Hélène le fit accourir en toute hâte à la campagne. Madame Berthelin l'attendait dans l'avenue ; elle lui sourit avec une effusion si maternelle que Lutel se trouva récompensé.

— Vous ne m'en voulez pas de mon silence? lui dit-elle.

— Je vous en remercie... Vous revenez d'Allemagne?

— Oui. Je les ai reconduits et installés.

— Et... ils sont heureux?

— Ils le seront; ils auront, je l'espère, ce bonheur sérieux, sans ivresse dangereuse, sans témérité, le bonheur qui vient après la souffrance et l'épreuve, le bonheur qui se sent observé. Vous n'avez pas été seulement leur bienfaiteur dans le passé, votre souvenir reste sur eux comme le regard d'un juge.

— Ils ne vous ont rien dit pour moi?

— Rien ; mais moi, mon ami, j'ai bien des choses à vous dire.

Hélène le contemplait avec admiration.

— Je vous en conjure, repartit Jacques, ne parlons pas de ce qui s'est passé. Vous avez promis d'être ma mère. Voilà ce qui me dédommage et ce qui me rend heureux à mon tour. Plus tard, nous en causerons. C'est peut-être moi qui le premier vous demanderai d'en causer, réservons ce sujet.

— Quoi ! vous ne voulez pas même que je vous demande pardon ? dit madame Berthelin.

— Vous, madame, vous que je dois remercier pour les joies divines que vous m'avez données ! Quant à la douleur que j'ai ressentie, que je ressens encore (car avec vous je n'y mets pas d'orgueil), j'en suis fier, et je lui devrai de me connaître mieux.

Hélène n'insista pas. Ils se promenèrent dans tous les endroits du jardin où madame Ollinger s'était autrefois promenée avec eux ; ils se plaisaient à penser à elle, à l'évoquer ; l'entretien fut tendre, et Jacques se fit raconter les détails de la rencontre entre les deux époux. C'était un épilogue qu'on lui devait bien.

Au moment où Lutel se préparait à retourner à Paris, madame Berthelin lui dit :

— Vous reviendrez tous les jours... pour moi?

— Je vous le promets.

— D'ailleurs, je vais hâter l'automne. Je suis impatiente de l'hiver. J'oubliais de vous dire que Françoise a appris que vous aviez déchiré sa lettre. Elle vous sait gré de ne pas tenir aux autographes. Ah! pourquoi, un soir, n'avez-vous pas déchiré de même certain petit billet au jeu du secrétaire?

— Je n'aurais pas eu alors, répondit Jacques, la définition de l'amour que je demandais.

— A propos, ajouta madame Berthelin, je me suis souvenue làbas de ce que vous m'aviez écrit, des descriptions que vous m'aviez données. J'ai visité la serre : le petit chapeau de paille s'y trouvait encore ; le ruban bleu était seulement un peu plus fané. Comme Françoise en rapporte plusieurs de France, j'ai cru que je pouvais me permettre un vol... Était-ce bien ce ruban-là?

Et, en parlant ainsi, Hélène montrait à Jacques un ruban que celui-ci voulut saisir.

— C'est encore une imprudence que je commets, dit madame Berthelin avant de le lui laisser prendre. Mais j'ai pensé qu'on vous devait quelque chose en retour de l'autographe. D'ailleurs, ajouta-t-elle en souriant, nous n'en dirons rien à mon mari.

Plusieurs années se sont passées. Jacques Lutel paraît consolé, ou plutôt, personne, excepté madame Berthelin, ne sait ce qu'il a souffert, ce qu'au dedans de lui il souffre encore. L'étude, au défaut de la politique, dont ses opinions le tiennent éloigné, prend toutes les heures qu'il ne donne pas à l'amitié d'Hélène. Il est toujours le génie familier du salon de la rue Tronchet; sa gaieté est toujours la même. Il passe dans le monde pour un homme d'esprit, qui s'est préservé des passions ; mais sa vieille Thérèse le trouve souvent immobile et rêveur, contemplant avec des larmes le petit ruban bleu qu'il a attaché dans le salon au-dessous du portrait de sa mère.

LOUIS ULBACH.

FIN DE FRANÇOISE.

I

LE VICOMTE DE NOAILLES

Un des faits qui démontrent le mieux combien la révolution de 1789 a été le produit naturel des temps qui l'ont précédée, combien elle est arrivée providentiellement à son heure de maturité, c'est l'abondance des hommes remarquables, des grands talents, des cœurs dévoués qui se sont trouvés à point nommé pour l'accomplir. Dès que le signal est donné, il en sort de tous les rangs, de tous les côtés; les hommes d'État, les orateurs, les esprits pratiques, les grands penseurs surgissent en foule; les classes qui ont tout à perdre aux réformes fournissent autant de *révolutionnaires* que les classes longtemps opprimées. Le nombre en est si grand, que quelques-uns sont aujourd'hui injustement méconnus, et que les générations nouvelles ont gardé à peine souvenir de leur nom et de leurs œuvres. Tel est le général vicomte de Noailles, qui a eu pourtant ses jours de popularité, et dont la mort héroïque est restée presque inconnue.

Louis-Marie de Noailles appartenait à l'une des familles de l'ancienne France qui ont le plus contribué à sa grandeur par les services qu'elles ont rendus dans la guerre, les négociations et les hauts emplois. Son grand-père était ce maréchal de Noailles qui a joué un rôle politique et militaire de premier ordre à la fin du règne de Louis XIV et pendant la moitié du règne de Louis XV. Son père était le maréchal de Noailles-Mouchy, qui périt sur l'échafaud en 1794. Il naquit en 1756, et, dès l'âge de quinze ans, il entra dans l'armée comme sous-aide major au régiment de Noailles. En 1777, l'empereur Joseph II ayant envahi la Bavière se trouva attaqué en Moravie et en Bohême par les armées du grand Frédéric. Le jeune vicomte obtint de Louis XVI la permission de suivre les troupes prussiennes, dont il voulait étudier l'organisation; il fut accueilli avec distinction par Frédéric, et ne fut pas inutile aux négociations qui amenèrent le traité de Teschen (1778). En 1779, il fut nommé mestre de camp

en second ou lieutenant-colonel d'un régiment de hussards. Ses connaissances militaires et l'instruction qu'il répandit dans son corps lui valurent, malgré sa jeunesse, la réputation d'un des meilleurs colonels de l'armée; il faut dire aussi l'un des plus brillants, car le vicomte était beau, grand, robuste, habile dans tous les exercices du corps. La nature l'avait destiné à être homme de guerre; et, sans une mort prématurée, il eût certainement marqué parmi les grands généraux de notre siècle. Les événements politiques en firent seulement l'une des figures les plus nobles et les plus intéressantes de la révolution.

Avec son âme élevée, sa vive imagination, son cœur généreux, il avait adopté, ainsi qu'une grande partie de la noblesse, les idées libérales de son temps, et, plein des plus nobles illusions sur les destinées de l'humanité, il était prêt à tous les sacrifices pour les faire triompher, capable de tous les dévouements; il fut donc du nombre de ces jeunes officiers qui, comme la Fayette, dont il était le beau-frère, allèrent offrir leur épée aux insurgés d'Amérique, et qui, en rapportant de cette guerre l'enthousiasme de la liberté et des idées républicaines, accélérèrent la fermentation des esprits. Le vicomte fit trois campagnes aux États-Unis avec la plus grande distinction; il se trouva à trois combats maritimes, et se signala principalement à la prise de la Grenade, à l'attaque infructueuse de Savannah et à la grande affaire d'York-Town; ce fut lui qu'on chargea de régler les conditions de la capitulation des Anglais.

A son retour en France, il refusa le grade de maréchal de camp que lui offrait la cour, et fut successivement colonel des régiments du Roi et des chasseurs d'Alsace. A cette époque, il abandonna la vie de plaisirs et les mœurs légères qui étaient dans les habitudes de la noblesse française, et s'adonna aux études les plus sérieuses sur la politique et la législation. Aussi, dit un écrivain moderne, quand sonna la grande heure de la Constituante, il se trouva digne de siéger à côté des Maury, des Barnave, des Mounier, des Sieyès, des Mirabeau. Il fut nommé député aux états généraux par la noblesse du bailliage de Nemours.

Malgré son ardeur pour les idées nouvelles, il résista d'abord à l'entraînement général, en s'opposant dans la chambre de la noblesse à la réunion des trois ordres; mais ce fut moins par préjugé aristocratique que parce qu'il avait saisi instinctivement les vraies conditions du gouvernement représentatif, la balance des pouvoirs, le con-

trôle ou le vote qu'ils doivent exercer l'un sur l'autre, enfin le danger d'une assemblée unique. « Je regarde ce principe, disait-il, comme préservateur de l'intrigue, parce qu'il met, en quelque sorte, la sagesse de chaque ordre sous la sauvegarde de chacun d'eux. » C'est avec le même esprit politique que, plus tard, dans la discussion sur la déclaration des droits de l'homme, il soutint l'opinion de Mirabeau qui voulait ajourner ou écarter cette œuvre métaphysique, pleine d'abstractions et de maximes absolues, que l'ignorance du peuple devait si terriblement interpréter. Mais, lorsque les trois ordres furent réunis, et que l'Assemblée nationale se fut constituée, le vicomte de Noailles s'en montra un des membres les plus actifs et les plus éclairés. Il ne cacha rien de son amour pour la liberté, de son ardent désir du bien public, de ses vues largement libérales, et de la portée des réformes qu'il fallait faire. Il le témoigna de la manière la plus éclatante dans la fameuse nuit du 4 août, qui mit fin au monde féodal et commença l'ère des sociétés modernes; ce fut lui, et cette généreuse initiative a rendu son nom immortel, ce fut lui qui donna le signal de ces sacrifices patriotiques par lesquels la noblesse et le clergé se dépouillèrent volontairement de leurs droits et de leurs priviléges.

L'Assemblée discutait confusément sur les moyens d'arrêter les désordres qui suivirent le 14 juillet, quand le vicomte, saisi d'une chaleureuse inspiration, monte à la tribune : « Quelle est la cause, dit-il, qui agite les provinces, et comment y remédier? Les communes ont demandé que les droits d'aides soient supprimés, que les droits seigneuriaux soient allégés, et jusqu'ici rien n'est sorti de nos délibérations. Qu'est-il arrivé alors? des troubles, des insurrections, et le royaume flotte en ce moment entre l'alternative de la destruction de la société ou l'établissement d'un gouvernement qui sera admiré et suivi dans toute l'Europe. Comment l'établir, ce gouvernement? Par la tranquillité publique. Comment l'espérer, cette tranquillité? En calmant le peuple, en lui montrant qu'on ne lui résiste que dans ce qu'il est intéressant pour lui de conserver. Pour parvenir à cette tranquillité si nécessaire, je propose : l'égale répartition de l'impôt entre tous les citoyens en proportion de leurs revenus, l'abolition par rachat de tous les droits féodaux, l'abolition sans rachat des corvées seigneuriales et des servitudes personnelles. »

« M. le vicomte de Noailles, dit *le Moniteur*, a électrisé toutes les âmes; tout le monde s'est porté aussitôt en foule au bureau pour s'y

faire inscrire et y offrit des sacrifices au public. C'était à qui ferait le plus promptement l'abandon des droits les plus antiques, non pas les plus justes, mais les plus avantageux. Chaque membre de la noblesse ou du clergé, dans le transport de l'enthousiasme, apportait le sien à l'autel de la patrie; en une nuit la face de la France a changé... »

Pendant toute la durée de l'Assemblée constituante, le vicomte continua à s'y faire remarquer par son zèle, ses lumières et sa laborieuse activité. Il prit part à toutes les délibérations importantes et fut l'auteur de plusieurs propositions sur la réforme judiciaire, l'organisation des municipalités, l'établissement et la conversion des impôts, l'incompatibilité des fonctions législatives et administratives, etc. Dans la discussion sur le *veto*, il reproduisit son opinion sur la nécessité de partager le pouvoir législatif entre deux Chambres, mais il s'opposa à la motion de Mirabeau sur la présence des ministres dans l'Assemblée, craignant que leur influence ne nuisît à la liberté des délibérations. Membre du comité militaire, il s'occupa surtout de l'armée, de son organisation, du code et des lois spéciales qu'il fallait lui donner. C'est d'après ses rapports que furent décrétés l'abolition de la vénalité des grades, l'égalité de tous les Français à l'avancement, la hiérarchie et le mode de recrutement de l'armée, la conservation de l'hôtel des Invalides, la solde des troupes étrangères, l'organisation de la gendarmerie, etc. Il soutint avec éclat la discussion sur toutes ces parties et fut souvent et vivement applaudi. Il fit encore plusieurs motions sur la défense des frontières, proposa des plans pour couvrir la partie qui fut envahie par les Prussiens, et appuya tous les projets pour la mise de l'armée sur le pied de guerre. Enfin il vota l'admission de tous les citoyens dans la garde nationale, et rappela qu'en Hollande l'exclusion de la classe inférieure avait préparé des bras au pouvoir absolu. Dans le feu de tant de discussions, quelques expressions trop vives l'amenèrent à se battre au pistolet avec Barnave. Celui-ci ayant tiré le premier et manqué son adversaire, le vicomte déchargea son arme en l'air. Cette générosité fut vivement applaudie. Le 26 février 1791, l'Assemblée lui déféra la présidence. Envoyé ensuite à Colmar à la tête de son régiment pour apaiser une insurrection, il reparut à Paris le lendemain du départ de Louis XVI pour Varennes, et il prêta serment de fidélité à la Constitution.

Pendant la session de l'Assemblée législative, il fut employé comme maréchal de camp dans l'armée du Nord, et il écrivit une

lettre très-sage sur la sanction refusée par le roi au décret contre les émigrants. Il publia encore une lettre à Rochambeau sur la situation de l'armée, et une autre sur les mesures à prendre pour résister aux puissances de l'Europe. Au mois de mai 1792, il commandait les avant-postes du camp de Valenciennes; mais en voyant la marche de l'Assemblée, les passions des partis et l'ascendant que prenaient les jacobins, il commençait à désespérer de l'œuvre à laquelle il avait tant contribué. Les décrets du 4 août et la Constitution de 91 lui paraissaient réaliser largement tout ce que la France avait jamais désiré, et il voyait la royauté avilie et presque détruite, l'anarchie dans tous les pouvoirs, « et l'armée, disait-il, cette armée qui lui était si chère, dans une dissolution complète. » Après le meurtre de Dillon et les honteux désordres qui le suivirent, il fut pris d'une de ces défaillances dont ne sont point exemptes les natures les plus énergiques. Il se crut souillé par le contact de quelques brigands qui déshonoraient l'armée; il ne sut pas voir qu'au-dessous de cette écume étaient les héroïques soldats de Jemmapes et de Fleurus; enfin il donna sa démission (27 mai 92) et, muni de passe-ports réguliers, il s'en alla voyager en Angleterre. Il espérait revenir, la tourmente passée, pour servir encore la cause de la liberté, car les plus amères déceptions n'ébranlèrent jamais sa foi politique. Mais le 10 août le surprit en Angleterre; il fut porté sur la liste des émigrés; sa femme, son père, sa mère furent jetés en prison, d'où ils ne devaient sortir que pour monter à l'échafaud. Il s'en alla aux États-Unis, et il y resta dix ans.

Une carrière nouvelle, qu'il embrassa avec courage et dignité, adoucit les épreuves de son exil et mit en relief l'énergie pratique de son caractère et les ressources abondantes de son esprit. Lié d'amitié avec le chef de la maison de banque Bingham, de Philadelphie, il plaça chez lui quelques capitaux recueillis à la hâte au moment de son départ, et s'associa ouvertement aux opérations financières de cette grande maison. Habile, heureux, doué d'une singulière persistance dans tout ce qu'il entreprenait, le vicomte acquit en peu d'années une assez grande fortune. La langue anglaise lui était devenue si familière, que dans un grave procès il plaida sa propre cause devant les tribunaux américains pendant quinze audiences et la gagna, aux applaudissements universels.

A la fin de 1800, il fut, à la sollicitation de ses enfants, rayé de la liste des émigrés, mais ses affaires commerciales l'empêchèrent

de revenir en France. Au commencement de 1803, ces mêmes affaires le conduisirent à Saint-Domingue, alors tombée au pouvoir des nègres et qu'une armée française tentait de reconquérir; il s'était fait donner par le ministre de France à Washington une lettre pour le général Leclerc, le citoyen Pichon, qui attestait les services rendus par lui à la légation française et la constance de son patriotisme. Mais lorsqu'il arriva dans l'île, il trouva Leclerc mort, l'armée française détruite par la fièvre jaune et ses débris assaillis d'un côté par les noirs, de l'autre côté par les escadres britanniques. C'était Rochambeau qui commandait ces débris. Noailles se mit à la disposition de cet ancien frère d'armes; il se distingua à la prise du fort Dauphin, ainsi que dans plusieurs combats, et reçut le commandement de la division de droite de l'armée. Cette division, réduite à 1,800 hommes, commandée par un chef de bataillon blessé [1], était assiégée dans le Môle Saint-Nicolas par vingt mille noirs et une escadre britannique. Noailles accepta cette mission désespérée, ranima l'ardeur de sa petite armée et se défendit dans le Môle pendant cinq mois.

Mais Rochambeau, renfermé au Cap, réduit à quatre mille hommes et forcé par la famine, fut contraint de capituler avec les noirs : il devait se retirer avec toutes ses troupes sur des vaisseaux neutres qui le transporteraient en France. La flotte anglaise enveloppa ces vaisseaux, les força de se rendre et se disposa à les conduire en Europe.

Le commandant de l'escadre qui bloquait le Môle Saint-Nicolas fit connaître ces événements au général de Noailles en l'invitant à cesser une résistance inutile. « Un général français, répondit celui-ci, ne peut se rendre sans honte tant qu'il a des vivres, des munitions et des hommes dévoués. La France, comme l'Angleterre, a des escadres en mer; j'attendrai. » Cette réponse de Noailles, qui mit l'escadre de blocus dans une trompeuse sécurité, cachait un intrépide projet : celui d'échapper avec toute sa garnison aux flottes ennemies; et en effet, ce général allait illustrer nos annales militaires par un fait d'armes si extraordinaire, qu'avant de le raconter, nous devons dire que nous l'empruntons presque textuellement aux rapports officiels déposés aux archives de la marine et à celles de la guerre.

Noailles avait appris par les Anglais que le convoi qui emmenait

1. C'était un vieux soldat des gardes françaises, nommé Jouanon; il rendit de grands services au général de Noailles dans toutes ses opérations, et mourut en 1810.

les troupes de Rochambeau devait passer dans deux jours, et pendant la nuit, devant le Môle; il voulait profiter de l'obscurité pour évacuer la place en secret, se mêler d'abord au convoi sans en être reconnu, et ensuite le quitter pour se réfugier à Cuba. Il fit charger sur sept bâtiments qui se trouvaient dans le port ses soldats avec ses canons, ses munitions et une partie des habitants, et attendit le passage du convoi [1]. Lorsque les fanaux apparurent, l'embarquement se fit, et à travers une nuit profonde les sept bâtiments, trompant l'escadre de blocus et portant les couleurs britanniques, se mêlèrent au convoi. Après avoir marché quelques heures avec lui, ils s'en détachèrent peu à peu et firent voile vers l'île de Cuba, qu'ils atteignirent tous heureusement à Baracoa. Noailles y déposa ses troupes avec les habitants du Môle, et prit des mesures pour en renvoyer une partie en France, où elle arriva en effet sans accident. Quant à l'autre partie, il la garda, et résolut de l'emmener à la Havane, où commandait le général Lavalette. Il affréta à cet effet trois petits bâtiments, invita la goëlette de guerre *le Courrier* à l'escorter, et avec son état-major et une compagnie de grenadiers de la 34e demi-brigade, il monta lui-même sur cette goëlette, qui n'était armée que de quatre canons.

Quatre jours après, le 31 décembre 1803, par le travers de la grande Nuevita, un coup de vent l'ayant momentanément séparé de ses autres bâtiments, il rencontra une corvette anglaise, *le Hasard*, armée de sept canons, et qui le héla. Il se hâta de prendre les couleurs britanniques, et répondit en si bon anglais que le commandant de la corvette lui fit connaître qu'il était à la recherche d'un bâtiment monté par le général de Noailles. «J'ai précisément la même mission,» dit celui-ci, et il se mit à naviguer de concert avec la corvette. Puis, la nuit étant venue, il proposa à ses soldats et à ses marins d'aborder les Anglais. Cette proposition ayant été reçue avec acclamation, le lieutenant Deshayes, qui commandait *le Courrier*, gouverna de telle sorte qu'il se trouva tout à coup et brusquement sur le flanc de la corvette ; l'abordage se fit avec tant de violence que l'avant du *Courrier* fut brisé. Les Anglais, surpris, coururent aux armes;

1. Ajoutons ici un trait de mœurs qui peint trop bien le dix-huitième siècle et la noblesse française pour que nous le passions sous silence. Le bâtiment monté par Noailles portait un long crêpe; lui-même était en grand deuil. Le général avait eu sa vie occupée en Amérique, non pas seulement par des affaires, mais par une grande passion. La charmante femme, objet de cette passion, et dont nous devons taire le nom, était morte depuis un an.

mais Noailles s'élança avec ses grenadiers, et, après dix minutes d'un combat terrible, où la corvette perdit la moitié de son monde, elle se rendit. Malheureusement, la goëlette avait eu aussi trente blessés et quatre morts, et parmi eux l'héroïque général, atteint mortellement de plusieurs blessures. Le lendemain, monté sur sa prise, et traînant à la remorque *le Courrier* à demi brisé, il entrait à la Havane; mais il ne survécut que trois jours à ce triomphe, et mourut le 9 janvier 1804. Son cœur fut enfermé dans une boîte d'argent par ses grenadiers, qui l'attachèrent à leur drapeau et le ramenèrent en France[1].

Le général de Noailles laissa deux fils : l'aîné, Alexis, a figuré sous la Restauration comme ambassadeur et comme député; le cadet, qui avait tous les goûts de son père, devint aide de camp du maréchal Berthier et fut tué au passage de la Bérésina.

1. Le brillant fait d'armes du vicomte de Noailles a été reproduit par Gudin dans un beau tableau qui se trouve au château de Mouchy.

THÉOPHILE LAVALLÉE.

L'ITALIE ET M. GUIZOT

En répondant à M. Lacordaire, M. Guizot ne pouvait manquer l'occasion qui s'offrait à lui d'exprimer son opinion sur les choses de la politique actuelle. Quelques-uns prétendent même que c'est lui qui a fait naître cette occasion, en appuyant de toute son influence auprès de ses collègues la nomination du célèbre dominicain, auquel il devait répondre en sa qualité de chancelier de l'Académie française au moment de l'élection. M. Guizot voulait avoir sa séance, et il l'a eue.

Comme on s'y attendait, M. Guizot, dans sa réponse, a attaqué la révolution actuelle de l'Italie, et, selon la méthode qui lui a si souvent réussi, il a commencé par dénaturer le caractère des faits. C'est le procédé ordinaire de M. Guizot d'affirmer d'abord, d'un ton absolu et convaincu, la vérité de faits, de théories ou d'axiomes plus ou moins contestables, plus ou moins faux, qu'il pose en commençant pour les besoins de son argumentation, en leur imprimant, par l'accent et le geste, ainsi que par son talent, le caractère précis et rigoureux de la vérité. Il frappe ainsi les esprits dès son début, s'empare d'eux, et les entraîne, presque à leur insu, sur son terrain, car la rapidité du discours et l'attention de l'auditeur ne permettent guère à celui-ci de dégager à l'instant même la vérité, qui s'éloigne de plus en plus du discours en laissant à sa place sa seule apparence.

Toute la force de M. Guizot est là : dans l'apparence vraie qu'il sait donner aux choses plus ou moins fausses. Ce don funeste explique à la fois ses grands succès de tribune et sa complète incapacité réelle, on pourrait dire son impuissance absolue dans l'action. C'est que les choses n'ont pas la même complaisance ou la même faiblesse que les hommes; elles sont l'expression réelle du sentiment qui les a fait naître; si ce sentiment est bon, vrai, juste, libéral, utile, opportun, les faits qui en émanent auront le même caractère; si, au contraire, le sentiment est personnel et faux, les effets, dans leur réalité, seront désastreux, car le monde est mené par une logique infaillible contre

laquelle toute la rhétorique des orateurs et toutes les ruses de leur esprit sont impuissantes.

Qu'on relise le passage du discours de M. Guizot qui se rapporte aux faits dont l'Italie est depuis bientôt deux ans le théâtre, et on se convaincra de la vérité de notre observation. Voici le commencemeut du premier paragraphe de ce passage :

« Le spectacle auquel nous assistons n'est pas nouveau; nous avons vu, il y a déjà plus d'un demi-siècle, l'Italie en proie à des troubles, à des envahissements, à des bouleversements pareils à ceux qui y éclatent aujourd'hui; mais alors, du moins, ils apparaissaient avec leur vrai caractère et sous leur vraie figure. »

Tout est erroné dans ce passage. Voici la vérité sur le même sujet et comme M. Guizot aurait pu la dire :

« Le spectacle auquel nous assistons est entièrement nouveau. Nous avons vu, il y a déjà plus d'un demi-siècle, l'Italie en proie à des troubles, à des envahissements, à des bouleversments, mais bien différents, Monsieur, de ceux qui y éclatent aujourd'hui.

« A cette époque, la France de la révolution, après avoir repoussé de son sein les agressions étrangères, avait été obligée, pour propager ses idées chez les peuples voisins, afin d'en maintenir la durée chez elle, de porter ses armes en Italie. Elle y avait rencontré un peuplè dégénéré par la servitude, amolli par la paresse, et dont les membres épars sous différentes souverainetés étaient incapables de se réunir en corps de nation, et de constituer pour nous une alliée solide contre l'Autriche, notre éternelle ennemie. Alors, et dans l'intérêt de sa sécurité, la France fut obligée de s'assimiler successivement plusieurs parties de l'Italie : le Piémont en 1802, la Ligurie en 1805, et d'organiser les autres États de l'Italie sous des souverainetés dépendantes de la sienne.

« Aujourd'hui, Monsieur, je le répète, quelle différence dans les événements! Ce n'est plus l'Italie qui reçoit de l'étranger les bienfaits de la révolution française; c'est elle-même qui les proclame chez elle, en se dégageant d'un passé qui lui a été si funeste. L'Italie nous repoussait il y a cinquante ans; aujourd'hui c'est elle qui nous appelle pour la défendre contre l'oppressiou de l'Autriche. Nous venons de verser notre sang et notre or en Italie, non pour l'asservir, mais pour

la sauver, pour l'élever au rang des nations libres. L'Italie d'il y a cinquante ans n'existe plus; à sa place est une nationalité dont les membres se rejoignent pour composer l'unité qui doit assurer son indépendance. Le roi de Piémont n'est plus, comme alors, privé de ses États et réfugié dans une île de la Méditerranée; ce n'est plus l'ennemi fougueux de nos principes et de nos idées; c'est au contraire un noble cœur qui les a adoptés, c'est lui-même qui est à la tête de la révolution italienne, pour en assurer le succès et en maintenir le caractère libéral et modéré. Aujourd'hui la France et l'Italie sont sœurs, elles ont reçu le même baptême de feu aux champs de Magenta et de Solférino. Quel plus beau spectacle, Monsieur, peut s'offrir aux regards des amis de la civilisation et de la liberté! »

M. Guizot poursuit ainsi:

« Un homme qui a joui d'un grand renom populaire, et que les libéraux appelaient leur publiciste en parlant de ses actes et de tant d'autres semblables, les qualifiait d'ESPRIT D'USURPATION ET DE CONQUÊTE, et il écrivait sous ce titre un livre pour les flétrir. *Les mêmes faits ne méritent-ils pas le même nom?* »

Sans nous arrêter à la façon presque méprisante avec laquelle M. Guizot désigne un publiciste dont la mémoire est restée chère à tous les vrais libéraux, rétablissons la vérité, qui se trouve altérée presque à chaque mot de ce passage. Il est déjà inouï qu'on ose publiquement assimiler entre eux des événements aussi dissemblables, il l'est encore plus qu'on ose appliquer à ceux d'aujourd'hui en Italie le livre de Benjamin Constant, alors que chacun peut se convaincre par lui-même, en ouvrant ce livre, qu'il est d'un bout à l'autre dirigé uniquement contre l'ambition qui poussait Napoléon Ier à étendre démesurément les limites de la France au détriment des souverainetés qu'il dépouillait. Voici l'introduction de ce livre; c'est une page qui mérite d'être citée en son entier.

« Je me propose d'examiner deux fléaux, dans leurs rapports avec l'état présent de l'espèce humaine et la civilisation actuelle : l'un est l'esprit de conquête, l'autre l'usurpation.

« Il y a des choses qui sont possibles à telle époque, et qui ne le sont plus à telle autre. Cette vérité semble triviale; elle est néanmoins souvent méconnue; elle ne l'est jamais sans danger.

« Lorsque les hommes qui disposent des destinées de la terre se trompent sur ce qui est possible, c'est un grand mal. L'expérience alors, loin de les servir, leur nuit et les égare. Ils lisent l'histoire, ils voient ce que l'on a fait précédemment, ils n'examinent point si cela peut se faire encore; ils prennent en main des leviers brisés; leur obstination, ou si l'on veut, leur génie, procure à leurs efforts un succès éphémère; mais comme ils sont en lutte avec les dispositions, les intérêts, toute l'existence morale de leurs contemporains, ces forces de résistance réagissent contre eux; et au bout d'un certain temps, bien long pour leurs victimes, très-court quand on le considère historiquement, il ne reste de leurs entreprises que les crimes qu'ils ont commis et les souffrances qu'ils ont causées.

« La durée de toute puissance dépend de la proportion qui existe entre son esprit et son époque. Chaque siècle attend, en quelque sorte, un homme qui lui serve de représentant. Quand le représentant se montre ou paraît se montrer, toutes les forces du moment se groupent autour de lui; s'il représente fidèlement l'esprit général, le succès est infaillible; s'il dévie, le succès devient douteux; et s'il persiste dans une fausse route, l'assentiment qui constituait son pouvoir l'abandonne, et le pouvoir s'écroule.

« Malheur donc à ceux qui, se croyant invincibles, jettent le gant à l'espèce humaine, et prétendent opérer par elle, car ils n'ont pas d'autre instrument, des bouleversements qu'elle désapprouve, et des miracles qu'elle ne veut pas! »

Où donc M. Guizot peut-il trouver dans ces lignes qui résument tout l'esprit de l'ouvrage une application aux faits actuels en Italie? Benjamin Constant combat l'ESPRIT DE CONQUÊTE et celui de l'USURPATION qui en est la conséquence; mais, loin d'exprimer une opinion qu'on pourrait opposer aujourd'hui à la révolution italienne, il a soin de dire (chap. Ier) en blâmant la guerre « *qu'il ne parle point ici d'une nation attaquée et qui défend son indépendance.* » Plus loin (chap. II), après un tableau des misères que la guerre entraîne avec elle, il ajoute que « *dans ce tableau il ne s'agit pas de ces héros qui ont dans tous les pays protégé l'indépendance des peuples.* »

Est-ce assez clair, assez net? Et d'ailleurs, Benjamin Constant n'a-t-il pas plus tard prouvé toute sa sympathie pour l'affranchissement de l'Italie, lui qui défendait avec tant de zèle et de courage, à la tribune française, la révolution napolitaine de 1820?

Comment donc M. Guizot ose-t-il opposer Benjamin Constant aux événements actuels de l'Italie? Comment ose-t-il employer contre ses adversaires des armes qui sont à eux?

Est-ce encore que M. Guizot appliquerait l'ESPRIT DE CONQUÊTE ET D'USURPATION à la cession qui nous a été faite de la Savoie et de Nice? Mais le roi Victor-Emmanuel qui nous a abandonné son droit de souveraineté, les Chambres piémontaises qui ont voté cette cession à une immense majorité, n'ont fait en réalité que restituer à la France des territoires que la géographie, la langue, les mœurs, les besoins et les intérêts ont fait partie du sien. Et d'ailleurs, cette cession, si avantageuse pour les populations, n'a-t-elle pas été consacrée par leur vote et à la presque unanimité de leurs suffrages? En était-il ainsi il y a cinquante ans?

En outre, la France n'avait-elle pas abandonné, elle, au Piémont la plus riche province de l'Italie, la Lombardie, qui lui appartenait aux termes du traité de Villafranca, c'est-à-dire donné à l'avance plus qu'elle n'a reçu?

D'un autre côté, pouvions-nous, en contribuant comme nous l'avons fait à l'établissement, à notre côté, d'une grande puissance, lui laisser ses entrées libres chez nous, comme elle les avait alors que sa force était insignifiante par rapport à la nôtre?

En un mot, dans cette cession de la Savoie et de Nice faite à la France, dans cette rectification de nos frontières naturelles, toutes les conditions de droit, d'équité, de nationalité, de sécurité pour les parties, ont été observées, et ce serait insensé d'y voir un acte de conquête et d'usurpation.

Quant aux événements actuels en Italie, comme ils sont produits par des Italiens et entre eux, l'*esprit de conquête et d'usurpation* ne saurait leur être appliqué. Un peuple ne peut se conquérir et s'usurper lui-même.

Après cette fausse application des opinions de Benjamin Constant dans l'intérêt de sa cause, M. Guizot continue par une longue et diffuse attaque contre la démocratie qui est *une passion pleine d'iniquité et de péril*, — *qui se croit la société elle-même*, *la société tout entière*, — *qui veut dominer seule*, — *qui ne respecte*, *ne reconnaît pas d'autres droits que les siens*, et ainsi le reste. Il y a trente ans que M. Guizot répète ces lieux communs.

S'il est cependant une vérité aujourd'hui bien reconnue par

tout le monde, c'est assurément la force, le droit, la légitimité de la démocratie qui n'est autre que le droit de chacun et l'égalité de tous devant la loi. Oui, la démocratie est tout, parce qu'elle est tout le monde. Le jour où les castes, les priviléges ont été abolis, il n'est resté que la démocratie. Il n'y a rien et il ne peut plus rien y avoir en dehors d'elle. C'est elle qui agit, combat, travaille, fabrique, négocie, écrit, navigue, découvre les sécrets de la nature, invente, perfectionne, fait les lois, nomme les empereurs, les rois; en un mot c'est la démocratie qui fait tout, parce qu'elle est tout elle-même.

Ces simples vérités, si M. Guizot en était pénétré, il ne se roidirait pas ainsi inutilement contre elles, et au lieu de faire des discours qui ne peuvent que fausser l'esprit d'un auditoire complaisant, il appliquerait les fortes qualités de son esprit à instruire cette démocratie, à élever ses sentiments, à moraliser son action, et à lui enseigner la pratique sage et utile de ses forces. En acceptant cet état démocratique qui est le résultat du mouvement social et scientifique de l'humanité, M. Guizot pourrait consacrer sa verte vieillesse à démêler et à fixer la vérité sur tant de points de notre législation et de notre économie sociale qui sont loin d'être en harmonie avec les principes nouveaux qui régissent le monde. Le mal qui ronge notre société vient du désaccord profond qui existe entre ces principes nouveaux et les mauvaises définitions, les fausses applications qui en sont faites. Il y a là d'immenses travaux à exécuter et bien dignes d'exercer l'intelligence de M. Guizot.

GEORGES BERNARD.

LA PREMIÈRE LARME

Pâles du fruit amer où leur lèvre a mordu,
Ils partaient : ils quittaient le jardin de lumière !
Et le désir poignant les tournait en arrière...
Ève tendait les bras au paradis perdu !

L'archange flamboyait sur le seuil défendu !
Mais, dans son œil terrible, inondant sa paupière,
Une larme brillait comme une fine pierre.
« Pauvres enfants, dit-il à ce couple éperdu,

Partez ! Dieu vous accorde, en quittant son royaume,
Le viatique saint des larmes comme un baume !
Quand vous souffrirez trop aux ronces du chemin,

Ève, tu pleureras ! Une larme soulage !... »
Il dit, et sur Adam qui cachait son visage
Ève laissa tomber le premier pleur humain !

LOUIS RATISBONNE.

Janvier 1861.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

L'Académie française a beaucoup fait parler d'elle dans ces derniers temps, et non pas d'une façon fort avantageuse. Je ne m'étendrai pas sur les deux discours qui ont été prononcés à l'occasion de la réception du père Lacordaire; ils ont été jugés assez sévèrement par l'opinion publique, l'un, au point de vue littéraire, l'autre, au point de vue politique. L'Académie a voulu livrer sa bataille de Castelfidardo, et M. Guizot ne l'a pas mieux gagnée que le général Lamoricière. La manifestation, du reste, a présenté un aspect assez imposant : tout le parti légitimiste et ultramontain était réuni sous la coupole de l'Institut; on se serait cru à la fameuse séance du mois d'août 1814, où l'Académie reçut les souverains étrangers, et, par l'organe de son bureau, les félicita de leurs victoires.

On sait ce qui s'est passé à la séance du 24 janvier 1861. Des personnes privilégiées ont été admises dans la salle; les autres, quoique munies de billets, sont restées à la porte, et n'ont pu entrer après avoir attendu pendant deux heures dans la cour de l'Institut, par un ciel pur, il est vrai, mais avec un froid piquant. On connaît la répugnance qu'ont les Parisiens et surtout les Parisiennes à se tenir à la porte d'un endroit public. Il est peu de plaisirs qu'ils consentent à acheter au prix d'une attente d'un quart d'heure. C'est la première fois que j'ai vu des femmes élégantes consentir à se montrer, les lèvres gercées, les yeux humides, le nez rougi par le froid, et attendre à leur rang qu'une porte s'ouvrît devant elles. Patience miraculeuse, et dont les Dominicains doivent être plus fiers que des nombreux miracles attribués à leur fondateur.

Cette attente vaine a été prise en mauvaise part, comme on devait s'y attendre; la conduite de l'Académie a fait scandale, et ce scandale n'est point encore apaisé; s'il l'était, par hasard, il ne faudrait pas craindre de le raviver. Les corps constitués, comme les individus, doivent subir la responsabilité de leur impolitesse.

Sous M. Fould, les bureaux du ministère d'État se chargeaient

eux-mêmes de la distribution d'une grande partie des billets pour les séances de l'Académie; M. Walewski a rendu à la docte assemblée la libre disposition de toutes ses places; c'est donc à elle que revient entièrement la responsabilité de ce qui s'est passé à la réception de père Lacordaire. Pour la disculper aux yeux du public, on a prétendu qu'un grand nombre de faux billets avaient été fabriqués en Belgique. Je plains les malheureux qui ont acheté de ces billets-là, car une des grandes raisons pour ne point entrer à l'Académie était précisément d'être muni d'un billet; ceux-là seuls qui n'en avaient point étaient admis.

Un des plus grands penseurs de l'Angleterre, et certainement le premier écrivain économiste de notre temps, M. Stuart Mill, s'est présenté à la porte du palais Mazarin avec sa carte de membre correspondant de l'Institut; on lui a refusé nettement l'entrée. Apercevant un académicien de sa connaissance, il lui a demandé si son titre ne lui donnait pas le droit d'assister aux séances de réception.

— Sans contredit, lui a répondu l'immortel; mais il y a séance et séance.

— Il faut donc que je me retire?

— Voyez si vous pouvez faire autrement. Je serais charmé de vous être utile dans cette circonstance; mais, pardon, il faut que je vous quitte, on m'attend pour faire entrer madame la marquise douairière de Carabas.

Un instant après, en effet, l'académicien a reparu, conduisant à son bras la susdite douairière, suivie de cinq ou six grandes dames du faubourg Saint-Germain, ornées de presque autant de lustres que de quartiers.

Pendant ce temps-là, l'illustre étranger se retirait sans doute un peu étonné du sans-gêne avec lequel l'Institut traitait ses correspondants, et de la façon dont on pratiquait l'hospitalité à l'Académie française.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que le privilége de faire entrer les personnes du beau sexe paraissait réservé à quelques académiciens seulement. Ceux qui n'avaient pas le mot d'ordre étaient éconduits comme de simples mortels, témoin M. Ponsard qui n'a pu faire entrer une dame qui était à son bras. Parmi ceux qui ont le plus largement usé du privilége en question, il faut citer en première ligne MM. Vitet et Thiers. La galanterie est une qualité sans doute, mais la politesse est un devoir, et l'on peut, sans trop de sévérité, trouver que ce n'est pas observer exactement les convenances que de faire prendre le pas sur des femmes respectables par leur âge, et à qui l'attente donnait des droits, à d'autres femmes qui n'avaient d'autre titre que celui de leur parenté ou de leur amitié avec un académicien.

Si les brochures n'étaient pas si communes dans ce moment-ci, j'en aurais publié une intitulée : *Histoire d'une queue à l'Académie française*. Comédie triste et plaisante à la fois que cette attente de deux heures en pleine bise de janvier, pour entendre un discours que l'on pourrait lire tranquillement le soir, assis au coin de son feu! Mais le public parisien est ainsi fait; il lui faut la primeur en toute chose, et rien ne lui coûte pour en jouir. Cette fois cependant, j'ai vu bien des gens perdre patience, et quitter la partie de guerre lasse. Il est vrai que les nouvelles les plus alarmantes circulaient à chaque instant dans nos rangs; le bruit s'était répandu que déjà la salle était pleine à l'ouverture des portes, et qu'elle ne pouvait plus admettre un seul spectateur. Cependant nous ne nous décourageons pas, et à la vue du sergent de ville de garde à la porte, faisant signe au factionnaire de s'écarter, l'espérance renaît dans les cœurs; les premiers rangs de la queue s'ébranlent, puis s'arrêtent tout à coup devant la baïonnette du chasseur de Vincennes. Un seul des expectants a pu passer; une demi-heure s'écoule avant qu'un autre parvienne à se glisser par la même ouverture. Pendant ce temps-là, MM. Thiers et Vitet se livrent à leur commerce de contrebande, et viennent chercher dans la cour de l'Institut les élues qu'ils font passer en fraude. On s'indigne, on trépigne, et enfin on se résigne. A deux heures moins un quart, chacun se lamente et commence à perdre tout espoir. Deux heures sonnent, le sergent de ville et le chasseur disparaissent; on s'élance... Plus un pauvre petit coin où se fourrer; tous les couloirs sont encombrés, et quelques spectateurs obstinés tendent l'oreille pour voir si, par hasard, la voix du P. Lacordaire ne parvenait pas jusqu'au péristyle.

On peut prendre la chose en plaisanterie, mais le fait est que le 24 janvier dernier l'Académie française s'est fait un grand tort aux yeux des gens sensés. Quoi! vous vous dites les représentants de la société élégante et polie, et vous vous conduisez ainsi! Vous invitez les gens à venir chez vous, car un billet c'est une invitation, c'est une obligation que vous avez contractée, et quand les invités se présentent, ils trouvent vos salons remplis par d'autres personnes que vous y avez introduites par une porte dérobée. Vous faites ainsi faillite à vos engagements! Dans le monde, cela s'appellerait une insulte, et le maître de maison qui se la permettrait serait mis certainement au ban de cette société élégante et polie dont vous parlez sans cesse. Vous vous posez, dans de pompeux discours, en défenseurs du droit; commencez par le respecter chez vous, si vous voulez qu'on vous croie capables de le protéger ailleurs; ce n'est pas, croyez-le, une si petite chose que le droit du public. Pourquoi appelez-vous ce public à vos séances? Rien ne vous y oblige; vous êtes maîtres d'envoyer vos bil-

lets à qui vous plaît; s'il vous faut des salles composées comme aux premières représentations de certains théâtres, où l'on n'admet que les amis de l'auteur, faites-les, mais ne promettez que ce que vous voulez tenir. Un directeur de théâtre qui se conduirait comme vous l'avez fait serait assigné en justice et condamné par elle.

On blâme quelquefois la France de trop aimer l'égalité, et il n'y a pas de pays où l'on empiète plus volontiers que le nôtre sur le voisin, où le privilége montre autant d'empressement à se glisser dans les grandes comme dans les petites choses. C'est ce qui fait que nous sommes si disposés, en toute circonstance, à invoquer l'autorité. Nous sommes obligés souvent de recourir à sa protection. La vraie liberté, c'est le respect des droits de tout le monde, et c'est ce que l'Académie, dont tant de membres se disent libéraux, n'a pas compris le jour de la réception du père Lacordaire.

On dira que je fais une bien grosse affaire d'un petit incident déjà oublié au milieu des mille événements de la vie parisienne. Tant pis s'il en est ainsi. En Angleterre, l'opinion se montrerait moins oublieuse; mais je crois qu'on se trompe sur les dispositions du public français; il ne fait pas si bon marché de sa dignité qu'on veut bien le dire, et l'Académie ne tardera pas à s'apercevoir que sa conduite récente n'a pas augmenté sa considération.

II

En prenant *la Mer* pour sujet d'un de ses livres, M. Michelet a fait preuve d'habileté. Le Français jusqu'ici n'aimait pas l'eau salée. La France avait eu de hardis navigateurs, d'illustres marins, de braves corsaires, mais elle n'éprouvait pas pour la mer ce sentiment pour ainsi dire filial qu'elle inspire aux Anglais. Les poëtes du dix-septième siècle n'ont point chanté la mer, ou s'ils en ont parlé quelquefois, ce n'est qu'à propos des dieux de la mythologie. L'ancienne mer classique n'est pas la mer, mais l'empire de Neptune, un empire peuplé de tritons et de monstres à mettre sur les fontaines. Cet empire a fleuri pendant le dix-septième et le dix-huitième siècle; il était encore debout pendant les premières années du dix-neuvième.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Ce n'est qu'après la révolution de Juillet que la rouille a commencé à se mettre au trident de Neptune et que ses pointes se sont émoussées. Un beau matin, le romantisme a découvert la mer, et il s'est formé aussitôt une école de littérature maritime d'où sont sortis

tous les romanciers goudronnés que vous connaissez. Les poëtes se sont mis de la partie, et l'on n'a plus entendu que la *grande voix de la mer* dans leurs strophes. La mer, en effet, est un beau sujet, fécond en inspiration, mais il ne faut pas qu'on en abuse. Malheureusement, la mer a été mise à toute sauce, si j'ose m'exprimer ainsi : odes, ballades, poëmes, sonnets, chansons, pendant un certain temps, il n'a été question que de la mer.

La mer, partout la mer, des flots, des flots encor,
L'oiseau fatigue en vain son inégal essor.
Là bas des flots, là bas des ondes,
Toujours des flots sans fin par des flots repoussés;
L'œil ne voit que des flots, dans l'abîme entassés,
Rouler sous des vagues profondes.

La mer est à la mode pour le moment, on n'en saurait douter, puisqu'on la met en musique; n'avons-nous pas assisté dernièrement à un concert dont la mer était le sujet principal? On nous a fait des *calmes* en *si* bémol, et des orages en *ut* majeur. Ce goût pour la mer se soutiendra-t-il? Il est permis de le croire, si l'on s'en tient aux symptômes favorables que nous avons sous les yeux. Chaque année voit s'accroître le nombre des baigneurs sur les rives de l'Océan et de la Méditerranée; des villes s'élèvent spécialement destinées à leur usage; il n'est pas de bourgeois parisien qui ne soupire après une cabane en face de l'Océan; les canotiers pullulent sur la Seine; un canotier, c'est déjà la moitié d'un marin. Quand viennent les grandes régates maritimes, la France a des rameurs qui disputent glorieusement les prix aux meilleurs matelots de l'Angleterre, de la Hollande, et même des États-Unis.

Le livre de M. Michelet vient donc au bon moment.

Dès que ce livre a été annoncé, on s'est demandé s'il aurait un succès égal à ceux du même auteur qui l'ont précédé : *l'Oiseau* et *l'Insecte;* beaucoup de gens pariaient pour la négative : « L'oiseau, disaient-ils, est notre ami, notre voisin; il réjouit notre oreille par sa voix, nos yeux par son plumage, nous l'entendons, nous le voyons, il se mêle à notre vie, il fend l'air, il agite la charmille; par mille signes charmants sa présence nous est révélée.

« L'insecte n'a pas les mêmes agréments que l'oiseau; souvent même il a des inconvénients très-graves, mais enfin nous sommes en communication plus directe avec lui qu'avec le poisson; l'insecte rend des services à l'humanité : l'abeille lui donne le miel et la cire; le ver lui donne la soie; à quoi le poisson est-il bon, si ce n'est à être mangé?

Le poisson n'a nul instinct d'art ni de poésie; il ne sait ni bâtir un nid, ni construire une alvéole, ni creuser une cité; il ne chante pas, il vole quelquefois; mais ce vol écourté, après lequel il retombe à plat, ne sert qu'à le rendre plus ridicule. Quelques poissons, il est vrai, sont gracieux de formes et parés des plus belles couleurs; mais ils déploient leur élégance au sein d'un élément profond et ténébreux, où il est impossible de suivre leurs évolutions. Le poisson vivant nous est à peu près inconnu, nous ne le voyons qu'à l'état de cadavre. Il faut convenir, du reste, que l'élégance des formes n'est pas générale chez les poissons; ces êtres plats ou bouffis, à museau pointu ou à tête ronde prêtent beaucoup plus au rire qu'à l'admiration. »

Voilà, en effet, bien des causes d'impopularité pour le malheureux poisson.

Tout n'est pas vrai cependant dans ce tableau un peu sévère. Le poisson est architecte puisque l'épinoche construit des nids, ce qui indique qu'il a des sentiments de père; le poisson, quoique muet, n'est point insensible aux charmes de la musique; les anciens habituaient les poissons à montrer leur tête au-dessus des flots à l'appel de la flûte; ils reconnaissaient leur maître et venaient prendre leur nourriture dans sa main. La douleur arrache au thon près de mourir, assommé sous l'aviron du pêcheur, des plaintes qui ne sont pas sans harmonie, et qui pourraient s'appeler son chant du cygne. J'ai vu, au moment où je retirais l'hameçon de leur gorge déchirée, de petits poissons me regarder d'un œil rond et doux, dont l'expression était aussi navrante que celle d'un oiseau blessé. Le poisson est évidemment un être incompris; la mer elle-même a été calomniée.

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat qui fragilem truci
Commisit pelago ratem. . . .

Ce cœur de chêne et de triple airain, le premier qui construisit une maison sur le sol ne dut-il pas l'avoir également? A l'époque où les hommes s'abritèrent pour la première fois sous un toit, la terre, à chaque instant bouleversée par des cataclysmes, n'était pas un lieu plus sûr que la mer. L'espèce de terreur mystérieuse que la mer inspire n'est point justifiée; elle crie, elle se démène, elle fait rage à chaque instant, mais au demeurant c'est la meilleure fille du monde. Les marins le savent; aussi, malgré ses caprices furieux, l'aiment-ils d'un amour ardent et profond, auquel nul autre amour ne saurait être comparé.

Ceux qui sont nés sur ses bords, ceux que son bruit a bercés, ne

l'oublient plus. Quand je revois mon pays, quand à la sortie du souterrain de la Nerthe, j'aperçois Marseille en face de moi, et à ma droite les trois îles qui la regardent, il y a en moi l'émotion de la vue du pays natal, et en même temps une émotion distincte et non moins vive que j'éprouve à l'aspect de cette mer que je connais, que j'ai vue sous toutes ses faces : calme ou colère, couverte de brouillards, se réveillant avec l'aurore, s'endormant aux derniers rayons du soleil.

Chose singulière ! La mer rend l'homme meilleur; le marin se marie de bonne heure, il aime sa femme et ses enfants par-dessus tout. Comparez le pêcheur au chasseur, quelle différence ! La chasse est un plaisir, une passion, et quelquefois aussi un vice; la pêche est tout simplement une profession. Le braconnier représente l'homme sauvage au sein de notre civilisation. Je ne dis pas que le pêcheur ne braconne pas aussi un peu de son côté, qu'il ne se serve jamais d'engins prohibés, qu'il ne tende point ses filets aux époques défendues; mais s'il est surpris en flagrant délit par les douaniers ou par la chaloupe du garde-côte, il n'essaye point de résister, il se laisse prendre; entre le braconnier et le gendarme, au contraire, c'est souvent une lutte à mort. Le braconnier est en révolte ouverte contre la société; le pêcheur, au contraire, est résigné à son sort, et demande rarement à en changer. Il n'a rien de bien brillant, cependant; la pêche est un des métiers les plus pénibles qui existent; il faut veiller pendant les nuits froides et longues de l'hiver, traîner sur des plages brûlantes de lourds filets aux rayons d'un soleil ardent, unir la patience à la force, l'adresse à l'intrépidité, être sobre surtout, car le pêcheur s'enrichit rarement, et la frugalité de ses repas se ressent des chances de sa profession. Malgré tout cela, le pêcheur est gai, bienveillant, humain, et généreux. A Marseille, on place assez fréquemment les enfants trouvés de l'hospice de la Charité chez les pêcheurs des environs, qui les emploient en guise de mousses. En peu de temps le *chariton* est adopté, il fait partie de la famille, et on ne le distingue pas des autres enfants.

On parle souvent de la rudesse des marins; elle a été un peu exagérée par les gens de terre qui s'en amusent quelquefois. Cette rudesse, que je ne prétends point nier, n'est qu'apparente. Comparez les populations maritimes aux autres populations et vous verrez la différence. J'entre le dimanche dans un village du Midi dont les habitants riverains de la mer se livrent à l'industrie de la pêche. C'est la fin d'une belle journée d'été; les vieillards fument en humant la brise de mer : bras dessus bras dessous les jeunes gens et les jeunes filles se promènent sur la plage ou dans les sentiers qui y mènent; entre deux haies de roseaux, des couples assis sur les rochers regardent les voiles

qui fuient à l'horizon ; au café, il n'y a personne, sauf quelques employés de la douane qui boivent une bouteille de bière en lisant *le Sémaphore de Marseille;* si l'on danse sous quelque treille, ce n'est qu'au son du tambourin, dont les commères écoutent le son lointain en remuant la tête. Quittons maintenant nos pêcheurs et entrons dans les terres; à une demi-lieue de là, nous trouverons nos paysans attablés et buvant de l'absinthe. Les cafés et les cabarets sont pleins. Aux sons criards d'un orchestre forain, les filles et les garçons de l'endroit essayent d'imiter les danses parisiennes, spectacle triste et grotesque à la fois. Le garde champêtre transformé en sergent de ville veille sur les danseurs et les empêche de sortir des bornes de la décence. De tous côtés on entend le bruit des rixes et des querelles; les gendarmes accourent pour séparer les joueurs; le soir venu, les jeux recommencent de plus belle, et pendant toute la nuit ce ne sont que cris et chansons d'ivrognes.

M. Michelet aime la mer et il lui rend justice; la mer n'est pas pour lui comme pour les poëtes anciens le vaste empire que quelques divinités capricieuses bouleversent ou apaisent pour se distraire. C'est un vaste laboratoire de création et de vie où la nature travaille incessamment à se perfectionner et à se compléter comme sur la terre. Que deviendrait l'homme sans la mer? Il ne se connaîtrait pas, il ne pourrait pas vivre. La mer le civilise et le nourrit. Il faut donc respecter le poisson, non pas au point de ne plus le manger, ce serait trop de respect; il suffirait seulement de n'en prendre qu'une quantité suffisante aux besoins de l'alimentation et de l'industrie. M. Michelet paraît craindre que le poisson, voyant qu'on le traite si mal, ne finisse par descendre à des profondeurs où le filet ne pourra plus l'atteindre; la morue semble déjà prendre ce parti. Quant à la baleine, que la nécessité de respirer oblige à rester près de la surface des flots, elle finira par disparaître; déjà elle est forcée d'aller chercher dans les mers les plus lointaines des criques inconnues où elle puisse passer la saison des amours; l'homme ne lui laisse plus le temps de se marier. Je ne dirai rien du phoque; si le livre de M. Michelet ne donne pas à penser aux chasseurs, je ne réponds pas de l'avenir de cet amphibie.

Dans la partie hygiénique de son volume, M. Michelet recommande fort l'usage des bains de mer, et il a rédigé à ce propos une espèce de *Manuel du baigneur* dont feront bien de se munir tous ceux qui iront passer la saison sur les bords de la mer. Tout ce que dit M. Michelet sur le choix de l'habitation, sur l'arrangement de l'appartement, sur l'épaisseur des murs, est fort judicieux, mais il oublie que la maison qu'il conseille de choisir coûterait au moins trois mille francs de loyer. Je vois bien qu'à ce prix-là une foule de gens attendront que

Paris soit devenu port de mer pour jouir des bénéfices hygiéniques de l'Océan.

III

Maintenant que nos mœurs de printemps en printemps deviennent plus champêtres, la banlieue située entre la ville et la campagne prend une physionomie particulière; elle participe des avantages de la campagne et de la ville. On persuaderait encore difficilement aujourd'hui au rentier retiré à Belleville qu'il n'habite pas la campagne, et vous n'enlèveriez pas au petit employé fixé à Vaugirard la douce illusion de croire qu'il est à Paris.

Je ne sais plus quel économiste a dit : « Si la banlieue n'existait pas, il faudrait l'inventer. » L'annexion a supprimé la banlieue; il faut donc que nous nous mettions à l'inventer. Que sera la banlieue nouvelle? C'est une question qui préoccupe une foule de gens, et non sans raison.

Paris a toujours éprouvé une profonde tendresse pour sa banlieue. Quand on lui a pris ses faubourgs, il n'a rien dit; mais il réclame à grands cris sa banlieue. Puisqu'on ne peut lui rendre l'ancienne, qu'on lui en donne du moins une nouvelle.

On prétend que des capitalistes vont se charger d'en confectionner une, et que nous verrons bientôt paraître dans les journaux l'annonce de la création d'une compagnie par actions pour la construction générale des banlieues; comme première opération, la compagnie soumissionnerait la nouvelle banlieue de Paris.

Les diverses communes dont elle se composera prendront-elles des noms nouveaux, ou conserveront-elles les anciens?

Montmartre-le-Neuf me séduirait assez, et je ne ferais pas d'objection contre New-Batignolles. Je préférerais cependant des noms n'ayant jamais servi. Une commission *ad hoc*, composée de savants, d'artistes, de poëtes, serait formée pour choisir les désignations à donner aux agglomérations futures, et pour déterminer le lieu où l'on transporterait les moulins de Montmartre, qui ne peuvent pas évidemment rester à Paris. Outre que l'étiquette s'y oppose, ils s'étioleraient au sein d'une ville, et finiraient par mourir de consomption. Il est question de les classer au nombre des monuments historiques, et de leur consacrer une salle dans le musée de Cluny.

Mais ce n'est là qu'un détail; revenons à la banlieue.

Je ne crois pas que la compagnie générale des banlieues puisse réussir. Une banlieue ne s'improvise pas comme un chemin de fer, les ingénieurs n'y peuvent rien; elle se fait lentement, et il faut que tout le monde y mette la main. L'ancienne banlieue était l'œuvre de dix

générations; il a fallu que les villages se rapprochassent entre eux, et que Paris se rapprochât de chaque village; cela a demandé des siècles; nous aimons à marcher un peu plus vite aujourd'hui; mais quelque diligence que l'on puisse faire, j'ai bien peur que nous n'arrivions pas avant dix ans à avoir une banlieue; raison de plus pour la commencer tout de suite. Il y a des gens, il est vrai, qui nous disent : « A quoi bon une banlieue? n'y a-t-il pas aujourd'hui, dans l'enceinte même des fortifications, vingt endroits tenant à la fois de la ville et de la campagne où vous respirerez tant que vous voudrez les brises rurales? Si Passy ne vous suffit pas, entrez dans le bois de Boulogne; si le bois de Boulogne vous semble trop bruyant, réfugiez-vous dans le parc de Neuilly; aimez-vous mieux Monceaux? On le couvre de charmantes habitations. Charmantes en effet, mais trop chères pour moi. Passy, le bois de Boulogne, le parc de Neuilly, Monceaux, pays de luxe que tout cela, habités par des budgets qui traînent carrosse. Rendez au Paris modeste et pauvre, au Paris des gens de lettres, des employés, des petits rentiers son ancienne banlieue; il la lui faut, il ne peut pas s'en passer, il ne saurait vivre sans elle. »

Mais rassurons-nous sur l'avenir. Le Parisien qui par ces temps de brume et de froid ose se hasarder au-delà des fortifications est tout surpris d'apercevoir çà et là des jalons plantés dans les champs; de lourds tombereaux qui charrient des pierres; de loin en loin quelques constructions surgissent; quatre murs à hauteur d'homme, un toit bitumé, et voilà une maison, la hutte du chiffonnier, car c'est par les chiffonniers que commencent les banlieues, modeste origine dont elles auraient tort de rougir cependant, car Rome a été fondée par des brigands. Si vous voulez voir comment naissent les cités, allez vous promener autour des fortifications; vous verrez poindre les Romainvilles, les Bellevilles, les Batignolles, les Clignancourts, les Montmartres de l'avenir. Plus heureuse que nous, la future génération des écrivains pourra y avoir une maison, un jardin, des poules, et même des lapins, si cela lui convient.

IV

Au milieu de tout cela, on me demande ce que devient le carnaval! Je n'en sais, ma foi, rien. Il est fini presque, et personne ne l'a vu passer. L'écho de ses vieux grelots ne dépasse guère l'étroit espace compris entre la rue Drouot et la rue Le Peletier. Ceux qui n'ont pas l'occasion de traverser un samedi soir le passage de l'Opéra peuvent se dire : « Le carnaval est mort ! »

S'il n'est pas tout à fait mort, il ne bat plus que d'une aile.

Autrefois le carnaval était une grande affaire, une solennelle préoccupation pour le pays tout entier. On le célébrait au palais comme au théâtre, dans les maisons comme dans la rue; il avait son éloquence, sa littérature et son esprit de conversation. Les avocats plaidaient le matin des causes grasses, et allaient le soir voir jouer des piéces grasses sur quelque théâtre; les gens comme il faut jetaient un domino sur leurs épaules pour se rendre au bal de l'Opéra, et l'on désignait dans la société les hommes et les femmes connus pour avoir de l'*esprit sous le masque*.

Tout cela a bien changé.

La publicité donnée chaque jour par la *Gazette des Tribunaux* à tous les procès un peu excentriques de la police correctionnelle a blasé le public sur les causes graves; il y a des théâtres institués pour représenter chaque soir trois ou quatre pièces grasses; pour avoir de l'esprit sous le masque, il faut savoir au moins à qui l'on a affaire, et personne ne se connaît; il n'y a plus dans le monde la moindre intimité. Ces mots si fréquents autrefois, *il est une personne de ma société*, sont aujourd'hui vides de sens. On reçoit à un jour fixe de la semaine un certain nombre d'individus qui jouent au whist ensemble ou au lansquenet, et qui ne se parlent pas; quatre ou cinq fois par an on entasse dans son appartement quelques centaines d'hommes et de femmes qui dansent sans s'adresser un mot; on reçoit et on envoie des cartes de visite, et voilà ce qu'on appelle le monde aujourd'hui.

En voyant la décadence du carnaval, quelques personnes se sont imaginé que rien n'était plus facile que de lui rendre son ancienne splendeur, et qu'il suffisait pour cela de donner des bals à dix francs le billet dans la salle de l'Opéra, et de n'admettre au foyer que des gens revêtus de dominos. Rien de lugubre comme la solitude du foyer pendant ces nuits de carnaval rétrospectif. A peine si quelques dominos silencieux erraient tristement dans la galerie entre les deux rangées de bustes. Les masques, sentant bien qu'ils n'avaient rien à se dire, se gardaient bien de s'aborder. Après une soirée de ce genre, on n'osa plus renouveler l'expérience, et le bal de l'Opéra fut rendu aux pierrettes et aux pierrots qui mettent tout leur esprit de conversation dans leurs bras et dans leurs jambes. Encore ce carnaval dansant et soupant s'en va-t-il comme le carnaval d'intrigue. Les débardeurs de Gavarni ont tous soixante ans maintenant; les infirmités de l'âge les ont obligés à renoncer au carnaval et à ses pirouettes, et personne ne se présente pour continuer leur profession; ce n'est pas que la population parisienne soit devenue moins dansante, mais elle a changé le théâtre de ses exploits chorégraphiques, elle préfère Mabille à l'Opéra.

Le bal de l'Opéra a perdu beaucoup de sa vogue; il persiste cependant. Il en est de même du bœuf gras. Je n'ose compter cependant sur sa durée : le moment viendra où les éleveurs rougiront d'exposer leurs produits ornés des médailles de vingt comices agricoles dans cette procession ridicule où ils ne récoltent que les railleries et les quolibets des passants. La boviculture rougira de monter sur un char et de faire la parade dans les rues de Paris. Le jour où le bœuf gras donnera sa démission, c'en sera fait définitivement du carnaval, et ce jour n'est peut-être pas aussi loin qu'on le pense.

En attendant, le carnaval ne fait guère parler de lui cette année. Savez-vous à quoi on attribue son allure terne? Je vous le donne en dix, en vingt, en cent. A la politique, oui, messieurs, à la politique, non pas à la politique extérieure, aux chances plus ou moins grandes de guerre au printemps prochain; le carnaval, qui est de force à triompher de toutes les préoccupations de ce genre, et à gambader même en écoutant le discours du roi de Prusse, se sent beaucoup plus faible, dit-on, devant les questions intérieures, et parle du tort que lui font les discussions parties du Sénat et les discussions futures du Corps législatif. Il se plaint amèrement qu'on songe plutôt à solliciter des billets pour assister aux débuts de l'adresse, que des invitations aux bals costumés et déguisés annoncés pour les derniers jours de cette semaine.

Croyez-vous qu'en si peu de temps nous soyons devenus aussi politiques qu'on veut bien le dire? Eh! mon Dieu, pourquoi pas? La France est le pays de l'imprévu. D'ailleurs, voilà bientôt dix ans que la politique est négligée; pourquoi ne reviendrait-elle pas un peu à la mode? On disait que la France avait rompu définitivement avec elle. C'est un bruit que les méchantes langues faisaient courir; mais vous n'y avez jamais cru sans doute, ni moi non plus, je vous le dis en confidence.

Au reste il y a eu un assez grand nombre de bals costumés dans des réunions particulières, où la bonne société de Paris s'est fort amusée. Celui que madame Théodore Benazet et son fils ont donné mercredi dernier à leurs amis a été charmant et du meilleur goût.

V

L'Opéra-Comique fait beaucoup parler de lui depuis quelque temps; tantôt c'est une terrasse qu'il vient de faire construire, tantôt c'est un objet d'art que les employés du théâtre, depuis le premier ténor jusqu'à l'ouvreuse de loge du paradis, éprouvent le besoin d'offrir à leur directeur, comme témoignage d'admiration et de reconnaissance. Jamais on ne vit gens plus effusifs que messieurs et mes-

dames les artistes de l'Opéra-Comique; c'est au point que le jour de la dernière repétition de *la Circassienne*, M. Montaubry n'a pu s'empêcher de s'arrêter au milieu d'une cavatine pour exprimer à M. Auber, tant en son nom qu'en celui de ses camarades, tout le plaisir et tout l'honneur qu'il y avait pour des artistes à exécuter une musique comme la sienne. Les ténors n'étaient pas si éloquents du temps de *Fra Diavolo* et du *Domino noir*.

Il a été beaucoup question du Caucase dans ces derniers temps; M. Alexandre Dumas y est allé offrir ses conseils à Schamyl, comme il les a offerts à Garibaldi. Malheureusement il n'a pu parvenir à s'aboucher avec le célèbre Murride; aussi ce dernier a-t-il été pris. A l'époque où se passe l'histoire que nous raconte M. Scribe, il n'est pas encore question de Schamyl. C'est contre un certain cheik, Bou-Islam, que les Russes guerroient. Faire la guerre au Caucase, c'est se battre pendant trois mois, et rester le reste du temps dans un fort fait de troncs d'arbres, bloqué par la neige et par la glace.

Or, que faire en un fort à moins que l'on n'y fume.

Les Russes fument donc et boivent un peu par-dessus le marché; ils ne sont pas non plus, je pense, sans faire quelques petites parties de cartes, en attendant que le printemps vienne les délivrer; mais le printemps arrive tard dans le Caucase.

— Zouboff, mon cher lieutenant Zouboff, ne voyez-vous rien venir?

— Je ne vois que la neige qui neigeoye et le givre qui givroye.

— Eh bien! alors, racontez-nous quelque histoire, cela nous fera passer le temps.

Pour obéir aux ordres de son supérieur, le lieutenant Zouboff se met donc à faire le récit de ses amours avec la jeune Olga et avec la divine Orsakoff; car il faut que vous sachiez qu'au château de la jeune Olga, où il avait été recueilli blessé, on jouait la comédie et même l'opéra comique, *Adolphe et Clara*, par exemple.

Jeunes filles qu'on marie
Que votre sort est affreux!
Qu[illegible]eines dans la vie
Po[illegible]elques moments heureux.

C'est le lieutenant Zouboff qui remplissait le rôle de Clara. Pour des raisons que nous croyons inutile d'ébruiter et que le lecteur comprendra (il y a adultère sous roche), le lieutenant Zouboff est déguisé en femme, et, sous le nom de Prascovia, il remplit les fonctions de dame de compagnie de la châtelaine. Nous sommes en 1799,

il n'y a pas longtemps que Louvet vient de donner la troisième édition de *Faublas;* c'est du fruit nouveau en Russie, et les travestissements sont à la mode. Tout à l'heure, nous allons voir Faublas en plein Caucase; car, lasse de fumer et de boire, notre aimable garnison, sur les conseils du peintre Lanskoï, va jouer la comédie. La pièce d'ouverture est naturellement *Adolphe et Clara*. Lanskoï, ou le capitaine, représentera Adolphe; le rôle d'Attenlickoff appartient de droit au brigadier le plus hérissé de l'escadron; Zouboff reprendra son rôle de Clara. Mais où trouver des vêtements de femme? M. Scribe n'est pas embarrassé pour si peu de chose; il a eu la précaution de faire acheter la veille un superbe costume de Circassienne par le peintre Lanskoï, et le lieutenant Zouboff vient de s'en affubler juste au moment où le prince Orsakoff, nommé au commandement de l'armée du Caucase, tombe comme une bombe au milieu des comédiens improvisés.

Cet Orsakoff est tout à fait un Russe de l'ancien répertoire, rogue, renfrogné, jurant, sacrant, tempêtant, ne parlant que knout et shlague, ayant surtout les femmes en horreur, une seule exceptée, l'aimable Prascovia, qui lui a souri un jour et qu'il retrouve en plein Caucase sous les habits d'une fille de cheik. Ici commence à se former un de ces écheveaux mêlés de surprises, de quiproquo, de rencontres imprévues, que M. Scribe excelle à filer. Le public prenait autrefois un plaisir extrême à le voir se débrouiller au milieu des mille incidents qu'il a créés; ce plaisir est beaucoup moins vif aujourd'hui. Le talent de M. Scribe, si c'est du talent, est toujours le même; le goût seul du public a changé.

Un des grands défauts de ce poëme, c'est que le héros reste pendant deux actes déguisé en femme, toujours dans une situation équivoque, par conséquent. S'il est vrai que *Faublas*, comme roman, ne soit plus possible aujourd'hui, il ne l'est pas davantage en opéra-comique. Lorsque le roman de Louvet parut, les aventures du petit chevalier furent reçues comme une peinture satirique des mœurs de l'aristocratie, que l'on attaquait alors de tous les côtés et par toutes les armes. Louvet avait vu Chérubin, et il créa Faublas. Le succès de ce roman tint moins aux peintures licencieuses qu'aux histoires sentimentales dont il est entrecoupé. C'est Lodoïska qui fit la fortune de *Faublas*.

Que dans une pièce on fasse un homme d'une femme et d'une femme un homme, je le conçois pour un moment; mais la métamorphose, si elle se prolonge, fatigue et finit par causer du dégoût. Je crains que ce ne soit pas seulement faute de goût si l'auteur s'obstine à une pareille situation, mais qu'il spécule sur le genre d'attrait

qu'elle peut avoir pour une certaine partie du public. Je crains que M. Scribe n'ait pas assez fait attention à ce danger; il y a certaines répugnances morales contre lesquelles tout l'esprit et toute l'habileté de la terre ne peuvent rien. On sait à quel point M. Scribe est spirituel et habile, et quels succès lui ont valus ces deux qualités. Cependant, à chaque nouvel ouvrage de cet infatigable écrivain le succès est plus contesté, plus laborieux, plus pénible; c'est que son esprit n'est pas toujours de bon aloi et que son habileté s'exerce souvent aux dépens de la vraisemblance. Le public a bien changé depuis vingt-cinq ans; il a lu une infinité de romans réalistes; grâce aux chemins de fer, il a beaucoup voyagé; il s'est fait d'autres idées, ou si vous aimez mieux, d'autres conventions que celles auxquelles M. Scribe est resté fidèle. Il y a trente ans, avant les voyages de Gérard de Nerval et de Théophile Gautier en Turquie, avant les récits de la princesse Belgiojoso qui a pénétré dans tant de harems, avant les tableaux de Decamps et d'Eugène Delacroix, le sérail d'Aboul-Islam, dans lequel se passe le second acte de *la Circassienne*, aurait paru fort amusant avec ses odalisques coquettes, ses scrupules stupides et criards, ses danses et ses chasse-mouches; il a paru vieux et usé au public. Comment faire croire à des spectateurs qui ont lu, ne fût-ce que dans le *Monte-Cristo*, la description des mœurs des habitants du Caucase, que les épouses d'un chef vaillant se révoltent et forcent les portes du harem pour aller rejoindre les jeunes officiers de l'état-major russe?

Étant donné le problème suivant : « Le général Orsakoff étant amoureux de mademoiselle Prascovia. qui n'est autre que le lieutenant Zouboff, comment amènera-t-on le mariage de Zouboff et de mademoiselle Olga, qui a l'avantage d'être bien vivante, et celui du prince Orsakoff avec mademoiselle Prascovia qui n'existe pas? » Il n'est pas d'écolier de quatrième qui n'ait résolu le problème aussi bien que M. Scribe. On commence par déclarer au prince Orsakoff qu'il n'épousera mademoiselle Prascovia que si le lieutenant Zouboff devient le mari de mademoiselle Olga; et, au moment où le prince Orsakoff veut voler vers sa fiancée, on lui annonce qu'elle est morte de chagrin en se croyant abandonnée par lui. Avec des sots tels que cet Orsakoff, il n'est rien de tel que de les berner, de les berner encore, et de les berner toujours.

Je crois que ce poëme, d'un goût assez douteux, gagnerait beaucoup, si le rôle du lieutenant Zouboff était rempli par une femme, par mademoiselle Wertheimber, par exemple: Cela sauverait la nudité de certaines situations, et nous épargnerait la monotonie d'un ténor parlant et chantant presque toujours pendant deux actes de sa

voix de fausset. On y gagnerait d'autant plus, qu'il n'y a guère que le ténor qui chante dans cet ouvrage. Olga n'a guère qu'une cavatine et un petit air, Lanskoï deux couplets, Aboul-Islam une entrée furibonde, et les autres rien du tout. M. Auber était plus prodigue autrefois de musique dans ses compositions ; on dirait qu'il se mesure à lui-même l'inspiration. Le premier acte est celui qui rappelle le plus l'Auber d'autrefois, le musicien français par excellence ; les chœurs et les airs en sont charmants.

M. Auber a maintenant soixante dix-neuf ans, et M. Scribe soixante-dix ; un siècle et demi à eux deux ! C'est beaucoup dans la vie. C'est beaucoup ; non pas que nous pensions qu'il y ait une limite d'âge pour prendre sa retraite dans les arts, comme dans l'armée et dans l'administration ; mais il est certain qu'un moment arrive où il faut conformer à son âge son ton, son costume, et surtout son langage. Richelieu mettant du rouge à quatre-vingts ans, minaudant et coquettant auprès des femmes, est une caricature ; Béranger, écrivant encore des chansons presque à son lit de mort, a quelque chose de touchant. C'est qu'il choisissait des sujets appropriés à son âge et à sa situation. C'est un tact que n'ont pas toujours les vieillards. MM. Scribe et Auber compromettent leur muse à cheveux blancs ; en la laissant frétiller au milieu de situations équivoques et grivoises ; en la forçant à chevroter une foule de ponts-neufs galants, ils n'ont pas pris le meilleur moyen de la faire paraître jeune. Je le regrette d'autant plus, que je ne suis point de ceux qui refusent aux vieillards une place au soleil. Laissez arriver les jeunes, disent-ils, place aux jeunes. Hélas ! les jeunes, où sont-ils ? On les cherche de tous côtés, et je suis sûr que l'Opéra-Comique pour sa part donnerait une bonne prime à celui qui lui indiquerait la demeure d'un jeune maëstro, mais d'un jeune véritable, comme M. Auber l'a été en son temps. Ce n'est pas l'âge qui fait la jeunesse, c'est le succès. En musique, nous avons vu débuter bien des jeunes gens depuis quelques années ; le public ne les traite ni mieux ni plus mal que des vieux. Est-ce leur faute ? Est-ce celle du public ? C'est une question que je ne me chargerai pas de résoudre ; j'engage cependant les métaphysiciens littéraires à s'en occuper sérieusement.

La Circassienne sera-t-elle le dernier ouvrage de MM. Scribe et Auber ? La politesse exige que je me prononce pour la négative, et je m'acquitte de ce devoir avec plaisir. Je me permettrai seulement d'insister, en finissant, sur la nécessité où ils sont désormais de mieux choisir leurs sujets. Ce n'a pas été une heureuse idée que de vouloir rajeunir *Faublas ;* il fallait le laisser à sa place, dans la poudre des vieux cabinets de lecture.

VI

Je n'ai pas grand'chose à dire des théâtres non lyriques pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. A l'Odéon, *les Frelons*, d'un jeune auteur connu par un succès retentissant, obtenu en collaboration avec M. Barrière, n'ont pas répondu tout à fait à l'attente générale; il y avait cependant une idée dans la pièce de M. Ernest Capendu, elle n'a point été complétement réalisée, et si le résultat est resté au-dessous des efforts de l'auteur, il lui reste du moins le mérite très-réel de la tentative.

Je n'ai pas à revenir sur l'analyse très-minutieuse et très-exact que mon collaborateur a donnée ici même des *Effrontés*. Cette comédie excite assez vivement la curiosité publique; c'est bon signe, car en définitive, malgré ses défauts, cette comédie par un certain côté ne manque ni de hardiesse ni de courage. Non-seulement elle est actuelle dans la bonne acception du mot, mais encore on peut dire qu'elle a devancé l'actualité. Qui nous aurait dit, il y a un mois à peine, que le public s'intéresserait à une pièce politique, lui qui paraissait avoir abandonné la politique pour jamais? Quand on voit jouer *les Effrontés*, on est surpris de voir combien les spectateurs s'attachent à tout ce qui dans cette comédie, idées ou personnages, a trait aux questions politiques et sociales, lesquelles, il y a quelques jours encore, semblaient ne préoccuper qu'un petit nombre d'esprits. Il y a sous ce point de vue un véritable réveil de l'opinion, et il ne faut pas ôter à M. Émile Augier le mérite de l'avoir prévu et d'y avoir contribué.

Ce réveil contrarie bien des gens, et il ne faut point par conséquent trop s'étonner si on essaye de l'entraver en le niant; il n'en est pas moins très-sensible et très-réel, et l'empressement que l'on met à assister aux représentations de la comédie de M. Émile Augier le prouve encore mieux peut-être que le bruit qui s'est fait autour de la dernière séance de l'Académie française. L'Académie, en effet, ne parle qu'à un public spécial, très-actif et très-remuant, il est vrai, mais très-souvent aussi en dehors du courant des idées générales; le théâtre, au contraire, s'adresse à tout le monde; M. Émile Augier vient de lui ouvrir une voie dans laquelle il est fâcheux seulement que tout le monde ne puisse pas le suivre. Molière lisait le *Tartufe* à Louis XIV, et il en appelait des craintes intéressées de la censure de son temps au bon sens et à l'impartialité du roi; M. Émile Augier en a fait autant, dit-on, et cela lui a réussi; mais tous les auteurs, tant s'en faut, n'ont pas le même privilége. On ne saurait exiger, il est vrai, que le chef d'un grand État passe son temps à entendre lire des pièces de théâtre. Tout monarque absolu qu'il fût, Louis XIV avait néan-

moins des loisirs dont ne jouissent pas toujours les souverains de nos jours, au milieu des intérêts dont les sociétés modernes offrent la complication infinie. Mais puisque le souverain lui-même n'a pas vu d'inconvénient à la représentation de la comédie de M. Émile Augier, pourquoi la censure ne s'inspirerait-elle pas à son tour de cette tolérance? Cela lui est difficile, je le sais, elle a vieilli dans des habitudes méticuleuses dont elle n'ose pas changer, elle n'a pas la vue haute en général, elle voit plutôt les détails que l'ensemble d'une idée, elle juge les choses par leurs petits côtés, et on aura beaucoup de peine à lui faire agrandir sa sphère. Il faut qu'on l'essaye cependant, sous peine de voir la décadence du théâtre devenir de jour en jour plus marquée.

M. Paul Brenier donnait l'autre jour aux lecteurs de la *Revue nationale* un extrait du rapport de Joseph Chénier, sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention de ceux qui sont chargés de veiller sur les intérêts littéraires de la France, qu'elle a toujours mis au même rang que ses intérêts politiques. Le théâtre, plus qu'aucune branche de la littérature, a besoin de liberté, et c'est justement celle à qui on en accorde le moins. Dans une société démocratique comme la nôtre, où les mœurs confinent par tant de côtés à la politique, comment faire la critique des premières sans toucher à la seconde? Dans le monde actuel, la comédie n'a quelque chance d'éviter la politique qu'en vivant dans le milieu des courtisanes; la comédie s'y est réfugiée pendant ces dernières années, et on sait ce qu'elle y est devenue; ce n'était pas son goût qui l'y avait poussée ou qui l'y retenait, mais la nécessité. Sur ce terrain, du moins, la comédie avait quelque chance de s'entendre avec la censure, parce qu'elle renonçait aux idées : sa sécurité était au prix de son abdication.

Maintenant qu'on rend un peu de liberté à la presse, pourquoi se montrerait-on plus rigoureux pour le théâtre? Pas plus que la presse il n'en abuserait, j'en suis sûr, et il convient d'ajouter qu'il a moins de raison d'en abuser. On peut reprocher à la presse de trop obéir aux influences de parti, le théâtre ne mérite pas les mêmes reproches. Ce qui peut faire vivre une direction de journal ruinerait une direction de théâtre; on ne passionne pas un spectateur du Théâtre-Français ou du Gymnase par les mêmes moyens qu'un abonné du *Siècle* ou du *Constitutionnel;* il faut au théâtre, pour intéresser, une certaine impartialité dont peuvent fort bien se passer les journaux. *Tartufe*, la pièce la plus hardie de son temps, n'est point cependant une pièce révolutionnaire. On me citera le *Mariage de Figaro*; ce fut un pamphlet, j'en conviens, et un pamphlet qui porta un rude coup au gouvernement qui en autorisa la représentation; mais tous les gouver-

nements ne sont pas l'ancien régime, et le régime nouveau donnerait une bien faible idée de sa force morale en maintenant la censure par crainte de voir à chaque instant surgir un nouveau Beaumarchais. Des succès comme celui du *Mariage de Figaro* ne sont pas possibles à toutes les époques, et si la société en était au point où elle se trouvait au temps de Beaumarchais, il est probable, malgré toutes les censures du monde, qu'elle pousserait elle-même à la représentation de l'œuvre destinée à lui porter le coup suprême; car il en est des sociétés comme des gouvernements : on ne les tue pas, elles se suicident.

VII

Henri Murger est mort laissant après lui presque autant de regrets que Gérard de Nerval; ils étaient les plus illustres représentants de cette vie de bohême si à la mode aujourd'hui; l'un l'avait inventée, pour ainsi dire; l'autre l'avait décrite dans un roman qui avait commencé sa réputation, et qui est resté son meilleur ouvrage. Ils ont disparu tous les deux avant l'âge, léguant à la littérature ce type du bohême lettré qui ne semble malheureusement pas encore près de disparaître, quoiqu'il devienne tous les jours plus difficile à réaliser. Dans le Paris d'aujourd'hui, il y a pourtant des gens, jeunes encore, qui s'obstinent à plagier la jeunesse des vieux, à cultiver le cabaret de la poésie, quand il n'y a plus de cabaret, à se lancer dans toutes ces fantaisies qui par une nuit froide et brumeuse ont conduit Gérard de Nerval devant la grille de la rue de la Lanterne.

Il me semble que s'ils revenaient au monde les bohêmes comme Henri Murger et Gérard de Nerval, ils diraient aux têtes folles qui cherchent à les imiter : « Nous avons été les dupes et les victimes de la vie de bohême; nous avons cru qu'on pouvait impunément se perdre dans l'abandon, l'insouciance et l'ivresse, et un beau jour l'un de nous a senti sa raison qui s'envolait, son imagination ouvrait ses ailes, montait, montait toujours dans le ciel, si bien qu'il lui a été impossible de la rattraper; l'autre, à quarante ans, lassé, usé par la fatigue a été emporté en quelques jours par une maladie qui le minait depuis des années; il avait perdu jusqu'à la force et à la volonté de se soigner.

« Ce qui nous a perdus l'un et l'autre, c'est que nos camarades criaient sans cesse autour de nous : Henri Murger, Gérard de Nerval, deux vrais artistes. *Vrai artiste*, qu'est-ce que cela veut dire? Nous avons pris ce titre-là en grippe! Nous avons été de ceux qui ont cru pendant un certain temps qu'on pouvait se créer un monde à part, composé de rêveries, de bric-à-brac, d'hallucinations, de strophes à la

lune, aux étoiles, à la paresse, à la fantaisie, à toutes les transfigurations de l'égoïsme humain. Hélas! quand on a habité cette planète-là pendant un certain temps, on s'aperçoit bien vite qu'on y est tout seul, qu'à force d'être artiste et rien qu'artiste, on n'a, en définitive, épousé aucune des passions, des croyances, aucun des entraînements nobles et généreux de son temps; on n'a eu qu'une foi dans l'âme, la foi en soi-même. Alors le désenchantement vous prend ; on cherche à s'étourdir, et puis la mort vous saisit. Vous rêvez, jeunes amis, la gloire poétique et littéraire, rien de mieux; mais croyez-nous, pour l'obtenir, les moyens naturels sont encore les meilleurs; ne vous faites pas bohêmes à plaisir si vous avez le bonheur de ne pas l'être naturellement; dédaignez tous les costumes, le talent n'en a pas besoin. Vous direz ce soir à la brasserie que ce pauvre Gérard de Nerval et ce pauvre Murger sont bien baissés depuis qu'ils ne sont plus de ce monde, qu'ils sont passés à l'état de Mentors, de raisonneurs, peu nous importe! On a dit de notre vivant que nous étions les meilleurs cœurs du monde, on a eu raison, et la preuve c'est que nous n'hésitons pas à vous dire la vérité après notre mort. »

On a fait beaucoup de bruit sur la tombe de Gérard de Nerval, et encore sur celle de Murger; les journaux, qui se montrent en général si peu attentifs aux poëtes qui meurent, ont couvert celui-ci de fleurs et de réclames, et lui ont consacré un nombre vraiment extraordinaire de colonnes dans un temps où l'annonce se paye si cher. Alfred de Musset, le plus charmant esprit et le premier des poëtes de ce temps-ci, n'en a certes pas obtenu autant. C'est que réellement Murger représentait les défauts et les qualités d'une génération qui a vécu sur deux idées, qui a eu deux créations : *la Vie de Bohême* et *le Demi-Monde*; il y a quelque chose dans la première de ces idées; je ne vois rien dans la seconde que l'observation emphatique des vices les plus vulgaires de l'humanité. Autrefois, le découragement s'appelait René, Obermann, Lara; de nos jours il a pris le nom des personnages de *la Vie de Bohême*; il a quitté les solitudes de l'Amérique et les hauteurs des Alpes pour vivre dans les estaminets et dans les gargotes du quartier latin. C'est là que Murger l'a rencontré; c'est là qu'il s'est amusé à le peindre, et il s'est trouvé que cette peinture montrait un côté très-vrai des mœurs de notre temps. Cette vérité, qui a fait le succès de l'œuvre de Murger de son vivant, le soutiendra-t-elle après lui? C'est ce dont il est permis de douter. La bohême a été le rêve de la jeunesse; vienne le réveil, et l'on verra ses vains héros s'évanouir comme autant de fantômes.

Je plains fort la génération à laquelle appartenait Henri Murger, non pas qu'elle ait été plus en proie à la misère qu'une autre; au con-

traire, c'est une de celles qui ont le moins souffert, malgré ses plaintes, mais parce qu'elle n'avait rien qui pût l'aider à supporter les privations. Génération très-sensuelle au fond, elle s'est toujours arrangée pour bien dîner, et elle y a réussi, heureusement pour elle, car elle n'était pas faite pour se coucher à jeun. L'estomac paraît moins vide quand le cœur est plein. Nos jeunes gens avaient, en général, plus d'esprit que de cœur; ils se moquaient d'eux-mêmes et de leur misère, mais la moquerie est une force médiocre et une faible consolation. Aussi tous ces bohêmes n'inspirent-ils pas un grand intérêt quand ils parlent de leurs souffrances. On s'étonne même qu'ils osent se plaindre en voyant ce qu'ont éprouvé la plupart des hommes qui occupent aujourd'hui un rang élevé dans la littérature, dans la science et dans les arts. Seulement une conviction soutenait ceux-ci au milieu de leurs épreuves et les rendait fécondes. Les bohêmes ont souffert sans tirer aucun bénéfice de leurs souffrances; elles ne les ont rendus ni meilleurs ni pires; elles les ont flétris tout d'un coup comme la vigne que surprend la gelée et qui ne passera point fleur.

Henri Murger, quoique bohême, a travaillé, et comme en définitive le talent se prouve par le travail, il s'est trouvé, sans conteste, le chef de son école; et cette place lui était bien due. Ce n'est pas, en général, par le cœur que brille la génération à laquelle il appartenait. Murger, cependant, avait du cœur. On le sent moins dans ses vers, qui sont plutôt d'un artiste que d'un poëte, que dans quelques scènes touchantes de ses romans. Ce n'est pas le moment de les discuter; on ne fait point de critique sur une tombe; nous voudrions bien qu'on n'y fît pas non plus de la réclame. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la bohême vient de tirer son dernier feu d'artifice sur une fosse!

Puisque nous parlons de morts, je dirai quelques mots en finissant d'un autre homme de lettres que la foule de ses amis et de ses confrères accompagnait dimanche dernier au cimetière Mont-Parnasse. Professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, M. Arnould avait commencé sa carrière par les grades inférieurs de l'Université. Tour à tour maître d'étude, professeur de collége et de faculté, il avait fini par être appelé à une chaire de la Sorbonne. C'était un esprit élevé et généreux, et très-sincère dans sa foi libérale. Il laisse plusieurs ouvrages fort estimés. C'est M. Patin qui, au nom de la faculté des lettres, a prononcé les dernières paroles sur la tombe de M. Arnould, dont il a raconté la vie laborieuse en termes simples et touchants.

Taxile Delord.

CHRONIQUE POLITIQUE

10 février 1861.

L'acte du 24 novembre n'a point fait naître en nous les illusions d'une confiance exagérée. Nous nous doutions déjà qu'il ne suffit ni d'un décret ni d'une heure pour créer des habitudes nouvelles, pour improviser un esprit public, pour introduire la liberté au milieu d'institutions conçues en vue d'une dictature même temporaire. Cependant, sans nous abandonner à des espérances romanesques, il nous semblait que l'opinion, en s'appuyant avec fermeté et décision sur le point d'appui qu'on lui offrait, pouvait le faire servir de base à un système de garanties plus efficace et plus étendu encore que celui qui était en quelque sorte soumis à son contrôle. Après avoir apprécié dans cet esprit les diverses déclarations du gouvernement, nous avions soin d'ajouter que ses actes seuls et la réalisation pratique donnée à sa réforme en détermineraient pour nous le sens définitif.

Ces dispositions étaient, comme on le voit, aussi éloignées du dénigrement que de l'enthousiasme. Il s'y mêlait pourtant une trop grande part d'optimisme, puisque les actes sont venus et n'ont pas répondu à notre attente. Le gouvernement et les grands corps de l'État, ses coopérateurs, viennent de fixer le sens de la nouvelle réforme par une série de mesures et de déclarations on ne peut plus explicites, et il n'est plus permis de se méprendre sur leurs intentions. Elles se manifestent avec toute la clarté désirable dans le rapport de M. Troplong, dans le sénatus-consulte adopté par le Sénat, dans le décret que *le Moniteur* a publié le 4 février, et dans le discours prononcé par l'Empereur à l'ouverture des Chambres. Toutefois nous parlerons d'abord d'un acte infiniment moins important en apparence, mais où ces intentions se montrent peut-être avec plus de sincérité encore : nous faisons allusion à la mesure qui a frappé la presse entière dans la personne d'un de ses organes, *le Courrier du Dimanche*.

C'est une opinion reçue depuis environ deux mois que la presse française est libre. Ayant contribué plus que personne à accréditer ce bruit, le ministre pouvait craindre d'avoir l'air de se donner un démenti en prenant une mesure de rigueur. Aussi a-t-il tenu à la faire considérer comme un fait exceptionnel. Il en a revendiqué la responsabilité par un appel direct et en quelque sorte personnel à l'opinion publique. Cependant il a dû être étonné du silence unanime que la presse s'est imposé en cette circonstance, malgré tant de déclarations où le droit de discuter les actes du gouvernement était formellement reconnu. Moins que personne le ministre a pu douter de la pénible impression qu'elle a ressentie. Ce silence lui dit suffisamment dans quelle mesure la presse croit être libre. De tous les exemples empruntés à l'histoire d'Angleterre que M. de Persigny lui citait dans sa circulaire afin de la rassurer, elle ne se souvient plus aujourd'hui que de ceux qui lui parlent de l'exil des écrivains. Nous ne pouvons croire que ce soit là le but qu'il s'est proposé. Ce n'était pas la peine d'aller si loin pour trouver des exemples de ce genre, et il y avait mieux à prendre dans les traditions anglaises. L'indifférence apparente avec laquelle la presse française a accueilli un acte qui était fait pour blesser ses plus chères susceptibilités a ceci de particulièrement significatif, qu'elle s'est abstenue dans une occasion où il ne tenait qu'à elle de manifester ses sentiments. Ce devoir, qu'elle a su remplir en des temps où il équivalait à un arrêt de mort, elle le déserte au moment où on lui prodigue les avances les plus encourageantes. Si c'est un peu la faute des procédés trop expéditifs qu'on y mêle, on doit reconnaître aussi qu'il y a là de sa part une inexcusable défaillance, et par respect pour l'honneur national il faudrait s'en taire, s'il n'était connu de tout le monde que dans l'état actuel de son organisation la presse n'appartient plus à l'écrivain, mais à l'actionnaire, et représente des intérêts plutôt que des opinions. C'est à d'anciens amis qu'elle a dû cette transformation qui a fait son opulence et qui assure sa docilité. Depuis que le concours de la spéculation lui a été rendu nécessaire, grâce au régime de protection et de fiscalité auquel ils l'ont soumise, elle est devenue un centre d'affaires et d'industrie presque aussi important que la Bourse, mais elle en montre tout le courage.

Les pouvoirs discrétionnaires ne demanderaient pas mieux le plus souvent que d'être justes, au moins dans la mesure qui convient à leur popularité, mais ils n'y peuvent parvenir, et c'est par là qu'ils expient les avantages et les facilités dont ils jouissent. Les droits ne sont à leurs yeux qu'une tolérance de la force, et cependant ils sentent bien que la conscience publique y attache une tout autre signi-

fication. Aussi, chaque fois qu'ils arrivent à se rendre compte avec plus ou moins de lucidité des écueils qui les menacent, les voit-on chercher à se fixer eux-mêmes des limites. Mais ces limites ne les arrêtent pas, parce que ce sont eux seuls qui les ont marquées, et que leur volonté d'hier ne saurait être une barrière inviolable pour leur volonté d'aujourd'hui. Voilà comment l'administration qui régit la presse a été amenée récemment à tracer elle-même le cercle dans lequel elle prétendait renfermer à l'avenir son action, et voilà pourquoi elle en est si brusquement sortie. Elle n'a d'autre frein que sa propre modération, qui peut être une vertu pour elle, mais non pas une garantie pour nous. Quant à la règle de droit sur laquelle le ministre de l'intérieur a fondé sa décision, nous n'avons pas à la discuter ici. Le gouvernement actuel n'est pas le premier qui ne consente point qu'on mette en question son principe, et il ne sera probablement pas le dernier. Mais qui ne voit combien une règle définie en termes aussi généraux se prête à de redoutables interprétations, pour peu qu'on l'applique avec un parti pris de défiance, ou seulement avec cet esprit de partialité qu'on apporte si naturellement dans sa propre cause, surtout lorsqu'on est à la fois juge et partie? On peut à volonté faire un crime du plus simple dissentiment. Plus cette maxime se prête à l'arbitraire par son caractère vague et indéterminé, plus on devrait en restreindre l'application. Dans le cas spécial qui nous occupe nous croyons qu'un tribunal, même sévère, ne l'eût pas jugée opportune; c'est là un des motifs qui nous font préférer une loi, quelque draconienne qu'elle soit, au pouvoir discrétionnaire le plus indulgent. Une loi ne promet jamais au delà de ce qu'elle peut tenir; elle n'a ni générosités, ni attendrissements inattendus, mais elle ne connaît non plus ni les colères ni les impatiences. Au reste, ce n'est pas toujours à ceux qui reçoivent ses coups que cette arme des mesures d'exception fait le plus de mal. Le pouvoir actuel a paru le comprendre cette fois. Dans aucun cas nous n'aurions hésité à blâmer cet acte, mais si nous étions ses amis nous nous en serions affligés. Il n'en faudrait pas beaucoup du même genre pour lui faire perdre tout le bénéfice des heureuses impressions que l'acte du 24 novembre a éveillées dans les esprits les moins disposés à reconnaître ses bonnes intentions.

Le rapport de M. le président Troplong a fait naître des appréhensions analogues, et nous ne surprendrons personne en constatant que pour une partie du public il a été un véritable mécompte. L'adhésion sans réserve que lui a donnée le Sénat n'a pas été moins remarquée. On est généralement habitué à voir les assemblées délibé-

rantes beaucoup plus libérales que les souverains, et elles se montrent surtout ambitieuses et jaloueses lorsqu'il s'agit de leurs propres prérogatives et de leur rôle politique. Sans espérer que le Sénat se prendrait tout à coup d'un grand zèle pour des intérêts qui lui ont été longtemps indifférents ou suspects, comme, par exemple, ceux de la presse, on pouvait croire qu'il chercherait tout naturellement à accroître plutôt qu'à restreindre la nouvelle part d'influence qui lui est faite à lui-même dans le gouvernement du pays, et on a été surpris de voir qu'il en était comme effrayé. Ce qu'il y a de remarquable, en effet, dans cette déclaration publique et solennelle de ses sentiments, ce n'est pas le peu de sympathie que lui inspire la presse, mais la réprobation énergique qu'il a cru devoir témoigner par l'organe de son rapporteur pour toute extension de pouvoir qui tendrait à « déplacer le gouvernement en le faisant passer aux mains des corps délibérants. » C'est le soin qu'il a pris d'interpréter dans le sens le plus étroit les dispositions qui lui assuraient un supplément d'influence dans les affaires publiques; c'est, en un mot, le spectacle sans précédents, de cette assemblée cherchant à atténuer sa propre importance, comme pour se dérober à quelque responsabilité redoutée, et protestant d'avance de sa sainte horreur pour les usurpations parlementaires.

L'attitude du Corps législatif, dont la session vient de s'ouvrir, établira en peu de temps, par cette irréfutable lumière que l'expérience répand sur les systèmes non encore éprouvés, si, comme l'assure M. le président Troplong, son rôle est destiné à rester celui d'une assemblée strictement consultative et s'il n'y a rien de changé dans la responsabilité ministérielle, c'est-à-dire, en dernière analyse, dans l'influence que les chambres exerceront sur l'administration. C'est aussi à la pratique que nous sommes réduits à en appeler en ce qui concerne un point d'une importance capitale, le droit de discussion, qui a été passé sous silence par le sénatus-consulte adopté sur la proposition de M. Troplong. Les conditions faites à la publicité des séances sous la double forme du compte rendu et de la reproduction *in extenso* sont sans doute très-onéreuses pour la presse. Dans un pays qui ne serait pas déshabitué de la liberté, elles paraîtraient presque impraticables; dans un pays d'uniformité et de centralisation, elles n'ont choqué que les délicats. Elles constituent une espèce de diapason normal appliqué à la vie politique. Mais elles ont au moins le mérite d'être très-nettes et il n'y a pas deux manières de les pratiquer, ce qui est un avantage lorsqu'on ne doit pas jouir d'une pleine liberté. Il n'en est pas ainsi du droit de discussion. On n'a pas encore songé, il est vrai, à imposer à tous les journaux un type de discussion uniforme et obli-

gatoire, et c'est là une réserve dont nous devons être reconnaissants envers nos législateurs; mais le droit en lui-même n'a pas été formellement reconnu, et bien que le silence même du sénatus-consulte doive en faire présumer l'existence, les considérations développées à ce sujet dans un exposé de motifs qui aura plus tard force de loi n'ont rien qui puisse nous rassurer sur l'avenir de cette liberté.

La presse n'ayant pas le droit de rédiger de compte rendu sur les débats législatifs, on a été naturellement amené à se demander si elle avait celui de les discuter. Dans l'hypothèse de l'affirmative, comment soutenir une discussion qui ne soit pas, jusqu'à un certain point, un compte rendu? Où finit l'une, où commence l'autre? Telle est la difficulté qui s'est présentée à l'esprit du législateur et qu'il a résolue par son silence. Il l'a laissée à la discrétion et au discernement du juge, vu l'impossibilité, dit M. Troplong, de trouver une définition légale assez large et assez exacte pour marquer nettement la limite qui sépare le compte rendu de la discussion.

Nous ne saurions nous étonner, quant à nous, qu'une telle distinction ait paru difficile, car elle l'est en effet par suite des complications multipliées dont on a cru devoir entourer l'exercice de droits très-simples en eux-mêmes; mais il nous semble incroyable que des feuilles qui se disent libérales aient pu se déclarer satisfaites d'une solution de ce genre. Il n'était pas aisé, nous le reconnaissons, de donner une formule légale à des nuances si subtiles; mais il est encore plus évident, selon nous, que la définition la plus défectueuse eût été mille fois préférable pour la presse à ce silence de la loi; car tout ce que le juge y gagne en latitude, c'est l'écrivain qui le perd. Ceux qui se réjouissent de l'existence de cette lacune, sous cet étrange prétexte « que, définir le droit de discussion, ce serait le limiter, » devraient, pour être conséquents, appliquer cette maxime à tous les droits politiques et demander qu'on en supprime toutes les définitions. Les droits peuvent quelquefois se passer de définitions, mais seulement dans les pays où règnent de fortes traditions, et parce que ces traditions sont elles-mêmes des définitions de fait. Nos contradicteurs ne voient pas que ce qui limite le droit est précisément ce qui limite le pouvoir, et que, sous le nom de droit sans limite, c'est l'arbitraire illimité qu'ils adorent. Les définitions sont aux droits ce que les remparts sont aux villes; ils en rétrécissent l'enceinte, mais ils la fortifient. Ces libéraux sont évidemment très-loin encore d'avoir le gouvernement qu'ils méritent : ce qu'il leur faut, c'est le gouvernement paternel sous lequel leur bonheur serait sans bornes comme leurs droits.

Le lundi 4 février, l'Empereur a ouvert la session des Chambres. Le discours qu'il a prononcé à cette occasion renferme une véritable théorie comparée du droit constitutionnel, qui est, tout à l'avantage des institutions actuelles et à la condamnation de l'ancienne routine gouvernementale. L'ancienne routine a bon dos, et on ne lui épargne pas les dures paroles; mais elle a beaucoup de patience et de philosophie. Dieu nous garde de rien contester de cette apologie ou de ces sévérités. Nous craindrions d'en dire trop ou trop peu sur ce sujet, et ce genre de sentiment, que nous n'eussions jamais éprouvé aux diverses époques dont il est de mode de dire tant de mal, indique suffisamment le fond de notre pensée. Nous bornerons nos observations à un simple rapprochement, puisqu'on semble avoir voulu aller au-devant de la comparaison, et nous demanderons, toute question de principe écartée, en quoi ce discours d'ouverture paraît un progrès sur les anciens discours du trône, en quoi il a simplifié la procédure constitutionnelle et ce qu'il nous apprend de plus sur l'état réel de nos affaires.

Il y a dans le monde bien des redites qui croient être des innovations et surtout bien peu d'innovations qui soient de réels progrès. L'important décret que *le Moniteur* a publié le jour même de l'ouverture des Chambres nous fournirait au besoin plus d'une preuve nouvelle de cette vieille vérité. Il a eu pour but de mettre les différents titres organiques de la Constitution en harmonie avec les concessions du 24 novembre et d'inaugurer un mécanisme représentatif supérieur à tous ceux que nous avons possédés antérieurement. Il est facile de vérifier si cette prétention est de tous points justifiée. Ainsi l'Empereur exprime dans son discours le vœu que l'adresse votée par les Chambres ne soit plus comme autrefois une simple paraphrase du discours du trône. Nous croyons que ce désir est celui de la France elle-même; mais de quelle manière se trouve-t-il réalisé par le décret du 4 février? Le législateur se sera efforcé apparemment d'y arriver en rendant l'expression de la pensée des Chambres plus libre, plus facile, plus spontanée qu'elle ne l'était autrefois et en écartant tous les obstacles, toutes les formalités qui pouvaient en gêner la manifestation, en altérer la sincérité. Or, peut-il de bonne foi se flatter d'avoir atteint ce but par le règlement qui détermine les conditions du vote de l'adresse? Est-ce favoriser l'introduction des amendements et l'expression de toutes les nuances de la volonté de l'assemblée que d'exiger que chaque amendement soit signé de cinq membres avant d'être lu et mis en discussion? Et en ce qui concerne l'exercice du droit d'amendement dans les délibérations ordinaires croit-on aussi avoir perfectionné, croit-on surtout

avoir répondu à l'attente publique en maintenant presque sans modification ce labyrinthe de révisions et de circuits préalables qui est propre à décourager la plus loyale opposition? Enfin, faut-il l'avouer? la suppression même de l'uniforme de messieurs les conseillers d'État admis dans l'enceinte législative, mesure que dans son premier discours M. de Morny a signalée comme la dernière et non la moins satisfaisante de ces améliorations, nous laisse insensible, et ne saurait nous consoler de ce qu'elles nous semblent présenter d'incomplet.

En attendant que les débats du Corps législatif au sujet du droit de discussion nous disent de quelle façon il entend remplir le nouveau rôle qui lui est échu, il est facile de préjuger ce qu'il pourrait être d'après l'effet produit sur le public par la joute oratoire qui vient de réveiller les pacifiques échos de l'Institut. Il faut que la tribune soit autre chose à ses yeux que le piédestal de l'orgueil et du bavardage, pour que, relevée fortuitement dans un coin de l'Académie par des hommes peu populaires, elle brille encore d'un tel prestige et prête à la parole un tel retentissement. Succès d'autant plus significatif que les orateurs semblent avoir eu pour but de blesser plutôt que de contredire quelques-uns des plus légitimes sentiments de l'opinion. Ce reproche s'adresse moins à M. Lacordaire, qui a su racheter par des paroles généreuses l'espèce de tribut qu'il devait à l'habit dont il est revêtu, que M. Guizot, dont on a retrouvé le dogmatisme aussi absolu et aussi tranchant qu'à l'époque où il présidait aux destinées de la monarchie de Juillet, malgré toutes les bonnes raisons qu'il a eues depuis lors de devenir plus indulgent. Cependant, nous ne lui disputerions pas ses titres à l'infaillibilité, s'il n'y joignait tant d'intolérance. Et, tout en rendant justice à l'à-propos du rapprochement par lequel débute son discours, nous ne pouvons nous défendre de penser qu'au treizième siècle ce n'est pas M. Guizot qui eût couru le plus grand risque d'être brûlé.

Nous avons retrouvé dans ce discours, outre les anathèmes obligés contre la cause italienne et la démocratie en général, un ordre spécial d'arguments que M. Guizot a su s'approprier par la manière dont il en a tiré parti, et qu'une longue habitude lui a rendus chers. Nous voulons parler des « éléments, » expression stratégique dont il a fait un si fréquent et si heureux usage dans le cours de sa vie parlementaire. On peut affirmer qu'il n'a jamais livré de bataille où il n'ait fait figurer ces puissants auxiliaires. La théorie des éléments a été inventée par M. Royer-Collard vers l'an 1816, sous le ministère de M. Decazes. Elle lui facilita considérablement les transactions qu'il cherchait alors à établir entre le libéralisme et la restauration. M. Guizot l'adopta après

son maître, et elle lui a rendu des services plus grands encore. Si Jérémie Bentham eût connu les éléments, il leur eût à coup sûr réservé une place d'honneur dans sa *Tactique des assemblées*. Ce mot a quelque chose d'abstrait et d'imposant qui produit un effet d'autant plus irrésistible sur une assemblée bien disposée, qu'il ne présente à son esprit aucun sens précis. Aussi M. Guizot ne se lasse-t-il pas de l'employer, et toujours avec un nouveau succès. A-t-il à justifier le blâme qu'il jette à l'Italie, il y montre l'élément démocratique cherchant à usurper les droits de tous les autres éléments qui constituent les sociétés. A-t-il à expliquer ses dissentiments avec M. de Tocqueville, il les attribue à ce que ce publiciste ne s'est guère préoccupé que d'un seul élément social, tandis que lui, M. Guizot, a été conduit tout naturellement par l'étude de l'histoire à tenir compte de tous les éléments qui ont joué un grand rôle dans la société française. Éprouve-t-il enfin le besoin de revendiquer au profit de ses opinions et contre toute vraisemblance une solidarité posthume que M. de Tocquéville n'eût jamais avouée, ce sont encore les éléments qu'il appelle à son secours, et qui lui servent à opérer cette conversion *in extremis*. Il expliquera comment ce regrettable esprit, dans son *Étude sur l'ancien régime et la Révolution*, a reconnu et proclamé, avant de s'éteindre, l'existence de ces éléments qu'il avait jusque-là niés, et comment il a eu le temps de se repentir à ce moment suprême. Et il présente cette réconciliation avec les idées doctrinaires comme « la faveur suprême que la Providence accorde quelquefois aux amis sincères de la vérité et du droit. »

Nous ne croyons pas que M. de Tocqueville ait jamais à ce point été touché de la grâce. Son dernier livre porte en plusieurs passages l'empreinte d'un profond découragement, et ses appréciations sur la philosophie et le clergé du dix-huitième siècle se ressentent d'une timidité d'esprit parfois excessive; mais ce sont là les seules défaillances qu'on puisse reprocher à cette noble intelligence, et loin de songer à imposer à notre temps des éléments qui n'ont plus de raison d'être, bien qu'il regrettât peut-être leur existence, son ouvrage sur l'ancien régime n'est pas autre chose qu'un perpétuel reproche adressé à la France pour avoir laissé subsister après sa révolution le plus vivace et le plus considérable de ses éléments historiques : la centralisation administrative. M. de Tocqueville est resté jusqu'à son dernier jour un type accompli d'une espèce d'hommes à laquelle la France ne croit plus, parce qu'elle a pu un instant la regarder comme perdue, le type du libéral désintéressé.

Les éléments de M. Guizot sont comme ces armées fictives qu'on fait à merveille manœuvrer sur le papier, et qui, lorsqu'on les voit de

plus près, ne présentent plus que des cadres vides. Ils ne servent qu'à masquer les lacunes de son argumentation. La démocratie ne veut, selon lui, reconnaître autour d'elle aucun des droits de ces éléments? Mais duquel? Il nomme la noblesse, la bourgeoisie, etc., mais où sont-elles aujourd'hui? et que serait-ce qu'une démocratie qui reconnaîtrait les droits de la noblesse? Il en est ainsi de tous les autres auxquels il attribue une existence à part et des droits également imaginaires. Le reproche qu'il adresse à l'Italie est fondé sur une équivoque analogue et moins juste encore. C'est aussi la démocratie qui s'y croit tout permis, au mépris des autres grands droits sociaux, et il la flétrit en compagnie de l'esprit d'usurpation et de conquête. Mais à qui persuadera-t-il que c'est la démocratie qui dirige aujourd'hui la révolution italienne, quand au vu et au su de tout le monde ce sont les classes éclairées qui l'ont adoptée avec le plus de passion? A qui fera-t-il croire que M. de Cavour est un terroriste et Victor-Emmanuel un démagogue? Et comment M. Guizot peut-il espérer que des esprits sérieux accepteront jamais cette assimilation de légitimes efforts d'une nation qui reprend possession d'elle-même en brisant les barrières intérieures qui enchaînent son indépendance, à l'esprit de conquête et de domination qui perdit Napoléon et le premier empire? La diplomatie de M. de Cavour a soulevé plus d'orages que celle de M. Guizot, mais peut-être aussi s'est-elle montrée plus active. Il est probable, en effet, que si le ministre italien, au lieu d'agir comme il l'a fait, s'était borné à prescrire à son ambassadeur à Vienne le régime des feintes indispositions recommandé par M. Guizot à son représentant à Pétersbourg, il ne serait pas exposé aujourd'hui à la fureur des éléments que notre illustre historien vient de déchaîner contre lui, mais en revanche, il faut le reconnaître, la question italienne ne serait guère avancée.

Au reste, cette question si mal connue en France, où chacun ne l'apprécie que du point de vue de sa petite coterie, semble être en possession de faire perdre tout sang-froid et toute raison à des hommes dont nous étions en droit d'attendre d'autres exemples. Ils sont d'autant plus coupables en ceci qu'ils n'ont point l'excuse des scrupules religieux; et à voir la haine avec laquelle ils poursuivent une cause qui a pour elle le bon droit et qui est devenue chère aux générations nouvelles, on dirait qu'ils ont pris à cœur de se faire abhorrer de tout ce qui parmi elles possède un cœur généreux et un esprit indépendant. Il faut qu'ils le sachent bien, ils trouveront ici une résistance plus forte que leurs attaques, parce qu'elle est plus désintéressée, et le seul résultat qu'ils obtiendront sera de nous affliger du spectacle de leur délire. Parmi ces hommes, il nous est pénible de rencontrer des

noms illustres que nous aurions toujours voulu respecter et des amis politiques dont les égarements nous ont fait plus d'une fois regretter qu'il ne se soit trouvé personne autour d'eux pour leur conseiller le silence au nom de leur propre gloire.

A ces aveugles détracteurs l'Italie répond elle-même mieux que ne saurait le faire aucune autre apologie, elle répond à force de modération, de fermeté, de sens politique. Le spectacle qu'elle vient d'offrir dans ses élections est digne de l'admirable esprit de conduite dont elle a fait preuve dans ces dernières années, et ceux qui le méconnaissent ne font tort qu'à leur propre jugement. Quel peuple a jamais su mieux résister à ses propres entraînements, imposer silence à ses plus chères passions, comprendre que s'il faut quelquefois oser beaucoup, il faut aussi savoir s'arrêter à propos, que les hommes de l'action et de l'aventure bons à leur place et à leur heure ne doivent pas être ceux du conseil et de la délibération? Le résultat que nous avions prévu s'est réalisé au-delà même de nos espérances. Ce vote de confiance accordé par la nation à M. de Cavour montre qu'au-délà des Alpes tout le monde a compris la nécessité d'un temps d'arrêt nécessaire à la consolidation du nouvel ordre de choses à l'extérieur, et l'immense avantage d'une politique expectante en présence des déchirements qui menacent l'Autriche. Les impatients ont-ils peur que ce temps ne soit perdu? La question du pouvoir temporel, origine et nœud de toutes les complications italiennes depuis plus de dix siècles, est encore, pour ainsi dire, intacte, car elle ne comporte pas de demi-solution. La papauté temporelle s'est déclarée, dès son premier jour, incompatible avec la nationalité de l'Italie. Pour l'empêcher de s'établir, elle a incessamment déchaîné sur elle la conquête et l'invasion; elle lui a fait expier par d'effroyables calamités de stériles satisfactions d'orgueil, dont l'ombre même a disparu sans retour. C'est à elle à porter aujourd'hui la peine de ses fautes. Il faut être aussi étranger qu'on l'est généralement en France à l'intelligence du passé de l'Italie pour voir l'œuvre de l'ambition piémontaise dans le mouvement qui se produit aujourd'hui au sujet de Rome; il est la conclusion de toute son histoire. C'est une question qui était déjà vieille du temps de Machiavel: les vues que ce grand esprit expose à cet égard semblent datées d'hier, et on abuse assez souvent de son autorité pour qu'il nous soit permis de l'invoquer en faveur d'une aussi bonne cause.

« La cause pour laquelle l'Italie n'est pas soumise à un gouvernement unique, soit monarchique, soit républicain, c'est l'Église seule qui, ayant possédé et goûté le pouvoir temporel, n'a eu cependant ni assez de puissance, ni assez de courage pour s'emparer du reste de l'Italie et s'en rendre souveraine. Mais, d'un autre côté, elle n'a jamais

été assez faible pour n'avoir pu, dans la crainte de perdre son autorité temporelle, appeler à son secours quelque prince qui vînt la défendre contre celui qui se serait rendu redoutable au reste de l'Italie. Les temps passés nous en offrent de nombreux exemples. D'abord avec l'appui de Charlemagne, elle chassa les Lombards qui étaient déjà maîtres de presque toute l'Italie; et de nos temps elle a arraché la puissance des mains des Vénitiens avec le secours des Français qu'elle a repoussés ensuite à l'aide des Suisses.

« Ainsi l'Église, n'ayant jamais été assez forte pour pouvoir occuper toute l'Italie, et n'ayant pas permis qu'un autre s'en emparât, est cause que cette contrée n'a pu se réunir sous un seul chef, et qu'elle est demeurée asservie à plusieurs princes et seigneurs. De là cette division et cette faiblesse qui l'ont réduite à devenir la proie, non-seulement des barbares puissants, mais du premier qui daigne l'attaquer. C'est à l'église que l'Italie a cette obligation et non à d'autres. »

La critique n'a rien à ajouter aujourd'hui à cette intuition de génie, à cette mâle et souveraine éloquence qui révèle en quelques mots le secret des siècles. Cette page de Machiavel, c'est le testament politique de l'Italie, si elle échoue; son éternelle leçon, si elle réussit.

Quant aux alarmes insensées qu'excite chez nous le développement d'une puissance libérale par nature, par tradition, par nécessité, et qui font considérer à quelques-uns de nos hommes d'État une alliance franco-autrichienne comme le chef-d'œuvre de la politique moderne et le dernier mot de la situation actuelle, il nous est impossible même de les comprendre, et nous recommandons à nos lecteurs la réponse judicieuse et sensée que vient de leur faire M. Henri Martin dans sa brochure sur *l'Unité italienne*. On convient que l'Italie sera toujours l'ennemie naturelle de l'absolutisme du Nord, et on veut qu'elle soit un danger pour nous ! Elle a, dit-on, les sympathies de l'Angleterre, mais ce sont celles de l'Angleterre libérale, et non celles du parti qui y représente la haine de la France. Il y a au moins autant de désintéressement de la part des Anglais que de la nôtre à favoriser une nation dont le développement maritime est destiné à rivaliser avec le leur. L'Italie est notre alliée par une communauté d'intérêts qui est l'œuvre de la nature, et qui est plus durable que la reconnaissance. Elle ne deviendra notre ennemie qu'autant que nous persisterons à lui imposer des institutions dont elle ne veut plus. M. Henri Martin donne une nouvelle force à ces considérations, et leur prête l'autorité d'une compétence historique que personne ne lui conteste. On commence à se douter aujourd'hui que la connaissance de l'histoire peut être de quelque utilité dans la solution des problèmes politiques. Tout au moins devrait-on posséder celle des

faits contemporains, qui est presque aussi négligée que l'autre. Nous signalerons à ce propos l'apparition d'un excellent recueil destiné à remplacer chez nous le *Livre bleu* du parlement anglais. Ce sont les *Archives diplomatiques*, que publie M. Jules Grenier chez l'éditeur Amyot. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance d'une telle publication. On ne peut que s'étonner qu'elle n'ait pas été entreprise plus tôt, et on doit féliciter son auteur du soin intelligent qu'il apporte dans les classifications de ce précieux répertoire. C'est l'histoire de la politique européenne racontée par elle-même.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mémoires de Lorenzo d'Aponte, poëte vénitien, collaborateur de Mozart, traduits de l'italien par C. D. de la Chavanne.

D'après M. de Lamartine, dans l'introduction qu'il a bien voulu mettre en tête de ce volume « les Mémoires de *Benvenuto Cellini* ne sont ni plus naïfs, ni plus amusants » que les Mémoires de Lorenzo d'Aponte. Il poursuit en nous disant que « d'Aponte est, dans ses Mémoires, aussi écrivain que *Goldoni*, son compatriote; aussi léger que le chevalier de *Gramont*; aussi aventureux que *Gil Blas*; aussi plaisant que *Figaro*; aussi malheureux que *Gilbert*. »

Après de pareils éloges sortis d'une telle bouche, il y aura peut-être un certain courage de notre part à déclarer franchement que nous n'avons rien trouvé dans ces pages qui rappelât *Benvenuto Cellini*, de *Gramont*, *Gil Blas*, *Figaro*, *Gilbert*, (qu'une si aimable compagnie aurait sans doute réconcilié avec la vie), ni même *Charles Gozzi*, Vénitien également, qui charma les derniers jours de Venise par la représentation de ses *Féeries*, spectacle d'enfant où venait s'enivrer de joie tout un peuple opprimé par un gouvernement soupçonneux et caduque.

Certes, dans plus d'une page de ces Mémoires longtemps oubliés, on entrevoit des scènes délicieuses auxquelles il ne manque, pour devenir des tableaux de mœurs parfaits, qu'un dessin plus ferme, un coloris plus vif. Malheureusement, lorsqu'il se résolut à raconter son histoire, d'Aponte avait déjà soixante-seize ans, et c'est aux endroits les plus gracieux, aux péripéties les plus émouvantes, qu'on sent le mieux combien les glaces de la vieillesse ont figé l'encre dans la plume de l'écrivain.

Il ne se rajeunit point en racontant sa jeunesse, et cette vie qui déjà l'abandonne, il ne peut plus la répandre autour de lui pour animer les personnages dont il nous parle.

Ce n'est pas que ces *Mémoires* soient complétement dépourvus d'intérêt, mais ils sont plutôt instructifs et curieux, comme témoignage d'un passé à jamais évanoui, qu'amusants ou spirituels.

Chateaubriand, sa vie publique et intime, ses Œuvres; par M. l'abbé Clergeau, ancien aumônier de Chateaubriand.

L'auteur de ce livre n'est point homme de lettres, ainsi qu'il a soin de nous en prévenir dans son *avant-propos*.

Ancien aumônier du grand écrivain à qui nous devons *René*, ce frère désolé du *Werther* allemand, M. l'abbé Clergeau n'a pu lire sans émotion le dernier ouvrage de M. Sainte-Beuve, intitulé : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*. — Dans les attaques dirigées contre Chateaubriand, M. l'abbé Clergeau a vu surtout l'orthodoxie de son pénitent menacée, et il proteste au nom de l'Église affligée, à qui l'on semble vouloir arracher son plus brillant défenseur, son plus illustre fidèle. Il a donc à la hâte rassemblé les notes éparses dans « ses cartons, » et rappelé ses souvenirs personnels pour élever un monument à la piété constante du chrétien à qui nous devons les *Mémoires d'Outre-Tombe*

En face du portrait tracé par le crayon si mordant et si spirituel de M. Sainte-Beuve, M. l'abbé Clergeau a voulu dessiner un autre portrait tout différent, où Chateaubriand nous apparaît comme « l'homme de bien par excellence, l'ardent défenseur de la foi, le plus pur champion de l'honneur. »

Il est fort difficile et fort dangereux de se mesurer avec un adversaire aussi accoutumé à descendre avec succès dans la lice, avec l'homme qui a écrit tant de pages délicates, où la satire, même vive, se couvre, comme d'un voile discret et transparent, du plus fin atticisme. Cette tâche, ardue pourtant, loin d'effrayer M. l'abbé Clergeau, n'a fait qu'enflammer son courage. Il n'a point voulu consulter ses forces, il n'a écouté que son sentiment.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. Bourdier et Cᵉ, rue Mazarine 30.

LES SECTES RELIGIEUSES
DE L'ANGLETERRE

Il n'est pas de pays où le sentiment religieux ait jeté des racines plus profondes qu'en Angleterre. La vie publique et la vie privée de la nation y sont intimement liées avec la religion, et se confondent, pour ainsi dire, avec elle. Le culte y est plus qu'une institution : c'est un besoin, nous dirions presque une occupation. Et ce culte n'est pas confiné dans les temples et les églises; il fait partie de l'existence intime de la famille, dont le chef est généralement, sinon un prêtre, du moins un interprète zélé des saintes Écritures. Le sermon d'un prédicateur favori est non-seulement écouté le dimanche dans le plus profond recueillement, il forme aussi, dans le courant de la semaine, le principal sujet de conversation au coin du foyer domestique.

On connaît le respect inné des Anglais pour le dimanche. Que ce soit l'effet de l'habitude ou le résultat de la conviction, leur vénération pour le jour consacré par le Décalogue est à peine dépassée par celle que les sectateurs de Moïse portent au sabbat. Quiconque est assez hardi pour violer la morne tranquillité de ce jour de repos (le *sabbath-breaker*, comme ils l'appellent dans leur langage énergique) est à peu près mis sur le même niveau que le voleur et le meurtrier; si la loi ne le frappe pas aussi rudement, le mépris et la haine auxquels il est en butte sont peut-être plus intenses. N'oublions pas de faire observer que, pour se rendre coupable de cette odieuse violation, il suffit d'écrire une lettre ou de lire un livre profane.

C'est que le peuple anglais suce, nous ne craignons pas de le dire, la foi religieuse avec le lait maternel; la Bible forme la base de son éducation; elle est sa préoccupation constante, son idée de prédilection, au creuset de laquelle il examine et analyse toutes les autres idées.

La littérature anglaise, si forte et si populaire, porte naturellement

l'empreinte de cette tendance universelle. Les auteurs les plus éminents restent, il est vrai, fidèles à la mission sacrée de l'écrivain, et flagellent sans pitié les hypocrisies et les présomptions; mais il est facile de reconnaître les traces du sentiment national dans presque toutes les publications, et les déclamateurs les plus radicaux s'en consolent, en répétant que « l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu. Les livres spéciaux, tels que les traités, les sermons, les expositions et les exégèses, ont vraiment atteint des proportions fabuleuses. Les « romans religieux, » quoique les deux mots hurlent d'être accolés ensemble, se sont tellement multipliés de nos jours, et sont tellement recherchés, qu'ils forment la branche la plus lucrative de la littérature courante.

Une direction aussi générale de l'esprit d'une grande nation mérite à coup sûr l'attention réfléchie de l'homme politique et du philosophe. Nous sommes trop habitués en France à nous draper dans le manteau de Voltaire et à trancher la question par le piquant sarcasme du scepticisme. Il ne faudrait cependant pas perdre de vue que la négation pure et simple ne résout pas le grand problème, et qu'elle ne peut suffire à une nation dont les méditations ne se portent pas volontiers sur les abstractions de la spéculation métaphysique. Les Anglais se cramponnent obstinément aux croyances « révélées » qu'ils sont habitués à regarder comme positives et souveraines. Ils ont la foi, une foi vive et sincère; et pour l'observateur désintéressé, qui juge sans prévention et sans parti pris, il est fort curieux d'étudier les conceptions diverses et souvent opposées par lesquelles cette foi se fait jour dans la pratique.

Tandis qu'en France nous en sommes arrivés à regarder une religion d'État comme incompatible avec la démocratie, l'Église établie est devenue en Angleterre la fondation la plus solide, le soutien le plus vigoureux des libertés publiques. Les révolutions de ce pays se sont accomplies au nom de la religion, et c'est précisément parce qu'elles faisaient un appel énergique aux sentiments qui jouissent du privilége d'émouvoir les masses les plus ignorantes, sans exciter les passions sordides, que ces révolutions se sont ancrées si profondément dans toutes les couches de la société. En dépit du cercle étroit de leurs aspirations et de la tristesse de leurs maximes, les puritains étaient les libres penseurs de leur époque; et encore de nos jours l'Angleterre pourra impunément braver le despotisme tant que protestantisme et liberté resteront synonymes dans sa langue.

Il y a certainement une tendance antisociale dans les préceptes affligeants des piétistes qui cherchent à bannir les joies les plus innocentes de ce monde; mais la partie saine de la population n'est pas atteinte par les folles divagations des exagérateurs, et, tout en restant fidèle au christianisme, elle n'abjure pas, comme autant d'inspirations du démon tentateur, les charmes de l'esprit et les attraits de la civilisation.

Le mouvement religieux gagne journellement du terrain en Angleterre. Mais la philosophie n'y perdra rien, nous en sommes persuadé, car une religion qui, tout en portant le culte de la tradition écrite jusqu'à l'idolâtrie, abandonne forcément l'investigation et l'interprétation des textes à l'individu; une telle religion ne peut jamais tendre à l'obscurcissement de l'intelligence. Il y a plus : en face de la vénération scrupuleuse que tout un peuple porte aux dogmes dont on a bercé son enfance, les vrais philosophes se voient obligés de renoncer au ton d'un amusant mais vain persiflage, et la discussion n'en devient que plus grave, et par conséquent plus utile, plus féconde en résultats sérieux. Dès lors, qu'on se place au point de vue du fidèle, ou à celui du penseur, on ne voit aucune raison qui puisse faire regretter de voir la nation anglaise confondre sa vie tout entière avec ses sentiments religieux. Sa religion ne prononce de restriction absolue contre aucune recherche, aucune préoccupation de l'esprit humain; car elle est humaine elle-même et pourrait répéter avec le poëte latin : *Nil humani a me alienum puto.*

L'axiome politique, « l'État doit être athée, » a été établi en France comme maxime. Si l'on veut prétendre que l'État ne doit pas intervenir dans les convictions individuelles, qu'il ne doit peser violemment sur aucun culte, ni en favoriser un seul au détriment de tous les autres, cette maxime est conforme à la raison et aux principes des gouvernements modernes; mais s'il suit de là que l'État doit se tenir complétement en dehors du mouvement religieux et philosophique de l'époque, ce serait renoncer, je ne dis pas à sa plus belle prérogative, mais incontestablement à son influence prépondérante; et quand je dis l'État, je n'entends pas parler des gouvernements seulement, mais de la direction générale de la communauté. Une Église nationale est, d'ailleurs, compatible avec la tolérance la plus étendue : l'Angleterre en possède une, et je ne crains pas d'avancer qu'il n'est pas de pays où les sectes les plus discordantes jouissent de plus d'immunités pour faire des prosélytes et prendre

leur part d'air et de soleil. Il est facile d'expliquer cette situation : l'État garde sous sa direction un puissant instrument politique et social, l'Église anglicane; mais il laisse à l'entreprise, ou, si l'on veut, au zèle des particuliers, le soin de fonder et de soutenir toute autre confession qui ne viole pas ouvertement la morale publique. Il en résulte, comme nous allons essayer de le montrer, une diversité considérable dans les communions qui se partagent le pays; ne la regrettons pas, car la diversité est une preuve de vie intellectuelle, et vaut infiniment mieux qu'une unité stérile qui absorbe les individualités pour les tuer.

En tête de notre énumération il convient de placer l'Église d'Angleterre, non-seulement à cause de sa position officielle, mais encore et plutôt à cause de son incontestable influence et du grand nombre de ses adhérents. Qu'on ne s'y trompe pas! cette Église est attachée d'une façon indissoluble à l'existence intime de la famille anglaise. C'est à ses ministres qu'on confie la charge de baptiser les enfants; c'est devant ses autels qu'on fait bénir les liens sacrés du mariage; c'est aux paroles de sa liturgie, si sublime dans leur simplicité, qu'on jette les premières pelletées de terre sur le cercueil des morts. Beaucoup de pauvres, il est vrai, et les membres les plus fervents de la classe moyenne, préfèrent chercher leur enseignement religieux dans la chapelle des dissidents; soit que les accents qui tombent de ces chaires sans ornement soient mieux à leur portée, soit que les arrangements quelque peu aristocratiques des églises paroissiales les fassent reculer devant la pensée d'associer leurs prières publiques à celles de leurs concitoyens qui viennent étaler le luxe de l'opulence sur des bancs privilégiés. Mais la grande majorité n'abandonne pas l'Église dominante pour ce motif, et les non conformistes en sont tellement convaincus, qu'ils ont naguère hautement protesté, lorsqu'il fut question d'exiger, dans un recensement général, de chaque père de famille, une déclaration expresse du culte auquel appartenaient les différents habitants de sa maison. Ils affectaient de découvrir dans cette mesure rationnelle un attentat contre la liberté de conscience; mais au fond de leur résistance il n'y avait évidemment que la crainte de voir diminuer le nombre ostensible des sectaires. Ils proposaient de compter, un dimanche donné, tous les croyants qui viendraient assister au service divin dans les diverses églises et chapelles du royaume, et nous supposons volontiers que le résultat eût été plus favorable à leurs prétentions. Mais ils savaient à mer-

veille que, parmi ceux qui grossissent leurs troupeaux, la plupart ne renoncent pas au privilége de rentrer dans le bercail de la communion anglicane, et de demander à ses ministres la consécration des principaux actes de leur vie intime.

Le procédé soutenu par les dissidents fut mis à l'épreuve, le dimanche, 30 mars 1851, lors du dernier recensement de la population. Il en est résulté qu'il existait à cette date 34,467 édifices consacrés au culte, tant en Angleterre que dans le pays de Galles, sans comprendre l'Écosse ni l'Irlande. De ces édifices, 14,077 appartenaient à l'Église anglaise, et 20,390 aux différentes sectes. Le nombre des places disponibles dans tous ces temples s'élevait à 9,467,738, dont 4,922,412 revenaient à la communion nationale. Enfin, il y eut ce jour 10,896,066 individus qui vinrent assister aux offices, et parmi eux l'on comptait 5,292,551 anglicans, c'est-à-dire près de la moitié. Les catholiques romains étaient au nombre de 383,630; les juifs ne se montaient qu'à 6,030, et le reste se partageait entre trente-cinq nuances du protestantisme.

Voici, certes, une statistique tout à l'avantage de l'anglicanisme, et le résultat lui serait, comme nous l'avons dit, encore plus favorable, si l'on demandait à chaque habitant la constatation officielle de son culte. Déclarons tout de suite que l'Église établie n'a pas lieu de se plaindre de l'action des sectes dissidentes; cette action est, au contraire, un excellent stimulant pour le zèle de ses propres partisans, qu'elle empêche de s'endormir dans la léthargie si commune aux corps privilégiés. Nous en voyons une preuve irrécusable dans les « renaissances religieuses » (*revivals*) qui, en ce moment, agitent l'Angleterre d'une extrémité à l'autre, et qui sont parties du sein des réunions les plus fanatiques. Le mouvement s'est communiqué rapidement, et il faut espérer que les ministres de l'Église épiscopale (qui sont, en général, comme l'a déjà fait remarquer l'Américain Emerson, des hommes instruits et bien élevés, de vrais *gentlemen*), parviendront à en extirper tout ce qu'il a de grossier et de répréhensible. La population est évidemment agitée par un pressant besoin de consolation religieuse. En voyant que les prédicateurs emphatiques des méthodistes se hâtaient de répondre à l'attente publique, et d'offrir une nourriture plus ou moins saine aux pauvres affamés, les ecclésiastiques officiels ont compris que, si la masse du peuple hésitait à venir au-devant d'eux, il leur appartenait d'aller au-devant de la masse.

C'est à cette pensée qu'il faut attribuer le revirement soudain qu'on doit avoir tant de peine à s'expliquer en France, et qui pousse de nos jours des ministres ordonnés à prêcher la parole de Dieu dans les carrefours, sur les estrades des salles de concert et jusque sur les planches des théâtres. Y a-t-il, comme on a voulu l'insinuer, sacrilége et profanation dans cette condescendance? Il serait puéril de s'arrêter à un pareil reproche; ces services courts et improvisés sont destinés à la multitude, trop nombreuse hélas! en Angleterre comme partout ailleurs, qui végète sans foi ni loi et ne trouve dans son abrutissement d'autre point d'appui que le sentiment religieux. En présence de cette classe de déshérités pour lesquels le droit n'est qu'un vain mot, et qui ne connaissent pas le devoir; en face de ces misérables enfants du vice et de l'indigence, de ces abandonnés qui vont repaître leurs yeux d'une exécution publique comme du plus enivrant des spectacles, — quelle est la voie tracée au philanthrope? Il faut avant tout leur faire sentir qu'ils sont hommes; il faut leur montrer dans la société autre chose qu'une implacable ennemie; il faut les réunir dans une communion intime avec leurs semblables, et la religion seule en fournit le moyen. Personne ne niera qu'il ne vaille mieux pour ces parias écouter la lecture de l'Évangile que de s'abandonner aux hideuses orgies de la bière et du genièvre. Eh bien! plutôt que de les livrer exclusivement aux déclamations extravagantes des énergumènes fanatiques, n'était-il pas du devoir des prédicateurs sensés de rassembler « les Arabes de la rue de Londres » dans les seuls lieux où l'on pouvait réussir à les attirer? Poser la question en ces termes, c'est la résoudre.

Le but peut être aisément dépassé sans doute; il est à la fois étrange et comique de lire, par exemple, les annonces d'un monsieur qui, pour faire goûter à ses auditeurs quelques passages des Écritures saintes, cherche à les amorcer par la promesse d un discours sur Garibaldi et d'une dissertation sur le roman mondain de Thackeray, *Vanity fair*. L'héroïne fortement accentuée du célèbre romancier fournirait au besoin une digression favorable pour décrire la carrière de sainte Madeleine et faire un appel chaleureux aux pécheresses non converties; mais comme Becky Sharp est loin de se repentir, le texte pourrait offrir des difficultés insurmontables. Rendre la morale agéable doit être une occupation fort douce pour l'orateur, mais il est rare que l'auditoire en profite et s'amende.

Un danger non moins grand, quoique d'une nature entièrement

opposée, se rencontre dans l'exagération de la ferveur. A côté des *latitudinaires* trop tolérants s'agite le parti des *raides*, les « étroitement lacés » (*strait laced*), comme les Anglais les appellent, non sans raison, puisqu'ils tendent à mettre à l'humanité tout entière la camisole de force du piétisme le plus rigoureux. Les réformés outrés ne sont certainement pas les enfants du grand et joyeux réformateur, Luther, qui enseignait aux hommes à jouir des dons de Dieu et de la nature, et ne dédaignait pas de chanter le vin, la femme et la chanson; car pour ces sombres mystiques toute joie est criminelle. En dehors des compositions sacrées, la musique est, à leurs yeux, l'abomination de la désolation, et le théâtre et la danse procèdent directement du démon. Une tristesse chronique et une maussaderie incurable paraissent constituer leur idéal de la perfection humaine; et si la physionomie morose du zélateur est accompagnée de roulements d'yeux et d'une voix geignante, ses prétentions à la sainteté sont universellement admises. L'onctuosité de ces personnages confits en dévotion laisse des traces jusque sur leur teint oléagineux; leur air empesé et jusqu'à leurs cheveux aplatis et collés sur les tempes semblent vous crier de loin :

Frigidus, o pueri, fugite hinc, latet anguis in herba.

Remuants et infatigables comme tous les convertisseurs, unis et persévérants comme le sont les sectes exclusives et prétentieuses, les *saints d'Exeter-Hall* (lieu habituel de leurs réunions) ne manquent pas d'exercer une pression puissante, et de pousser leurs disciples dans le monde, ce qui leur amène constamment de nouveaux prosélytes. Nous sommes loin de prétendre que ces hommes soient tous des tartufes; nous en connaissons, et beaucoup, dont la conduite honorable est, sous tous les rapports, en harmonie avec les principes rigides qu'ils affichent; mais l'appui de ces honnêtes gens est beaucoup trop légèrement accordé au premier fripon venu qui se plaît à cacher ses propensions vicieuses et ses projets criminels sous les amples plis du manteau de la dévotion. On ne peut pas oublier que plus d'un employé coupable de malversation, plus d'un commis accusé de détournement de fonds, plus d'un dépositaire infidèle, plus d'un banqueroutier frauduleux faisaient partie du cercle choisi. La banque royale britannique, dont la faillite désastreuse a jeté la ruine et la désolation dans des milliers de familles, a même commencé ses

opérations par une espèce de service religieux et des prières spéciales.

Dans tous les temps et dans tous les pays les hommes sincèrement religieux semblent destinés à devenir les dupes faciles des coquins.

Mais cette classe de dévots fait du bien aussi. Parmi les innombrables associations que leur doit l'Angleterre, beaucoup d'entre elles ont des droits incontestables à notre sympathie. Les sociétés de missionnaires fondées pour la propagation de la foi dans toutes les régions du globe; la société formée pour populariser les connaissances chrétiennes, et qui, en réalité, a publié des livres fort utiles; les alliances évangéliques qui s'appliquent à protéger les protestants dans tous les pays catholiques; l'union chrétienne des jeunes gens, à laquelle on est redevable de cours publics, de bibliothèques et de classes du soir : voilà, entre autres, des titres indiscutables à la reconnaissance publique, des services réels qui doivent peser dans la balance comme contre-poids à bien des mécomptes. Du reste, quelque fâcheux que paraisse parfois le résultat de ces réunions, il ne faut pas perdre de vue qu'elles sont une manifestation de l'esprit public. Les Anglais n'ont confiance que dans leurs propres efforts, et ils ne s'adressent jamais à leur gouvernement lorsqu'ils veulent atteindre un but politique ou social; ils se cotisent et s'associent, et c'est précisément cette action, à la fois personnelle et collective, qui fait leur force et leur grandeur.

D'ailleurs quelle est l'opinion, la secte ou le parti, qui n'a pas ses enfants terribles? Heureusement ils ne parviennent pas à faire oublier le bon côté d'un mouvement, et le mouvement religieux dont nous parlons est fécond en heureuses conséquences. D'abord, ce qui, pour un pays où les classes sont profondément séparées, est de la plus haute importance, il rapproche les rangs et entraîne les riches à s'occuper plus activement d'améliorer le sort des pauvres. On a compris que le pain de l'âme est inutilement offert à quiconque ne possède pas le pain du corps. Les heureux du monde sont enfin venus tendre la coupe du festin aux infortunés jusqu'alors bannis de tous les banquets, quoiqu'ils aient, comme toute créature humaine, faim de bonheur et soif de liberté. Les femmes opulentes et titrées, les jeunes filles gracieuses et élégantes sont descendues à l'humble rôle d'institutrices, et vont les dimanches expliquer les doctrines consolantes du christianisme aux pauvres petits déguenillés. Certes, il nous répugnerait en France d'appeler

nos écoles de charité *ragged-schools* (écoles pour les enfants en haillons); mais on a rarement en Angleterre la pudeur du nom tant qu'on fait le bien, et la charité anglaise ne connaît pas de bornes. Mais pourquoi, au lieu de relever ces malheureux à leurs propres yeux, leur rappelez-vous leur misère et leur dégradation héréditaires par la désignation du lieu même où vous les conviez à la réhabilitation? Ce peuple intelligent et pratique ne pourra tarder à comprendre que dans la dignité et le respect de soi-même se trouve la meilleure sauvegarde qui puisse soutenir un infortuné dans le cours pénible d'une vie de privations.

Eh bien! c'est à la rivalité des non conformistes que l'Église anglaise a dû ce redoublement de zèle. Les *revivals* en Angleterre ne sont pas, comme en Irlande et en Écosse, des réunions d'enthousiastes qui hurlent, se démènent et tombent en convulsions, mais des démonstrations sobres et légitimes qui se manifestent par des œuvres de piété et de charité. Les convulsionnaires passeront, comme ils sont venus, au souffle du printemps; mais le protestantisme se sera raffermi, et il en avait besoin, car il réchauffait dans son sein un ennemi dangereux. Nous voulons parler des tendances catholiques d'une classe assez nombreuse parmi les étudiants de la vieille université d'Oxford.

Les noms de deux hommes ont surtout acquis une triste célébrité dans cette direction : le docteur Newman et le docteur Pusey. Le premier, allant logiquement au but, s'est ouvertement converti au catholicisme, et son exemple n'a trouvé que trop d'imitateurs chez les jeunes membres du clergé, les nobles et même les hommes de loi. L'Irlande a recruté parmi ses disciples les apôtres les plus fougueux et les plus intraitables de la papauté. Il est pour le moins étrange de remarquer que les plus chaleureux organes de Rome soient des convertis (les Anglais les appellent brutalement des pervertis); comme les extrêmes se touchent partout et en toute chose, on n'apprendra peut-être pas sans intérêts que l'ancien rédacteur du journal ultra-catholique, le *Tablet*, M. Frédéric Lucas, qui fut en même temps l'un des orateurs les plus violents de la Chambre des communes, suivait dans sa jeunesse les doctrines des quakers. Issu d'une secte qui ne connaît ni ministre ni cérémonial, cet homme s'est jeté violemment et d'un seul bond dans le dogme de l'infaillibilité papale. Nous en pourrions citer bien d'autres dont l'ardeur infatigable trouve sa source dans l'arrogance commune aux apostats.

Mais tous n'ont ni le courage ni la franchise de se déclarer aussi hautement; et, tout en restant dans le sein de l'Église anglicane, dont il leur répugne d'abandonner les gras bénéfices, ils prennent du rituel catholique tout ce qu'ils peuvent adopter sans se rendre passibles des censures ecclésiastiques. Les cierges, les autels parés de fleurs, les surplis brodés, l'intonation des prières, les génuflexions multipliées et jusqu'à la confession auriculaire: voilà quelques-unes des innovations qu'ils ont introduites. Sous la direction du docteur Pusey (dont ils portent le nom), les *tractarians* se sont fortement organisés et comptent même quelques évêques protestants parmi leurs partisans plus ou moins ouverts. Dans le grand monde l'influence qu'ils exercent sur les femmes est incontestable, et le beau temple qu'ils ont érigé près de *Belgrave-square* est devenu le rendez-vous des dames les plus élégantes de l'aristocratie anglaise.

Il en est autrement dans les quartiers populeux, et chaque semaine les journaux retentissent des scènes scandaleuses auxquelles les paroissiens de Saint-Georges-dans-l'Est ont recours pour protester contre les momeries introduites par leur pasteur, M. Bryan King. L'évêque de Londres a même dû intervenir et éloigner momentanément le recteur *puséyte;* mais la paix est loin d'être rétablie. Les hommes qui, de tout temps, ont érigé la persécution religieuse en système, n'ont pas manqué de crier bien haut à l'intolérance; en avaient-ils réellement le droit? Certainement non. Car au fond de cette résistance il y a plutôt une protestation contre l'hypocrisie que contre le catholicisme. Pour en être convaincu, on n'a qu'à réfléchir aux paroles que le peuple en courroux jette à ces hommes qui flottent entre deux partis : « Allez à Rome! » En effet, on le trouverait tout naturel, s'ils entraient ostensiblement dans le giron de la communion romaine; ce qu'on condamne, et avec justice, c'est de voir qu'ils se servent des revenus de l'Église anglicane pour la miner et la détourner de son but.

Ensuite, l'épiscopat et le clergé sont partagés en deux nuances opposées : le parti de la haute Église et le parti évangélique. Le dernier fait assez bon marché de la tradition et se rapproche des non-conformistes dans l'interprétation des doctrines sur la foi et la grâce efficace. Sous le gouvernement des tories, les *high churchmen* dominaient; depuis l'administration de lord Palmerston, le banc des évêques à la Chambre des lords n'a vu que de simples « évangéliques » prendre place sur ses coussins de velours. Ce résultat est dû

principalement aux efforts persévérants de lord Shaftesbury, l'un des hommes publics les plus charitables de l'Angleterre; on le trouve à la tête de toutes les réunions religieuses, qu'il s'agisse d'une mission à envoyer chez les sauvages de l'Afrique, ou d'un lieu de refuge à fonder pour les enfants abandonnés ou les malheureuses victimes de la séduction.

La charité ! C'est elle qui prête à la religion des Anglais son caractère touchant. Nulle plaie sociale n'échappe à ses investigations bienfaisantes; nulle peur ne l'arrête : elle n'est pas même effarouchée par le spectacle de l'impudicité. On a récemment lancé quelques épigrammes plus ou moins ingénieuses aux philanthropes qui n'ont pas craint de convoquer les prostituées à une assemblée de minuit, pour leur faire entendre des paroles de repentir et d'encouragement. A première vue, le sujet peut fournir des armes au ridicule; mais il y a certainement du courage, il y a dans tous les cas du dévouement, à venir ainsi lutter corps à corps avec une hideuse gangrène, sur les ravages de laquelle il n'est plus possible de fermer les yeux. En France, nous confions à la police le soin de régler la prostitution, et d'arrêter ses progrès effrayants. En Angleterre, ce sont quelques hommes généreux qui s'ingénient à sauver un petit nombre d'infortunées. On ne peut qu'applaudir à leurs efforts, en attendant qu'une amélioration indispensable dans la condition de la femme vienne diminuer d'une manière plus sensible le nombre de ces pauvres victimes des passions brutales.

Pour en revenir aux ministres anglicans, l'influence qu'ils exercent sur les congrégations nous paraît tellement incontestable qu'à notre avis ils font fausse route en résistant aux clameurs des dissidents contre la taxe levée pour l'entretien de la fabrique (*church-rate*). Nous sommes persuadé que si cette taxe était abolie les contributions volontaires, auxquelles on doit en Angleterre les établissements les plus magnifiques, s'élèveraient bien au delà des sommes fournies par l'impôt communal. Les paroissiens réunis en comité peuvent la refuser, et la population tout entière est appelée, au besoin, à voter sur la question; néanmoins, le petit nombre de paroisses dans lesquelles on a refusé ce tribut est restreint à quelques villes manufacturières, dans lesquelles la population se partage entre les indifférents et les méthodistes effrénés. L'Église anglaise, la plus riche de la chrétienté, aurait, ce nous semble, bonne grâce à ne pas laisser à ses adversaires même l'ombre d'un doute sur son efficacité.

Dans le fait, le revenu de cette Église se monte à la somme immense de 5 millions de livres sterling, c'est-à-dire à 125 millions de francs par an. Ces fonds sont fort inégalement distribués; la moyenne pour chaque ministre étant de 300 livres (7,500 francs), et beaucoup d'entre eux jouissant du triple, et au delà, il s'ensuit qu'un grand nombre est réduit au plus strict nécessaire. A côté des archevêques et des évêques, dont la liste civile dépasse celle de maint prince allemand, les vicaires et les desservants ne reçoivent qu'une maigre pitance pour leur labeur incessant.

L'Église anglicane est, à peu de chose près, administrée comme l'Église catholique : elle possède deux archevêques (ceux de Canterbury et d'York), vingt-huit évêques, soixante et onze archidiacres, et quatre cent soixante-trois doyens ruraux, sans compter les chanoines et les chapitres des cathédrales. Les bénéficiaires et titulaires de paroisses sont nommés par des *patrons*, et soumis à l'approbation des évêques. Des 11,728 bénéfices que renferme l'Angleterre, 1,144 seulement dépendent de la couronne, et 1,853 des chefs de diocèses. Plus de la moitié, 6,092, appartiennent à des particuliers, et montrent quelles racines profondes la féodalité avait jetées dans ce pays. Le reste des nominations est entre les mains des corporations, des universités et des colléges, qui sont ainsi mis à même de récompenser l'assiduité des répétiteurs et des boursiers et les savants travaux des théologiens. Ce système, qui serait impossible dans tout autre empire, répond assez bien aux tendances à la fois libérales et aristocratiques de l'Angleterre; cependant, il ne laisse pas d'offrir de graves inconvénients, et ferme parfois tous les abords de l'avancement à des hommes de mérite. La noblesse étant surtout en possession des *patronages,* elle peut en abuser pour placer les cadets de famille, les précepteurs particuliers et les créatures des bonnes maisons. Néanmoins, nous sommes forcé d'avouer que c'est là l'exception, et que le personnel des ministres contribue puissamment à maintenir le respect dont le culte officiel est entouré.

Les pasteurs se recrutent dans les meilleures classes de la société, et joignent généralement à une instruction solide et variée les formes, les plus affables et les manières les plus dignes. Sortant tous des universités ou des colléges de théologie, ils ne connaissent pas la morgue insolente du demi-savant et du parvenu clérical. Pères de famille responsables, vivant de la vie commune à tous les citoyens, ils ne cherchent pas à se poser en êtres mystiques et inaccessibles

aux douleurs de l'humanité, mais trouvent des accents de consolation pour toutes les angoisses, des paroles d'encouragement pour toutes les misères. Le pauvre, il est vrai, voit en eux des personnes d'une autre classe, mais simplement d'une classe plus riche et mieux élevée; et cette distinction, universelle en Angleterre, où l'égalité paraît la plus folle des chimères, ne saurait creuser un abîme profond entre le ministre et ses ouailles.

La femme du pasteur, issue comme lui d'une bonne famille, est souvent la dame la plus élégante et la plus instruite de la paroisse; ce qui ne l'empêche pas de seconder activement son mari, en visitant les écoles et les humbles demeures des malheureux. Il faut l'avouer : ces *ladies* sont souvent plus fières de ces pieuses fonctions que le ministre lui-même; aussi les jeunes ecclésiastiques sont-ils exposés à plus de tentations matrimoniales que tous les autres hommes adeptes des professions libérales. Il n'est pas de vicaire qui ne reçoive constamment de ses tendres paroissiennes des témoignages matériels de leur sympathie et de leur admiration illimitées; et les mains blanches des patriciennes et des bourgeoises s'occupent sans relâche à broder des pantoufles et à tricoter des bourses pour les heureux porteurs de cravates blanches. Cela n'a rien d'étonnant si l'on réfléchit que le rigorisme de bien des familles ne permet aux demoiselles d'autres distractions que la fréquentation des églises, avec de rares concerts spirituels et les réunions de charité. Il en résulte fort naturellement que chaque prédicateur est, pour elles, élevé à la dignité d'un héros de roman; et, comme une conséquence inévitable, il n'est pas de classe qui contracte plus facilement des mariages que les ministres anglais.

La vérité m'oblige à confesser que les ecclésiastiques ne sont pas toujours à la hauteur de leur mission en chaire. Il est, certes, des exceptions brillantes, et quelques sermons qu'il me fut donné d'entendre ont laissé dans mon âme des souvenirs profonds et durables; je citerai notamment ceux d'un prédicateur, enlevé à la fleur de l'âge, M. Robertson, de Brighton. Mais, je suis forcé de l'avouer, il existe chez la plupart des orateurs sacrés une telle absence de chaleur, d'action et de passion, qu'on peut à peine appliquer le nom d'éloquence à leur débit décoloré. Leur déclamation monotone amène une affection que les médecins désignent sous le nom de mal de gorge clérical. Leurs discours sont des compositions académiques, parfois fort estimables, surtout pour ceux des assistants qui s'inté-

ressent aux arguties théologiques. Mais la beauté du style, la rondeur des périodes, le langage fleuri et l'abondance des figures sont de maigres avantages, lorsqu'ils empêchent d'émouvoir et d'entraîner les fidèles. Pourquoi donc les hommes sensés et éclairés abandonneraient-ils aux « derviches hurleurs » des non conformistes la supériorité des improvisations chaleureuses? L'élocution vive et accentuée leur paraît-elle le privilége exclusif des *prédicants* ampoulés et boursouflés, et ne se rappellent-ils plus qu'on disait de Démosthène lui-même : « Que serait-ce, si vous l'aviez entendu? »

Le mal ne date pas de nos jours, car Goldsmith disait déjà des prédicateurs de son temps : « Leurs sermons sont généralement secs, méthodiques et peu touchants, et, de plus, ils les débitent avec le calme le plus insipide; c'est au point que si par hasard le paisible prédicateur levait la tête du coussin de la chaire auquel seul il paraît s'adresser, il verrait son auditoire, loin d'être excité au remords, dormir profondément au son de sa composition méthodique et sèchement cadencée. » Quiconque a écouté les longs sermons *lus* (car ils improvisent rarement) par les ministres anglicans ne peut que sentir la vérité du reproche formulé par l'auteur du *Vicaire de Wakefield*. Il est fâcheux de voir les ecclésiastiques les plus instruits renoncer ainsi, de gaieté de cœur, à l'influence prépondérante que la parole de l'homme doit exercer lorsqu'elle tombe du haut de la chaire.

On peut constater cependant un progrès notable depuis que, par suite du redoublement de fervenr religieuse, les prédicateurs en renom sont appelés dans la capitale pour prêcher aux masses. Ils s'y trouvent en présence d'une concurrence redoutable que leur font, nonseulement les ministres dissidents, mais aussi les orateurs laïques qui se sentent appelés à convertir leurs semblables, et parmi lesquels on compte des hommes de toutes les professions, même bon nombre d'officiers de l'armée. Ils ont vite compris que des multitudes sans éducation demandent à être touchées au vif, qu'il faut pleurer réellement pour leur tirer des pleurs et parler selon l'inspiration du moment. L'improvisateur seul qui lui-même éprouve les émotions qu'il veut communiquer à ses auditeurs a le pouvoir de les attacher à ses lèvres. Le clergé anglais devra, de toute nécessité, renoncer à la coutume d'écrire et d'arrondir les sermons dans le silence du cabinet, comme s'il s'agissait de composer une dissertation universitaire sur quelque point litigieux de la dogmatique. La sagesse du peuple

a depuis longtemps tracé la voie, en répétant le viel adage : « Emplissez la chaire, et vous emplirez l'église. »

Il y a plus, on trouve des prédicateurs qui se contentent tout bonnement d'acheter et de lire les compositions des manœuvres littéraires. On peut voir journellement dans les feuilles religieuses des annonces par lesquelles on offre des sermons *manuscrits*, c'est-à-dire des sermons authographiés ou lithographiés sur papier-ministre, de façon à tromper les yeux de la congrégation la plus méticuleuse. La spéculation paraît être lucrative, car la concurrence est forte et âpre à la curée. Les chalands de ces marchands de phrases à tant la ligne mettent sans doute leur conscience à l'aise en s'appliquant l'épigramme lancée au dernier siècle contre un abus de la même espèce :

On dit que l'abbé Rochette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Que les dignitaires de l'Église anglicane y prennent garde! c'est un danger réel, incontestable, contre lequel il est urgent de se prémunir. Il appartient à l'*alma mater* de chercher le remède, en cessant de diriger l'attention exclusive de ses pupilles vers les études classiques, pour leur enseigner un art qui semble bien simple, bien élémentaire, quoiqu'il n'y en ait pas de plus difficile : l'art de lire en public. Dans tous les cas, on peut avancer, sans crainte d'être contredit, que de nos jours la moitié des ministres anglais lisent fort mal, quoique le service se compose presque tout entier de prières, de leçons et de passages de la Bible.

Ce n'est pas aux sectes dissidentes, dont nous allons nous occuper maintenant, qu'on peut reprocher d'avoir des prédicateurs sobres d'éclats de voix retentissants et de gesticulations frénétiques.

En 1854, M. Horace Mann, un des statisticiens les plus estimés de l'Angleterre, comptait trente-cinq de ces sectes; mais, sous le titre général de « congrégations isolées, » sous lequel il avait rangé quatre-vingt-dix mille quarante-huit croyants, il ne comprenait pas moins de soixante-quatre nuances différentes, depuis les calvinistes *supralapsariens*, dont le chiffre s'élève à cent deux membres, jusqu'aux israélites chrétiens, qui sont au nombre de cent soixante, et aux « libres penseurs » formant Église qui, *officiellement* du

moins, se trouvent être trente-sept. Nous relèverons brièvement les particularités curieuses que peuvent offrir les principales de ces communions.

Les *presbytériens*, qui constituent le culte national de l'Écosse, s'administrent selon le système égalitaire de Calvin. Il n'existe chez eux qu'un seul ordre de ministres, et toutes les questions administratives y sont décidées par des synodes, dans la composition desquels se trouvent des membres laïques. Ces assemblées forment une série progressive qui comprend : 1° le *consistoire* de la paroisse (*kirk session*), composé du ministre et des anciens; 2° le *presbytère* (*presbytery*), formé de représentants cléricaux et laïques de quelques paroisses contiguës, et correspondant exactement aux consistoires de la confession d'Augsbourg en France; 3° le *synode provincial*, dans lequel se réunissent les membres de plusieurs presbytères, et enfin l'*assemblée générale* ou cour suprême, qui rassemble les députés des synodes, des villes et des universités de l'Écosse, et qui compte trois cent soixante-trois membres, dont deux cinquièmes environ sont des laïques. Quoique confessée par les ultra-réformateurs, cette religion a dû subir une réformation, ou plutôt quatre réformes successives : un fanatique trouve toujours un plus fanatique qui l'exagère.

Les Écossais sont naturellement éloquents, et les prédicateurs de leur Église jouissent d'une réputation méritée. Il en est un, entre autres, le docteur Cumming, ministre à Londres, qui s'est acquis de nos jours une étrange notoriété par ses prophéties; il s'est fait une véritable spécialité en torturant les textes sacrés pour expliquer les événements passés et prédire l'avenir. Il publie dans ses livres et dans ses sermons que le millénaire s'approche et que la rédemption universelle est imminente, et en dépit de ses nombreuses bévues, il trouve des crédules et des admirateurs. Il va sans dire que dans ses révélations la nation anglaise est appelée à jouer, sous le règne du Christ, le rôle du peuple élu, et que les tribulations présentes de la papauté (la grande bête de l'Apocalypse, aux yeux de beaucoup de protestants) sont un signe évident que les temps prédits vont arriver.

Du reste, les Écossais sont généralement fins, adroits, laborieux et réussissent dans toutes leurs entreprises. Le protestantisme développe et élève l'individualité, même lorsqu'il est poussé à l'extrême; ceux qui n'ont pas passé de dimanche dans quelque cité de l'autre côté de la Tweed ne peuvent se faire une idée exacte du silence

morne et lugubre qui règne dans les rues : on croit marcher à travers une ville de morts, et la poitrine est oppressée comme par le pressentiment de quelque immense désastre. Mais c'est tout simplement leur manière d'adorer le Seigneur : ils se séquestrent chez eux et condamnent leur prochain à l'ennui le plus accablant.

Les *indépendants* ou *congrégationalistes* ne reconnaissent que deux espèces de fonctionnaires : les pasteurs et les diacres (*deacons*). Les premiers sont chargés des attributions spirituelles; aux seconds est confié le bien-être temporel de la communauté. Leur indépendance se manifeste surtout en ce qu'ils ne reconnaissent d'autre autorité (*call*, appel), pour l'exercice du ministère évangélique, que l'invitation d'une congrégation isolée. Pour prêcher et administrer les sacrements, ils ne requièrent ni une ordination, comme les épiscopaux, ni une licence, comme les presbytériens, quoique les desservants des temples voisins viennent d'habitude consacrer le nouvel élu par l'imposition des mains. Voilà le principe; dans l'application, les congrégationalistes ont cru préférable de fonder des colléges et des séminaires pour l'éducation des ministres. Mais, de fait, le premier venu qui se sent ou se dit inspiré, et qui parvient à faire partager cette idée à une assemblée, peut monter en chaire et s'arroger, comme les étudiants d'Oxford et de Cambridge, le droit de faire précéder son nom de baptême (Ébenezer, Ézéchiel ou Urie) de l'adjectif qualificatif *révérend*. Du reste, cette secte, qui date de la fin du seizième siècle et qui se glorifie d'avoir compté le grand Cromwell parmi ses adhérents, ne le cède à nulle autre ni pour le nombre ni pour l'influence. Au point de point de vue philosophique, il faut lui savoir gré d'avoir puissamment contribué à propager les idées de tolérance. Son système illimité de recrutement lui fait parfois rencontrer des hommes de talent et de conviction, parmi lesquels nous citerons M. Spurgeon, dont les sermons attirent des milliers d'auditeurs, en dépit de ses prétentions exagérées et de la boursouflure de son langage.

On a souvent dit que la croyance en Satan était profondément incrustée dans l'esprit des Anglais, et on a dit vrai. J'ai moi-même entendu plus d'un sermon ayant pour unique objet de démontrer l'existence du génie du mal; la crainte de l'enfer est un des plus puissants éléments dans l'éducation. Avant de laisser un enfant déposer à la barre d'un tribunal, le juge le plus éclairé ne manque pas de lui demander s'il connaît la place où les menteurs sont envoyés après

leur mort, et s'il répond affirmativement, le jeune témoin est censé posséder le discernement nécessaire pour prêter serment. M. Spurgeon a bien eu l'audace de dire publiquement que jamais « Satan ne s'était trompé si stupidement, que le jour où, pour le perdre dans l'esprit de la population, il avait causé un accident terrible dans une de ses premières assemblées, vu que, par la volonté de Dieu, cet accident avait, au contraire, répandu le nom de Spurgeon dans toutes les directions. » C'est en ces termes que l'orateur favori faisait allusion à la catastrophe qui coûta la vie à une demi-douzaine de personnes, dans le temps où M. Spurgeon avait planté sa chaire dans la salle de concert de *Surrey-garden*. Il est des âmes dans ce pays pour lesquelles l'idée du diable constitue la suprême consolation religieuse, non qu'elles croient superstitieusement à ses apparitions, mais en ce qu'elles lui attribuent toutes leurs mauvaises inspirations, tous leurs penchants vicieux.

C'est de Satan que viennent toutes les tentations au mal, c'est lui qui souffle toutes les suggestions égoïstes : l'explication est trop commode pour qu'on n'y ait pas souvent recours. La prière de la liturgie, « finalement, renverse Satan sous nos pieds, » est prise à la lettre par la majorité des fidèles, et les prédicateurs à la poitrine sonore font souvent frissonner leur auditoire féminin en apostrophant et provoquant face à face ce redoutable adversaire. C'est le moyen le plus efficace de rhétorique auquel les ministres indépendants puissent avoir recours.

Pour en finir avec les congrégationalistes, nous ajouterons que, lors du dernier recensement général, ils possédaient mille huit cent quarante temples en Angleterre, avec des bancs pour un million de personnes; et depuis lors ce chiffre a dû considérablement s'accroître. Les *baptistes* diffèrent des autres nuances chrétiennes en deux points principaux : d'abord dans le baptême, qu'ils administrent aux adultes seulement, parce qu'il exige, selon eux, une confession de foi préalable que personne ne peut déléguer à son parrain; ensuite dans le mode du baptême, pour lequel ils requièrent une immersion complète. Tous les baptistes sont d'accord sur ces deux doctrines fondamentales, mais ils sont divisés sur d'autres dogmes et ont formé cinq sections; il suffira de mentionner les « baptistes du septième jour, » qui remplacent le dimanche par le samedi, comme journée affectée à la dévotion. Le nombre des chapelles possédées par toutes les nuances s'élève à deux mille sept cent quatre-vingt-dix, et plu-

sieurs hommes distingués, notamment quelques membres du parlement, confessent cette foi, dont l'origine, en Angleterre, remonte à 1608.

La société des *amis*, ou *quakers*, est la plus jeune des sectes qui survécurent à l'ère de la réformation. Dépassant d'un seul bond tous les niveleurs, leur fondateur, George Fox, prêcha dès 1646 l'abolition de tout cérémonial extérieur, s'en rapportant pour l'œuvre spirituelle à l'inspiration directe du Saint-Esprit. Ils objectent aux noms de ministres et de temples, chacun d'eux prêchant, lorsqu'il s'y sent poussé, dans « le lieu de réunion » (*meeting-house*). Ce sont des gens paisibles et bienveillants, qui d'habitude s'entendent parfaitement aux affaires mondaines, surtout au commerce de grains et de farine. On connaît de reste leurs particularités d'habillement, de langage et de mœurs.

Comme ils ont horreur du serment, un acte du parlement les autorise à y substituer une simple affirmation. Longtemps persécutés, mais résistant toujours pacifiquement, ils se sont maintenus par la force de l'inertie, et comptent maintenant vingt-deux mille quatre cent soixante-dix-huit sectateurs.

Les *unitariens*, appelés *universalistes* en Amérique, où ils possèdent plus de mille temples, sont les philosophes parmi les chrétiens, et peuvent se flatter de posséder dans leur sein les esprits les plus élevés dans les deux mondes. On les nomme parfois *sociniens*, d'après Faustus Socin; mais ils répudient cette dénomination et dépassent d'ailleurs de beaucoup les *antitrinitariens* du seizième siècle. Servet et Milton professaient leurs doctrines, dont la base fondamentale est l'unité de l'Être suprême. Le Christ, tel que la plupart d'entre eux le conçoivent, n'est qu'un homme, un homme inspiré, il est vrai, et envoyé par Dieu pour introduire dans le monde une nouvelle religion et une morale plus pure; ils ne regardent pas sa mort comme un sacrifice pour la remise des péchés, mais comme un martyre dans la sainte cause de la vérité. De fait, ils n'admettent pas la chute de l'homme ni la perversité de sa nature, quoique la tradition écrite tout entière soit basée sur ces deux points. Ne croyant pas au péché originel, ils rejettent naturellement la nécessité de la rédemption et proclament que, par l'accomplissement consciencieux des devoirs moraux, l'individu peut s'assurer le salut dans l'autre monde. Repoussant la divinité de Jésus-Christ, tout en lui rendant hommage comme au plus grand génie et au plus grand cœur qui soit issu de l'hu-

manité, ils ne lui adressent pas de prières. Quant à la Bible, ils la tiennent pour un livre authentique dans sa partie historique, mais écrit sans inspiration directe.

La forme du culte des unitariens est, comme de raison, pure et simple; cependant ils ont compté et comptent encore des prédicateurs éloquents dans leur milieu, tels que Channing[1] et Théodore Parker dans les États-Unis, Fox et Mallison en Angleterre. Le savant John Bowring, dont la mission en Chine a fait tant de bruit, est en ce moment un de leurs chefs les plus illustres. Jusqu'en 1813 ces hommes de sagesse et de liberté se trouvaient exclus de l'*acte de tolérance*, qui réclamait impérieusement la reconnaissance de la Trinité. Lorsqu'en 1850 la nomination d'évêques catholiques en Angleterre, faite par le saint-père sans le concours du pouvoir séculier, excita tant d'indignation et rencontra une opposition si virulente, les unitariens, seuls parmi les protestants anglais, eurent le courage de protester contre ces velléités intolérantes, quoique, certes, on ne puisse pas les accuser de sympathies ultramontaines. Ils sont restés fidèles à leurs principes, même envers les ennemis de l'intelligence humaine. Il est consolant de voir que ces penseurs d'élite, auxquels l'avenir appartient, ont été mis à même de former dans la Grande-Bretagne deux cent quatre-vingt-dix-neuf congrégations comprenant plus de cinquante mille membres; du moins ce sont là les chiffres officiels; mais leurs adhérents sont bien plus nombreux. La troupe est petite, mais elle est intelligente et dévouée, et elle poursuit avec constance une œuvre méritoire, l'alliance de la religion et de la philosophie. L'inscription Μόνῳ Θεῷ, qui brille sur le frontispice de leurs modestes temples, les rapproche des rationalistes allemands et des déistes français. Champions de la raison et de la sagesse, ils dédaignent d'attirer l'attention de la multitude par de bruyants étalages, et ne connaissent pas les violences ardentes du zélateur. Ils font néanmoins des progrès rapides et assurés, et les vœux de tous les amis de l'humanité les accompagnent.

Nous citerons ensuite le corps nombreux et actif des *méthodistes*, qu'on peut diviser en deux grandes sections : les wesleyens et les calvinistes. Les wesleyens tirent leur nom de leur fondateur, Jean Wesley, et sont eux-mêmes partagés en plusieurs nuances qui ne diffèrent entre elles que sur des questions de discipline. Le trait le plus frappant de

1. Voir les belles études sur Channing, dans l'ouvrage de M. Édouard Laboulaye intitulé : *La liberté religieuse*. Un vol. (*Bibliothèque-Charpentier*.)

leurs institutions se trouve dans les prédicateurs ambulants, dont trois ou quatre sont nommés pour une tournée spéciale et ne restent jamais plus de trois ans dans le même district. Leur ministère n'est pas limité à quelque chapelle particulière, et il est même rare qu'ils prêchent deux dimanches de suite dans le même lieu; d'habitude, ils échangent leurs chaires d'après un plan concerté d'avance. On compte en ce moment plus de neuf cents de ces missionnaires péripatéticiens dans la Grande-Bretagne. Mais les ressources spirituelles de la secte ne sont pas restreintes aux prédicants de profession; les sermonneurs laïques, appelés aussi ministres « locaux, » jouent un grand rôle parmi les mystiques. Tout en suivant, comme le commun des mortels, un métier séculier, assez fréquemment celui de tailleur ou de cordonnier, les hommes qui se sentent « appelés » se vouent avec une ardeur sans égale au prosélytisme le plus débridé. Ils tressent des paniers, comme saint Paul, mais, hélas! sans être doués du talent ni de la clarté du vigoureux apôtre. Il est juste d'ajouter que le peuple ne s'endort pas à leurs discours; mais nous soupçonnons fort que ce phénomène provient plutôt de la sonorité de leur organe que de la logique de leurs déductions.

Partout vous rencontrez en Angleterre de fervents propagateurs; ils vous glissent en passant de petits traités de dévotion dans la main, et même dans la poche; ils fourrent des brochures sous la porte de votre maison et dans la corbeille de votre servante; ils affichent, le long des murs et dans le voisinage des stations de chemins de fer, des versets de la Bible imprimés en lettres majuscules; ils font tomber dans les lieux publics de véritables pluies d'appels, courts et pathétiques, adressés aux pécheurs et aux pécheresses. Dans les parcs et au milieu des foires, au coin des rues et sur les grandes routes, — partout où il existe une chance de réunir deux ou trois auditeurs, — vous trouvez ces bruyants orateurs qui saupoudrent leurs harangues saugrenues d'images et d'épithètes familières. A défaut de talent et de savoir, il y a de la conviction dans leurs paroles et de la foi dans leurs cœurs, et parfois leur ardeur impétueuse va droit à l'âme de leurs auditeurs. Rien ne les rebute, ni les clameurs, ni le ridicule.

Je me rappellerai longtemps la singulière impression produite sur mon esprit la première fois que j'assistai, par hasard, à cette espèce de service en plein air. Le personnel se composait d'un tailleur, orné d'une cravate d'un bleu flamboyant, qui chantait, d'un ton nasillard, une hymne passée de mode; d'un cordonnier bellâtre qui débita

avec volubilité un sermon assaisonné de divagations et de lieux communs, et d'une femme de quarante ans, blême et maigre, qui s'agenouilla dans la boue pour improviser une prière. Cette supplication, récitée d'une voix sépulcrale et les yeux fermés, s'appesantissait avec une componction effrayante sur les terreurs du dernier jugement, et appelait surtout toutes les foudres du ciel sur les frêles filles d'Ève qui succombent à la tentation; la bouillante méthodiste « primitive » appliquait, sans timidité, à ses sœurs tombées l'épithète la plus flétrissante qu'elle pût trouver dans le riche vocabulaire anglais. Le public n'était ni nombreux ni choisi, et je dois dire que le sentiment qui se peignait sur les figures des assistants ressemblait beaucoup à un dédain mal dissimulé. Du reste, l'habitude de fermer les yeux et de changer la voix en priant est assez commune en Angleterre, et trouve sa raison d'être dans la pensée que rien ne doit distraire l'homme qui parle à son créateur. Mais l'édification est difficile quand les nerfs sont agacés par un fausset tremblotant.

C'est aux romans de Dickens qu'il faut avoir recours pour trouver les portraits, peints d'après nature et de main de maître, des prédicateurs de rue; néanmoins, les originaux sont encore bien plus curieux. Il n'entre, certes pas, dans notre esprit de verser à pleines mains le ridicule sur les braves gens qui, dans tous les cas, sont animés des meilleures intentions, et qui parviennent, sans doute, à retirer quelques misérables de la fange du vice et de l'indifférence absolue. Mais ils sèment sur leur route tant d'idées fausses et biscornues, ils dénaturent tellement les textes qui sont au-dessus de la portée de leur intelligence bornée, qu'en définitive ils doivent faire plus de mal que de bien. Combien d'individus paraissent oublier que la religion est faite pour l'homme et non l'homme pour la religion!

Pour démontrer à quelles abominables et odieuses pratiques des êtres grossiers et incultes peuvent se livrer lorsqu'ils se mettent en tête de jouer un rôle religieux, il suffira de rappeler ce qui s'est passé, il y a quelques jours à peine, dans un *revival-meeting*, à Exeter-Hall, en pleine ville de Londres. La salle était comble, car, entre autres représentations, on attendait un sermon d'un sieur Richard Weaver, jadis boxeur de profession, et il faut savoir que ces *prize-fighters* sont vils parmi les plus vils. Son apparition sur la plate-forme fut le signal d'une excitation profonde, et non sans cause, car ce hurleur dépassa tout ce qu'on a jamais entendu dans ce genre. Il commença par chanter une hymne sur l'air du « roi des canni-

bales, » et l'auditoire entonna le chœur. Puis il déclara aux assistants ébahis que la rédemption n'était pas une vaine hâblerie (*humbug*), mais que les coquins les plus endurcis de la capitale seraient attirés par elle. Il y avait, selon lui, dans le nombre de ceux qui l'écoutaient, pas mal d'impies qu'on devrait tenir, en leur donnant une bonne secousse, pendant cinq à six minutes, au-dessus du gouffre de l'enfer. Puis, à mesure que ce singulier orateur s'échauffait, il se mettait à sauter et à danser sur la tribune, criant « enfer » et « damnation » de toute la vigueur de ses formidables poumons. Des femmes s'évanouirent et durent être emportées. Entremêlant ses déclamations furibondes de gestes violents et outrés, M. Weaver les variait de temps à autre par des exhortations plus douces, et engageait les pénitents à venir se jeter dans les bras ouverts de Jésus-Christ.

Enfin, pour couronner son œuvre, il demanda formellement à ceux de ses auditeurs qui croyaient fermement que le Christ avait le pouvoir de sauver les hommes de lever la main en signe d'adhésion, et trois quarts environ de cette belle assemblée obéirent à cette injonction burlesque. Ainsi, le grand mystère du christianisme fut tout bonnement mis aux voix parmi les malotrus de Londres.

Certes, la mort spirituelle est un grand malheur; mais n'est-elle pas préférable à une *renaissance* aussi méprisable et qui ne peut inspirer que le dégoût? Ce sont cependant des scènes tout aussi révoltantes qu'on a voulu honorer du nom de *revivals*. Les hommes sensés et sincèrement pieux ne sentent-ils pas qu'il est de leur intérêt de mettre un frein à la détestable absurdité de ces ignobles zélateurs? Dans tous les cas, ce n'est pas la religion qui gagnera à ces spectacles révoltants. Heureusement pour l'Angleterre, il existe chez elle, comme contre-poids à cette vulgaire profanation, des milliers d'institutions et d'écoles de charité qui témoignent hautement que la ferveur religieuse s'applique à relever les classes pauvres par autre chose que des exhibitions de convulsionnaires et des niaiseries hurlées l'écume à la bouche.

Il serait oiseux de nous étendre sur les nuances presque imperceptibles qui se remarquent entre les différentes dénominations méthodistes. Seulement, pour montrer jusqu'à quel point l'aristocratie anglaise, qui se préserve intacte par sa haute intelligence, sait s'identifier avec les mouvements populaires, nous dirons quelques mots de la secte connue sous le nom de « communauté de la comtesse de Huntingdon. » Selina, fille du comte de Ferrera et veuve du comte

de Huntingdon, fut vivement impressionnée par les prédications du calviniste Whitefield. Elle le nomma son chapelain en 1748 et acquit peu de temps après une espèce de direction suprême sur ses partisans, bâtissant des chapelles, nommant des ministres et fondant un collége à Trevecca, dans le pays de Galles, pour l'éducation d'un clergé spécial. Le collége, qui fut, en 1792, transféré à Cheshunt, existe encore, et les temples qui portent le nom de la pieuse comtesse sont au nombre de cent neuf. Le service y est célébré conformément au rituel de l'Église anglicane, et comme les méthodistes attachent plus d'importance aux sermons et aux prières improvisées, les doctrines des deux communions sont, pour ainsi dire, identiques.

L'Église épiscopale a conservé des traditions catholiques la confirmation des adultes et la consécration des emplacements religieux. Les dissidents, pour lesquels chaque homme est un prêtre et doit communiquer sans intermédiaire avec la Divinité, rejettent de pareilles consécrations avec énergie, nous dirions presque avec horreur. Dans chaque cimetière il existe à leur usage une chapelle sans clocher et une portion réservée de terrain sur laquelle l'évêque n'est pas venu donner la bénédiction.

Il nous reste à parler des sectes excentriques qui, sans toutefois compter beaucoup d'adhérents, pullulent littéralement en Angleterre. Voici d'abord les *sandemaniens* ou *glassites*, les partisans de la foi passive, qui ont renouvelé les agapes des premiers chrétiens et se lavent mutuellement les pieds dans leurs réunions hebdomadaires. — Tout homme qui se dit messie avec un front d'airain est sûr de rencontrer quelques dupes auxquelles sa hardiesse impose; cette bonne fortune est échue de nos jours au *frère* Prince, fondateur de « l'agapémone ou demeure d'amour » et apôtre d'une nouvelle dispensation. Comme beaucoup de ses prédécesseurs dans l'art de la mystification religieuse, il s'est principalement servi de cet instrument, à la fois si fragile et si tenace, par lequel les jésuites ont presque conquis le monde, c'est-à-dire, de la femme. Les disciples femelles ont mis tout en commun, nommant leur maître gérant absolu de la communauté, et M. Prince dispose ainsi d'un revenu annuel de quelques milliers de livres, et vit avec son élégant troupeau dans un phalanstère des plus confortables. Il est dit dans l'Évangile que les riches auront de la peine à entrer dans le royaume des cieux; c'est sans doute par compensation que l'agapémone ferme aux pauvres l'accès de son paradis terrestre. Rien ne manque à ces tendres brebis mys-

tiques, ni la voiture traînée par des chevaux piaffants, ni le parterre émaillé de fleurs, ni le moelleux sopha du boudoir parfumé. Aussi se plaisent-elles tellement dans la demeure de l'amour que naguère un pauvre mari transfuge, M. Price, s'est vu forcé d'avoir recours à la force et à la ruse pour arracher sa roucoulante et mûre épouse à ce lieu de délices. Un homme qui se fait faire des donations entre-vifs par acte authentique a dû comprendre de bonne heure que l'ascétisme n'est plus de mise au dix-neuvième siècle.

Les *frères de Plymouth* représentent une autre phase du communisme chrétien; ils ne prétendent pas constituer une secte, mais ils prennent un nom particulier, parce qu'il leur répugne d'être confondus avec les autres sectes. Comme les quakers, ils n'ont pas de ministres spéciaux. Les *irvingites*, ou, comme ils aiment à s'intituler, l'*Église catholique et apostolique*, s'approchent quelque peu du catholicisme proprement dit; comme les puséytes, ils se servent de cierges, d'encens, d'huile et d'autres symboles matériels.

Puis vient l'*Église de la nouvelle Jérusalem*, fondée par les disciples du visionnaire Swedenborg, dont les œuvres sont publiées par la société. Il est curieux de remarquer que ces hommes qui croient à la double vue, aux revenants et à tant d'autres superstitions, professent sur beaucoup de sujets des idées assez rationnelles. Ainsi, ils rejettent la doctrine de la justification par la foi seule, affirmant que le salut ne peut être obtenu que par la combinaison des bonnes œuvres avec la foi. Ils soutiennent la thèse : « Craindre Dieu et faire le bien, c'est avoir la charité; et quiconque a la charité sera sauvé, quels que soient ses sentiments religieux. » Ils croient que la résurrection ne sera pas celle d'un corps matériel, mais d'un corps spirituel et adoptent l'existence d'un *hadès* ou purgatoire. Il n'est pas surprenant que de nos jours les rêves du baron suédois soient pris pour des réalités, ou du moins pour des révélations, par un nombre assez considérable d'adeptes.

Les *mormons* ou *saints du dernier jour*, créés en Amérique par Joé Smith et dirigés aujourd'hui par le « prophète » Brigham Young, comptent trente-trois mille adhérents en Angleterre, et font journellement de nouveaux prosélytes. Le ton populaire de leurs prédicateurs, la prééminence qu'ils accordent à la croyance du second avénement du Christ et à la proximité du royaume millénaire, l'attrait d'une doctrine qui se déclare infaillible et prétend que ses interprètes sont guidés par des révélations directes et incessantes, et par-

dessus tout le charme de la nouveauté et l'espérance de voir mettre un terme aux misères sociales: voilà les motifs qui, sans doute, ont occasionné la réussite des apôtres de la polygamie patriarcale. L'histoire de cette secte est trop intéressante pour qu'on puisse la mentionner en passant seulement; elle mérite un travail spécial. Quant aux dogmes qu'elle professe, le plus remarquable est, sans contredit, « la matérialité de la divinité; » un dieu immatériel paraît aux mormons le comble de l'insipidité, et un de leurs plus zélés propagateurs, Orson Pratt, a même publié un livre qui porte le titre: *Absurdité de l'immatérialisme.*

Le règne millénaire est évidemment un aimant qui attire puissamment les imaginations souffreteuses; il est si commode d'annoncer le redressement prochain de toutes les inégalités, la réparation de toutes les injustices de la société humaine! La voix qui annonce la réalisation immédiate de cette utopie chrétienne est sûre de trouver un écho dans le cœur de tous ceux qui portent le poids des chaînes du paupérisme et aspirent vers un avenir meilleur. L'arrivée du Rédempteur sur la terre est, en conséquence, le grand moyen de succès employé par les fondateurs de sectes; c'est celui auquel eut recours la fameuse Jeanne Southcott, qui donna son nom à la congrégation des *southcottiens.* Née, en 1750, de parents pauvres du Devonshire, elle commença en 1792 sa carrière de prophétesse et fut bientôt suivie de milliers de croyants, ou plutôt de crédules, qui manifestèrent la foi la plus indestructible dans sa mission. Étant affligée d'une maladie qui lui donnait l'apparence de la grossesse, elle prédit qu'elle deviendrait la mère d'un *second Shiloh,* et ses disciples préparèrent un berceau magnifique en vue de ce grand événement; mais, au lieu d'accoucher, elle mourut de son mal. Sa mort même ne put ébranler la confiance de ses dupes, qui s'attendent toujours à la voir ressusciter pour assister à l'accomplissement de ses prophéties. M. Horace Mann dit qu'il existe encore en Angleterre quatre congrégations de *southcottiens.*

Nous n'avons pas parlé des catholiques romains, parce que, selon le recensement de 1851, on en compte à peine 400,000 dans l'Angleterre propre (dont nous nous occupons spécialement dans cet article) et que leur influence, quoique considérable partout, n'est vraiment prépondérante qu'en Irlande. Néanmoins, ils constituent un levain puissant, et leurs prêtres ont souvent fait fermenter les passions populaires.

Les juifs sont également trop peu nombreux pour avoir une haute importance, quoiqu'ils se fassent remarquer par une bienfaisance illimitée; personne ne sait mieux qu'eux prodiguer les richesses pour venir au secours de leurs coreligionnaires ou travailler à l'avancement d'une œuvre d'humanité. Eux aussi ont entendu la voix des réformateurs, et aujourd'hui des israélites *protestants* possèdent dans le voisinage de *Regent's Park* une élégante synagogue, avec des orgues et une chaire que remplit dignement un éloquent prédicateur, M. Marks, professeur d'hébreu à l'université de Londres. Nous pouvons leur appliquer sans déroger la dénomination de *protestants*, car ils rejettent le Talmud, du moins en tant que formule dogmatique, et suivent exclusivement, en les interprétant d'après les idées modernes, les préceptes et les traditions du Vieux Testament.

On peut voir par ce qui précède qu'il n'existe pas pour le peuple anglais d'intérêt qui puisse l'emporter sur ses sentiments religieux. On n'a qu'à regarder les innombrables églises qui s'élèvent en tous lieux, comme par enchantement et à l'aide de souscriptions particulières, pour comprendre qu'il met tout son cœur et toute son ardeur à propager la foi de ses pères. Pour lui, le christianisme est l'instrument le plus actif de civilisation, et il se cramponne avec obstination à cette ancre de salut. Cette conviction parcourt toutes les couches sociales et donne seule un intérêt commun à des classes profondément divisées. L'Angleterre est et restera protestante, car elle sait qu'elle doit au protestantisme ses libertés et sa grandeur. A en juger par l'esprit pratique et aventureux de cette forte nation, la croyance fatale dans la perversité et l'impuissance de l'homme ne l'empêche pas de prendre hardiment et vigoureusement sa place dans le monde. Les Anglais tracent évidemment, sans s'en douter peut-être, une distinction marquée entre l'individu et la masse, pour faire l'application du dogme sur la chute et le péché originel : chacun pris isolément frappe sa poitrine comme un misérable pécheur; pris collectivement, ils se croient infaillibles et se regardent volontiers comme supérieurs aux autres tribus humaines. La phrase hautaine de lord Palmerston, « *civis romanus sum*, » est après tout le premier et le plus important article de foi dans le *credo* politique et religieux de la Grande-Bretagne. Il nous siérait mal de déverser le mépris sur ce profond sentiment national, sentiment respectable qui fait entreprendre de grandes choses à un peuple, et l'empêche de vendre son

droit d'aînesse à la liberté pour le misérable plat de lentilles promis par les avocats des intérêts matériels.

Assaillies avec vigueur, mais sans intelligence, les sectes de toutes les nuances ont jusqu'à présent triomphé de leurs adversaires les plus acharnés. Les flèches aiguisées et empoisonnées lancées par les sécularistes, les athées et le libraire Holgouke contre la Bible n'ont pas même entamé cette forte cuirasse derrière laquelle s'abritent tous les croyants de ce pays. Les historiens et les hommes de science, tels que Buckle et Darwin, ont accompli davantage : ils portent le flambeau qui éclaire et non la torche qui consume. Quant à nous, nous aimons et nous admirons la vieille Angleterre, la terre classique de la liberté, et nous prenons plaisir à étudier sans prévention tous les éléments qui constituent sa puissance. C'est pourquoi, en décrivant ce mouvement religieux dont nous avons été le témoin impartial, nous nous sommes imposé la tâche de juger les personnes et les idées sans passion comme sans prédilection.

Théodore Karcher.

LA JEUNESSE DE MILTON

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX[1].

The life of John Milton, and history of his time, by David Masson; t. I. Cambridge, 1859. — *The life, opinions and writings of John Milton,* by Thomas Keightley. London, 1859. — *Milton,* von Gustav Liebert. Hambourg, 1860.

III

L'*Allegro* et le *Penseroso*, morceaux lyriques très-estimés en Angleterre, peignent, comme l'indiquent les titres, deux états de l'âme différents : d'une part, la disposition à la gaieté ; et de l'autre, un penchant à la mélancolie. Ce sont bien des sentiments modernes que le poëte y exprime; mais, en érudit qui lit chaque jour les auteurs grecs et latins, il les entoure d'un cadre antique. Il fait naître la joie, qu'il appelle Euphrosyne, de Bacchus et de Vénus, et la mélancolie, d'un hymen mystérieux de Vesta et de Saturne. Les nymphes, les Muses, Morphée et Jupiter se rencontrent dans ces deux pièces avec la reine Mab, les fées et les génies qui habitent les bois de la Grande-Bretagne. Nous trouvons là les deux sources de la poésie lyrique anglaise, la mythologie antique et le merveilleux populaire du moyen âge qui s'associent déjà dans quelques drames de Shakspeare et de ses contemporains. La forme que Milton donne à sa pensée tient donc le milieu entre le genre classique et le genre romantique. Il s'inspire des anciens, tout en restant fidèle aux traditions nationales. Ce n'est pas là néanmoins ce qui, dans son œuvre, nous intéresse le plus; ce que nous y cherchons d'abord, comme dans toute composition lyrique, c'est l'homme lui-même. Sous le voile mystérieux d'une double mythologie, nous voulons découvrir les sentiments personnels de l'écrivain. C'est lui qui a choisi ses sujets; il ne les doit ni au hasard, ni aux événements extérieurs, comme la plupart de ceux qu'il a traités à Cambridge. Il n'a ni un parent, ni un ami, ni une femme du monde à pleurer. Cette fois il parle en son propre nom, sans y être provoqué, par cela seul qu'il l'a voulu. Il a donc quelque confidence à nous faire.

1. Voir la 7e livraison.

Étudiés à ce point de vue, l'*Allegro* et le *Penseroso* nous paraissent exprimer le double penchant que Milton sentait en lui, au sortir de l'Université, à la veille d'entrer dans la vie active. Tantôt avec l'heureux privilége de la jeunesse, dont une gravité précoce ne la dépouille point, il voyait le monde sous son aspect le plus beau et le plus aimable; tantôt, au contraire, par l'effet de ces réflexions sérieuses qui devançaient chez lui la maturité de l'âge, il n'en apercevait que les misères. Il ressemblait à l'*Allegro*, quand les illusions l'emportaient, et au *Penseroso*, quand elles faisaient place au triste examen de la réalité. Cette explication ne soulève qu'une difficulté, c'est que la connaissance que nous avons du caractère de Milton nous fait supposer qu'il était rarement gai. Mais l'objection tombe pour peu qu'on analyse les sentiments de l'*Allegro*. Celui-ci est plutôt un homme de bonne humeur qu'un homme jovial, et les plaisirs modérés qu'il recherche devaient sembler légitimes à un puritain aussi raisonnable que Milton. Tout ce qu'il fait, le poëte a pu le faire sans que sa conscience lui adressât aucun reproche. Au lever du soleil, l'*Allegro* se met à sa fenêtre pour saluer le jour; il aime à entendre l'alouette chanter sa chanson matinale, et le cor qui résonne au fond des bois lui envoie ses joyeuses fanfares mêlées aux aboiements des chiens de chasse. S'il sort de sa maison, c'est pour gravir, à l'ombre des ormes, la verte colline d'où il embrasse le riant paysage des environs, d'où il voit passer le laboureur, le faucheur, la laitière et le berger, d'où il contemple les prairies arrosées par d'abondants ruisseaux, les montagnes nues sur lesquelles s'amoncellent les nuages, et là-bas, bien loin à l'horizon, les murailles et les tours d'un château féodal. Quelquefois il monte dans les villages du pays haut, quand le son des violons appelle les jeunes gens et les jeunes filles à la danse, et il assiste à leurs amusements jusqu'à l'heure où, chassés par la nuit, les paysans rentrent dans leurs demeures pour y boire l'*ale* aromatisé et pour y raconter les légendes mystérieuses qui ont bercé leur enfance.

Si la campagne plaît à l'homme gai, il sait jouir aussi des divertissements que lui offre la ville; il ne néglige pas l'occasion de voir les tournois, les masques, et les spectacles auxquels les magistrats convient la foule aux jours de fête. Le soir il va écouter au théâtre une comédie de Ben Jonson ou une tragédie de Shakspeare. Mais ce qui le charme surtout, c'est la musique vocale et instrumentale. A ce trait, comme aux précédents, nous reconnaissons avec certitude, sous

les traits de l'*Allegro*, Milton lui-même, grand amateur de drames et de musique. Les autres plaisirs de son héros peuvent également avoir été les siens, car il n'y en a aucun qui ne soit honnête. Ils sont même plus honnêtes que gais, et une des raisons qui nous permettent d'identifier le grave écrivain avec l'*Allegro*, c'est que celui-ci ne pousse jamais la gaieté jusqu'au rire.

J'aime à retrouver dans cette charmante pièce l'image des rares distractions qui reposaient de ses travaux un esprit austère. Je me figure volontiers le jeune Milton ouvrant, au point du jour, sa fenêtre encadrée de vigne vierge et de lierre, pour écouter les mille bruits de la campagne et respirer l'air frais du matin. Je le vois sortir de la maison paternelle, traverser les jardins et monter sur la colline d'Horton, d'où il découvre un vaste paysage. A coup sûr cette âme simple et forte sentait vivement toutes les beautés de la nature, comme le témoigneraient déjà les poésies de sa jeunesse, si les admirables descriptions du *Paradis perdu* n'en fournissaient la preuve. La joie personnelle de l'auteur perce sous les peintures qu'il fait des scènes agréables de la campagne. Mais le spectacle du monde extérieur développe également en lui le sentiment de la mélancolie. C'est à ce nouvel état de l'âme que répond le *Penseroso*, qui forme la contre-partie de l'*Allegro*.

Quand les idées mélancoliques assiégent l'esprit du poëte, au lieu de rechercher le jour, le soleil et la lumière, il ne quitte sa chambre que pour aller entendre le chant nocturne du rossignol et contempler la lune pâle qui monte à l'horizon et se dérobe quelquefois derrière un nuage. Souvent aussi il gravit une éminence d'où il entend retentir le couvre-feu, dont l'écho se prolonge sur le rivage lointain de la mer. Cette rêverie mélancolique, que bercent les bruits du soir et de la nuit, rappelle le sentiment qui inspirait Lamartine dans sa première Méditation, quand il a dit presque comme Milton :

Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil tristement je m'assieds ;
Je promène au hasard mes regards sur la plaine
Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.

. . . .

Au sommet de ces monts couronnés de bois sombres,
Le crépuscule encor jette un dernier rayon ;
Et le char vaporeux de la reine des ondes
Monte, et blanchit déjà les bords de l'horizon.

Cependant, s'élançant de la flèche gothique,
Un son religieux se répand dans les airs :
Le voyageur s'arrête, et la cloche rustique
Aux derniers bruits du jour mêle de saints concerts.

Ainsi la mélancolie, qui nous a paru si nouvelle quand elle a revêtu une expression poétique au commencement de ce siècle, servait déjà de texte aux imaginations anglaises deux siècles auparavant. Comme une fleur d'hiver, elle devait éclore plus facilement sous le ciel triste de la Grande-Bretagne que sur notre sol plus favorisé, et pousser des racines plus profondes dans les âmes sérieuses des Anglais que dans des esprits vifs et mobiles comme les nôtres. Chez nous même elle n'a eu qu'une vogue passagère, elle n'a fait qu'effleurer la société française, sans y laisser d'autre trace que de beaux vers, tandis qu'en Angleterre elle remonte aux débuts mêmes de la littérature et s'épanouit encore, comme si elle était née d'hier. Ce n'est pas Milton qui l'a exprimée le premier. Avant lui, tout le monde connaissait dans la Grande-Bretagne cette belle chanson tirée d'une des tragédies de Fletcher, *the Nice Valour* :

« Loin d'ici, vous tous, plaisirs vains, aussi courts que les nuits où se dépense votre folie. Rien n'est doux dans cette vie, si l'homme était assez sage pour le voir, que la mélancolie, la douce mélancolie. »

C'est aussi ce que pense, dans Shakspeare, le jeune Roméo avant d'avoir vu Juliette. En 1620, un des esprits les plus originaux du dix-septième siècle, un écrivain de la même famille que Swift et que Jean-Paul Richter, Robert Burton, avait publié l'*Anatomie de la mélancolie*, dont il y eut quatre éditions en dix ans.

« Lorsque le temps ne permet pas au *mélancolique* de sortir le soir, il s'enferme dans une chambre qui n'est éclairée que par la braise du foyer et où l'on entend le cri du grillon. Puis il travaille, et vers minuit les passants attardés peuvent voir briller la lumière de sa lampe dans quelque tour élevée où il étudie les ouvrages d'Hermès Trismégiste et de Platon, afin de savoir ce que tous deux pensent de la demeure future de l'âme et des différentes espèces de génies. » A ce trait, qui convient si bien à Milton, on le reconnaît sous le costume du *Penseroso*. Les livres favoris de son héros sont précisé-

ment ceux qu'il aime, c'est-à-dire, outre les œuvres de Platon, celles des tragiques grecs et des dramaturges qui ont depuis peu illustré le théâtre, les poëmes épiques et romanesques, et l'on devine assez, quoiqu'il ne le dise pas, qu'il désigne par là les *Contes* de Chaucer et la *Reine des Fées* de Spenser. Le matin surprend souvent le *mélancolique* au travail; mais cette première lueur du jour n'égaye pas sa pensée. Ce n'est pas l'aurore brillante de l'Attique, c'est le ciel brumeux de l'Angleterre qu'il aperçoit de sa fenêtre. A midi, quand le soleil darde ses rayons les plus chauds, il se retire volontiers sous l'ombrage épais de quelque bois où il s'endort, bercé par le bourdonnement des abeilles et le murmure des eaux; là des songes délicieux viennent le visiter. Mais il préfère encore à l'obscurité profonde des forêts les ténèbres imposantes des cathédrales gothiques, avec leurs cloîtres, leurs arceaux, leurs vitraux peints et les chants religieux qui montent sous les voûtes ogivales.

En lisant certaines parties du *Penseroso*, on croit lire l'œuvre d'un romantique moderne. Rien n'y manque de ce qui est devenu, pendant quelques années, le thème habituel de la poésie, en France, en Allemagne et en Angleterre, ni le pâle clair de lune, ni le chant du rossignol, ni le murmure lointain de la mer, ni les sombres édifices du moyen âge. Milton réunit dans cette petite pièce tous les éléments matériels de la mise en scène poétique dont nous avons eu de si nombreuses éditions. Seulement, entre les mains d'un puritain, le romantisme n'aboutit pas à ces conclusions énervantes et stériles. Il ne s'absorbe pas dans la contemplation oisive des merveilles de la nature ou des œuvres de l'art, il ne détourne pas l'âme de l'activité pour la nourrir de vagues rêveries. La mélancolie dont s'enveloppe le poëte n'est que l'ornement de sa pensée, et n'en fait ni le fond ni l'essence. Le *Penseroso* ne passe pas sa vie à soupirer ou à errer dans la campagne, comme une ombre plaintive : il agit. L'énergie d'un caractère viril perce sous la langueur des images poétiques.

Il n'en reste pas moins, dans la conception générale du sujet et dans la manière dont il est traité, une sorte de sentimentalité qui trahit la jeunesse de l'auteur. Milton plus âgé eût été moins mélancolique. Il faut être jeune pour sentir et aimer la mélancolie, cette souffrance vague de ceux qui n'ont point encore souffert. Plus tard, les maux réels qu'apporte la vie ne laissent plus à l'homme la faculté de se créer une tristesse imaginaire. Il trouve, dans ses relations avec ses

semblables et dans sa lutte contre les événements qui l'écrasent, assez de motifs de douleur pour n'en tirer aucun de son imagination.

Les idées qu'exprime Milton dans l'*Allegro* et dans le *Penseroso* portent donc la marque de l'âge qu'il avait en écrivant ces deux pièces. Il n'y faut pas chercher toutes les qualités des œuvres de sa maturité. Ce sont surtout pour nous d'intéressantes confidences qui nous permettent d'analyser les sentiments divers qui se pressent dans l'âme du poëte pendant la première période de sa vie. Elles nous livrent le secret de quelques-unes de ses pensées; c'est assez pour que nous y attachions le plus grand prix. Elles ne méritent pas pour cela cependant l'admiration dithyrambique qu'elles inspirent à quelques critiques anglais. Traduits, ces deux poëmes perdent la plus grande partie de leur valeur, car ils valent plus par le style que par le fond des idées. C'est, en effet, la beauté de la forme qui en a fait la réputation. Le coloris du langage, la grâce et la vivacité des images, l'harmonie du rhythme et la propriété des termes, d'autant plus remarquable que le sujet est plus vague, charment toute oreille accoutumée depuis longtemps à saisir les finesses de l'idiome britannique. Ce plaisir ne peut malheureusement se communiquer au lecteur qui ne comprend pas l'anglais. Il résulte presque tout entier de l'expression, et l'expression ne se rend pas dans une langue étrangère. C'est ce qui explique pourquoi tant de morceaux lyriques, renommés en Angleterre, sont à peine connus sur le continent ou n'y excitent, lorsqu'on les y traduit, qu'un médiocre intérêt. Ni Cowper, ni Wordsworth, ni Coleridge n'ont pu se naturaliser chez nous, malgré l'éclatante célébrité qui les entourait dans leur pays. Qui sait en France que beaucoup d'Anglais mettent Wordsworth, par exemple, sur la même ligne que Byron, et que quelques-uns le préfèrent à ce dernier?

Cette indifférence des peuples de race latine pour quelques œuvres brillantes de la littérature anglaise, alors même qu'ils en acceptent d'autres avec enthousiasme, ne vient ni d'un caprice de l'opinion ni d'une erreur de jugement. Le même phénomène se produit quand il s'agit de classer les œuvres des poëtes germaniques. Les esprits français qui admirent le plus Gœthe et Schiller ne peuvent apprécier le talent de Novalis, de Matthisson ou de Lenau. C'est qu'en effet le mérite de ceux-ci, comme de quelques lyriques anglais, tient plutôt à l'instrument qu'ils emploient qu'à leur valeur

personnelle. Ils savent tirer parti d'une langue naturellement poétique, ce qui ne veut pas dire qu'eux-mêmes soient de grands poëtes. Un idiome, riche, abondant, propre à la poésie, comme ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne, soutient et élève des esprits médiocres qui retomberaient à terre, s'ils avaient été obligés à se servir de mots et de tournures plus prosaïques. Il est beaucoup plus facile à un Anglais ou à un Allemand d'écrire de beaux vers qu'à un Français. Son inspiration n'a point d'efforts à faire pour trouver des termes poétiques; dès qu'il a une idée, celle-ci se présente à lui sous une forme qui peut se transporter dans le vers. Aussi, quand nous lisons une pièce lyrique écrite dans une de ces deux langues, avons-nous le droit, en analysant les beautés qu'elle renferme, de faire la part de l'idiome aussi bien que celle de l'auteur. Quand nous trouvons que le rhythme, l'harmonie, la musique y sont supérieurs à la pensée, ce n'est pas le poëte, c'est l'instrument dont il se sert que nous admirons. Plus on connaît d'œuvres poétiques de cette nature et plus on les juge sévèrement, parce qu'on remarque combien elles offrent entre elles de ressemblance, de quels éléments uniformes elles se composent, et quelle place y tient aux dépens de l'idée une phraséologie conventionnelle.

La prédominance de la poésie lyrique dans une littérature n'est même pas un signe de force, car il n'y a rien de plus rare que le véritable lyrisme; si un grand nombre de poëtes d'une même nation abordent un genre si difficile, c'est qu'ils comptent, pour réussir, sur des secours indépendants de leur génie. Ils n'en obtiennent pas moins les applaudissements de leurs compatriotes auxquels ils procurent le plaisir d'admirer l'abondance des productions poétiques de leur pays. Ceux dont ils bercent l'oreille par des vers nationaux ne conservent pas assez de liberté pour se demander lequel, de la langue ou de l'homme, il faut louer. Ils subissent le charme d'une versification habile et d'un idiome poétique dont ils sentent si vivement toutes les élégances qu'ils ne songent même pas à tenir compte des pensées qu'il recouvre. Mais l'étranger, moins capable de jouir de la beauté du langage, ne se laisse pas prendre au piége des mots, et sous ces termes sonores ou harmonieux, il cherche une idée qui le satisfasse. De là vient la froideur avec laquelle nous accueillons des œuvres qui sont populaires chez nos voisins, non par injustice ou par défaut de goût, mais parce que notre qualité d'étrangers nous empêche d'en apprécier le principal mérite. L'*Allegro* et le *Penseroso* n'auraient pas excité en France

plus d'intérêt que beaucoup d'autres. poésies anglaises, si le grand nom de Milton ne les recommandait à l'attention, et, même avec cette recommandation, elles n'y ont jamais été très-connues ni très-admirées, car il n'en existe pas une seule bonne traduction.

Deux des autres pièces de vers que le poëte écrivit pendant son séjour à Horton appartiennent à un genre de convention que les Anglais estimaient beaucoup au seizième et au dix-septième siècle, et dans lequel la plupart des dramaturges s'étaient distingués. Ce sont des *masques*, c'est-à-dire des drames fantastiques, dont l'action toute merveilleuse se passe dans un monde idéal, quoiqu'elle fasse allusion à des événements réels. On les composait en général à l'occasion d'une fête de famille ou d'une cérémonie publique, et on y traitait, sous une forme allégorique, le sujet qui provoquait la réunion. Ben Jonson avait eu, pendant longtemps, le monopole de ces compositions. Il ne se célébrait pas un mariage dans l'aristocratie ou à la cour, un grand seigneur ou une ville du royaume ne recevait pas son souverain sans que le poëte lauréat fût chargé d'accommoder quelque pièce de vers pour la circonstance. Mais depuis que la vieillesse, les privations et les infirmités paralysaient son génie, de jeunes rivaux le remplaçaient dans la faveur publique. En 1633, les magistrats de Londres se réunirent pour offrir un *masque* au roi Charles Ier, en réponse au pamphlet du puritain Prynne, qui avait accusé la cour de scandaliser les esprits religieux en favorisant l'art dramatique, et injurié la reine elle-même, parce qu'elle avait rempli un rôle dans une pièce jouée au palais devant les courtisans. Les citoyens qui ne partageaient pas les préjugés des puritains contre le théâtre furent indignés de l'audace du pamphlétaire, et les juges, après l'avoir condamné à perdre une oreille et à porter sur la joue la marque d'un fer rouge, voulurent montrer qu'eux-mêmes approuvaient et partageaient les plaisirs de leur roi en faisant publiquement les frais d'une représentation dramatique à laquelle ils invitèrent Sa Majesté. Milton vit certainement jouer ce *masque* dont Shirley était l'auteur, et où figurait peut-être son propre frère qui suivait à Londres la carrière du barreau. Il en avait vu d'autres auparavant, et l'on ne peut douter qu'il ne connût tous ceux de Ben Jonson. Mais le grand succès qu'obtint celui-ci, l'éclat inusité de la mise en scène, et surtout la belle musique qui accompagnait les vers produisirent sur son esprit une assez forte impression pour lui inspirer à lui-même le goût de ce genre de poésie.

En 1634, il écrivit, à la demande de son ami le musicien Lawes la petite pièce des *Arcadiens*, destinée à être représentée devant la comtesse de Derby, qui habitait le château d'Harefield, à quelques milles d'Horton. Cette noble et vénérable dame avait été une des jeunes femmes les plus brillantes et les plus célèbres de l'aristocratie anglaise. Son parent, le poëte Spenser, l'avait associée à sa gloire en lui dédiant un poëme qu'il avait intitulé : *les Pleurs des Muses*, et il la chantait, dans une de ses pastorales, sous le nom allégorique d'Amaryllis. Vieille depuis, mais toujours entourée de respects, la comtesse de Derby restait fidèle au goût de sa jeunesse pour la poésie, et elle aimait surtout les représentations dramatiques qui lui rappelaient les succès qu'elle avait obtenus comme actrice dans un grand nombre de *masques*. Ce fut pour elle que ses petits-fils, les Égerton, demandèrent une pièce de circonstance au musicien Lawes, qui s'adressa à Milton. La comtesse de Derby eut donc l'honneur d'inspirer deux grands poëtes, et, comme le dit poétiquement M. Masson, les yeux qui avaient souvent contemplé Spenser purent s'arrêter encore sur le visage du plus glorieux de ses successeurs.

Les Arcadiens, qui ne contiennent que cent neuf vers, ressemblent à un essai ou à un fragment plutôt qu'à une œuvre complète. Ils commencent par un chant de nymphes et de bergers de l'Arcadie qui chantent les louanges de la comtesse de Derby. Puis survient le génie de la forêt, qui salue les bergers, leur révèle sa puissance, leur raconte les jouissances ineffables que lui procure, à lui immortel, la musique des sphères célestes, et finit par déposer aussi son hommage aux pieds de la reine de la fête. Après ce discours, les bergers et les nymphes commencent leurs chants, et engagent tous les pasteurs des bords de Ladon, du Ménale et de l'Erymanthe à quitter l'Arcadie pour venir habiter le domaine d'Harefield, où règne une divinité bienfaisante. Lawes jouait lui-même avec beaucoup de sentiment le rôle du génie, et les membres de la famille Égerton composaient le chœur. *Les Arcadiens* ne sont que l'esquisse rapide d'un *masque*, et cependant, dès son début dans ce nouveau genre de poésie, Milton révèle la force de son génie. Il s'élève tout de suite au-dessus du ton léger qui régnait d'ordinaire dans ces divertissements de circonstance, et, au lieu de se borner, comme le faisaient la plupart des dramaturges, à charmer l'oreille par un enchaînement de vers harmonieux et l'esprit par la grâce des images, il éveille dans l'âme des spectateurs des réflexions sérieuses, et il les entraîne avec lui vers ces

hautes régions de la philosophie platonicienne, où son imagination aime à pénétrer. Quelques vers lui suffisent pour agrandir l'humble sujet qu'il traite, en y jetant des idées qui appellent la méditation. On l'a prié de divertir une femme âgée, mais il vient de lire Platon, il roule dans sa tête le projet d'une épopée religieuse, et, tout en se jouant, il répand sur un simple amusement comme un reflet des grandes pensées qui l'occupent.

Les Arcadiens servaient de prélude à une œuvre beaucoup plus importante, au *masque* de *Comus*, que Milton composa pour la même famille. Le comte de Bridgewater, gendre de la comtesse de Derby, avait été nommé, en 1631, lord président du comté de Galles et des Marches, mais il ne se rendit à sa nouvelle résidence, au château de Ludlow, qu'en 1634, l'année où *les Arcadiens* avaient été joués. Ses enfants, charmés du succès qu'avait eu la fête d'Harefield, voulurent en offrir une du même genre à leur père, et représenter devant lui à Ludlow un nouveau *masque* composé en son honneur. Ils s'adressèrent, comme la première fois, à Lawes, qui était attaché à leur maison, et celui-ci eut recours à son ami d'Horton. Warton prétend que le sujet de *Comus* fut fourni à Milton par une aventure réelle; que les enfants du comte de Bridgewater, en revenant d'une visite qu'ils avaient faite à un de leurs parents, arrivèrent la nuit dans la forêt d'Heywood, qu'ils s'y égarèrent, et qu'une des filles, lady Alice, perdit même pendant quelque temps la trace de ses compagnons. Ce récit ressemble à un conte, et paraît d'autant moins vraisemblable que nous connaissons les ouvrages d'où le poëte a tiré l'intrigue de sa pièce. Il en trouva les principaux détails dans une comédie du dramaturge Georges Peele, intitulée *le Conte des vieilles femmes*, et surtout dans le *Comus* d'Henry du Puy, professeur d'éloquence à l'université de Louvain, publié originairement à Louvain en 1608, et réimprimé à Oxford en 1634, l'année où le comte de Bridgewater prit possession du château de Ludlow.

Le *masque* de *Comus* n'est plus un essai comme *les Arcadiens*. C'est un drame complet, développé, qui remplit toutes les conditions du genre, c'est l'œuvre la plus considérable et la plus belle de la jeunesse de Milton. Il repose, comme tous les *masques*, sur une donnée merveilleuse, non pas sur ce merveilleux de pure imagination qu'emploie quelquefois Shakspeare dans ses pièces, mais sur un mélange habile des traditions poétiques et romanesques du moyen âge et des souvenirs de la mythologie païenne, mélange dont les premières

poésies de Milton nous avaient déjà offert un exemple. On s'aperçoit qu'ici le poëte est un érudit nourri des lettres antiques. Il ne néglige pas les légendes populaires de son pays, mais il les relève par des traits qu'il emprunte au paganisme. S'il met sur la scène un génie ailé qui rappelle l'Ariel de *la Tempête*, il ne le prend pas dans la famille moderne des sylphes et des farfadets, mais il le fait descendre en droite ligne de la cour de Jupiter. Il donne un nom classique au principal personnage du drame, et, en compagnie des esprits mystérieux qui habitent les bois profonds, les lacs et les cavernes de la Grande-Bretagne, il invoque Circé, les Nymphes et Bacchus. Sur cette alliance des deux mythologies, qui nous paraît aujourd'hui un peu conventionnelle, mais qui satisfaisait le goût particulier de l'auteur et répondait aux tendances des hommes de son temps, partagés entre le culte de l'antiquité et celui des souvenirs nationaux, il bâtit l'édifice léger de sa fiction.

Rien de plus simple que la fable de *Comus*. Milton l'a reçue, dit-on, de seconde main; mais il ne lui eût pas fallu un grand effort d'imagination pour l'inventer lui-même. Il suppose qu'un esprit aérien, envoyé par le roi de l'Olympe, descend sur la terre afin d'y protéger les trois enfants du comte de Bridgewater qui doivent traverser une forêt dangereuse où Comus, le dieu de la joie, tient sa cour. Comus, fils de l'enchanteresse Circé et de Bacchus, un autre enchanteur, présente à tous les voyageurs égarés dans ses domaines une coupe pleine d'une liqueur perfide qui enlève à tous ceux qui en boivent l'usage de leur raison, et les transforme en brutes. Il personnifie la tentation du plaisir qui attend la jeunesse au seuil de la vie. Les jeunes gens que le hasard lui livre, en les envoyant sur ses terres, échapperont-ils à ses piéges? Tel est le nœud de la pièce. Un dieu les protége, mais leur âge est celui de la faiblesse et de l'inexpérience. Entre les voluptés et la vertu quelle route choisiront-ils? Cette transparente allégorie doit finir nécessairement par le triomphe du bien sur le mal. Tout le poids de l'épreuve porte sur la jeune Alice qui, dès le début de l'action, tombe seule entre les mains de Comus. Ses deux frères, dont la nuit l'a séparée, la cherchent au milieu de la forêt, et dans un beau dialogue échangent les sentiments que leur inspire cette pénible aventure. L'un exprime de grandes craintes, il redoute pour sa sœur les violences de quelque ravisseur; si elle était moins belle, elle courrait peut-être moins de dangers; mais son éclatante beauté, qui ne peut passer inaperçue, l'expose plus qu'aucune

femme au péril d'être outragée. L'autre, au contraire, ne doute pas qu'Alice ne sorte saine et sauve de la forêt. Ce qui le rassure, c'est la pureté morale de la jeune fille. Il croit que la vertu et surtout la chasteté protégent ceux qui les pratiquent des atteintes du mal. « Celui qui a la lumière dans sa pure conscience, dit-il, peut s'asseoir au centre de la terre et jouir partout d'un jour brillant; mais celui qui cache une âme sombre et des pensées criminelles se promène enveloppé de ténèbres sous les rayons du soleil du Midi. Lui-même est son propre donjon... »

Pendant que les deux frères s'entretiennent ainsi, ils entendent marcher dans le bois; ils appellent et ils voient venir à eux l'esprit envoyé par Jupiter, qui a pris le déguisement d'un berger de leur père. Quoique cet habitant des régions célestes ait témoigné, en entrant en scène, un profond mépris pour l'espèce humaine qu'il accuse d'oublier trop souvent « la couronne que donne la vertu, quand la forme mortelle est changée, à ses vrais serviteurs, parmi les dieux assis sur des trônes sanctifiés, » il fait cependant quelques exceptions et il avoue qu'il y a un petit nombre d'hommes qui, « par la route du devoir, aspirent à porter leurs justes mains sur la clef d'or qui ouvre le palais de l'éternité. » Les enfants du comte de Bridgewater sont parmi les élus, et c'est pour cela que le roi du ciel veille sur eux. L'esprit leur apprend que leur sœur est au pouvoir de Comus et il leur donne en même temps la facilité de pénétrer jusqu'à lui et de rompre l'effet de ses enchantements au moyen d'une plante merveilleuse dont il possède le secret.

Aussitôt la scène change et représente le palais de Comus, resplendissant d'or. On entend une musique délicieuse; on voit une table servie avec magnificence. Lady Alice est assise et l'enchanteur lui offre un verre qui contient la liqueur perfide. Mais la jeune fille repousse le breuvage et reproche à Comus de l'avoir trompée, en se montrant à elle sous le déguisement d'un berger. Il l'a invitée à entrer dans sa modeste cabane et c'est dans un palais qu'il la conduit. Ce mensonge cache quelque mauvais dessein dont elle se défie, et elle résiste courageusement aux séductions qui l'assiégent, en prononçant un admirable éloge de la chasteté. La victoire de la jeune fille est déjà complète; elle est sortie triomphante de l'épreuve, quand ses frères conduits par l'esprit céleste viennent la délivrer. Ils attaquent l'enchanteur, l'épée à la main, et ils brisent le verre magique qui a troublé la raison de tant de malheureux, mais

ils le laissent lui-même s'échapper. Ils courent ainsi le risque de ne pas délivrer leur sœur, car Comus, en la touchant de sa baguette magique, l'a privée de mouvement et l'a enchaînée sur le siége même où elle est assise. Heureusement le génie ailé envoyé par Jupiter pourvoit à tout. Il découvre un nouveau moyen de délivrer lady Alice, en invoquant la protection de la vierge pure qui règne sur la Severn. On l'appelle Sabrina, fille du roi de la Grande-Bretagne. Après un combat où son père avait péri, elle s'était jetée dans le fleuve afin d'échapper aux poursuites de sa belle-mère, la reine Guendolen. Les nymphes recueillirent son corps et la portèrent au vieux Nérée. Celui-ci, touché de sa jeunesse et de son innocence, la rendit à la vie sous la forme d'une déesse des eaux. Elle tient le fleuve sous ses lois, elle aime l'innocence, car elle-même est morte innocente et le messager des dieux espère l'intéresser au sort d'une jeune fille persécutée comme elle. Il lui adresse alors un chant plein de poésie, pour la conjurer d'apparaître et de sauver lady Alice. Sabrina sort en effet du fond des eaux, lève sa tête humide et, en jetant quelques gouttes sur le visage et sur les mains de la prisonnière, elle détruit le charme puissant qui la tient enchaînée sur son siége.

Cette gracieuse apparition forme la partie la plus poétique de la pièce. L'idée n'en appartient point à Milton; elle est tirée d'un touchant épisode de *la Fidèle Bergère* de Fletcher; mais l'auteur de Comus se l'approprie par la nouveauté des traits qu'il ajoute à l'original et surtout par des descriptions d'une vérité complète et charmante. Fletcher, qui a des parties de grand poëte, outre l'honneur d'avoir conçu le premier cette charmante fiction, est plus abondant et plus élégant que Milton, mais celui-ci a plus de précision et de vigueur. Lorsque Sabrina disparaît, l'esprit s'adresse à la jeune fille délivrée et lui annonce qu'il va la conduire à la maison de son père.

Un dernier changement de décoration nous transporte, en effet, au château de Ludlow où l'on fête l'arrivée du lord président. L'esprit traverse la foule des danseurs campagnards et présente au comte et à la comtesse de Bridgewater leurs enfants que le ciel vient d'éprouver, afin de mieux mettre en relief leur foi, leur patience et leur sincérité. Puis, après avoir un instant contemplé la danse, il termine la pièce en annonçant que sa tâche est finie et qu'il retourne vers les demeures enchantées des esprits purs qu'il a quittées pour s'exiler un instant sur la terre. Il termine son épilogue par ces belles paroles : « Mortels,

qui voudriez me suivre, aimez la vertu; elle seule est libre, elle peut vous apprendre à vous élever plus haut que la voûte céleste; car, si la vertu était sans défense, le ciel lui-même s'abaisserait jusqu'à elle. »

Ce *masque*, dans lequel le mérite de l'invention est presque nul, car Milton en a tiré l'intrigue de plusieurs ouvrages différents, passe néanmoins et à juste titre en Angleterre pour le chef-d'œuvre du genre. Ce qui en fait la beauté, c'est la perfection du style et la force de la pensée. Jamais, avant Milton, on n'avait composé le tissu léger des pièces de circonstance d'éléments aussi éclatants et aussi solides. Ni les œuvres de Ben Jonson, ni celles de Shirley et de Carew ne manquaient d'élégance, mais elles se ressentaient toutes de la rapidité de la composition et du peu d'importance que leurs auteurs attachaient à des productions qu'ils regardaient comme éphémères. Milton traita le *masque* sérieusement et y apporta toute la gravité de son esprit. Il ne put se résoudre à prendre la plume uniquement pour combiner les différents épisodes d'une action fantastique et pour composer sur un thème de convention quelques vers harmonieux. Il ne pouvait, comme l'auteur d'une tragédie ou d'une comédie, animer de la vie dramatique les personnages fictifs qu'il mettait en scène; il ne voulait pas, comme un simple arrangeur de pièces, les faire mouvoir par les ressorts d'une intrigue compliquée et soutenir l'intérêt par la multiplicité des péripéties; il ne lui restait qu'un moyen d'agrandir leur rôle, c'était de personnifier en eux des idées générales et ce fut celui qu'il employa. Il ne les considère pas isolément ni uniquement dans leurs rapports avec l'action; il les rattache à toute une classe d'êtres divins ou mortels, et derrière leur personnalité secondaire et leurs actes individuels il fait entrevoir les principes abstraits qu'ils représentent. S'il évoque un esprit céleste qui descend sur la terre des hauteurs de l'empyrée, il ne lui donne même pas de nom; il ne l'appelle ni Ariel ni Puck, dans la crainte de ne lui appliquer que des traits particuliers, mais il le charge d'exprimer les sentiments qu'éprouvent pour la race humaine tous les génies de son espèce, sentiments de mépris pour les pécheurs, et de pitié sympathique pour le petit nombre des honnêtes gens. Son Comus n'est pas seulement une divinité mythologique; ce sont tous les instincts matériels de l'homme, ce sont les voluptés des sens auxquelles le poëte donne une voix et qui plaident éloquemment leur cause en regard des aspirations plus pures des âmes vertueuses. L'aîné des jeunes

Égerton parle au nom des hommes pieux et confiants dans la justice de Dieu, tandis que le plus jeune représente au contraire le troupeau nombreux des âmes timides que le plus léger souffle du malheur abat et qui désespèrent de la protection de Dieu, avant même d'avoir essayé de résister à l'orage. Lady Alice est l'image fidèle de cette pureté morale, de cette chasteté fière qui remplit le cœur d'une jeune fille courageuse en prêtant à son esprit des lumières surhumaines. Partout, dans *Comus*, sous le masque des personnages nous découvrons l'idée qu'ils expriment, et la lutte qui s'engage entre les personnes n'est que le symbole extérieur du combat que se livrent les tendances opposées de l'homme. Aussi le nœud de l'action se dénoue-t-il surtout dans le dialogue de Comus et de lady Alice. Comme cette scène est en même temps la plus poétique de la pièce, il faut en citer les principaux passages pour faire comprendre à la fois l'intention morale et la beauté littéraire de l'œuvre.

La jeune fille, trompée par l'enchanteur, arrive dans le palais de ce dernier, qui la conduit devant une table magnifiquement servie et lui offre la liqueur empoisonnée. Elle veut fuir, Comus l'arrête et lui dit :

COMUS.

Asseyez-vous, madame. Si je remue seulement cette baguette, vos nerfs sont tous enchaînés dans de l'albâtre et vous êtes une statue ou, comme Daphné quand elle fuyait Apollon, vous prenez racine dans le sol.

LA JEUNE FILLE.

Jamais. Ne te vante pas. Tu ne peux, tant que le ciel m'est propice, atteindre la liberté de mon âme avec tous tes charmes, quoique tu aies enchaîné cette enveloppe mortelle.

COMUS.

Pourquoi êtes-vous irritée, madame? Pourquoi froncez-vous les sourcils? Il n'y a ici ni froncements de sourcils ni colère. Le chagrin fuit loin de ces portes. Voyez : ici sont tous les plaisirs que peut enfanter l'imagination dans un jeune cœur, lorsque le sang généreux court et revient rapidement et avec impétuosité dans les veines, comme les boutons d'avril dans la saison printanière. Et d'abord regardez ce cordial qui étincelle et danse dans sa prison de cristal, mêlé à des essences balsamiques et à des sirops parfumés..... Vous vous êtes fatiguée tout le jour, sans prendre de nourriture, et vous avez manqué de repos quand vous en aviez besoin. —

Mais, belle vierge, cette liqueur vous ranimera bientôt tout à fait.

LA JEUNE FILLE.

Non, traître perfide, elle ne le fera pas. Elle ne ranimera pas la vérité et l'honnêteté que tu as bannies loin de ta langue menteuse. Est-ce là la cabane et la demeure sûre dont tu m'as parlé? Quelles sont ces tristes figures, ces monstres à tête affreuse? Le ciel me protége! Loin d'ici avec tes breuvages enchantés, odieux imposteur! N'as-tu pas trompé ma crédule innocence, en couvrant d'un masque ta fausseté, et par un vil mensonge? Et ne cherches-tu pas ici à me faire tomber dans un nouveau piége, avec cette liqueur propre à séduire les brutes? Quand ce serait le baiser de Junon, lorsqu'elle est assise à un banquet, je ne voudrais pas toucher à ton offre traîtresse. Il n'y a que les bons qui puissent donner de bonnes choses, et ce qui n'est pas bon n'a rien de délicieux pour un appétit sage et bien gouverné.

COMUS.

O sottise des hommes qui prêtent l'oreille à ces docteurs empesés du troupeau stoïcien et qui, tirant leurs préceptes du tonneau des cyniques, louent la maigre et pâle abstinence! Pourquoi la nature a-t-elle répandu ses bienfaits au dehors d'une main si pleine et si libérale? Pourquoi a-t-elle revêtu la terre de parfums, de fruits et de troupeaux? Pourquoi a-t-elle entassé dans la mer l'innombrable frai des poissons, si ce n'est pour plaire à tous et pour satisfaire la curiosité humaine?... Écoutez, madame. Ne soyez pas prude et ne vous laissez pas séduire par le nom si vanté de la virginité. La beauté est la monnaie de la nature; elle ne doit pas être enfouie, mais mise en circulation, et le bien qu'elle procure consiste dans un bonheur mutuel et partagé. La jouissance égoïste est insipide. Si vous laissez couler le temps, comme une rose négligée, il se flétrit sur sa tige et penche sa tête languissante. La beauté est l'orgueil de la nature et doit être montrée dans les cours, dans les fêtes, dans les grandes solennités, là où il y a le plus de monde pour admirer ce chef-d'œuvre. C'est bon pour les visages laids de garder la maison; leur nom vient de là. Les teints grossiers et les joues d'un grain épais serviront à tourmenter la laine de la ménagère. Qu'est-il besoin pour cela d'une lèvre teinte en pourpre, d'yeux qui dardent l'amour ou de tresses semblables au matin? Ces biens vous ont été donnés pour un autre usage, pensez-y et faites-en votre profit, pendant que vous êtes encore assez jeune.

LA JEUNE FILLE.

Jamais je n'aurais pensé à ouvrir mes lèvres dans cet air impur, si cet imposteur ne prétendait séduire mon jugement comme mes yeux en m'imposant de faux principes, revêtus du costume de la raison. Je déteste que le vice puisse débattre ses arguments et que la vertu n'ait pas de voix pour châtier son orgueil. Imposteur, n'accuse pas l'innocente nature de vouloir que ses enfants s'enivrent de sa fécondité. Pourvoyeuse attentive, elle ne destine ses provisions qu'aux gens de bien qui vivent suivant ses lois sobres et d'après les saintes règles de la tempérance frugale. Si chaque juste, qui maintenant languit de besoin, avait seulement une part modérée et convenable de ce que le luxe licencieux et pourri entasse avec excès sur la tête d'un petit nombre, les larges bienfaits de la nature seraient bien dispensés, dans une bonne proportion, sans superflu; elle ne serait en aucune façon embarrassée de ses richesses et alors l'auteur de tous biens obtiendrait des remercîments meilleurs. On lui payerait les louanges qui lui sont dues, tandis que la gourmandise immonde ne regarde jamais le ciel au milieu de ses fêtes magnifiques; mais, avec une ingratitude vile et stupide, elle s'engraisse et elle blasphème celui qui la nourrit. Dois-je continuer ou en ai-je assez dit? A celui qui ose armer sa langue profane de termes méprisants contre le pouvoir, éclatant comme le soleil, de la chasteté, je répondrais volontiers quelque chose, mais dans quel but? Tu n'as ni âme, ni oreille pour comprendre l'idée sublime et ce mystère élevé qui doit être exposé pour expliquer la sage et sérieuse doctrine de la virginité. Et tu mérites de ne jamais connaître plus de bonheur que tu n'en as présentement en partage. Jouissez de votre cher esprit et de votre rhétorique joviale qui a si bien appris l'escrime éblouissante de la parole! Tu n'es pas capable d'être convaincu, mais si j'essayais de parler, l'incomparable valeur de cette chaste cause allumerait dans mon esprit transporté une flamme sacrée d'une telle puissance, que les objets inanimés eux-mêmes ressentiraient une émotion sympathique et que la terre insensible détendrait ses nerfs et s'ébranlerait, jusqu'à ce que tes constructions magiques, élevées si haut, s'écroulassent en morceaux sur ta tête perfide.

Un docteur ne parlerait pas mieux que cette jeune fille, et c'est en effet un docteur qui parle; car Milton ne se sert des personnages du *masque* que pour exprimer ses propres idées. Ce ne sont pas des caractères, mais des opinions qu'il met aux prises, en donnant néces-

sairement l'avantage à celle qu'il professe lui-même et dont on peut juger la pureté. On reconnait dans l'éloge de la chasteté une des thèses favorites qu'il soutenait à l'université contre ses camarades. Il se souvient même trop des luttes qu'il a engagées à ce sujet et il conserve dans sa poésie quelque chose de la dialectique de l'école. Ces arguments qui se balancent, cette exposition raisonnée de deux doctrines qui se combattent, ces longues tirades placées alternativement dans la bouche des deux adversaires ressemblent plutôt à un exercice universitaire qu'à un dialogue dramatique. L'auteur de *Comus* ne s'annonce donc pas comme un futur dramaturge; il attache plus d'importance aux idées qu'aux actions des hommes. De l'étude des sentiments individuels qui sont le domaine du drame, il s'élève constamment aux considérations générales qui relèvent de la philosophie. Là où Shakspeare mettrait une péripétie émouvante, il place une dissertation. La nature plus philosophique que dramatique de l'esprit de Milton se trahit par le goût de la généralisation. Mais s'il ne témoigne aucune aptitude pour le théâtre, il n'en écrit pas moins en penseur et en poëte. Il n'y a qu'un penseur qui puisse ainsi répandre un intérêt sérieux sur un sujet frivole et parer son style de couleurs aussi éclatantes et aussi variées.

Comus est à la fois une œuvre de réflexion et une œuvre d'imagination. La réflexion s'y montre par la profondeur et par la continuité du raisonnement. C'est là ce qui nous touche le moins aujourd'hui, car, après tout, la partie philosophique de la pièce ne contient rien qui nous paraisse nouveau et qui n'ait pu être trouvé par un esprit de second ordre. Nous y découvrons même des traces de déclamation et des lieux communs d'école. Ce qui nous charme surtout et ce qui fait vivre *Comus*, outre le grand nom de son auteur, c'est le souffle poétique qui circule à travers toutes les scènes et la riche imagination qui colore les pensées les plus simples. Cette imagination néanmoins ne serait pas si heureuse si elle n'était soutenue ou plutôt surveillée par la raison. Elle ne perd sous ce contrôle aucune de ses qualités essentielles, ni l'éclat, ni la force, ni la grâce; elle y gagne la mesure qui les couronne toutes. Par là, *Comus* diffère essentiellement des premières productions de Shakspeare. On y sent l'influence d'une éducation supérieure à celle qu'avait reçue le fils de l'artisan de Stratford, des habitudes classiques et une perfection de goût qui ne peut s'acquérir que par la connaissance de l'antiquité. A l'âge où Milton composait son œuvre, Shakspeare écrivait avec une singu-

lière intempérance et il mêlait à ses plus heureuses inspirations des bizarreries choquantes, qu'il eût pu éviter sans diminuer son originalité, et qui ne sont point, comme on le dit quelquefois, une partie nécessaire de son génie, car il ne lui a manqué, pour s'en affranchir, qu'un peu plus de culture primitive. L'ancien étudiant de l'université de Cambridge sait au contraire à merveille ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire, jusqu'à quel point peut aller la hardiesse sans tomber dans le ridicule, et il s'arrête exactement à la limite qui sépare l'imagination de l'extravagance.

Aussi, en lisant *Comus*, si nous acceptons le mélange conventionnel de la mythologie païenne et des traditions romanesques du moyen âge qui ne choquaient personne en Angleterre au dix-septième siècle, nous ne remarquons ni taches, ni fausses couleurs, ni disparates, et nous nous laissons entraîner par le courant limpide de la poésie, comme par celui d'un fleuve calme et transparent. Cette correction, si rare chez les prédécesseurs de Milton et dont les pièces de Ben Jonson nous offriraient, avant lui, le plus d'exemples, ne dégénère pourtant ni en mollesse, ni en fausse élégance. Le style se soutient sans faiblesse, et l'égalité qui y règne vient, non pas de l'absence de mérites saillants, mais de l'extrême précision et de la propriété des termes. L'œuvre tout entière a été écrite avec un soin scrupuleux, corrigée même et remaniée à plusieurs reprises, avant d'être jouée à Ludlow. Les manuscrits de Milton sont aussi surchargés de ratures que ceux de Shakspeare en contenaient peu, suivant le témoignage de ses contemporains. En soumettant *Comus* à ce travail sévère de révision, il obéissait à sa conscience d'écrivain et il voulait simplement se satisfaire lui-même, car il n'avait aucune arrière-pensée de publicité. La réputation du *masque* se répandit bientôt en dehors de la société choisie qui l'avait entendu; on en parlait de toutes parts avec admiration; mais, excepté Lawes et les membres de la famille Égerton, on n'en connaissait pas l'auteur. Ce ne fut qu'au bout de trois ans que Lawes, entre les mains duquel le manuscrit était resté, se décida à le publier, pour répondre aux nombreuses demandes de copies que lui adressait le public, et à révéler le nom de Milton.

Comus n'est pas la dernière œuvre de la jeunesse du poëte. Avant de quitter la maison paternelle pour voyager sur le continent, il composa encore en 1638 l'élégie pastorale de *Lycidas*, dont le titre nous transporte en pleine antiquité, mais dont le sujet n'a rien d'an-

tique. Un des amis de Milton, Édouard King, se noya, en passant d'Angleterre en Irlande. Ses anciens camarades de l'université de Cambridge qui l'aimaient et qui estimaient son talent voulurent honorer sa mémoire, comme on le faisait souvent au dix-septième siècle, en lui consacrant quelques pièces de vers, et publièrent un volume qui contenait trois poëmes grecs, dix-neuf poëmes latins et treize poëmes anglais en l'honneur du mort. *Lycidas* parut dans ce recueil en compagnie d'œuvres médiocres. Tous ces poëtes élégiaques éprouvaient-ils une douleur vraie? On ne peut douter que beaucoup d'entre eux n'aient été émus en songeant au sort de leur malheureux camarade. Mais, dès qu'ils prennent la plume, au lieu d'exprimer leur émotion, ils la parent de fleurs, et ils appliquent à un sujet qui ne demandait, pour être bien traité, qu'un peu de sensibilité, les procédés ordinaires de l'amplification. Ce sont des écrivains ingénieux qui cherchent à tirer le meilleur parti possible d'un lieu commun; ce ne sont pas des amis qui pleurent un ami.

L'œuvre de Milton se ressent de ce voisinage et des habitudes littéraires du temps. Elle a un grand défaut pour une élégie, c'est de n'être pas touchante. Le poëte qui appelle à son aide tous les souvenirs de la mythologie, qui invoque les Muses, la fontaine Aréthuse et Neptune, pour chanter la mort d'un de ses compagnons d'études, conserve évidemment une liberté d'esprit que la douleur ne connaît pas. Il a beau nous rappeler que celui qu'il regrettait est chrétien et Anglais, en faisant apparaître, au milieu des divinités païennes, le dieu du Cam qui passe à Cambridge, et saint Pierre, gardien du paradis, ce mélange du paganisme et du christianisme, que nous tolérons dans d'autres sujets, nous paraît ici plus choquant qu'ailleurs, parce qu'il semble que la religion chrétienne toute seule doive inspirer à une âme religieuse, à propos de la mort d'un chrétien, des réflexions bien différentes du sentiment purement artistique qu'éveillent les anciennes fictions de la Grèce. La figure du Jupiter Olympien est plus poétique que l'image abstraite de la Trinité, mais est-ce sur la tombe à peine fermée d'un docteur en théologie qu'il convient de la placer? Et l'auteur diminue-t-il sa faute en citant, pour grossir le cortége du dieu de l'Olympe, à la suite des Nymphes et des Satyres, le prince des apôtres? Comment le pathétique résisterait-il à ce luxe de mythologie?

D'ailleurs la forme même de l'églogue qu'emploie Milton dans *Lycidas* l'excluait d'avance. En pleurant son ami, sous le nom d'un

berger, et en prenant, lui aussi, un costume pastoral, le poëte étouffait l'émotion sous le poids de l'allégorie. Il s'interdisait de parler de ses souvenirs personnels, de se mettre en scène avec King dans le cadre réel de leur vie passée, de rappeler leurs travaux, les plaisirs qu'ils avaient partagés au collége du Christ, et cette communauté de généreuses aspirations qui cimente si fortement les amitiés de la jeunesse. Au lieu de rester sur le terrain des faits qui, même dans leur simplicité la plus nue, pouvaient prendre une signification touchante, depuis qu'un malheur en consacrait la mémoire, il se transporte dans le domaine de la convention et, en visitant ce monde factice où ni lui ni son ami n'ont jamais pénétré, en revêtant leur liaison fraternelle des fausses couleurs de la bergerie, il laisse en dehors de son poëme tout ce qui l'eût rendu pathétique. Sans doute d'illustres exemples justifiaient cet emploi de l'allégorie pastorale. C'est ainsi que Virgile pleure Gallus, mais Virgile est un païen qui se sert naturellement des croyances mythologiques de son temps et de son pays, et qui reste sensible et vrai dans ce genre de convention, parce qu'il le relève par l'autorité des traditions religieuses. Le poëte qui croyait, ou dont au moins les contemporains croyaient qu'Apollon avait gardé les troupeaux d'Admète, pouvait, en vertu d'une fiction légitime, parler lui-même le langage d'un berger sans que l'expression de sa douleur en fût refroidie.

Au moyen âge, les Italiens, grands partisans de l'allégorie, la transportaient aussi jusque dans l'églogue; mais ce n'était pas pour traiter des sujets touchants, c'était, au contraire, pour exprimer plus facilement, sous un costume d'emprunt, leurs haines et leurs colères. Pétrarque et Boccace ne se déguisaient en bergers que pour accabler de leurs violentes accusations la cour de Rome, qu'ils n'osaient pas attaquer directement. Spenser les imite, dans *le Calendrier du berger,* et flétrit, comme eux, dans plusieurs de ses pièces, les abus de l'Église.

Pour préserver son poëme des inconvénients de l'allégorie, Milton n'avait ni les ressources de Virgile, ni un sujet semblable à ceux que trouvaient les poëtes italiens. Il composa donc, par la faute du genre qu'il avait adopté, la plus froide des élégies. Mais faut-il en conclure que son œuvre fût sans beautés? *Lycidas* renferme, au contraire, d'admirables passages et les vers les plus mâles qu'il eût encore écrits. Une forme conventionnelle ne peut pas enchaîner si étroitement un esprit de cette vigueur, qu'il ne ressaisisse sa liberté par

intervalles, et qu'il ne brise les liens fragiles dont il s'est lui-même enlacé. Chaque fois que Milton s'arrache à la pastorale pour exprimer ses sentiments personnels, il parle avec une singulière éloquence. Ce n'est pas la corde sensible qu'il fait vibrer, ne lui demandons pas de nous attendrir, mais il juge de haut les actions des hommes, il pense en philosophe et il traduit en poëte le résultat de ses fortes réflexions. On ne trouverait rien de plus élevé dans *le Paradis perdu* que ces considérations sur la gloire :

« Hélas ! à quoi lui servit-il (à Lycidas) de remplir, avec un soin incessant, les devoirs vulgaires et méprisés de son métier de berger et de penser avec application à la Muse ingrate? Ne valait-il pas mieux jouer, comme font les autres, avec Amaryllis sous l'ombrage, ou avec les boucles de la chevelure de Néæra? La gloire, cette dernière faiblesse des nobles âmes, est l'éperon qui pousse un esprit pur à mépriser les plaisirs et à passer des jours laborieux. Mais lorsque nous espérons atteindre cette belle récompense et que nous brillons tout à coup d'un soudain éclat, arrive l'aveugle furie, avec ses ciseaux abhorrés, qui coupe le fil léger de la vie — « mais non la louange, » répond Phébus, et sa voix retentit à mes oreilles tremblantes. La gloire n'est point une plante qui naît sur un sol mortel; elle ne consiste ni dans le métal qui brille pour le monde, ni dans une vaste rumeur, mais elle vit et elle s'élève dans les régions supérieures, devant ces yeux purs, devant ce témoignage parfait de Jupiter qui juge tout. Lorsqu'il prononcera en dernier lieu sur chaque action, c'est de cette gloire céleste qu'il faut attendre ta récompense. »

Milton ici oublie *Lycidas* et la bergerie; il sort de son rôle de convention pour parler directement en son propre nom, et c'est pour cela que son inspiration s'élève si haut. Ailleurs il rajeunit la pastorale par la satire, comme l'avaient fait avant lui les Italiens; il met dans sa poésie quelque chose de l'âpreté de ses doctrines religieuses, et l'énergie du sentiment qui l'anime donne à ses vers un accent digne de Pétrarque. Écoutons-le. Ce n'est pas un berger de l'Arcadie qui soupire, c'est un puritain qui attaque avec l'animosité d'un sectaire les membres du clergé anglican choisis par Laud : « Corps aveugles, dit-il en parlant d'eux, qui savent à peine tenir une houlette, ou qui n'ont pas appris la moindre partie de ce qui compose l'art du berger ! Que leur importe? Qu'en ont-ils besoin? Ils sont libres. Leurs chants maigres et fades grincent sur leurs chalumeaux de misérable paille. Le troupeau affamé lève la tête et n'est pas nourri,

mais gonflé de vent. Il aspire une impure vapeur, il se pourrit intérieurement, et il répand une odeur contagieuse, sans compter ce que le *loup sombre* (c'est par ces mots qu'on désignait le catholicisme que Laud était soupçonné de favoriser) saisit de son côté avec sa patte et dévore chaque jour à l'écart sans rien dire. »

Milton sait donc au besoin peindre la réalité, et les événements dont il est témoin agissent assez fortement sur lui pour échauffer son imagination. Mais sa poésie néanmoins ne reste pas volontiers sur la terre. Elle préfère au spectacle des agitations humaines la contemplation des idées pures et le rêve sublime qui emporte la pensée vers l'infini, source de toute beauté. Peut-être même est-ce pour échapper aux émotions terrestres, encore plus que pour suivre le goût du jour, qu'il nous dérobe, sous le voile de l'allégorie, la physionomie de son ancien condisciple. Il craint les détails vulgaires, il ne veut pas retomber dans les souvenirs prosaïques de leur liaison à l'Université, et c'est peut-être par respect pour l'art qu'il écarte de la scène cet élément réel que nous regrettons de n'y pas trouver aujourd'hui. Dans un tel sujet, une poésie plus humaine nous toucherait davantage, nous surtout enfants d'un siècle qui doit à l'étude de l'homme ses meilleures inspirations poétiques. Mais en jugeant *Lycidas*, il ne faut pas oublier que la pensée de Milton aspire au grave, qu'il n'y a dans sa nature rien d'élégiaque; que ce jeune écrivain qui fait un poëme sur la mort d'un ami composera un jour *le Paradis perdu*, et que la biographie d'un homme, fût-ce même du plus vertueux, paraît de bien peu d'importance à celui qui élève sans cesse son esprit vers Dieu et vers l'éternité.

L'année même où le poëte écrivit *Lycidas*, il songea à partir pour le continent. Les voyages semblent aux Anglais le complément nécessaire de toute éducation libérale. Aussi l'ancien notaire de la cité de Londres, retiré à Horton, encouragea-t-il le projet de son fils, et, quoiqu'il lui en coûtât de se séparer de lui au moment où il venait de perdre sa femme, il lui fournit les moyens de parcourir honorablement le midi de l'Europe.

IV

M. Masson a rassemblé avec beaucoup de soin tout ce qui concerne le séjour que Milton fit à l'étranger. Mais, malgré son zèle et l'étendue de ses informations, il n'a pu trouver que bien peu de renseignements nouveaux ou curieux sur cette période de la vie de son auteur

favori. Milton n'était point célèbre au dehors quand il partit; il voyagea sans bruit, uniquement dans le but de s'instruire, et, quoiqu'il ait été fort remarqué partout où il fut personnellement connu, il n'attira pas sur lui l'attention publique que n'aurait pas manqué d'exciter un écrivain précédé d'une plus grande renommée. Il ne faut donc pas compter, pour éclairer sa biographie, sur des documents étrangers. Quant à lui, qui eût pu nous parler mieux que personne de ses voyages, il a gardé pour lui la meilleure partie de ses impressions et de ses souvenirs, les considérant sans doute comme d'une nature trop intime pour être divulgués, et ne voulant pas occuper le monde de ce qui lui était purement personnel. La gloire du poëte n'y a rien perdu. Il n'eût pas été plus propre à nous entretenir de sa vie privée qu'à nous raconter la jeunesse de son ami, Édouard King. Ses pensées ne s'arrêtaient ni sur lui-même, ni sur les autres, et sa tendance à saisir toujours le côté général des choses le rendait incapable de s'occuper de ces détails minutieux dont notre curiosité moderne est si avide. Contentons-nous donc du peu qu'il nous dit et du peu que nous apprennent quelques témoignages contemporains sur le temps qu'il passa hors de son pays. Cette discrétion d'un grand homme pourrait servir de leçon à plus d'un écrivain de nos jours. Elle nous prive de confidences intéressantes, mais en revanche elle n'amoindrit pas celui qui l'observe. Quelles sont les confessions qui, au dix-neuvième siècle, vaudraient à leur auteur le même éloge?

Milton arriva à Paris à la fin d'avril ou au commencement de mai de l'année 1638, deux ans après les premières représentations du *Cid* et la publication du *Discours de la méthode*. Quoiqu'il y eût alors en France une société polie, lettrée et bienveillante pour les étrangers, le jeune voyageur n'y fit qu'un court séjour, et n'y vit aucun Français célèbre du temps. La seule personne à laquelle il désira être présenté fut l'écrivain politique Grotius, ambassadeur de la reine de Suède à la cour de Louis XIII. Il ne témoigna jamais de sympathie pour notre nation, comme il le prouva plus tard dans sa querelle avec Saumaise, et il put dire qu'il n'était venu à Paris que pour y voir un Hollandais.

De France il passa en Italie par terre, en suivant la route de la Corniche, qui le conduisit à Gênes. Nous le retrouvons à Florence au mois d'août 1638. Là, il fut retenu deux mois par le climat, par les œuvres d'art et par l'accueil aimable de quelques Italiens. La littérature italienne était alors en pleine décadence, quoiqu'elle ne

cessât d'être féconde; mais cette fécondité même accusait son impuissance. Parmi les nombreux ouvrages qui sortaient des cinq cents académies de la Péninsule, bien peu méritaient d'être lus et presque aucun de vivre. Les grands sujets et les grands esprits manquaient également à ce pays qui, moins d'un siècle auparavant, avait produit l'Arioste et le Tasse. On ne s'y occupait généralement que de questions frivoles; l'absence de toute vie politique y amollissait les âmes, et l'on n'y prenait la plume que pour enchaîner harmonieusement quelques périodes déclamatoires, ou pour combiner d'insignifiants *concetti*. Il restait néanmoins dans les mœurs un goût général pour les travaux de l'esprit; l'existence de tant d'associations littéraires en faisait foi; et, grâce à l'activité et à la finesse de l'imagination méridionale, si bien peu d'Italiens écrivaient avec talent, beaucoup du moins, dans chaque ville, pouvaient causer avec agrément sur les sujets littéraires. Milton trouva donc à Florence une société plus intelligente que ne le feraient supposer les œuvres qu'elle a laissées. Il se dépensait là dans la conversation plus d'esprit qu'on n'en mettait dans les livres. Causeurs spirituels, les Florentins joignent à cette qualité brillante de leur race le talent d'exercer gracieusement l'hospitalité. Ils témoignèrent tout d'abord leur sympathie à ce jeune étranger, que le désir de connaître leur pays amenait parmi eux; ils rompirent ainsi cette première glace que la froideur britannique oppose toujours aux relations, et, quand ils découvrirent que Milton possédait en maître leur langue et leur littérature, ils ne purent contenir l'expression de leur admiration et de leur enthousiasme. On voulut entendre des vers de sa composition; il lut les pièces latines qu'il avait composées à l'Université, et il fut couvert d'applaudissements. Puis on lui rendit les honneurs littéraires que prescrivait l'usage. Un de ses nouveaux amis, Francini, lui adressa une ode italienne; le jeune Carlo Dati, l'espoir de ce petit cercle lettré, lui écrivit une épître latine, et un autre lui dédia cinquante sonnets.

Un tel accueil, si différent de celui qu'il avait reçu jadis à l'université de Cambridge, dut séduire un esprit jeune, sensible à l'amitié et qui aimait la gloire. Aussi écrivait-il quelques années après, avec un souvenir reconnaissant : « Dès mon arrivée à Florence, je me liai avec plusieurs hommes vraiment nobles et instruits, et je suivais assidûment leurs réunions littéraires privées. Votre mémoire, Jacques Gaddi, la vôtre, Carlo Dati, la vôtre, Francini, sera toujours pour moi pleine de charme et d'agrément, comme elle l'est mainte-

nant, et le temps ne la détruira jamais. » Il conserva aussi une impression profonde de la visite qu'il fit à Galilée. « J'ai trouvé et visité, dit-il, le fameux Galilée devenu vieux, prisonnier de l'inquisition, parce qu'il pensait en astronomie autrement que les censeurs franciscains et dominicains. » Et deux fois dans *le Paradis perdu* il fit allusion à la gloire du grand homme dont il avait vu l'infortune. A Rome, il fut introduit auprès du cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII et protecteur de tous les beaux esprits, par l'érudit allemand Holstein, secrétaire du cardinal et l'un des bibliothécaires du Vatican, qui avait, dans sa jeunesse, passé trois ans à Oxford et à Londres, et qui payait aux voyageurs anglais la dette de reconnaissance qu'il avait contractée en faisant ses études dans une université anglaise. Grâce à ce bienveillant cicerone, Milton put voir à loisir toutes les richesses bibliographiques du Vatican, et particulièrement les manuscrits grecs, dont il parle avec enthousiasme dans une lettre pleine de remercîments qu'il adressait à Holstein. Il attribue aussi à l'intervention de celui-ci les égards particuliers que lui témoigna le cardinal qui, au commencement d'un concert offert à la société romaine, l'attendit à la porte, le chercha dans la foule, et vint presque le prendre par la main pour le faire entrer dans la salle. C'est à cette fête musicale qu'il entendit sans doute la célèbre chanteuse Léonora Baroni, pour laquelle il composa trois épigrammes latines. Il échangea aussi quelques compliments avec un poëte fort obscur, du nom de Salzilli, qui lui adressa une épigramme latine, à laquelle il répondit par une épître dans la même langue.

De Rome il alla à Naples par la route de terre, et il se fit immédiatement présenter à l'homme qui conservait le mieux, dans toute la Péninsule, les traditions du grand siècle, à Manso, marquis de Villa, l'ami du Tasse et de Marini, âgé alors de soixante-dix-huit ans, mais jeune encore d'esprit, et vénéré de tous ses compatriotes comme le patriarche et le Mécène de la littérature italienne. Après la mort de Molino à Venise et celle de Strozzi à Rome, il restait seul de cette génération de grands seigneurs qui s'étaient donné pour mission, au seizième siècle, d'encourager les lettres. Une des qualités des Italiens, c'est la courtoisie; Manso la poussait à l'extrême, surtout vis-à-vis des voyageurs étrangers qu'amenait à Naples le désir de s'instruire. Malgré son grand âge, il voulut lui-même faire au jeune Anglais les honneurs de sa patrie; il le conduisit dans tous les lieux qu'il avait autrefois parcourus avec le Tasse, et alla le visiter plu-

sieurs fois jusque dans son hôtel. Bien des pensées poétiques devaient se présenter à l'esprit de Milton pendant qu'il se promenait sur ces beaux rivages avec l'homme qui avait le mieux aimé l'auteur de *la Jérusalem délivrée* de son vivant, et le mieux honoré sa mémoire après sa mort. Milton, qui aspirait à la gloire, ne trouvait autour de lui que souvenirs glorieux, soit qu'il écoutât son guide parler du passé, soit qu'il contemplât la baie près de laquelle repose Virgile. Dans l'élan de sa joie, il adressa à Manso quelques-uns des plus beaux vers latins qu'il ait écrits, et Manso lui répondit par l'envoi de deux coupes ciselées, dont l'une représentait une scène de l'Orient et l'autre une scène mythologique, et il joignit à ce riche cadeau le distique suivant : « Ton esprit, ton air, ta grâce, ton visage, sont parfaits. Si seulement ta foi l'était aussi, tu ne serais pas seulement Anglais, mais angélique. »

Il n'y avait, en effet, que la question religieuse qui pût séparer deux esprits que tant d'idées communes rapprochaient. Manso avoua une fois à son nouvel ami que, dans une ville comme Naples, il n'osait pas le voir aussi souvent qu'il l'aurait voulu, à cause de la liberté de son langage touchant la religion. Le gouvernement espagnol montrait moins de tolérance pour les protestants que n'en témoignait à Naples le neveu et le premier ministre du pape. Aussi, quoique les marchands anglais de Naples eussent averti leur compatriote que les jésuites de Rome l'avaient dénoncé auprès du saint-siége comme un homme dangereux, il ne craignit pas de retourner dans la ville éternelle, bien certain de l'appui qu'il trouverait auprès du cardinal Barberini, déterminé d'ailleurs à tout souffrir plutôt qu'à dissimuler sa croyance. Il s'était prescrit à cet égard, en entrant en Italie, une ligne de conduite aussi sage que courageuse. Il n'abordait jamais le premier un sujet religieux par respect pour les sentiments de ses hôtes; mais si on l'interrogeait sur ses opinions, il les exprimait avec une entière franchise, et si on attaquait devant lui le protestantisme, il le défendait énergiquement. Il se conduisit ainsi partout où il séjourna, et il n'eut point à s'en repentir.

Au moins de décembre 1638, Milton était encore à Naples, et il se proposait, pour compléter son voyage dans les pays classiques, de passer de là en Sicile et en Grèce où tant de souvenirs l'appelaient. Mais les nouvelles qu'il reçut d'Angleterre l'empêchèrent de partir. Il avait appris que l'Écosse se soulevait, et que les puritains de toutes les parties du royaume faisaient cause commune avec les révoltés. Il

considéra alors comme un devoir impérieux de ne pas abandonner son parti au moment du péril. « Pendant que je désirais, dit-il lui-même, passer en Sicile et en Grèce, les tristes nouvelles de la guerre civile qui venaient d'Angleterre me rappelèrent; car il m'eût paru honteux, pendant que mes concitoyens combattaient chez eux pour la liberté, de voyager à l'étranger à loisir, avec un but purement intellectuel. » Cette simple phrase indique toute la part que Milton se propose de prendre aux affaires de son pays. Il ne s'enveloppe pas d'indifférence, comme l'ont fait si souvent les poëtes; et quelle que soit son ambition littéraire, en véritable Anglais il subordonne tout ce qui n'intéresse que sa propre gloire à ses devoirs de citoyen et de chrétien. Il ne quitta cependant pas l'Italie sur-le-champ, sans doute parce qu'il reçut de meilleures nouvelles; mais il remonta vers le Nord pour se rapprocher de son pays et pouvoir partir au premier signal. Après un nouveau séjour d'environ deux mois à Rome, il repassa à Florence, où il retrouva ses amis de l'année précédente qui le reçurent, dit-il, comme un compatriote et comme s'il rentrait dans ses foyers. Puis il alla à Venise par Bologne et Ferrare, et au mois de juillet ou au plus tard au mois d'août 1639 il rentra en Angleterre, après une absence d'un an et trois mois. En mettant le pied sur le sol de sa patrie, il se rendait ce témoignage qui fait honneur à la force de ses principes aussi bien qu'à la fermeté de son caractère : « Je prends Dieu à témoin, disait-il, que dans tous ces lieux où tant de choses sont considérées comme permises, j'ai vécu pur et étranger à toute débauche, ayant toujours cette pensée présente à l'esprit, que je pouvais échapper aux yeux des hommes, mais que certainement je ne pourrais échapper à ceux de Dieu. »

A partir de ce moment commence pour Milton une nouvelle vie; la révolution approche et l'arrache à ses paisibles études. Il ne s'agit plus pour lui de poursuivre les rêves poétiques de sa jeunesse. Il faut renoncer à la spéculation pour l'action. S'il n'avait eu à satisfaire que son imagination, peut-être aurait-il pu se tenir à l'écart des événements, en se réfugiant dans le monde merveilleux de la fantaisie. Mais nous avons vu que sa raison s'était développée de bonne heure, en même temps que ses facultés poétiques; qu'à l'Université déjà il professait sur la religion des opinions arrêtées, et qu'en tout temps il avait conformé sa conduite à une règle morale déterminée. Quand les fautes de la royauté soulevèrent contre elle les deux sentiments les plus vifs de la race anglo-saxonne, le sentiment religieux et l'amour

de la liberté, Milton ne crut pas devoir rester neutre au milieu des combattants; sa conscience l'obligea à prendre parti pour la cause qui lui paraissait la plus juste, et il le fit, je ne dirai pas sans passion, car il était naturellement passionné, mais du moins après réflexion et avec la conviction qu'un Anglais né libre et chrétien ne pouvait faire un autre choix. Il ne manquera donc point à son caractère en se jetant au plus épais de la mêlée; son rôle politique sera au contraire une preuve de la consistance et de l'inflexibilité de ses opinions. Seulement dans cette seconde période de sa vie, les qualités d'esprit qu'il déploiera et qui n'avaient pas eu encore occasion de se produire différeront de celles que nous remarquions en lui avant l'âge de trente ans. Sa jeunesse appartient à la poésie, son âge mûr à la prose, je veux dire à la polémique religieuse et politique, qui exerce l'activité de la raison bien plus que celle de l'imagination. Quoique la seconde période paraisse plus importante que la première, parce qu'elle touche à de plus grands sujets, toutes deux concourent également à former le puissant génie qui concevra *le Paradis perdu*. Dans l'une, Milton apprend à exprimer en beaux vers toutes ses aspirations poétiques; dans l'autre, il nourrit son esprit des pensées viriles que développent l'expérience de la vie et la lutte avec les hommes.

Ces éléments divers, ces élans de l'âme vers l'infini que traduit le plus noble langage, cette fierté et cette hauteur de vues qu'inspire au philosophe le spectacle des misères du monde réel se retrouvent harmonieusement dans l'épopée par laquelle il termine sa carrière. La jeunesse de Milton nous a révélé un poëte; les événements font de lui, pendant sa maturité, un théologien et un politique. Le poëte, le théologien et le politique reparaîtront dans *le Paradis perdu* qui n'eût pu être écrit sans cette triple préparation.

A. Mézières.

LES FEMMES DE LA RÉFORME.

MARGUERITE D'ANGOULÊME

I

LE MYSTICISME AU XVIe SIÈCLE.

Un homme considérable dans l'Église et dans le gouvernement, évêque de Meaux, abbé de Saint-Germain des Prés, deux fois ambassadeur extraordinaire à Rome et chargé de représenter la France aux conciles de Pise et de Latran, écrit en ces termes à la princesse la plus vive, la plus aimable et la plus spirituelle de son temps :

« Madame, qui est désert en désert est abysme; cherchant désert et ne peult trouver, et quand le trouve, est par-dessus empesché, est mauvais guide pour guider aultruy hors de désert et le conduyre au désert désiré. Désert l'affame de faim mortifère, combien qu'il soit plein jusqu'aux yeux, appétant désir pour l'assouvir et l'appauvrir en pauvreté.. »

La princesse répond à l'évêque :

« La pauvre errante ne peult entendre le bien qui est au désert par faulte de cognoistre qu'elle est déserte. Vous priant qu'en ce désert par affection ne couriez si fort que l'on ne vous puisse suivre... afin que l'abysme par l'abysme invoqué puisse abysmer la pauvre errante. »

Ces passages tirés de la volumineuse correspondance entre Guillaume Briçonnet et Marguerite d'Angoulême sont un témoignage curieux de l'état des esprits et des âmes au moment de la Réforme. On dirait que la vieille scolastique, avant de disparaître, essaye de se venger en laissant à sa place un mysticisme aussi incohérent et aussi barbare qu'elle. La situation spirituelle de la France aidait beaucoup à cette substitution : une grande fermentation religieuse régnait dans le monde catholique lorsque la voix de Luther se fit entendre. En

France la tradition des d'Ailly et des Gerson ne s'était jamais entièrement perdue, les traces de ces réformateurs subsistaient encore. L'idée d'une réforme de l'Église germait depuis longtemps dans les esprits. On se contentait, il est vrai, de gémir sur les désordres et sur les abus ecclésiastiques, sans songer à les attaquer de vive force. Les disciples des grands mystiques dont nous venons de parler étaient des gens paisibles, des savants dont les yeux s'ouvraient à la douce lumière de la renaissance, et qui caressaient la chimère de réconcilier l'Église avec l'idée nouvelle. Quant à frapper cette mère auguste et vénérable, la pensée ne leur en venait même pas. Il leur était seulement permis de lui faire entendre, avec les précautions infinies du respect et de la vénération, quelques vérités indispensables. Si elle refusait d'y faire droit, il ne restait plus à ses enfants que la protestation de la douleur et du silence. Au moment où le vieil édifice religieux chancelait sur sa base, ils auraient voulu le reconstruire au lieu de le renverser. Les idées, disaient-ils, peuvent revêtir des formes passagères, elles n'en sont pas moins éternelles. Puisque ces formes sont nécessaires au vulgaire, pourquoi détruire l'ancien culte où le vulgaire est habitué à les retrouver? Leurs désirs n'allaient donc pas au delà d'une épuration de l'Église, et d'une séparation plus ou moins formelle avec Rome. Ils étaient tout simplement gallicans. Tant qu'ils crurent que la Réforme resterait, comme eux, gallicane, ils furent pour la Réforme; ils rompirent avec elle dès qu'ils la virent marcher vers un autre but. Alors, placés entre le passé et l'avenir, n'osant prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre; ne croyant plus à ce que l'Église enseignait, n'osant pas croire ouvertement à ce que prêchait la Réforme, ne sachant de quel côté se ranger, indécis et troublés, ils se réfugièrent dans le mysticisme, et s'abritèrent des orages du moment sous l'aile de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier. Ce quiétisme, qui aurait fini par entraver les progrès de la Réforme, n'était pas né viable. Le seizième siècle ne pouvait pas le comprendre; ceux qui le pratiquèrent ne furent que des exceptions. Dans un temps où chacun apportait sa vie en témoignage de sa foi, il mériterait presque d'être flétri, si le cœur d'une femme ne lui avait prêté son charme et ses élans d'abnégation et de courage.

Parmi les gens qui se groupent autour de Marguerite, on remarque d'abord Lefèvre d'Étaples, connu par ses traductions des mystiques des siècles derniers, Richard de Saint-Victor, Ruysbrock, Denys

l'Aréopagite, et par divers traités de théologie et d'ascétisme. Il s'occupait cependant d'une traduction en langue vulgaire de la Bible, dans laquelle il voyait bien l'unique base du salut, mais dont la libre interprétation l'effrayait par ses conséquences. A côté de Lefèvre, et plus avant dans la confiance de Marguerite, nous voyons ce Briçonnet avec lequel elle entretient une correspondance qui dure plusieurs années, et qui forme un manuscrit in-folio de plus de huit cents pages, composé de lettres pleines de passages dans le genre de ceux que nous avons cités, et d'autres plus incompréhensibles encore : « Oh! que bienheureuse est l'âme fidèle qui, par union au boulet du double canon fondu en la fournaise virginale, plein et chargé de poudre et d'amorce, est par charité enflambé pour forcer le royaume des cieux auparavant imprenable ! O abîme sonore et mine infinie de poudre anéantie, et fournaise d'amour inextinguible tout attirant, partout tirant! » Des esprits subtils prétendent trouver dans ces phrases l'explication du mystère de l'incarnation, et la peinture de l'ardeur qui doit embraser l'âme pour son Créateur. Quant au sens du paragraphe suivant, il nous semble défier toutes les ressources de la subtilité humaine : « Un seul en congnois qui a régné sur le monde, venu de zizanie sursemée, moulu au moulin d'ennuy, pétri d'eau froide en la huche d'infidèle et inobédiente présomption, cuit au four du propre amour, dont le manger a été une figue empoisonnant les architectes et leur postérité jusqu'à ce que la farine sans levain a esté mise au pot de nature humaine. » Pendant quatre années consécutives, Marguerite puise dans les lettres de Briçonnet les éléments de son édification et sa nourriture spirituelle. On sent dans ses réponses qu'elle s'efforce de comprendre le jargon barbare de l'évêque de Meaux et de l'imiter. On a pu voir qu'elle y réussissait parfois : *la vivante en mort, la pis que morte; votre gelée, affamée et altérée fille ;* telles sont les désignations dont elle fait suivre le plus souvent sa signature. Ce qui surprend encore plus qu'un tel style, c'est que Marguerite ait pu s'en dégager, et qu'on n'en trouve pas de trop nombreuses traces dans ses autres lettres et dans ses contes.

A travers les ténèbres et les brouillards de son langage, les théologiens qui ont eu la patience de faire une étude approfondie des *Lettres* de Briçonnet assurent que sa doctrine est la doctrine *effective* telle qu'on la trouve dans Gerson, seulement plus obscure et moins psychologique. L'amour, selon Briçonnet, est la seule chose nécessaire, c'est par lui qu'on triomphe de tout; pour combattre le

monde, « ayez le grand géant, l'amour insupérable, la guerre est conduite par l'amour. » Nous retrouverons dans la vie de Marguerite l'influence de ces doctrines qui poussaient l'âme humaine à s'annihiler elle-même pour se confondre dans Dieu et dans ses mystères impénétrables à la raison humaine. Si cette théologie pouvait faire des saints, à coup sûr elle ne devait pas enfanter des héros. L'Église menaça Briçonnet; elle eut bien tort. Un hérétique qui écrivait ainsi ne pouvait être dangereux. Les hommes destinés à opérer une grande révolution dans le monde comme Luther et Calvin se reconnaissent tout de suite à leur style; ces gens-là créent les langues. Le jargon prétentieux est la preuve évidente qu'une œuvre ne doit pas durer. Briçonnet s'empressa d'abjurer ses erreurs et de se réfugier dans la vie contemplative. Lefèvre, Gérard Roussel, Vatable, Michel d'Arande, en firent autant. Si on les envisage dans leurs œuvres, ces savants sont hérétiques au premier chef, mais dans la pratique ils ne sortent pas de l'orthodoxie. Gérard Roussel est parfaitement calviniste dans ses écrits : les œuvres ne sont rien, la justification par les œuvres est nulle, on ne se sauve que par la foi, toute l'autorité spirituelle réside dans l'Écriture sainte. Tel est le fond de la théologie éminemment calviniste de Roussel. De même que le réformateur de Genève, il n'admet que deux sacrements, et néanmoins il conserve les fonctions épiscopales; il ne veut pas heurter les esprits faibles par des réformes trop radicales. La justification par la foi semble aussi la doctrine de Marguerite :

Verbe divin, Jésus-Christ salvateur,
Unique fils de l'éternel auteur,
Premier, dernier, de tous instaurateur,
Évêque et Roy, puissant triumphateur,
Et de la mort par mort libérateur :
L'homme est par foy fait fils du Créateur;
L'homme est par foy juste, saint, bienfaiteur;
L'homme est par foy remis en innocence;
L'homme est par foy roy en Christ régnateur;
Par foy j'ai Christ, et tout en affluence.

Les amis de Marguerite ne se séparèrent jamais entièrement de Rome. D'Arande, disciple de Lefèvre, devint évêque. Lecoq se rétracta. C'était ce curé de Saint-Eustache qui, prêchant devant le roi, s'écria : « Sire, *sursum corda*, il faut délaisser désormais les choses de la terre, et se guider avec les ailes de la foi au ciel, et cher-

Marot et Ronsard la chantent. Ronsard se met sous sa protection, et s'abrite auprès d'elle contre les railleries de ses rivaux.

. . . .
Et fais que devant mon prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Mellin.

Marguerite remplit, en effet, pendant toute sa vie, ce rôle de protectrice des gens de lettres, souvent difficile et même dangereux ; les auteurs de son temps le constatent à l'envi : « Reine encore plus illustre par la piété de vos mœurs, lui écrit Érasme, que par l'éclat de vostre race et de vostre couronne, on me rebat de sollicitations de vous escrire, ou plus tost l'on me tance parce que mes lettres ne vont pas déranger Votre Majesté. En ce qui vous touche, —ajoute-il à la fin de cette lettre où il s'excuse de ne pas lui écrire plus souvent, —il convient plus tost vous rendre des actions de grâces de ce que vous faictes, que d'employer l'éperon des conseils pour vous inciter à toujours protéger contre la malice des meschants les bonnes lettres et les sincères amis du Christ, lesquels vous doivent déjà beaucoup... »

Parmi les correspondants de Marguerite, figure aussi Mélanchthon. « Bien qu'il paroisse hardi pour un homme obscur et de bas lieu, lui écrit le plus doux des réformateurs, d'oser recommander quelqu'un à Vostre Altesse, cependant le bruit de vostre grande piété répandu par tout l'univers fait que je ne crois pas devoir refuser ce service à un homme docte et vertueux. Car il ne fault point douter que Vostre Altesse, veu ceste admirable piété, ne prenne en bien ce que je fais, puisque la charité chrestienne, surtout en ce haut rang, ne sauroit mieux s'exercer qu'en estant pitoyable aux misères des studieux, les considérant et les soulageant, surtout quand les bonnes estudes ne peuvent durer sinon par l'appui et libéralité des grands personnages. »

Au seizième siècle, protéger les lettres, c'était protéger aussi l'hérésie. Pas un écrivain, ayant du moins quelque talent, qui ne donnât plus ou moins dans la Réforme dans un temps où l'Église semblait prendre à tâche de rétrécir chaque jour davantage le cercle de l'orthodoxie. Au delà du dogme pur et simple, elle n'admettait plus rien, et la Sorbonne, sentinelle vigilante, gardait la barrière, prête à mettre la main sur ceux qui oseraient la franchir. Le titre de valet

de chambre de Marguerite servit à protéger contre les juges de l'Église Marot et Bonaventure Desperriers. Tous les persécutés de la libre pensée trouvaient un refuge auprès d'elle. Sainte-Marthe, dans un passage touchant de son *Oraison funèbre*, la représente comme le port et le refuge de tous les désolés. « Tu les eusses vu à ce port, les uns lever la teste hors de mendicité; les autres, comme après le naufrage, embrasser la tranquilité tant désirée; les autres, se couvrir de sa faveur, comme d'un bouclier d'Ajax, contre ceux qui les persécutaient. Somme, les voyant à l'entour de cette bonne dame, tu eusses dit que c'était une poulle, qui soigneusement appelle ses petits poulets et les couvre de ses ailes. »

Les deux volumes qu'on a publiés de sa correspondance sont pleins de lettres de recommandation en faveur des gens de la Réforme. La reine-mère, effrayée des embarras de la régence, s'était livrée tout entière au clergé. En retour de l'appui qu'elle espérait du pape, elle avait permis l'introduction de l'inquisition en France. La persécution contre les protestants recommence donc pendant la captivité de François Ier. Marguerite lutte contre la réaction, elle écrit à son frère à Madrid, pour qu'on laisse en paix les réformés « ces hommes d'excellent savoir. » Par la chaleur avec laquelle la princesse remercie le roi de « la charité qu'il luy a pleu faire à ce pauvre Berquin, » on voit combien est vif et profond l'intérêt qu'elle porte aux persécutés : « ... Monseigneur le pauvre Berquin, qui par votre bonté tient que Dieu luy a saulvé la vie par deux foys, s'en va devers vous, n'ayant plus personne à qui il puisse avoir adresse, pour vous donner à connoistre son innocence... J'espère que la vérité qu'il fera apparoistre, rendra les forgeurs d'hérétiques plus maldisants et désobéissants à vous que zélateurs de la foy. Et pour ce, monseigneur, que je say que vous entendez toutes les raisons qui s'y peuvent dire, et voulez soutenir le droit à qui il appartient, sans que le juste ait besoin d'avocat devant les yeux de votre doulceur. » Elle s'adresse encore une fois à Montmorency, toujours au sujet de Berquin : « Depuis la lettre de vous par le porteur, j'ay receu celle du baillif d'Orléans, vous merciant du plaisir que vous m'avez fait pour le pauvre Berquin, que j'estime aultant que si c'estoit moy-mesmes, et par cela pouvez vous dire que vous m'avez tirée de prison, puisque j'estime le plaisir fait à moy. » Le pauvre Berquin n'en fut pas moins brûlé en Grève le 24 avril 1529, en présence de plus de vingt mille individus. C'était un gentilhomme d'Artois qui n'avait pas voulu acheter sa vie par un de ces compro-

Marot et Ronsard la chantent. Ronsard se met sous sa protection, et s'abrite auprès d'elle contre les railleries de ses rivaux.

. . . .
Et fais que devant mon prince
Désormais plus ne me pince
La tenaille de Mellin.

Marguerite remplit, en effet, pendant toute sa vie, ce rôle de protectrice des gens de lettres, souvent difficile et même dangereux; les auteurs de son temps le constatent à l'envi: « Reine encore plus illustre par la piété de vos mœurs, lui écrit Érasme, que par l'éclat de vostre race et de vostre couronne, on me rebat de sollicitations de vous escrire, ou plus tost l'on me tance parce que mes lettres ne vont pas déranger Votre Majesté. En ce qui vous touche, —ajoute-il à la fin de cette lettre où il s'excuse de ne pas lui écrire plus souvent, —il convient plus tost vous rendre des actions de grâces de ce que vous faictes, que d'employer l'éperon des conseils pour vous inciter à toujours protéger contre la malice des meschants les bonnes lettres et les sincères amis du Christ, lesquels vous doivent déjà beaucoup... »

Parmi les correspondants de Marguerite, figure aussi Mélanchthon. « Bien qu'il paroisse hardi pour un homme obscur et de bas lieu, lui écrit le plus doux des réformateurs, d'oser recommander quelqu'un à Vostre Altesse, cependant le bruit de vostre grande piété répandu par tout l'univers fait que je ne crois pas devoir refuser ce service à un homme docte et vertueux. Car il ne fault point douter que Vostre Altesse, veu ceste admirable piété, ne prenne en bien ce que je fais, puisque la charité chrestienne, surtout en ce haut rang, ne sauroit mieux s'exercer qu'en estant pitoyable aux misères des studieux, les considérant et les soulageant, surtout quand les bonnes estudes ne peuvent durer sinon par l'appui et libéralité des grands personnages. »

Au seizième siècle, protéger les lettres, c'était protéger aussi l'hérésie. Pas un écrivain, ayant du moins quelque talent, qui ne donnât plus ou moins dans la Réforme dans un temps où l'Église semblait prendre à tâche de rétrécir chaque jour davantage le cercle de l'orthodoxie. Au delà du dogme pur et simple, elle n'admettait plus rien, et la Sorbonne, sentinelle vigilante, gardait la barrière, prête à mettre la main sur ceux qui oseraient la franchir. Le titre de valet

de chambre de Marguerite servit à protéger contre les juges de l'Église Marot et Bonaventure Desperriers. Tous les persécutés de la libre pensée trouvaient un refuge auprès d'elle. Sainte-Marthe, dans un passage touchant de son *Oraison funèbre*, la représente comme le port et le refuge de tous les désolés. « Tu les eusses vu à ce port, les uns lever la teste hors de mendicité; les autres, comme après le naufrage, embrasser la tranquilité tant désirée; les autres, se couvrir de sa faveur, comme d'un bouclier d'Ajax, contre ceux qui les persécutaient. Somme, les voyant à l'entour de cette bonne dame, tu eusses dit que c'était une poulle, qui soigneusement appelle ses petits poulets et les couvre de ses ailes. »

Les deux volumes qu'on a publiés de sa correspondance sont pleins de lettres de recommandation en faveur des gens de la Réforme. La reine-mère, effrayée des embarras de la régence, s'était livrée tout entière au clergé. En retour de l'appui qu'elle espérait du pape, elle avait permis l'introduction de l'inquisition en France. La persécution contre les protestants recommence donc pendant la captivité de François I[er]. Marguerite lutte contre la réaction, elle écrit à son frère à Madrid, pour qu'on laisse en paix les réformés « ces hommes d'excellent savoir. » Par la chaleur avec laquelle la princesse remercie le roi de « la charité qu'il luy a pleu faire à ce pauvre Berquin, » on voit combien est vif et profond l'intérêt qu'elle porte aux persécutés : « ... Monseigneur le pauvre Berquin, qui par votre bonté tient que Dieu luy a saulvé la vie par deux foys, s'en va devers vous, n'ayant plus personne à qui il puisse avoir adresse, pour vous donner à connoistre son innocence... J'espère que la vérité qu'il fera apparoistre, rendra les forgeurs d'hérétiques plus maldisants et désobéissants à vous que zélateurs de la foy. Et pour ce, monseigneur, que je say que vous entendez toutes les raisons qui s'y peuvent dire, et voulez soutenir le droit à qui il appartient, sans que le juste ait besoin d'avocat devant les yeux de votre doulceur. » Elle s'adresse encore une fois à Montmorency, toujours au sujet de Berquin : « Depuis la lettre de vous par le porteur, j'ay receu celle du baillif d'Orléans, vous merciant du plaisir que vous m'avez fait pour le pauvre Berquin, que j'estime aultant que si c'estoit moy-mesmes, et par cela pouvez vous dire que vous m'avez tirée de prison, puisque j'estime le plaisir fait à moy. » Le pauvre Berquin n'en fut pas moins brûlé en Grève le 24 avril 1529, en présence de plus de vingt mille individus. C'était un gentilhomme d'Artois qui n'avait pas voulu acheter sa vie par un de ces compro-

mis de conscience devant lesquels ne reculaient pas les mystiques, tels que Briçonnet, Lefèvre d'Étaples, d'Arande, et ce Gérard Roussel que Marguerite sauva des arrêts de l'inquisition, mais non pas des coups du fanatisme.

« L'on est a ceste heure a parfaire le procès de maistre Gerard, où j'espère que la fin bien congneue, le roy trouvera qu'il est digne de mieulx que du feu, et qu'il n'a jamais tenu opinion pour le mériter, ny quy sente nulle chose hérétique. »

Roussel était un théologien célèbre, dominicain défroqué, qui avait voyagé en Allemagne au temps des plus vives disputes sur la Réforme. Persécuté par la Sorbonne à son retour, Marguerite lui offrit un asile, et lui fit même donner l'abbaye de Clairac par l'entremise de Montmorency, alors son ami. Plus tard, grâce à elle, Roussel obtint l'évêché d'Oléron. En 1550 il prêchait à Mauléon contre le chômage des saints et des fêtes. Un des assistants, *zelo fidei incensus*, dit Sponde, s'approche de la chaire, et en coupe les supports avec une hache qu'il tenait cachée sous ses habits. L'évêque tombe avec la chaire. On le relève dans un état si pitoyable, qu'il est impossible de le transporter chez lui; il meurt en chemin. Quelque temps après, le fils du meurtrier est nommé évêque d'Oléron à la place de la victime, afin de récompenser la conduite de son père, *ut de pio et eximio facinore convenientissime remunaretur*. Gérard Roussel menait une vie exemplaire, nourrissait les pauvres et instruisait les petits enfants; cela ne le rendait que plus dangereux. Il était parfaitement catholique à l'extérieur, *semper se catholicum exterius profitebatur,* il reniait hautement Luther et Calvin; ce dernier composa même un livre contre Roussel sous ce titre : *Adversus Nicodemitas*, mais, ajoute Sponde, ce n'est que le jeu d'une hypocrisie hérétique. On lui reprochait surtout de prêcher à la cour de Nérac en habit de laïque.

Sigismond de Hohenlohe, chanoine d'Augsbourg, et doyen du grand chapitre de Strasbourg, avait embrassé le luthéranisme, et travaillait à le répandre. C'est à Marguerite qu'il s'adresse comme à la personne de France qu'il voit le mieux préparée à recevoir la bonne semence. Pendant son séjour en Espagne, il lui écrit une lettre, qui ne lui donne pas peu de consolation, dit-elle, et qui ne l'engage pas médiocrement à suivre le chemin de la vérité, « auquel vous me croyez plus advancée que je ne le suis. Mais j'espère que celuy

qui, malgré tous mes démérites, vous inspire de moy cette opinion, daignera en moy aussi accomplir son œuvre. »

La cour avait parfois des velléités de réforme, car elle parut accueillir l'offre que Hohenlohe fit de venir voir le roi. Marguerite servait d'intermédiaire entre eux : « Sur ce que vous me demandez et témoignez de vostre désir de venir en France, le porteur de ceste lettre vous dira les heureuses nouvelles qu'aujourd'huy j'ai receues. Et puisque vous voulez voir le pauvre prisonnier que le Seigneur tout-puissant a voulu délivrer, je vous conseille de venir à la fin de mars ou au milieu d'apvril, qui en sera la véritable saison, car nous espérons que vous trouverez alors tous vos amis rassemblés. » Il s'agit probablement des autres réformés qui devaient se réunir à la cour. Mais on négocie le retour de ses fils; François Ier a peur de nuire à leur délivrance. Hohenlohe est ajourné. Marguerite lui mande cette nouvelle, et le ton de sa lettre en est tout attendri : « Mon amy, je ne vous puis dire tout le chagrin que j'ay, car je voy clairement la circonstance telle, que vostre venue parmy nous ne vous peult consoler, comme vous le désirez. Le roy ne vous verroit pas volontiers. Mais la cause qui fait qu'on ne s'y accorde, c'est la délivrance des enfants du roy, laquelle le roy estime autant que celle de sa propre personne, comme bien au long je l'ai expliqué à ce messager, lequel vous en peult dire la vérité, car je m'en suis confiée à luy. Mais dès que je verrai l'occasion propice, j'espère à Dieu que je ne vous feray point attendre, lequel Dieu, mon cousin, est tout mon désir. Priez-le de me donner la congnoissance de luy, comme j'y aspire, et de croire fermement qu'il est tout. Et ici vous trouverez que si je vous peulx faire service, je vous prie, comptez-y, car Dieu m'a donné volonté d'appaiser l'envie ou de l'abattre. Aussy que je ne suis d'aussy bon couraige envers vous, comme il n'est possible d'estre pour l'ung des miens, et plustost encore à cause de l'affeccion fraternelle que pour les lyens d'une chair et d'un sang périssables. Car ceste aultre naissance et second enfantement, c'est la véritable et parfaite union en laquelle désire vous estre unie vostre bonne cousine Marguerite. »

L'Église, comprenant qu'elle avait en Marguerite une ennemie redoutable, employa toutes ses ressources contre elle. Le théâtre comme la chaire était une arme à cette époque; la muse ancienne sortait de son long sommeil, et dans les colléges on commençait vers le milieu du règne de François Ier à représenter les œuvres des tragiques grecs

et latins. L'œuvre du traducteur se bornait à franciser la terminaison des mots. Ces essais timides et grossiers, considérés alors comme le but suprême de l'art, étaient rares. L'art dramatique du moyen âge régnait encore dans les colléges de l'Université, on continuait à y jouer des *mystères* et des *moralités :* récitations fort goûtées, mais fort coûteuses, qu'on ne se permettait qu'aux jours des grandes fêtes, c'est-à-dire deux ou trois fois par an. Ces représentations ressemblaient beaucoup à celles des confrères de la *Basoche*, des *Enfants sans souci*, et des *frères de la passion*, seulement on y observait un peu plus les convenances. François Ier n'aimait pas ces acteurs dont les bouffonneries cachaient mal des attaques directes contre l'Église, qu'il aurait supportées assez aisément peut-être, si les acteurs populaires ne s'étaient livrés à des farces qui dans leur verve grossière n'épargnaient pas même les rois. *Le miroir de l'âme pécheresse* venait de paraître sans nom d'auteur. Personne n'ignorait qu'il était sorti de la plume de Marguerite. L'Université le mit à l'*index*. Forcé de désavouer cette mesure, le fougueux Bédier, syndic de la Sorbonne, qui devait bientôt expier un peu trop durement ses emportements dans une cage du mont Saint-Michel, traîna la sœur du roi sur les tréteaux du collége de Navarre où les professeurs et les élèves la firent figurer sous les traits du diable lui-même. L'outrage fait à sa sœur, par les comédiens scolastiques, dut naturellement exciter la colère d'un homme aussi facile à s'enflammer que François Ier, et aussi prompt à signer des édits. Les représentations théâtrales furent supprimées comme l'avait été l'imprimerie. Les compagnies dramatiques eurent ordre de se dissoudre. Il existe une ordonnance royale qui condamne *à la hart* « quiconque fera représenter quelque chose sans y être préalablement autorisé. »

L'interdiction ne portait en apparence, il est vrai, que sur les pièces religieuses; mais c'était proscrire tout le répertoire existant et tout le théâtre en France. Les réformés, de même que leurs adversaires, avaient compris tout le parti qu'on pouvait tirer du théâtre. On a un grand nombre de pièces écrites par eux, satires violentes contre le pape, les évêques, les moines, auxquelles leurs ennemis répondaient par des satires non moins violentes contre les hérétiques. Ce n'était encore qu'une mêlée d'injures et de grossièretés, mais d'où pouvait sortir un art plus épuré. Suscité par le génie des temps nouveaux, du sein de ces compagnies dramatiques habituées à un cer-

tain élan, il aurait pu en surgir un Shakspeare, acteur et auteur à la fois, mais la hart était là. Le théâtre, habitué de bonne heure à la discipline, n'enfanta qu'un art discipliné comme lui, art admirable sans doute, mais d'imitation, sorti de la littérature plutôt que des entrailles de la nation, théâtre classique, supérieur par la forme épique, mais sans action sur les sentiments des masses.

On lit dans Du Bellay que plusieurs évêques de France ne craignirent pas de s'attaquer à la personne même du roi. Sa sœur ne pouvait guère être épargnée. Nous venons de voir comment on la traitait sur les planches de la Sorbonne. Un cordelier d'Issoudun prêcha publiquement qu'il fallait la coudre dans un sac, et la jeter à la rivière. Le poison parut un moyen plus facile de se débarrasser de Marguerite. L'évêque de Condom manifesta de telles dispositions à ce sujet, que la reine dut prendre ses précautions et se tenir en garde : « Par quelques advertissements que j'ay eus que l'on use fort de poisons de ce costé là, j'ay prié le roy de Navarre, tant que je aurois a demourer icy, que l'on eslongnast de ceste ville ceulx qui estoient audict evesque, ce qu'il a faict doulcement, en leur remonstrant l'opinion que j'en avois, et on a donné ordre que personne n'entre en nos offices. L'invention que l'on dit que les moynes ont d'empoisonner dans ce pays, c'est dedans l'encens, duquel je ne doy point avoir de peur, car depuis que vous estes party, me suis trouvée plus mal que je n'ay point encore faict. »

L'évêque de Condom tolérait de la part de ses prêtres contre le roi des attaques, dont lui-même donnait l'exemple. François I[er] finit par nommer une commission chargée d'informer contre le fougueux prélat. Aussitôt Marguerite, dont la délicate susceptibilité est beaucoup plus alarmée qu'elle ne veut bien le dire, écrit à M. d'Izernay : « Je voy bien que vostre diligence m'a merveilleusement servie, et que sans elle et le bon conseil que vous donna le chancelier d'Alençon, à grant peine que les choses eussent si tost sorty effect, duquel je me resjouis en façon quelconque que pour faire congnoistre à ce pauvre peuple comme leur roy n'est pas aussy cruel que on leur a presché ; et n'estoit l'assurance que j'ay que le roy sçait bien que je n'ayme la vindication, je craindrois que l'on pensast qu'elle feust cause d'avoir ainsy prins cest affaire à cueur ; mais il me congnoit et sçait si bien que je n'ay affection sinon en ce qui luy touche, que je ne crains point que l'on pense que je le fais pour aultre respect que le sien. » Ce besoin de vengeance, le cœur de Marguerite ne le

ressentit jamais en effet, quelque vives et incessantes qu'aient été les attaques d'ennemis qui menaçaient même sa vie. Elle alla jusqu'à solliciter la grâce d'un homme qui avait tenté de l'empoisonner, et qui avouait son crime.

On a souvent discuté la question de savoir si Marguerite s'était complétement séparée de Rome et si elle avait fait profession ouverte de la religion protestante : la haine dont l'Église ne cessa de la poursuivre, la brutale dénonciation de Montmorency déclarant au roi que s'il veut punir les réformés, il doit commencer par sa sœur, semblent résoudre affirmativement la question. En réalité, cependant, la mystique Marguerite ne fut ni luthérienne ni calviniste. Calvin, après l'avoir louée, lui reproche plus tard ce qu'il appelle son apostasie; mais ceux qui tiennent moins à la stricte orthodoxie qu'au libéralisme de la croyance, les protestants de sentiment, ne pourront s'empêcher de voir une des leurs dans cette princesse si bonne et si compatissante aux persécutés. Si elle ne fut pas protestante, au point de vue du dogme, elle fonda et sauva le protestantisme, en lui donnant Jeanne d'Albret.

III

MARGUERITE EN ESPAGNE.

C'est à Lyon où elle se trouvait avec sa mère Louise de Savoie, que Marguerite reçut la nouvelle du désastre de Pavie. Elle l'apprit pour ainsi dire de la bouche de son mari, le duc d'Alençon qui, chargé du commandement de l'aile gauche de l'armée, s'était enfui avant même de prendre part au combat. Conduite inexplicable chez un prince auquel tout le monde reconnaissait de la valeur, et qui, après s'être tiré avec honneur de commandements importants, venait de se déshonorer et de compromettre la fortune de son pays. Il y a dans cette affaire un mystère que l'histoire n'est point parvenue à éclaircir. Quoiqu'on prétende que Marguerite n'aima jamais son mari, et qu'elle n'obéit qu'à la contrainte en l'épousant, Marguerite le pleura, quand il fut enlevé quelques jours après son retour par une pleurésie. Son cœur saigne sous le triple coup de cette mort, de la défaite de Pavie, et de la captivité de François Ier. Depuis que son frère est prisonnier, la nature n'a pour elle plus de charmes; la vue des bois, des prés, des jardins, augmente sa douleur. Qu'importe la verdure à qui soupire après le retour d'un être aimé! Ainsi

s'exprime-t-elle dans l'épître qu'elle adresse à son frère, après Pavie. Le rondeau suivant l'accompagne :

Ce n'est qu'un cœur et ne sera jamais
De vous et moy, ainsi je le prometz.
Quelque chose qui vous puisse advenir
Le sang ne peult au contraire venir
Ny la raison : aussy je m'y soubzmectz,
Ma volonté à la vostre remetz ;
Parole et faictz entre vos mains je metz
Puisque je veux vostre ainsi devenir
Ce n'est qu'un cœur.

Ainsi du tout à vous je me commectz
Qui votre suis et seray désormais
Mieux qu'onques ; mais plaise vous souvenir
De nostre accord pour nous y maintenir
A tousjours mais : puisqu'en vous me demectz
Ce n'est qu'un cœur.

Comme elle volerait auprès de son frère, si son sexe ne la retenait, et comme elle envie le bonheur de ceux qui se trouvent auprès du roi captif ! « Le despit de vous veoir, écrit-elle à Montmorency, si bon serviteur n'est pas sy grant qu'il me garde de louer Dieu de la grâce qu'il vous a faite de servir a heure et besoing celuy qui l'a mérité ; car croyés que la joye qu'il en a eue a esté sy bien sentie icy, qu'il n'est plus question d'ennuy ne de foiblesse de maladie, mais seulement se délibérer de faire ce qu'il a mandé. Bien est vray que toute ma vie j'auray envie que je ne puis faire pour luy office pareil au vostre, car où la volonté passe toute celle que pouriés avoir, la fortune me tient tort, qui, pour estre femme me rend le moyen difficile. Mais j'espère que Dieu quy voit mon désir me garde heure où j'auray mon tour ; à quoy vie, mort, et tout ce quy se peult craindre ou desirer, sera volontairement sacrifié pour luy. »

A l'appui de son dévouement, Marguerite ne tarde pas à appeler la religion ; son mysticisme ne se contente pas de venir en aide à son frère par les moyens naturels : « Mon cousin, écrit-elle à Montmorency, il y a quelque récluse fort dévote, qui trois ans a, n'a faict que inviter ung homme que je congnoys a prier Dieu pour le Roy et luy faire service, ce qu'il a faict ; et m'a mandé qu'il est asseuré que s'y plaist au Roy par manière d'oraison, tous les jours, quand il sera retiré, lire les epistres de Sainct-Pol, il est asseuré qu'il sera

délivré à la gloire de Dieu et l'honneur de luy; car il promet en son évangile que qui aime la vérité, la vérité le délivrera. Et pour ce que je pense qu'il n'en a point, vous envoye les miennes, vous priant le supplier de ma part qu'i les veuille lire, et je croy fermement que le sainct esprit qui est demouré en la lettre, fera par luy chouses ainsi grandes comme il a faict pour ceulx qui les ont escriptes; car Dieu n'est pas moins puissant ne bon qu'il a esté en ses promesses qui sont toujours véritables. Il nous a humilié par prison, mais il ne nous a pas abandonnez, nous donnant pacience et espérience en sa bonté, qui est tousjours accompagnée de consolation et plus parfaite congnoissance de luy, ce que, je suis seure, mieux que jamais le Roy congnoist, n'ayant pour la prison de son corps l'esprit moins en liberté, et plain et remply de la grace de celuy que je supplie parfaire en luy son commandement. En quoy ne peult avoir plus grant ennuy que se sentir pour son service inutile, votre bonne cousine. »

Le roi de Navarre, Henri d'Albret, s'était échappé du château de Pizzighitone, où François I[er] se trouvait également retenu. Launay, vice-roi de Naples, ne voulant pas garder plus longtemps la responsabilité de son royal prisonnier, le transfère à Madrid. Cette nouvelle attriste Marguerite sans l'abattre : « Monseigneur, » écrit-elle au roi dans un style dont la fermeté est à la hauteur des sentiments qui l'inspirent, « plus on vous eslongne de nous, et plus me croist la ferme espérance que j'ay de vostre délivrance et bref retour; car à l'heure où le sens de l'homme se trouble et desfault, c'est l'heure que Nostre Seigneur fait son chef-d'œuvre. » Quelques lignes plus bas, avec quelle douceur elle exprime son affection : « En aultre chouse je ne pense qu'en vous, comme celuy seul que Dieu m'a laissé en ce monde, père, frère, et mary, ne pouvant avoir le bien de vous le dire, et peu escripre, n'ay crainte vous ennuyer de longue lectre, que tant m'est courte, pour le bien que ce m'est de penser à vous. » Enfin, son frère la demande. Comme elle est heureuse d'aller en Espagne! « Madame m'a commandé de faire le voyage a quoy je mettray peine d'estre bien toute preste a partir, et me tiendray trop tenue a nostre Seigneur, si par ce moyen estoit son contentement satisfaire de vostre délivrance..... puisqu'elle ne peut vous donner la consolation de sa veue, et lui plest que je soye si heureuse que de m'y envoyer. » Les retards s'en mêlent; François I[er], triste et impatient, se plaint, elle le calme : « Et si j'ay retardé, ayant entendu quel temps nous avons eu, m'escuserez de la longueur qui plus que mille choses me des-

plaist; car il me tarde tant que je ne vous voy, et tant tant, et tant je le désire, que remettant à vous le pouvoir dire, m'en tairay. Vous suppliant, Monseigneur, regarder que mon sauf-conduit est fort restreint; et si vous voyez qu'il soit bon de l'avoir plus ample, le me faire tenir à Barcelone. Mais je ne lesseray ne pour la seureté, ne pour la mer doubteuse en ce temps, d'aller avant jusques au lieu ou je vous pourray voir; car, peur de mort, prison ou quelque mal que ce soit, me sont maintenant si accoustumés que je les tiens à liberté, vie, santé, gloire et honneur, pensant par ce moyen participer de vostre fortune que bien voudroit toute seule porter. »

François Ier, pour sortir de prison, ne pouvait choisir un meilleur négociateur que cette sœur aimable, spirituelle, dévouée jusqu'à l'exaltation, et qui ne reculera devant rien pour le tirer des serres de Charles-Quint. Au mois d'août 1527, elle part d'Aigues-Mortes et débarque à Barcelone. De là à Madrid, la route est longue; elle cherche à se distraire par la poésie.

Le désir du bien que j'attends
Me donne du travail matière,
Une heure me dure cent ans;
Et me semble que ma litière
Ne bouge ou retourne en arrière,
Tant j'ay de m'advancer desir.
O, qu'elle est longue, la carrière
Où gist à la fin mon plaisir!
Je regarde de tous costez
Pour voir s'il n'arrive personne,
Priant sans cesse n'en doubtez,
Dieu, que santé à mon roy donne.
Quand nul ne voy, l'œil j'abandonne
A plorer; puis sur le papier
Un peu de ma douleur j'ordonne.
Voilà mon douloureux mestier.
O qu'il sera le bien venu,
Celuy qui frappant à ma porte,
Dira : le roy est revenu
En sa santé très-bonne et forte.
Alors sa sœur plus mal que morte,
Courra baiser le messager
Qui telles nouvelles apporte
Que son frère est hors de danger.

Les vers seuls ne charment pas les ennuis de son voyage; elle

donne issue aux élans de son cœur dans des lettres où elle redouble, à chaque passage, d'assurances du dévouement le plus ardent : « Toutefois ne me gardera sa suffisance de vous supplier très-humblement croire que quoyque ce puisse estre jusques à mettre au vent la cendre de mes os, pour vous faire service ; rien ne me sera ny estrange, ny difficile, ny pénible, mais consolacion, repos et honneur. Et à cette heure, monseigneur, je sens bien quelle force a l'amour que nostre seigneur par nature et connoissance a mise en nous trois ; » mais non, elle ne la connaît pas encore. Il faut que l'idée seule d'approcher du lieu où vit son frère la lui révèle tout entière. A quelques lieues de Madrid, elle écrit à Montmorency : « Je ne vous diray pas la joie que j'ai d'approcher le lieu que j'ay tant désiré ; mais croyez que jamais je ne comprens que c'est d'un frère que maintenant, et n'eusse jamais pensé l'aimer tant. »

Il était temps qu'elle arrivât. François Ier, dans un corps robuste, cachait une âme peu ferme et sujette à l'abattement. Dévoré par l'incertitude et par l'ennui, il allait tomber dangereusement malade, lorsque la présence de sa sœur vint le ranimer, et lui rendre l'espérance. Si François Ier manifesta, par un prompt retour à la santé, la joie que lui causait la vue de Marguerite, Charles-Quint au contraire se montra vivement contrarié de son arrivée. On lui avait caché le nom de la personne pour qui on demandait un sauf-conduit. Il se crut joué quand il sut qu'il s'agissait de Marguerite. Il redoutait l'activité et l'énergie de la sœur de son prisonnier. En effet, à peine débarquée à Madrid, elle va le relancer jusqu'à Tolède. L'empereur, suivi de l'archevêque et de plusieurs gentilshommes de sa cour, vient recevoir Marguerite et la conduire au palais de don Diègue de Mendoza où son logement est préparé. Le lendemain, elle se rend auprès de l'empereur qui la reçoit froidement en audience solennelle. « Mais les proupos ne furent pour faire une si grande cérémonie, car il me remit à parler en son conseil. » C'est ce jour-là que Marguerite fut présentée pour la première fois à celle qui devait devenir plus tard sa belle-sœur, Éléonore de Portugal, douce Flamande dont le cœur brisé une première fois par la rupture de son mariage avec l'électeur palatin, Frédéric II, devait souffrir encore de l'indifférence souvent brutale d'un roi, tel que François Ier, sans cesse asservi à d'impérieuses maîtresses. Jeune encore, et veuve d'un mari vieux, infirme, bossu, mais que ses sujets avaient surnommé le grand,

promise par son frère Charles-Quint au connétable de Bourbon, honteuse d'être comme le prix et la récompense de la trahison, elle accueillit les ouvertures d'un mariage avec le roi de France, avec un espoir et des illusions qui ne devaient pas tarder à s'évanouir. Éléonore de Portugal et Marguerite d'Angoulême se sentirent attirées l'une vers l'autre à première vue. Ces deux femmes, en effet, devaient se comprendre. On prit à tâche de les séparer : « An nuyst suis allée devers elle et elle m'a tenu fort bons proupos. Bien est vray qu'elle s'en va demain à son voyage et j'yray prendre congé d'elle. Je crois qu'elle le faict plus par obéissance que par volonté, mais ils la tiennent fort subjecte. » Le nœud de la négociation, c'était la Bourgogne. Charles-Quint, pour le trancher, demandait qu'on nommât des arbitres; François I[er] proposait de remettre l'affaire au parlement et aux pairs. En traitant cette question avec Marguerite, Charles-Quint promet de rechercher quelques moyens de la résoudre à l'amiable. Mais tout cela n'est que pour l'amuser, et elle en avertit le roi. « Je vous envoye quelqu'un qui bien au long vous contera ce que demain et tous ces jours aura esté fait, afin que, avant passer plus avant, il vous plaise entendre les bons tours qu'ils nous font, et si scay bien qu'ils ont grant peur que je m'en ennuye; car je leur donne à entendre que s'ils ne font mieux, que je m'en veux retourner. » Les jours s'écoulent et les choses ne changent pas; ce n'est pas faute pourtant de bonnes paroles. « Au regard de l'affaire pour lequel je suis venue par deçà, écrit-elle à Montmorency, le meilleur commencement que je voye, c'est des bonnes paroles que m'a dit l'empereur, m'asseurant tousjours qu'il fera chose dont je m'émerveilleray et qui sera pour me mettre en repos. Vous povez estre asseuré que je ne feray faulte à le solliciter et importuner, selon le désir que j'ai de venir à chef d'une entreprise qui me touche de si près. » Charles-Quint, après l'avoir reçue en roi, la traite en diplomate et cherche à l'effrayer par des lenteurs calculées. A la politesse des premières entrevues succède bientôt la sécheresse des affaires. L'empereur se dérobe, elle ne peut parvenir jusqu'à lui.... « J'ai demeuré depuis une heure jusqu'à cete heure qui sont cinq, sans avoir nulle réponse. Voisy déjà trois jours que je n'ai guère esté hors des monastères, ce que je dis au vis-roy que je le faiseis pour donner à connoistre que si je ne parle à l'empereur, que mon estat ne requiert point de faire ici la court ni pratiquer les serviteurs du mestre qui vous a promys, que avecque lui seul je parlerais de vos

affaires.... et me semble qu'en leur tenant encore un peu la main haulte, l'on les contraindra parler autre langage. Et quoy qu'il en soit, nous vous délivrerons par la bonté de Dieu; mais je vous suplye, puisqu'ils y vont si infamement, ne vous ennuyer de ce que peult durer, pour les faire venir au point où tant désire parvenir. » Dans une lettre précédente, après une entrevue « où ont esté tenus les plus autz termes, jusque aux menaces, » Marguerite dit au roi en finissant sa lettre : « en compagnies sy derraisonnable, je trouve l'ofice de soliciteur plus pénible que de médecin à vous veiller. »

Cependant tout le monde s'intéresse à elle dans son séjour en Espagne ; Érasme, lui-même, s'arrache à ses études et à sa quiétude pour lui écrire : « Les admirateurs des vertus de Vostre Altesse m'ont escript plusieurs fois, m'engageant à vous adresser quelques consolations en ceste tempeste de malheurs. C'est pourquoi le savant et noble personnage qui vous remettra ceste lettre s'estant offert à l'imprévu, prest à partir pour l'Espagne, où il ne fera que passer, j'hésitois s'il valoit mieux garder un silence absolu, ou vous envoyer ceste courte lettre et mal-ordonnée; ceste crainte, et ceste honte ont cédé à l'affection singulière que je vous porte; car dès longtemps j'ay admiré et chery tant de dons excellents que Dieu a mis en vous : prudence digne d'un philosophe, chasteté, modération, piété, force d'âme invincible, et un merveilleux mépris de toutes les vanités de ce monde. Qui n'admireroit en la sœur d'un grand roy ces qualités si rares chez les prestres mêmes et chez les moines? Je n'en parlerois pas, si je ne savois assurément que vous n'en attribuez le mérite à vos propres forces, mais le reportez tout entier au Seigneur, dispensateur de tout bien. » Cette lettre fait honneur à Érasme; il avait reçu de l'empereur, lui-même le reconnaît, des faveurs nombreuses; il était né son sujet, il était son conseiller, il lui avait prêté serment; cependant il ne peut oublier qu'il aime le roi très-chrétien, ou pour parler plus exactement, qu'il lui rend son amitié, laquelle a provoqué la sienne en tant de façons; ce sont les expressions qu'il emploie. Quant à une héroïne comme Marguerite, il ne saurait « s'empescher de l'aimer en nostre Seigneur. » Si magnifique que soit la victoire de l'empereur, « je n'ay pu encore, ajoute Érasme, l'en féliciter du fond de l'âme. » Il termine sa lettre par l'espoir que la paix se fera bientôt. « Si ceste espérance se réalise, nous en féliciterons non-seulement l'empereur et vous, mais toute la chrétienté. » Il s'excuse,

en finissant, de lui avoir écrit comme « un amy plebein envers son ami. »

Érasme est ici l'écho de ce public de lettrés, de savants, d'artistes, de philosophes, qui commençait à surgir au seizième siècle, et à former l'opinion publique. L'éclatant dévouement de cette sœur à son frère émut tous les esprits et tous les cœurs, et cette émotion gagna les Espagnols eux-mêmes. « Je n'eusse jamais pensé, écrit Marguerite, trouver ici compaignie si affectionnée. » On comprend avec quel empressement elle dut chercher à mettre à profit ces bonnes dispositions de la noblesse espagnole. Elle visite les seigneurs dans leurs châteaux, et de Guadalaxara, résidence du duc de l'Infantado, elle écrit à Montmorency cette lettre curieuse :

« Le lendemain, mon cousin, je suis arrivée en ce lieu de Goadelafara où j'ay trouvé une compagnie fort affectionnée et ennuyée de veoir le roy là où il est, quy ne m'a esté de peu de plaisir de rencontrer de mes semblables. Vostre lettre y est venue bien à propos, car la bonne comtesse a esté bien aise de veoir que le roy se porte bien. Je n'ay encore veu ni la fille, ni la niepce. Au regard des hommes, ils ne sont pas icy; toutes fois, cela ne m'a pas empeschée que je n'y ai esté bien receue. Au demeurant, pensant qu'il serait bien d'avoir quelques blancs du roy pour les remplir selon que l'on aura affaire; à ceste cause vous le supplierez de m'en envoyer une douzaine, dont je luy tiendrai bon compte. » Le duc et son fils ont été prévenus que s'ils voulaient être agréables à l'empereur, ils devaient éviter tout rapport avec Marguerite : c'est ce qui explique leur absence. L'hospitalité et la galanterie espagnoles auraient tenu sans cela à se déployer en l'honneur de la sœur du roi captif. Charles-Quint se méfiait de l'adresse de Marguerite et il n'avait pas tort, car nous voyons par les blancs seings qu'elle lui demande qu'elle ne reculait devant aucun moyen pour recruter des dévouements à son frère. En informant Montmorency des ordres reçus par le duc à son sujet, Marguerite ajoute : « Mais les dames ne me sont défendues à quy je parleray au double. »

Il vint un moment où il fallut pourtant reconnaître que la sympathie du beau sexe espagnol ne suffirait pas à tirer François Ier des griffes de son ennemi. Tous les moyens avaient échoué : le sauf-conduit de Marguerite allait expirer, et l'empereur, loin de songer à le renouveler, pressait bien plutôt le départ. Marguerite voulait rester; elle a, dit-elle, de bonnes raisons à faire valoir en faveur de

ce projet : « vous suppliant, écrit-elle à son frère, les daigner voir, et si je dis vray ne me refuser place de laquais auprès de vostre litière. » Il fallut que François Ier lui donnât en roi l'ordre de partir. A chaque relais, pour ainsi dire, elle écrit à son frère ou à Montmorency. Voici sa première lettre au compagnon de la captivité du roi après son départ :

« Mon cousin, j'ay à mon lever receu vostre lettre et vous laisse à penser sy ce m'a esté plaisir d'avoir sceu des nouvelles du roy. Au regard des miennes, le corps n'est que trop bien, mais de l'esprit je ne vous puis nier qu'il ne luy souviegne de ce qu'il a laissé ; et entendez que toute la nuict j'y tenu le roy par la main et ne me voulais esveiller pour avoir plus longuement cest aise. » Elle se met en marche et s'éloigne à petites journées, attendant qu'on la rappelle et méditant une évasion pour son frère. « Pensez, je vous supplie, monseigneur, que je ne suis qu'à vingt lieues de vous, si preste à vous ramener une litière bien bonne qui en dormant vous pourra ramener à vos amis. » Elle arrive enfin à Guadalaxara où elle s'est arrêtée chez le duc de l'Infantado : « Monseigneur, en ce lieu j'ay seu comme vous avez pris vostre médecine, non sans regret que je n'y ai esté, mais l'impossibilité me contraint à baisser la teste. » Plus loin, elle s'arrête encore une fois : « Monseigneur, plus je vays en avant, et plus je sens l'esloignement de vostre vue qui a grand peine se soustiendroit, si le désir de vous obéir et fere chose plus necessaire pour vostre service que ma demeure ne me donnoit force de le porter. » On assure qu'elle portait l'abdication signée de son frère, dans le cas où Charles-Quint ne voudrait pas se relâcher de ses prétentions sur la Bourgogne, et que, ayant eu connaissance de cet acte, l'empereur comptait s'en emparer, en s'emparant de Marguerite qui, par la lenteur de son voyage, avait bien l'air de se trouver encore sur le territoire espagnol, après l'expiration du sauf-conduit; c'est, dit-on, le connétable de Bourbon qui, toujours amoureux d'elle, l'aurait fait avertir du projet de Charles-Quint. La fin de la lettre précédente semble indiquer que Marguerite, en se rendant en France, a en effet une mission importante à remplir; mais comment concilier cette mission avec les retards sans cesse renouvelés de la voyageuse? Nous la voyons s'arrêter une seconde fois chez le duc de l'Infantado à Siguenza, où elle est reçue par les filles de ce seigneur : l'une d'elles, qui porte le nom de Chimène, devint, dit-on, amoureuse de François Ier et se fit religieuse à Guadalaxara. On fait à Marguerite un présent de mules qu'elle vou-

drait bien, écrit-elle au roi, lui avoir fait essayer de Madrid à Lyon. Cependant François Ier s'ennuie et menace de retomber malade; sa sœur lui écrit que si on n'accepte pas ses offres, il doit accepter celles de ses ennemis et « comment que ce soit s'en venir. » Quoi! céder même la Bourgogne! Si François Ier se décide à cette concession, à quoi bon lui avoir fait signer un acte d'abdication. Marguerite insiste sur le conseil qu'elle vient de donner : « Si la patience est inutile, ne vous arrestez à terre ny à enfants, car votre reaulme a besoing de vous pour l'amour que plus que jamais il vous porte, et croyez, monseigneur, que si je pensois que votre longue demeure vous fust plus honorable, l'ennuy que j'ay de vostre peine ne me feroit point vous conseiller autre chose à l'encontre. » Marguerite se trompe; le royaume n'a nul besoin de François Ier; les choses marchent assez bien sous la régente qui suffit à tout. Quant à l'amour que le roi inspire à ses sujets, il convient d'en excepter la noblesse qui refusera bientôt d'acquitter sa rançon; il faudra que le roi de Navarre se charge de la mission de faire financer la noblesse du Berry, extrémité qu'on aurait pu éviter du reste en partie, car la mère de François possédait une notable portion de la somme fixée pour la rançon; à sa mort, on trouva quinze cent mille écus dans ses coffres.

Dans les lettres adressées par Marguerite à son frère, pendant son voyage de Madrid en France, on peut trouver des traces de ce dévouement exalté dont le reste de sa correspondance nous fournira encore de nombreux et singuliers témoignages. C'est ainsi qu'elle lui écrit : « Je vous proumets la foy que à vous comme frère, père, mary et mon tout en ce monde je doy, que tout ce qui se peult penser d'impossible, quant à moi m'est si facile, desirant vous faire service, que si ma vie allongée pour cette fin n'est emploiée, je l'estimeray pire que dix mille morts. » Une autre fois, elle s'alarme pour sa santé de ce qu'il lui écrit « de sa propre et grant main, » et lui rappelle le temps où il aimait à se servir de « la petite et indigne de si agréable office. » Après le retour du roi de sa captivité, nous verrons la joie de Marguerite aller si loin qu'elle ne craindra pas de comparer François Ier au Christ en personne.

En attendant, elle résume son voyage dans une lettre à son chancelier d'Alençon, Jean de Brinon. Elle a été obligée de séjourner cinq jours chez Madame « pour une chuste que je feiz, où je m'enlevai la peau dessus le genoul de près d'un long empan. Mais cela s'en va gary : ce n'est le pis de mon dict voyage, puisque Dieu ne m'a donné

la grâce de l'executer selon mon desir; toutes fois, je ne suis hors d'espérance qu'il fera mieux que nous ne sçaurions penser. Je vous puis dire que j'ay eu affaire aux plus grans dissimuleurs et gens où il se trouve aussy peu d'honneur qu'il est possible. Quelquefois bonne parole, mais incontinent après cela estoit changé; j'ay mis peine par tous les moyens qu'il m'a esté possible (comme assez, à mon advis, vous l'entendez) de chercher la paix, amitié et alliance de l'empereur pour venir à la délivrance du roy, et n'ay espargné chose qui se peult ou se deust » L'histoire lui rendra cette justice. Marguerite regrette ensuite amèrement qu'on lui eût refusé de rester auprès du roi avec trois de ses femmes. Charles-Quint, à son point de vue, avait raison d'agir ainsi, car il aurait eu affaire à forte partie; elle déplore également de n'avoir pas obtenu une prolongation de sauf-conduit, « sinon ung qui estoit seulement pour trouver occasion de me retenir en leur pays jusqu'à la fin de la trefve, et après ne me laisser aller. » On ne voit pas bien quel était l'intérêt de Charles-Quint sur ce point; car, après l'opinion qu'elle émet si fortement de la nécessité de la présence de François Ier en France, il est difficile de supposer qu'elle portât son abdication. « Cela me contraignit de faire telle diligence que j'estois tous les jours, un mois durant, à cheval le plus de temps à six heures du matin et arrivoys à la nuict au logis. Dieu m'a sy bien aydée, que contre leur intention je me suis retournée sans aulcun destourbier. »

Enfin elle rentre en France, et rien n'est plus touchant que de voir cette femme dont le dévouement a fait l'admiration de l'Europe, qui vient de lutter avec le plus grand politique du temps, qui a comparu devant le conseil de Castille et l'a étonné par sa prudence et par sa fermeté, oublier le grand rôle qu'elle vient de jouer, celui plus grand encore qu'elle peut être appelée à remplir, en devenant la femme de Charles-Quint pour s'asseoir en garde-malade au chevet des enfants de son frère, tous atteints de la rougeole, excepté la plus jeune de toutes, sa filleule, « la petite Margot qui me ressemble et qui ne veult estre malade. »

TAXILE DELORD.

(La fin à la prochaine livraison.)

ALFRED DE MUSSET

SES ŒUVRES POÉTIQUES

Il y a des poëtes dont le génie n'a pas eu, pour ainsi dire, d'enfance, et qui dès le premier jour se sont révélés tout entiers. La suite peut-être n'a pas toujours répondu au début; l'homme n'a pas toujours tenu toutes les promesses du jeune homme. Parfois même d'étranges défaillances ont étonné, affligé leurs admirateurs; mais ces taches disparaissent dans l'éclat des premiers triomphes. Et c'est justice sans doute que l'humanité oublie les faiblesses présentes pour ne se souvenir que des grandeurs d'autrefois, et qu'elle pardonne beaucoup à ceux qui ont beaucoup fait pour elle.

Il y a des poëtes, au contraire, qui ne se sont révélés que par degrés; il y en a qui, nés avec les dons les plus rares, ont dissipé leur jeunesse en des œuvres légères, livrés à tous les caprices de la fantaisie, cueillant au hasard les fleurs écloses sans culture sur un sol fécond, jetant en riant par les fenêtres les trésors d'un talent prodigue. Une réputation d'esprit et de grâce, même relevée d'un peu de scandale, il semble qu'ils n'aient pas aspiré à autre chose. Mais un jour, cette folie de jeunesse s'est évanouie; l'âge était venu, et avec l'âge les épreuves de la vie et les pensées sérieuses; et il s'est trouvé que la douleur avait éveillé dans l'âme du poëte des cordes plus graves. Aux folles chansons ont succédé des chants tristes et sévères, des accents pathétiques. Les ailes de la muse ont grandi, et elle a pris son vol vers de plus hautes régions. Qu'arrive-t-il cependant? La même illusion dont je parlais tout à l'heure se reproduit dans l'esprit du public, mais en sens inverse; le même préjugé, né des premières impressions, subsiste, mais, cette fois, au lieu de protéger l'écrivain, il pèse injustement sur lui. Le souvenir de ses fantaisies nuit à ses œuvres plus sérieuses, et sa réputation passée fait tort à sa gloire naissante.

Cette histoire est celle d'Alfred de Musset. Applaudi d'abord et presque célèbre au sortir du collége pour des vers badins et un peu

libres, il a vu plus tard ses plus beaux vers ne rencontrer qu'une attention distraite, une admiration un peu froide, je ne sais quel étonnement à demi incrédule. On s'était fait un Alfred de Musset railleur et licencieux, il semblait qu'on ne pût l'imaginer autrement. L'esprit humain est ainsi fait : il lui en coûte de changer son idéal; il lui en coûte davantage peut-être de reconnaître à un homme d'autres talents que ceux qu'on lui avait accordés d'abord. Quelle qu'en fût la raison, Alfred de Musset porta la peine de ses péchés de jeunesse, il la porte encore. *Rolla* fit bien pourtant quelque bruit; l'étrangeté, l'audace de certains détails fit admirer les beaux vers. Mais il semble que les *Nuits* furent à peine remarquées, à peine comprises, lors de leur apparition. Aujourd'hui encore, après vingt ans, et quand le poëte n'est plus, bien des hommes graves ne lui ont pas pardonné ses premiers vers, et, par rancune de ces *juvenilia*, n'ont pas lu les poëmes qui sont sa vraie gloire. Parmi ses admirateurs mêmes, combien peu réservent leur admiration pour ce qui en est le plus digne! Parmi les jeunes gens, dont il est le poëte favori, combien ne savent par cœur que les *Contes d'Espagne* et *Namouna!* Et quant à ses imitateurs, chaque jour plus nombreux, que songent-ils à imiter, hormis *Mardoche* et les *Proverbes?*

Il y a là une injustice dont le public, malgré de récentes réparations et de charmants éloges, n'est pas encore revenu. Et même, s'il faut dire toute ma pensée, les éloges les plus bienveillants n'ont pas fait sa juste part et assigné sa place légitime à ce poëte mort jeune, et qui a si peu écrit. A mon avis, — tout en abandonnant bien de ses vers de jeune homme que lui-même estimait ce qu'ils valent, — tout en faisant, au nom de la morale, les réserves qui doivent être faites, — on ne met pas Alfred de Musset assez haut. Sa place est à côté et au niveau des plus grands de ce temps-ci. S'il est vrai que c'est par leurs œuvres les plus parfaites qu'il faille classer les hommes, il a écrit des pages qui doivent être mises au rang des plus belles et des plus pures poésies de notre siècle.

C'est sur ce caractère des poésies d'Alfred de Musset, sur ce contraste de ses premières œuvres avec les dernières, que je voudrais présenter ici quelques remarques. Dans ce développement d'un rare et vigoureux talent, dans cette éclosion inattendue qui s'est faite en lui de facultés non soupçonnées, il m'a semblé qu'il y avait un curieux sujet d'étude, au point de vue littéraire et au point de vue moral. Là, d'ailleurs, se borne mon dessein : l'auteur des *Nouvelles*,

le charmant conteur de *Frédéric* et d'*Emmeline*, on le connaît de reste, et tout le monde goûte ses grâces légères et piquantes; l'auteur ingénieux des *Proverbes*, le public l'applaudit tous les soirs. C'est du poëte, du poëte seulement que je veux parler; — « Parlons-en tout à notre aise. » Son nom, je le crois, est destiné à grandir, quand d'autres, trop exaltés, ne peuvent que déchoir. Ce retour me semble même à la veille de se faire, et il n'est pas hors de propos, sans doute, d'en rechercher les raisons.

I

Le caractère qui frappe entre tous chez Alfred de Musset, c'est qu'il est par excellence un esprit français. Nous avons eu des poëtes allemands, des poëtes anglais, des poëtes espagnols; il est, lui, un poëte français, et de race pure. Qu'on lui en fasse éloge ou grief, il faut reconnaître en lui un des types les plus francs de notre génie national. Il en a toutes les qualités et tous les défauts; et peut-être, cela s'est vu plus d'une fois chez nous, a-t-il dû à ses défauts autant qu'à ses qualités la popularité précoce dont il a joui. Nature fine et délicate, ouverte et droite, éminemment sincère, il est avec cela sceptique, railleur et sensuel. Il a la légèreté, la grâce, la verve moqueuse, l'humeur volontiers satirique; mais sous cette gaieté dont il se fait parfois un masque et comme une défense, on sent un esprit sérieux, élevé, une sensibilité profonde, une âme tendre, facilement émue, capable des plus généreuses passions. Surtout il a au plus haut degré le bon sens et le bon goût, la mesure, la netteté, la sobriété exquise, toutes qualités qui sont l'essence même de l'esprit français.

Quand il lui a plu, presque enfant encore et à l'âge où l'on imite toujours quelqu'un, d'écrire des *Contes d'Espagne et d'Italie*, ç'a été tout simplement un costume romantique dont il s'est affublé en riant, comme une de ces modes bizarres qu'aiment à porter les jeunes gens, comme un travestissement qu'on met pour aller au bal. On sent que tout cela n'est qu'un jeu d'esprit et une gageure; et il a eu plus tard quelque droit de dire, avec une fierté un peu railleuse :

> J'ai fait de mauvais vers; c'est vrai : mais, Dieu merci,
> Lorsque je les ai faits, je les voulais ainsi.

Sous cette manière, sous ces formes d'emprunt, il y avait en réa-

lité une humeur très-indépendante, et une force native qui ne tardaient pas à se révéler. Au fond, nul poëte n'a plus de franchise dans l'inspiration, plus de liberté dans l'allure, plus d'originalité de pensée et de style. En dépit de ses formes cavalières, de ses bizarreries de parti pris, nul n'a un talent moins artificiel et moins factice. Il hait par-dessus tout l'emphase, le pathos, le genre gonflé et colossal, et il a raillé amèrement ces artisans de paroles sans cesse occupés à « ravauder l'oripeau qu'on appelle antithèse. » Il ne hait pas moins la fausse mélancolie, la sentimentalité, et il a persiflé à leur tour

« ..... Les pleurards, les rêveurs à nacelles,
Les amants de la nuit, des lacs, des cascatelles.... »

Sarcasmes, soit dit en passant, qui ont dû faire plus d'une blessure, et qui expliquent peut-être plus d'un dédain.

Le défaut qui a marqué dès l'origine notre poésie contemporaine, et qui s'est aggravé de jour en jour, c'est le vague de la pensée et l'abus des mots. On peut dire d'elle tout entière ce que notre plus éloquent critique a dit d'un des chefs de l'école moderne : « Elle a plus d'images que d'idées [1]. » Dans sa mesure discrète, et malgré les éloges qui en atténuent la sévérité, ce jugement reste, à mon avis, le mot qui caractérise le mieux le côté faible de notre poésie contemporaine. Prenez-la même chez les maîtres, chez ceux qui l'ont portée si haut : l'un pareil « à un clairon suspendu et sonore » (c'est encore un beau mot de M. Villemain), qui retentit à tous les bruits héroïques, à tous les accents généreux ; l'autre semblable à un luth éolien qui vibre au moindre souffle, et abandonne à toutes les brises des soupirs mélodieux. Combien de fois, même chez ces princes de la poésie moderne, et si vous mettez à part un petit nombre de morceaux exquis, combien de fois ne vous est-il pas arrivé de chercher sous l'ampleur exubérante de la forme la pensée indécise et flottante ! Ne semble-t-il pas que souvent tous ces voiles de pourpre et d'or nous la cachent au lieu de l'orner ? Que de strophes éclatantes dont les ailes battent presque dans le vide ! Que de stances harmonieuses qui n'apportent à mon oreille qu'un vague murmure ! C'est que le poëte a tout donné à l'inspiration, rien à la réflexion ; il n'a pas attendu que la pensée fût éclose et le sentiment développé ; une vue superficielle lui a suffi,

1. *Essai sur Pindare et la poésie lyrique*, p. 574.

un à peu près, une émotion, moins que cela, une impression fugitive; et la force de l'inspiration l'emportant, il a chanté

> Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
> Comme l'eau murmure en coulant[1].

Mais ni l'eau qui coule, ni l'oiseau qui chante, ni le vent qui gémit ne sont tenus d'exprimer une idée ou un sentiment; et j'ai le droit sans doute de demander davantage au poëte, s'il est vrai que la poésie soit faite pour parler à l'âme, et non pas seulement pour chatouiller l'oreille ou amuser l'esprit.

Ce défaut, qu'un œil attentif découvre déjà dans les premières œuvres des maîtres, et qui est frappant dans leurs dernières productions, s'est naturellement exagéré chez les disciples jusqu'à devenir insupportable. Il ne manque pas d'écrivains aujourd'hui qui tournent la strophe avec une merveilleuse habileté; la langue poétique est un instrument musical qui rend sous leurs doigts les accords les plus riches et les plus variés. Mais la poésie, j'entends celle des idées non des mots, celle des sentiments non des métaphores, la véritable poésie, où est-elle? Vous êtes peut-être des virtuoses, êtes-vous des poëtes?

Et c'est d'ailleurs une remarque assez affligeante à faire, que cette pauvreté de l'idée jointe à la richesse de la forme n'est pas aujourd'hui le défaut de la poésie seule. La même décadence atteint les autres arts. Promenez-vous dans la salle de nos expositions de peinture. Où trouver plus de savoir-faire, plus d'habileté dans le métier, un pinceau plus fin, souvent une couleur plus séduisante? La nature a-t-elle été jamais étudiée de plus près, reproduite avec plus d'exactitude? Que manque-t-il donc à la plupart de ces œuvres pour être des œuvres éminentes? Une toute petite chose : une pensée, un sentiment, c'est-à-dire la poésie.

Eh bien! Alfred de Musset (j'ai hâte de revenir à lui après cette digression qui ne m'en a pas autant éloigné qu'on pourrait le croire), Alfred de Musset n'a jamais donné prise à cette critique, ou plutôt il brille justement par la qualité opposée. Jamais chez lui la pompe des mots ne masque le vide des idées; jamais, pour écrire en vers, il ne s'est cru affranchi du soin vulgaire de penser; et lui-même a

1. Lamartine, *le Poëte mourant.*

fait là-dessus, avec une vivacité spirituelle, sa profession de foi littéraire :

Qui des deux est stérilité,
Ou l'antique sobriété
Qui n'écrit que lorsqu'elle pense,
Ou la moderne intempérance
Qui croit penser dès qu'elle écrit?

Cette sobriété, qui est la qualité des maîtres, Alfred de Musset l'a au plus haut degré. Aussi, et surtout dans les œuvres de sa maturité, quelle fermeté de diction et quelle plénitude ! Comme la pensée soutient et porte le vers ! Comme l'image fait briller l'idée, qu'elle enchâsse sans la surcharger ! La phrase, leste et rapide, ne s'alourdit point d'épithètes oiseuses. Rien d'obscur, d'indécis ni de nuageux : le dessin est aussi net que la couleur est franche. Je m'imagine, si j'avais à peindre sa muse, qu'au lieu de l'envelopper de longs voiles et d'attacher à ses épaules une tunique brodée ou un manteau de pourpre, je la représenterais vive, alerte et court vêtue, à la fois souriante et sévère, ajustée un peu à l'antique, le sein et les bras à demi nus, sans autres ornements que sa beauté et ses grâces libres et fières.

En cela encore, Alfred de Musset est un génie tout français. Il est de l'école française par la pensée, il en est par le style. Il en a gardé la langue souple et nerveuse, solide et brillante à la fois; la langue de Régnier et de Voltaire, assouplie et colorée par André Chénier. Avec ce dernier particulièrement, il a des ressemblances frappantes : ce sont visiblement deux poëtes de la même famille, et, malgré des diversités apparentes, de la même école. Chénier a-t-il rien écrit de plus charmant, de plus pur, de plus attique, de plus imprégné du sentiment de la beauté antique que le début de *Rolla*? Est-ce Chénier, est-ce Alfred de Musset qui a écrit ces vers :

Voici la verte Écosse et la brune Italie,
Et la Grèce, ma mère, où le miel est si doux,
Argos et Ptéléon, ville des hécatombes,
Et Messa la divine, agréable aux colombes;
Et le front chevelu du Pélion changeant;
Et le bleu Titarèse, et le golfe d'argent
Qui montre, dans ses eaux où le cygne se mire,
La blanche Oloossone à la blanche Camyre[1].

1. *La nuit de mai.*

Un autre caractère, le plus remarquable, sans contredit, de la poésie d'Alfred de Musset, c'est sa personnalité énergique, et par là même sa sincérité et sa vérité.

Même parmi les lyriques, pour ne pas sortir du genre dont nous parlons, il y a deux familles très-distinctes de poëtes : les uns ont quelque chose d'impersonnel dans leur génie; ils sont comme les voix éclatantes de la foule, comme l'écho des sentiments qui ébranlent toutes les âmes humaines. C'est là leur gloire, et c'est aussi la raison de leur popularité. Comme ils traduisent éloquemment les pensées de tous, leurs paroles retentissent au loin et vibrent longtemps dans les intelligences.

D'autres, génies plus personnels, expriment surtout leur âme, traduisent surtout leurs pensées et leurs émotions, leurs joies et leurs douleurs. En cela encore ils parlent un langage qui, sans doute, s'adresse à tous, puisque toute pensée vraie et toute émotion forte sont communes à toute âme humaine; mais néanmoins ces pensées, ces sentiments, par cela même qu'ils portent une empreinte particulière, ne sont plus d'une application aussi générale. Ce n'est plus une monnaie courante, c'est une médaille ou un portrait.

Les premiers sont les lyriques proprement dits, les seconds sont les élégiaques. Ceux-ci sont moins universels, mais ils sont plus pénétrants; ce qu'ils perdent en surface, ils le gagnent en profondeur. Ils reflètent moins les côtés généraux de l'âme humaine, mais ils expriment avec une vive éloquence les émotions qui les ont agités; ils sont plus vrais, plus originaux, plus sincères. Ces poëtes-là ne parlent pas à la foule, ils deviennent rarement populaires; mais au point de vue de l'art, leur place n'est pas moins haute; comme étude du cœur humain et comme expression de la passion, leurs écrits n'ont pas une moindre valeur. Alfred de Musset appartient à ce dernier groupe; mais aux qualités ordinaires du genre il en a joint une autre qui suffirait à lui assigner le premier rang parmi nos élégiaques. Il a su unir l'énergie à la grâce; il a donné à la *molle élégie* une force expressive, une puissance d'émotion qu'elle avait rarement atteinte. Le poëte élégiaque, ç'a été là le grand poëte en lui, le poëte original, et qui restera l'égal des plus illustres de notre siècle.

Il nous faut l'étudier de plus près à ce point de vue; mais avant d'en venir à ses élégies, j'ai besoin de montrer par quelles phases a passé son talent, et quelles époques très-distinctes se marquent dans sa trop courte vie poétique.

II

On peut distinguer trois périodes successives dans la vie poétique d'Alfred de Musset. La première, antérieure à 1830, est celle des *Contes d'Espagne et d'Italie*. Presque écolier encore — il avait dix-huit ans, — entré (c'est lui qui l'a dit) comme garçon

> Dans la grande boutique
> Romantique,

il en a pris naturellement les couleurs et le ton; il en imite les hautes fantaisies. Dans cette imitation, il est vrai, il apporte déjà une verve, une force d'imagination singulières. Mais à chaque instant, on est dérouté, déconcerté par de bizarres contrastes. L'affectation se mêle aux grâces naturelles. L'auteur a l'air de se moquer de son lecteur, de ses héros, de lui-même. Il se passe toutes les licences; il brave, comme on l'a dit, la morale aussi bien que la prosodie; il affiche l'impiété, le cynisme d'un roué. Il y a dans *Mardoche* à la fois du Candide et du don Juan. Le livre fit scandale. C'était évidemment l'œuvre d'un esprit rare et brillant; nul ne pouvait encore soupçonner quels trésors de poésie il portait en lui.

Une seconde période, plus riche, plus variée, s'étend de 1830 à 1833, c'est la période de transition. Ici encore nous retrouvons bien, çà et là, notre poëte railleur et licencieux des *Contes d'Espagne et d'Italie; Namouna* est bien, sauf une incontestable supériorité, la sœur cadette de *Mardoche*. Et quel changement cependant! Comme en quelques années cet adolescent de tout à l'heure est devenu un homme! Comme l'écolier qui, naguère, raillait ses maîtres en les contrefaisant, est devenu déjà un maître lui-même! Quels accents par moments! Quelle inspiration et quel souffle! Le poëte est en possession de son talent.

On le sent déjà dans l'invocation au Tyrol qui précède le *Spectacle dans un fauteuil*. On le sent surtout dans le drame lyrique intitulé *la Coupe et les Lèvres*. L'idée de ce poëme est belle et élevée. Frank, cœur dévoré par l'ambition et l'envie, a épuisé en vain la gloire et la débauche; las et désenchanté, il revient à la fin demander le bonheur aux affections pures, à l'amour chaste qu'il avait dédaignés : mais l'expiation l'attend sur le seuil, et la coupe se brise dans sa

main quand il allait la porter à ses lèvres. Cette idée, le poëte l'a résumée dans ces beaux vers qu'il met dans la bouche de Frank lui-même :

Le cœur d'un homme jeune est un vase profond ;
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense, et la tache est au fond.

J'ai dit que *Namouna* appartenait à la même veine que *Mardoche*. Il y a loin toutefois de l'un à l'autre. Ici, à côté des fantaisies *humoristiques* et des caprices d'une verve parfois trop libre, on voit briller des éclairs d'éloquence, on sent des élans magnifiques de poésie. J'admire moins que ne l'ont fait des critiques très-autorisés le fameux morceau sur don Juan. Non pas que, comme facture et comme style, il n'y ait là une touche singulièrement vigoureuse; mais j'avoue que l'idée m'en plaît peu. Faire de don Juan un symbole de l'humanité à la recherche de l'idéal, une âme éprise de la beauté suprême, la poursuivant obstinément dans ses manifestations imparfaites, même à travers la débauche et le sang,

Et fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine,
Prêtre désespéré, pour y chercher son Dieu,

c'est une conception étrange, plutôt bizarre que grande, où je ne retrouve pas la justesse ordinaire et la sobriété de goût d'Alfred de Musset, et où je ne puis m'empêcher de voir la trace d'une influence étrangère, une inspiration empruntée à cette école alors dominante qui mettait du symbolisme partout, donnait ses paradoxes pour des idées philosophiques, et prenait trop souvent le gigantesque pour le sublime. Mais, je le répète, il y a dans ce morceau une vigueur, un éclat remarquables; et là, comme dans maint endroit du même poëme, on reconnaît l'ongle du lion.

Et pourtant, le grand poëte ne s'est pas encore révélé. Ce n'est qu'avec *Rolla* qu'il entre dans son plein épanouissement. Je reviendrai tout à l'heure sur *Rolla* pour parler de l'idée philosophique qui a inspiré ce poëme; je ne l'envisage ici qu'au point de vue littéraire et poétique, et je le signale seulement comme l'œuvre qui marque la dernière transformation du poëte. Le poëte badin et railleur n'est plus : un autre a pris sa place, grave, triste, passionné. Des pensées plus hautes lui inspirent des chants plus sévères. A travers quelque

déclamation qui reste encore, malgré une recherche d'effets violents et de contrastes heurtés qui semblent un dernier tribut payé au goût du temps et aux influences d'école, un esprit nouveau éclate ici. Un souffle plus large anime cette poésie. Le style s'est élevé comme la pensée; il atteint par moments la perfection dans la pureté et la grâce.

Mais j'ai hâte d'arriver à l'œuvre capitale, à l'œuvre éminente d'Alfred de Musset. Les *Nuits*, voilà son incontestable chef-d'œuvre; voilà les vers auxquels son nom restera attaché, comme le nom de Lamartine au *Lac*, comme le nom d'André Chénier à *la jeune Captive*. La poésie française, on l'a dit justement, n'a pas d'élégies plus pures et plus touchantes : je crois pouvoir ajouter qu'elle n'en a pas qu'on puisse comparer à celles-ci pour le pathétique, la vérité, l'éloquence passionnée.

Certes, notre siècle a entendu des chants d'une admirable tristesse. Deux grands poëtes ont marqué en ce genre par des qualités diverses; l'un qui mettait au service de la plus puissante imagination de ce temps-ci la langue la plus éblouissante; l'autre qui joignait à la mélancolie rêveuse une élégance et une harmonie sans égales. Mais à tous deux il a manqué la chose suprême, je veux dire la passion et la flamme. Leur poésie est tout idéale; leurs amours sont des amours de tête; leurs douleurs des douleurs poétiques et, si j'ose dire, littéraires. L'imagination et une sorte de sensibilité nerveuse en font tous les frais.

Or, si la puissance de l'imagination peut jusqu'à un certain point faire illusion, si le prestige du talent parvient à exprimer une certaine tristesse et, si je puis dire, une certaine dose de mélancolie, il y a dans la douleur humaine un degré de profondeur où le talent, même le plus prodigieux, ne saurait atteindre : ni l'esprit, ni l'imagination n'y suffisent; il y faut le cœur, il y faut les angoisses véritables et les déchirements de la nature. Il y a de ces accents d'éloquence, de ces cris partis des entrailles que nul art au monde ne peut ni trouver ni feindre. — C'est pour cela que les grands lyriques dont je parle sont restés, à mon avis, dans l'élégie passionnée inférieurs à Alfred de Musset. Poëtes incomparables dans les autres genres, poëtes divins, je l'accorde : il a été plus qu'eux poëte humain, poëte du cœur. Ce n'est pas, lui, un rêveur nonchalant qui exprime en strophes solennelles des pensées philosophiques sur la brièveté de la vie, sur l'instabilité de l'homme au sein de l'immuable nature; ou qui, assis au

bord des flots, sous les orangers de Sorrente, chante harmonieusement les vagues mélancolies du soir ou les pâles amours de sa jeunesse. Non, c'est un homme qui a aimé, qui a souffert, et qui, en me racontant ses souffrances, verse de vraies larmes, pousse de vrais sanglots; c'est un homme qui porte au flanc une blessure et qui écrit avec le sang de son cœur. Là est la source de son éloquence, là est le secret de l'émotion qu'il me donne. *Si vis me flere, dolendum est...*

Alfred de Musset était arrivé avec *Rolla* au point à peu près où le talent seul pouvait le porter : le goût pouvait s'épurer, la pensée s'affermir; le talent poétique était parvenu à sa complète floraison. Une grande douleur lui apporta ce quelque chose d'achevé qui lui manquait encore. Le charbon ardent toucha ses lèvres et les purifia. Il sembla que son génie, en passant par la flamme, s'y fût dégagé des éléments grossiers, comme un métal qui laisse ses scories dans la fournaise et qui coulera dans le moule plus pur et plus sonore. A bien dire, c'était une faculté nouvelle qui se révélait dans le poëte; une corde qui n'avait pas vibré encore venait de résonner tout à coup, et c'était celle qui dans le cœur de l'homme a rendu de tout temps les sons les plus puissants et les plus beaux.

Je n'ai jamais lu sans émotion le début de la *Nuit de Mai*, ce dialogue de la muse et du poëte qui commence à demi-voix, caressant et plaintif, tour à tour triste comme un sanglot et joyeux comme l'hymne du printemps; cet appel de la muse qui s'éveille à l'aurore, et comme une mère au berceau de son enfant, murmure un doux chant à l'oreille du bien-aimé :

« Poëte, prends ton luth et me donne un baiser.
La fleur de l'églantier sent ses bourgeons éclore.
Le printemps naît ce soir; les vents vont s'embraser;
Et la bergeronnette, en attendant l'aurore,
Aux premiers buissons verts commence à se poser.
Poëte, prends ton luth, et me donne un baiser. »

Enseveli et comme abîmé dans sa douleur, secouant péniblement la torpeur qui l'accable, le poëte entend à peine cette voix pourtant si connue : d'étranges visions passent devant ses yeux, et il s'agite, inquiet, éperdu, avec des paroles entrecoupées, sous le souffle divin qui le touche et le fait frémir. Bientôt cependant la mémoire lui revient; il reconnaît sa sœur, son immortelle. L'appel de la muse devient plus pressant; elle lui rappelle leurs amours d'autrefois; elle

l'exhorte à reprendre son luth délaissé ; elle chante, et dans ses chants, tantôt gracieux, tantôt sévères, déploie à ses yeux tous les trésors de la poésie. Elle achève enfin par cette magnifique exhortation à tromper sa douleur en l'exhalant.

« Laisse-la s'élargir cette sainte blessure
Que les noirs séraphins t'ont faite au fond du cœur.
Rien ne nous rend plus grands qu'une grande douleur.
. . . .
Les chants désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots..., etc.

Il y a là tout un drame intime ; et je ne sais rien de plus poignant que le contraste de cette âme triste jusqu'à la mort avec cette nature souriante qui s'éveille et refleurit au souffle du printemps. Je ne sais ce qu'il faut le plus admirer ici, ou de l'expression contenue de la douleur dans la bouche du poëte, ou de la richesse de poésie qui déborde dans les chants de la muse.

Les trois *Nuits* suivantes ne sont que le développement de la même pensée. Il me semble y apercevoir un lien logique, une suite et une gradation qui nous font assister aux émotions diverses, aux sentiments contraires par où l'âme du poëte a passé tour à tour.

Dans la *Nuit de décembre*, il est sorti de ce mortel assoupissement où l'excès de la douleur l'avait plongé. Ses larmes coulent à la fois amères et douces. Un ami mystérieux est venu s'asseoir à son chevet et calmer ses premières agitations. Ce fantôme vêtu de noir, « qui lui ressemble comme un frère, » cette pâle vision qui l'a suivi partout, ce compagnon assidu qu'il a vu apparaître à toutes les heures tristes de sa vie, c'est la solitude. L'allégorie, si froide d'ordinaire, a ici, grâce à la profondeur de l'accent, quelque chose d'étrange et de saisissant.

Mais la blessure mal fermée s'est rouverte. Le poëte a cherché dans les plaisirs du monde et les folles amours une distraction à la souffrance qui le tue. C'est la muse qui reprend la parole dans la *Nuit d'août*. Elle gourmande son oisiveté ; elle se plaint de l'abandon où il la laisse ; elle lui reproche de dissiper sa jeunesse et son génie. Vain effort : ce cœur désespéré demande aux passions sans frein l'oubli de ses maux et de lui-même :

O muse ! que m'importe ou la mort ou la vie ?
J'aime, et je veux pâlir ; j'aime, et je veux souffrir.

J'aime, et pour un baiser je donne mon génie;
J'aime, et je veux sentir sur ma joue amaigrie
Ruisseler une source impossible à tarir.

Enfin, dans la *Nuit d'octobre,* le poëte, las des faux plaisirs, guéri, ou se croyant tel, revient à la muse comme à la seule consolatrice. Il lui raconte ses souffrances, comme pour s'attester à lui-même qu'elles sont dissipées. Mais, peu à peu, au récit de ses maux, la douleur et la colère se rallument dans son sein; il éclate en malédictions terribles. La muse alors, d'une voix douce et austère, le contient et l'apaise; et elle fait entendre, sur la loi divine de la douleur, sur l'épreuve salutaire qu'elle impose à l'homme, des accents d'une admirable éloquence :

L'homme est un apprenti; la douleur est son maître,
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.
C'est une dure loi, mais une loi suprême,
Vieille comme le monde et la fatalité,
Qu'il nous faut du malheur recevoir le baptême,
Et qu'à ce triste prix tout doit être acheté.
Les moissons pour mûrir ont besoin de rosée;
Pour vivre et pour sentir l'homme a besoin des pleurs.
La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.

Bien qu'il y ait dans la *Nuit de décembre* une grâce pénétrante et pleine de charme, dans la *Nuit d'août* un souffle élevé, la *Nuit de mai* et la *Nuit d'octobre* l'emportent pour le mouvement, le pathétique, et la passion. Mais, quelques nuances qu'on y signale et quelque ordre qu'on assigne à ces compositions si originales, on peut dire que celui qui a écrit de tels vers ne mourra point. N'eût-il laissé que ces quatre élégies, sa place est entre les plus grands, parmi les peintres du cœur humain et les chantres de la douleur.

Je me suis arrêté longtemps aux élégies : mais c'est là qu'Alfred de Musset a mis toute son âme; c'est là qu'est son plus beau titre de gloire. Il y a pourtant en lui un autre côté, non moins élevé, non moins sérieux, par où s'est montré aussi le grand poëte.

En même temps que la douleur ouvrait dans cette âme profondément sensible des sources nouvelles de poésie, une transformation non moins remarquable se faisait dans cette intelligence, jusque-là livrée au scepticisme. Son esprit était frappé, ce semble, en même

temps que son cœur; et, soit progrès de l'âge, soit désenchantement des passions, une émotion religieuse pénétrait en lui à peu près à la même heure où un grand chagrin l'éprouvait.

A ce fils d'un siècle incrédule il ne faudra jamais demander, sans doute, ni les élans d'une foi naïve, ni les fermes convictions d'un philosophe. Mais chez cet homme longtemps abandonné aux entraînements du cœur et des sens une pensée sérieuse est née un jour; et, plein d'anxiété, las du doute, tourmenté du besoin de croire, il a levé les yeux vers le ciel. C'est là une histoire bien connue en ce temps-ci; c'est un chemin par où bien d'autres que lui ont passé. Seulement, dans un esprit qui semblait si léger, si sceptique, si froidement railleur, une telle révolution a quelque chose de plus frappant; et j'ajoute que lorsqu'elle s'accomplit dans une âme si sincère, il y a là une étude morale qui ne laisse pas d'être instructive.

Le premier indice de ce changement se montre dans *Rolla*. L'inspiration de ce poëme, la pensée qui y domine, c'est la plainte amère du doute, c'est le gémissement d'une âme vide et nue, qui avoue son scepticisme et qui le maudit. Un retour mélancolique vers les temps de foi, surtout un sentiment profond des misères morales de notre temps dénué d'idéal et d'espérance, voilà ce que le jeune poëte a exprimé avec une grande vigueur et une grande magnificence de style.

Dans la *Lettre à Lamartine* cette disposition d'esprit s'accuse encore davantage. Le progrès de la pensée philosophique, ou, si on veut, du sentiment spiritualiste est manifeste. La douleur a achevé ce qu'avait commencé le travail de la réflexion : elle a ouvert les yeux du poëte; il a vu Dieu au fond de l'immensité, et la pensée d'une âme immortelle est venue le consoler et tarir ses pleurs. Ils étaient dignes assurément du grand poëte auquel il les adressait les vers où il exprime avec tant d'élan les sublimes espérances dont vit l'humanité :

> Créature d'un jour qui t'agites une heure,
> De quoi viens-tu te plaindre et qui te fait gémir ?
> . . . .
> Ton corps est abattu du mal de ta pensée;
> Tu sens ton front peser et tes genoux fléchir.
> Tombe, agenouille-toi, créature insensée :
> Ton âme est immortelle, et la mort va venir !

Enfin, dans l'*Espoir en Dieu,* le cœur du poëte achève de se mon-

trer à découvert. Le dégoût de la vie, l'amertume des passions l'ont gagné : rien ici-bas n'a apaisé cette soif de bonheur, cet amour de l'idéal qui le consument. Il a beau essayer de se rattacher à la terre, son âme, chose légère, tend à remonter vers le ciel. Il a beau vouloir ne vivre que de la vie des sens : la pensée de l'infini l'agite et le tourmente; il ferme les yeux et il la voit sans cesse; il veut fuir, et elle s'attache à lui. Personne n'a exprimé avec une concision plus énergique, avec une justesse plus saisissante ce tourment secret que l'idée de l'infini cause dans certaines âmes, cette sorte d'obsession qu'elle exerce aujourd'hui sur les esprits, en dépit de nos agitations fiévreuses et de notre sensualisme pratique :

Je voudrais vivre, aimer, m'accoutumer aux hommes,
Chercher un peu de joie et n'y pas trop compter,
Faire ce qu'on a fait, être ce que nous sommes,
Et regarder le ciel sans m'en inquiéter.
Je ne puis... Malgré moi l'infini me tourmente.
Je n'y saurais songer sans crainte et sans espoir;
Et quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre, et pourtant de le voir.
Qu'est-ce donc que ce monde, et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux?
Passer comme un troupeau, les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux?
Non, c'est cesser d'être homme et dégrader son âme.
Dans la création le hasard m'a jeté;
Heureux ou malheureux, je suis né d'une femme,
Et je ne puis m'enfuir hors de l'humanité...
. . . .
Une immense espérance a traversé la terre :
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux...

Les mystères de la foi l'épouvantent; la fausse sagesse des épicuriens le remplit de dégoût; les systèmes hasardeux des philosophes ne lui offrent qu'incertitude et contradiction. Il tombe à genoux, il prie : un cri d'angoisse s'échappe de ses lèvres, et l'invocation qu'il adresse à Dieu s'achève en un hymne d'espérance. C'est peu, dira-t-on ! Et moi je dis : C'est beaucoup ! c'est beaucoup à qui, parti de si loin, est venu jusque-là seul, et par les âpres sentiers du doute. Mais cela même fût-il si peu de chose, j'aime la sincérité de cet homme qui me raconte ses erreurs et ses anxiétés, ses troubles et ses indécisions. Nous avons tant vu de bardes chrétiens qui n'avaient de

chrétien que le nom! Nous avons entendu tant d'hymnes pieux démentis par les chants du lendemain! Une religiosité banale et de convention a si souvent affadi la poésie de nos jours! Celui-ci, du moins, se montre tel qu'il est; il ne met pas un costume de fantaisie; il étale devant moi les plaies de son cœur; et c'est pour cela qu'il m'intéresse et m'émeut. Qui donc n'a pas souffert, plus ou moins, du mal qu'il nous décrit? Et n'est-ce pas là la vraie *Confession de l'enfant du siècle?*

III

J'ai dit en commençant que je ne voulais parler que du poëte, et je borne ici ces réflexions déjà longues. Non pas qu'il n'y eût à signaler dans l'œuvre d'Alfred de Musset, si on voulait épuiser le sujet, bien des vers charmants en plus d'un genre. Il faudrait citer, par exemple, la pièce intitulée *Souvenir*, qui se rattache à ses grandes élégies, et qui n'est pas indigne d'en être rapprochée. Il faudrait noter plusieurs morceaux (*Sur la Paresse*, *Une soirée perdue*, *Après une lecture*), où l'auteur, pour railler quelques travers de notre temps, a su retrouver la langue nerveuse et un peu rude de notre vieux satirique Régnier. Enfin, on ne pourrait se dispenser de rappeler des contes en vers, comme *Simone* et *Silvia*, deux ingénieuses imitations de Boccace; comme *Une bonne fortune*, l'une de ses plus aimables fantaisies : et ici, il y aurait peut-être à faire remarquer qu'Alfred de Musset a donné à ce genre du conte un caractère nouveau, original, en mêlant à sa gaieté native une pointe de sentiment, en alliant avec une grâce piquante l'enjouement et la rêverie, le badinage et une nuance d'émotion.

Mais mon dessein, je le répète, a été seulement d'insister sur les grands côtés de ce talent qui sont précisément les moins connus et les moins appréciés. Pour moi, tout Alfred de Musset, j'entends le grand poëte, celui que connaîtra la postérité, est dans les six ou sept poëmes que je viens d'étudier. Croit-on que, parmi nos contemporains, beaucoup sauvent avec eux de l'oubli un plus riche bagage? Que dire au surplus qui n'ait été déjà dit cent fois, et mieux que je ne le pourrais faire, de ses œuvres en prose, *Nouvelles* et *Comédies?* Il y a mis sans doute prodigieusement d'esprit et du meilleur, une délicatesse, une fleur d'imagination qui font de plusieurs de ces compositions autant de petits chefs-d'œuvre; mais cela appartient

encore au côté fin et gracieux de son talent, et, sous ce rapport, on lui a rendu justice depuis longtemps.

Peu d'hommes ont reçu du ciel en naissant des dons plus brillants et plus variés. Alfred de Musset s'est essayé dans les genres les plus divers, le drame et la comédie légère, la nouvelle et le conte en vers, le sonnet et la chanson, l'élégie et la satire, le poëme badin et le poëme philosophique : il a réussi dans tous, excellé dans plusieurs, et, dans un en particulier, dépassé tous ses émules. D'autres ont eu peut-être des qualités plus éclatantes, la hardiesse des pensées, l'élan lyrique, la splendeur de la forme, une veine plus abondante et plus large. Il a eu, lui, les inspirations de l'âme autant que la richesse de l'imagination; il a eu la profondeur du sentiment, l'éloquence du cœur, le feu de la passion; ajoutez-y la grâce exquise, la distinction, la pureté. Chose remarquable : tandis que plus d'un poëte de ce temps-ci est allé sans cesse se relâchant de sa correction première, lui, au contraire, de jour en jour, est devenu plus sévère pour lui-même et a châtié davantage son style. Chacun de ses pas a été un effort vers cette perfection, qui est l'idéal de l'art. Et combien vite il s'en était approché! Enfant gâté du romantisme à dix-huit ans, il écrivait à vingt-quatre ans *Rolla* et ses élégies dans une langue qui, pour la fermeté et la pureté élégante, est digne des grands maîtres de notre littérature.

Pourquoi, hélas ! ce merveilleux esprit n'a-t-il pas porté une plus abondante moisson? C'est un regret dont on ne peut se défendre. Mais qui sait? Sans le coup qui l'a frappé, il eût été moins grand sans doute. Si cette douleur a brisé son génie avec sa vie, c'est à elle qu'il a dû ses plus belles inspirations. Quel poëte n'achèterait à pareil prix la gloire? Et pour nous, postérité égoïste, qui jouissons de ces chants sublimes que la souffrance arrache aux âmes privilégiées, nous ne pouvons maudire l'épreuve qui les a atteintes, et nous serions, Dieu nous pardonne, tentés de regretter que de si belles larmes n'eussent point coulé.

EUGÈNE POITOU.

LE PORTEFEUILLE DE M. INGRES

EXPOSITION DU SALON DES ARTS-UNIS.

Le goût et l'usage des expositions de peinture et de sculpture dans des salles particulières commencent à s'enraciner chez nous. Le public apprécie l'utilité de cette innovation, qui nous rappelle un des bons côtés des mœurs anglaises. Un des principaux mérites de ces expositions secondaires, c'est de nous ramener, et à d'assez courts intervalles, à la contemplation des œuvres de l'art. Toutefois, c'est avec discrétion et mesure ; elles ne s'imposent point à notre curiosité, mais elles savent la piquer agréablement.

Combien étaient différentes les sensations que j'éprouvais hier, en quittant la rue de Provence, de cette prostration que je ressens au sortir du palais de Cristal, lorsque quatre mille objets d'art sont venus se disputer mon attention ! Ces jours-là, je me crois dégoûté de la peinture et de la statuaire pour le reste de ma vie.

Le nombre restreint des œuvres d'art dans les petites exhibitions (ces œuvres seraient-elles médiocres) réveille l'appétit. Moins abondants, les mets semblent plus délicats. Les gourmets s'imaginent qu'ils pourront déguster ici plus à loisir ce qui flatte leur sensualité. Mais, pour l'artiste, quelle consolation et quelle ressource ! Il se dit que, dans ces salles élégantes où deux cents tableaux à peine peuvent tenir, il pourra mettre en lumière l'enfant chéri de ses rêves, celui qui languissait naguère au Salon, perdu dans la foule et presque oublié.

L'esprit de révolte contre le jury, l'entente de quelques artistes, animés de l'espoir de faire casser par le public, au jugement duquel ils se soumettaient, l'arrêt prononcé contre eux par un petit nombre d'hommes compétents, voilà tout simplement l'origine de ces expositions. Les choses ont bien changé ! Quels étaient ceux qui tenaient ici le haut bout ? Les enfants perdus de la peinture, les talents excentriques, les médiocrités qui savent se faire des amis. Il est permis d'y voir aujourd'hui ceux qui marchent à la tête de l'école française. Cette demi-publicité leur convient ; ils la préfèrent au grand jour et au tumulte des expositions périodiques ; ils savent que les zélés, les vigilants, ne pourront manquer de venir ; ils savent qu'ils seront

paisiblement appréciés par un public que guide une curiosité éclairée.

Ai-je tort de parler de la sorte, quand le Salon des *Arts-Unis* nous offre à cette heure près de cent dessins d'un grand peintre?

C'est une bonne nouvelle; aussi je m'empresse de la donner. Elle sera bien accueillie par tous ceux que délecte l'étude de ces œuvres exquises que le vulgaire méconnaît. Oui, M. Ingres a ouvert ses portefeuilles. Splendides projets, esquisses enflammées, croquis accentués, nombreux portraits, il nous a tout livré. Ils sont là, ils attendent l'examen, ces témoignages du labeur caché par lequel un artiste de génie, mais d'un génie patient, est arrivé à réaliser de belles conceptions. M. Ingres nous les a confiés, comme si nous étions ses élèves ou ses amis. Il me tarde de parler de ces précieuses révélations, de suivre dans cette recherche ardente de la vérité et du beau un noble rejeton des maîtres et de l'antiquité. Mais avant d'aller plus loin et d'entrer dans le détail, donnons un coup d'œil à l'exposition des *Arts-Unis*

L'impression générale que produit cette exposition est celle à laquelle je m'attendais. Notre école se montre ici sous des traits qui, d'année en année, deviennent plus prononcés : aspect chatoyant, facilité vulgaire, peu d'idées, nul dessin, point de style, absence du sentiment de la grande beauté, petit genre, petits tableaux; défauts énormes qui cependant n'empêchent point l'école française d'être à cette heure la première de l'Europe, parce qu'elle possède ces heureux dons : la vérité, le charme, la variété.

La plupart des noms qui figurent sur le livret sont des noms connus, et qui jouissent auprès du public de beaucoup de faveur. L'espace me manque pour parler à mes lecteurs des œuvres de ces artistes. Forcé de choisir, je me bornerai à quelques tableaux et à quelques statues d'une signification plus vive, et qui me paraissent par cela même pouvoir donner une idée de ce que peut être en dehors de M. Ingres le Salon des *Arts-Unis*. Je commence par M. Stephane Baron, dont le tableau fait partie de la collection de M. le comte de Morny.

M. Stephane Baron a manqué une occasion superbe dans ce tableau intitulé *Rolla*, centième édition de la *Vénus* du Titien. On a vu une plus belle tête, de plus belles jambes, de plus beaux bras. *Rolla* est laide et malheureusement nue. Je dis malheureusement, car rien, dans ce cas, n'est moins décent que la laideur. Beauté souveraine, exquise pureté de la forme, vous seules pouviez rendre chaste la nudité! Combien est lourde la méprise de M. Chapelain! Savez-vous comment il a représenté la diaphane courrière d'Apollon, celle dont l'écrin est rempli des perles de la rosée? Comme une jeune femme à la poitrine opulente, à la peau rougie et marbrée. Non, certes, je ne reconnais point ici l'Aurore, mais plutôt Phryné échauffée

par l'orgie et venant respirer sur le rivage de la mer l'air frais du matin. On se rappelle cette célèbre comparaison de Luther : l'esprit humain est semblable à un paysan ivre à cheval qui tombe à droite, quand on le relève à gauche. Il y a trente ans, on ne voyait que poupées académiques ; aujourd'hui dans les Vénus et les Aurores on retrouve l'ouvrière de fabrique et le modèle impur de l'atelier.

Je me souviens avec plaisir du *Soir d'orage* de M. Gudin, l'artiste au pinceau entreprenant, actif, officiel. Le vent s'est apaisé et la mer s'est calmée. Le disque rougi du soleil descend vers des montagnes de nuages qui semblent assises sur les flots. Ses derniers feux teignent en rose le haut des falaises. De grosses vagues déferlent pesamment sur les écueils. Cette scène est empreinte de la grande, de l'éternelle poésie de la mer, et M. Gudin l'a rendue avec une partie de son talent.

Ou je me trompe singulièrement, ou j'ai déjà vu le groupe de M. Barye, *Thésée combattant le centaure Eurytus*. En 1851, le fécond artiste a exposé le plâtre ou le modèle du bronze qu'il nous offre aujourd'hui. M. Barye jouit de trop de célébrité pour que la vérité lui déplaise. Je suppose qu'elle vienne à sortir de son puits : elle lui tiendra à peu près ce langage : Malgré tout son mérite, votre groupe est confus. Le torse de Thésée s'emmanche d'une manière peu satisfaisante dans les bras du centaure. La croupe de celui-ci est fort belle ; la partie antérieure l'est beaucoup moins. Loin de frapper la terre avec rage, ses pieds semblent l'effleurer. Pourquoi, avant de vous mettre à l'œuvre, ne vous êtes vous pas inspiré d'un admirable dessin antique du musée de Naples? Votre sujet s'y trouvait écrit magistralement. Oubli fâcheux, car votre groupe en a souffert.

Michel-Ange et *Minerve*, deux bustes en bronze, un *Mercure* et une *Baigneuse*, deux bas-reliefs en marbre, tel est le contingent de M. Gatteaux, et il atteste la pratique et la science de ce membre, si justement considéré, de l'Académie des beaux-arts. Le buste de la Minerve me plaît surtout. On y trouve de la correction et du style. Le bronze de cette figure est supérieurement traité. Il a le velouté et la finesse de la peau la plus satinée. De nos jours, la plupart des statuaires abandonnent aux ciseleurs le soin de faire disparaître les accidents de la fonte. Ici nous voyons le contraire, car ce bronze est parfait. L'artiste aura terminé lui-même son œuvre avec un soin merveilleux. Je note le fait, qui me paraît digne de remarque, et je passe.

J'arrive aux dessins, les diamants de cette exposition. Leur nombre, si j'ai bien compté, n'est point au-dessous de quatre-vingt-dix. Je comprends les portraits. Leur série est nombreuse. Pendant longtemps, l'auteur de l'*Apothéose* a fait des portraits au crayon afin de gagner sa vie. On ne sait lequel on doit le plus admirer de la science

ou du sentiment qui brillent ici. Est-ce donc la même main qui, dans les portraits de MM. Delécluze et Sturler, a su donner à la mine de plomb la largeur et la vigueur du pinceau, et qui a pu reproduire à si peu de frais la physionomie d'un excellent artiste, Cortot le statuaire? Nombre d'amis de M. Ingres figurent dans cette galerie. Je citerai parmi les célébrités anciennes le profil de Lethiers, noble comme un camée antique, et parmi les célébrités contemporaines un remarquable portrait, celui de l'élève de prédilection de M. Ingres, de l'héritier de sa gloire, du Beato Angelico des temps modernes. M. H. Flandrin est représenté debout, enveloppé d'un manteau. Les joues fatiguées, le front élevé, l'organisation délicate et forte à la fois d'un grand artiste, comme cela est rendu! On aime à voir le peintre du *Saint Symphorien* retraçant avec un soin paternel les traits du peintre de la frise de Saint-Vincent-de-Paul, frise merveilleuse où se déploie la plus magnifique des processions chrétiennes, car elle nous donne un avant-goût du paradis. Je ne dirai qu'un mot du portrait de madame Flandrin : c'est la femme forte de l'Écriture, crayonnée par Apelles. Et cependant il est surpassé, car jamais le crayon du maître ne s'est montré d'une finesse plus adorable, d'une délicatesse aussi féminine que dans les portraits de mesdames Haudebourg-Lescot et Delasalle; la première costumée à l'italienne; la seconde habillée comme on l'était au commencement du siècle. Pour triompher d'un accoutrement aussi étrange que celui de madame Delasalle, il faut être M. Ingres; il faut que le génie d'Holbein vienne vous inspirer.

Hommes du monde et grandes dames, filles du Transtévère, bourgeois, magistrats, artistes, gens de lettres, tous sont marqués de la griffe du lion. M. Ingres leur a donné, ce que savaient donner surtout les anciens, l'individualité. Pour marquer d'un trait profond le caractère de chaque personnage, et mettre dans une forte saillie ce que les passions humaines ont écrit sur son front, ou dans ses yeux, que faut-il à M. Ingres? quatre coups de crayon. Où est l'art véritable? Est-il dans ces procédés si simples et si efficaces? Est-il dans les complications infinies de couleur et d'effet, dans les gammes de nuances, dans les tons juxtaposés, dans tous les artifices de la brosse et de la palette, qui n'arrivent, après tout, qu'au même résultat, quand cela réussit?

Je ne veux pas revenir ici sur des compositions présentes à toutes les mémoires, sur le *Virgile*, le *François Ier et Léonard*, le *Songe d'Ossian*, l'*Apothéose d'Homère* dont les croquis ou les reproductions se voient au Salon des *Arts-Unis*. Ceci nous mènerait trop loin; mais je ne puis m'empêcher de m'arrêter sur un dessin moins connu, *Romulus vainqueur d'Acron*. Ce dessin, très-étudié, reproduit une peinture exé-

cutée à Rome, par ordre de Napoléon Ier, dans le palais du Monte-Cavallo. Tous les écoliers de sixième connaissent ce combat des deux rois en présence de leur armée. Ils savent que Romulus, après avoir tué le chef des Céniniens, s'empara de ses dépouilles pour les consacrer à Jupiter Feretrius. Loin d'être nu comme le Romulus de David, celui de M. Ingres est vêtu, ce qui est plus vrai et de meilleur goût. Une ample tunique et un manteau enveloppent le fils de Rhéa Sylvia. Il porte des brodequins, et de son front couronné de lauriers ruisselle une longue chevelure. L'armée de Romulus quitte le lieu du combat. Le héros la suit, emportant les armes d'Acron. Le peintre a saisi le moment où Romulus se retourne vers un groupe de Céniniens que la fureur anime. Il a le bras étendu, il parle, il menace. Sur le second plan, les esclaves et les amis d'Acron relèvent son cadavre. Je dois signaler un cheval magnifique qui se cabre près du corps de son maître. Au fond, sur la montagne, s'élève la ville des Céniniens, déjà prise et saccagée, et qui se couronne d'un panache de fumée comme un volcan.

J'ai donné la topographie de cette remarquable composition, mais comment pourrais-je l'analyser? Comment indiquer la rage, l'humiliation, le désespoir de l'ennemi? Comment montrer cette foule bigarrée qui précède Romulus, et de laquelle on voit sortir la primitive enseigne des armées romaines, la lance avec la botte de foin? Prêtres, augures, esclaves, soldats, tous marchent au son éclatant des trompettes vers leur Rome chérie pour y célébrer la fête nouvelle de Jupiter Feretrius. Je n'ai pas vu le tableau, mais le dessin restera comme une des plus belles conceptions de l'artiste, comme une de ces pages telles qu'il sait les écrire, et dans lesquelles à la grandeur poétique, à la plus noble ordonnance, viennent se joindre l'exactitude pittoresque et le sentiment de la vie des peuples. Ce sentiment profond est un des traits les plus caractéristiques de ce mâle talent.

Et maintenant, n'allez pas croire que ce sérieux esprit se refuse à la tendresse, à la naïveté, à la mélancolie. Regardez le projet de tombeau pour lady Bedfort, et ces deux génies qui tirent le rideau sur cette morte charmante, qu'on croirait endormie, pour nous dire que tout est fini. N'oubliez pas cet enfant dont les petites mains se posent sur la tête d'un agneau, et dont le sourire est aussi doux, aussi pur qu'un des premiers rayons du soleil matinal.

Ces bras, ces pieds, ces mains, ces torses inachevés qui tapissent l'exposition n'offriront peut-être nul intérêt aux personnes qui font consister la peinture dans les tons éclatants. Mais ceux qui pensent que le génie de la couleur quand il se sépare du génie de la forme n'enfante que des monstruosités, ceux-là trouveront dans les études de M. Ingres tout ce qui peut captiver. Qu'elles sont précieuses, instruc-

tives, ces notes brûlantes tracées en face du modèle! Parfois le crayon se meut avec une sorte de furie; parfois il est d'une suavité ravissante; partout il est profondément vrai. C'est par ses dessins surtout que M. Ingres s'est placé au niveau des grands maîtres du seizième siècle, et qu'il défie toute espèce de rivalité.

Personne aujourd'hui ne conteste l'immense supériorité du peintre de l'*Apothéose d'Homère*. Seulement on évite de se régler sur lui. La voie que suit l'école n'est point celle qu'il a parcourue. Elle est à l'opposé des sentiers escarpés dans lesquels le vieil élève de David marche depuis soixante ans, sentiers qui l'ont conduit aux cimes les plus élevées. On a blâmé les artistes. Est-ce bien eux qu'il faut blâmer? Pour moi, c'est à la critique que je m'en prends.

Des esprits charmants et légers, des lettrés pour lesquels la peinture n'est point une affaire, une étude sérieuse, mais un amusement plus ou moins délicat, se sont arrogé le droit de juger les œuvres d'art sans appel et de former le goût de la nation. Pour eux, nos expositions périodiques n'ont été qu'une belle occasion de livrer au public d'aimables et vives causeries. De là est né un idéal nouveau, une langue nouvelle, de nouvelles admirations. Toute tentative pour remonter des bas-fonds du réalisme au ciel bleu, à l'air pur de la grande antiquité, toute recherche obstinée de la correction, du style, par eux a été bafouée, car ils ont manqué de générosité envers ceux qui étaient trahis par leurs forces durant ce grand labeur. Dans le dévergondage du pinceau, dans la statuaire déhanchée, ils ont vu flamboyer l'inspiration. Watteau a été le Raphaël de cette critique, Boucher son Michel-Ange, et c'est dans le vieux biscuit de Sèvres qu'elle est allée chercher ses Phidias.

Quand on songe que cet enseignement des beaux-arts par la presse remonte à plus de trente ans, et qu'il a toujours prédominé, la marche adoptée par l'école française ne peut plus nous surprendre. Forcés de plaire au public pour arriver à la renommée ou à la fortune, peu d'artistes ont eu le courage de remonter contre le courant de l'opinion. L'intérêt parlait, ils se sont laissés aller à la dérive.

Pendant que la critique jouait avec l'art, un homme merveilleusement doué par la nature le cultivait avec une foi sincère, et le tenait pour ce qu'il y a de plus sérieux et de plus excellent au monde. Contredit dans ses admirations, blessé plus d'une fois dans la lutte, son enthousiasme pour le beau s'est accru jusqu'à l'exaltation la plus vive. Ce noble enthousiasme est si rare, surtout quand il se maintient sans faiblir pendant les deux tiers d'un siècle, et c'est un si bel exemple que celui que nous offre M. Ingres, qu'il n'est jamais inutile de le rappeler.

ERNEST VINET.

REVUE DES SCIENCES.

LA TERRE ARABLE.

Cours de chimie agricole, professé au Conservatoire impérial des arts et métiers, en 1859-60, par M. Boussingault. — Lyell, *Traité de géologie*. — P. Berthier, Ebelmen, Daubrée, *Annales des mines*. — Virgile, *les Géorgiques*. — Columelle, *de l'Agriculture*, — Olivier de Serres, *Théâtre d'agriculture*. — Barral, *Manuel du drainage*. — Théodore de Saussure, *Recherches chimiques sur la végétation*. — H. Davy, *Chimie agricole*. — Mathieu de Dombasle, *Annales de Roville*. — Liebig, *Chimie appliquée à la physiologie et à l'agriculture*. — Boussingault, *Économie rurale, Annales de chimie et de physique, Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*. — Way, Thompson, Lawes and Gilbert, *Journal of the Royal agricultural Society of England*. — P. Thénard, *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*. — F. Bruestlein, *Annales de chimie et de physique*.

> « Le fondement de l'agriculture est la connaissance du naturel des terroirs que nous voulons cultiver, soit que nous les possédions de nos ancêtres, soit que les ayons acquis, afin que par cette adresse puissions manier la terre avec artifice requis et, employant à propos argent et peine, recueillir le fruit du bon mesnage que tant nous souhaitons, c'est-à-dire contentement avec modéré profit et honnête plaisir. »
>
> OLIVIER DE SERRES, *Théâtre d'agriculture*.

I.

S'il est une science capable de montrer la puissance de l'induction, c'est, à coup sûr, la géologie; observant ce qui est, elle en conclut ce qui a été; des conditions d'existence du monde actuel elle déduit celles des mondes disparus. — Le géologue parcourt le globe terrestre, observe, compare la structure des contrées qu'il visite; une éruption volcanique est-elle signalée, il accourt pour en être témoin, et paye parfois de sa vie son dévouement à la science; si un tremblement de terre bouleverse une contrée, il se hâte d'aller constater ses effets destructifs; il profite des travaux exécutés dans les mines pour pénétrer à de grandes profondeurs, y voir la marche des filons, y reconnaître la masse des dépôts métalliques, y retrouver les traces des êtres appartenant aux anciennes créations; à l'aide de quelques vestiges il s'efforce de les reconstruire tout entiers; de leurs formes il déduit leurs habitudes; le monde dans lequel ils ont vécu surgit

devant lui, et il finit enfin, à force de sagacité et de clairvoyance, par écrire l'histoire de la terre depuis les époques les plus reculées jusqu'à nos jours.

A l'origine, le globe terrestre lui apparaît, en quelque sorte, comme une grosse sphère incandescente entourée d'une épaisse couche de vapeurs et suivant déjà autour du soleil sa course régulière. Dans son mouvement, au milieu d'espaces plus froids que lui, le globe terrestre abandonne lentement une partie de sa chaleur primitive; son refroidissement commence ; sa surface, d'abord fluide, comme celle d'une lave sortant du cratère, ou d'un laitier bondissant hors du haut fourneau, se fige par places, se resserre, se fendille, laissant libre passage à de nouvelles matières incandescentes qui s'épanchent par ces fissures; soumise à la poussée du liquide qui bouillonne au-dessous d'elle, la surface se renfle, s'aplatit, se bosselle de mille façons différentes. A travers les âges, le refroidissement continue; il y a dès lors séparation complète entre la masse intérieure encore fluide et l'atmosphère dense, lourde qui accompagne la terre dans sa migration. Cette enveloppe gazeuse participe bientôt elle-même au refroidissement général; quelques-uns de ses éléments quittent l'état gazeux, se condensent en liquides et tombent sur la croûte solide qu'ils refroidissent encore; l'air, l'eau, la terre sont séparés.

Les roches dures, cristallines et brillantes : granites, gneiss, porphyres, etc., résultats de la solidification de la masse incandescente primitive, sont dès lors soumises à l'action érosive de la masse énorme d'eau produite par l'immense quantité de vapeur qui existait d'abord dans l'atmosphère.

Dans sa condensation, celle-ci a entraîné avec elle les gaz acides auxquels elle était mélangée; réunis, ils exercent leurs ravages sur les roches primitives, et commencent ces formidables réactions dont nous pouvons aujourd'hui reconnaître la puissance par les résultats qu'elles ont produits. Les matières arrachées aux roches primitives par ces actions dissolvantes, ou ramenées par les eaux des couches atmosphériques sur le globe, se déposent lentement au sein de ces eaux et forment d'épais sédiments au-dessus de la surface dure et brillante, solidifiée d'abord.

La masse incandescente intérieure est loin cependant d'avoir terminé son rôle : elle réagit souvent sur ces dépôts, les disloque, les bouleverse, les soulève, les perce, et fait surgir au-dessus d'eux d'immenses massifs constitués, comme les Alpes, par des roches primitives, ou, comme les Pyrénées, par des roches sédimentaires, quand la poussée intérieure, suffisante pour redresser les dépôts, n'a pas été capable de les percer pour s'épancher au-dessus d'eux.

Entre ces révolutions dont le globe a été le théâtre et qui ont changé complétement sa surface, déplaçant les mers et les continents, faisant surgir du sein des eaux des contrées encore submergées, et engloutissant, au contraire, des pays jusqu'alors au-dessus de l'Océan, des actions lentes mais continues ont contribué à couvrir la surface du globe de cet amas de substances différentes, meubles, faciles à entamer, qui constituent la terre arable.

Aujourd'hui encore, ces actions se poursuivent, bien qu'avec une énergie moindre, sur une assez grande échelle, et nous pouvons comprendre quel rôle immense elles ont joué autrefois dans la constitution des terrains de sédiment et en dernier lieu du sol arable.

L'eau, disons-nous, a été le principal instrument de la dislocation, de la décomposition et du transport des roches primitives surgissant encore au milieu des dépôts sédimentaires, ou de ces roches sédimentaires elles-mêmes.

Elle agit par sa masse quand, entraînée par le vent, la pluie fouette avec violence; par sa masse encore quand la fonte des neiges qui couvrent les montagnes a lieu subitement, et que les lits que se sont creusés les rivières étant insuffisants à contenir les eaux liquéfiées tout à coup, celles-ci bondissent des massifs montagneux vers la mer, tombant en cascades, en torrents, roulant avec elles des quartiers de rochers, des débris de toute sorte arrachés sur leur chemin. Ces eaux arrivent ainsi, avec une vitesse qui va en diminuant, jusqu'à la mer, dont la masse fait obstacle à leur écoulement, là elles s'arrêtent et laissent déposer lentement toutes les parties les plus ténues qu'elles tenaient en suspension et qu'elles ont entraînées jusque-là. — Quand on a violemment agité de l'eau avec de la terre, puis qu'on la fait tomber toute bourbeuse dans un verre, et qu'on la voit s'éclaircir par le repos, on a le secret de ces immenses dépôts qui se forment encore journellement à l'embouchure de tous les grands fleuves rapides; on a l'explication de la formation de tous les deltas au travers desquels le Gange, l'Orénoque, le Nil, le Rhin, le Rhône gagnent péniblement la mer, se bifurquant, se divisant en de nombreux canaux, devant ces obstacles qu'ils se sont posés à eux-mêmes. La masse de matière transportée actuellement encore est immense, et on aurait peine à croire aux chiffres donnés par les géologues, s'ils ne reposaient sur les preuves les plus évidentes.

On calcule que le Gange, dans lequel se réunissent les eaux qui s'écoulent du versant septentrional de la chaîne des Ghauts et du versant méridional de l'Himalaya, transporte annuellement cinq cent mille pieds cubes de matières solides; ce serait une masse équivalente à soixante pyramides égale à la grande pyramide d'Égypte, et

elle formerait la charge de deux mille vaisseaux de quatorze cents tonneaux.

Si nous prenons un exemple plus près de nous, nous trouverons que le Rhône charrie annuellement vingt et un millions de mètres cubes de limon. — Ces matières molles, déposées en poudre fine au sein des eaux, provenant des détritus d'une foule de roches diverses, sont admirablement propres à la culture; c'est au dépôt périodique que lui apporte le Nil que l'Égypte doit depuis des milliers d'années sa puissante fertilité.

Si les eaux des fleuves viennent constamment ainsi apporter leur tribut envahisseur à l'Océan, celui-ci rejette constamment aussi des matières solides sur les côtes, et se charge, pour ainsi dire, de poser lui-même ses limites; ces amas marins ne sont pas moins favorables à la culture que les dépôts fluviatiles. Tout le monde connaît le parti que les Hollandais ont tiré des *polders*, dus aux dernières causes que nous venons de citer.

En usant les uns contre les autres les galets qu'elle arrache aux falaises, la mer les réduit en poussière, en sable qui s'amoncelle sur les côtes, et qui souvent, entraîné par le vent, donne naissance au phénomène des dunes. Ce phénomène ne se manifeste, au reste, que lorsque le sable prend sous l'influence de la pluie une certaine adhérence; dans les contrées où il ne pleut pas les dunes n'existent point.

Ainsi par leur transport au sein des eaux les roches se choquent, se brisent, se réduisent en poudre, et nous comprenons déjà l'origine de cette variété de sables qui abondent à la surface du globe; l'eau cependant n'est pas seulement un véhicule qui facilite cette désagrégation, elle provoque aussi une véritable décomposition; aux dépôts formés de débris des roches et renfermant tous leurs éléments s'entremêlent ceux qui sont constitués seulement par quelques-uns de ces éléments.

L'argile est un silicate d'alumine qui s'est évidemment formée par voie humide; tout le monde sait, en effet, que lorsqu'elle a éprouvé l'action du feu, cette roche devient dure, cassante, et a perdu sa plasticité caractéristique.

Aux causes connues depuis longtemps de formation de l'argile, dont nous parlerons plus loin, M. Daubrée, ingénieur des mines et professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, en a récemment ajouté d'autres, mises en lumière par des expériences très-remarquables.

Ce savant place dans un tonneau, pouvant tourner sur son axe horizontal, des fragments de granite et de l'eau, et il imprime à toute la masse un vif mouvement de rotation, afin d'observer les effets

produits par ces chocs multipliés sur la pulvérisation de cette roche si dure et si compacte.

Il a trouvé que pour 25 kilomètres parcourus des fragments anguleux perdaient $\frac{4}{10}$ de leur poids; pour la même distance les fragments arrondis ne perdaient plus que $\frac{1}{100}$ à $\frac{1}{1000}$. On voit par là déjà quelle immense quantité de poudre de détritus représente la formation de ces galets arrondis que la mer rejette constamment sur les côtes; mais à ces résultats curieux, que recherchait spécialement M. Daubrée, s'en sont ajoutés d'autres infiniment plus intéressants encore. Le granite renferme parmi ses éléments du feldspath;—les minéralogistes nomment ainsi un silicate d'alumine combiné à du silicate de potasse, de soude ou de chaux;— sous l'influence de l'eau et des chocs le granite s'est non-seulement brisé, réduit en poudre, mais le feldspath qu'il contient s'est encore décomposé, en silicate d'alumine d'une part, en silicate de potasse, de l'autre; or, ce silicate d'alumine, nous l'avons dit, c'est de l'argile; quand il est pur, il constitue le kaolin, la terre à porcelaine; s'il est souillé d'oxyde de fer, ainsi que cela arrive habituellement, il forme ces variétés sans nombre de matières plastiques employées depuis l'apparition de l'homme sur la terre à la fabrication des vases de toutes sortes. Le granite une fois désagrégé, le quartz ou le sable qu'il renferme se séparent également, ils se pulvérisent par le choc, par l'agitation au sein des eaux, et nous avons du même coup les deux éléments essentiels de la terre arable : l'argile et le sable.

Ainsi le transport des masses granitiques au sein des eaux a pour effet de les décomposer très-simplement, et de produire une masse considérable d'argile et de sable. L'expérience de M. Daubrée donne déjà une des raisons de la présence sur le globe de ces parties essentielles du sol arable. « Il arrive souvent, disait M. Boussingault dans une de ces leçons remarquables qui nous ont donné l'idée d'écrire cet article, il arrive souvent qu'une expérience entreprise dans un but déterminé donne un résultat beaucoup plus intéressant que celui sur lequel on comptait; on étudie une question, on en résout une autre plus importante; c'est la récompense du chercheur. »

Si l'eau liquide agissant par sa masse, par son action dissolvante détermine la désagrégation des roches, elle exerce son action destructive avec une énergie encore plus grande quand elle passe à l'état solide, quand elle gèle.

Toute l'eau tombée sur le globe ne se précipite pas immédiatement dans le sein de l'Océan; une portion pénètre dans l'intérieur des roches poreuses ou dans les petites fentes des pierres, et les remplit entièrement. Lorsqu'il survient un brusque abaissement de tempé-

rature, cette eau, encore emprisonnée, se solidifie. Elle se distend alors brusquement, et exerce sur les parois qui la compriment une action tout à fait comparable à celle de la poudre. On sait, en effet, qu'une bombe remplie d'eau, hermétiquement fermée, éclate quand on l'expose à un froid assez vif pour geler l'eau qu'elle renferme, et tout le monde a répété ce mot expressif : *Geler à pierre fendre.*

L'effort produit par l'eau qui se congèle est irrésistible, et chaque gelée fait jouer une foule de petites mines dans l'intérieur des rochers et les exfolie, les brise, les disloque, préparant, pour ainsi dire, le travail que termineront plus tard les eaux liquides.

Aux effets moléculaires de la glace s'ajoutent ceux qu'elle produit quand elle est réunie en grandes masses. Il existe sur un grand nombre de montagnes formées de roches très-dures des stries dues à une usure produite soit par les transports des glaciers, soit par celles de fragments de rochers empâtés dans le glacier, et se mouvant avec lui ; les nombreux blocs erratiques qu'on trouve sur divers points du globe paraissent avoir voyagé dans ces prisons de glace mouvante.

« Toutes les fois, dit Darwin, que je rencontrai de la terre, du sable, des cailloux roulés en couches de quelques mille pieds d'épaisseur, je fus tenté de m'écrier qu'il était impossible que des causes mécaniques, comme nos torrents et nos rivières, eussent réduit en poussière des amas si énormes. Mais en considérant, d'un autre côté, le fracas de ces eaux dans leur chute, en songeant que des espèces animales entières étaient disparues de la terre, et qu'elles avaient vécu pendant un temps où les mêmes causes de destruction travaillaient déjà nuit et jour, je ne pus comprendre que les montagnes elles-mêmes résistassent encore à leurs efforts. »

A toutes les actions mécaniques que nous venons de passer en revue viennent s'ajouter de puissantes forces chimiques,

L'oxygène de l'air est un de ces agents les plus énergiques ; il pénètre dans les fissures des roches, et se combine avec tous les éléments combustibles qu'il y rencontre. Les roches plutoniques et volcaniques renferment souvent des veines brillantes à apparences métalliques dues à des sulfures injectés dans la masse. L'oxygène agit sur ces sulfures cristallisés, insolubles, pour les transformer en sulfates solubles et friables, que les eaux dissolvent, que les moindres chocs réduisent en poussière. Ces sulfates, décomposés eux-mêmes plus tard, abandonnent des oxydes, notamment l'oxyde de fer si répandu à la surface du globe.

L'oxygène est surtout puissant sur les roches qui renferment du protoxyde de fer, tant est grande l'affinité de ce dernier corps pour

le gaz comburant de l'atmosphère. La roche se couvre peu à peu d'une teinte rougeâtre, s'exfolie, perd sa consistance et est bientôt détruite.

L'acide carbonique, dont les eaux pluviales sont toujours chargées, a été aussi une des causes puissantes de décomposition des roches primitives, et par suite de production des dépôts sédimentaires. Ébelmen a étudié cette action avec le plus grand soin, et il a montré qu'un grand nombre de roches, les basaltes, les gneiss, les granites, etc., sous l'influence de l'eau chargée d'acide carbonique, comme l'est l'eau de la pluie, se décomposaient, d'une part, en silicate d'alumine qui retient toujours une certaine quantité de silice en excès formant l'argile, ainsi que nous l'avons vu déjà; d'autre part, en carbonate de potasse, de soude, de chaux, de magnésie, etc., entraînés par les eaux d'abord, puis fixés quelquefois par les couches terreuses au travers desquelles ces eaux filtrent avant d'arriver à la mer.

En résumé la partie minérale de la terre arable est formée essentiellement par du sable et de l'argile, auxquels viennent s'ajouter en proportions variables du carbonate de chaux, de l'oxyde de fer et une foule d'autres principes en quantité infiniment plus petite.

Si nous ne tenons compte actuellement que de ces trois éléments : argile, silice ou sable et carbonate de chaux, nous trouvons que l'argile et la silice doivent leur origine aux roches granitiques, porphyriques, aux basaltes, etc., qui, soumis à l'action des eaux, à l'action de l'oxygène, à celle de l'acide carbonique se sont désagrégés et décomposés ; quant au carbonate de chaux, il est très-probable qu'il tire son origine de masses de calcaire primitif enclavées dans des roches de cristallisation, dissoutes par les eaux minérales chargées d'acide carbonique, puis abandonnées de nouveau à l'état solide quand les conditions de solubilité ont changé.

Si nous examinons un échantillon quelconque de terre arable, nous y rencontrerons, outre les matières minérales précédentes, des racines, des feuilles, des pailles plus ou moins altérées; ce sont ces débris qui vont former le dernier principe constituant du sol, l'humus.

La vie est répandue sur le globe avec une telle profusion, qu'aussitôt que des débris de roches quelconques sont réunis par quelques gouttes d'eau, une graine entraînée par le vent, apportée par un oiseau, tombe, germe et une végétation se produit. Qui n'a été étonné dans les pays de montagne de voir des arbres s'accrocher sur les pentes les plus abruptes et y atteindre un puissant développement? Sur un mur, l'herbe pousse bientôt; elle s'installe entre les joints des

pavés dans les habitations désertes. Comme les anciens l'ont dit dans un autre sens, la nature a horreur du vide : elle veut qu'il y ait partout des êtres pour chanter sa louange, et elle en a créé pour toutes les conditions possibles. — Les rochers ont leur lichen, les eaux de la mer leurs forêts d'algues et de fucus, et, dans les marais, à côté des jones élancés, s'épanouit la blanche fleur du *nymphea*.

Toute plante qui se développe puise dans l'air une partie des éléments qui servent à son accroissement; au moment de sa mort, elle abandonne au sol ces principes pris à l'atmosphère, et commence par sa dépouille cette accumulation de débris organiques qui finissent par former un des principes constituants du sol arable.

II

Les qualités de la terre arable, sa fécondité dépendent d'un grand nombre de conditions qu'il nous faut actuellement passer en revue.

Les agriculteurs savent très-bien distinguer une bonne terre d'avec une mauvaise; un hectare de terrain a une autre valeur en Bourgogne qu'en Champagne; pourquoi? Quelles sont les causes qui déterminent ici une végétation planturcuse, là, au contraire, de maigres récoltes?

La terre arable a, par rapport à la végétation, deux fonctions différentes : elle sert de support aux plantes, elle les nourrit; elle joue plus ou moins bien ces deux rôles; le premier exige une certaine consistance, une facilité déterminée à s'échauffer, à se laisser pénétrer par l'eau et à s'égoutter; la profondeur jusqu'à laquelle les racines pourront s'enfoncer, la nature du sous-sol modifieront encore ce qu'on appelle la nature physique du sol.

La somme des matières azotées, phosphorées qui existent dans la terre, la faculté plus ou moins grande qu'aura le sol de conserver ces principes sans déperdition, de ne les céder qu'à mesure que la plante en aura besoin, et la perfection plus ou moins grande avec laquelle elle remplira la seconde fonction, détermineront les qualités chimiques de la terre arable.

Les propriétés physiques vont d'abord nous occuper; cé n'est pas d'aujourd'hui qu'on leur attache de l'importance, et dans cette étude Virgile peut nous servir de guide.

« Je vais dire maintenant par quelle épreuve tu pourras reconnaître la nature d'une terre, et distinguer celle qui est légère de celle qui est forte; l'une convenant mieux à la vigne, l'autre au blé. D'abord, choisis dans le sol un endroit ferme, où tu feras creuser une fosse profonde; tu y rejetteras les terres qui en auront été tirées, et tu les

aplaniras à la surface en les foulant aux pieds. S'il en manque pour combler la fosse, ton sol est léger, et excellent pour les troupeaux et pour la vigne. Au contraire, si les terres ne peuvent pas rentrer dans le lieu d'où elles sont sorties, et si, la fosse comblée, elles en excèdent les bords, ton sol est fort; attends-toi à des mottes énormes, à des glèbes qui retarderont le soc; fends-les avec les plus robustes taureaux[1]. »

Les terres fortes dans lesquelles l'argile domine sont, en effet, difficiles à travailler; deux chevaux n'en peuvent guère labourer que vingt-cinq ares dans une journée, tandis qu'ils auraient pu travailler un hectare de terre sablonneuse dans le même temps.

Plus lourdes, plus difficiles à manier que les sables, les terres argileuses retiennent aussi plus facilement l'eau ; l'humus favorise encore cette faculté hygrométrique des argiles; il retient l'eau avec une rare énergie, et dans des circonstances où le sable serait presque entièrement desséché, il est encore très-humide; sa couleur noire n'est pas sans influence sur l'échauffement du sol; un sol riche en humus absorbera tous les rayons calorifiques qui tombent sur lui sans les réfléchir.

Les terres blanches agissent tout autrement : elles reflètent la chaleur, elles agissent comme un mur sur lequel sont fixés des espaliers; aussi a-t-on remarqué souvent que les récoltes mûrissaient un peu plus tôt sur une terre noire, s'échauffant facilement, que sur une terre blanche où la chaleur ne pouvait pénétrer.

Dans chacune des propriétés énumérées, et que Schuber a étudiées avec tant de soin : ténacité, pesanteur spécifique, aptitude à l'échauffement, facilité à retenir l'eau, l'argile et le sable jouent des rôles différents; les propriétés du sol dépendront donc de la prédominance de l'un des éléments sur l'autre. Les dénominations dans lesquelles on a rangé depuis longtemps les terres arables s'appuient sur les proportions relatives de ces éléments qui rendent les terres propres plus spécialement à certaines cultures qu'à d'autres. D'après les agronomes allemands Schwertz et Thaer, le nom de terre forte convient à un sol renfermant 74 d'argile, 10 de sable, 4 de calcaire; un tel sol sera excellent pour la culture du blé.

Ils considèrent comme type de la terre légère, particulièrement apte à la culture pacagère, à la prairie, une terre qui ne renferme plus que 14 d'argile, mais dans laquelle on rencontre, en outre, 69 de sable et 10 de calcaire. Une terre argilo-sablonneuse, propre à l'avoine, sera formée de 24 d'argile et de 75 de sable. Enfin, si le sable

1. *Géorgiques*, livre II.

domine énormément, si la terre n'est plus que du sable renfermant 5 pour 100 d'argile, la terre dite sablonneuse n'est plus propre qu'à la culture du seigle.

On voit d'après cette classification, dit M. Boussingault dans son *Économie rurale*, qu'on peut prendre pour « termes extrêmes le froment et le seigle : le premier réussissant dans les mauvais terrains argileux, le second végétant encore dans les sols sablonneux les plus médiocres. Dans ces terrains *limites*, le froment et le seigle viennent fort mal, à la vérité; mais entre ces deux extrêmes se trouvent comprises toutes les variétés des sols qui résultent de la fusion des terres les plus fortes, les plus tenaces, avec les terres les plus légères, depuis l'argile la plus consistante jusqu'au sable mouvant. Dans ces sols mixtes, de qualités intermédiaires, le froment et le seigle s'avancent graduellement l'un vers l'autre, en recrutant l'orge, l'avoine, le sarrasin, jusqu'à ce qu'ils se rencontrent, au milieu de l'échelle, dans un terrain neutre qui permet la culture de toutes les céréales. »

Puisque d'un mélange, en proportions convenables, de sable et d'argile dépendent les propriétés du sol, on comprend l'avantage qu'il y aurait à pouvoir modifier ce sol, soit en ajoutant du sable si la terre est trop forte, ou réciproquement en apportant de l'argile à une terre trop légère. Malheureusement les frais de transport sont presque toujours trop considérables pour que l'opération soit avantageuse. On arrive cependant parfois à faire un *colmatage*, c'est-à-dire un dépôt d'argile en chargeant l'eau de faire le transport. C'est une pratique assez répandue dans l'Amérique méridionale que de disposer de l'argile dans des rigoles, puis d'y faire couler de l'eau qui va inonder les champs à amender et y dépose l'argile entraînée; sous cette forme, l'opération est possible et très-profitable.

La connaissance de la constitution physique de la terre arable est donc de la plus haute importance, puisqu'elle permet de prévoir quelles sont les cultures qui peuvent réussir dans un sol déterminé, et quelles sont celles, au contraire, qu'il faut éliminer. L'attention des chimistes agronomes se porte actuellement sur la détermination de ces deux principes, sable et argile, plutôt que sur la détermination complète de toutes les espèces chimiques répandues dans le sol arable, ainsi qu'on le faisait autrefois [1].

1. L'analyse immédiate du sol arable, c'est-à-dire la détermination de ses principes constituants, vient d'être singulièrement facilitée dans ces derniers temps par l'invention d'un petit appareil très-simple et très-portatif, déjà en usage depuis quelques années en Allemagne, mais que le public français a vu fonctionner pour la première fois à l'Exposition agricole des Champs-

Malgré la facilité qu'offre l'essai du sol arable, il est peu probable que les agriculteurs l'exécutent jamais eux-mêmes; aussi on ne saurait trop louer les hommes de science qui se dévouent à l'étude des sols d'une contrée; nous avons admiré à l'Exposition agricole de 1860 un travail remarquable, exécuté dans ce sens pour le département du Jura par le frère Ogirien, qui avait analysé et classé méthodiquement presque toutes les variétés de terres cultivées de cette portion de notre territoire. Il serait très à désirer qu'un pareil exemple fût suivi; on aurait alors dans la main les éléments nécessaires pour classer les terres encore incultes, et savoir à quelles cultures elles devront être destinées.

La fertilité de la terre arable dépend non-seulement des conditions précédentes, mais encore du sous-sol sur lequel elle repose. Les terres arables très-épaisses qui ne sont soutenues par le sous-sol qu'à une grande profondeur sont, en général, très-fertiles. Ainsi, sans citer les terres noires de la Russie méridionale, qui fournissent des céréales sans engrais depuis des siècles, en nous en tenant à la France, nous allons trouver des épaisseurs de terre arable très-variables et correspondant aussi à des fertilités très-différentes. La Limagne est célèbre depuis longtemps pour sa richesse : la terre arable y a deux mètres d'épaisseur; les sols d'Alsace, qui portent des cultures industrielles, houblon, garance, ont une profondeur qui varie de 66 à 33 centimètres; il n'en est plus de même en Champagne: la terre arable n'y a que 2 centimètres d'épaisseur. Aussi une partie de la Champagne est-elle inculte.

Une terre n'ayant qu'une faible profondeur pourra cependant se bien prêter à la culture si elle repose sur un sous-sol perméable. M. Boussingault citait dans son cours du Conservatoire des arts et

Élysées. L'auteur, M. Mazure, place dans un vase bien connu des chimistes, et qui a la forme d'une poire très-allongée, dans une *allonge*, la terre à analyser. Il fait pénétrer par le bas de l'allonge un courant d'eau, qui passe au travers de cette terre en la soulevant; le gravier, le sable, plus denses, retombent bientôt au fond de l'allonge, tandis que l'argile, plus légère, se suspend dans l'eau, y reste, et peut être entraînée dans un tube fixé dans le bouchon qui ferme l'orifice supérieur de l'allonge; l'eau argileuse, trouble, remplit le tube, et arrive jusqu'à une courbure, puis redescend dans un vase voisin. On continue le lavage tant que l'eau passe trouble; quand elle arrive claire jusqu'au tube, c'est que toute l'argile est enlevée, elle se réunit dans le vase où est tombée l'eau séparée. On dessèche l'argile pour la peser; on peut faire la même opération pour le sable resté dans l'allonge, et l'on a exécuté ainsi très-rapidement une analyse très-suffisante pour se rendre compte des propriétés du sol étudié.

métiers un exemple curieux : une maison est rasée, on comble les caves avec des pierres, puis on met le sol en culture ; c'est de la luzerne qu'on y plante d'abord ; cette luzerne prospère tellement au-dessus du sol perméable formé par les caves comblées de pierre, qu'elle dessine exactement, par sa vigueur, son élévation au-dessus des parties voisines, le plan des caves empierrées.

Ces effets remarquables d'un sous-sol perméable sont dus à deux causes différentes : d'abord, les racines peuvent pénétrer plus profondément dans la terre, elles peuvent s'étendre sur une plus grande surface que si le sol repose sur une couche de roche très-dure ; enfin, les eaux pluviales qui ont traversé la terre arable peuvent s'écouler et ne séjournent pas au-dessous du sol arable.

Si on a pour but d'augmenter la profondeur du sol arable, on peut se servir des nombreuses charrues sous-sol tant de fois perfectionnées ; si on veut de plus faire écouler les eaux qui séjournent à la surface du sol ou à une faible profondeur, il faut entreprendre toute une série de travaux d'une grande importance, il faut avoir recours au *drainage*.

L'origine de cette pratique remonte jusqu'aux anciens ; dans son *Agriculture*, Columelle nous dit : « Si le sol est humide, il faudra faire des fossés pour le dessécher et donner de l'écoulement aux eaux. On connaît deux sortes de fossés, ceux qui sont cachés et ceux qui sont ouverts ; on fera pour les fossés cachés des tranchées de trois pieds de profondeur, que l'on remplira jusqu'à moitié de petites pierres ou de gravier pur, et l'on recouvrira le tout avec de la terre tirée du fossé. Si l'on n'a ni pierre, ni gravier, on formera au moyen de branches liées ensemble des fascines auxquelles on donnera la grosseur et la capacité du fond du fossé, et qu'on disposera de manière à remplir ce vide. Lorsque les fascines seront bien enfoncées dans le fond du canal, on les recouvrira de feuilles ou de tout autre arbre, qu'on comprimera fortement après avoir recouvert le tout avec de la terre tirée des fossés. »

L'usage des fossés couverts ne fut pas perdu, et Olivier de Serres indique plus tard dans son *Théâtre d'agriculture* la disposition ramifiée des fossés : « Est nécessaire que le fond que voulés dessécher avoir pente, petite ou grande, sans laquelle les eaux ne pourraient se vuider. Cela présupposé, un grand fossé sera fait depuis un bout du lieu jusques à l'autre, de long en long, commençant tous-jours par le plus bas endroit, et par où remarquerés des sources et humidités : dans lequel fossé, plusieurs autres, mais petits, pendans en plume, des deux costés se joindront pour y décharger leurs eaux, qu'ils ramasseront de toutes les parties du terroir : par ce moyen en

contribuant chacun sa portion au grand fossé, icelui les recueillant toutes, les rapportera assemblées à son issue. »

Jusqu'à ces dernières années, cependant, le drainage par fossés couverts était certainement peu répandu, et c'est seulement en 1833 qu'il fut remis en honneur par M. Smith, directeur d'une filature de coton dans le comté de Stirling en Écosse. Employant d'abord des tuiles plates surmontées d'un demi-cylindre, fabriquées à la main, les ingénieurs anglais les remplacèrent bientôt par les tuyaux cylindriques exclusivement employés aujourd'hui et fabriqués à l'aide de machines spéciales. — M. Parkes en Angleterre, M. Thackeray en France, plusieurs années après, cherchèrent à vulgariser ces nouvelles méthodes d'assainissement et leurs efforts furent couronnés de succès.

Dans certaines localités, les effets du drainage furent des plus remarquables : on cite un champ dans le département de l'Aisne dont la production en blé a passé de 7 hectolitres par hectare à 17, avec un gain comparable pour la paille. Avant le drainage, l'hectare rapportait 192 francs; après, 439 francs. Le prix du drainage ne s'était élevé qu'à 234 francs par hectare, de façon qu'en une seule année l'opération avait été payée et au delà.

Il est bien certain que dans tous les cas les résultats ne sont pas aussi favorables, mais il est certain également que dans une foule de circonstances le drainage peut être des plus utiles. Il permettrait notamment de supprimer les fossés ouverts qui enlèvent à la culture une surface de terrain énorme. Dans le nord de la France, on a évalué la superficie de ces fossés à un trente-cinquième de la surface des terres arables; or, on compte entre Lille et Dunkerque 180,000 hectares de terres labourables, dont le trente-cinquième est de 5,000 hectares. Un hectare vaut en moyenne 4,000 francs. La valeur de la superficie des fossés est donc de 20 millions, capital complétement mort.

Le nombre d'hectares drainé en France est encore très-peu considérable; les dernières années de sécheresse avaient fait un peu délaisser ces utiles travaux ; mais nous venons de traverser une année pluvieuse qui va les remettre en honneur : à quelque chose malheur est bon.

En dehors de toute question d'argent, l'expulsion des eaux stagnantes est souvent impérieusement commandée par l'humanité. On cite plusieurs exemples de pays jusqu'alors ravagés par les fièvres qui ont été assainis d'une façon remarquable par le drainage. Dans le comté de Wolwich on comptait :

	En 1847 avant le drainage.			En 1848 après le drainage d'une grande étendue de terrain.	
Juillet	25	—	—	0	cas de fièvre ou de dyssenterie.
Août	30	—	—	2	—
Septembre	17	—	—	7	—
Octobre	9	—	—	4	—
Novembre	9	—	—	3	—
Décembre	12	—	—	0	—
En 6 mois	102	—	—	16	—

L'effet est donc des plus manifestes. Or nous avons en France plusieurs localités dévastées par les fièvres; la portion du département de l'Ain connue sous le nom de Dombes n'est habitée que par une population misérable qui végète et meurt au milieu des marais; il est certain que des travaux de desséchement changeraient ces conditions climatériques, et qu'on pourrait faire une contrée florissante d'un pays pauvre, malsain et presque abandonné.

III

Qui n'a remarqué, au mois d'août, quand la terre est couverte de hautes moissons, de profondes différences entre deux champs voisins? L'un et l'autre portent du blé, la constitution physique du sol est semblable, la même terre se continue d'un domaine à l'autre; dans l'un, cependant, les épis drus, serrés les uns contre les autres, ne s'inclinent sous le vent en longues ondulations semblables à des vagues que pour se relever bientôt droits et fiers. Dans le champ voisin, au contraire, les pieds sont clair-semés, petits, grêles, rabougris; si le vent est fort, si la pluie est longue, ils vont se coucher pour ne plus se relever.

A quoi sont dues ces différences, pourquoi deux champs placés dans des circonstances identiques, quant aux conditions physiques, présentent-ils cependant des aspects aussi dissemblables?

C'est qu'outre la bonne constitution du sol, outre sa consistance convenable, sa perméabilité suffisante, il faut encore qu'il renferme certains éléments propres à maintenir la fertilité, et que ces principes se trouvent dans l'un des domaines et font défaut dans l'autre.

En étudiant les végétaux eux-mêmes, nous pourrons découvrir ces principes nécessaires à leur existence; nous conclurons de la composition du végétal à celle que doit présenter le sol sur lequel il se développe.—Or, tout végétal renferme de l'eau, du charbon, de l'hy-

drogène n'entrant pas dans la constitution de l'eau, de l'azote, surtout dans les graines, et enfin des matières minérales, des cendres qu'il laisse après la calcination. Dans ces cendres, les phosphates, la potasse, la chaux, la silice dominent. Cherchons donc dans le sol ces différents principes, et si d'ailleurs les conditions physiques sont favorables, nous pourrons déduire la fertilité probable d'une terre de leur abondance ou de leur défaut.

Or, l'expérience nous a appris depuis des siècles que les terres les plus fertiles étaient celles qui abondaient en débris d'origine organique; elle nous a appris également qu'une terre s'améliorait considérablement par l'adjonction du fumier d'étable. Le vieux Caton, Varron, Columelle et tous les agronomes romains ne se lassent pas de revenir sur l'importance du fumier, sur les soins qu'on doit lui donner.

Une terre enrichie d'engrais se transforme en une sorte de matière noire nommée terreau; on crut d'abord que les plantes puisaient dans le sol les principes mêmes du terreau, dissous dans l'eau; que, suivant l'expression consacrée, les plantes absorbaient des molécules de terre très-ténues formées par la décomposition des matières végétales elles-mêmes et renfermant, par conséquent, les éléments nécessaires à la nutrition végétale. Ce fut là l'opinion régnante jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et on la trouve notamment dans Duhamel en 1750.

Bientôt cependant Th. de Saussure commença l'admirable série d'expériences qu'il a résumées dans ses *Recherches chimiques sur la végétation;* il examina avec soin le terreau, l'humus, *deus ex machinâ* de toute la théorie agricole de l'époque, et commença à donner des idées plus précises sur le rôle qu'il est appelé à jouer.

Si on abandonne du bois à l'action de l'air et de l'humidité, on le voit entrer lentement en décomposition, il se pourrit, il se brûle. Son charbon se transforme lentement en acide carbonique, son hydrogène en eau, son azote, engagé pendant longtemps dans ces combinaisons noires qui accompagnent toutes les pourritures, finit par s'en dégager à l'état d'ammoniaque. Le bois s'est transformé ainsi en humus, état intermédiaire entre le bois sain et les principes chimiques parfaitement définis, acide carbonique, eau, ammoniaque dans lequel il doit se résoudre plus tard.

Les racines, les feuilles, les tiges abandonnées sur le sol par les végétations antérieures, subissent des modifications analogues; dans le terreau abondent et l'humus et les matières qu'il donne par sa décomposition.

En 1804, époque à laquelle Théodore de Saussure présente pour la

première fois une théorie satisfaisante des phénomènes de la végétation, on ne donne plus une aussi grande importance à l'humus; on croit cependant encore qu'il est absorbé directement par les plantes, bien qu'en réalité on sache depuis Priestley, Ingen Houz, Sennebier, qu'elles prennent une partie de leur charbon dans l'acide carbonique de l'air, et qu'on commence à penser que c'est l'ammoniaque qui leur fournit leur azote[1].

Cette opinion fut singulièrement affermie par une expérience célèbre de sir H. Davy. Voulant prouver combien sont grandes les pertes que font les fumiers abandonnés à une décomposition trop vive, le célèbre chimiste anglais « remplit de fumier une cornue capable de contenir trois pintes d'eau, et dirigea son bec sous les racines d'un gazon qui faisait partie de la bordure d'un jardin. En moins d'une semaine l'effet était devenu sensible : l'herbe contrastait fortement avec celle qui ne recevait aucune des émanations de la cornue et végétait avec une force extraordinaire. » Les gaz qui se dégageaient étaient de l'acide carbonique et de l'ammoniaque, qui concourent l'un et l'autre, si l'humidité les retient, à la nutrition des plantes (octobre 1808).

Ce rôle de l'humus fut parfaitement défini, quand plus tard, vers 1840, le baron de Liebig imprima à la chimie agricole un vif essor en publiant la *Chimie appliquée à la physiologie et à l'agriculture.* « L'humus, dit le célèbre auteur allemand, nourrit les plantes, non pas parce qu'il est absorbé et assimilé comme tel, mais parce qu'il présente aux racines une source alimentaire lente et continue, une source d'acide carbonique qui approvisionne la plante de sa nourriture essentielle, tant que les conditions nécessaires à la pourriture (l'humidité et l'accès de l'air) se trouvent réunies. »

Puisque l'humus n'est plus que la source des matières carbonées

1. Si l'azote est un être simple, s'il n'est pas un élément de l'eau, on doit être forcé de reconnaître que les plantes ne se l'assimilent que dans les extraits végétaux et animaux et dans les vapeurs ammoniacales *, ou d'autres composés solubles dans l'eau qu'elles peuvent absorber dans le sol et dans l'atmosphère. On doit admettre que lorsqu'elles végètent dans une atmosphère non renouvelée, à l'aide d'une petite quantité d'eau pure, les parties qui se développent n'acquièrent de l'azote qu'aux dépens de celui que les autres parties du végétal contenaient antérieurement à l'expérience. (Th. de Saussure, *Recherches chimiques sur la végétation*; an XII, 1804.)

* On ne peut douter de la présence des vapeurs ammoniacales dans l'atmosphère lorsqu'on voit que le sulfate d'alumine pur finit par se changer, à l'air libre, en sulfate ammoniacal d'alumine. La supériorité des engrais animaux sur les engrais végétaux ne semble devoir tenir en grande partie qu'à une plus grande proportion d'azote dans les premiers.

et azotées, qui doivent fixer les plantes, et que toute terre renferme de l'humus, on doit y rencontrer aussi les produits que donne cet humus par sa décomposition; de cette idée résultèrent de très-nombreux et très-importants travaux, exécutés surtout dans les derniers temps.

On savait bien que la terre arable renferme de l'acide carbonique; mais on n'en avait pas déterminé la quantité avant les recherches publiées en 1853 par MM. Boussingault et Lewy. — « Il en ressort que l'air enfermé dans un hectare de terre arable fumée depuis près d'une année contient à peu près autant d'acide carbonique qu'il s'en trouve dans 18,000 mètres cubes d'air atmosphérique; et que, dans l'air d'un hectare de terre arable récemment fumée, l'acide carbonique, dans certaines circonstances, représente celui qui est contenu dans 200,000 mètres cubes d'air normal; elles constatent en outre que le *loam* sous-sol de la forêt [1], en prenant l'épaisseur de 33 centimètres adoptée pour la terre arable, contient autant d'acide carbonique qu'il y en a dans 5,000 mètres cubes d'air pris dans l'atmosphère. »

Quand les débris végétaux s'accumulent dans un sol dépourvu de principes calcaires, dans des terres particulièrement sablonneuses, celles-ci finissent par acquérir une certaine acidité due à la non-neutralisation des acides formés par l'oxydation du bois. On les appelle terres de bruyère; elles sont propres à certaines cultures spéciales: les rhododendrons, les azalées s'y plaisent.

On admettait généralement que ces terres renferment, outre l'acide carbonique, produit habituel de la décomposition de l'humus, une certaine quantité d'acide acétique; ce qu'il me fut facile de démontrer récemment en distillant, à une très-douce chaleur, l'eau que retient toujours la terre de bruyère; cette eau était décidément acide, et je pus y caractériser l'acide acétique.

La décomposition plus ou moins complète des détritus de végétation précédente fournit donc à la terre arable une quantité suffisante d'acide carbonique. Les plantes, au reste, en puisent encore dans l'air atmosphérique, car leurs parties vertes, exposées au soleil, ont, comme l'on sait, la propriété de décomposer cet acide carbonique, d'assimiler le carbone en rejetant l'oxygène.

L'air atmosphérique renfermant les $\frac{4}{5}$ de son volume d'azote, on fut tenté d'abord de croire que les plantes pouvaient se l'assimiler, comme elles assimilent de l'acide carbonique; la plupart des physiologistes ne sont pas cependant de cet avis, et admettent que si les plantes peuvent puiser dans l'air une certaine quantité d'azote, c'est à

1. Forêt de Goersdorff (Alsace).

la condition que cet azote se soit combiné avec de l'hydrogène pour former de l'ammoniaque, avec de l'oxygène pour former de l'acide nitrique. Ce serait donc surtout dans la terre arable que les plantes iraient chercher l'azote nécessaire à leur constitution. La terre arable en renferme en effet de notables proportions. M. Liebig, entre autres, a fait analyser un certain nombre d'échantillons de terres arables; en admettant que la profondeur de la terre fût de 33 centimètres, on trouverait pour la terre arable d'un hectare en poids 4,950,000 kilogr., qui renfermeraient de 55 mille kilos, quantité extrêmement considérable fournie par un échantillon des terres noires du sud de la Russie, jusqu'à 3 mille kilos seulement dans une terre d'un champ d'Allemagne; on n'a pas dosé l'azote contenu dans des sols absolument stériles; il est très-probable que la quantité contenue aurait été infiniment plus faible.

En continuant la revue des principes que les plantes doivent trouver dans le sol pour arriver à leur complet développement, nous arrivons aux substances minérales. Toutes les plantes laissant, quand on les brûle, des cendres, et ces cendres présentant toujours sensiblement la même composition pour une espèce donnée, nous sommes forcés d'admettre, avec Th. de Saussure [1], que ces matières minérales sont aussi indispensables au complet développement des plantes que l'acide carbonique, l'eau, l'azote, qui forment leurs tissus mêmes.

Parmi les substances minérales se trouvent en première ligne les phosphates qu'on rencontre dans les cendres de toutes les plantes, et notamment des céréales, qui sont le plus habituellement cultivées. — Les quantités de phosphates qui se rencontrent dans le sol arable sont extrêmement variées, tandis que dans le sol de la Brie ces phosphates se rencontrent en quantités relativement considérables. Ils font complétement défaut dans les terres de bruyère ou dans certains sols argilo-calcaires. Sur sept échantillons de terre arable dans lesquels j'ai recherché la présence des phosphates, j'ai trouvé, en admettant toujours pour le poids d'un hectare 4,950,000 kilogr., 1,279 kilogr. d'acide phosphorique, dans une terre arable de la Brie, tandis que dans un échantillon provenant du département d'Indre-et-Loire, la

1. La quantité de phosphate de chaux renfermée dans un animal ne s'élève pas au cinquième de son poids, et cependant personne ne doute de la nécessité de ce sel pour la formation du système osseux. J'ai trouvé ce sel dans les cendres de toutes les plantes que j'ai examinées, et l'on n'a aucun motif pour admettre qu'elles peuvent exister sans lui (*Recherches chimiques sur la végétation.*)

proportion est descendue à 316 kilogrammes par hectare. La quantité de ce principe indispensable aux plantes est donc souvent très-faible, quelquefois même il fait entièrement défaut; deux des sept échantillons que j'ai analysés m'en ont paru complétement dépourvus.

La chaux est très-abondante dans certaines cendres, et notamment dans celles des légumineuses; elle ne fait pas en général défaut dans le sol, quelques-uns même sont exclusivement formés de calcaires; si elle manque absolument, on obtient des résultats merveilleux en l'important; l'agriculture de la Sarthe et de la Mayenne a été complétement modifiée, dans ces derniers temps, par l'emploi de la chaux; le Limousin, pays jusqu'à présent déshérité, à seigle et à sarrasin, dont les habitants émigrent, le Limousin sera transformé prochainement, par les effets de cette précieuse substance.

On a montré tout récemment que la potasse favorisait étrangement le développement des plantes; c'est ce qu'on pouvait au reste prévoir, puisque ce sont les plantes qui sont actuellement chargées d'aller puiser dans les entrailles de la terre la potasse qu'emploient les arts. —Le temps viendra évidemment où on trouvera une meilleure méthode de tirer parti des forêts des pays éloignés de toute voie de communication, que de les brûler pour en extraire la potasse; mais c'est ainsi cependant que sont exploitées, actuellement encore, certaines forêts de l'Amérique et de la Russie.

La silice enfin est encore une matière nécessaire à la constitution complète de certaines plantes; la tige élancée du blé et des autres céréales renferme dans ses cendres 70 p. 100 de silice qui, croit-on, lui donne une certaine rigidité. On cite certaine plante d'Amérique très-riche en silice dont les feuilles peuvent servir d'une sorte de brunissoir, tant cette silice les rend dures et rugueuses.

Il semble maintenant que nous sommes arrivés à la solution de la question. — Nous avons rencontré dans le sol arable les substances nécessaires à l'alimentation des plantes. Si ces substances font défaut, nous les introduirons dans la terre avec les engrais, avec le fumier de ferme, engrais par excellence, qui nous donnera de l'acide carbonique par la décomposition des pailles, de l'azote par l'altération des matières animales qu'il renferme, et enfin des phosphates, des sels de potasse provenant de ceux que les animaux ont trouvés dans leur nourriture et n'ont pas fixés dans leur organisme. Comme l'azote et les phosphates se trouvent dans le sol en quantité relativement moindre que les autres principes, nous les rechercherons davantage et nous pourrons admettre qu'un engrais vaudra en raison de l'azote et des phosphates qu'il renferme.

Telle est, en effet, aujourd'hui l'opinion générale. Toutefois, quand

en 1844 MM. Boussingault et Payen commencèrent cette longue série d'analyses d'engrais qui a si puissamment contribué à fixer la science agricole, ils s'occupèrent exclusivement de l'azote, négligeant les phosphates, non pas systématiquement, mais par cette excellente raison qu'il faut bien commencer par une chose et qu'on ne peut tout faire en même temps.

A la même époque, M. Liebig, frappé des quantités énormes d'azote trouvé dans le sol, revint sur sa première opinion, et déclara que la quantité d'azote que renfermait un engrais n'avait aucune influence sur sa valeur, attendu que le sol en renfermait plus qu'il n'était nécessaire, mais que les substances minérales étaient seules importantes.

La guerre est allumée; la théorie minérale triomphe en Allemagne. En Angleterre et en France on eut le bon sens de ne pas prendre exactement le contre-pied, et on voulut que si, comme on le pensait de l'autre côté du Rhin, les engrais valaient en raison des principes minéraux qu'ils contenaient, ils valaient aussi en raison de l'azote qu'ils pouvaient renfermer.

Des expériences directes étaient nécessaires; elles furent nombreuses, et toutes, il faut le dire, à l'appui de l'opinion éclectique franco-anglaise. MM. Lawes et Gilbert firent en Angleterre plusieurs séries d'essais du plus haut intérêt, qu'ils ont insérés dans le seizième volume du *Journal of the royal agricultural society of England*. De 1844 à 1855 ils firent comparativement des cultures de blé dans des champs amendés avec des principes minéraux seulement, avec des sels ammoniacaux seulement, avec ces deux substances réunies enfin, comme terme de comparaison, on cultivait aussi des champs qui n'avaient reçu aucun engrais. Tandis que les champs amendés avec les substances minérales seulement ne donnaient qu'un très-faible accroissement sur la récolte obtenue du champ non amendé, ceux qui avaient reçu les sels ammoniacaux présentaient au contraire un gain notable, surpassé, au reste, par l'emploi simultané des engrais azotés et minéraux.

En France, M. Boussingault ne fit pas des expériences aussi nombreuses, mais la forme qu'il donna à son essai est d'une grande élégance. Si, disait-il, il faut en croire M. le baron de Liebig, si les parties minérales des engrais sont seules utiles, nous sommes, nous autres agriculteurs, de bien grands maladroits; nous nous donnons, depuis des milliers d'années, la peine de transporter péniblement nos fumiers de la ferme aux champs; nos attelages nous coûtent cher; faisons mieux : brûlons nos fumiers; nous aurons ainsi une toute petite quantité de cendres, et pour le transport une brouette fera l'affaire.

On fit cet essai sur un are d'une terre appauvrie par la culture; on porta les cendres obtenues de 500 kilogrammes de fumier et on y planta de l'avoine; pour comparer, on fuma un are voisin du précédent avec 500 kilogrammes de même fumier de ferme, et on attendit. Tout le monde devine le résultat: dans le champ qui avait reçu le fumier, un de graine rendit 14; dans le champ voisin amendé avec les cendres, un de graine rendit 4.

Le résultat n'était pas douteux et ne pouvait pas l'être; car, en agriculture, il faut bien se rappeler que les pratiques en usage depuis des siècles ont des raisons d'être et que ce n'est pas en vain qu'on les néglige; la science les explique, mais presque jamais ne les renverse.

Une difficulté vaincue, une autre reparaissait. Pourquoi était-il nécessaire d'apporter au sol la petite quantité de matières azotées contenues dans les fumiers, puisque, d'après les analyses citées plus haut, ce sol renfermait des quantités énormes d'azote, de quoi fournir aux récoltes les plus épuisantes pendant de longues années. Il fallait donc que cet azote ne fût pas dans des conditions convenables à l'assimilation par les plantes, et que celles-ci ne pussent pas s'en nourrir.

C'est ce qu'expliquèrent des expériences fort intéressantes faites en Angleterre. En 1848, MM. Huxtable et Thompson découvrirent dans la terre arable une propriété nouvelle, celle de fixer certains éléments des engrais. Ces chimistes montrèrent que si on faisait filtrer des eaux chargées de sels ammoniacaux au travers d'une terre arable argileuse, l'ammoniaque était retenue, et que l'eau filtrée en était complétement dépouillée; une nouvelle quantité d'eau n'arrachait à la terre arable qu'une très-faible portion de l'ammoniaque ainsi fixée. Or, pour qu'une substance quelconque pénètre dans une plante, il faut qu'elle soit dissoute. Cette ammoniaque engagée dans une combinaison qui la rend insoluble est donc maintenant incapable d'être assimilée.

Ainsi dans le sol arable l'azote se trouvera sous plusieurs formes différentes; il sera encore à l'état de sel ammoniacal et il pourra être assimilé par les plantes : tel est celui que le fumier apportera; mais il pourra être aussi, selon M. Way, à l'état de combinaison avec l'argile; retenu seulement par l'humus selon M. Bruestlein, il pourra entrer dans la constitution de matières organiques encore mal définies, et alors les plantes ne pourront plus se l'assimiler.

C'est, au reste, ce que M. Boussingault a mis hors de doute dans des expériences récentes. Cherchant sur ce sujet non plus, comme il disait, l'opinion des savants, mais celle des plantes, il prit une terre très-fertile, en pesa une certaine quantité et l'introduisit dans un pot

de terre préalablement porté à une chaleur rouge, de façon à détruire toutes les matières azotées qu'il aurait pu contenir. Une analyse exécutée sur une quantité de terre égale à celle qui avait été introduite dans le creuset décela 0 gramme 339 milligrammes d'azote; c'était plus qu'il n'en fallait pour favoriser le développement d'une graine de lupin qui y fut plantée. — La graine germa, le lupin se développa, mais de la façon la plus chétive, comme s'il avait poussé dans une terre absolument stérile. C'était une de ces végétations rabougries que M. Boussingault a si bien caractérisées sous le nom de *plante limite*. On fit l'analyse de cette petite plante; on reconnut que sur les 339 milligrammes que contenait la terre, 2 milligrammes seulement avaient été fixés pendant la végétation.

A côté cependant, dans une plate-bande du potager d'où provenait la terre, les lupins présentaient une végétation vigoureuse et normale. Des expériences entreprises avec les haricots nains ont fourni des résultats analogues : très-mauvaise récolte dans le creuset-pot, végétation normale dans la plate-bande du jardin.

Que conclure? C'est que, ainsi que nous l'avons dit, tout l'azote qui se trouve dans la terre arable n'est pas entièrement et actuellement assimilable, qu'une très-faible fraction est seule dans cet état où il peut servir à la nutrition de la plante. Cette très-faible fraction de l'azote total n'existait dans la petite quantité de terre du creuset-pot qu'en très-minime proportion : de là l'avortement de la récolte. Dans la terre du jardin où les plantes ont bien poussé, il n'existait aussi qu'une faible portion d'azote à l'état assimilable; mais la plante, ayant à sa disposition une quantité de terre arable beaucoup plus grande que dans le creuset-pot, a pu trouver une quantité suffisante d'azote assimilable.

Il fallait dès lors employer dans l'analyse des terres arables, dans le dosage de l'azote qu'elles renferment, des procédés plus délicats que ceux qui avaient été mis en œuvre; il fallait pouvoir distinguer dans l'azote total trouvé jusqu'alors celui qui faisait partie d'un sel ammoniacal et qui pouvait être assimilé de celui qui, engagé dans une combinaison insoluble, ne pouvait être actuellement à la disposition des plantes.

M. Boussingault est arrivé à faire cette distinction en substituant à la soude et à la chaux, bases puissantes qui détruisent toute matière azotée, une base plus faible, la magnésie, qui ne porte son action que sur le sel ammoniacal, si, au lieu de chauffer au rouge la terre à expérimenter, comme on a fait jusqu'à présent, on chauffe seulement jusqu'à l'ébullition de l'eau.

La quantité d'ammoniaque ainsi contenue dans le sol est très-faible;

sur les 13,689 kilogrammes d'azote que renferme la terre d'un hectare d'un potager d'Alsace, il n'y a que 104 kilogrammes à l'état d'ammoniaque; une autre terre, très-fertile, prise également en Alsace, ne renferme par hectare, sur 6,454 kilogrammes d'azote, que 42 kilogrammes d'ammoniaque.

Voilà donc une partie de la querelle vidée; oui, la terre renferme, comme le disait M. Liebig, une quantité d'azote considérable; mais, sur cette quantité, il n'en est qu'une très-faible actuellement assimilable, et les engrais azotés viennent ajouter leur contingent à cette faible portion pour permettre à la terre de mettre actuellement à la disposition des plantes une quantité suffisante de principes azotés; bien certainement toute l'ammoniaque qu'il renferme ne sera pas immédiatement assimilée, la terre en prélèvera une partie pour son fonds de réserve, mais une partie aussi échappera à cette action et restera à l'état soluble.

Est-ce donc seulement sous la forme de sel ammoniacal que les plantes peuvent absorber l'azote? Non, des expériences nombreuses ont établi que les nitrates, c'est-à-dire les combinaisons dans lesquelles l'azote est uni à l'oxygène, sont aussi très-facilement absorbés et produisent des effets remarquables. Dès le dix-septième siècle, il est question de l'emploi du nitre en agriculture et des magnifiques récoltes de froment ou de chanvre qui résultent de son emploi [1]. De nombreuses expériences dues à MM. Kulhmann, Boussingault, G. Ville, ont démontré de nouveau récemment que les effets du nitre étaient égaux et même supérieurs à ceux des sels ammoniacaux.

Il est bien certain, au reste, que la terre arable renferme des quantités de nitre très-appréciables, dues surtout à l'action de l'air et des terres alcalines sur les matières organiques du fumier. M. Boussingault a trouvé que la terre arable d'un potager très-fortement fumée pouvait contenir, après une longue sécheresse, jusqu'à 1,055 kilogrammes de salpêtre par hectare; c'est là une proportion très-consi-

1. Ope salis nitri, infusi per aquam et mixti cum aliqua alia apta terrestri substantia, quæ id nonnihil familiarum reddere potest cum frumento, in quod salis nitrum introducere conabar, effeci ut sterilissimus ager in producendo admirandam copiosam messem fertilissimum et ditissimum superaret. Vidi semen cannabinum hoc liquore humectatum, quod, debito tempore, tales ac tantas plantas producebat, ut præ magnitudine et duritie, earum potius parvam sylvam decem annorum ad minimum quam veram cannabius ementirentur. (*Dissertatio de plantarum vegetatione*, per Kesselnuns Dygbæum, 1660. *Ex anglica in linguam latinam versa.* Amsterdam, 1663.)

dérable qui diminue, au reste, par les temps de pluie[1], où l'eau entraîne le nitre dans le sous-sol, d'où il remonte probablement ensuite par capillarité jusqu'à la surface. Une terre arable, fortement fumée, se trouve, en effet, dans des circonstances tout à fait analogues à celles d'une nitrière artificielle. Il y a de l'air, des matières alcalines, des matières azotées et une certaine humidité; ce n'est pas en mélangeant d'autres matières que, pendant les guerres de l'empire, on fabriquait en France le nitre que le commerce ne pouvait plus aller chercher dans l'Inde, et c'est encore par le même procédé que le gouvernement russe force, dit-on, les paysans à transformer en salpêtre une partie de leurs fumiers.

Cette combustion lente des matières azotées du sol par l'oxygène de l'air est singulièrement favorisée par un principe récemment découvert, l'ozone ou oxygène naissant, qui, d'après les recherches de M. Houzeau, existe constamment dans l'air de la campagne, et brûle directement l'ammoniaque pour la transformer en acide azotique.

Cette cause vient s'ajouter à celle qu'avait pour la première fois signalée Cavendish, l'union de l'oxygène et de l'azote sous l'influence de l'étincelle électrique et leur transformation en acide azotique. On comprendra dès lors que M. Barral ait pu trouver constamment dans l'eau de la pluie une certaine quantité d'acide azotique.

M. Paul Thénard a montré aussi récemment que le sesquioxyde de fer, qui donne à notre terre arable sa couleur brune, était un puissant agent de nitrification; par son contact avec les matières azotées, il leur cède de l'oxygène, les brûle, les transforme en nitrate, puis reprend de l'oxygène à l'air pour se désoxyder de nouveau et céder encore cet oxygène nouvellement acquis.

Bien d'autres observateurs encore ont apporté quelques faits à cette intéressante théorie de la nitrification : MM. Kuhlmann, de Luca, Cloez et Guignet, Millon ont particulièrement contribué à l'éclairer complétement.

1. La rosée et la pluie apportent beaucoup de salpêtre dans la terre, et il semble que les nuées ne soient étendues devant la face du soleil qu'afin d'imbiber une partie de son influence, ou bien afin qu'il s'engendre dans leur sein un sel pour augmenter la fertilité de la terre. Et certainement, elles ne s'en reviennent pas sans bénédiction, car enfin j'ai extrait plus d'une fois du salpêtre de la pluie et de la rosée; mais la rosée en donne davantage. Les eaux dormantes, les eaux des puits profonds, contiennent toutes un peu de salpêtre; mais ce qu'il y a de certain, c'est que si la superficie de la terre n'était imprégnée de ce sel, elle ne produirait aucune plante. (H. Heushan, cité par l'abbé de Vallemont. *Curiosités de la nature.* Bruxelles, 1734.)

Nous venons de montrer par combien de phases différentes a passé la découverte des conditions dans lesquelles a lieu l'assimilation de l'azote par les plantes. Avant d'arriver à bien connaître la marche que suivent les phosphates, on a accumulé aussi un grand nombre de travaux.

Le phosphate de chaux généralement employé comme engrais est complétement insoluble dans l'eau; mais M. Dumas, puis M. Lassaigne montrèrent, en 1846, qu'il se dissout facilement dans l'eau chargée d'acide carbonique; on admit dès lors, sans plus ample information, que le phosphate de chaux contenu dans le sol se dissolvait dans l'eau chargée d'acide carbonique, et pénétrait ainsi dans les plantes.

On en était là quand, en 1858, M. P. Thénard, le premier, précisa un phénomène très-intéressant pour la théorie de l'assimilation de l'acide phosphorique, que M. Liebig avait probablement aperçu déjà lorsqu'il dit que la terre végétale enlève l'acide phosphorique aux dissolutions qui en renferment.

En faisant l'analyse d'un certain nombre de sols provenant de débris de terrains jurassiques, M. le baron P. Thénard avait trouvé tout l'acide phosphorique à l'état insoluble dans l'acide carbonique.

Sur sept échantillons de terre arable que j'analysai pour vérifier l'observation de M. Thénard, deux seulement me donnèrent de très-faibles quantités de phosphates solubles dans l'acide carbonique ou dans l'acide acétique[1].

M. P. Thénard avait expliqué la transformation du phosphate de chaux soluble dans l'acide carbonique en phosphate insoluble par l'action du sesquioxyde de fer ou de l'alumine, qui paraissent jouir d'une grande affinité pour cet acide, et qui, lorsqu'ils dominent, l'enlèvent facilement à la chaux.

Ainsi, de même que l'azote est engagé dans des combinaisons où les plantes ne peuvent le saisir, de même l'autre élément de fertilité, qui fait le plus habituellement défaut, l'acide phosphorique, est soustrait aussi aux actions dissolvantes qui pourraient le faire pénétrer dans les racines.

Comment expliquer cependant que l'acide phosphorique soit en réalité assimilé, puisqu'on le rencontre dans presque toutes les plantes? J'ai trouvé cette explication dans l'action remarquable qu'exercent les carbonates sur les phosphates à base de sesquioxyde. Si on met en contact, en effet, du carbonate de potasse qui, provenant de la décomposition des granites, existe, comme nous l'avons

1. *Recherches sur l'emploi agricole des phosphates.*

vu, dans le sol arable, du carbonate d'ammoniaque produit de la décomposition des matières azotées ou même du carbonate de chaux avec ces phosphates à base de sesquioxyde, l'acide phosphorique change de base de nouveau et redevient soluble. De même que les sesquioxydes en excès arrachent l'acide phosphorique aux phosphates tenus en dissolution dans l'eau pure ou chargée d'acide carbonique, de même les carbonates solubles dans l'eau ou l'acide carbonique viennent, quand ils sont en excès, reprendre l'acide phosphorique aux sesquioxydes qui l'avaient précipité.

Nous ne savons si le lecteur a pu suivre les détails un peu techniques qui précèdent, ils étaient nécessaires, toutefois, pour faire comprendre combien est remarquable le rôle de la terre arable.

Nous l'avons dit, elle renferme, cette mère nourrice, tous les éléments nécessaires à la fertilité, mais elle les cache, les accumule, les conserve précieusement; on a beau les lui prodiguer toujours, elle les enfouit pour les rendre seulement par parcelles, par fragments, à mesure des besoins.

Il faut la forcer pour qu'elle les livre; on chaule, on marne, par exemple; or, nous l'avons vu plus haut, il est démontré que le carbonate de chaux en excès décompose les phosphates à base de sesquioxyde, les phosphates enfouis, la richesse de l'avenir, de façon à les mettre actuellement à la disposition des plantes; la récolte sera belle certainement, mais prenons garde, l'acide phosphorique est mobilisé maintenant, il est fluide pour ainsi dire, et peut être entraîné; le proverbe le dit : la marne enrichit le père, mais ruine les enfants.

Elle a bien d'autres effets, au reste; elle agit certainement aussi sur ces matières azotées enfouies dans le sol, et qui ne sont pas encore sous une forme assimilable, c'est l'opinion de M. Boussingault. — Le chaulage, le marnage peuvent avoir deux effets différents sur la matière azotée, ou bien ils la décomposent simplement, de façon à en faire surgir l'ammoniaque, ou bien encore ils peuvent exciter sa combustion, sa transformation en acide nitrique, autre forme également propice à l'assimilation. Mais, dans ce dernier cas, la chaux ne suffit pas; il faut encore l'accès de l'air, il faut que cette matière azotée puisse s'oxygéner, il faut qu'elle se brûle, il faut donc qu'elle arrive à l'air, à la lumière, de là la nécessité des labours, des mille façons qu'on donne au sol pour y faire pénétrer les gaz vivifiants de l'atmosphère.

C'est certainement à leur action s'exerçant sur les matières azotées accumulées dans le sol que sont dues ces récoltes remarquables qu'on peut obtenir d'un sol très-bien travaillé, mais non engraissé. — Jethro Tull avait essayé, il y a cent ans, de préconiser ce système en

Angleterre; récemment encore les journaux agricoles citaient les intéressantes cultures du pasteur Smith à Loïs Veedon, qui obtient depuis quinze ans de bonnes récoltes de blé sur le même champ, qu'il ne fume jamais, mais qu'il travaille très-bien.

Avons-nous donc le droit maintenant de critiquer, avec la superbe du demi-savant, l'usage des jachères qui se maintient malgré tout dans certains pays très-argileux? L'expérience a prouvé qu'il y avait profit à suivre cette pratique, et la science indique maintenant qu'il est nécessaire de laisser à tous les principes insolubles qui existent dans le sol le temps de se brûler, de se métamorphoser pour que les plantes puissent s'en nourrir; elle démontre en plus que l'air humide peut enlever à la terre arable l'ammoniaque fixée, qu'il facilite la formation de dissolutions ammoniacales très-étendues, qui circulent alors librement dans le sol; ainsi, pour que la terre porte ses fruits, il faut la remuer, la retourner, l'aérer... Pour la science moderne, comme pour la poésie antique, le premier instrument de l'agriculture est la charrue; nous l'avons dit, la terre est une mère avare qui se refuse à rendre ce qu'on lui a confié, de peur qu'on ne le dissipe, mais qui cède toujours cependant à la suprême force de ce monde, au travail.

P.-P. DEHÉRAIN.

M. EUGÈNE SCRIBE

La mort de M. Scribe a causé une impression douloureuse dans Paris. L'écrivain, l'auteur dramatique qui a amusé, charmé plusieurs générations ne pouvait quitter ce monde sans laisser dans les cœurs de profonds regrets.

Plus heureux que beaucoup d'écrivains dont la célébrité n'a commencé qu'après leur mort, M. Scribe a joui, de son vivant, d'une immense renommée et de tous les avantages qu'elle peut donner, ainsi que d'une grande fortune. Il a réalisé par là tout ce que son ambition, nous le pensons du moins, avait désiré. Mais, et quoiqu'il nous en coûte de le dire, en ce moment surtout, cette grande renommée s'affaiblira quand la réflexion et le jugement se fixeront sur la valeur réelle de ses ouvrages. On y trouvera toujours une intelligence merveilleuse dans l'emploi de tous les moyens qui peuvent attirer et accroître l'intérêt chez des esprits sinon vulgaires, du moins peu difficiles à intéresser, mais on reconnaîtra bientôt, on reconnaît déjà, qu'ils manquent des fortes qualités qui assurent la durée des grandes œuvres.

M. Scribe n'était ni un observateur profond, ni un artiste, ni un poëte, ni même un véritable écrivain; c'était un homme de talent. Il a fait de l'art comme un négociant fin et avisé fait ses affaires avec les clients dont il connaît les côtés faibles. Il a donné au public ce que celui-ci aimait, sans s'inquiéter des devoirs que l'art est appelé à remplir, comme l'a compris Molière en plongeant au plus profond du cœur humain pour en montrer tous les ressorts et toutes les vanités, ou comme le grand Corneille en exaltant l'âme par le spectacle des grandes douleurs et des grands sacrifices. La vérité chez M. Scribe n'est pas la grande, l'éternelle vérité dont sont animés Alceste et Tartuffe; c'est une vérité de temps et de lieu qui a ou plutôt qui avait son siége dans quelques quartiers de Paris. M. Scribe était né rue Saint-Denis; ses œuvres s'en ressentent. Elles ressemblent aux jolis produits que les ouvriers de ce quartier confectionnent avec tant de goût et qui trouvent si bien leur débit au dehors. Aussi, à l'étranger, le théâtre de M. Scribe a eu un immense succès. C'était l'*article Paris* par excellence.

Dans la comédie, la vraie mission de l'art est de corriger les mœurs par le spectacle vivant des ridicules et des vices de la société; dans le drame et la tragédie, son rôle est d'élever le cœur des spectateurs

en l'arrachant aux engourdissements fatals de la vulgarité. Ces conditions, M. Scribe n'a jamais pensé à les remplir. Il a voulu se faire une place, et il y a réussi avec les instruments qu'il possédait en propre : l'adresse, l'intelligence, la finesse, de l'esprit, non du meilleur, mais celui qui plaît généralement : l'esprit des mots, des surprises, qui est facile à porter parce qu'il ne laisse rien après lui.

Ces succès, qui ont fait la fortune de M. Scribe, devaient amener la ruine du théâtre en France, ce qui, aujourd'hui, est un fait presque accompli. Les esprits justes et profonds comme Gustave Planche et autres l'ont prévu il y a bien longtemps. M. Scribe, en ne faisant pas agir ses personnages par leurs passions et leurs sentiments, ce qui marque le vrai génie dramatique, mais les faisant mouvoir lui-même, comme nous venons de le dire, au moyen de procédés ingénieux sans doute, mais artificiels, devait nécessairement amener les spectateurs à n'avoir plus d'admiration que pour l'art du machiniste. C'est ce qui est arrivé. Le plus grand succès dramatique de ces dernières années a été *les Pilules du Diable;* aujourd'hui c'est celui du *Pied de mouton*, et M. Scribe peut en revendiquer une bonne part, car c'est lui qui y a préparé le public.

Les défauts de M. Scribe dans la comédie devenaient des qualités dans ses libretti d'opéra. Dans ce genre, il ne faut pas suivre la logique des événements, ni des situations, mais au contraire les faire plier aux besoins du compositeur, s'effacer habilement et modestement pour faire briller celui-ci. C'est peut-être là qu'il faut le plus admirer les ressources infinies de l'intelligence de M. Scribe. Plusieurs de ses pièces sont en ce genre de vrais chefs-d'œuvre.

Mais ce qu'il faut encore plus louer chez M. Scribe, c'est sa bienfaisance, qui n'est guère connue que de ceux qui l'ont ressentie, car il était simple et modeste dans ses habitudes. L'écrivain, l'auteur dramatique qui recherchait les succès faciles et fructueux, y faisait participer les malheureux. Aidé dans ses bonnes œuvres par la noble compagne de sa vie, M. Scribe a distribué des sommes considérables et toujours avec cet esprit d'ordre et de bonne comptabilité qu'il avait puisé de bonne heure dans la maison de commerce de son père. Un de ses plus intimes amis, nous disait, il y a dix ans environ, qu'il avait vu le livre des dons et secours de M. Scribe, vrai livre d'or, et qu'à cette époque le chiffre des bienfaits dépassait de beaucoup *un million de francs*. Cela dit plus que tous les éloges, et ne fera qu'ajouter aux regrets que M. Scribe laisse après lui.

GEORGES BERNARD.

REVUE DE LA QUINZAINE

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE NATIONALE*.

I

MONSIEUR,

A l'oraison funèbre un peu emphatique d'Henri Murger a succédé celle d'Eugène Guinot. Cette fois, la presse s'est montrée plus sincère et plus naturelle. Le sujet qu'elle avait à traiter ne comportait pas de grands effets de style et de brillantes variations. Eugène Guinot est mort chez lui, dans son lit, après une vie laborieuse, modeste, honnête, qu'on peut citer en exemple à ceux qui, sur la foi de tant de pages malsaines et déclamatoires qui s'impriment aujourd'hui, ont fini par s'imaginer que désordre et littérature sont deux mots synonymes.

Eugène Guinot appartenait à cette génération de 1830 à qui il sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup travaillé. Dans le journalisme, dans le roman, au théâtre, on est effrayé de voir tout ce que les hommes de cette génération ont produit; tout n'est pas bon sans doute dans ce qu'ils ont fait: leur œuvre à côté du bon grain montre beaucoup d'ivraie, mais la jeunesse de 1830 avait le goût du travail; ses aspirations, si elle n'est pas parvenue à les réaliser, du moins étaient hautes; elle croyait à ce qu'elle faisait, qualité indispensable pour faire quelque chose.

La chronique a pris aujourd'hui une telle importance que les journaux, en parlant de notre défunt confrère, n'ont guère vu en lui que le signataire des *Revues de Paris* qui inaugurèrent la chronique au journal *le Siècle*. Pierre Durand a fait presque oublier Eugène Guinot. C'est une grande injustice. Eugène Guinot le journaliste, le romancier, le critique de théâtre, a bien plus de talent en réalité que Pierre Durand le chroniqueur.

En 1830, la révolution politique coïncidait avec une révolution littéraire; les esprits étaient doublement enflammés; dans les départements comme à Paris régnait une effervescence qui se traduisait par la création de journaux ardents à propager les idées nouvelles. A Marseille où il se trouvait alors et où vivait sa famille, Eugène Guinot fonda *le Mistral*, titre marseillais s'il en fut jamais, et pendant

qu'il faisait dans cette feuille une guerre acharnée aux classiques et un peu aussi aux légitimistes des Bouches-du-Rhône, il publiait dans le feuilleton du *Sémaphore* une série de charmantes nouvelles qu'il réunit sous le titre d'*Aquarelles par un peintre d'enseignes*, avec une préface spirituelle de M. Rey de Foresta, aujourd'hui l'un des directeurs du chemin de la Méditerranée.

On se souvient encore aujourd'hui de l'émotion causée par la conversion du *Figaro* en 1832. A cette époque de conviction ardente où l'on tenait encore au respect des opinions, un journal ne pouvait passer impunément, du jour au lendemain, du camp de l'opposition dans celui du gouvernement. *Figaro* eut de rudes polémiques à soutenir, des duels même contre ses confrères. Eugène Guinot, dans *le Sémaphore*, fut de tous les journalistes de province celui qui fit la plus rude guerre au barbier transfuge. Pour mettre un terme à ses attaques, *Figaro* ne trouva rien de mieux que de lui intenter un procès.

Cité à comparaître devant la sixième chambre du tribunal de la Seine, Eugène Guinot vint à Paris et il y resta. Son talent fin, spirituel, élégant, ne pouvait manquer d'être apprécié et recherché dans un moment où le journalisme et la littérature brillaient encore d'un vif éclat. Il devint tout de suite un des écrivains les plus aimés de la *Revue de Paris*. Le roman-feuilleton n'était pas inventé; le public aimait les choses courtes; tous les grands romanciers futurs écrivaient des nouvelles. Eugène Guinot tint fort bien sa place au milieu de cette pléiade de conteurs. Pendant cinq ou six ans, chaque dimanche, avec une fécondité qui ne se démentit pas un instant, on le vit encadrer dans un feuilleton de cinq ou six colonnes un de ces récits tantôt vifs et légers, tantôt dramatiques et touchants, qui suffisaient alors au lecteur, sur le point cependant de passer au régime des romans en vingt volumes.

Conteur le dimanche dans *le Courrier français*, Eugène Guinot prenait le lendemain au même journal la plume de feuilletoniste dramatique; il travaillait en même temps avec beaucoup d'assiduité dans *Vert-Vert*, feuille légère où se retrouvaient tous les jours un assez grand nombre de gens d'esprit. Le petit journal, à cette époque, ne connaissait ni les lorettes, ni les boursiers. Il n'avait ni le mot grivois, ni l'anecdote scandaleuse. Il se serait cru déshonoré de s'occuper d'autre chose que de littérature; le petit journal vivait sur les romans, sur les pièces de théâtre, sur les tableaux. Eugène Guinot ne se doutait guère, le jour où il publia sa première chronique dans *le Siècle*, que Pierre Durand commençait la révolution funeste qui devait changer les bases du petit journalisme et le transformer complétement.

Sous le pseudonyme de Paul Vermond, Eugène Guinot avait écrit un certain nombre de pièces, mais il n'avait jamais osé se lancer seul sur le théâtre, ni viser plus haut que le vaudeville. Avec un peu plus de courage, peut-être eût-il réussi dans la comédie, car il ne manquait pas de cet esprit d'observation qui est la marque du poëte comique. En 1848, il essaya de la comédie politique, mais ses amis et le public qui l'avaient vu, depuis si longtemps, dans les rangs des écrivains de l'opposition et des partisans convaincus des idées libérales, ne voulurent pas le reconnaître sous le travestissement légitimiste qu'il avait cru devoir prendre, on ne sait trop pourquoi, et la *Restauration de Monk* n'eut pas même une douzaine de représentations.

Aimable, bienveillant, aimant à rendre service, Eugène Guinot semblait parfois pousser la réserve jusqu'à la froideur. C'est un défaut dont sa timidité était cause. Ceux avec qui il était parvenu à vaincre cette timidité peuvent rendre justice à la bonté de son caractère. On l'estimait infiniment, du reste, comme le prouvent les regrets unanimes qui ont suivi sa perte; il est mort encore dans la force le l'âge, et si on vous demande de quoi, vous pouvez hardiment répondre : De ce travail de tous les jours auquel doit se soumettre aujourd'hui l'homme de lettres qui veut vivre honorablement, et mourir en laissant de quoi payer un enterrement de troisième classe.

II

J'ai été fort surpris de ne pas voir le portrait d'Eugène Guinot chez les marchands de la rue de la Paix et du boulevard. Celui de Murger est à toutes les vitrines. La photographie répand aujourd'hui les traits des grands hommes à bon marché. Les Romains leur élevaient des statues, nous nous en tirons à moins de frais. Aussi les grands hommes auraient-ils tort de se plaindre : on les voit partout; celui-ci est de trois quarts, celui-là de profil; l'un est adossé à un fût de colonne, l'autre assis familièrement, les jambes croisées, dans un fauteuil. La postérité pourra contempler les grands hommes actuels dans toutes les postures imaginables, car il n'est pas de photographie un peu bien située qui n'ait sa collection de célébrités, d'hommes du jour, de personnages illustres. On ne saurait presque faire un pas dans la rue sans être accosté par la photographie, et appelé par quelque collection qui cherche à vous induire en réclame, et qui vous demande vos traits et votre biographie. C'est ce qui s'appelle prendre un homme par les sentiments. Mais qu'avons-nous besoin de toutes ces collections d'un format si menaçant pour la petitesse de nos

appartements, quand nous possédons les cartes de visite, et quand on annonce que le trop fameux dictionnaire Vapereau contiendra bientôt la photographie-miniature de tous les grands hommes qui figurent dans ses colonnes?

Quoique je n'aime pas beaucoup la réclame, et que je sache bien que vous ne l'aimez guère plus que moi, il faut pourtant que je fasse une exception en faveur de la collection que publient MM. Petit et Théodore Pelloquet. Elle commence par cet éternel Alphonse Karr que l'on a vu partout, et j'ai craint un moment de voir défiler le cortége obligé des célébrités classiques. Il s'est formé depuis quinze ans dans la politique, dans la critique, dans le roman, au barreau, des popularités véritables, des noms nouveaux, et ce n'est qu'à ceux-là que je veux faire, comme on dit, de la publicité; M. Petit a beau être un de nos plus habiles photographes, M. Théodore Pelloquet un de nos journalistes les plus intelligents, leur galerie ne trouvera grâce devant moi que si elle est réellement actuelle et moderne. J'ai lu, du reste, les premières livraisons de l'œuvre de M. Théodore Pelloquet, et je dois convenir qu'entre la fadeur de l'éloge et l'acrimonie de la satire ses biographies écrites dans le ton que comporte le genre se tiennent dans un milieu convenable de franchise et d'impartialité.

III

J'ai l'habitude, et c'est un tort peut-être, de ne jamais dépasser le boulevard Bonne-Nouvelle; je ne saurais donc vous donner aucune nouvelle des *Trente-deux duels de Jean Gigon;* mais, en revanche, je puis vous dire quelques mots du solennel manifeste que l'école de la *charpente* et de la *carcasse* vient de faire représenter sur la scène du Gymnase-Dramatique. Vous n'ignorez pas, monsieur, qu'il y a deux écoles en fait d'art dramatique : la première prétend qu'une pièce peut, à la rigueur, se passer des ficelles du métier quand elle repose sur une donnée originale, qu'elle renferme des personnages vivants, des scènes émouvantes et bien écrites; d'après l'autre école, au contraire, une idée originale, des personnages vivants, des scènes émouvantes et bien écrites peuvent être remplacées avantageusement par la main-d'œuvre, par le métier. La carcasse, la charpente, tout est là pour une pièce, le reste n'est rien.

Entre les stylistes et les carcassiers, la guerre date de loin et dure depuis longtemps; les carcassiers n'ont guère brillé jusqu'ici dans la discussion. Cela tient sans doute à ce qu'ils ont plus de charpente que d'esprit. L'un d'eux, cependant, a voulu plaider enfin d'une

façon éclatante la cause de la carcasse devant le public, et il a fait représenter *le Sacrifice d'Iphigénie*. Le plaidoyer aurait pu être moins ennuyeux. La charpente se défend par l'intermédiaire d'un avoué; le style est représenté par un jeune homme qui a fait une tragédie. L'avoué se moque des gens de style, comme un avoué qu'il est, et à la place du jeune homme à la tragédie, je ne me corrigerais guère, sur les arguments de mon adversaire, de la manie de m'exprimer selon les lois de la grammaire et de la rhétorique. La charpente et la carcasse, malgré le vaudeville de M. Dennery, attendent encore qu'un homme d'esprit prenne leur défense et fasse enfin justice de ce ridicule défaut qu'on appelle le style.

Que le mimodrame, le mélodrame, la pantomime, la féerie rapportent de l'argent et beaucoup d'argent aux gens qui se livrent à cette profession, je n'y vois point d'inconvénient pour ma part; mais que les auteurs de ces sortes de pièces aient des prétentions littéraires, qu'ils s'imaginent être des gens de lettres, c'est une illusion qu'il faut leur ôter de l'esprit. Le public de nos jours, si disposé à reconnaître l'importance de l'argent, finirait peut-être par prendre M. Dennery pour un grand écrivain, rien que sur l'exhibition du chiffre de ses droits d'auteur. Je ne veux point médire ici de la charpente et de la carcasse, pourvu que messieurs les ouvriers de ces professions veuillent bien se contenter de l'argent, et laissent aux autres la gloire. Cette fois le feuilleton, il faut lui rendre cette justice, n'a pas baissé pavillon, et il a fort bien dit son fait à la carcasse. Cependant la semaine prochaine, si quelque théâtre dresse une de ces énormes charpentes qu'on appelle un mélodrame, cela n'empêchera pas le feuilleton de consacrer ses douze colonnes à la description minutieuse des ressorts qui font mouvoir la machine, des bonshommes qui s'y meuvent, des décors dont elle est entourée, tandis qu'il accordera à peine quelques lignes distraites à une œuvre vraiment littéraire, poëme ou roman. Et vous vous étonnez que les carcassiers se prennent pour des grands hommes, je suis seulement surpris quand je lis les feuilletons qu'ils ne se croient pas des dieux !

IV

Une nouvelle exposition de peinture est ouverte au boulevard des Italiens, 26, et, comme la précédente, au profit d'une œuvre de bienfaisance C'est encore M. Ingres qui en fait les honneurs. Son tableau, la *Source*, est une merveille, un miracle de la peinture qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Presque tous les artistes célèbres de ce temps-ci sont représentés à cette exposition, depuis le grand maître que nous venons de nommer jusqu'à Daumier. Quoi! me direz-vous, Daumier a donc renoncé à la caricature! cet observateur si vrai, ce dessinateur si coloré, si hardi, a donc brisé ses crayons? Eh mon Dieu oui! notre temps n'est guère propice à la caricature, son champ s'est tellement retréci que faute de pouvoir s'y mouvoir à l'aise, elle a été obligée d'en sortir. Il y a bien encore quelques faiseurs de charges spirituels et ingénieux, mais plus de caricaturistes. Daumier a emporté la caricature avec lui. Pendant près de trente ans, il a été le seul, on pourraît presque dire l'unique caricaturiste de la France, si Grandville, ce profond observateur de la nature, n'avait pas existé. Daumier a dessiné sa première caricature pendant les trois journées de juillet, il a signé sa dernière l'an passé. Que d'événements, que de personnages, dans ces trente années ont passé sous le crayon de Daumier sans jamais lasser sa verve et sa fécondité! L'histoire de la caricature en Angleterre a été écrite deux ou trois fois par des esprits éminents; je m'étonne qu'un pareil sujet n'ait tenté encore personne en France. Il y a là un cadre charmant à remplir. Je ne connais pas de distraction plus intéressante et plus instructive que celle de feuilleter l'œuvre de Grandville, celles de Daumier et de Gavarni et aussi celle de Cham. Nos mœurs, nos idées, nos ridicules, nos travers, nos admirations revivent dans ces estompes qui n'ont pas vieilli. Plus humoriste que caricaturiste, plus moraliste que satirique, Gavarni plaira davantage à tout le monde que Daumier, dont le crayon sincère peut effrayer certaines gens. Gavarni est plus spirituel que Daumier, et Daumier plus comique que Gavarni. Ces deux artistes si différents se complètent cependant l'un par l'autre; il est impossible de prononcer le nom de celui-ci sans songer aussitôt à celui-là; tous les deux, quoique dessinateurs, sont en définitive des peintres, et l'on s'arrête à l'exposition du boulevard des Italiens avec le même empressement devant l'aquarelle de Gavarni et devant le tableau de Daumier. J'applaudis certainement au succès de ce dernier, mais je regrette qu'il ait été forcé de renoncer à la caricature. Remarquez-vous, monsieur, comme nous devenons plus sérieux d'année en année? Paul de Kock mort, qui recueillera son héritage? Personne, me répondra-t-on, et il n'y a pas grand mal à cela. Erreur profonde! Une littérature où personne ne rit est une littérature en décadence; les nations qui perdent leur gaieté sont des nations malades. Nos pères ont fait de grandes choses, et ont traversé des époques affreuses en riant; la joie est une force. Nous ne savons plus rire. Les gens dont c'est le métier de s'adresser à la rate publique, les vaudevillistes

du Palais-Royal, par exemple, se plaignent des efforts qu'ils sont obligés de faire tous les soirs pour l'exciter un peu. C'est au point que les directeurs de spectacle ont été obligés de créer, il y a déjà longtemps, une escouade particulière de *chatouilleurs* chargés par la contagion de l'exemple d'amener les spectateurs à ouvrir les lèvres et à desserrer les dents; le rire du chatouilleur monte tout doucement du parterre aux premières, il réveille l'avant-scène endormie, puis d'étage en étage il se perd dans les ténèbres du paradis, où l'on dit qu'une autre escouade de chatouilleurs répond à celle du parterre; ceci est un perfectionnement récent; ainsi placée entre l'éclat de rire du haut, et l'éclat de rire du bas, la salle finit par se laisser aller. Voilà où en est la gaieté française.

V

Le nouvel Opéra n'est pas seulement commencé, et tout le monde demande déjà quand il sera terminé. J'ai vu les plans envoyés au concours, et je m'abstiens d'un parler, faute de compétence; il me semble cependant que, sans entrer dans les détails, je puis dire quelques mots sur ce sujet. Il y a deux points de vue sous lesquels on peut envisager la construction d'une salle d'Opéra: le point de vue monumental, et le point de vue utile. J'avoue que je me sens porté à adopter ce dernier. Pourvu que je sois confortablement assis, que je puisse facilement aller et venir de ma place au foyer et du foyer à ma place, je me tiens pour satisfait. Si l'on peut réunir les deux conditions du beau et de l'utile, rien de mieux assurément, mais cela est très-difficile, et il est peut-être imprudent d'y viser. Ce que je demande surtout c'est que la nouvelle salle ne soit pas trop grande. L'Opéra actuel contient environ deux mille spectateurs, et c'est bien assez; de plus vastes dimensions changeraient les conditions non-seulement de la mise en scène, mais encore de l'art lyrique lui-même, et ce changement ne s'opérerait certainement pas à son profit.

Au moment où elle va tomber, la salle d'aujourd'hui excite les regrets universels. On n'entend parler que de ses excellentes qualités d'acoustique! D'où viennent ces qualités? du plan, des matériaux, de la coupe? Nul ne le sait. Il en est des salles de spectacle comme des navires. Voilà deux bricks construits sur le même plan, dans le même chantier, avec le même bois, par le même ingénieur; l'un vole sur l'eau comme une mouette, l'autre nage péniblement comme un canard. On reconstruirait le nouvel Opéra absolument sur le modèle de l'ancien qu'on ne serait pas sûr pour cela de le rendre aussi sonore. On

a proposé d'employer les matériaux de la salle de la rue Drouot à la construction de celle du Boulevard, mais l'emploi des matériaux suppose naturellement une démolition ; or, l'Opéra actuel démoli, où jouerait-on le *Tannhauser* de M. Wagner? La chronique, qui ne perd jamais son temps, s'occupe avec ardeur de cet ouvrage; elle nous apprend jour par jour, et presque heure par heure, la situation de la mise en scène, elle décrit les décors, elle énumère les personnages excentriques qui figureront sur la scène. Parmi ces personnages, il faut d'abord citer un chien. Il y a longtemps déjà que nous avons vu les chiens jouer les premiers rôles dans le mélodrame ; mais c'est la première fois, j'imagine, qu'un individu de l'espèce canine se présente pour tenir l'emploi de ténor. Cela va donner de l'émulation à M. Meyerbeer. Qui sait quel animal il choisira pour lui confier un rôle dans l'opéra auquel il travaille pour l'inauguration de la nouvelle salle d'Opéra? Comme on ne pense pas qu'elle soit achevée avant cinq ou six ans, M. Meyerbeer a le temps d'attendre, et de soigner les diverses parties de sa partition qui pourront lui paraître susceptibles d'amélioration.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse, et le repolissez.

VI

A propos d'opéra, vous avez lu sans doute dans les journaux que le maestro Verdi avait été nommé député au parlement de Turin. C'est la première fois, je crois, qu'un tel honneur est accordé à un musicien. Qu'il soit restreint ou universel, le suffrage en général n'aime pas la musique. On a vu des peintres et des sculpteurs siéger dans nos assemblées délibérantes, jamais de compositeur. La Convention comptait plusieurs acteurs dans son sein, mais des acteurs comiques et surtout tragiques ; le chant était rigoureusement exclu des conseils de la nation. Sous Louis-Philippe, l'élection d'Elleviou comme membre du conseil général de la Saône fit événement. Encore Elleviou, retiré depuis longtemps du théâtre, vivait-il à la campagne en gentilhomme fermier, faisant le soir son cent de piquet avec le curé, sans que rien rappelât à ses voisins sa gloire passée.

L'élection de Verdi a été accueillie avec tristesse par les *dilettanti*. Il ne restait plus, disent-ils, qu'un seul compositeur, et la politique nous l'enlève. Voilà l'Italie décidément perdue pour la musique. On dirait, à entendre ces messieurs, que Rossini, Bellini, Donizetti, pour

ne parler que des modernes, n'étaient possibles que sous la domination autrichienne. L'Italie, il est vrai, ne pouvant ni parler, ni penser, ni écrire, se contentait de chanter. Elle chantera de plus belle maintenant qu'elle est libre, les musiciens ne lui feront certes pas défaut, et elle aura de plus des écrivains et des poëtes, ce qui ne gâte rien à la musique. L'Italie a toujours été une terre fertile en grands hommes, *magna parens virum;* laissez-la sortir un peu du chaos où elle se trouve en ce moment, et vous verrez renaître dans tous les genres sa fécondité classique.

En attendant, on dirait que les *dilettanti* ont pris un certain plaisir à faire expier à Verdi son succès électoral par la froideur avec laquelle ils ont accueilli son dernier ouvrage, *un Ballo in maschera,* autrement dit *le Bal masqué*. Le poëme, imité de *Gustave III,* ressemble à tous les poëmes italiens, c'est-à-dire qu'il est absurde; quant à la partition, elle n'est point inférieure à la plupart de celles que le même maestro a fait applaudir en Italie et en France. C'est tout ce que je veux dire, dans ce moment, d'un opéra qui n'est plus dans toute sa primeur. Je n'en aurais même point parlé, si je n'avais à constater la froideur de plus en plus marquée du public pour l'art musical. Je parlais tout à l'heure des *dilettanti;* combien en reste-t-il encore? Il en est jusqu'à cinq ou six que l'on pourrait citer; l'habitué de l'orchestre du Théâtre-Italien est allé rejoindre dans le pays des vieilles lunes l'habitué du Théâtre-Français, de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. L'orchestre a cessé d'exister; il n'y a plus que des stalles; partout le spectateur a remplacé l'amateur; au lieu du public qui jugeait, nous avons un public qui digère. On l'a dit, et on ne saurait trop le redire, c'est là ce qui tue peu à peu le théâtre. M. Wagner choisit un bien mauvais moment pour opérer une révolution musicale. On écoutera son œuvre, mais s'il se flatte qu'elle sera discutée, il a bien tort. Musique du passé, musique du présent, musique de l'avenir, le public d'aujourd'hui englobe tout dans la même indifférence. Il ne s'apercevra même pas que le *Tannhauser* n'a point de ballet. C'est en vain qu'on s'est jeté aux pieds de M. Wagner pour obtenir qu'il consentît à l'introduction d'un tout petit divertissement dans son poëme, c'est en vain qu'on a invoqué l'usage, et la tradition, plus sacrée que l'usage, le maître allemand est resté inexorable. La musique de l'avenir meurt, elle ne danse pas.

Un acte de fermeté dont il faut louer M. Wagner bien plus que de sa haine contre la chorégraphie, c'est la décision qu'il a prise de supprimer la claque le soir de sa première représentation. Le parterre du *Tannhauser* sera un vrai parterre; la claque restera à fumer sa pipe chez le marchand de vin du coin. C'est là une grande et solennelle

épreuve. Le public prendra-t-il sur lui d'applaudir ou de siffler? Franchement j'en doute. M. Wagner, s'il parvenait à ressusciter le public, rendrait à l'art un service plus considérable que tous ceux que peut lui rendre sa musique, dont je ne dirai pas de mal, attendu que je ne la connais point. On s'en moque bien un peu, mais pas assez, selon moi. On dit que le ridicule tue en France; je trouve, au contraire, qu'on n'y réussit que par le ridicule. Vous me permettrez d'expliquer ce léger paradoxe. J'entends par ridicule ce bruit de quolibets, d'articles, de charges, de bons mots qui se fait autour des œuvres de quelque importance, et par lequel se traduisent l'empressement, la curiosité, l'effervescence du public, et l'ardeur de la lutte dans les arts. Alfred de Musset, Victor Hugo, Rossini ont connu à leurs débuts ce dénigrement passionné qui était comme l'indice de leur force et le présage de leur gloire future. Je le souhaite à M. Wagner, sans espérer beaucoup qu'il l'obtienne. Il pourra supprimer la claque, mais il ne parviendra pas à créer un public.

Vous m'accuserez peut-être de pessimisme, et vous n'aurez pas tort. Je suis pessimiste, et je m'en fais gloire. Dans des temps comme le nôtre, le mieux est de voir les choses comme elles sont, et de dire la vérité. C'est par là qu'on peut échapper encore au niveau banal sous lequel se courbent aujourd'hui si facilement les meilleurs esprits. Un excellent moyen de tirer le public de sa torpeur n'est-il pas de lui en faire honte?

VII

Cependant, pour être impartial, je dois signaler chez le public quelques légers symptômes de réveil : il va volontiers aux lectures de la rue de la Paix, et il continue à acheter des brochures.

Il y en a vraiment de remarquables parmi celles qui ont paru dans ces derniers temps; je citerai entre autres *l'Algérie pour les Algériens*, par Georges Voisin, et *Ce qu'il faut à la France*, par M. Rosseeuw Saint-Hilaire.

Ce qu'il faut à la France, bien habile qui le dira; il n'y a guère que les hommes de parti qui osent se prononcer là-dessus. M. Rosseeuw Saint-Hilaire n'est cependant pas un homme de parti, mais un homme de foi, ce qui revient bien souvent au même. Il pense que la France ne peut se régénérer que par l'Évangile. On accuse quelquefois les brochures de manquer de conclusion; celle dont nous parlons ne mérite pas ce reproche. On ne saurait s'expliquer plus clairement que son auteur : « Il est temps de finir; mais nous ne finirons point par une équivoque. On se demandera sans doute en nous lisant :

« Mais l'Évangile est-ce le protestantisme? » Ce n'est point à nous, c'est à la France d'en juger. Qu'elle lise l'Évangile, nous n'avons pas le droit d'en demander plus. Elle y trouvera la réponse qu'elle cherche, comme l'a trouvée celui qui écrit ces lignes, fatigué, comme tant d'autres, d'adhérer de voix à un culte sans y croire et sans le pratiquer. Si elle trouve comme nous le protestantisme dans l'Évangile, qu'elle l'adopte alors, dans le plein et viril exercice de sa volonté de peuple adulte, en âge de choisir lui-même la religion qu'il lui faut, et de quitter celle dont il ne veut pas. Mais surtout, si elle la quitte, que ce soit pour en prendre réellement une autre, et non pour vivre, comme elle l'a fait si longtemps, sur une négation.» La Réforme religieuse ne prévalut pas en France au seizieme siècle; ce fut un malheur, si on se place au point de vue de la liberté. Ramener maintenant la France aux idées religieuses du seizième siècle, c'est une tentative qui peut ne pas avoir toutes les chances de succès désirables, mais qui n'en fait pas moins honneur à ceux qui, comme M. Rosseeuw Saint-Hilaire, y consacrent leurs efforts et leur talent à la faire réussir; sa brochure porte le titre d'Étude historique, qu'elle justifie parfaitement; les vicissitudes religieuses de notre histoire y sont racontées avec éloquence. On ne peut pas certainement exiger d'un croyant qu'il loue Voltaire, et je ne m'étonne pas que M. Rosseeuw Saint-Hilaire l'ait maltraité; mais ne va-t-il pas trop loin quand il s'écrie: « De quelle trempe était faite cette âme qui n'a jamais connu la pudeur? » L'âme de Voltaire a connu tous les sentiments nobles et généreux; ses œuvres et sa vie en font foi. N'est-ce pas aussi se laisser aller un peu à l'exagération et à l'emphase que de ne voir dans son fameux poëme que « le caprice immonde d'une vieillesse sans pudeur et sans Dieu, qui a besoin de raviver des sens éteints par un obscène libertinage d'esprit. » On aura beaucoup à faire pour transformer Voltaire en libertin. L'esprit chez lui dominait tout le reste. Au dix-huitième siècle, le mysticisme et le fanatisme continuaient de faire irruption comme au moyen âge; à Paris les convulsionnaires, en province la roue de Calas donnaient fort à réfléchir aux esprits éclairés. Voltaire s'arma contre les vieux ennemis de la raison; il combattit le mysticisme avec son esprit, et le fanatisme avec son cœur. Son fameux poëme fut un trait lancé contre le mysticisme, et un trait heureux, il faut bien le dire, en songeant à l'heure où il parut. Le sujet nous blesse justement aujourd'hui que nous comprenons mieux le rôle héroïque de Jeanne d'Arc et les services qu'elle rendit à la France; mais ni le dix-huitième siècle ni les deux siècles précédents ne s'étaient rendu compte de la mission de cette sublime fille, et M. Rosseeuw Saint-Hilaire pousse trop loin l'indignation

quand, pour mieux faire ressortir la faute de Voltaire, il appelle la Vierge de Vaucouleurs « la dernière idole à laquelle crût encore la France. » C'est de nos jours seulement que date le culte qu'elle a si bien mérité. Voltaire eut grand tort sans doute de la travestir, mais il put le faire du temps de Louis XV sans choquer ni les susceptibilités privées, ni la susceptibilité nationale. Que les partisans déclarés des religions positives ne s'accommodent pas du théisme de Voltaire, et lui fassent une guerre acharnée, je le conçois parfaitement; on peut défendre cependant l'Évangile contre la loi naturelle, en restant dans les bornes de la modération. Pour moi, je suis toujours surpris et affligé, je l'avoue, quand je vois un écrivain, un professeur, comme M. Rosseeuw Saint-Hilaire s'exprimer sur Voltaire à peu près dans le même style qu'un rédacteur de feu *l'Univers*. A qui un protestant pardonnera-t-il quelques fautes et quelques défauts, si ce n'est à l'apôtre de la tolérance, au défenseur de Calas et de Sirven ?

Puisque je parle en ce moment des grandes causes humaines, permettez-moi de me féliciter de celle que la morale et la logique viennent de gagner devant la Cour de cassation, et remercions les magistrats d'avoir cassé cette union monstrueuse d'un galérien avec une honnête fille, qui avait affecté si péniblement le sentiment public.

Agréez, monsieur le directeur, etc., etc.

PAUL BRENIER.

CHRONIQUE POLITIQUE

25 février 1861.

Les puissances reçoivent aussi leurs avertissements. C'est à elles de savoir les interpréter. Ceux que contient la situation actuelle sont des plus significatifs, et aucun esprit sérieux n'en méconnaîtra la gravité. Il n'est d'ailleurs personne qui ne puisse en prendre sa part, car si ces symptômes sont alarmants pour les uns, ils ne sont pas tellement rassurants pour les autres que ceux-ci aient le droit de s'en féliciter outre mesure. S'il nous est permis de nous réjouir de voir une société si longtemps distraite de sa vraie tâche par une poursuite effrénée du bien-être et des jouissances être ramenée tout à coup par de sévères leçons aux devoirs qu'elle avait désertés, nous avons aussi trop de motifs pour regretter qu'elle n'y revienne qu'à contre-cœur, et surtout qu'elle y soit si mal préparée. A côté de l'ébranlement qui fait crouler tout ce système de fausse prospérité et de fausse industrie échafaudé sur la peur, la convoitise et l'agiotage, il y a une sorte de décomposition morale, legs déjà ancien de nos fautes et de nos discordes qui, pour longtemps sans doute, nous empêchera de recueillir les fruits d'une crise pénible mais salutaire. Sous cette fantasmagorie dont nous voyons s'évanouir les illusions, nous ne retrouvons plus que la poussière de notre passé, sable mouvant où rien ne nous offre un point d'appui. Ainsi, après avoir été privés, grâce à cette dissolution du monde intellectuel, de toutes les consolations qui d'ordinaire survivent à la défaite, peut-être lui devrons-nous encore de perdre tous les avantages de cette victoire tardive.

Cependant, il faut le reconnaître, les derniers événements n'ont pas été sans produire une vive impression sur les esprits qui se préoccupent de l'avenir de leur pays. Ce rappel à la vie publique, qui leur a été adressé si inopinément par le pouvoir lui-même, et cette sommation plus impérieuse encore qui leur est signifiée en ce moment par le cri même des choses, ont eu au moins pour résultat de révéler aux moins clairvoyants toute la profondeur du mal et la nécessité d'y

apporter un prompt remède. Il est des malheurs publics en présence desquels l'abstention est une complicité. Cette brusque mise en demeure a fait entrevoir des perspectives toutes nouvelles. On commence à sentir que personne n'a le droit de se désintéresser de l'honneur et de la fortune de son pays, que chacun en est responsable, non dans la mesure de sa participation au pouvoir, mais dans celle de l'influence qu'il est capable d'exercer; les mécomptes du présent ne dispensent jamais de préparer l'avenir. On se cherche, on se compte, on se reconnaît; mais, faute d'avoir compris à temps ces vérités, on a été pris au dépourvu. Le moment est venu où ce pays aurait besoin qu'une vie publique puissante et animée vînt cacher aux regards des nations étrangères le spectacle des misères qui l'humilient et il se trouve que personne n'est prêt pour la lui donner. Au lieu de remédier à tout prix à la dispersion des éléments qui formaient autrefois les opinions, on semble avoir cherché à l'augmenter encore par des prétentions inopportunes; toute pensée collective a disparu. Il n'est resté que des convictions individuelles d'autant plus défiantes et ombrageuses qu'elles se sentent plus isolées.

On semble disposé à reconnaître aujourd'hui que ce n'est point là une situation normale pour un peuple qui occupe encore une grande place dans le monde. On comprend la nécessité de créer un centre stable et résistant au milieu des fluctuations qui emportent si facilement les individus. Il y a là en effet un intérêt moral plus encore qu'un intérêt politique, car il ne s'agit pas pour le moment de refaire des partis ou des institutions, mais des mœurs et des idées. Jamais circonstances n'ont plus hautement réclamé ce travail de reconstruction, et jamais tâche n'aura été plus facile, pourvu qu'on y apporte un peu de bonne volonté et d'abnégation. Si quelque chose devait y faire défaut, ce ne serait certes pas l'intelligence. Qu'on fasse le compte des hommes éminents qui depuis dix ans se sont condamnés au silence, à l'inaction, et se sont résignés à être pour leur pays comme s'ils n'existaient pas, on trouvera un dénombrement qui suffirait à l'illustration de tout un peuple. Que manquerait-il donc à cette tentative pour que son succès fût assuré? Ce ne serait non plus ni une pensée commune ni un mot de ralliement. Ce mot existe déjà. Il est aujourd'hui dans toutes les bouches, il sera demain dans tous les cœurs; c'est celui de liberté, le seul mot de notre langue politique qui n'ait point vieilli et qui n'ait pu être discrédité par les profanations. Voilà la grande orthodoxie à laquelle nous devons le sacrifice des préjugés qui nous divisent, l'infaillible criterium auquel nous sommes tenus de soumettre à nouveau tous nos systèmes.

Sur ce dernier point, du reste, plus d'un progrès réel s'est accom-

pli. Si la liberté n'a conservé qu'un petit nombre de fidèles, elle doit peut-être à ses épreuves d'avoir en eux des adorateurs plus sincères et plus passionnés que ne le furent nos devanciers. Beaucoup d'entre nous ne la connaissent que par les sacrifices qu'elle leur a coûtés, et leur culte est au moins plus désintéressé. Ce sont les sacrifices qui font les religions. Les travaux récents qu'elle a inspirés témoignent de plus de respect, de scrupule et d'intelligence qu'on n'en a jamais montré pour ses intérêts.

La voie à suivre est donc toute tracée d'avance; mais ce qui importerait au succès de cette grande cause, ce sont moins des adhésions éclatantes que l'appui des initiatives individuelles et spontanées, si obscure en apparence que fût la sphère dans laquelle elles se produiraient, à tous les degrés de la vie politique et sociale, au fond des provinces les plus reculées aussi bien qu'au centre de Paris. La liberté aime qu'on apprenne à se protéger soi-même; ces efforts seraient une préparation en même temps qu'une conquête.

Ils seraient également précieux sous quelque forme qu'ils se manifestassent, ici sous celle d'une élection municipale, là à la faveur du renouvellement des conseils généraux ou des réélections pour le Corps législatif, ainsi qu'on l'a vu récemment à Marseille, à Bordeaux, etc., mais surtout sous la forme du journalisme local, manifestation autrefois si vivante de la vie provinciale et aujourd'hui presque partout abandonnée. Nous voudrions en un mot voir tous nos départements entrer à la fois dans une vaste conspiration... Qu'on se rassure, cette conspiration ne consisterait qu'à oser penser par soi-même. Ce serait le seul serment qu'on exigerait des conjurés. Il nous est agréable de pouvoir citer un exemple. Les auteurs de ce complot résident en Lorraine et publient tous les ans, sous le titre de *Varia*, un volume de politique et de morale. Ils ont le courage, si rare en province, d'avoir une opinion à eux sur les choses contemporaines, et ils y tiennent, ce qui n'est pas moins original. Ces Lorrains — comment peut-on être Lorrain? — se permettent de parler librement sur tout ce qui les intéresse, sans attendre qu'on leur expédie de Paris une appréciation toute faite. Leur livre est une œuvre collective qui ne se pique d'autre unité que de celle qui lie toutes les convictions libérales, et il a une saveur d'originalité, d'indépendance, un accent d'honnêteté qu'on n'est guère habitué à rencontrer dans les écrits de ce temps. Il contient des travaux d'un ordre élevé sur la plupart des questions du jour; on y lit, par exemple, des pages fortes et sérieuses sur *l'état actuel de l'Allemagne* ou sur *l'esprit de la génération nouvelle*, à côté d'aperçus ingénieux et délicats sur les habitudes de la province. Nous faisons des vœux pour que ces pacifiques conspirateurs

trouvent de nombreux imitateurs qui ne craignent pas de réveiller dans toutes les provinces l'hydre de ce fédéralisme intellectuel.

En attendant, ce sont toujours les questions extérieures qui ont le privilége d'absorber presque toute notre attention. La presse française vient enfin d'être *saisie* de l'examen de la question romaine. C'est à dessein que nous nous servons de cette expression juridique, bien qu'elle ne réponde qu'à une apparence très-décevante. On dirait en effet, à l'attitude expectante et recueillie de la presse vis-à-vis certaines questions, qu'elle se considère comme un tribunal qui s'interdit toute intervention dans les affaires jusqu'à ce qu'elles lui aient été déférées selon certaines règles définies d'avance. A voir d'un autre côté la réserve et les ménagements que s'imposent ceux qui viennent périodiquement exposer devant elle les faits de la cause sur laquelle on l'invite à se prononcer, on pourrait supposer qu'ils ont pour ses jugements une déférence qu'on ne saurait trop admirer. Ils osent à peine faire pressentir leur propre conclusion, tant ils semblent impatients de lui demander la sienne. Tant d'égards seraient bien faits pour lui tourner la tête sans les leçons de modestie qu'on a pris soin de lui donner en différentes circonstances, et qui font envisager cet honneur avec plus de sang-froid. La vérité est qu'on est bien aise d'en appeler à son initiative toutes les fois qu'on est embarrassé pour en prendre une, et surtout lorsqu'on pressent que son opinion sera favorable au parti qu'on désirerait adopter. Cet hommage n'a donc rien au fond dont elle puisse se montrer fière, et, s'il faut tout dire, nous y voyons une mise en demeure qui nous fait presque regretter les rigueurs qui lui font sentir qu'elle n'est pas libre. C'est une sorte de signal par lequel l'administration semble dire à la presse : J'ai besoin de toi. Parle, je te le permets; cela m'est utile.

Nous aimerions mieux le silence volontairement accepté que cette liberté si généreusement concédée. Et non-seulement la presse obéit à la consigne, mais souvent elle la devine et la devance, ce qui est la plus délicate des flatteries. Les innombrables péripéties de la question romaine ont plus qu'aucun autre débat exercé cette précieuse sagacité. Comme la question n'a pas cessé un seul instant d'être en cours de négociation, qu'elle exige de grands ménagements, qu'on ne pouvait y espérer de transactions qu'à la condition d'avertir, d'effrayer et de rassurer tour à tour, le triomphe de l'art était pour la presse de seconder l'action de la diplomatie en sachant se taire ou parler à propos, et c'est ce qu'elle a fait avec une admirable perspicacité; on ne pouvait pas mieux deviner les désirs de l'administration; et il est glorieux pour des écrivains d'avoir excellé du premier

coup dans cette tactique. Ce compliment s'adresse non au journalisme officieux, qui n'a fait en ceci que son devoir, mais à la presse en général, qui, à de rares exceptions près, au lieu d'exprimer son avis sur cette question, n'a manifesté ses sentiments que dans la mesure changeante des convenances d'une politique à laquelle elle n'avait d'ailleurs aucune autre espèce de participation. En observant notamment le ton de certaines feuilles démocratiques, on pouvait se faire jour par jour une idée exacte de l'état réel de la question. Leur courroux était invariablement en raison inverse des chances d'arrangement diplomatique. Elles avaient sans doute plus de propension pour la guerre que pour la paix, mais quand elles se mettaient à l'orage, on pouvait être bien sûr qu'il n'y avait rien de compromettant pour elles à faire gronder leur petit tonnerre.

Nous n'avons point attendu, pour nous prononcer sur la question du pouvoir temporel, qu'elle fût, pour ainsi dire, mise à l'ordre du jour par un manifeste semi-officiel. A nos yeux, ce n'est pas le gouvernement actuel, c'est l'histoire elle-même qui en a posé les termes; c'est elle aussi qui d'avance l'a résolue. Les causes de cette grande révolution sont si irrésistibles et si légitimes, que nous ne pouvons nous empêcher de la considérer comme un fait irrévocable. Nous ne saurions jamais la confondre avec les intérêts secondaires qui s'agitent autour d'elle; il n'est pas en leur pouvoir de la compromettre ni par leur hostilité, ni par leur patronage. Si nous ne voyons dans l'espèce d'encouragement qui nous est donné sur ce point aucun motif pour être plus explicites que nous ne l'avons été jusqu'ici, nous n'y voyons non plus aucune raison pour renoncer à nos principes. Il ne dépend de personne de nous faire aujourd'hui qualifier mensonge ce qu'hier nous appelions vérité. Les partis capables d'exécuter de telles volte-faces font preuve de beaucoup de souplesse et de discipline. Peut-être même se croient-ils fort habiles; mais ils s'apercevront tôt ou tard que la véritable habileté, pour un parti, consiste à montrer du sérieux, de la suite et de la dignité. Ils peuvent obtenir à ce prix de petites satisfactions de haine et peut-être des succès d'un quart d'heure, mais ils les payent de la perte de leur influence et de leur considération.

La brochure de M. de la Guéronnière n'a fait qu'effleurer la question du pouvoir temporel, ou plutôt elle ne l'envisage qu'à un point de vue très-spécial et très-restreint. C'est une sorte de mémoire apologétique destiné à rappeler les services du gouvernement français, l'ingratitude dont ils ont été payés, et à dégager sa responsabilité des événements qui se préparent à Rome. Nous avons à peine besoin de

dire que ce point de vue n'a jamais été le nôtre. Si le gouvernement français a éprouvé de grandes déceptions à Rome, c'est qu'il est allé les y chercher de son plein gré il y a dix ans; si on n'a pas tenu les promesses de réforme qu'on lui a faites, c'est que le système ne pouvait être réformé sans cesser d'exister; si enfin avec les meilleures intentions du monde on s'est montré ingrat envers lui, c'est qu'un système ne peut pas être reconnaissant. Cette ingratitude ne doit pas être imputée aux hommes, mais à la force des choses. En tout cela le cabinet français a éprouvé les mécomptes et les désagréments ordinaires de tous les gouvernements qui ont voulu toucher aux affaires de cette puissance non moins fatale à ses bienfaiteurs qu'à ses ennemis. Avec un peu plus de prévoyance il n'eût tenu qu'à lui de se les épargner. Au reste, ces griefs, quelle que soit leur valeur, peuvent servir de prétexte à des récriminations personnelles de la part du gouvernement français, mais ils ne suffisent pas à motiver un fait aussi immense que la chute du pouvoir temporel, conséquence immédiate du retrait de nos troupes de Rome. Tout le monde sent que ce qui est en cause dans un tel fait et ce qui doit le justifier, ce ne sont pas seulement les dissentiments particuliers de Pie IX et de Napoléon III. Aussi l'auteur de la brochure s'est-il arrêté au moment de conclure, s'apercevant sans doute que la conclusion était hors de toute proportion avec les sujets de plainte qu'il venait d'énumérer.

Nous venons d'exprimer clairement combien nous différons de lui dans la façon d'apprécier ce grand débat. Notre opinion n'a pas pour règle l'état des relations du cabinet des Tuileries avec celui du cardinal Antonelli. Elle est la même aujourd'hui que la France semble vouloir abandonner la cause du pouvoir temporel qu'à l'époque où elle la relevait sur les ruines de la république romaine. Les déconvenues de notre diplomatie ne sont qu'un petit incident de ce grand procès. Depuis longtemps résolu au point de vue philosophique, le problème se réduit aujourd'hui à la question de savoir si l'Italie a le droit d'exister comme nation, et de disposer de sa propre destinée. Si ce droit, qu'on ne conteste aujourd'hui à aucun peuple en principe sinon en fait, lui est reconnu, c'est au pouvoir temporel à se mettre d'accord avec lui, car il n'y a pas de droit contre le droit, et le temps n'est plus où il pouvait en appeler à la force.

Malheureusement une expérience de dix siècles, un enseignement tel que l'histoire n'en a jamais offert de plus lumineux, sont là pour démontrer que l'exercice de ce droit a toujours été incompatible avec l'existence politique du saint-siége. On pourrait sur ce point se contenter de ses propres déclarations; on pourrait rappeler les anathèmes fameux dont il a frappé une si juste cause, et tous les piéges où il a

fait tomber ses défenseurs. Mais qu'est-il besoin d'invoquer le passé? On dirait qu'il a été écrit que, jusqu'à son dernier jour, le pouvoir temporel voudra témoigner contre lui-même, en offrant l'image affaiblie mais fidèle des vices qui l'ont perdu. Nous l'avons vu, en effet, parcourir de nos jours, sous des formes artificielles, toutes les phases successives de sa longue existence, tantôt renouvelant avec Napoléon le pacte de Charlemagne, tantôt appelant à son secours les invasions germaniques, comme en 1831 et 1832; tantôt enfin ramenant les Français à Rome, comme en 1849. Pouvoir cosmopolite et antinational par essence, bien qu'il ait su flatter habilement quelques-uns des préjugés les plus chers à la nation italienne, il n'a jamais pu se soutenir qu'avec l'appui de la domination étrangère ; ce vice originel est si bien inhérent à sa nature, que son instant suprême le surprend, pour ainsi dire, en flagrant délit de conspiration contre la patrie, et ne subsistant que grâce à un secours qui n'a rien d'italien.

Expérience d'autant plus concluante que les hommes n'y jouent que le second rôle, et qu'à aucune époque le saint-siége n'a offert des pontifes plus irréprochables, comme personnes privées. Il n'est rien de plus injuste que la plupart des reproches adressés à Pie IX, âme d'une douceur vraiment évangélique et plus portée aux concessions qu'à la résistance. Son caractère est ici hors de cause. L'homme est conciliant, le pape n'a pas le droit de transiger. Il parle au nom d'un système inflexible; il est le gardien d'un dépôt qu'il est tenu de transmettre intact à ses successeurs. Il a le droit de l'augmenter, mais non de l'amoindrir; s'il en dispose, la transaction est nulle. L'histoire ne cite qu'un seul pape qui ait osé porter la main sur cet héritage des apôtres; il le fit, non par désintéressement, mais dans une heure de défaillance, pour se délivrer des embarras que lui créait un fardeau trop lourd pour sa faiblesse. Il s'éleva aussitôt un tel cri de réprobation au sein de l'Église, qu'il dut soudain se rétracter et faire amende honorable en plein concile. Le seul fait qui présente quelque analogie avec ce précédent s'est produit dans notre siècle, c'est le concordat de Fontainebleau. Mais ce concordat fut un acte de peur, et nullement une renonciation formelle aux droits du saint-siége sur les États romains. Sous la main de fer d'un conquérant, Pie VII, un vieillard faible et prisonnier, put consentir à abandonner de fait ses droits et accepter de la main qui l'avait dépouillé une espèce d'archi-chancellerie religieuse placée sous la haute surveillance du ministère des cultes et accommodée aux besoins de l'administration impériale, mais il opposa une résistance invincible à tous les efforts que fit Napoléon pour obtenir de lui une renonciation expresse. Le concordat parla de l'établissement du pape en

France en termes généraux, sans faire aucune allusion à la souveraineté que le pape avait perdue, en sorte qu'on eût pu croire en le lisant qu'il ne s'agissait que d'un changement de résidence : « Sa Sainteté, y était-il dit, exercera le pontificat en France et dans le royaume d'Italie, *de la même manière et dans les mêmes formes que ses prédécesseurs.* »

C'est donc, selon nous, une illusion d'espérer un accommodement entre des principes aussi inconciliables que la nationalité italienne et la puissance temporelle des papes. Il peut être d'une politique habile de faire des ouvertures réitérées dans le sens d'une transaction, afin d'écarter du pouvoir qui vient de naître en Italie une responsabilité qui ne doit pas retomber sur lui, et de mieux mettre en lumière les obstacles qui rendent cette espèce de solution impossible, mais il serait chimérique de compter sur la réalisation de cette hypothèse. En supposant même que Pie IX consentît à céder sur quelques points, on n'aurait gagné qu'une trêve trompeuse et passagère; ses successeurs ne se considéreraient nullement comme engagés par ses concessions. Pour conclure un traité de paix, il faut avoir le droit de le signer. Au reste, si cette impossibilité de transiger est regrettable au point de vue politique, elle ne l'est pas au point de vue moral. Quand une institution a joué un grand rôle dans le passé de l'humanité et que sa fin est proche, il vaut mieux qu'elle disparaisse tout entière plutôt que de s'abaisser par des capitulations qui sont une honte à ses yeux, et qui prolongent son existence aux dépens de sa dignité. C'est un devoir pour elle de mourir debout. Ses ennemis eux-mêmes sont intéressés à ce qu'elle fasse respecter dans sa dernière attitude cette grande figure du passé de l'esprit humain. En touchant à ces ruines, ils ne doivent pas oublier quel hôte auguste les a habitées. Qui sait si elles n'ont rien gardé de son âme, et si en les profanant on ne court pas le risque de l'outrager lui-même?

Le pontife qui règne aujourd'hui à Rome a porté plus qu'aucun de ses prédécesseurs le poids des perplexités inséparables d'une telle destinée ; il a fait des efforts généreux pour échapper aux extrémités qui le pressent. Dès le premier jour de son pontificat, on l'a vu occupé à chercher la conciliation qu'on lui demande encore aujourd'hui. Tant de bonne volonté et de sincère ardeur ne seraient point demeurées stériles si cette transaction avait été possible. Un instant il put croire qu'il l'avait trouvée, toute l'Europe le crut avec lui, et la papauté temporelle parut définitivement gagnée à la cause de l'indépendance italienne. Mais presque aussitôt une trop célèbre encyclique échappée aux angoisses de sa conscience de pontife qui se révoltait contre une telle contradiction, vint prouver que ce n'était là qu'un vain rêve, et jeta le

premier signal de la défection dans le camp des alliés de Charles-Albert. L'institution seule était coupable, nous le reconnaissons; le pape avait agi en pape. Il était victime d'une situation plus forte que sa volonté. Mais comment accuser d'ingratitude, ainsi qu'on le faisait récemment encore à l'Académie française, les hommes qui avaient compté sur la parole donnée et qui laissèrent éclater leur désappointement avec le désespoir du patriotisme trompé?

Depuis cette époque, l'incompatibilité des intérêts de la papauté temporelle avec ceux de l'Italie indépendante n'a fait que se manifester avec plus d'évidence, et maintenant que cette cause italienne si longtemps sacrifiée vient de se relever grâce à des prodiges de persévérance et d'habileté, maintenant que la chute de Gaëte assure ses nouvelles destinées, on conçoit qu'elle soit peu disposée à laisser subsister la plus cruelle ennemie d'une nationalité dont la conquête lui a coûté tant d'efforts et de sang généreux.

Le nouveau roi d'Italie a soigneusement évité dans son discours d'ouverture de toucher à ces points si délicats; c'est une réserve qui est à la fois habile et de bon goût. Si quelqu'un au monde a jamais eu le droit de se plaindre de la politique du saint-siége, ce sont assurément les patriotes italiens dont il était l'interprète en cette circonstance, et cependant il est remarquable que dans ses paroles comme dans leurs discours on n'a presque jamais à relever des plaintes ou des récriminations contre une puissance qui a si longtemps paralysé leurs plans et flétri leurs espérances. Plus ils sont près de triompher, plus ils mettent de modération dans leur langage. En revanche, s'ils parlent peu, ils agissent beaucoup, et pourvu qu'ils sachent montrer autant de fermeté dans les occasions où il leur faudra résister à leurs propres entraînements et être en quelque sorte fermes contre eux-mêmes, nous n'aurons pour eux que des félicitations. Ce discours de Victor-Emmanuel au premier parlement d'Italie est simple, substantiel, nourri de faits. C'est la plus haute éloquence à laquelle un manifeste de ce genre puisse atteindre. On pourrait le proposer pour modèle à beaucoup de discours du trône qui disent beaucoup moins en beaucoup plus de paroles. Il est vrai qu'il y a peu de souverains qui en rendant compte de leur conduite à leur peuple puissent la résumer en deux mots tels que ceux-ci : « Voici ce que j'ai fait pour vous : vous êtes libres. » Une énonciation de ce genre peut se passer d'artifices oratoires. Victor-Emmanuel a d'ailleurs donné satisfaction à tout ce que l'opinion publique attendait de lui. Au dedans la décentralisation administrative; au dehors des alliances rassurantes par la force militaire comme celle de la France, ou par la liberté comme celle de l'Angleterre et de la Prusse; et enfin, vis-à-vis de l'Autriche, un temps d'arrêt

commandé par la nécessité de ne pas exposer à la légère et sans préparation suffisante des résultats aussi précieux et aussi inespérés que ceux qui ont été conquis; tel est ce programme où la prudence se concilie avec la force.

Cette alliance avec la Prusse est encore, à l'heure qu'il est, un *desideratum* de la politique italienne plutôt qu'un fait acquis à la diplomatie; mais ce fait répond à une nécessité de situation et aux intérêts respectifs des deux pays, ce qui vaut mieux pour lui que s'il était garanti par des traités. Tant qu'il y aura une Autriche, et ce qui durera plus longtemps que l'Autriche, une Allemagne méridionale opposée à l'Allemagne du Nord par la religion, les mœurs et les institutions, la Prusse ne sera l'ennemie de l'Italie qu'en se faisant tort à elle-même et d'une façon toute passagère. Quelque paradoxale que cette opinion puisse paraître, on peut affirmer que les traditions de la Prusse ont beaucoup plus d'analogie sympathique avec le tempérament politique de l'Italie qu'avec celui de l'Allemagne catholique; et si ce rapprochement, indiqué à la fois et par ces rapports de caractère et par l'identité de situation qui leur donne la même puissance à l'une pour rivale, à l'autre pour ennemie, ne s'est pas opéré plus tôt, c'est que l'Italie n'existait pas encore comme nation. Mais ce rapprochement est tellement marqué par la nature des choses, qu'il ne peut manquer de s'accomplir tôt ou tard; c'est au sentiment qu'on commence à avoir de cette solidarité, d'une part comme de l'autre, qu'il faut attribuer la mission de M. de La Marmora à Berlin et l'adoption de l'amendement de M. de Vincke à la chambre des députés prussiens, événement du plus heureux augure pour la paix de l'Europe.

On avait eu d'abord quelque velléité d'introduire cet amendement sous la forme d'un hommage rendu au principe des nationalités. Mais bien que ce principe ait été plus d'une fois invoqué dans le cours de la discussion, on a eu la louable franchise de réduire le débat à une question d'intérêt prussien. Le principe des nationalités est depuis quelque temps la formule obligée de tout expédient politique qui veut faire son chemin dans le monde, et pour notre part nous le regrettons, non qu'il nous paraisse contestable dans ses grandes applications, mais à cause des subtilités et des équivoques auxquelles il donne lieu. Prenez-le à la lettre, et tous les États de l'Europe tombent pour ainsi dire en poussière à force de se fractionner; laissez-le, au contraire, interpréter largement — à la façon de l'exégèse allemande — et vous arrivez à ces contrastes singuliers de langage et de conduite que nous offre la Prusse dans la question holsteinoise et dans l'administration du grand-duché de Posen.

La séance même où l'amendement de M. de Vincke, si favorable à la nationalité italienne, a triomphé définitivement, nous a offert à ce point de vue une contradiction des plus criantes. Encouragée par ces belles déclarations en faveur du principe des nationalités, la députation du grand-duché de Posen avait cru le moment bon pour demander, non une reconstitution de la nationalité polonaise, mais le respect des droits qui lui ont été garantis par les traités de 1815.

On ne peut lire sans émotion le discours simple et touchant que M. de Zoltowski a prononcé au nom de ses compatriotes. Il a parlé de christianisme; il a rappelé le précepte, « Tu ne tueras point » et demandé qu'on en fît l'application à sa malheureuse patrie; il a réclamé pour les Polonais le droit de parler leur langue nationale. Ces prétentions exorbitantes ont été accueillies par des éclats de rire. M. de Schleinitz a ri, M. de Schwérin a ri, toute la Prusse a ri. « Je ne puis m'empêcher de sourire, a dit M. de Schwérin, quand je pense que ces messieurs ne semblent seulement pas se douter *que c'est la Prusse seule qui est leur patrie.* » Il est, en effet, du dernier plaisant que les Polonais s'imaginent n'être pas des Prussiens. Tout le monde à Berlin a trouvé cette idée impertinente. On peut conclure de tout ceci que la Prusse professe au plus haut point l'amour de l'humanité, puisqu'elle voit des frères et des compatriotes non-seulement dans les Polonais, mais dans les Holsteinois, dans les Danois du Schleswig et peut-être même jusque dans nos Alsaciens. Heureusement ils sont à l'abri des embrassements de la philanthropie prussienne.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les troisièmes pages du journal *le Siècle*, Portraits modernes, par M. Taxile Delord.

Nous commencerons par chercher querelle à M. Delord sur le titre qu'il a choisi. Si l'on s'en tenait, en effet, à l'étiquette du volume, on croirait sans doute qu'il contient seulement, en les réunissant, ces pages fugitives que les nécessités du journalisme quotidien arrachent aux meilleurs écrivains de notre époque. Certes, on peut faire des articles de journaux excellents et durables, où l'actualité du jour devient la vérité du lendemain, et c'est ce que M. Delord s'est chargé de démontrer une fois de plus; mais l'exception malheureusement confirme la règle, et suivi d'un autre nom le titre qui nous occupe risquait d'induire en erreur une notable partie du public, en lui cachant le côté sérieux, la portée morale et philosophique des *Portraits modernes*.

Voilà, dira-t-on peut-être, de bien grands mots pour un recueil de morceaux critiques, composés au fur et à mesure que les événements politiques ou littéraires amenaient sur la scène soit Lamennais, soit MM. Jules Simon, Henri Martin, Guizot et Lacordaire. Cependant il est, on l'avouera, difficile de se mesurer avec de tels hommes, sans toucher aux questions brûlantes de notre époque, sans être contraint de juger, de condamner ou d'absoudre le système, l'opinion ou le parti dont ils sont les illustres représentants.

Dans cette appréciation critique, M. Taxile Delord a tout naturellement apporté les qualités qui lui sont particulières et qui caractérisent son talent, c'est-à-dire une grande sincérité, un accent qui révèle l'honnête homme, une conviction profonde et généreuse, un esprit facile et souple auquel il doit de renouveler sans cesse les tournures de son style, de présenter toujours son idée sous une forme agréable et saisissante.

Mais pourquoi pousser plus loin l'éloge de ce livre? Nous ne pouvons, en un si petit espace, lui consacrer la discussion approfondie dont il est digne, et nous serions mal venus à dire ici tout le bien que nous pensons d'un collaborateur assidu et justement apprécié de cette *Revue*. On pourrait croire à de banals compliments, ce qui serait tout à la fois dénaturer notre sentiment et méconnaître le très-réel et très-rare mérite de l'ouvrage dont nous parlons.

Parmi les *portraits* nombreux dont ce volume est rempli, nous recommanderons spécialement ceux de Lamennais, de MM. Jules Simon, Guizot et Lacordaire.

Dans le jugement sur M. Guizot règne une grande sévérité, qui n'est que justice. Peut-être même l'histoire sera-t-elle un jour plus sévère encore et par conséquent plus juste aussi.

Shakspeare. *Ses œuvres et ses critiques*, par Alfred Mézières, professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Nancy.

Il y a certains hommes de génie dont le principal attribut est d'exciter une curiosité générale et jamais satisfaite. Comme ces monuments impérissables sur lesquels chaque siècle dépose son empreinte, quelques écrivains voient les générations qui se succèdent s'emparer chacune à son tour de leurs œuvres et y découvrir une portée nouvelle. C'est qu'ils restent éternellement jeunes et semblent avoir exprimé, à un moment donné, la vérité *vraie*, comme dirait Figaro. Tout change autour d'eux, mœurs, langage, gouvernements et religions; ils sont immuables, et cependant l'humanité, malgré tant de modifications qui la rendent souvent méconnaissable à elle-même, se reconnaît toujours en eux.

Homère, Shakspeare, Dante, Cervantes, Molière et d'autres encore nous offrent ce caractère de durée éternelle, car ils ont démêlé dans l'homme ce qui appartient à tous les temps de ce qui n'est que la mode d'une heure.

L'ouvrage que vient de faire paraître

M. Alfred Mézières se distingue par une méthode logique et élevée, un grand esprit de modération auquel l'auteur a dû d'échapper aux exagérations fantastiques et à l'enthousiasme mystique des publicistes allemands qui ont étudié Shakspeare. De nombreux détails, une connaissance approfondie du sujet, des vues neuves, des aperçus sensés, une critique fine et juste, une connaissance sérieuse de la littérature anglaise le recommandent à l'attention et lui présagent un succès mérité.

Nous croyons ce travail le plus complet qu'on ait encore publié en France sur Shakspeare, et nous pensons que ceux qui connaissent le mieux l'immortel auteur d'*Hamlet* trouveront à apprendre dans la consciencieuse étude de M. Mézières. Par un procédé que nous approuvons vivement, la biographie de l'homme se développe à côté des œuvres de l'écrivain; elle se confond avec elles et en devient le commentaire vivant.

La figure féminine au dix-neuvième siècle. — L'esprit de la dot, par Édouard Chantepie.

M. Édouard Chantepie, si nous ne nous trompons, débute dans les lettres par ce volume de critique ou plutôt de satire.

L'auteur, ainsi que l'indique son titre, n'a pas craint dès l'abord de s'attaquer à l'une des coutumes les plus universellement reconnues et les plus scrupuleusement respectées de notre société moderne.

Avec une verve intarissable, une indignation profonde et soutenue, il attaque dans le mariage ce qu'il appelle l'*esprit de la dot*. Il flagelle cruellement mais justement ce contrat où tout paraît convenable et suffisant si la fortune des deux époux est elle-même assortie, et qui remplace le battement de deux cœurs par le son harmonieux de deux bourses pleines d'écus.

Nous voudrions pouvoir citer quelques-unes des pages éloquentes dont ce livre est rempli, quoique nous sachions trop qu'il ne convertira personne. C'est même là un des grands côtés de la satire de mœurs, qu'elle défend la vérité et la morale éternelle par amour désintéressé de ces deux nobles sœurs, qu'elle châtie le vice et les honteux calculs sans arrière-pensée, sans espoir le plus souvent de ramener dans le droit chemin le pécheur égaré.

Quoi qu'il arrive cependant, et dût-on prêcher dans le désert, un livre comme celui qui nous occupe reste encore une bonne action. Il prouve, du moins, que les hautes aspirations n'ont pas abandonné toutes les âmes, qu'il en est parmi ces dernières quelques-unes qui ne s'inclinent point devant les faux dieux; il prouve que de rares fidèles viennent encore sacrifier sur l'autel de l'amour pur, où depuis si longtemps, suivant M. Chantepie, on n'adore plus que le veau d'or.

De semblables livres et ceux qui les écrivent méritent qu'on les encourage. Quand même nous ne saurions admettre toutes les conclusions de l'auteur, quand même nous serions avec lui d'un avis différent sur certains points discutables, nous croyons de notre devoir de lui dire qu'il a écrit un ouvrage honnête où règne un vif et rare sentiment de la dignité humaine.

Les Misères d'un millionnaire, par M. Amédée Achard. (2 vol.)

M. Amédée Achard est trop connu pour que nous ayons ici à parler de son talent. Nous ne pouvons donc qu'annoncer le nouveau roman qu'il vient de publier.

L'auteur a pris le sujet le plus actuel de notre époque; car, on en conviendra, les millions sont à l'ordre du jour, et l'on cite maintenant les millionnaires comme on citait autrefois les grands capitaines, les grands écrivains ou les grands artistes.

M. Amédée Achard veut démontrer que la fortune n'est pas toujours le bonheur, et que la richesse amène souvent à sa suite de dures compensations, en étouffant certains sentiments naturels, en tarissant la source des plus saintes jouissances du cœur.

Cette vérité n'est peut-être pas très-neuve, mais elle porte avec soi un enseignement moral, et l'auteur a su la rajeunir par des détails heureux et la manière saisissante dont il développe son idée.

Le Mandarin, par madame Juliette Lamber.

Madame Juliette Lamber avait déjà publié en 1860 un volume intitulé : *Mon village*, où ne manquait pas le talent et qui annonçait de véritables qualités littéraires. On y trouvait, à côté d'une étude exacte des mœurs de la campagne, le charme d'un esprit que nous retrouvons aujourd'hui, dans *le Mandarin*, plus ferme et plus audacieux tout à la fois.

Le cadre de ce livre, que nous ne savons trop comment nommer, (est-ce un roman, est-ce une satire? est-ce un traité de philosophie?) rappelle celui des *Lettres persanes*.

Il s'agit d'un jeune Chinois, d'un descendant de Confucius, qui, entraîné par le désir d'apprendre, vient à Paris, pénètre dans la meilleure société, y étudie nos mœurs, nos lois et nos préjugés. Dès lors, madame Juliette Lamber a pu tour à tour faire le procès moqueur de quelques-unes de nos institutions et de plusieurs de nos grands hommes. Elle a déployé dans cette tâche difficile de l'esprit et de la grâce, une ironie parfois un peu perfide; elle a parsemé certaines pages de compliments douteux dont on hésite à se plaindre ou à se féliciter.

D'autres pages, au contraire, s'élèvent à une hauteur philosophique et respirent une chaleureuse indignation. On y rencontre des passages bien pensés et bien écrits sur la femme, des discussions abstraites, des considérations générales, une logique serrée, qui prouvent chez l'auteur des connaissances variées, une intelligence libre et hardie, des convictions vraiment libérales.

VOYAGE A LA SIERRA-NEVADA DE SAINTE-MARTHE; paysages de la nature tropicale, par Élisée Reclus.

« La république grenadine et les républiques ses sœurs sont encore faibles et pauvres, mais elles compteront certainement parmi les empires les plus puissants du monde; et ceux qui parlent avec mépris de l'Amérique latine et ne voient en elle qu'une proie des envahisseurs anglo-saxons, ne trouveront un jour pas assez d'éloges pour chanter sa gloire. Les flatteurs se tourneront en foule vers le soleil levant: qu'il me soit permis de les devancer en célébrant les premières lueurs de l'aube. »

Ces quelques lignes extraites de la préface indiquent nettement l'esprit dans lequel ce livre intéressant est conçu. On ne reprochera pas, du moins, à M. Élisée Reclus de cacher son drapeau et de dissimuler ses sympathies. Elles sont toutes pour l'Amérique latine, pour cette portion considérable du nouveau-monde qu'ont dépeuplé d'abord, puis colonisé les Espagnols, en donnant naissance à une race singulière où se mélangent au sang européen le sang des noirs d'Afrique et celui des Indiens.

Aux yeux de M. Élisée Reclus, cette pauvreté, ces révolutions permanentes, cette incurie profonde dont sont frappées les républiques hispano-américaines, annoncent seulement l'enfance d'un peuple, plein de sève exubérante et de vie désordonnée qui cherche sa voie et la trouvera dans un avenir prochain. Où tant d'auteurs écrivant sur les mêmes pays ont vu les signes non douteux d'une décadence profonde et d'une sénilité précoce, lui ne voit que le chaos fécond qui précède une création.

Que l'auteur du *Voyage à la Sierra-Nevada* ait tort ou raison, c'est ce que nous ne saurions décider avant plus ample information. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa thèse est originale, hardie et consolante.

Nous souhaitons que ces vingt millions d'hommes qui peuplent l'Amérique du Sud soient en effet appelés à de meilleures et plus brillantes destinées, et que sans une infusion de sang anglo-saxon ils puisent en eux-mêmes la force de devenir une nation véritable et florissante.

L'ouvrage de M. Reclus est, du reste, écrit dans un style facile et clair. Sans offrir un intérêt romanesque, sans présenter à l'avide curiosité des lecteurs le spectacle d'incidents dramatiques et d'aventures un peu fantastiques, tels qu'on est habitué à les chercher dans les récits de voyage, il porte un cachet de vérité dont le mérite nous est beaucoup plus sensible. Les descriptions n'y sont jamais trop longues, ni surchargées de couleurs éclatantes; les mœurs y sont finement décrites en mots simples et justes. Ajoutons qu'un vif sentiment de la nature et une teinte légère de poétique rêverie répandent sur ce livre leur charme pénétrant.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

TABLE DES MATIÈRES

DU

DEUXIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER 1860.

Livraison du 10 Janvier.

LE DÉCRET DU 24 NOVEMBRE ET LA LÉGISLATION DE LA PRESSE, par M. VICTOR FOUCHER........ 5

LA LÉGENDE HIPPOCRATIQUE, par M. J.-M. GUARDIA........ 25

FRANÇOISE, Roman, cinquième partie, par M. LOUIS ULBACH........ 68

M. SAINTE-BEUVE ET SON HISTOIRE DE PORT-ROYAL, par M. E. LEGOUVÉ, de l'Académie française........ 101

IN EXCELSIS, fragment d'un mystère, par M. ÉDOUARD GRENIER........ 114

REVUE DE L'INDUSTRIE. — (Lumière électrique. — Ver à soie de l'ailante. — Enquête industrielle.) Par M. KAUFFMANN........ 122

REVUE DE LA QUINZAINE. — (Les *Revues* de fin d'année. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Barkouf*, par MM. Scribe et Offenbach. — Les *Entretiens et Lectures* de la rue de la Paix. — Le concours pour la construction d'une nouvelle salle d'*Opéra*. — Mort du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV. — Théâtre du Vaudeville : *les Femmes fortes*, de M. V. Sardou). Par TAXILE DELORD........ 133

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY........ 148

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — (*Les Mœurs de notre temps*, de M. Arnould Fremy. — *Du Principe des nationalités*, de M. Maximin Deloche. — *Mémoires du marquis de Pomponne*, publiés par M. J. Mavidal). Par M. ARTHUR ARNOULD........ 159

Livraison du 25 Janvier.

DE LA RESPONSABILITÉ DU SOUVERAIN, par M. E. YUNG........ 161

LE THÉATRE ALLEMAND CONTEMPORAIN, Par M. E. DE SUCKAU........ 188

REVUE DES SCIENCES. — *Théorie récente sur les êtres vivants, leur origine et leur diversité*, par M. H. HOLLARD........ 219

FRANÇOISE, Roman, sixième partie, par M. LOUIS ULBACH........ 240

LES CHAMPS D'OR DE BENDIGO, par M. HENRI PERRON D'ARC........ 276

REVUE DE LA QUINZAINE. — (Comédie française : *Les Effrontés*, de M. Émile Augier. — Les passe-ports. — Les demandes d'autorisation de journaux. — M. de Maistre.) Par M. PAUL BRENIER........ 291

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. P. LANFREY........ 304

MÉLANGES DE CRITIQUE RELIGIEUSE, de M. Edmond Schérer, par M. ARTHUR ARNOULD........ 316

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — (*Cronique du roy Françoys, premier de ce nom*, pu-

bliée par M. Georges Guiffrey. — *Ceci n'est pas un livre*, de M. A. Dusollier.) Par M. Arthur ARNOULD 320

Livraison du 10 Février.

Dissolution de l'Union américaine, ses causes et ses conséquences, par M. Eugène VÉRON 321

La Jeunesse de Milton, d'après des documents nouveaux, première partie, par M. Alfred MÉZIÈRES 346

Étude sur la vie a bon marché, par M. E. LEVASSEUR 374

Françoise, Roman (fin), par M. Louis ULBACH 400

Biographies politiques et militaires. — Le vicomte de Noailles, par M. Théophile LAVALLÉE 432

L'Italie et M. Guizot, par M. Georges BERNARD 440

La première Larme, par M. Louis de RATISBONNE 446

Revue de la Quinzaine. — (Académie française. — Réception du père Lacordaire. — *La Mer*, de M. Michelet. — La nouvelle banlieue de Paris. — Le Carnaval. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *la Circassienne*, de MM. Scribe et Auber. — Théâtre de l'Odéon : *les Frelons*, de M. Ernest Capendu. — Nécrologie. — Henri Murger. — M. Edmond Arnould.) Par M. Taxile DELORD 447

Chronique Politique, par M. P. LANFREY 468

Bulletin Bibliographique. — (*Mémoires de Lorenzo d'Aponte*, traduits de l'italien, de M. C.-D. de la Chavanne. — *Chateaubriand, sa vie publique et intime, ses Œuvres*, de M. l'abbé Clergeau.) Par M. Arthur ARNOULD 480

Livraison du 25 Février.

Les Sectes religieuses de l'Angleterre, par M. Théodore KARCHER 481

La Jeunesse de Milton, d'après des documents nouveaux, deuxième partie, par M. Alfred MÉZIÈRES 509

Les Femmes de la réforme. — Marguerite d'Angoulème, par M. Taxile DELORD 538

Alfred de Musset, ses Œuvres poétiques, par M. Eugène POITOU 561

Le Portefeuille de M. Ingres, par M. Ernest VINET 578

Revue des Sciences, la terre arable, par M. P.-P. DEHÉRAIN 584

M. Eugène Scribe, par M. Georges BERNARD 611

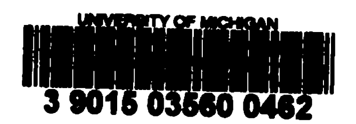
Revue de la Quinzaine. — (Nécrologie. — Eugène Guinot. — Théâtre de la Gaîté. — *Les 32 duels de Jean Gigon*. — L'exposition de peinture au Salon des *Arts-Unis*. — La nouvelle salle de l'Opéra. — M. Verdi et M. Wagner. — *Ce qu'il faut à la France*, de M. Rosseeuw de Saint-Hilaire.) Par M. Paul BRENIER 613

Chronique Politique, par M. P. LANFREY 625

Bulletin Bibliographique. — (*Les troisièmes pages du journal le Siècle*, de M. Taxile Delord. — *Shakspeare, ses œuvres et ses critiques*, de M. A. Mézières. — *La figure féminine au XIXe siècle, L'esprit de la dot*, de M. Édouard Chantepie. — *Les misères d'un millionnaire*, de M. A. Achard. — *Le Mandarin*, de madame Juliette Lamber. — *Voyage à la Sierra-Nevada*, de M. Élisée Reclus.) Par M. Arthur ARNOULD 636

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03560 0462

